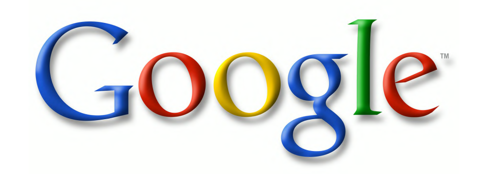
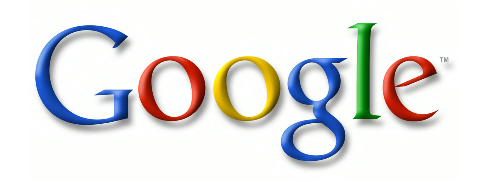
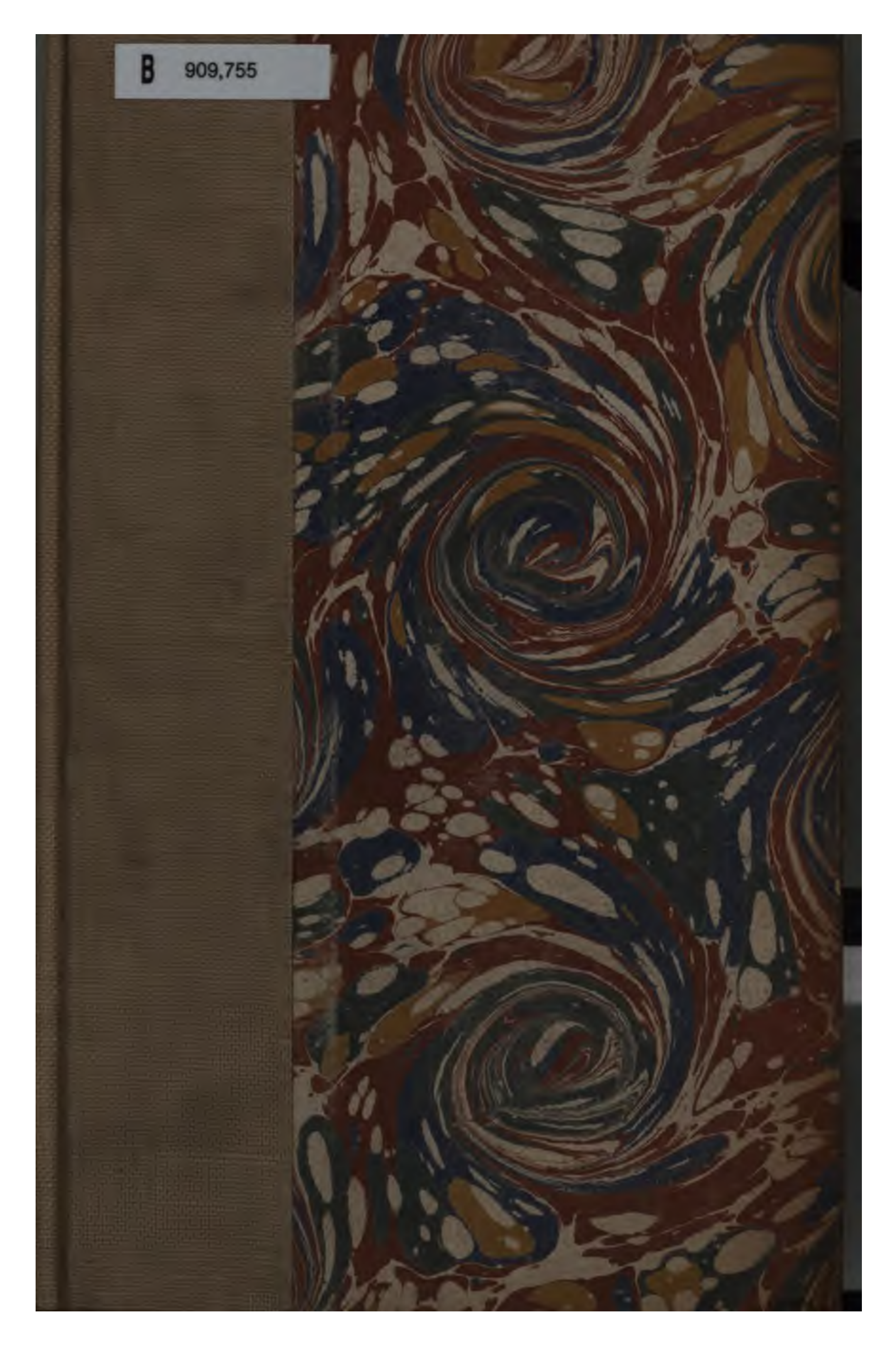



Google


B 909,755




PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger
1905

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,

Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1905

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

fondé en 1834 par J. Techener

PUBLIÉ PAR LA LIBRAIRIE HENRI LECLERC

AVEC LE CONCOURS DE

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R.-P. Henri Chérot, S. J.**; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Émile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale; **Frédéric Lachèvre**; **Pierre de Lacretelle**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Ad. van Bever**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

DIRECTEUR : **GEORGES VICAIRE**

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1905

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1905

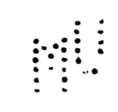




Fig. 12





Fig. 13

Fig. 12

COMBAT DE MARIUS ET DE JUGURTHA

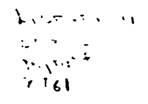
(Bibl. de l'Arsenal, ms. nº 5077, fol. 175 vº).

Fig. 13

COMBAT DE CÉSAR ET D'ARIOVISTE

(Bibl. de l'Arsenal, ms. nº 5077, fol. 206).

(Cliché communiqué par la *Revue Archéologique*).



LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

« DES PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

Je n'ai point encore exploré pour y rechercher les esquisses l'incomparable fonds de manuscrits à peintures de notre Bibliothèque nationale ; mais il n'est pas douteux que la moisson y sera abondante. On en peut dire autant de la collection du British Museum. Parmi les manuscrits qui, dans ce dernier dépôt, sont encore ornés de leurs esquisses, j'en signalerai deux seulement : le manuscrit Harley 616, et le Royal 18 D VIII. Ce sont deux volumes d'origine française et probablement parisienne, l'un du XIIIe siècle, l'autre du XIVe.

Le nombre des esquisses que j'ai observées et notées sur ces volumes et sur d'autres se monte à plusieurs centaines : je n'en puis donner ici que quelques spécimens.

Voici d'abord (*fig. 12* et *13*) deux scènes de bataille. La comparaison de la seconde miniature et de son esquisse (*fig. 13*) est assez instructive. Sans trop se préoccuper de la foule des combattants, le dessinateur

avait figuré au premier plan un cavalier, Jules César, lancé au galop. Dans sa course, le général romain se soulève de la selle, son manteau flotte, tout son corps se porte en avant; le cheval aussi est tout entier à l'action, sa croupe est tendue. D'un trait, le maître nous donne l'impression d'un violent mouvement. Considérons la miniature qui est sortie de ce dessin aujourd'hui à demi effacé : le cavalier combat, il est vrai, mais il est presque collé à sa selle, et, singulière anomalie, le cheval galope des jambes de devant, tandis que son arrière-train est au repos. — L'esquisse de la première miniature (*fig. 12*) ne pouvait guider l'enlumineur que pour le personnage du premier plan, et il a bien suivi l'indication donnée; mais que dire de ce Prusias II, roi de Bithynie (*fig. 14*), portant un bissac sur l'épaule et un baril au côté? Il marche en feignant de s'appuyer sur un long bâton; mais, s'il s'y appuyait vraiment, le bâton glisserait vite dans sa main et viendrait le frapper au visage. L'enlumineur n'a certainement pas compris l'esquisse. Dans cette esquisse, Prusias ne marche pas : ses bras sont croisés et s'appuient franchement sur le haut du bâton. Il fait une halte. — Paul-Émile, dans la miniature suivante (*fig. 15*), traîne, enchaînés derrière son char, Persée, roi de Macédoine, et ses deux fils.

Une scène de lapidation, exécutée au commencement du XIVe siècle (*fig. 16*), fournit un bon exemple de cette maladresse du geste qui est l'œuvre de l'enlumineur et non pas du chef d'atelier. L'esquisse nous montre le personnage de gauche dans une attitude parfaitement naturelle et juste. La jambe droite, la seule qui soit dessinée, la main gauche levée prête à lancer la pierre, le bras droit aidant à l'effort, tout nous paraît très heureusement combiné pour donner l'impression d'un geste violent. Qu'a fait de cela l'enlumineur? Son personnage







Fig. 14

Fig. 15

Fig. 14

PRUSIAS II, ROI DE BITHYNIE, EN MENDIANT

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5193, fol. 212).

Fig. 15

PAUL-ÉMILE TRAÎNANT, ENCHAÎNÉS DERRIÈRE SON CHAR, PERSÉE, ROI DE MACÉDOINE, ET SES DEUX FILS

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5193, fol. 213).

(Cliché communiqué par la *Revue Archéologique*).



Fig. 16

SAINT PAUL LAPIDÉ

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 588, fol. 366).

Fig. 17

SAINT PAUL DONNANT SON ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 588, fol. 364).

(Cliché communiqué par la *Revue Archéologique*).

lève le bras si faiblement que la main atteint à peine le haut de sa poitrine : les pierres qu'il lance ne sauraient être bien dangereuses. Du reste, sa tête contournée ne lui permettrait pas de viser juste. Notons qu'il ne regarde point, comme on pourrait le croire, la main de Dieu sortant de la nuée. C'est le saint lapidé qui devrait lever les yeux au ciel ; mais, dans la position où il se trouve, il lui serait impossible de rien voir. Cette miniature et l'esquisse qui l'accompagne ne constituent pas une exception. On s'étonne de rencontrer si fréquemment dans les miniatures des personnages dont l'attitude, les gestes nous font sourire et nous donnent une idée bien désavantageuse du goût des enlumineurs du moyen âge. Il est permis de supposer que les chefs d'atelier ont été souvent les premiers à s'indigner de la façon barbare dont leurs esquisses étaient interprétées. — Sur la même planche, en bas, on voit saint Paul (*fig. 17*), qui tient élevé au-dessus de sa tête un « roole ». Le chef d'atelier s'était contenté de dessiner ce long rouleau, qui figure l'épître aux Éphésiens ; l'enlumineur a jugé bon d'y inscrire le nom de l'apôtre : *Pol.*

Une autre miniature (*fig. 18*) représente une barque contenant trois personnages. L'esquisse de la marge est, certes, bien sommaire ; mais si l'on considère la façon dont la voile se rattache au mât, on verra combien le dessin de l'esquisse est supérieur à celui de la miniature. — Au-dessous (*fig. 19*), Jonas est rejeté par la baleine, à côté d'une sorte de tour crénelée qui a la prétention de figurer Ninive.

C'est une esquisse assez finie qui nous montre (*fig. 20*) César recevant des Bellovaques les clefs de leur ville. — En bas est une petite miniature accompagnée de son esquisse (*fig. 21*) : elle représente le prophète Amos gardant ses brebis. Dans la miniature, nous avons un

personnage d'âge indécis, la tête contournée, avec une main gauchement étendue. L'esquisse, si simple et si vivement enlevée, nous donne l'impression d'un vieillard pensif; sa main droite est appuyée sur sa houlette, la gauche est posée sur son genou. Il ne lève point maladroitement la tête comme dans la miniature; son attitude est bien celle de la méditation.

Les onze spécimens reproduits ici ne pourront donner qu'une idée assez imparfaite de ce que sont les esquisses, si nombreuses encore, qui ont échappé à la destruction. Quelque considérable que soit, d'ailleurs, le nombre des manuscrits portant des dessins de chefs d'atelier, il est certainement bien inférieur à celui des livres illustrés du moyen âge sur les marges desquels on découvre des traces de grattages profonds affectant exactement la forme du dessin des miniatures. Au bas des feuillets contenant ces miniatures le grattage et le ponçage ont été souvent poussés si loin que le parchemin, quand il n'est pas troué, y est réduit à la moindre épaisseur qu'on pouvait lui laisser sans le détruire entièrement. C'est cette particularité que j'avais remarquée sur de nombreux volumes qui m'a amené à en rechercher les causes. Ces causes me semblent à présent évidentes. C'est là que le chef d'atelier dessinait ses esquisses et indiquait aux enlumineurs la scène à représenter. C'est donc dans les marges, au-dessous ou à côté des miniatures, qu'il faut chercher la vraie disposition des scènes.

Si jusqu'à présent ces esquisses n'avaient point été remarquées, c'est vraisemblablement qu'on les avait prises pour des griffonnages insignifiants. On rencontre, en effet, quelquefois, en face des miniatures, d'informes dessins, œuvres d'enfants ou de propriétaires barbares qui se sont essayés à copier grossièrement la peinture qu'ils avaient sous les yeux. L'examen le plus superfi-

Fig. 18

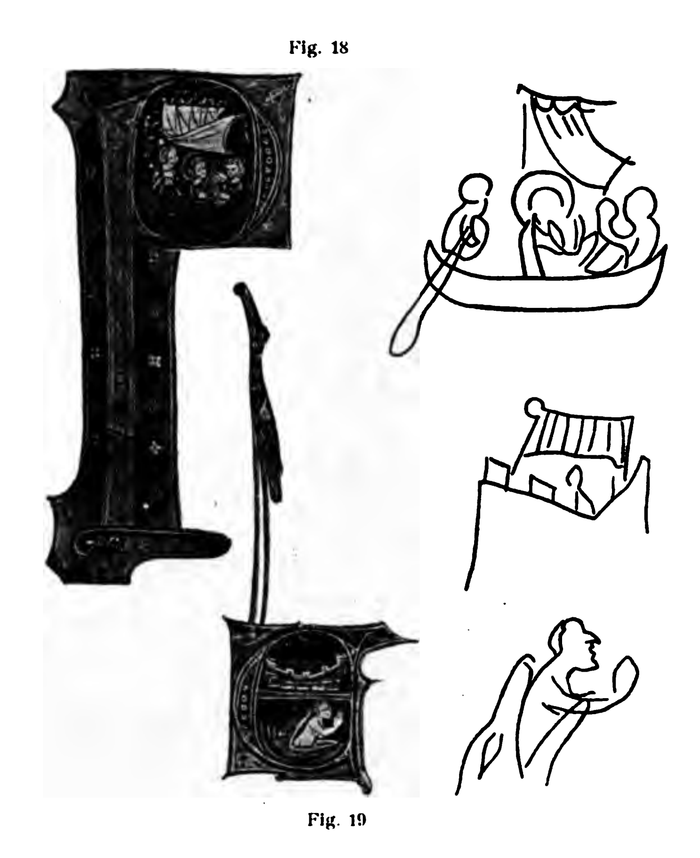


Fig. 19

Fig. 18

SAINT PAUL DANS UNE BARQUE AVEC SILVAIN ET TIMOTHÉE
(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 588, fol. 369).

Fig. 19

LA BALEINE REJETANT JONAS DEVANT LES MURS DE NINIVE
(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 588, fol. 256).

(Cliché communiqué par la *Revue Archéologique*).

ciel permettra de reconnaître ces puérils croquis qui n'ont rien de commun avec l'art; il est donc inutile d'insister, on ne saurait s'y tromper. Quant aux esquisses, aux vraies esquisses, elles sont en général d'une main très ferme, très sûre d'elle-même. La plupart du temps ce ne sont, il est vrai, que des ébauches ou, comme dit Villard de Honnecourt, des « portraits legiérement ouvrés »; mais le dessin en est presque toujours supérieur à celui des miniatures. Ces esquisses sont de dimensions très diverses, à peu près égales aux peintures, plus grandes, plus petites, suivant la fantaisie du maître. Elles sont tracées soit à la pointe d'argent, soit au crayon, soit à l'encre, quelquefois même simplement à la pointe sèche.

La scène assez souvent n'est qu'ébauchée. Les têtes des personnages sont alors figurées par un simple ovale quand il s'agit des hommes, par une petite circonférence quand le dessinateur a voulu représenter des anges, des femmes ou des enfants. Parfois, suivant en cela une tradition qui nous est connue grâce au précieux album de Villard de Honnecourt, il construit les têtes sur un triangle (*fig. 14* et *15*), les corps sur un pentagone étoilé. La chevelure est indiquée par des oves, la barbe par des oves aussi, mais plus allongés. Les mains ne sont marquées que par un grossissement du bras. Le bas du corps, les pieds ne sont pas toujours esquissés. Quels que soient ces dessins, esquisses soignées ou simples ébauches, la sûreté du trait est la même. Les plis des vêtements sont souvent d'une élégance remarquable. Les poses des personnages sont en général plus naturelles que dans les miniatures; les diverses courbes du corps sont dessinées avec une justesse qui dénote de véritables artistes. Quant à ce que sera le fond du tableau, le dessinateur d'ordinaire ne s'en inquiète pas, il ne s'occupe

que de la composition de la scène ; cependant il figure quelquefois les rochers, les arbres, les monuments, les bateaux, les instruments, etc.

Ce n'est pas toujours à la même place qu'ont été tracées les esquisses. Au XIIIe siècle, je les ai observées dans la marge du côté, en face de l'endroit où devait être la miniature; mais dès le commencement du XIVe siècle et jusqu'au début du règne de Charles VII, on les trouve le plus souvent dans la marge du bas, même quand la miniature est au haut de la page. Pendant cette période il n'est pas rare de voir l'esquisse apparaître sous les ornements qui chargent la page dans le bas. Si l'on considère que c'est précisément au XIVe siècle que s'est généralisée la mode de décorer le bas des pages d'ornements plus larges que ceux des marges du haut et des côtés, il est une question qu'on est en droit de se poser. Cette habitude n'aurait-elle pas été motivée par le désir de cacher, en les couvrant d'enluminures, les parties grattées du parchemin ? C'est là un petit problème que je n'ai pas la prétention de résoudre.

Je ne nie point que certaines esquisses ont été faites par le miniaturiste lui-même ; mais en beaucoup de cas le dessin de l'esquisse est si manifestement supérieur à celui de la miniature qu'on ne saurait attribuer l'une et l'autre à la même main. Au reste, il parait bien qu'au moyen âge on se soit appliqué à distinguer le travail du maître et le travail des aides. Notre expression « fait de main de maître », que nous employons aujourd'hui d'une façon assez banale pour désigner tout ce qui nous semble remarquable, a eu sans doute jadis un sens plus précis, quand elle était appliquée aux œuvres de peinture. Guillaume de Machault en fournit un exemple assez curieux dans la description d'une chapelle décorée avec grand luxe :

En une chapelle moult cointe,
D'or et *de main de maistre pointe...* (1)

La supériorité de l'esquisse sur la miniature n'est pas, d'ailleurs, la seule preuve de l'intervention d'un maître dans l'illustration des manuscrits. Nous en avons de plus convaincantes. A côté des esquisses j'ai rencontré assez fréquemment des ordres écrits, des notes explicatives, qui n'auraient aucune raison d'être si l'enlumineur avait fait ses esquisses pour son propre usage. On ne se donne pas à soi-même des ordres écrits.

Je citerai quelques exemples de ces ordres ou de ces notes explicatives.

Dans un volume des premières années du XIV[e] siècle (2), en tête d'une épître de saint Pierre, on voit l'apôtre et son disciple (3). Le chef d'atelier, dans l'esquisse, a figuré le saint coiffé d'une tiare sans couronnes; mais comme il avait déjà, dans le cours du volume, esquissé plusieurs personnages portant un haut bonnet, il pouvait y avoir confusion. Il a donc écrit, au-dessus de la tête du saint, ce nom : *Pierre*.

Une autre miniature du même manuscrit représente saint Jean l'Évangéliste parlant à Électe *(fig. 22)*. L'esquisse au crayon de la marge nous montre la femme coiffée d'un chaperon dressé sur la tête en forme de bonnet pointu, à peu près comme le saint Pierre de l'esquisse précédente. L'enlumineur eût pu être embarrassé. Fallait-il faire là un pape ou une femme? Le

(1) Guillaume de Machault dit encore (*Le livre du Voir-dit*, vers 3887-3888) :

Si attaingny une clavette
D'or et *de main de maistre faite...*

(2) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 588 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 242*).

(3) Fol. 377 v°.

maître lui-même a senti que son esquisse était d'une interprétation difficile. Il dessina donc, au-dessus, une autre tête de femme, coiffée, non plus du chaperon à pointe, mais d'un molequin plat, avec la guimpe, la cornette et la mentonnière; et, pour que l'enlumineur n'eût plus aucune hésitation, il écrivit à côté de cette nouvelle esquisse explicative le mot : *fame.* L'enlumineur suivit docilement l'indication et copia l'esquisse nouvelle.

Nous trouvons dans un autre volume des preuves plus décisives encore. Le manuscrit est très connu : c'est une *Bible historiale*, que Jean de Papeleu acheva d'écrire, en 1317, dans le centre même de la production du livre à Paris, rue des Écrivains (1). Ce beau volume a appartenu au connétable Charles d'Albret, captal de Buch, tué à Azincourt. Il contient cent soixante-seize peintures de grande valeur : les esquisses qui ont servi de modèle aux enlumineurs y ont été effacées avec soin ; cependant vingt-quatre sont encore visibles. Il est probable que la plupart des esquisses étaient accompagnées d'instructions écrites du chef d'atelier : le couteau du relieur les a fait disparaitre ou entièrement ou partiellement. Quelques-unes pourtant ont subsisté intactes. L'une d'elles nous fournit un texte intéressant (2); elle est ainsi conçue : « Daniel en vision, qui voit. j. home vestu de linge, saint d'une sainture d'or, *sicomme ilec en en la paje.* » Ici le chef d'atelier ne se contente pas de donner une esquisse à l'enlumineur, il y joint une des-

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5059. — « Anno Domini millesimo trecentesimo septimo decimo, hoc opus transcriptum est a Johanne de Papeleu, clerico, Parisius commoranti in vico Scriptorum, quem velit servare Deus, qui est retributor omnium bonorum in secula seculorum. Amen. »

(2) Fol. 203 v°.





ajoute :
érite de
e façon
pris ici
ou d'es-
du dire
s, aussi
essina-
textes
l'occa-
et au
andes
canon
gine,
d'ar-
claire-
mploi

é sans
ous le-
ses est

enal

esenal.

senal.

ni res,
ur dési-
mes sur
ne pour

ée 1904.

stris Jeu

tio, des-

l. chap.
nde, qui
lerarum
pagina-

cription écrite de la scène à représenter, et il ajoute : « Comme ici, dans la page. » Ce dernier mot mérite de retenir l'attention. Sans pouvoir l'affirmer d'une façon absolue, j'incline à croire que le mot *page* est pris ici dans un sens particulier, dans le sens de dessin ou d'esquisse. Au moyen âge, *page*, *pagina*, a souvent voulu dire tableau, dessin. Du Cange en a cité des exemples, aussi bien que du mot *paginator* pris dans le sens de dessinateur (1). J'ai noté moi-même un certain nombre de textes où le sens de ces mots n'est pas douteux. J'ai eu l'occasion de signaler aussi l'usage qu'on a fait, au XIVe et au XVe siècle, du mot *paginæ*, pour désigner les grandes peintures à pleine page qu'on voit fréquemment au canon des Missels (2). Dans d'autres textes, les *pages*, *paginæ*, sont des cartes à jouer (3) ou des dessins et plans d'architectes (4). Enfin, dans d'autres encore, on voit clairement distinguer le *peintre* du *dessinateur* par l'emploi des termes *pictor* et *paginator* (5).

Au reste, il est difficile d'imaginer un art exercé sans le concours d'un maître, quel que soit le nom sous lequel celui-ci ait été désigné ; et l'usage des esquisses est

(1) J'avais pensé un instant que les termes *paignéres*, *paingni*ꝰ*res*, *paignéor*, *paingnéour*, *paingneur*, employés au moyen âge pour désigner, soit le peintre, soit le dessinateur, avaient pu être formés sur *paginator*, *paginatorem* ; mais cette origine est trop incertaine pour être proposée.

(2) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1904, p. 162-163.

(3) « Paginæ, folia lusoria, ni fallor. *Ludus ad paginas*, nostris *Jeu de cartes* » (Du Cange, au mot *Pagina*).

(4) « Pageramentum [Paginamentum (?)], linearis adumbratio, descriptio, gall. *Dessein* » (Du Cange, au mot *Pageramentum*).

(5) Jean Busch, dans son *Chronicon Windesemense* (liv. II, chap. XLIII), cite un religieux de son couvent, nommé Henri Mande, qui était infirme et qui, pendant trente ans, fut « magnarum litterarum Missalium, Bibliæ et librorum cantualium optimus *pictor* et *paginator* ».

sans doute aussi ancien que la peinture elle-même. En tout cas, dès le haut moyen âge, en face de la place réservée pour les initiales d'or et de couleur, on voit souvent dans la marge la lettre qui doit être faite. Ces lettres-modèles sont généralement minuscules; mais avec un peu d'attention on les découvrira dans un très grand nombre de manuscrits. Quelquefois même, quand il s'agit de grandes lettres devant contenir un ornement, le chef a esquissé à côté de la lettre la forme générale de cet ornement. Ces habitudes étaient universelles. Or, si l'on songe qu'à l'époque romane les premières illustrations des manuscrits ont été les lettres ornées, que ces lettres ont ensuite contenu de véritables miniatures, et que c'est en somme assez tard que les miniatures ont commencé pour ainsi dire à s'évader de la lettre pour former des petits tableaux indépendants, on comprendra qu'il a dû sembler tout naturel aux chefs d'atelier d'esquisser dans les marges les scènes qui devaient faire le sujet des illustrations. Ils n'ont fait que suivre la tradition de ceux qui dirigeaient le travail des enlumineurs d'initiales et des rubricateurs.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette question; mais ce qui précède suffira peut-être à montrer qu'on ne se trompait point quand on parlait des ateliers de miniaturistes. Comment étaient organisés ces ateliers? Nous n'en savons rien encore. Le seul point qui semble bien établi, c'est qu'il y eut des groupements d'enlumineurs, auxquels un dessinateur préparait la besogne. Et ceci nous explique pourquoi en de détestables miniatures on peut rencontrer une excellente ordonnance des scènes. C'est là encore la cause des inégalités qu'on constate très fréquemment dans l'exécution des miniatures d'un même manuscrit. De fort mauvais enlumineurs ont souvent travaillé sur des esquisses de maîtres. Il serait donc

tout à fait injuste d'attribuer au maître lui-même des œuvres médiocres, qu'il eût probablement désavouées, mais dont il n'avait dû en tout cas fournir que le modèle.

(*A suivre*) HENRY MARTIN.

UN MARCHÉ DE RELIEUR

SOUS LOUIS XIII

On est mal renseigné, pour la période antérieure au XVIIIe siècle, sur les conditions et l'organisation du métier de relieur. Il n'y avait pas, du moins dans certaines provinces, de communauté spéciale pour cette profession (1). C'étaient les imprimeurs-libraires qui se chargeaient de relier les livres qu'ils mettaient en vente, ou ceux que leurs clients voulaient bien leur confier.

En 1616, Jean Bichon, une des parties contractantes du marché que nous publions, était imprimeur-libraire à Saintes. Il avait obtenu son privilège l'année précédente, à l'occasion du mariage du roi, malgré l'opposition d'un concurrent, Nicolas Crespon. Mais il exerçait la profession depuis quelque temps déjà, puisqu'il en prenait le titre dès 1613 sur une obligation consentie à la veuve de l'imprimeur-libraire de Niort, Antoine André, pour un achat de marchandises de 150 livres (2). La similitude de noms pourrait faire supposer un lien de parenté entre lui et Guillaume Bichon, l'imprimeur parisien qui avait, rue Saint-Jacques, une boutique à

(1) Statuts des imprimeurs-libraires-relieurs de Poitiers, 17 nov. 1634. Bibl. de Poitiers, rec. poit., in-4°, XVII. Cité par M. Boissonnade. *Organisation du travail en Poitou*. Poitiers, 1899, tome I, p. 458.

(2) H. Clouzot, *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort*. Niort, 1890, in-8°, pp. 30-32. — Audiat, *Essai sur l'imprimerie en Saintonge et en Aunis*. Paris, 1879, in-12, pp. 60 à 77.

l'enseigne du Bichot; mais il semble beaucoup plus naturel, en voyant notre relieur faire élection de domicile chez le menuisier Jean Bichon, à Niort, de lui donner cette ville pour patrie.

Son client, Philippe Georget, à qui le titre de sieur de la Rose prête une certaine tournure nobiliaire, était tout simplement aubergiste à l'enseigne de la *Rose Rouge*, rue Basse, à deux pas de la boutique du menuisier. Il avait rendu à Jean Bichon un service d'argent, et il lui procurait du travail pour rentrer dans ses déboursés.

Le sieur de la Rose n'a laissé aucun témoignage de ses goûts d'érudit et de bibliophile. Sa profession semble même assez incompatible avec la lecture de théologiens et de philologues protestants, tels que Martin Chemnitz, John Buxtorf, Perkins, Whitaker. Il y a gros à parier qu'il n'était en la circonstance qu'un intermédiaire, et que les livres appartenaient à quelque ministre de Niort ou des environs, logé à la *Rose Rouge* pour la durée de la foire.

Ces impressions de Bâle et de Genève arrivaient à Niort dans les ballots des libraires qui s'installaient sous la halle aux trois grandes foires de la Saint-André (30 novembre), de la Sainte-Agathe (5 février) et du 6 mai. Il en venait non seulement de Poitiers, de la Rochelle, de Saumur, de Saintes, de Fontenay, mais de Bâle et de Francfort. Les libraires parisiens ou lyonnais y envoyaient leurs facteurs. En outre, les réformés trouvaient toute l'année à s'approvisionner aux boutiques de la veuve Antoine André, de Jean Baillet, et de l'imprimeur d'Agrippa d'Aubigné, Jean Moussat, qui avait son atelier à Niort avant de transporter ses presses à Maillezais pour mettre au jour les *Histoires* du grand écrivain huguenot.

Les termes du marché sont intéressants. On y voit que les relieurs lavaient les feuilles à l'eau d'alun, ce qui explique peut-être comment les livres de cette époque ont échappé aux piqûres du papier (1). Bichon s'engage à relier les dix ouvrages qu'on lui confie en quatorze volumes, évidemment en réunissant plusieurs tomes en un. Il les couvrira de veau rouge avec tranche dorée, poussera sur les plats un ornement de forme ovale, et mettra les titres au dos en lettres d'or. Le contrat fixe un délai de livraison de deux mois, ce qui ne témoigne pas que les amateurs du temps de Louis XIII aient eu plus de confiance dans l'exactitude de leurs relieurs que les bibliophiles d'à présent dans les leurs. Le prix des reliures, — près de deux livres par volume, — est relativement élevé, mais il faut remarquer qu'il s'agit d'in-folios.

Nous ignorons comment Bichon s'acquitta de ses promesses, et s'il livra en temps utile les livres « bien et deuement couverts, bons et complez, sains et entiers, marchans et recevables », mais nous avons vu souvent des exemplaires de l'*Usance de Saintonge* par Cosme Béchet, le dernier ouvrage imprimé par Bichon en 1647, dans une reliure en veau brun dépourvue d'ornements superflus, mais de bon usage, comme il convient à un livre destiné aux officiers de la juridiction et aux procureurs. Jean Bichon était non seulement un imprimeur habile, mais encore un relieur connaissant son métier.

HENRI CLOUZOT.

(1) Nicolas Eve, *laveur* et relieur des livres du roy, reçoit une certaine somme, en 1579 « pour avoir *lavé*, doré et reglé sur tranches » quarante-deux exemplaires des *Statuts de l'Ordre du Saint-Esprit*. — Gruel, *Manuel historique et bibliographique de l'Amateur de reliures*, Paris, 1887, in-4°, p. 96.

1616, 2 décembre, Niort.

Marché passé entre Philippe Georget, sieur de la Rose, marchand et bourgeois de Niort, et Jean Bichon, imprimeur et libraire à Saintes, pour la reliure de dix ouvrages. (Minutes du notaire Sabourin, à Niort.)

Aujourdhuy.... ont esté personnellement establis et soubzmis honorable homme Phelipes Georget, sieur de la Roze, marchant et bourgeois de ceste ville, y demeurant, d'une part, et sire Jean Bichon, imprimeur et libraire, demeurant en la ville de Xainctes, estant de present en la ville de Nyort pour la foire de sainct André qui se tient en icelle, d'autre part. Entre lesquelles partyes ont esté faictz les accordz et convenances qui ensuyvent. C'est assavoir que ledit sieur Georget a ce jourdhuy livré et mis ès mains dudit Bichon dix grandz livres en feuilles intitulez, scavoir : le premier *Zanchii opera* (1) ; le second *Vuitacheri opera* (2) ; le troisième *Thezaurus linguæ sanctæ* (3) ; le quatrième *Skerkermani opera* (4) ; le cinquième *Junii opera theologica* (5) ; le sixiesme *Harmonica Cemnitii* (6) ; le septiesme *Perzensii opera* (7) ; le huictiesme *Examen concilii Tridentini* (8) ; le neufviesme *Calepinus Passeratii* (9) ; le dixiesme et dernyer une *Bible* en françois, tous lesquelz dix livres in-folio completz sains et

(1) *Hieron. Zanchii opera theologica.* — Genève, 1613, 8 tomes in-fol. — Nous remercions avec empressement M. Henri Lemaître, archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, qui a bien voulu nous aider de son érudition bibliographique pour déterminer des titres d'ouvrages rares et peu connus.

(2) *G. Witakeri opera theologica.* — Genève, 1610, 2 vol. in-fol.

(3) *Thezaurus linguæ sanctæ* [par John Buxtorf]. — Bâle, 1609 ou 1615. In-8. (Il a dû exister une édition in-fol.)

(4) *D. B. Kerckermanni operum omnium quæ exstant tomus primus (secundus).* — Genève, 1614, 2 vol. in-fol.

(5) *E. Junii* (Du Jon) *opera theologica.* — Genève, 1607 ou 1613 2 vol. in-fol.

(6) *Chemnitii* (Martin Chemnitz). *libri tres Harmoniæ evangelicæ.* — [S. l.] 1608. in-4.

(7) *G. Perkinsi opera theologica.* — Genève, 1611, 2 vol., in-fol.

(8) *Examen concilii Tridentini* [par Martin Chemnitz]. — Genève,. 1614, in-fol.

(9) *Septem linguarum Calepinus... cum supplemento J. Passerati.* — [S. l. 1609, in-fol.]

entiers le dict Bichon a recongnu avoir en sa pocession et s'en est contanté, et a promis et sera tenu iceux relier separement et en quatorze volumes ou tomes, iceux couvrir de veau rouge avec une tranche fil dorez et une ovalle au milieu de chasque costez de la couverture, ensemble mettre en lettres d'or au dos desdits livres le nom d'iceux, lesquels il sera tenu laver en eau d'alun, et les rendre bien et deuement couvertz en ladicte manière, bons et complez, sains et entiers, marchans et recevables audict Georget, en sa maizon et demeure audict Nyort, dedans le jour et feste de saincte Agathe (1) prochainement venant, a peine de tous despens, domages et interestz que ledict Georget pourrait soufrir faute de la reception et restitution des susdicts livres. Et est faict ledict marché moyenant la somme de vingt six livres, et laquelle somme de vingt six livres ledict Georget a promis et sera tenu deduire et defalquer audict Bichon, lors de la reception et restitution desdicts livres cy dessus, sur la somme de soixante dix livres seize solz qu'il doibt audict Georget de reste de plus grande somme, comme apert pour les cauzes contenues par obligation passée à Xainctes par Rivalland, notaire royal audict lieu, le vingt deuxiesme febvrier mil six cens seize.... *(Suivent les formules et condamnations)*. Et pour l'execution des presentes, ledict Bichon a esleu pour domicille irrevocable la maizon ou faict de present sa demeure Jean Bichon, marchand maistre menuzier, size audiçt Nyort en la ruhe Basse... Faict et passé audict Nyort, en l'estude de moy Sabourin, l'ung desdits notaires, le second jour de decembre mil six cens seize apres midy.

J. Bichon — Phélippes Georget

Nouyon [notre] — Sabourin [notre]

(1) La fête de sainte Agathe tombe le 5 février. C'était la date de la plus prochaine foire qui devait ramener Bichon à Niort.

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

---

43. — Libri. (A la dernière page : *Imprimerie de Veuve Berger-Levrault*). *S. d.* (1866). In-8.

15 pp., y compris le titre (titre de départ).
Signé, p. 15 : *Lorédan Larchey.*
Tirage à part d'un article paru dans l'*Impartial du Rhin* (1866).
La collection se complète des deux volumes suivants publiés dans le même format, mais par d'autres éditeurs :
PHILIBERT AUDEBRAND. — P. J. Proudhon et l'écuyère de l'Hippodrome, scènes de la vie littéraire. *A la librairie Frédéric Henry, au Palais Royal, galerie d'Orléans, 12.* (Imprimé en avril 1868, par Emile Voitelain et Cie). In-32. Couv. impr.
67 pp., y comprls le faux titre et le titre.
NOTES secrètes sur l'abbaïe de Longchamp en 1768. *A la librairie Frédéric Henry, au Palais Royal, 12 galerie d'Orléans.* (Imprimerie Emile Voitelain et Cie, 61 rue J.-J. Rousseau, juin 1870), In-32. Couv. imp.
32 pp. y compris le faux titre et le titre.
Tiré à 500 exemplaires.
Editeur anonyme (D. Lacroix.)

44. — Catalogue des livres composant la bibliothèque de M. d'Espaulart, dont la vente aura lieu rue des Bons-Enfants, 28 (maison Sylvestre), le vendredi 14 mai 1869 et jours suivants, à 7 heures et demie précises du soir, par le ministère de Me Charles Oudart, commissaire-priseur, boulevard des Italiens, 26, assisté de M. Auguste Aubry,

libraire. *Paris, Auguste Aubry, libraire de la Société des bibliophiles français, rue Dauphine, 16.* (typ. Jannin). 1869. In-12. Couv. imprimée.

XVI pp. y compris le faux titre, (au verso duquel on lit l'ordre des vacations et les conditions), le titre, l'introduction, la table des noms de lieux et de matières ; 113 pp. et 1 f. n. ch.

Ce catalogue a été entièrement rédigé par Lorédan Larchey, en un seul ordre alphabétique, avec renvois.

45. — Almanach des assiégés pour l'an de guerre 1871. *Se vend 30 centimes aux bureaux du Petit Moniteur, quai Voltaire, 13, Paris.* (Typ. Jannin). *S. d.* (1870). In-16 carré.

62 pp. (titre) ; et 1 f. n. ch. (annonces de journaux).

Vignettes dans le texte.

Une note manuscrite de l'auteur, sur la couverture de l'exemplaire que nous avons sous les yeux, porte : « Fait en quatre jours de décembre 1870, par Lorédan Larchey. » Et une autre : « Trois tirages épuisés pendant le bombardement. »

46. — Mémorial illustré des deux sièges de Paris, 1870-1871. Texte de Lorédan Larchey. Trois cent vingt illustrations de Bocourt, Chifflart, Clerget, Darjou, Deroy, Gustave Doré, Godefroy Durand, Ferat, Grandsire, Janet, Lançon, Lix, Marie, Edmond Morin, Ryckebusch, Sellier, Vierge, Yon, etc., etc. *Paris, librairie du Moniteur Universel, 13, quai Voltaire.* (Imp. Pougin), 1872. In-4.

VIII pp., (faux titre, titre, avertissement, ordre des matières, introduction) ; 320 pp ; et 77 pp. n. ch. (planches, table, errata, additions).

Texte imprimé sur deux colonnes. Illustrations dans le texte.

Deux parties : 1° Mémorial du premier siège. (Pp. 1 à 280).

2° Mémorial du second siège. Première partie : *Les opérations militaires* (pp. 281 à 320). Deuxième partie : *L'insurrection dans Paris*, suite de 85 planches.

Publié à 14 fr.

47. — Mémorial illustré des deux sièges de Paris, 1870-1871. Texte par Lorédan Larchey.

Deuxième édition. *Paris, librairie du Moniteur Universel, 13, quai Voltaire, 13,* (Imp. Pougin), 1874. In-4.

Cité d'après une des 9 livraisons que la Bibliothèque nationale possède de cette seconde édition.

Selon la *Bibliographie de la France*, où les trois premières livraisons de l'ouvrage sont enregistrées sous le n° 689, il devait en comprendre 50, vendues 0 fr. 25 centimes pièce.

48. — Mémorial illustré du premier siège de Paris, 1870-1871. Texte par Lorédan Larchey. Troisième édition. *Paris, librairie de la Société anonyme de publications périodiques, 13, quai Voltaire, 13,* (Imp. Mouillot). *S. d.* In-4.

280 pp., y compris le faux titre et le titre. Réimpression partielle de l'ouvrage précédent. Publié à 4 fr.

Cartonné, 6 fr.

49. — Série de 1789 à 1815. — Bibliothèque des Mémoires du dix-neuvième siècle. Extraits et notices par Lorédan Larchey. — Le Grenadier Coignet. — L'Espion Méhée. — Le Professeur Dardenne. — Le Sergent Dalouzi. — Les Pontonniers Chapelle et Chapuis. — Le Lieutenant de Rocca. — Le Comte Rœderer. *A la librairie Frédéric Henry, galerie d'Orléans, 12, Palais Royal, et aux bureaux du Moniteur Universel, 13, quai Voltaire.* 2 fr. 50. (Typ. Pougin). *S. d.* (1871). In-16. Couv. non imp.

2 ff. (faux titre et titre) ; IV pp. (introduction) ; et 208 pp.

Tirage à 1500 exempl. sur papier vergé teinté.

Réimpression d'extraits parus dans *le Monde illustré.*

50. — Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur une collection de pièces curieuses relatives à l'histoire de France. *Paris, imprimerie administrative de Paul Dupont, 41, rue Jean-Jacques Rousseau, 41,* 1873. In-8.

La couverture imprimée sert de titre.

11 pp. y compris le titre, et 1 p. n. ch. Signé : *Lorédan Larchey, bibliothécaire à l'Arsenal.*

Extrait du *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,* tiré à 50 exemplaires.

Rédigé au retour d'une mission à Fontainebleau (V. l'Introduction), ce travail fut aussi imprimé dans le *Journal officiel* du 19 septembre 1873.

51. — Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Instruction sommaire sur le classement des bibliothèques populaires. *S. l. n. d.* (1876). In-4.

12 pp. y compris le titre (titre de départ).

Une note manuscrite de Lorédan Larchey porte : « Je l'ai faite sur la demande de Gœpp, au nom du Ministre ; elle a passé entière sans observation. »

Cette *Instruction* a été réimprimée dans le *Recueil de lois, décrets, ordonnances, etc. concernant les Bibliothèques publiques...* publié par Ulysse Robert. (Paris, Champion, 1883, in-8), p. 233. Elle porte la date du 30 décembre 1876.

52. — Exposition universelle de 1878. Catalogue du Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Tome I. Catalogue de la Bibliothèque du corps enseignant. *Paris, imprimerie de la Société de publications périodiques, 13, quai Voltaire, 13.* (Imp. A. Pougin), 1878. In-8. Couv. imp.

XXIV pp. (faux titre, titre, arrêté du ministre, division des matières, introduction) ; et 408 pp.

On lit, dans une note manuscrite de Lorédan Larchey : « J'ai dirigé l'impression, fait le catalogue de la Bibliothèque, l'introduction signée L. L., et la table. Reliure, catalogue ont été terminés l'année même de l'Exposition. Près de 10.000 numéros.

« Quatre pages signées d'un autre nom m'ont été imposées en tête du volume, ce qui m'a empêché de signer mon introduction en toutes lettres. »

On trouve la signature L. L. à la page XXIV de l'Introduction.

53. — Exposition universelle de 1878. Catalogue du Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Tome II. 1er fascicule. Thèses. — Publications du Ministère. — Souscriptions. — Bibliothèque scolaire. — Archives et Bibliothèques. *Paris, imprimerie de la Société de publications périodiques, 13, quai Voltaire, 13.* (Imp. A. Pougin), 1878, In-16. Couv. imp.

VII pp. (faux-titre, titre, arrêté du ministre) ; 1 p. n. ch. contenant la « division des matières » ; et 123 pp.

54. — Almanach des vieux secrets et des anciennes recettes, par un chercheur obstiné, 1878. *Paris, chez Strauss, 5, rue du Croissant.* (Typ. A. Pougin), 1878. Couv. imp.

8 ff. n. ch. (titre, « Discours du chercheur au public curieux », calendrier); et 223 pp.
Vignettes dans le texte.
Publié à 50 centimes.
Bien qu'anonyme, cet almanach est l'œuvre de Lorédan Larchey, qui avait réuni un grand nombre d'anciennes recettes pour en faire une publication plus importante; projet qu'il ne mit poiut à exécution.

55. — Deuxième année. Almanach des vieux secrets et des anciennes recettes, par un chercheur obstiné, 1879. *Paris, chez Strauss, 5, rue du Croissant.* (Typ. A. Pougin), 1879. In-32.

8 ff. n. ch. (titre, « Discours du chercheur au public curieux », calendrier) ; et 192 pp.
Vignettes dans le texte.
Publié à 50 centimes.

56. — Catalogue des livres composant la bibliothêque de M. Emile Coupy, ancien professeur de mathématiques au prytanée militaire de la Flèche (Sarthe), avec une préface de M. Lorédan Larchey. La vente aura lieu au Mans, place des Jacobins, n° 1 bis, salle des ventes mobilières, le... 1879 et jours suivants, à 7 heures du soir, par le ministère de M. O. Moussoir, commissaire-priseur au Mans, 12, rue du Crucifix, assisté de M. Pellechat, libraire au Mans, 1bis, rue Saint-Jacques. *La Flèche, imprimerie et lithographie Besnier-Jourdain, 1879.*

57. — Les grands hommes de la France. Industriels, par A. Rouxel, Mosmann et L. Larchey. Avec 4 portraits. Richard Lenoir. — Jacquard. — Oberkampf. — Philippe de Girard. — Dollfus et Kœchlin. *Paris, P. Ducrocq, libraire-éditeur, 55, rue de Seine, 55,* 1879. In-8. Couv. imp.

Ouvrage faisant partie de la collection « Les grands hommes de la France », commencée, en 1872, par l'éditeur Ducrocq,

Chargé, par celui-ci de recruter des collaborateurs, Lorédan Larchey s'était adjoint MM. A. Rouxel et Mossmann.

Le premier article, *Richard Lenoir,* est signé « Lorédan Larchey ». (Pp. 15 à 117).

L'édition parut sous deux formats : 2200 exempl. in-8 au prix de 4 fr., et 2200 exempl. in-12 au prix de 3 fr.

Quatre portraits gravés hors texte.

58. — Dictionnaire des noms contenant la recherche étymo. logique des formes anciennes de 20,200 noms relevés sur les annuaires de Paris, par Lorédan Larchey, bibliothécaire à l'Arsenal. *Paris, aux frais de l'auteur.* (Imp. Berger-Levrault et Cie), 1880, in-12, couv. imp.

2 ff. (faux-titre et titre) ; et XXIV pp. (« Ce qu'on pensait de notre sujet » ; « Aux chercheurs » ; « Ouvrages consultés » ; « Abréviations ») ; et 511 pp.

Tirage à 1650 exempl., publiés à 7 fr.

Il a été, en outre, tiré sur papier de Hollande cent exemplaires numérotés et signés par l'auteur, à 12 fr.

Dans une lettre à l'*Intermédiaire des Chercheurs* du 10 février 1902. L. Larchey annonce une nouvelle édition de cet ouvrage, préparée depuis vingt-deux ans, et devant contenir quatre-vingt mille noms, au moins. Le manuscrit de cet important travail a été, après la mort de l'auteur, déposé à la bibliothèque de l'Arsenal.

59. — Almanach des noms contenant l'explication de 2.800 noms, par Lorédan Larchey. *Paris, chez Strauss, libraire-éditeur, 5, rue du Croissant.* (Typ. Tolmer et Cie), 1881, in-16, couv. imp.

78 pp., y compris l' « Explication des numéros et des lettres qui suivent chaque nom », le titre et 1 f. blanc.

On lit, en tête de la couverture : « Pour se rendre compte des lettres et des chiffres qui suivent l'explication de chaque nom, déplier et garder sous les yeux le tableau explicatif joint à la dernière page de la couverture. »

La première page se déplie de même ; on y lit : « Pour faire rechercher le sens d'un nom dans les almanachs suivants, il suffira de détacher ce bulletin et de l'adresser *franco* à M. Strauss, 5, rue du Croissant, Paris.

Texte sur deux colonnes.

Tirage à 3000 exempl.

Publié à 50 centimes.

60. — Instruction générale relative au service des Bibliothèques universitaires. *Société anonyme d'imprimerie et librairie administratives et des chemins de fer, Paul Dupont, directeur, 41, rue Jean-Jacques Rousseau, 41.* (Imp. Paul Dupont). 1880. In-8.

La couverture imprimée sert de titre.

39 pp., y compris le titre, et 1 p. n. ch.

Tirage à part des pp. 21 à 57 de la plaquette intitulée *Documents relatifs aux Bibliothèqnes universitaires ou des facultés, suivis de l'Instruction générale concernant le service de ces Bibliothèques.* (Paris, Jules Delalain).

Cette *Instruction*, qui porte la date du 4 mai 1878, a été réimprimée : 1° Dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :* Nouvelle série, t. XXIII, année 1880. PP. 288 à 325 ; 2° Dans le *Recueil des lois, décrets, ordonnances.* etc., *concernant les Bibliothèques publiques*, p. 117.

Nous avons trouvé, dans les papiers de L. Larchey, l'épreuve (en seconde) d'une autre édition (in-4), épreuve sortant des presses de l'Imprimerie nationale, portant la date du 29 décembre 1877, couverte de corrections de la main de l'auteur, et accompagnée d'un mot d'envoi de M. Armand du Mesnil, directeur de l'Enseignement supérieur. Elle comprend une trentaine de pages, dont une table alphabétique des matières.

Nous n'avons pu, malgré nos recherches à la Bibliothèque Nationale, aux Bibliothèques pédagogique, de la Sorbonne et du ministère de l'Instruction publique, trouver un exemplaire de cette édition, qui n'est, d'ailleurs, point mentionnée dans le *Journal de la Librairie.*

61. — Le baron Brisse. (A. Quantin, imp.). *S. l. n. d.*, (1882), in-4.

1 f. n. ch., (faux-titre) ; 18 pp., y compris le titre encadré et orné, et 1 f. blanc.

L'article est signé XXX.

On lit à la page 3 : « La présente notice, publiée par *le Livre*, dans sa livraison du 10 février 1882, est tirée à part à 50 exemplaires numérotés. »

Papier vergé teinté.

Photographie du baron Brisse.

62. — Histoire du gentil seigneur de Bayard, composée par le Loyal serviteur. Édition rapprochée du français moderne, avec une introduction, des notes et des éclaircissements par Lorédan Larchey. Ouvrage contenant 8 plan-

ches, 3 titres et une carte en chromolithographie, un portrait en photo-gravure, 34 grandes compositions et portraits tirés en noir et 187 gravures intercalées dans le texte. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79.* (Imp. Émile Martinet), MDCCCLXXXII (1882), gr. in-8. Couverture imprimée rouge et noir.

2 ff., faux-titre (au v°, noms des artistes ayant collaboré à l'ouvrage) ; titre rouge et noir ; XVI pp. comprenant l'introduction, le titre, le fac-similé du titre de l'édition originale du Loyal serviteur, le prologue de l'auteur ; et 540 pp.

Portrait de Bayard, d'après le dessin original de la Bibliothèque de Grenoble. Ce portrait est protégé par un papier fin, portant une légende imprimée.

11 planches et une carte en chromo-lithographie hors texte. Les gravures en noir, à pleine page, sont comprises dans la pagination.

Publié à 15 fr. Il a été tiré, en outre, des exempl. sur papier Whatmann, à 60 fr.

63. — Journal de marche du sergent Fricasse, de la 127e demi-brigade, 1792-1802, avec les uniformes des armées de Sambre-et-Meuse et Rhin-et-Moselle, fac-similés dessinés par P. Sellier, d'après les gravures allemandes du temps, publié pour la première fois par Lorédan Larchey, d'après le manuscrit original. *Paris, aux frais de l'éditeur.* (Imp. Mouillot) 1882. In-12. Couv. illustrée.

XVI pp., (faux-titre, titre, introduction) ; 228 pp. ; 24 ff. n. ch., (2 planches tirées sur papier teinté ; les deux dernières repliées).

Édition tirée à 1100 exempl. et publiée à 5 fr.

Sur la couverture illustrée figurent deux soldats d'infanterie. On lit au-dessus : « Mémoires patriotiques » et au-dessous « Journal de marche du sergent Fricasse. »

(A suivre) P. Cottin.

LES ADENET

DITS AUSSI « MAILLET »

Imprimeurs, Libraires et Relieurs, à Troyes, à Lyon

à Paris et à Sens

HENRI-CHARLES HUGUIER

Imprimeur à Troyes et à Paris

(Suite)

La principale occupation de Jean Adenet était d'imprimer des Almanachs. En 1701, semble-t-il, il avait passé avec le libraire Lesclapart, de Paris, un contrat par lequel il s'engageait à lui en fournir une certaine quantité et à l'époque propice pour la vente de ces petits livres éphémères. En même temps, il avait obtenu du lieutenant général de police de Troyes l'autorisation d'imprimer ces Almanachs.

Voici cette autorisation ; elle existe à la Bibliothèque de Reims, dans le fonds Deullin, qui renferme un petit dossier concernant le procès dont nous allons parler, survenu à ce sujet entre Adenet et ses confrères troyens,

d'une part, et Jacques Oudot, imprimeur à Troyes, d'autre part.

11 aoust
1701

pour l'imp
ression de
l'année 1702

A Monsieur, Monsieur le Lieutenant général de police de la ville et fauxbourgs de Troyes.

Supplie humblement Jean Adnet, Me imprimeur, marchand libraire à Troyes, y demeurant, disant qu'il a nouvellement .....?..... coppyes d'allemanach composez par Claude Ternet, François Commelet, Nostradamus, Mathieu Laensbert et autres, ensemble des predictions diceux, lesquels il souhaitteroit imprimer, vendre et débitter, ce quil ne peut sans vostre permission ; pourquoi il a recours à vous pour lui estre pourveu.....................
.........(*Manque une partie de la pièce*).........
.... composez par lesd. autheurs et leurs predictions aussy par eux composez et autres, et ferez bien.

CORRARD.

Permis d'imprimer, vendre et débiter.

A Troyes, ce 11 août 1701.

GUILLAUME DE CHAVAUDON.

(Ms. in-4, r° et v°.)

Dans le même temps, Jacques Oudot sollicitait et obtenait, de son côté, pour une durée de quatre années, le privilège d'imprimer un *Almanach historial.* Muni de ce privilège, il en étendit l'effet, paraît-il, à tous les autres almanachs qu'il éditait et s'en servit pour empêcher que d'autres que lui, à Troyes, en publient. C'est du moins ce qui résulte d'une supplique dans laquelle

Jean Adenet, directement atteint, expose ses griefs à une « Grandeur » de l'époque, apparemment au Garde des sceaux, qui délivrait les privilèges de librairie.

Jean Adnet l'un des libraire et imprimeur de la ville de Troyes, suplie t. h. V. G. qu'au procès qu'ils sont obligés de soutenir en votre tribunal contre Jacques Oudot, soy disant aussy libraire et imprimeur de lad. ville, au sujet du privilège pour un Almanach historial qu'il a surpris de la R. de V. G., qu'il s'est donné la liberté d'ettendre sur tous les almanachs en général des différends auteurs dont lesd. libraires sont en possession de temps immémorial, le supliant ayant fait un traité il y a plus d'un an avec le s[r] Lesclapart, marchand libraire à Paris, pour luy fournir un grand nombre d'almanachs, il lui en auroit envoyé une balle, que led. Oudot a fait saisir quoiqu'ils fussent imprimés longtemps avant l'obtention de son prétendu privilège, suivant la permission d'usage des lieux...... examen qui en a esté fait il ne fut rien trouvé contre les bonnes mœurs et en a empesché la délivrance par ses téméraires contestations, qui ont duré jusques à présent. Cette marchandise n'estant plus de saison, le débi. ne s'en faisant que depuis novembre jusqu'au commencemt de janvier, la main levée en seroit inutile; led. Oudot estant la seule cause de cette perte aussy bien que de tous ceux qu'il avoit fait imprimer pour satisfaire à l'ex[on] dud. traité, qui sont resté chez luy et qu'il n'a pas eu la liberté d'envoyer ny débiter et qu'il y a 4 mois qu'il est aux pieds de V. G. pour obtenir des domages intérests, ce qui luy fait tort de plus de 1.000 l. Cela l'oblige à recourir à la justice et autorité de V. G. pour le tirer de la misère où cette pours[e] a réduit sa famille, tant par la saisie et perte de ses marchandises que par la dépense qu'il a esté obligé de faire, et il continuera ses prières pour la santé et prospérité de V. G.

(Brouillon ms., Bibl. de Reims, fonds Deullin.)

Par malheur, Jean Adenet et ses co-poursuivants, — car Pierre Garnier, Pierre Bourgoing et Jacques Febvre, membres de la communauté des imprimeurs-libraires, s'étaient joints à lui, — avaient contre eux le fait accompli. La saisie opérée sur l'envoi d'almanachs avait

empêché là vente de ceux-ci, et il était fort douteux que la victime obtienne d'en être désintéressée. De plus, alors que le défendeur était fortuné, l'argent manquait aux demandeurs ; cette pénurie influa beaucoup sur les phases du procès. Me Le Poupet, procureur de la communauté à Paris, et chargé par elle de poursuivre l'instance en compagnie de Jean Adenet, qui semble, lui, avoir introduit une action latérale à celle de ses confrères, ne cache pas dans ses lettres qu'il faudra beaucoup d'argent pour suivre Oudot dans le labyrinthe de la chicane. En voici deux fort intéressantes :

Monsieur Jacques Febvre, marchand libraire, inprimeur, Troyes.

MONSIEUR,

Hier au soir, Jacques Oudot, vostre partie, me fit signiffier un acte contenant comme le sieur Debon advocat se constituoit pour luy et offroit d'occuper sur la reqte insérée en l'arrest que j'ay obtenu pour vous et vos consors, en luy donnant touttefois coppie lisible dud. arrest, celle que vous luy avez faict signiffier estant si mal escrite que l'on n'y cognoist rien ; et ainsy il est besoin que vous m'envoyez incessamment ledict arrest et les pièces que vous avez. Il y a un de vos consors qui avoit envoyé un ballot d'almanachs au clerc de la communauté des libraires, que la belle sœur de vostre partie a faict saisir ès mains du scindic. On m'estoit venu trouver pour aller au bureau, mais comme je n'ay point votre arrest pour monstrer qu'il y a une demande en rapport du privilège et que je n'aurois pù rendre raison de rien, je n'y ay pas esté. Led. clerc me... qu'il alloit escrire qu'on envoyast les pièces et led. arrest affin de demander des deffenses aud. Oudot, votre partie, de continuer l'impression et le debit dud. almanach, et que le ballot soit rendu, et permis à votre communauté d'imprimer et débiter led. almanach, usans du dep... Je n'ay entendu parler de rien, sur...

led. acte de présentation du jour d'hier. Voilà tout ce que je vous puis dire et suis, Monsieur,

Votre très humble serviteur.

SAINCT AUBIN LE POUPET,
Rue de la Calandre.

A Paris, 16 novembre 1702.

A Monsieur, Monsieur Jacques Febvre, Me imprimeur libraire, à Troyes.

MESSIEURS,

Depuis la réception de la vostre du 26 du mois passé, nous avons continué, Monsieur Adenet et moy, à poursuivre le jugement de vostre affaire par forclusion contre Jacques Oudot, et elle l'eust esté n'estoit qu'il a donné sa requeste de response et deffenses contre laquelle j'ay dressé celle de réplique dont M. Adenet vous envoye coppie, affin que vous la voyez. Je la feray mettre au net et la feray signiffier; je travaille à faire vostre production, pour moy je croy... affaire est bonne; led. Oudot ne la veult pas faire juger disant que c'est à vous autres à le faire, et luy à continuer à débiter ses almanachs.

Il faudra produire au greffe, payer les droicts du produict et du controolle avec ceux du scere et consigner 60 l.; alors que vostre partie aura produict, il conviendra retirer sa production pour la contredire et puis faire travailler à l'extraict. Tout cela coustera tout au moings deux cens ou deux cens vingt-cinq livres, sans y comprendre les dix escus blancs que vous avez envoyez, et il fault faire diligence d'amasser ces deniers-là et les envoyer. C'est un grand malheur pour vostre partie de n'avoir point d'acte de réception et prestation de serment, et assurément que cela est seul capable de luy faire perdre sa cause. Je n'oubliray rien en votre affaire. Il est besoing d'une personne pour la poursuivre, si ce n'est pas led. sieur Adenet, il en fault un autre, et se cotizer pour sa subsistance; si vous gagnez votre cause, comme je le croy, et qu'il y ayt adjudication de despens, le voyage et le séjour de trois mois sera aloué.

Ledict sieur Adenet avoit demandé la main levée de sa balle d'almanachs; mais on n'a pas voulu y faire droict, luy ayant esté dict que l'on jugera le tout ensemble. C'est à vous autres, Messieurs, à vous déterminer s'il demeurera ou si vous envoierez quelqu'un. Quoy qu'il en soit, il dict que la main levée de sa balle d'almanachs ne se jugeant qu'avec le principal, il ne prétend pas demeurer pour cela, à moings que l'on ne contribue à sa despence d'une vingtaine de sol par jour; si l'on a des despens, vous y trouverez du bon. Voilà ce que je vous puis dire sur ce sujet, en atendant vostre response.

Je suis, Messieurs, votre très humble serviteur.

SAINCT AUBIN LE POUPET.

A Paris, ce XIIII décembre 1702.

Ces missives intéressées seront bien complétées et éclairées par la suivante, adressée par Jean Adenet à l'un de ses parents, membre de la communauté corporative, mais que nous n'avons pu déterminer.

On y sent notre pauvre artisan provincial, fatigué de son long et inutile séjour à Paris, lassé par des remises successives, incertain du temps à passer encore loin de chez lui, pour un résultat qu'il pressent défavorable, tout au moins aléatoire, et de plus voyant chaque jour diminuer ses ressources.

de Paris, ce 28e décembre 1[702]

MON COUSIN,

Pour réponse à l'honneur de la vôtre, par laquelle vous me marqué de parler à mon frère François Adenet touchant l'argent que lui doit Jacques Oudot, je lui ai fait voir votre lettre hier au soir en soupant avec lui, et l'ai prié de nous vouloir prester l'argent que led. Oudot lui doit, qu'on lui en feroit une rente à notre comté; il m'a fait réponse qu'il étoit dans le dessein d'aller à Troyes pour y vendre tout ce qu'il a et retirer son argent, et comme notre affaire est presente il dit qu'il ne pouroit pas l'avoir si tôt, quand bien même il envoyeroit une procuration au frère (?) Petit, ledit Oudot

auroit toujours du tems pour le payer; c'est pourquoi je ne vois pas qu'il y ait aparense pour cela; il faut songer aultrement. Je découvert l'auteur (?) de Mr Oudot, c'est Mr de Laquaille, Mtre imprimeur de Paris, qui travaille par compagnon à Paris (1). Voilà la réponse de Mr le [Poupet?] touchant notre affaire ; vous voyez ce qu'il vous marque. Si nous avions eu de l'argent j'aurois mis le sac entre les mains du secraitaire demain matin, mais faites diligences à en envoyer affin que vous trouviez tout prest quand vous arriverez à Paris. Vous direz s'il vous plait à ma femme que je ne pourez pas retourner que cela ne soit fini, attendu que L'Esclapart ne voudra plus de mes almanach vu que la vente se passe, et il faudra que je les vende moimême, et espère avoir mes despent et dommages et intérest de mon retard de mes marchandises. Voyez M. Prat (2), que je le saluë. Ne dites rien au sieur Bourgouin (3), suivant que M. le Poupet vous le marque et que Mr Jean Oudot ne voye point cet endroit, car il pouroit bien l'avertir, j'espère vous voir au plutôt, car je m'ennuies bien à Paris, et suis mon Cousin.

Votre très humble serviteur,

JEAN ADNET.

Nous ne savons au juste comment se termina cette affaire. La dernière en date des pièces conservées à Reims est la suivante, écrite en 1703, énumérant divers documents relatifs au procès et dont copie avait été fournie, le 22 janvier, par Adenet à l'avocat de son concurrent. Elle est incomplète au commencement, par suite de déchirures.

(1) Jean (II) de la Caille, mort en 1723, auteur de l'*Histoire de l'Imprimerie et de la librairie*, 1689. — On trouve à Troyes, le 28 avril 1727, l'inhumation de la veuve d'un Jean La Caille, âgée de 65 ans ; Charles, Edme et P. La Caille signent l'acte comme témoins (Saint-Jean).

(2) Fiacre Prat, son prédécesseur et son créancier.

(3) Pierre Bourgoing, imprimeur-libraire, 1678-1740...

[Je]an Adenet
libraire
a baillé coppie
advocat et conseil de
ot soy disans aussy Imp...
Troyes des pièces qui
[la] première, du six octobre 1667, [est] un arrest du Conseil d'estat et la com^{on} sur iceluy deuement scellée en forme de règlement pour l'impression (?). A la deux et dernière est l'almanach historial de la présente année 1703, imprimé à Troyes, sous le tiltre de la dame de Beauregard par led^{t} Jacques Oudot, et se vend à Paris chez la veufve Nicolas Oudot, belle-sœur dudict Jacques Oudot; au fol. 19 verso duquel et suivant est un libelle diffamatoire contre les personnes de l'un et l'autre sexe, et au fol. 27 verso est l'acte d'aprobation (?) dud. almanach donné par le sieur Bouchard, examinateur, le 25 juillet dernier, et ensuite le privilège acordé au grand sceau audict Jacques Oudot, pour l'impression dud. almanach, le 30 dud. mois de juillet, et a pour satisfaire à l'ordonnance du Conseil estant au bas de la req^{te} desd. imprimeurs et du 19 de ce mois, portant réception desd. pièces.

JEAN ADNET,

LE POUPET.

Il semble cependant que ce soit aux efforts des poursuivants que fut dû un « Arrêt du 26 février 1703, qui déclare Oudot déchu de son privilège du 30 juillet 1702, attendu l'abus qu'il en a fait en mettant dans plusieurs exemplaires d'almanachs, des choses différentes et non comprises dans l'exemplaire sur lequel le privilège a été accordé » (*Code de la Librairie*, de Saugrain, p. 381) ; mais la saison de vente était passée et Adenet, auquel main levée de saisie fut donnée en mars, ne put tirer aucun parti de sa marchandise vieillié.

Une demande en revendication, intentée contre Oudot, ne fut pas suivie par les demandeurs, et selon une

note qui accompagne le dossier de la Bibliothèque de Reims, les signataires de la lettre écrite pour en arrêter l'effet furent G. Briden, Pierre Garnier, Debarry, Pierre Bourgoing et Jean Adenet lui-même.

D'un fragment, seul conservé, de la page 5 d'un mémoire en réponse aux moyens de défense présentés par Oudot, on peut encore extraire ce passage où les adversaires luttent d'arguties juridiques :

Dernier moyen. — Que le défendeur n'a nommé aucuns auteurs, ce qui influë, dit-on, une nullité dans le Privilège qu'il a obtenu, et prouve une surprise manifeste dans l'obtention de ce privilège.

Réponse. — Si le défendeur n'a pas nommé d'auteur de son almanach, c'est qu'il n'a pû fixer un auteur certain, ceux qui ont de la réputation peuvent mourir pendant les quatre années de son privilège, il peut en paroître de nouveaux...

Adenet n'obtint donc pas de la justice parisienne les dommages et intérêts, frais et dépens sur lesquels il comptait pour l'indemniser de ses pertes. Il dut emprunter ; son prêteur fut sans doute ce même Fiacre Prat qui lui avait cédé son imprimerie et qu'il fait saluer si respectueusement dans sa lettre du 28 décembre 1702. Quand Prat mourut, à la fin de 1703, dans le logis de Jean Adenet, celui-ci lui devait 1.300 livres. Mais telle était la « misère des temps » que le créancier, dans son testament du 11 octobre, émet le désir que son débiteur ne soit pas inquiété pendant cinq ans ; et le 29 mai 1708, les héritiers de Prat lui accordent un nouveau délai de quatre années.

La gêne dura longtemps chez notre artisan. En 1712, il reliait pour la maison Oudot et était, de plus, débiteur de ce même Jacques Oudot dont les agissements avaient amené sa ruine : billet du 20 août 1712, 80 livres ; billets des 22 août 1712 et 1er mai 1718, 170 livres. Lors

de l'inventaire dressé le 18 juin 1722, chez les Oudot, Adenet figure aux « dettes douteuses et réputées perdues », bien qu'il reliât pour la maison.

En 1714, Jean Adenet loua à un étranger le droit qu'il avait d'exploiter une imprimerie. Les conditions dans lesquelles il le fit sont fort intéressantes ; elles constituent un curieux chapitre de l'histoire professionnelle locale et même générale.

Un certain HENRI-CHARLES HUGUIER, petit-fils de Charles Huguier, ancien avocat au siège présidial de Meaux, et fils de Charles Huguier, imprimeur-libraire et bourgeois de Paris, et de Claude Gibert, avait été inscrit à la communauté parisienne, pour parvenir à la maîtrise, le 8 février 1707 ; mais comme le nombre des places était déjà limité, il dut travailler comme compagnon en attendant qu'il lui soit possible de s'établir. Plusieurs années passèrent de la sorte. Las de végéter chez les autres, le jeune artisan se décida à chercher fortune en province. Il vint à Troyes en 1713, semble-t-il, et y épousa, le 3 février 1714 (Saint-Jean), Anne Colleron, veuve d'Edme (I) Prévost, imprimeur et libraire, éditeur à Troyes d'une reproduction de la *Gazette* de Renaudot, et décédé en 1707. Le 20 février, il obtenait de la communauté des imprimeurs-libraires un consentement à sa réception comme libraire, et le 22 il prêtait serment en cette qualité devant les juges de police.

Mais là ne se bornait pas son ambition. Il voulait être imprimeur. Pour y parvenir, il usa d'un double moyen : son mariage le mettait en possession d'une imprimerie, comportant trois presses ; mais comme, aux termes des arrêts limitatifs de 1700 et 1704, l'atelier d'une veuve devait être fermé dans le cas où elle se remarierait, il avait loué le 29 janvier 1714 le privilège d'imprimeur de notre Jean (IV) Adenet, pour dix ans, à raison de 100 livres par an.

Le traité passé entre eux portait qu'Adenet travaillerait dans la maison à raison de 6 livres par semaine et que les impressions continueraieut à porter son nom tant que son associé ne serait pas reçu libraire.

La discorde ne tarda pas à naître de cette situation irrégulière ; la même année, ils étaient en procès au sujet : 1° du paiement des ouvrages de l'apprenti d'Adenet ; 2° de l'impression de la *Gazette*, pour laquelle Adenet soutenait qu'elle devait être imprimée sous son nom et sous celui de Huguier, comme il avait été convenu, tandis qu'Huguier ne voulait la signer que comme éditeur ; 3° de la possession de la clef de l'imprimerie, dans laquelle Adenet prétendait pouvoir aller à toute heure, même les dimanches et jours de fêtes.

Bientôt surgirent des questions plus graves. La communauté des imprimeurs prit ombrage de l'établissement d'Huguier. Elle s'assembla pour en délibérer le 30 juin 1714. Les suppôts présents, au nombre de huit, donnèrent à leurs procureurs, Étienne Collet et Pierre Michelin, les pouvoirs nécessaires pour déposer une requête d'intervention tendant : 1° à la déclaration en nullité du traité conclu entre Adenet et Huguier, comme contraire à l'art. 64 du règlement de 1686, qui défend aux imprimeurs de prêter leur nom et conséquemment de louer leur privilège ; 2° à défendre à Huguier, ainsi qu'à tous autres libraires, d'avoir chez eux des presses et des caractères, à peine de confiscation et de 3.000 livres d'amende. La requête fut formée le 4 juillet suivant.

Sans se laisser intimider par cette hostilité, Huguier sollicita du Conseil un arrêt préparatoire pour être reçu imprimeur ; il l'obtint le 27 août 1714 (1) et le fit signifier le 22 septembre suivant à la communauté. Celle-ci s'as-

(1) Bibl. nat., ms. f. français 22126, in-4° de 3 p.

sembla le surlendemain. Mais cette fois l'unanimité du 30 juin ne se retrouva pas : quatre des assistants seulement déclarèrent s'opposer à la réception de Huguier et chargèrent leurs procureurs de comparaître sur ladite assignation ; Febvre père et fils optèrent pour la réception, et Bouillerot père, qui cependant avait été « le principal arboutant » de la précédente assemblée, conclut également pour la réception, ainsi que son fils, après avoir demandé vingt-quatre heures pour réfléchir et prendre conseil (1).

Cette désertion de la cause commune ne fit pas perdre courage aux deux procureurs (2), qui avaient encore la majorité et se sentaient appuyés par les règlements et par l'autorité qu'ils tenaient de leur charge.

(A suivre.) LOUIS MORIN.

(1) Bibl. de Troyes, liasse ms. 2815.
(2) C'étaient alors Pierre Michelin et Pierre Bourgoing.

ÉDITIONS ORIGINALES

ET

ÉDITIONS PRIMITIVES

M. Henri Monod, bibliophile fervent et distingué, a bien voulu m'adresser la lettre suivante que je m'empresse de mettre sous les yeux des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* :

« Mon cher Directeur,

« De tout temps, les éditions originales des œuvres importantes ont éte appréciées par les bibliophiles. Ce n'est pas manie de collectionneur. L'histoire et la critique littéraire ont intérêt à connaître la première forme d'une œuvre qui a conquis les suffrages des hommes. Aussi s'informent-elles avec un soin méticuleux des changements apportés au texte, d'édition à édition, et combien grande est leur satisfaction lorsqu'elles peuvent consulter le manuscrit lui-même, y saisir l'éclosion de l'idée, relever les corrections ultérieures !

« Mais tenir en mains le manuscrit n'est donné qu'au petit nombre, et rarement. Depuis quelque temps les amateurs recherchent curieusement les premières impressions des œuvres de valeur dans les journaux, les revues, les recueils. Ces recherches amènent souvent des découvertes qui paient largement l'enquêteur de sa peine.

« N'est-ce pas chose amusante de relever dans la *Revue des Deux Mondes* les suppressions que, pour être admis dans ce milieu où l'on s'excusait par une note d'imprimer ses vers,

a consenties la farouche indépendance d'un Baudelaire? Voyez la *Revue* du 1er juin 1855, et comparez avec l'édition originale des *Fleurs du mal*. Il est très intéressant, non seulement de constater que deux strophes, d'un ton trop vif, ont été remplacées par des points, mais encore de noter les modifications qu'apporta plus tard à son texte le grand artiste. Dans le premier de ces deux vers célèbres *(Mœsta et errabunda)* :

> Quel démon a doté la mer — rauque chanteuse
> Qu'accompagne l'immense orgue des vents grondeurs...

« Baudelaire avait écrit d'abord, comme en témoigne la *Revue* : *rude* chanteuse. Heureux changement ! Il a bien fait aussi de remplacer, dans la méme pièce, les *pots de vin* par des *brocs de vin*. Et il y a nombre d'autres corrections, et dans les vers, et dans les titres des pièces.

« Est-il indifférent de savoir que le vers de Barbier, si souvent cité pour l'impression de mépris qne donne le mot *c'est* placé à l'hémistiche :

> Passez ! Le peuple, c'est la fille de taverne...

a été d'abord écrit, assez platement :

> Le peuple, c'est *enfin* la fille de taverne...

(*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1831, *l'Idole*) ?

« Musset, insouciant, ne corrigeait pas, même quand il avait promis de corriger. Le numéro de la *Revue* où parut Rolla (15 août 1833), contenait (p. 471) une note signée de lui où il s'engageait à modifier ce vers :

> Son nom était Marie, et non pas Marion,

« ce vers appartenant, disait-il, « à peu de chose près à un drame représenté à l'Odéon et à la Porte Saint-Martin. » C'est en ces termes qu'il parlait de la *Marion Delorme* de Victor Hugo. Mais jamais la modification ne fut faite. Non plus que Musset ne s'avisa de donner une rime au douzième vers de la seconde partie du même poëme de Rolla après que Sainte-Beuve eût signalé cette lacune. Il lui arrivait même d'oublier une de ses œuvres dans un recueil, comme il

fit pour le proverbe : *Faire sans dire*, qui parut en 1837 dans le 2e volume du *Dodecaton*, et y dormit jusqu'à ce que, dix ans après la mort de l'auteur, Charpentier le retrouva et l'imprima dans les *Mélanges de littérature et de critique*, sans indiquer d'ailleurs où il l'avait pris.

« Renan revoyait ses articles avant de les réunir en volumes, et les corrigeait soigneusement. Il y a des remarques curieuses à faire sur ces corrections.

« Mais en voilà assez pour montrer l'intérêt que présentent ces premières impressions. Reste une question : par quel terme convient-il de les désigner ?

« Sans doute il serait exact, en fait, de les appeler éditions originales, mais on risquerait ainsi de bouleverser, sans profit appréciable, les habitudes prises. Il faut, semble-t-il, garder ce nom *d'édition originale* pour la première apparition de l'ouvrage en librairie, ou plutôt en volume. Mais ne pourrait-on pas donner à la *première impression* d'une œuvre, non en volume séparé, mais dans un recueil ou un périodique, le nom *d'édition primitive ?* Si cela était entendu entre bibliophiles et entre libraires, et votre autorité pourrait beaucoup pour que ce résultat fût obtenu, on s'épargnerait désormais, dans la description de ces premières impressions, bien des périphrases.

« Croyez, mon cher Directeur, à mes sentiments très distingués et dévoués.

« HENRI MONOD. »

La question que soulève M. Henri Monod mérite assurément d'être examinée avec la plus grande attention. Aussi suis-je bien persuadé que la motion de notre érudit confrère ne manquera pas d'être goûtée des bibliophiles, des libraires et des lettrés. Je la soumets à leur appréciation et je me ferai un plaisir de publier ici les communications qui me seraient adressées à ce sujet et me paraîtraient devoir présenter assez d'intérêt pour amener cette entente définitive entre bibliophiles et libraires, désirée par mon honorable correspondant.

G. V.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— A. de RIQUER. Ex-libris [*Londres, Williams et Norgate*] 1903, in-4.

Les collectionneurs d'ex libris deviennent chaque jour de plus en plus nombreux et je crois bien que M. le docteur Ludovic Bouland, fondateur et président de la " Société des collectionneurs français d'ex libris ", a fortement contribué, par son incessante activité, à développer le goût de ce genre de collection soit en France soit à l'étranger. Les Anglais et les Allemands ont, comme nous, créé des revues spéciales. Aujourd'hui, c'est d'Espagne — vià London — que nous arrive ce très curieux recueil des ex-libris de M. A. de Riquer, mis en vente par les excellents éditeurs anglais, MM. Williams et Norgate.

Le volume, très joliment présenté dans le goût moderne, contient 63 ex libris, montés selon la bonne règle, tous dessinés, quelques-uns même gravés par M. A. de Riquer. C'est M. M. Utrillo qui s'est chargé de présenter l'artiste au public dans une fort intéressante préface, précédée d'une lettre de M. A. de Riquer à un collectionneur émérite d'ex libris, M. le comte K. E. Leiningen-Westerburg.

« Alexandre de Riquer, écrit M. Utrillo, en mettant en valeur l'ex-libris espagnol, a fait quelque chose de plus qu'introduire dans son pays cet art de raffiné; l'ex libris collectionné aujourd'hui dans tous les pays, est l'avant-coureur de la valeur intellectuelle de la contrée de laquelle il procède. Et il suffit de passer en revue les ex libris du présent volume, pour remarquer d'emblée, la diversité des goûts cultivés par les bibliophiles espagnols... » et plus loin: « Ce beau volume formé par les premiers ex libris dessinés par Alexandre de Riquer, démontre l'étroite alliance entre la valeur artistique de l'œuvre et l'intérêt secondaire suggéré par les ornements, par l'idée dessinée, celle renfermée dans les quelques paroles de l'inscription,

même par les procédés de reproduction, détails de très grande importance qui doivent éveiller dans l'esprit de celui qui les admire, une image un peu vague, cela va sans dire, et de la bibliothèque et de son fondateur ».

J'ai dit que le recueil, publié par MM. Williams et Norgate, contenait soixante-trois planches d'ex libris; on comprendra qu'il soit difficile de les décrire une à une; mais il en est qui, selon moi, méritent de retenir particulièrement l'attention, tels les ex libris exécutés pour MM. Émili Gabot, Alexandre M. Pons, Eudalt Thomas, Léonor Miquel, J. Pin y Soler, F. Soler, Marquina, Luis M. Febrer, W. Porter-Truesdell, comte de Leiningen-Westerburg, Dr Rudolf Neumann, Raymond Casellas, Victor Oliva, Planduira, etc.

L'imagination vive de l'artiste apparaît dans chacune des pièces qu'il a dessinées ; je n'ai cité que quelques-unes de ses planches, exécutées par des procédés divers, mais il est bien évident que, pour apprécier plus justement la valeur de tel ou tel ex libris, il conviendrait de connaître la nature de la bibliothèque pour laquelle il a été créé ainsi que la profession, la situation ou le caractère de son possesseur. C'est là, un élément qui me fait défaut ; mais, malgré cette lacune, il est incontestable que le recueil des ex libris de M. A. de Riquer, artiste, collectionneur et bibliophile, est des plus intéressants tant par la variété des sujets traités que par le sentiment artistisque bien personnel qui s'en dégage. Les « Ex libris espagnols » tirés à 300 exemplaires, ont leur place marquée dans la bibliothèque de tout amateur d'ex libris : ajoutons qu'il a été mis en vente dix exemplaires montés sur papier spécial, signés et coloriés par l'auteur; et enfin, je reproduis ici, pour terminer, les renseignements techniques suivants dont l'indication figure à l'avant-dernière page de l'ouvrage : « Les ex-libris contenus dans ce volume ont été gravés et imprimés par J. Thomas de Barcelone. Les gravures en taille douce exécutées par A. de Riquer proviennent des presses de J. Furno, de Barcelone et Gieseche et Devrient de Leipzig ».

GEORGES VICAIRE.

— Les Filigranes avec la crosse de Bâle, par Paul HEITZ. Avec 75 planches. *Strasbourg, J.-H. Ed. Heitz (Heitz et Mündel)*, 1904, in-4 de 18 pp.

M. Paul Heitz continue la série de ses excellentes études sur les filigranes des papiers. En 1903 (pp. 342-344), j'ai signalé aux lecteurs du *Bulletin* ses deux fascicules relatifs aux filigranes des papiers

contenus dans les archives de la ville de Strasbourg et dans les incunables strasbourgeois de la Bibliothèque de Strasbourg. Le troisième fascicule, annoncé comme terminant cette très intéressante publication, vient de paraître.

Le « Baselstab » (crosse de Bâle, bâton de Bâle, harpon de Bâle, lys de Bâle, écu de Bâle) ne fut employé que dans le deuxième quart du XVIe siècle ; le papier à crosse, nous dit M. P. Heitz, obtint la même faveur que celui qui, avant cette époque, portait la tête de bœuf avec la baguette et le couronnement en forme de T ; on en fit beaucoup usage dans les greffes et dans les maisons de commerce. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, ce papier constituait une marchandise fort recherchée, mais déjà la crosse de Bâle, employée comme filigrane, avait cessé d'indiquer une origine bâloise. M. Heitz nous apprend, en effet, que de nombreuses fabriques d'Alsace, du pays de Bade et de Lorraine produisaient de ces papiers à la crosse et il ajoute qu'il ne serait pas exact d'identifier l'histoire du papier à la crosse de Bâle avec l'histoire de la fabrication du papier dans cette ville.

L'auteur esquisse alors l'historique de la papeterie bâloise dont l'origine remonterait à l'année 1446 environ ; après avoir cité, pièces à l'appui, les noms des premiers fabricants, M. Heitz constate que la plus ancienne crosse bâloise fait son apparition en 1530, alors qu'après l'expulsion des Galliziani en 1521, Jerg Durr, beau-frère de ces illustres papetiers, avait pris la direction de leur établissement. Vers le dernier tiers du siècle, l'industrie du papier à Bâle traverse une crise passagère ; des usines s'établissent à Bade, à Fribourg, à Colmar, à Thann, à Montbéliard, ailleurs encore, qui lui font concurrence ; mais les papetiers de Bâle ne tardèrent pas à reconquérir leurs anciennes positions et le papier bâlois à crosse devint une des marques les plus recherchées sur le marché.

Cet historique rapide une fois tracé, M. Paul Heitz passe à l'examen des filigranes qui font l'objet de son troisième fascicule et donne une explication détaillée des planches accompagnant son texte. Je ne puis, en terminant, que répéter ce que j'avais dit dans le compte-rendu précédent, à savoir que, grâce aux consciencieuses et patientes recherches de l'érudit Strasbourgeois, tous ceux qui s'attachent à l'histoire des manuscrits ont désormais entre les mains un outil précieux.

G. V.

CHRONIQUE

Bibliothèque de la Sorbonne. — Par arrêté du 29 décembre 1904, M. Félix Chambon, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université de Paris, a été nommé bibliothécaire à la même Bibliothèque, et M. L. Barrau-Dihigo, attaché, a été nommé sous-bibliothécaire.

Exposition universelle de Saint-Louis. — Parmi les récompenses décernées par le jury international aux industries du Livre, nous relèverons les suivantes : *Grands prix :* MM. L. Carteret et Cie, Henri Laurens, libraires-éditeurs, Léon Gruel, Émile Mercier, relieurs d'art, F. Champenois et Cie, imprimeurs-lithographes, Ch. Tuleu, directeur de la Fonderie de caractères Deberny et Cie, Charles Wittmann, imprimeur en taille-douce, et le Cercle de la Librairie. *Médailles d'or :* MM. François Ferroud, H. Floury, François Ducloz, libraires-éditeurs ; Chambolle-Duru, Lortie, Petrus Ruban, relieurs, et la Société des Cent bibliophiles, présidée par M. Rodrigues. *Médailles d'argent* : MM. A. Rouquette, libraire-éditeur ; René Kieffer, relieur. *Médaille de bronze :* M. Digues.

Longepierre. — Nous n'avons pas à faire le compte-rendu de la remarquable étude sur Longepierre publiée ici-même par M. le baron Roger Portalis ; mais nos lecteurs apprendront, sans doute, avec plaisir que ce travail si documenté, si plein d'intérêt pour tous les bibliophiles, vient de paraître à la librairie Henri Leclerc en un élégant volume dont nous indiquons, sous une autre rubrique, le tirage et le prix. Il nous est toutefois permis de signaler que ce livre contient un très beau portrait de Longepierre, reproduit en héliogravure par Dujardin d'après la peinture de François de Troy, conservée dans la collection de Mme M. Sassoon, de Londres, ainsi qu'un fac-simile de l'écriture du célèbre bibliophile. Nous devons également mentionner le charmant avant-propos de M. Stéphen Liégeard ; le gracieux poète bourguignon rend au « talent si fin, si délicat de l'écrivain très documenté, du bibliophile émérite à qui les friands de savantes recherches élégamment présentées doivent le régal de lectures exquises » un hommage des plus mérités et auquel nous sommes heureux de nous associer.

Les Rupelmonde à Versailles. — Tel est le titre du livre que vient de publier, à la librairie Perrin et Cie, M. le comte Charles de Villermont. Ce livre, nous dit l'auteur, est né d'une historiette de Saint-Simon, si romanesque que l'envie lui est venue d'en examiner la vérité et il ajoute que ses recherches l'ont convaincu « de la fausseté des allégations du noble duc ». Mais il s'est retrouvé en face d'une famille qu'il lui a semblé intéressant de faire revivre, la famille des Rupelmonde. Les Rupelmonde sont venus de Belgique à Versailles, à la suite de l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne ; c'est la seule famille belge qui ait suivi la fortune des Bourbons. Les deux comtes, tués jeunes à l'ennemi, ont été des officiers de valeur ; des deux dames, l'une a tenu sa place sous la Régence parmi les femmes d'esprit et à succès, l'autre a laissé le souvenir d'une sainte.

L'ouvrage de M. le comte Charles de Villermont est d'une fort agréable lecture. Voici les titres des XIII chapitres dont il est composé : 1° *Les Lens de Recourt des Licques.* 2° *Les d'Alègre.* 3° *Un grand mariage sous Louis XIV.* 4° *M. et Mme de Rupelmonde d'Alègre.* 5° *A la cour et à la guerre.* 6° *Le Veuvage.* 7° *Le Voyage avec Voltaire.* 8° *Dame du palais.* 9° *Yves de Rupelmonde et Chrétienne de Grammont.* 10° *Rupelmonde à l'armée du Rhin.* 11° *La Campague de Bavière et la mort d'Yves de Rupelmonde.* 12. *Les dernières années de Cour.* 13° *Le Carmel*, et *Epilogue.* L'auteur de ce travail consciencieux a placé en tête une liste des ouvrages consultés ; il a puisé des renseignements dans différentes archives publiques ou privées et notamment dans celles du château de Wissekercke, ancienne possession des Rupelmonde et qui appartient aujourd'hui à M. le vicomte Vilain XIIII.

Un émule de Brillat-Savarin. — Bien que la gastronomie et la bibliophilie fassent d'ordinaire assez bon ménage, on pourrait s'étonner de trouver dans cette revue le compte-rendu d'un livre de cuisine. Si nous signalons aujourd'hui un traité de ce genre à l'attention de nos lecteurs, c'est que *L'Art du bien manger*, de M. Edmond Richardin, offre une particularité curieuse. Présenté par M. André Theuriet, de l'Académie française, ce volume de plus de 900 pages, est divisé en deux parties ; de la seconde consacrée aux recettes culinaires de professionnels, nous ne ferons que simple mention. Mais ce n'est pas un mince régal que de trouver, dans la première, des recettes dues à la plume d'écrivains en renom ; citer tous ces auteurs, cuisiniers d'un jour, serait sans doute un peu long et force nous est de restreindre cette énumération. Voici d'abord des croquis gastronomiques de M. Fulbert-Dumonteil ; puis viennent les recettes des *Grives à la polonaise*, par A. Dumas, de la *Gelinotte rotie*, par André Theuriet, du *Clafoutis*, par Jules Claretie, du *Couscouss*, par Paul et Victor Margueritte, de l'*Ortolan en cercueil*, par René Maizeroy, du

Gâteau de chocolat, par Gyp, du *Pudding aux pruneaux*, par Coquelin Cadet, des *Tartelettes amandines*, par Edmond Rostand, du *Potage aux nids d'hirondelles*, par Charles Vapereau, de la *Gigue marinée* par Raoul de Saint-Arroman, des *Rillettes d'oie*, par J. K. Huysmans et du *Gras double vieux Lyon* par un Gone du Gourguillon, lequel « gone » ne serait autre qu'un membre du ministère défunt. M. Edmond Richardin a fourni lui-même plusieurs recettes. Brillat-Savarin est représenté dans ce volume curieux, publié par la librairie Nilsson (Per Lamm, succr), par une vingtaine de ses aphorismes les plus célèbres, ilustrés par Robida. Ajoutons qu'il a été tiré de cet ouvrage gastronomique, cinq exemplaires sur papier de Chine non mis dans le commerce.

Les Théâtres Clandestins. — Tel est le titre du nouveau livre que MM. G. Capon et R. Yve-Plessis viennent de publier à la librairie Plessis (in-8 de 284 pp.). Cet ouvrage historique, rempli d'anecdotes curieuses et de détails piquants, porte comme titre général : *Paris galant au dix-huitième siècle*; les deux auteurs ne se sont pas bornés à écrire l'histoire des théâtres clandestins, ils ont aussi, chemin faisant, publié les textes de comédies qui s'y jouaient. Leur livre, qui est en même temps une utile contribution à l'histoire de Paris et à celle du théâtre, comprend 12 chapîtres : 1° Les théâtres privés au dix-huitième siècle. 2° Les artistes amateurs. 3° La littérature dramatique clandestine, 4° Le théâtre portatif de la reine. 5° Un prince comédien. 6° La comédie chez le comte de Clermont. 7° Le théâtre d'amour. 8° Chez Mme de Rochefort. 9° Les demoiselles de Verrières. 10° Les trois temples de Terpsichore. 11° Comédie chez les Comédiens et 12° Quelques autres théâtres privés.

MM. G. Capon et R. Yve-Plessis se sont renseignés aux meilleures sources pour la documentation de leur livre, d'une lecture fort attrayante, et qui fournit nombre de détails ignorés ou tout au moins peu connus; ils ont, en outre, eu la bonne idée d'orner leur texte des huit planches suivantes : *Une actrice de société. — La parade. — Portrait de Charles Collé. — Portrait de Delisle de Sales. — Scène de la « Petite Maison ». — Théâtre de Mademoiselle Guimard. — Scène des « Deux biscuits », Scène de « l'Honnête criminel »*. L'ouvrage, très soigné au point de vue de la typographie, est tiré à 530 exemplaires dont 10 sur papier du Japon et 20 sur papier de Hollande.

Vente d'autographes. — Le jeudi 26 janvier, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à 3 heures, vente de lettres autographes ou pièces de Charles-Quint, Pierre le Grand, Marie-Antoinette, Louis XVI, Victoria, Nicolas II. Jacques Amyot, Voiture, Conrart, Fléchier, H. de Balzac, Hugo, Musset, Pasteur, etc.. etc. *(M. Noël Charavay, expert)*.

Vente de livres. — Du 16 au 23 janvier, à la salle Silvestre, à 8 heures du soir, vente de la bibliothèque de feu M. le comte Léon

Lavedan, directeur du *Correspondant*. Deuxième partie. Géographie, histoire ancienne et moderne. *(MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts).*

— Les 24 et 25 janvier, à la salle Silvestre, à 8 heures du soir, vente de la bibliothèque de feu M. le comte de Caussade, conservateur à la Bibliothèque Mazarine. Belles-lettres, histoire, grandes collections. *(MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts).*

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie. Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721), par le baron Roger PORTALIS, de la Société des Bibliophiles françois. Avant-propos par M. Stéphen Liégeard. [Avec un portrait de Longepierre et un fac-similé d'autographe]. *Paris, Henri Leclerc*, in-8.

Tire à 150 ex. sur pet. pap. de Hollande, dont 100 seulement mis dans le commerce (15 fr.) ; et à 30 ex. sur gr. pap. de Hollande, dont 20 seulement sont mis dans le commerce (25 fr.)

— Nouelz nouvaulx de ce présent an mil cinq cens et douze, dont en y a plusieurs notez à deux parties, dont l'une n'est que le plain chant, composez par maistre François BRIAND, maistre des escolles de Sainct-Benoist en la cité du Mans. Publiés par Henri Chardon, ancien élève de l'école des Chartes, maire de Marolles-les-Braux, ancien conseillcr général de la Sarthe, officier d'Académie, lauréat de l'Institut. *Paris, H. Champion ; Le Mans, A. de Saint-Denis*, in-8.

Tiré à 110 exemplaires.

— Essai de catalogue descriptif des ex-libris et fers de reliure français anonymes et non héraldiques, par J.-C. WIGGISHOFF. *Paris, Henri Leclerc*, gr. in-8.

Tiré à 100 exemplaires. Extrait des *Archives de la Société des collectionneurs français d'ex-libris.*

— Report of the Librarian of Congress for the fiscal year ending june 30 1904. *Washington, Government printing office*, in-8.

— Subject list of works on the fine and graphic arts, [including photography] and art industries, in the Library of the patent office. *London, printed for this Majesty's stationery office*, in-12.

— First editions of the works of Nathaniel Hawthorne together with some manuscripts, letters and portraits, exhibited at the Grolier Club from december 8 to december 24 1904. *New-York, the Grolier Club*, in-12.

Publications de luxe

Chez L. Conquet (L. Carteret et Cie, successeurs) :

— Charles ASSELINEAU. — L'Enfer du Bibliophile. Six pointes sèches par Léon Lebègue. In-18.

Tiré à 50 ex. sur pap. du Japon, contenant les pointes sèches en 3 états : premier état, avant lettre et épreuves en couleurs (40 fr.) ; il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon et 200 ex. sur pap. velin non mis dans le commerce.

Publications diverses

— C. A. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. — Livre d'amour. Préface par Jules Troubat. *Paris, A. Durel*, in-8 et pet. in-8.

Tiré à 450 ex. de format pet. in-8, numérotés à la presse (1 à 450) sur pap. vélin d'Arches (25 fr.) ; à 50 ex. de format in-8, numérotés à la presse (I à L), texte réimposé sur pap. du Japon à la forme (60 fr.) ; plus quelques ex. destinés à être offerts.

— Dr Alfred GUILLOIS, élève de l'école du Service de Santé militaire. Étude médico-psychologique sur Olympe de Gouges. Considérations générales sur la mentalité des femmes pendant la Révolution française. *Lyon, A. Rey*, in-8.

— Maurice BARRÈS. — La Vierge assassinée. Avec une lettre-préface de l'auteur. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-16 (1 fr.).

Il a été tiré en outre, 12 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 12) ; 12 ex. sur pap. de Chine (nos 13 à 24) ; et 25 ex. sur pap. de Hollande (nos 25 à 49).

— De Hegel aux cantines du nord. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-16 (1 fr.)

Même tirage de luxe que pour le précédent ouvrage.

— Jules BERTAUT. — Les Célébrités d'aujourd'hui. — Marcel Prévost. Biographie précédée d'un portrait-frontispice, illustrée de divers dessins et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie, ornements typographiques d'Orazi. *Paris, Sansot et Cie* in-18 (1 fr.).

Il a été tiré en outre 5 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 5) ; et 12 ex. sur pap. de Hollande (nos 6 à 17).

— Henri CORBEL. — Au bois enchanté [poésies]. *Bibliothèque de Neuilly-Revue, Neuilly-sur-Seine*, in-18.

Tiré à 125 ex. sur pap. de Hollande numérotés et signés par l'auteur.

— Philéas LEBESGUE. — L'Au-delà des grammaires. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

— Charles MERKI. — La Reine Margot et la fin des Valois (1553-1615) d'après les mémoires et les documents. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

FLANERIES BIBLIOGRAPHIQUES

(Suite) (1)

IV

QUÉRARD ET SES CONTINUATEURS

Nous avons parlé dans nos précédentes causeries des deux monuments bibliographiques les plus considérables et les plus utiles que l'on puisse citer. Ils seront le guide le plus sûr du collectionneur et serviront de base aux premières recherches du travailleur. M'attirerai-je encore le reproche *d'irréligion* si je répète que ces guides sont tout à fait insuffisants? Le fait est cependant certain : la *Bibliothèque historique de la France* — vous vous rappelez sa date — ne saurait rien nous fournir pour les publications de la fin du XVIIIe siècle, et le *Manuel du libraire*, malgré sa *Table méthodique* à laquelle on doit souvent recourir, est déjà fort arriérée. Le temps marche vite : il faut le suivre du même train. Notre amateur, après s'être assuré la possession de ces deux instruments de travail qu'il devra considérer comme indispensables, ne manquera pas d'y joindre les douze volumes de *La France littéraire* et les six volumes de *La Littérature française contemporaine*. Ces deux répertoires ne lui serviront à rien s'il a besoin de savoir quel ouvrage a été écrit sur tel sujet, mais lui fourniront de précieuses indications dans le cas où, étant donné un nom d'auteur, il

(1) Voir le *Bulletin du bibliophile*, janvier 1904, p. 1.

voudra connaitre l'énumération des œuvres du dit auteur.

La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIIIe et XIXe siècles. Ouvrage dans lequel on a inséré, afin d'en former une bibliographie nationale complète, l'indication 1o des réimpressions des ouvrages français de tous les âges; 2o des diverses traductions en notre langue de tous les auteurs étrangers, anciens et modernes; 3o celle des réimpressions faites en France des ouvrages originaux de ces mêmes auteurs étrangers, pendant cette époque. Par J.-M. Quérard. *Paris*, *Firmin-Didot,* 1827-1839. 10 vol. in-8o (1).

Je dis: dix volumes, car les deux autres, tout en constituant un supplément important, ne font pas absolument partie intégrante de l'ouvrage. Il est bon, pourtant de n'en pas négliger l'acquisition. Le tome XI (*Paris,*

(1) Quérard avait publié en 1826 une première livraison sous le titre de *Bibliographie moderne de la France contenant la nomenclature par ordre alphabétique des noms d'auteurs des ouvrages de science, de littérature et d'histoire en toutes langues, publiés en France, ainsi que des ouvrages français imprimés à l'étranger depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à ce jour; accompagnée de notices nécrologiques et de notes bibliographiques...* (Paris, J.-M. Quérard, éditeur, place Saint-André des Arts, 26; Dondey-Dupré père et fils, imp. libr., 1826, in-8o, xx-288 p.) — Bibliothèque nationale, Q. 5776.

Ayant reçu des observations et des améliorations à son sujet, il n'hésita pas à la réimprimer, et la 1re livraison de *La France littéraire* fut offerte gratuitement en 1827 aux souscripteurs qui avaient reçu la livraison publiée en 1826. Cf. *Bibliographie de la France,* 1825, no 428; 1826, no 864; 1827, no 5548.

l'éditeur, rue Mazarine, 27) est daté : 1854-57. En sous-titre il porte cette mention : « Tome onzième. Corrections. Additions. Auteurs pseudonymes et anonymes dévoilés. Tome premier ». Le tome XII porte celle-ci : « Tome douzième. Dix-neuvième siècle. Tome deuxième » et les dates : 1859-64. Nous en reparlerons ; ces deux volumes méritent d'être étudiés à loisir, mais, conçus sans plan bien arrêté, assez diffus, renfermant des indications de valeur fort inégale, ils ne peuvent être consultés avec fruit qu'après une étude approfondie, et cette étude, pour le moment, nous détournerait de notre chemin. Ils ne sont pas communs.

Rien, dans le *Discours préliminaire* placé en tête de *La France littéraire*, ne donne à croire que Quérard ait eu la pensée d'y joindre un répertoire méthodique analogue à celui dont est accompagné le *Manuel* de Brunet. C'était cependant son intention, ainsi que cela résulte du *prospectus* qu'il lança en 1825 (*Bibliographie de la France*, 1825, n° 428), mais il ne la réalisa jamais. C'est très regrettable. La période *bibliographiée* par Quérard s'étendant à plus d'un siécle et demi, une telle table eût rendu des services importants. Nous verrons que, par bonheur, il est possible, au moyen de travaux plus modernes, de suppléer à son absence.

Ne cherchez donc dans la *France littéraire*, que l'indication d'ouvrages ayant paru entre 1700 et le milieu du XIXe siècle (environ 1825-1835, suivant la date de ses volumes). Sur ce point, le plan du bibliographe est assez défini. Il y a plus d'inégalités de rédaction au point de vue des proportions respectives de chaque article. Je ne fais que le constater ; je ne critique pas, car il faut tenir compte de la masse énorme de renseignements qui étaient à classer, et de la qualité défectueuse des travaux antérieurs, où Quérard avait à puiser, de ci, de là, ces

renseignements qu'il a, en somme, pour notre plus grande utilité, très heureusement accumulés.

Pour certains auteurs qui se trouvaient être ses propres contemporains, Quérard a, naturellement, utilisé le moyen d'information directe, et plus d'un article de cette catégorie est particulièrement intéressant dans la *France littéraire*. Ces articles sautent aux yeux du lecteur, car ils sont nombreux ; malheureusement, le bibliographe ne pouvait tout voir, tout décrire *de visu* et trop souvent rencontre-t-on des descriptions insuffisantes ou même erronées. Tantôt (article P.-A. Alletz, tom. I, p. 39), il cite un ouvrage qui n'a jamais existé : « Le Géographe parisien, ou le conducteur chronologique et historique des rues de Paris, 1769, 2 vol. in-18 » (1), tantôt (article consacré au marquis de Bonnay, tome I, p. 405), il est absolument incomplet, ou bien il ne cite que deux éditions du pamphlet intitulé *La prise des Annonciades*, alors qu'il en existe au moins sept (2). Je vous assure que je n'ai pas eu besoin d'une loupe pour apercevoir les fautes de celui qui pouvait prétendre au titre de *chef des bibliographes français*, aussi bien n'est-ce pas pour attaquer sa mémoire ni diminuer son œuvre que je parle de lui, c'est pour rendre hommage au courage qu'il eut de mener à bien un pareil travail. S'il avait besoin de défenseurs, et s'il n'en restait qu'un...

..... Je serais celui-là.

(1). Il y a là quelque confusion avec *Le Géographe parisien, ou le conducteur chronologique et historique des rues de Paris* (Paris, Valleyre, 1769, 2 vol. in-8°) que Quérard lui même (tome V, p. 233), cite sous le nom d'un certain Lesage, écrivain inconnu sur lequel personne n'a de renseignements. Qui sait si cette citation du *Géographe parisien* à l'article *Alletz*, ne serait pas, au lieu d'une erreur, l'indication d'une très bonne piste pour la découverte de cet anonyme ?

(2) Voir le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs*, t. XV (1903), col. 932,

Et notez que ce courageux pionnier de la bibliographie moderne, travaillait à une époque bien moins favorisée que la nôtre. Les communications de ville à ville, de pays à pays, étaient loin d'être fréquentes et faciles ; les bibliothèques publiques étaient, certes, à la disposition des travailleurs, mais dans quelles conditions ! Absence de catalogues imprimés, interdiction de consulter les répertoires manuscrits, tout concourait à décourager les chercheurs. Les temps sont bien changés, convenons-en, et nous ne pouvons que difficilement nous faire une idée des difficultés que les bibliographes d'alors rencontraient dans leurs travaux. Aussi, ce que j'ai dit pour Brunet, je ne saurais trop le répéter pour Quérard : si ses erreurs et ses omissions sont nombreuses, les renseignements exacts et utiles qu'il nous a laissés le sont bien d'avantage ; pardonnons-lui celles-là en faveur de ceux-ci. Et puis n'est-ce pas aussi, quelquefois, un grand tort que vouloir trop bien faire ? L'énorme monument qu'il a édifié, l'aurait-il terminé, le posséderions-nous si, sans même tomber dans la minutie, il avait voulu étudier les détails, ainsi que peut et doit le faire l'auteur d'une bibliographie spéciale et limitée ?

Non, il ne fallait pas s'attarder aux détails, et Quérard a bien fait de nous donner son œuvre telle quelle, avec ses imperfections heureusement compensées par ses avantages et ses qualités... Si j'insiste autant sur la défense du célèbre bibliographe, c'est que je suis encore sous la facheuse impression d'une assez vive polémique que j'eue récemment à son sujet avec un de nos excellents confrères en bibliographie moderne. Ce censeur sévère ne se plaignait-il pas avec amertume de ce que Quérard l'avait mal renseigné sur la date véritable d'une édition originale de certain ouvrage célèbre ? — « Quérard s'est trompé me répétait-il à chaque

instant, dans notre conversation ; cet ouvrage est de 1826 et non pas de 1825. Quérard s'est trompé ; il n'a pas vu, il n'a pas pu voir l'exemplaire qu'il a décrit... C'est inconcevable... » Etc.

— Mais, mon cher Confrère, calmez votre courroux. Vous vous occupez d'un auteur, vous étudiez un seul article; vous concentrez vos recherches sur un seul point, tandis que le maître que vous dénigrez a dispersé les siennes sur des centaines, des milliers de noms. S'il vous a une seule fois induit en erreur — une seule fois, c'est vous qui le dites —, vous ne dites pas combien de fois il vous a guidé sur la bonne piste, vous ne manifestez pas la moindre reconnaissance pour les précieuses indications qu'il vous fournit chaque jour. Avec le poëte, je vous le dis, en vérité :

Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis...

Non, ces taches très rares ne me choquent pas et les *lapsus* qu'il a laissé échapper ne sont pas faits pour infirmer la confiance avec laquelle j'interroge *La France littéraire* quand j'ai besoin d'elle. Et qui donc, à part quelques travailleurs novices qui cachent leur inexpérience sous une vaine assurance, qui donc niera encore encore l'utilité du livre de Quérard ? Certains articles ont bien *vieilli*, me direz-vous ? Oui, je sais bien que c'est là un mot à la mode, mais n'en abusez pas. Il est certain que si j'ai à rechercher quelque menu détail sur une œuvre de Voltaire, par exemple, c'est à un spécialiste que je m'adresserai et la *Bibliographie* de G. Bengesco me le fournira, mais combien me sera-t-il plus aisé de recourir à l'article *Voltaire* de *La France littéraire*, où je trouverai une vue d'ensemble, une syn-

thèse excellente grâce à laquelle je me retrouverai plus aisément dans le dédale des œuvres complètes du grand écrivain.

Et cependant, cet article *Voltaire*... Tenez, je vais être franc, l'avez-vous jamais lu attentivement ? Eh bien, il contient, dès les premières lignes, la bévue la plus drôle — elle est trop drôle pour être grave — qu'un bibliographe ait laissé tomber de sa plume. C'est dans le tome X, 2e colonne de la page 276 : « Par décret de la Convention des 8 et 30 mai 1791, son corps fut apporté à Paris... » La Convention en 1791 ? Excellent Quérard, paix à votre âme, mais vons avez eu là une fameuse distraction !

Je ne sais si Quérard s'est jamais aperçu de son erreur, mais je ne pense pas qu'il eut fait un *carton* pour cela.

Les *cartons* n'abondent pas, du reste, dans *La France littéraire*. Je n'en connais qu'un. C'est celui qui fut fait pour l'article relatif à Alexandre-Charles Rousselin de Saint-Albin (tome VIII, p. 241). Quérard nous a donné lui-même l'histoire de ce carton (*Supercheries littéraires*, 2e édition, t. III, col. 497 et suiv.) ; il avait reçu sur ce personnage (1773-1847) des renseignements faux et passionnés qui portaient atteinte à son honneur et à sa considération. Il considéra comme une obligation de conscience — le bibliographe n'eut peut-être pas toujours autant de scrupules — de réparer l'erreur qu'il avait commise. L'article entier fut réimprimé mais cette réimpression nécessita tout un remaniement. La page 239 fut refaite et son texte fut resserré. Il en fut de même pour les pages 240-242, et la longueur de l'article contraignit l'imprimeur à insérer un feuillet supplémentaire dont le recto est chiffré 242 *bis* et le verso, 242 *ter*. De plus, l'article consacré à Hortensius de Saint-Albin (1805-1878) fut entièrement supprimé, de sorte que le renvoi, non rectifié, de la 2e colonne de la page 312 du même volume,

est sans objet. Il est à remarquer que cette lacune se trouve comblée dans les *Supercheries littéraires* (2e édition, t. III, col. 509-513).

Le tome VIII de *La France littéraire* était en circulation depuis un certain temps quand ce carton fut imprimé, et cependant dans tous les exemplaires que j'ai eu l'occasion de voir, la substitution des pages avait été faite. Je ne connais l'existence des mauvaises pages que dans deux exemplaires, en grand papier, dont l'un est dans une bibliothèque particulière, et l'autre à la Bibliothèque Nationale (Réserve Q. 504-513). Ce sont des raretés : « il n'a été tiré que 30 exemplaires sur papier grand raisin, qui ne sont pas destinés au commerce », nous dit l'exact Beuchot dans la *Bibliographie de la France* de 1827 (nº 6465), en enregistrant la première livraison de *La France littéraire*.

(A suivre). PAUL LACOMBE.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

« DES PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

VII

RAPPORTS DES MINIATURISTES ENTRE EUX
DESSINATEURS ET ENLUMINEURS

Que tous les bons dessinateurs aient été peintres, rien ne semble moins douteux ; mais il n'est pas aussi certain que tous les enlumineurs aient été capables de composer une scène. A coup sûr le peintre dessinait et appliquait les couleurs : peut-être l'enlumineur, lui, n'était-il souvent qu'un ouvrier d'art chargé de colorier, sans plus, les dessins du peintre. Beaucoup d'artistes, en tout cas, sont qualifiés *peintres et enlumineurs*. D'autre part, on voit fréquemment des peintres confier à des ouvriers spéciaux l'enluminure de livres dont ils ont reçu la commande. Il y a de nombreux exemples de ces colla-

borations (1); mais les manuscrits enluminés n'offrent pas toujours des signes permettant de discerner le travail du maître et le travail de l'aide. C'est dans les dessins au trait, les « portraits d'encre », comme on disait au temps de Charles VI (2), ou dans les dessins légèrement teintés, et non pas dans les miniatures où flamboient l'or et les couleurs vives, qu'apparait sans altération l'art précis, classique, j'allais dire antique, des maîtres peintres du moyen âge. Avant la seconde moitié du XIV[e] siècle ces dessins sont presque rares. Jusque-là le goût public s'accommodait mal des œuvres simples : il y fallait le clinquant des couleurs. Quelquefois cependant, pour sa propre satisfaction peut-être, un artiste supérieur faisait un tableau sobre et n'y laissait pas ajouter l'éclat des ors, des bleus et des rouges. J'en donne ici un spécimen *(fig. 23)* : c'est une saisissante représentation des trois morts et des trois vifs (3). Aucune main étrangère n'y a collaboré, et je n'hésite pas à voir là le travail d'un maître. Celui qui l'exécuta était évidemment capable de guider d'autres artistes et de leur fournir des esquisses.

Ces esquisses n'étaient point toutes dessinées sur les marges mêmes des manuscrits. Certaines peintures

(1) Je ne citerai que le suivant : « 5 juin 1447. A Bertholomieu de Clerc, peintre dudit seigneur [le roi René], le V[e] jour dudit moys, la somme de dix florins six gros en six escuz d'or neufz, pour certaines lettres d'or faictes par ung enlumineur d'Avignon en unes Heures dudit seigneur ». — « Juin 1447. A Bertholomieu, paintre, pour avoir fait enluminer les Heures du roy... » *(Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, publiés par A. Lecoy de La Marche, Paris, 1873, p. 173).

(2) Sur les « portraits d'encre », voir : *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1904, p. 147-148, et *Revue archéologique*, 1904, t. II, p. 21-22.

(3) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 3142, fol. 311 v°.



LES TROIS M

(Bibl. de l'Arse



Fig. 24

SAINT PIERRE ET SAINT PAU

CAUSANT ENSEMBLE

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 11

fol. 231).

borations (1); mais les manuscrits enluminés n'offrent pas toujours des signes permettant de discerner le travail du maître et le travail de l'aide. C'est dans les dessins au trait, les « portraits d'encre », comme on disait au temps de Charles VI (2), ou dans les dessins légèrement teintés, et non pas dans les miniatures où flamboient l'or et les couleurs vives, qu'apparaît sans altération l'art précis, classique, j'allais dire antique, des maîtres peintres du moyen âge. Avant la seconde moitié du XIVe siècle ces dessins sont presque rares. Jusque-là le goût public s'accommodait mal des œuvres simples : il y fallait le clinquant des couleurs. Quelquefois cependant, pour sa propre satisfaction peut-être, un artiste supérieur faisait un tableau sobre et n'y laissait pas ajouter l'éclat des ors, des bleus et des rouges. J'en donne ici un spécimen *(fig. 23)* : c'est une saisissante représentation des trois morts et des trois vifs (3). Aucune main étrangère n'y a collaboré, et je n'hésite pas à voir là le travail d'un maître. Celui qui l'exécuta était évidemment capable de guider d'autres artistes et de leur fournir des esquisses.

Ces esquisses n'étaient point toutes dessinées sur les marges mêmes des manuscrits. Certaines peintures

(1) Je ne citerai que le suivant : « 5 juin 1447. A Bertholomieu de Clerc, peintre dudit seigneur [le roi René], le Ve jour dudit moys, la somme de dix florins six gros en six escuz d'or neufz, pour certaines lettres d'or faictes par ung enlumineur d'Avignon en unes Heures dudit seigneur ». — « Juin 1447. A Bertholomieu, paintre, pour avoir fait enluminer les Heures du roy... » *(Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, publiés par A. Lecoy de La Marche, Paris, 1873, p. 173).

(2) Sur les « portraits d'encre », voir : *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1904, p. 147-148, et *Revue archéologique*, 1904, t. II, p. 21-22.

(3) Bibl. de l'Arsenal, ms. no 3142, fol. 311 vo.

exposées pendant des siècles à un frottement énergique ont eu leurs couleurs entièrement enlevées, et sur le parchemin apparaît aujourd'hui l'esquisse primitive. Dans ce cas, l'enlumineur a donc d'abord travaillé directement sur une esquisse, puis, après avoir appliqué les couleurs, il a dessiné sur ces couleurs séchées les divers contours des personnages et des objets, les détails du visage, les plis des vêtements. Des exemples de ce même procédé nous sont encore fournis par les manuscrits dont l'illustration n'a pas été achevée : ils sont très nombreux. On voit, aux endroits où devaient être faites les miniatures, des dessins, le plus souvent à l'encre, qui n'ont encore reçu aucune application de couleurs (1).

Dans d'autres miniatures, la couleur enlevée, il ne reste plus rien que le parchemin nu sans aucune trace de dessin. Il semble bien qu'en ce cas l'enlumineur n'a pu être guidé dans son travail que par un modèle placé sous ses yeux. Ce modèle a dû souvent être fait sur des feuilles séparées. D'ailleurs, la pensée de se servir de ce dernier procédé a dû si naturellement se présenter à l'esprit qu'on s'expliquerait difficilement qu'il n'ait pas été employé. Jusqu'à preuve du contraire, nous pouvons donc supposer que les auteurs des grandes miniatures à pleine page, qui sont de véritables tableaux, ont usé

(1) On peut signaler comme de bons spécimens de ces volumes inachevés dans lesquels l'esquisse était faite à la place que devait occuper la miniature : un fragment de la *Bible* glosée en français de Jean de Sy, du milieu du XIVe siècle (Bibl. nat., ms. fr. 15397, *Cat. des P. F., 2e partie, no 33)*, un *Livre des propriétés des choses* de Barthélemy l'Anglais, traduit en français par Jean Corbichon, de la seconde moitié du XVe siècle (Bibl. nat., ms. fr. 22532, *Cat. des P. F., 2e partie, no 148)*, et un exemplaire du *Livre du roi Modus et de la reine Ratio*, de la fin du XVe siècle (Bibl. de l'Arsenal, ms. no 5197).

de modèles dessinés sur des feuilles volantes (1) ou sur des carnets du genre de ceux que M. Julius von Schlosser a récemment signalés (2).

C'étaient là, en somme, de véritables cartons, comme ceux dont on s'est sans doute toujours servi pour les peintures à fresque, pour les tapisseries et pour les vitraux. En tout cas, il ne me semble pas douteux que ces modèles sur feuilles, ces cartons ont été en usage pour l'exécution des miniatures qui devaient être reproduites à très grand nombre, comme celles qui illustraient les livres d'Heures. J'ai pris au hasard trois de ces livres d'Heures manifestement sortis du même atelier (3). Toutes les peintures dont ils sont ornés (ce ne sont pas des chefs-d'œuvre) ont été copiées sur des modèles-types, modèles quelquefois différents mais toujours dessinés par le même maître. Deux peintures relatives à David méritent d'être remarquées. Dans l'un des livres d'Heures, le plus grand, l'enlumineur a reproduit en haut l'un des modèles qu'on lui avait donnés, Samuel sacrant David, et dans la miniature du bas il a placé David tuant Goliath (4). L'illustrateur du second manuscrit ayant un espace plus restreint à sa disposition, car le manuscrit est plus petit, s'est contenté de repro-

(1) L'usage des « patrons » ou « pourtraits », c'est-à-dire des modèles dessinés, a été certainement général au moyen âge. Dans la querelle qu'ils eurent à Poitiers, en 1398, avec un autre peintre nommé Jean de Hollande, querelle qui amena la mort de l'aide de ce dernier, Jacquemart de Hesdin et son beau-frère Jean Petit étaient accusés par leur confrère de lui avoir volé ses couleurs et ses « patrons ». Voir: P. Guérin, *Archives historiques du Poitou*, t. XXIV, p. 299.

(2) *Vademecum eines fahrenden Malergesellen*, dans *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, t. XXIII, fascicule 5 (Vienne, 1903), p. 314-326.

(3) Bibl. de l'Arsenal, mss. nos 414, 1176, 1181.

(4) Ms. no 1181, fol. 187.

duire la mort de Goliath, c'est-à-dire le plus petit modèle (1). Sauf quelques différences dans le fond du tableau, la scène est identique quant au dessin, les couleurs seules varient dans les deux miniatures. On ne peut pas dire que l'une a servi de modèle à l'autre ; elles ont été exécutées d'après un modèle unique.

Une autre miniature, dans deux de ces livres d'Heures, représente saint Pierre et saint Paul ; elle se trouve aux antiennes et oraisons des saints. Le modèle était sur deux feuilles : saint Pierre sur l'une, saint Paul sur l'autre, afin qu'on pût représenter chaque apôtre séparément quand il y avait lieu de le faire. Mais, prévoyant qu'on aurait à les réunir, le dessinateur les avait figurés dans une pose qui, en les plaçant d'un certain côté, permettait de leur donner l'aspect de deux personnes causant ensemble. Ici on devait les réunir. L'un des enlumineurs a bien placé correctement ses personnages qui sont tournés l'un vers l'autre (*fig. 24*) ; mais le second miniaturiste a, par inadvertance, changé de place ses modèles, si bien que saint Paul penche la tête comme pour parler, mais il tourne le dos à saint Pierre qui lui rend la pareille (*fig. 25*). Les méprises de ce genre sont nombreuses. Il y en a de plus répréhensibles, car les enlumineurs ne se sont pas toujours piqués d'être grands clercs.

Certains illustrateurs n'hésitent pas à recopier plusieurs fois un modèle dans le même volume à quelques pages de distance (2). Quelques-uns vont plus loin encore : ils reproduisent la même miniature à plusieurs

(1) Ms. n° 1176, fol. 76.

(2) Les premiers imprimeurs n'ont point rompu, on le sait, avec cette tradition. Il n'est pas rare de voir dans les incunables une gravure reparaître à des espaces rapprochés, quelquefois même, dans les volumes in-folio, à des pages se suivant immédiatement.

exemplaires dans la même page; mais dans ce cas les couleurs sont changées d'une peinture à l'autre (1).

Nous sommes naturellement portés à considérer presque toutes les miniatures de nos manuscrits comme des œuvres entièrement originales. Or, il est vraisemblable, au contraire, que bon nombre de ces petits tableaux ne sont que des travaux de seconde main, exécutés d'après des dessins dont la plupart sont aujourd'hui perdus. Ce que j'avance ici pourra peut-être causer quelque étonnement, car je crois bien que c'est la première fois que cette opinion est émise. Certes, on n'ignorait pas que les enlumineurs avaient copié volontiers des peintures antérieures ; mais je dois donner les raisons qui me font penser que bien des miniatures ont été faites à l'aide de modèles dessinés. En examinant minutieusement les illustrations de manuscrits du moyen âge, même des plus beaux, on n'est pas peu surpris de constater que certaines images y sont retournées. Cette anomalie est surtout visible quand l'artiste a représenté un personnage agissant : c'est souvent la main gauche qui joue le rôle de la droite, et réciproquement. On voit, par exemple, un scribe tenant le grattoir dans sa main droite, écrivant de la main gauche et traçant ses lettres de droite à gauche. Si l'on a bien pu par hasard figurer un scribe gaucher, il n'est vraiment pas possible d'admettre que ce scribe ait copié un livre de langue latine ou française en commençant ses lignes à droite : c'est pourtant le cas de certains copistes qu'on voit représentés dans les manuscrits. J'ai fait reproduire ici une miniature (*fig. 26*) qui sert de frontispice à un bel exemplaire du *Miroir historial* de Vincent

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 702 (XIVe siècle), fol. 290.



A gauche : SA

A droite : LA REINE

Disposit

de Beauvais, traduit par Jean du Vignay (1). Elle représente à gauche saint Louis et Vincent de Beauvais, à droite la reine Jeanne de Bourgogne et Jean du Vignay. M. Léopold Delisle, qui a savamment étudié ce volume (2), pense que c'est l'exemplaire même qui fut offert, en 1333, par le traducteur à Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe VI. Ce serait donc là un livre de grand luxe, destiné à la reine de France. Or, que voyons-nous sur le frontispice ? Des images retournées.

Il m'a semblé intéressant de donner ici la reproduction de la miniature telle qu'elle nous apparait dans le volume (*fig.* 26), et de mettre au-dessous, rétablis d'après la miniature, les modèles qui ont dû servir à l'enlumineur. Dans la miniature achevée, à gauche, Vincent de Beauvais reçoit de saint Louis l'ordre de composer ses *Miroirs*. Il a déjà écrit et s'apprête à continuer, mais dans quelle étrange position ! La main droite est levée, et c'est la gauche qui tient la plume sur le livre (3); l'encrier est placé aussi à gauche. Jamais écrivain n'a pu adopter une telle attitude. Qu'on retourne la miniature, et tout reprend sa place (*fig.* 27). Les huissiers d'armes brandissent, il est vrai, leur bâton de la main

(1) Ce frontispice est d'une main beaucoup plus habile que celles qui ont exécuté les autres miniatures du volume.

(2) *Gazette archéologique*, année 1886.

(3) L'instrument que Vincent de Beauvais a dans la main semble plutôt une plume qu'un grattoir. La même scène a été reproduite assez souvent. Dans le *Miroir historial* du roi Jean (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5080, fol. 1), Vincent de Beauvais tient à la vérité un grattoir; mais Jean du Vignay écrit, dans une position normale, avec une plume très soigneusement dessinée. Dans le *Miroir historial* de Louis, duc d'Orléans (Bibl. nat., ms. fr. 313, fol. 1), Vincent de Beauvais écrit avec une plume assez semblable à celle que nous voyons ici, et il tient le grattoir de la main gauche. Le frontispice du ms. fr. 312 de la Bibliothèque nationale nous montre un personnage suivant sur son livre avec un grattoir; mais le livre est posé sur un pupitre, non sur une planche à écrire, et il n'y a pas d'encrier.

gauche dans l'image rétablie ; mais le geste ainsi fait n'a rien de bien choquant.

Quoi qu'il en soit, l'anomalie est plus frappante encore dans le second compartiment de la miniature, qui nous montre Jean du Vignay traduisant, sur l'ordre de la reine Jeanne de Bourgogne, l'ouvrage de Vincent de Beauvais. Là, Jean du Vignay a mis à sa droite l'original latin et il transcrit sa traduction sur un livre placé à sa gauche, ce qui serait assez incommode. Sa main droite est posée sur le volume dans lequel il écrit, et c'est sa main gauche qui tient la plume. Bien plus, la page de droite est entièrement écrite et il n'a encore tracé que deux lignes de la page de gauche. Jamais, pas plus au moyen âge que de nos jours, les choses ne se sont passées ainsi : on a toujours écrit la page de gauche avant la page de droite, placé la main gauche sur son livre et tenu la plume de la main droite (1). Retournons l'image : tout rentre dans l'ordre et les positions redeviennent naturelles (*fig. 28*). Dans cette seconde miniature toutefois, l'encrier est figuré au bas de la planche à écrire et se trouverait à gauche dans l'image rectifiée ; mais il est certain que sur le modèle l'encrier n'était pas à cet endroit. Il est facile de constater qu'il a été ajouté après coup dans la miniature. La place ordinaire de l'encrier était le coin droit du haut de la planche à écrire : je l'y ai fait figurer sur le modèle reconstitué (*fig. 28*).

Les exemples de ces images retournées sont assez nombreux pour que notre défiance s'en trouve augmentée quand il s'agit d'attribuer à tel ou tel maître les

(1) Il y a dans le cours du volume d'autres scribes représentés, notamment aux fol. 17, 162, 304 v°; tous sont dans une position normale.

illustrations d'un livre. Qu'il ait composé les scènes des miniatures, qu'il en ait fourni les modèles, je n'y contredis point ; mais qu'il ait, dans tel volume que nous avons sous les yeux, dessiné lui-même et directement les sujets, qu'il y ait surtout de sa propre main appliqué les couleurs, c'est ce qu'il semble bien difficile, sinon d'admettre, au moins de prouver.

Maintenant, par quel procédé l'enlumineur de seconde main, l'opérateur, a-t-il retourné les images en les reportant sur le manuscrit qu'il devait illustrer ? On ne serait embarrassé que pour faire un choix parmi les hypothèses qui se présentent naturellement à l'esprit ; mais comme aucune d'elles, dans l'état de nos connaissances, ne pourrait être appuyée même d'un commencement de preuve, le mieux est de s'abstenir et d'attendre que d'autres documents viennent nous apporter là-dessus un peu de lumière. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que le dessinateur avait donné un positif et que l'enlumineur en a fait un négatif. Une telle négligence ne saurait causer beaucoup d'étonnement : on sait combien sont abondantes à certaines époques les gravures présentant le même défaut.

Les esquisses des marges (1), les dessins ou patrons faits sur feuilles volantes ou dans des carnets n'étaient pas les seuls modèles dont se servaient les enlumi-

(1) Ces esquisses des marges, si abondantes encore dans les manuscrits, peuvent parfois servir de témoins pour contrôler une provenance. Je citerai comme exemple deux miniatures aujourd'hui encadrées et conservées au musée du Louvre, auquel elles ont été données en 1885 par M. Jules Maciet (*Cat. des P. F., 1re partie, no 27*). Toutes deux ont été arrachées anciennement du manuscrit 5077 de l'Arsenal. L'une d'elles, qui représente l'embarquement de saint Louis pour la croisade, a été coupée au fol. 365 vo. Au bas de la page, dans le manuscrit, on aperçoit encore des traces de l'esquisse qui a servi de modèle à la miniature du Louvre.

neurs. Beaucoup se contentaient de copier les illustrations d'un autre manuscrit, quelquefois d'un manuscrit très ancien. M. Maurice Prou a signalé jadis (1) un curieux spécimen de ces copies faites après un long intervalle. Il s'agit de deux volumes contenant des privilèges royaux concédés à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs à Paris. L'un a été exécuté entre 1067 et 1079 : il renferme d'intéressants dessins au trait. Dans le second manuscrit, qui peut être daté de 1250 environ, se voient des peintures dont les scènes rappellent à tel point les dessins du XIe siècle qu'on doit supposer que ces dessins leur ont servi de modèle. Mais dans ce cas le miniaturiste a interprété plutôt que copié les scènes qu'il avait sous les yeux.

Il n'en est pas de même quand l'enlumineur reproduit une miniature contemporaine. Là, très souvent, il copie servilement le modèle, et il n'est pas toujours facile de discerner l'illustration originale de la réplique. On peut cependant établir la filiation quand l'une des miniatures a conservé son esquisse marginale. Dans un bel exemplaire des *Cas des nobles hommes et femmes* de Boccace (2), le miniaturiste a représenté Paul-Émile traînant derrière son char de triomphe le roi de Macédoine, Persée, et ses deux fils chargés de chaînes (3). Au bas de la page qui contient la miniature (4) se voit

(1) *Revue de l'art chrétien*, t. XXXIII (1890), p. 122-128.

(2) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5193.

(3) Le texte porte : « Emilius donques pour ceste victoire ordonna son triumphe ; et devant le cheriot du grant triumphe alèrent le roy Persa avec ses deux enfans, tous trois liez de chaynnes de fer comme chetifs prisonniers et doulans. » Dans la miniature, Persée et ses fils sont derrière le char et non devant, mais la faute n'en est pas à l'enlumineur : c'est à son maître, le dessinateur, que l'erreur est imputable, ainsi qu'on peut le voir en examinant l'esquisse de la figure 15.

(4) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5193, fol. 213.

l'esquisse qui a servi de modèle, esquisse ébauchée, à demi effacée, mais qui n'en indique pas moins l'allure générale de la scène. Vers la même époque, un autre enlumineur, d'un talent très médiocre, ayant à figurer le triomphe de Scipion l'Africain à sa rentrée dans Rome, ne se donna point la peine de composer ou de faire composer par son dessinateur une scène nouvelle : il copia délibérément la miniature que je viens de citer (1). Peut-être en a-t-il été fait d'autres copies, qu'on retrouverait en certains manuscrits du commencement du XVe siècle, mais la miniature pourvue de son esquisse *(fig. 15)* est bien le prototype de ces scènes de triomphe.

D'autres signes peuvent encore aider à distinguer les peintures primitives des répliques qui en ont été faites. Lorsque, par exemple, les rubriques des chapitres sont suivies de ces mots : « Hystoire plainne » ou « Hystoire simple » (2), comme cela se voit dans le *Miroir historial* du roi Jean (3), ou bien lorsqu'un scribe mal avisé a pris pour des rubriques et reproduit comme telles des notes pour l'enlumineur, il est très probable que les miniatures du manuscrit ne sont que des copies.

Toutefois il convient de faire à ce sujet certaines réserves. Des manuscrits originaux peuvent porter des rubriques qui ont été écrites à bon escient et qui étaient destinées à servir de guide pour les miniatures dont elles formaient ensuite les légendes. Un des plus curieux spécimens de ces légendes se trouve dans le manuscrit de *Dina et Calila*, traduit en latin par Raymond de Béziers

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5077, fol. 152.

(2) Les miniaturistes entendaient par *Histoires pleines* les miniatures qui occupaient toute la largeur d'une page, et par *Histoires simples* celles qui n'occupaient que la largeur d'une colonne.

(3) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5080.

pour être offert, en 1313, à Philippe le Bel (1). Au-dessus de chaque peinture, on lit, en lettres rouges, une description de la scène. En marge du fol. 96vo, le reviseur du manuscrit, peut-être l'auteur lui-même, a d'une fine écriture tracé ces mots : « Ista figura male est facta ». En effet, l'illustrateur s'est trompé : il n'a pas suivi l'indication de la légende. Ce livre de *Dina et Calila* présente encore une particularité intéressante. En tête du volume, plusieurs peintures ont été, au temps même de Philippe le Bel, exécutées sur des feuilles séparées et collées ensuite aux endroits laissés blancs pour cet usage; puis, quand elles ont été placées, les ornements accoutumés ont été dessinés et peints directement sur le parchemin de la page autour des miniatures. Ce procédé n'a jamais été très employé; mais au XIVe siècle il est tout à fait exceptionnel. Plus tard, vers la fin du XVe siècle, on rencontre des manuscrits qui sont entièrement illustrés à l'aide d'images faites sur des morceaux carrés de parchemin ou de papier (2). Dans ce cas, le scribe ne se contente pas d'expliquer longuement les sujets des miniatures, il indique encore l'ordre dans lequel il faut les ranger et la place que chacune d'elles doit occuper.

De ce qu'on connaît le manuscrit qui a servi de modèle au copiste, on ne devra pas toujours conclure que c'est ce même manuscrit qui fatalement a servi aussi à l'enlumineur : on constate, en effet, assez souvent que le texte du volume pris pour type est identique au texte du manuscrit copié et qu'il y a au contraire dissemblance absolue entre les miniatures des deux manus-

(1) Bibl. nat., ms. lat. 8504 (*Cat. des P. F., 2e partie, no 15*).

(2) Notamment le ms. de l'Arsenal no 2329, qui contient une copie de *l'Enseignement de vraye noblesse*.

crits. D'autres fois, certaines peintures ont été copiées sur celles du livre-type et de nouvelles « histoires » ont été ajoutées dans le volume nouveau. J'ai signalé naguère à la Société des Antiquaires de France (1) un manuscrit du XIII[e] siècle, orné de vingt-cinq peintures, qui porte des notes donnant des indications pour trois nouvelles miniatures à faire dans la copie. L'exemplaire qui est sorti de celui-ci doit donc vraisemblablement contenir vingt-cinq miniatures copiées sur celles du manuscrit original et trois qui sont de la composition d'un autre enlumineur.

Ce sont là évidemment des considérations bien subtiles. Il ne m'a pourtant pas semblé inutile de les exposer : elles nous montrent, en effet, avec quelle facilité les miniaturistes et en général les artistes du moyen âge ont usé, sans que jamais personne de leur temps ait songé à s'en étonner, de procédés que nous considèrerions aujourd'hui comme peu délicats et dignes de plagiaires.

Avant d'abandonner ce sujet, où il y aurait tant à dire encore sur les rapports des enlumineurs entre eux, je parlerai brièvement d'une question qui a soulevé quelques controverses. Les uns ont avancé que scribes et miniaturistes devaient être confondus, que c'était généralement la même main qui avait écrit le volume et qui l'avait illustré. D'autres ont soutenu qu'il y avait toujours distinction absolue entre les copistes et les enlumineurs, que, d'ailleurs, les uns et les autres appartenaient à des corporations différentes. Des deux côtés, il me semble, on n'a ni tout à fait tort, ni tout à fait raison. C'est affaire de temps et de lieu. Il est évident que Jean Pucelle, Jacquemart de Hesdin, les frères de Limbourg, Jean Fouquet, Bourdichon et bien d'autres

(1) Séance du 28 décembre 1904.

ont été exclusivement des peintres. Mais si l'on remonte très haut dans le moyen âge, on ne peut guère douter qu'il y ait eu dans les monastères des religieux également habiles à manier la plume et le pinceau. Plus tard il y eut encore, principalement dans les petites villes, des fabricants de livres, non sans talent, qui faisaient toutes les besognes et qui étaient à la fois copistes, dessinateurs, enlumineurs, relieurs et libraires. On voit quelquefois un de ces entrepreneurs déclarer dans l'explicit que c'est lui qui a écrit, enluminé et relié le volume qu'il termine. Au contraire, à une époque plus moderne, quand les spécialités se sont nettement divisées, il n'est pas rare qu'un assez grand nombre de personnes concourent à l'exécution d'un manuscrit enluminé (1).

Très fréquemment aussi les scribes se plaisent à orner de curieuses figures les parties supérieures et inférieures et même les hastes des lettres, ainsi que les mots mis en réclame au bas de la dernière page des cahiers. Quelques-uns y ajoutent des banderoles ou « rooles », qui méritent d'être examinés avec soin, car il arrive que le copiste-dessinateur y inscrit son nom. D'autres ne se contentent pas de tracer dans les marges les ornements que je viens de signaler, ils font encore œuvre d'enlumineur et colorient légèrement leurs dessins.

Les exemples de ces jeux de copistes ne sont pas

(1) Nous voyons, par exemple, cinq collaborateurs au moins travailler au manuscrit français 145 de la Bibliothèque nationale, qui fut offert, en 1517, à Louise de Savoie par la confrérie de Notre-Dame du Puy d'Amiens. Jacques des Béguines, prêtre, copie le volume; Guy Le Flameng, d'Amiens, y enlumine les grandes lettres; un autre amiénois, le peintre Jacques Platel dessine les illustrations. Le livre est alors expédié à Paris à un enlumineur, nommé Jean Pinchon, qu'on charge de colorier les dessins de Jacques Platel. Enfin, c'est encore un autre parisien, Pierre Favereux, qui relie le manuscrit.

rares; mais jadis on a été beaucoup trop loin en voulant, pour de nombreux manuscrits, identifier les scribes avec les enlumineurs. En 1857 encore, on pouvait imprimer dans un recueil sérieux qu'un copiste qui implore les prières du lecteur à la fin de son travail doit être aussi considéré comme l'enlumineur, quand le manuscrit renferme des miniatures. Si le scribe avait eu un collaborateur, pensait-on, il ne l'eût pas oublié dans ses recommandations aux âmes pieuses. C'est là sans doute un sentiment délicat, mais qui induirait certainement en erreur ceux qui en seraient trop pénétrés. En réalité, les copistes assez habiles pour composer et exécuter de véritables miniatures n'ont jamais été bien nombreux, du moins à partir de l'époque où l'illustration des manuscrits, étant devenue un art véritable, fut pratiquée surtout par des ouvriers laïques.

(*A suivre.*)

HENRY MARTIN.

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

---

64. — Journal de marche d'un volontaire de 1792, publié pour la première fois par Lorédan Larchey, d'après le manuscrit original déposé à la bibliothèque de l'Arsenal. *Paris, à la librairie, 13, quai Voltaire.* (Imp. Mouillot) *S. d.* (1882) Couv. illustrée. In-16.

XVI pp. (faux-titre, titre, introduction); et 212 pp.

Edition populaire tirée à 2200 exempl. et publiée à 2 fr. 50.

Dans cette édition, la couverture illustrée représente un petit tambour de l'armée du Rhin et Moselle, remplaçant les deux soldats d'infanterie de l'autre édition. On lit au-dessus : « Mémoires patriotiques » et au-dessous : « Journal de marche d'un volontaire de 1792 ».

65. — Les cahiers du capitaine Coignet (1799-1815) publiés par Lorédan Larchey, d'après le manuscrit original, avec gravures et autographe fac-similé. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79.* (Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie) 1883. Couv. illustrée. In-16.

XXXIX pp. (faux-titre, titre, trois fac-similés de costumes militaires, un fac-similé de l'écriture de Coignet, avant-propos); 494 pp. et un f. n. ch. (annonce du *Journal de Fricasse*).

Édition imprimée aux frais de l'auteur, et tirée à 2.800 exempl. plus 500 sur papier fort.

Publiée à 3 fr. 50.

Il a été tiré quelques exemplaires contenant cinq planches supplémentaires (fac-similés d'uniformes du Premier Empire), dont les quatre dernières sont repliées. La couverture de ces volumes porte, à la place de l'adresse de l'éditeur : « Tirage spécial à petit nombre, avec planches supplémentaires. Six francs. »

66. — Les cahiers du capitaine Coignet (1799-1815), publiés d'après le manuscrit original par Lorédan Larchey. Nouvelle édition. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79.* (Coulommiers, imp. P. Brodard et Gallois) 1885. In-16.

XXXIV pp. (faux-titre, titre, avant-propos) ; 494 pp. et 1 f. n. ch.
Édition tirée à 1000 exempl.
Publiée à 3 fr. 50.

67. — Les cahiers du capitaine Coignet (1799-1815) publiés d'après le manuscrit original par Lorédan Larchey. Nouvelle édition. *Paris, librairie Hachette, et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79.* (Coulommiers, imp. Paul Brodard et Gallois) 1889. Couv. imprimée. In-16.

2 ff. n. ch. (faux-titre et titre) ; XXXI pp. (avant-propos) ; et 494 pp.
Édition tirée à 1.000 exempl.
Publiée à 3 fr. 50.

68. — Les cahiers du capitaine Coignet (1799-1815) publiés d'après le manuscrit original, par Lorédan Larchey. Nouvelle édition revue et corrigée. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79.* (Coulommiers, imp. Paul Brodard) 1894. In.16.

2 ff. (faux-titre et titre) ; XXXI pp. (avant-propos) ; 494 pp. et 1 f. blanc.
Édition tirée à 1.500 exempl.
Publiée à 3 fr. 50.

69. — Les cahiers du capitaine Coignet (1799-1815) publiés d'après le manuscrit original... 1899. In-16.

Même texte que dans l'édition précédente.

70. — Les cahiers du capitaine Coignet (1776-1850), publiés d'après le manuscrit original, par Lorédan Larchey, illus-

trés par J. Le Blant. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79,* (Bourloton, Imp. réunies), 1888, in-4.

8 pp. (faux-titre, au v° duquel on lit : « Illustrations de J. Le Blant ; dix-huit grands dessins reproduits en héliogravure par les procédés de Dujardin, 66 dessins intercalés dans le texte, reproduits par les procédés de Guillaume, frères », titre et avant-propos ; 294 pp. et 1 f. blanc, n. ch. (nom de l'imprimeur).

Il a été tiré, de cette édition, 25 exemplaires numérotés, sur papier du Japon ; 15 sur papier de Chine.

Publié à 30 fr.

71. — Les cahiers du capitaine Coignet (1776-1850), publiés d'après le manuscrit original, par Lorédan Larchey, avec 96 gravures en couleurs et en noir, d'après les dessins de Julien Le Blant. *Paris, librairie Hachette et Cie 79, boulevard Saint-Germain, 79.* (Imp. Lahure). 1900. Couv. impr. rouge et noir. In-4°.

VIII pp. (faux titre, titre, avant-propos) ; 288 pp. et 1 f. n. ch. (adresse de l'imprimeur).

9 gravures en couleur hors texte et 87 en noir.

Publié à 4 fr. 50.

72. — Les cahiers du capitaine Coignet, publiés d'après le manuscrit original... 1898. In-4°.

Même texte que dans l'édition précédente.

73. — Les cahiers du capitaine Coignet (1776-1850), publiés d'après le manuscrit original par Lorédan Larchey, avec 84 gravures en couleur et en noir, d'après les dessins de Julien Le Blant. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germnin, 79.* (Imp. Lahure). 1896. Couv. impr. en couleurs. In-4.

VIII pp, (faux titre, titre, avant-propos) ; 296 pp. et 1 f. blanc. n. ch. (adresse de l'imprimeur).

18 gravures hors texte en couleur, et 56 en noir.

Publié à 15 fr.

74. — The narrative of captain Coignet, soldier of the Empire, 1776-1850, edited from the original manuscript by Lorédan Larchey, and translated from the french by Mrs. M. Carey,

with one hundred illustrations. *London, Chatto and Windus*, (Printed by Spottiswoode and Co, London). 1897. Rel. perc. avec titre doré. In-8.

VIII pp. (titre, préface, table); et 316 pp.
Frontispice hors texte à la place d'un faux titre; fac-similé d'une page de l'écriture de Coignet.
Publié à 3 sh. 6 d. (4 fr. 35).
Cette traduction avait paru à New York, en 1890, chez MM. T. Y. Crowell et Cie, qui, cédèrent ensuite leurs clichés à MM. Chatto et Windus, de Londres.

75. — Charles Baissac. Récits créoles. *Paris, H. Oudin et Cie, libraires-éditeurs, 51, rue Bonaparte* (*Poitiers, 4, rue de l'Eperon, 4*). (Typ. Oudin), 1884. Couv. impr. In-12.

Avant-propos signé " Lorédan Larchey " (pp. V à IX).

76. — Les suites d'une capitulation, relations des captifs de Baylen et de la glorieuse retraite du 116e régiment. Extraits choisis par Lorédan Larchey. *Paris*, (Bruxelles, imp. Th. Lombaerts) 1884. Couv. impr. In-12.

XXXII pp. (faux-titre, titre et introduction); 231 pp. et 1 p. n. ch. (ordre des matières)
Édition tirée à 2200 exempl.
Publiée à 2 fr. 50 ; rel. percaline, 3 fr.

77. — La Lorraine. — *Paris, Berger Levrault et Cie, libraires-éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, 5. Même maison à Nancy.* (Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie), 1886. Couv.impr. In-4.

Lorédan Larchey est l'auteur de la partie de cet ouvrage intitulée *Ancienne Moselle, le pays messin* (pp. 1 à 220).
Une note manuscrite de lui nous apprend que, dans cet ouvrage, toutes les illustrations ne provenant point d'anciens clichés, sont dues à sa plume.

78. — Lorédan Larchey. — Nos vieux proverbes. *Paris, 13, quai Voltaire.* (Imp. P. Mouillot). *Novembre 1886.* carré. Couv. illustrée. In-16.

XXXII pp. (faux titre, titre rouge et noir, introduction, index des matières, errata); et 304 pp.
Vignettes, dans le texte, exécutées d'après les dessins de l'auteur.

La couverture imprimée porte : « Nos vieux proverbes, choisis par Lorédan Larchey, avec un commentaire plein d'histoires récréatives et 74 gravures nouvelles. Se vendent 7 fr. 50 »

Il a été tiré, en outre, 25 exempl. sur vélin à 10 fr.; 25 sur papier teinté à 10 fr. ; 25 sur Japon à 12 fr. 50

Quelques uns de ces proverbes ont paru, avec leurs dessins, dans le *Monde Illustré*, sous le titre général de *Proverbes à compléter*. (V., ci-dessus, l'*Introduction*).

79. — Catalogue des livres et autographes composant la bibliothèque de feu M. Ch. de Mandre. Vente aux enchères publiques du 31 janvier au 9 février 1887, à Paris, 28 rue des Bons Enfants (maison Sylvestre), salle nº 1, au premier, à 8 heures précises du soir, par le ministère de Mᵉ Georges Boulland, commissaire priseur, 26, rue des Petits Champs, assisté de M. A. Claudin, libraire-expert et paléographe, 3, rue Guénégaud (près le Pont-Neuf)..... *Paris, A. Claudin, libraire-expert et paléographe, 3, rue Guénégaud, 3, près le Pont-Neuf.* (Dôle, typ. Ch. Blind). MDCCCLXXXVII. (1887). Couv. impr. In-12.

2 ff. n. ch. (faux titre au vº duquel se trouvent les " Conditions de la vente ", et titre); 314 pp., et 1 f. n. ch. (ordre des vacations).

Ce catalogue a été entièrement rédigé par Lorédan Larchey.

80. — Entre Aubure et Dambach (Août 1886) par Lorédan Larchey. *Paris, Berger-Levrault et Cⁱᵉ, éditeurs de la* Revue alsacienne, 5, rue des Beaux-Arts. Même maison à Nancy. (1887). Couv. impr. In-8.

22 pp., y compris le titre, au vº duquel on lit : « Extrait de la *Revue alsacienne.* »

Vignettes dans le texte.

81. — Lorédan Larchey. Souvenirs de mission. Metz, Strasbourg et Colmar (1859-1860). *Paris, Berger-Levrault et Cⁱᵉ, éditeurs de la* Revue alsacienne. *5, rue des Beaux-Arts, 5, même maison à Nancy,* (1888). Couv. impr. In-8.

32 pp. y compris le titre, au vº duquel on lit : « Tirage à part de la *Revue Alsacienne* ».

Vignettes dans le texte.

82. — Ancien armorial équestre de la Toison d'or et de l'Europe au 15e siècle. Fac similé contenant 942 écus, 74 figures équestres, en 114 planches chromotypographiées reproduites et publiées pour la première fois d'après le manuscrit 4790 de la Bibliothèque de l'Arsenal par Lorédan Larchey, l'un de ses conservateurs honoraires. *Paris, Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, 5. Même maison à Nancy.* (Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie) MDCCCXC (1890). Cart. In-fol.

1 f. blanc ; XXVI pp. (faux titre ; au v° justification du tirage ; titre en quatre couleurs, ordre des matières, « indications nécessaires pour l'intelligence de ce travail », second faux titre, etc) ; 292 pp. et 1 f. n. ch. (achevé d'imprimer).

116 planches numérotées ; LXXIV et LXXV sont tirées sur la même planche, XLIX et CXI sont dans le texte (pp. 124 et 252).

Tiré à 500 ex. numérotés à la presse, dont 5 sur papier du Japon (nos 1 à 5) 450 fr. ; 6 sur papier Whatman (nos 6 à 10), 400 fr. ; 490 sur papier vélin teinté (nos 11 à 500) 200 fr. ; plus 10 ex. pour l'auteur.

« Pour l'*Armorial*, écrit dans une note Lorédan Larchey, j'ai dû recommencer le trait de tous les fac-similés, qui offraient de grandes difficultés ; il n'était pas assez vigoureux. J'ai préparé également les modèles pour le coloriage, fait non d'après l'aspect actuel terne et dégradé, mais d'après l'aspect probable, à l'origine. »

83. — Les ribaudequins du manuscrit de Colmar. (1890). In-8.

8 pp. y compris le titre (titre de départ).
Extrait de la *Revue alsacienne.*

84. — Mémoires de soldats. Journal du canonnier Bricard, 1792-1802, publié pour la première fois par ses petit-fils Alfred et Jules Bricard, avec introduction de Lorédan Larchey. *Paris, librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, 15,* (Coulommiers, imp. Paul Brodard). 1891. Couv. impr. In-16.

2 ff. (faux titre et titre) ; XLIV pp. (introduction) ; 487 pp. et 4 ff. n. ch. (pièces justificatives, errata, table des matières).
Publié à 3 fr. 50.

85. — Extrait du « Journal du canonnier Bricard » La discipline aux armées de la première République, 1794-1796.

Publié par les petits-fils de l'auteur, Alfred et Jules Bricard 39, rue de Richelieu. *Paris*, (Coulommiers, imp. Paul Brodard) *s. d.* Couv. illustrée. In-16.

12 pp. (faux titre imp. noir et bistre, costumes militaires); 1 f. (titre); XVII pp. (introduction signée *Lorédan Larchey*); 1 p, n. ch.; 128 pp.; 2 ff. n. ch. (erratum).

Les uniformes reproduits sont extraits du *Journal de Fricasse*.

86. — Mémoires de soldats. Journal du canonnier Bricard, 1792-1802..... Deuxième édition... 1891. Couv. illustrée, (portrait). In-16.

Même texte que dans l'édition originale.

Il a été tiré de cette seconde édition, douze exemplaires numérotés sur papier du Japon. Au verso du faux titre du n° 1, a été imprimé ce qui suit :

« *Offert à Monsieur* LORÉDAN LARCHEY, *par les petits fils de l'auteur, qui ne sauront jamais trop le remercier de son précieux concours à la publication du* Journal du canonnier Bricard, *pour lequel il a dépensé son talent et son temps d'une façon toute désintéressée.*

Hommages respectueux de ses très reconnaissants et très dévoués.

A. ET J. BRICARD (signatures manuscrites). »

87. — L'esprit de tout le monde, compilé par Lorédan Larchey. Joueurs de mots. *Berger-Levrault et Cie, éditeurs, Paris, 15, rue des Beaux-Arts. Nancy, 18, rue des Glacis.* (Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie) 1892. Couv. impr. In-18.

XXXVII pp. (faux titre ; au verso, les « Additions de la dernière heure »; titre et introduction; 1 f. n. ch. « (Ordre des joueurs de mots) » ; 358 pp. et 1 f. n. ch. (annonces de librairie).

Publié à 3 fr. 50.

88. — L'esprit de tout le monde, compilé par Lorédan Larchey. Riposteurs. *Berger-Levrault et Cie, éditeurs, Paris, 5, rue des Beaux-Arts. Nancy, 18, rue des Glacis.* (Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie), 1893. Couv. impr. In-18.

XXVIII pp. (faux titre; au verso : « Avis nécessaire »; titre, avant-propos) ;et 336 pp.

La couverture porte : *Deuxième série.*

Publié à 3 fr. 50.

89. — Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille abbé et seigneur de Branthôme, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits, suivies d'une table générale avec une introduction et des notes par M. Prosper Mérimée de l'Académie française et M. Louis Lacour, archiviste-paléographe. *Paris, librairie Plon. E. Plon, Nourrit et Cie, imimprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 10.* 13 vol. Couv. percal. (Bibliothèque Elzévirienne). In-16.

L'achèvement du tome XI (paru en 1891); les tomes XII (1894) et XIII (1895) sont l'œuvre de Lorédan Larchey, qui les exécuta après le décès de Louis Lacour (V. notre *Introduction*).
Publiés à 6 fr.

90. — Le docteur P. Silbert, souvenirs réunis par sa famille. *Aix, imp. et lith. J. Remondet-Aubin, cours Mirabeau, 53.* 1895. Couv. impr. In-8.

Reproduction d'articles nécrologiques.
Celui du *Mémorial d'Aix* (28 novembre 1895), intitulé : *Le Docteur Silbert*, est signé « Lorédan Larchey » (pp. 23 à 51)

(A suivre) P. COTTIN.

LES ADENET

DITS AUSSI « MAILLET »

Imprimeurs, Libraires et Relieurs, à Troyes, à Lyon à Paris et à Sens

HENRI-CHARLES HUGUIER

Imprimeur à Troyes et à Paris

(Fin)

Charles Briden, les deux Febvre et les deux Bouillerot ayant formé une opposition à la demande d'intervention de la communauté dans l'affaire Huguier, en réclamant que cette opposition soit déclarée nulle et que défenses soient faites aux deux procureurs de faire à l'avenir aucun procès sans la participation des suppôts assemblés, Michelin et Bourgoing déclarent que, fussent-ils seuls à vouloir poursuivre l'exécution des règlements, il serait de leur devoir de le faire, à peine de déchéance de la maîtrise. Pour exposer leurs raisons, ils publièrent successivement deux *Mémoires* qui ont fourni la plupart des renseignements ci-dessus.

Le premier (1) s'attache à faire ressortir qu'aux termes de l'arrêt de 1704, il ne doit y avoir que quatre places d'imprimeurs à Troyes ; or, comme il y a sept ateliers travaillant à l'heure actuelle (par suite de la latitude

(1) Bibl. de Troyes, Catal. loc., n° 5000, in-fol. de 7 p. ; s. l. n. d. (1714).

laissée aux titulaires et aux veuves), il ne peut en être reçu de sitôt ; que l'article 6 de l'édit de 1686 défend à tous autres qu'aux imprimeurs d'avoir des caractères, presses, etc. ; que l'article 64 défend aux imprimeurs et aux libraires de prêter leur nom et, par suite, de louer leur privilège.

Le *Second Mémoire* (1) expose que le règlement de 1686 est applicable dans tout le royaume ; que Briden et consorts méritent la perte de leur maîtrise pour s'élever contre les règlements établis, et il est terminé par le récit succinct, à titre d'exemple, d'un procès engagé entre la communauté de Dijon et le nommé Augé, relieur, qu'un arrêt du Conseil du 18 avril 1707 obligea d'abandonner le titre et les fonctions d'imprimeur-libraire, dont il s'était emparé sans en avoir le droit ni les capacités, soutenu en cela par le Parlement de Dijon, qui avait rendu trois arrêts en sa faveur. — Le même document fait connaître encore que six ou sept fils de maîtres languissent en attendant et seront peut-être obligés de travailler le reste de leurs jours comme compagnons ; il serait donc injuste de leur préférer Huguier, qui de plus est étranger à la ville.

Briden et ses amis ne répondirent pas aux critiques des deux *Mémoires* sur leur conduite ; ils comprirent sans doute qu'il n'était pas de leur intérêt de soutenir plus longtemps, contre le droit écrit, la cause d'Huguier. Celui-ci, au contraire, maintint ses prétentions ; il demanda l'appui des syndic et adjoints de la communauté parisienne. Leur protection n'empêcha pas l'apparition, à la date du 29 avril 1715, d'un « Arrêt du Conseil qui déboute le nommé Huguier de sa demande d'être reçu imprimeur et les syndic et adjoints de Paris

(1) Bibl. de Troyes, Catal. loc., n° 5001, in-fol. de 4 p. ; s. l. n. d. (1714).

de leur intervention, attendu que le nombre des imprimeurs de Troyes porté par le Règlement est rempli (1) ». Huguier et ses alliés regimbèrent ; mais il n'obtinrent pas gain de cause. En octobre 1715 parut contre eux un « *Mémoire* pour les syndic et adjoint de la ville de Troyes... » (2). On y lit qu'Huguier « a imprimé illégalement pendant 11 mois, c'est-à-dire depuis le 29 janvier jusqu'au 31 décembre 1714, malgré les plaintes du syndic et de l'adjoint de la communauté des Imprimeurs de Troyes, malgré même un arrêt rendu contre lui le 31 décembre 1714, en sorte que la police fut forcée de sceller les fenêtres et les portes de son Imprimerie et de saisir ses caractères qu'il avait fait porter chez le sieur *Fèvre, Imprimeur à Troyes.* » Finalement, « victime de la rigueur des règles et des principes », Huguier vit vendre au profit de la communauté les presses, caractères et ustensiles qui lui appartenaient (3).

Il s'en retourna à Paris, où il fut reçu imprimeur le 29 août 1716. Selon Lottin, il était mort avant 1728. (Notes communiquées par M. Ph. Renouard.)

Bien rares sont, à Troyes, les impressions portant le nom de Huguier, ce qui s'explique par le court séjour qu'il y fit. Les voici :

Histoire de la vie de S. Remy archevêque de Reims, apôtre des François, Et des differentes Translations de

(1) Arret du Conseil d'etat privé du Roi, en faveur des Imprimeurs et Libraires de la Ville de Troyes en Champagne. Extrait des Registres du Conseil d'Etat du Roi. (29 avril 1715.) (A la fin :) A Troyes, de l'imprimerie de Pierre Michelin, seul imprimeur du Roi, et marchand libraire, près l'Hôtel de Ville. In-4 de 8 pages (Bibl. nat., ms. français, 22126, fol. 123-126, pièce 61).

(2) Troyes, Pierre Michelin, 1715, in-fol. (*Ibid.*, 21815).

(3) Adresse « Au Roy », par la communauté, au sujet de l'établissement à Troyes de Michel Gobelet, 1760. (Bibl. de Troyes, liasse ms. 2815.)

son Corps; *Avec des Notes & des Dissertations qui ont raport à cette Histoire.* Par le Pere Jean Dorigny de la Compagnie de Jesus. A Chaalons, A Troyes, chez Henry-Charles Huguier, Libraire, ruë du Temple à la Sagesse. M.DCC.XVI. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 24 ff. n. ch., 490 pp. et 7 ff. n. ch. de table. (Bibl. de Troyes, Suppl. gén., p. 245; cab. loc., 1578). Au feuillet liminaire 24 v° est la cession, par l'auteur, de son privilège à Claude (II) Bouchard, imprimeur à Châlons-sur-Marne, dont les initiales entrelacées figurent sur le titre de l'ouvrage ;

« *L'Office de Nôtre-Dame,* chez Jean Adenet, imprimeur, et Henri-Charles Huguier, libraire », mentionné dans l'arrêt du 29 avril 1715 ;

Et enfin, probablement, un autre livre imprimé à Troyes, « *l'Homme inconnu* », selon le même arrêt.

Le premier Mémoire nous apprend que Adenet avait conservé son imprimerie, indépendante de celle que Huguier tenait de la veuve Prévost ; et les syndics de la communauté constataient mélancoliquement que le nombre des ateliers augmentait au lieu de diminuer, au désirs des règlements. Il semble s'en être défait ensuite, car lors de la visite faite par le lieutenant-général au bailliage, L.-F. Morel, le 26 juillet 1730, elle ne figure pas au nombre des maisons visitées ; il n'est même pas fait mention de la librairie qui pouvait être exploitée par Adenet.

Pourtant, une certaine aisance paraît lui être revenue. Le 12 janvier 1720, il achetait une moitié de la maison où pendait l'*Orange d'or*, au coin ouest de la rue Notre-Dame et de la Petite-Tannerie, moyennant 500 livres (Min. de Nesles), mais il revendit cette même moitié le 10 mars 1728, pour reprendre le 10 janvier 1729 le quart d'une autre maison rues de la Corderie et de Jargondis

(*Ibid.*), dont les époux possédaient déjà une partie, provenant des Housset.

Adenet possédait aussi, indivisément avec son frère et la veuve de Jacques (II) Oudot, une partie de la maison de la rue du Temple.

Enfin, sa fille Marie épousant François Simon, marchand boucher, le 8 janvier 1732 (Saint-Jean), apporta 1000 livres de dot (contrat du 3 janvier, Min. Jolly).

Il mourut âgé de 60 ans et fut inhumé sur Saint-Jean le 7 janvier 1733.

VEUVE JEAN (IV) ADENET (JEANNE HOUSSET dite LANGLOIS), (1684 ?-1746). — Corrard de Breban, qui, dans ses *Recherches*, fait mourir Jean Adenet en 1731, dit que « sa veuve lui succéda en 1731, pour peu de temps ».

Cette succession, même retardée à la date exacte, est d'autant moins probable qu'Adenet semble n'avoir plus exercé la profession vers la fin de sa vie. En 1736, 1738, 1740, les actes ou listes mentionnant tous les membres de la communauté ne renferment pas son nom.

Quoi qu'il en soit, le 1er septembre 1734, la veuve J. Adenet vendait sa part d'une maison et d'une « place » sises rue de la Corderie et de Jargondis (Min. Fauveau) ; le 2 décembre 1744, domiciliée rue de la Petite-Tannerie, avec son fils François (II), compagnon imprimeur, rue de la Clef-de-Bois (rue François Gentil), elle reconnaît devoir 50 livres à Jean (IV) Oudot, imprimeur, pour prêt fait le même jour, et donne garantie sur une maison de la rue des Bons-Enfants (rue Delarothière). (Min. Cligny).

Elle mourut le 4 janvier 1746, âgée de 62 ans (Saint-Jean). Le 24 mai, son fils et ses trois filles vendirent le mobilier et s'en partagèrent le prix : 62 l. 4 s. (Min. Fauveau).

François (II) Adenet, compagnon imprimeur à Troyes et à Lyon (1705-1746...). — Fils de Jean Adenet et de Jeanne Housset, c'est lui sans doute qui fut baptisé le 24 avril 1705, rue Saint-Jacques, et dont François (I) Adenet fut parrain.

Le 2 décembre 1744, il était compagnon imprimeur à Troyes et y demeurait rue de la Clef-de-Bois, comme on l'a vu ci-dessus.

De 1740 à 1745 il paya sa cotisation à la communauté troyenne.

Enfin, le 24 mai 1746, lors de la vente des meubles de sa mère, il était compagnon imprimeur à Lyon, rue Thomassin, paroisse Saint-Nizier, où nous n'avons pas retrouvé sa trace.

Claude Maillet (...1648....). — Un Claude Maillet, sur lequel nous manquons de détails généalogiques, fut délégué des imprimeurs et libraires à l'assemblée municipale de Pâques 1648. Nous n'avons trouvé qu'une naissance pouvant s'appliquer à lui, celle d'un Claude Maillet, fils de Pierre Maillet et de Jacquette Charpentier (1er mars 1623, Saint-Jean) ; encore, à peine majeur le 12 avril 1648, eût-il été bien jeune pour représenter sa corporation. Il faut ajouter que la table décennale des actes de baptême, qui aurait pu donner la date de naissance de ce personnage, manque pour les années 1611 à 1620.

Louis Morin.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

(suite)

---

236 — CALENDRIER MAGIQUE. || *L'Art Nouveau*, 22, *rue de Provence Paris An. Dom.* MDCCCXCVI.

1896. In-4o. en long.

Titre en lettres gravées.

Couverture noire avec cette seule mention au-dessous de dessins rehaussés d'or : Mil DCCCXCVI L'Art Nouveau 22 Rue de Provence.

Calendrier composé de 16 pages de grimoires décoratifs et de 16 lithographies originales, tirées en cinq couleurs rehaussées d'or, de Manuel Orazy artiste peintre et de Austin de Croze, traitant d'occultisme.

Ce calendrier a été tiré à 700 exemplaires seulement, dont 30 sur papier du Japon.

(B. Nat. Cabinet des estampes, supplément.)

237 — ALMANACH DE L'YMAGIER 1897, zodiacal, astrologique. magique, cabalistique, artistique, littéraire et prophétique. || *L'Ymagier Paris*, IX, *rue de Varenne*,

1897. Petit In-8. carré

Almanach fantaisiste, non paginé, dont le titre est imprimé en noir et rouge avec un dessin.

La couverture, qui porte « Almanach de l'Ymagier », a un dessin en noir et rouge encadré, représentant un homme nu à cheval ; sur l'autre côté de la couverture est une tête de profil.

Almanach composé par Remy de Gourmont et orné de XXV bois originaux, en rouge et en noir, dessinés et gravés par Georges d'Espagnat.

Ouvrage ne comprenant que le calendrier avec quelques explications et quatre quatrains pour les saisons.

Il a été imprimé par C. Renaudie avec tirage à 95 exemplaires sur Chine, 15 ex. sur simili Japon moiré et 5 ex. sur grand Japon impérial.

(Cet almanach a complété la publication de l'Imagier, dont le texte était signé Remy de Gourmont et Alfred Jarry, et dont il n'a paru que huit fascicules, d'octobre 1894 à décembre 1896.)

238 — L'ANNÉE ILLUSTRÉE. Almanach pour 1897 Politique, Littéraire, Beaux-Arts, Sciences, Inventions, Recettes, Fantaisies, Variétés, Renseignements utiles pour la Ville et la Campagne. Plus de 200 Illustrations et Caricatures. Hors texte : Portraits en couleurs du Tsar et de la Tsarine. || *F. Juven, Editeur Paris* -- 10, *rue Saint-Joseph, 10 — Paris.*

1897 à 1900, quatre années In-8.

La 1re année est du format grand in-8.

Titre avec un dessin fantaisiste de *C. Léandre*, reproduit en couleur sur la couverture avec le titre de l'almanach.

94 pages de texte, à 2 colonnes, mêlé de reproductions de photographies et de lithographies.

Calendrier de 1897 avec Memento.

= Les années 1898, 1899 et 1900 ont le titre modifié comme suit :

L'Année illustrée. Almanach pour* 1898 (1899-1900) *Littérature, Beaux-Arts, Sciences, Politique, Inventions, Recettes, Fantaisies, Variétés, Renseignements utiles pour la Ville et la Campagne.* || *Paris F. Juven, Editeur* 10 *rue Saint-Joseph*, 10. *Tous droits réservés.

Couverture illustrée en couleurs par *Ed. Carrier* pour 1898 et 1900 et par *E. Vavasseur* pour 1899.

192 pages de texte, à 2 colonnes, entremêlé de lithographies, de reproductions de photographies et de réclames.

Calendrier de l'année.

Le prix de cet almanach est de 50 centimes.

En 1901, l'*Année illustrée* devient l'Almanach du Rire. (*Voir plus loin, n°* 275.)

239 — ANNUAIRE DES GRANDS CERCLES. Cercle de l'Union — Jockey-Club — Cercle agricole — Cercle de la rue Royale — Cercle des Chemins de Fer — Cercle de l'Union artistique

— Sporting-Club, par le Baron de Tully. || *Paris A. Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus.* 1897.

1897 à ce jour. Petit In-8°.

Annuaire de 382 pages de texte et XXXIV d'annonces (pour 1897), 430 p. pour 1898, avec titre imprimé en noir et rouge.

Publication annuelle groupant en un seul volume les noms des membres des sept Grands Cercles de Paris avec leurs adresses.

La classification est faite par ordre chronologique et chacun des sept Grands Cercles est précédé d'une Notice.

L'annuaire donne aussi la composition du corps diplomatique en France et à l'étranger; des maisons souveraines et princières; des cultes de Paris, classés par paroisses. Enfin il cite les réunions des cinq sociétés sportives; le concours hippique; le polo; les grandes chasses; le pistolet; les expositions canines; les salles d'armes; la société des agriculteurs de France; le yachting, le cyclisme, etc...

Annuaire, vendu 6 fr., avec reliure de l'éditeur, en basane bleue souple, et tranches rouges.

(B. Nat. 8°. R 14·346, années 1897 et 1898.)

240. 1897. ANNUAIRES-HACHETTE. PARIS. Manuel pratique de la vie quotidienne. Petit Dictionnaire-Guide. Carrières. — Professions. — Biographies. — Statistiques. *Pouvoirs Publics*: Présidence. — Gouvernement. — Chambre. — Sénat. — Corps diplomatique. — Ministère. — Armée. — Magistrature. — Cultes. — Préfecture de la Seine. — Préfecture de Police. — Conseil municipal. — Mairies. *Enseignement*: Faculté des Lettres, — des Sciences, — de Droit, — de Théologie, — de Médecine, — Ecoles supérieures, — Lycées. — Collèges, — Ecoles primaires, — Frais d'études. *Beaux-Arts*: Académies et Sociétés. — Peintres. — Sculpteurs. — Dessinateurs. — Graveurs. — Salons. — Musées. *Commerce et Industrie*: Bourse. — Bourse et Chambre de Commerce. — Banques. — Fabricants. — Détaillants. — Patentes. — Commerçants. — Métiers. — Salaires. *Vie Pratique*: Alimentation. — Ameublement. — Appartements. — Assainissement. — Assurances. — Bureaux de placement. — Chauffage. — Concerts. — Déménagements. — Eclairage. — Egouts. — Eglises, — Electricité. Funérailles. — Halles et Marchés. — Transports. — Pompiers. — Quartiers. — Recrutement. — Rues. — Restaurants. — Théâtres, etc., etc. — Le Paris qui s'en va. — Le Paris qui

vient. *Paris charitable*: Hôpitaux. — Hospices. — Maisons de retraite. — Charité privée. — Assistance publique. — Bienfaisance étrangère. *Paris élégant et mondain* : Salons. — Cercles. — Colonies étrangères. — Sports. 100,000 Adresses. 600 Portraits gravés. — 145 Cartes et Plans. — 318 Illustrations. || *Paris Librairie Hachette et Cie*, 79, *Boulevard Saint-Germain*, 79. *Droits de traduction et de reproduction réservés.*

1897 et suite. Gros in-8°.

Annuaire de 1.408 pages de texte, suivies de XL pages pour une quatrième partie : *Guide de l'Acheteur. Répertoire du Commerce et de l'Industrie.*

Couverture verte avec une composition en couleurs, dans un cadre, avec le titre de l'ouvrage, et signée *Ad. Gir. 96* (Giraldon).

Sur l'autre côté de la couverture est un plan de Paris par zônes pour évaluer les distances et la durée des courses.

Le titre intérieur a un fleuron : une balance portant dans un de ses plateaux l'Annuaire Hachette qui contrebalance 7 volumes placés dans l'autre plateau ; au dessous, cette devise : *Je pèse un poids égal sous un moindre volume.*

Calendrier, suivi d'un Agenda-Mémento, avec éphémérides parisiennes.

= Année 1898. Le titre annonce : 100.000 Adresses. — 800 Portraits gravés. — 67 Cartes et Plans. — 152 Illustrations. — 24 Planches gravées.

Fleuron représentant une main étendue sur un plan de Paris, avec cette devise : *Tout Paris sous la main pour* 3 fr. 75 c.

In-8° de 1.500 pages, suivies de LVIII pages pour la quatrième partie...

= Année 1899, PARIS-HACHETTE. Annuaire illustré de Paris. Carrières. — Professions, etc.... 200.000 Adresses. — Nos de 20.000 Abonnés au Téléphone. — 1.150 Portraits gravés. — 150 Illustrations. — Un grand plan de Paris.

Même fleuron que pour 1898 avec cette devise : *Paris tout entier sous la main.* 200.000 Adresses.

In-8° de 1,540 et XL pages.

= Voici le titre de la 4me année :

1900. PARIS-HACHETTE. Annuaire complet Commercial, Ad-

ministratif et Mondain. Renseignements pratiques. — 480 Articles. — 150 Illustrations. — 800 Portraits. — Administrations de l'Etat et de la Ville de Paris. — Gouvernement. — Ministères. — Armée... Professions. – 140.000 Adresses par professions (300 Portraits). — Commerce. — Administrations. — Liste complète de 4.031 Rues de Paris. — Liste générale de 30.000 Adresses mondaines (Paris et Villégiatures) — Liste de 170.000 Adresses par Rues et par Maisons. — Liste de 125.000 Adresses du Commerce par ordre alphabétique.

Première édition : 200.000 Noms avec adresses, 1,100 Portraits.

Deuxième édition: 435.000 Noms avec adresses, 300 Portraits.

Troisième édition: 465,000 Noms avec adresses, 1.100 Portraits,

465.000 Noms avec Adresses. — 1.100 Portraits. — 100 Illustrations. — Nos de 20.000 Abonnés au Téléphone. — 8.000 Adresses télégraphiques. — Un grand plan de Paris.

Même fleuron et même devise qu'en 1899.

In-8o de 4 flles, 256-848-524-540-264-XL pages pour l'édition complète. Prix de 10 fr.

1901. PARIS-HACHETTE. Annuaire complet, Commercial, Administratif et Mondain. (5e Année).

Paris-Hachette, qui réunit tous les annuaires spéciaux en un seul, est publié en trois éditions permettant de choisir celle qui lui rend les services qu'il en attend.

Première *Edition A. Edition du monde et des professions libérales*, contenant : 1o *le Dictionnaire des renseignements pratiques* placés dans l'ordre alphabétique ; 2o *la Liste par Professions des Adresses du Commerce, de l'Industrie et des Administrations* avec les nos du Téléphone, les Adresses Télégraphiques ; 3o *Liste des 4.036 Rues de Paris;* 4o *Liste des Adresses Mondaines à Paris et à la Campagne* avec Téléphone et jours de réception.

Deuxième Edition *B. Edition du Commerce et de l'Industrie*, contenant : 1o la *Liste des Adresses par Professions du Commerce, de l'Industrie et des Administrations* avec nos du Téléphone et Adresses Télégraphiques ; 2o *Liste par ordre alphabétique des Adresses du Commerce et de l'Industrie* avec nos du Téléphone ; 3o *Liste complète*

par Rues et par Maisons **des Adresses Mondaines, du Commerce et de l'Industrie.**

Troisième Edition *C. Edition complète* contenant : 1° le *Dictionnaire illustré des Renseignements Usuels ;* 2° la *Liste des Adresses par Professions* (Commerce, Industrie, Administration) ; la *Liste alphabétique de toutes les Adresses* du Commerce et de l'Industrie ; 4° la *Liste complète par Rues et par Maisons*, de toutes les Adresses Mondaines, de l'Industrie et du Commerce; 5° la *Liste Alphabétique des Adresses Mondaines*, à Paris et à la Campagne.

En tout : 550.000 Noms avec Adresses. — 20.000 N^os d'Abonnés au Téléphone. — 1.100 Portraits. — 100 Illustrations diverses.

Un grand plan de Paris,

In-8°, de 200 — 880 — 552 — 569 – 295 — XXXVI pages pour l'édition complète.

Prix 10 fr.

[B. Nat. Année 1897 Lc 31 444
» 1898 Lc 31 444 (72)]

241. — ALMANACH DE DOUZE SPORTS par William Nicholson 1898. Plaquette In-4°.

Grande plaquette divisée en deux parties : la première porte ce titre : William Nicholson. Almanach De douze sports 1898. Etude sur William Nicholson et son Art par Octave Uzanne. || *Paris. Société Française d'Editions d'Art.*

16 pages de texte avec 12 vignettes en noir et le fac simile de la signature d'Octave Uzanne et la date du 29 octobre 1897.

Portrait de William Nicholson gravé directement sur bois par l'artiste, au verso du titre, qui a une petite vignette, reproduite en grand et coloriée sur la couverture.

La seconde partie a pour titre : Almanach De douze Sports 1898 par William Nicholson || *Société Française d'Editions d'Art. Paris. L.-Henry May, 9 et 11 rue St Benoit.* 1898.

Vignette coloriée sur le titre qui est reproduite sur la seconde partie de la couverture.

Cette partie n'est pas paginée ; elle se compose de 12 grands bois en couleur avec ces légendes et le calendrier de 1898 en regard de chaque illustration : 1. *La Chasse au Renard.* — 2. *La Chasse à courre.* — 3. *Les Courses.* — 4. *Courses en Canot.* — 5. *La pêche à la ligne.* — 6. *Le Jeu du Cricket.* — 7. *Le Tir à l'arc.* — 8. *Le " Four-in-hand ".* — 9. *La Chasse en plaine.* — 10. *Le Jeu du Golf sur la plage.* — 11. *Les Exercices de Boxe.* — 12. *Le Patinage.*

Le faux-titre a au verso une vignette en noir, un marchand d'images et au-dessous : Cette édition de l'almanach de douze sports a été tirée à 1.070 Exemplaires : 1.000 exempl. sur vélin anglais — 50 ex. sur

Japon impérial — 20 ex. sur papier de Hollande. (pour la Société des XX) (1)

242 — ALMANACH DU BIBLIOPHILE pour l'année 1898. || *Se vend aux éditions d'art chez Edouard Pelletan,* 125 *Boul*[d] *S*[t] *Germain.*

1898 et suite. Petit In-8°.

Titre imprimé en noir et rouge avec une vignette : buste de femme entre deux branches de laurier ; au-dessous, sur une bande, cette inscription grecque : ΚΤΗΜΑ ΕΙΣ ΑΕΙ. Cette vignette ainsi que le titre sont reproduits sur la couverture qui est grise.

276 pages de texte avec la table, précédées d'un avant-propos de Edouard Pelletan, comprenant VI pages.

Le calendrier est divisé en 4 trimestres qui sont répartis dans les diverses parties du volume.

Cet ouvrage, qui a été tiré à 1,200 exempl. dont 100 sur Chine, par la Société typographique de Châteaudun, est orné de compositions décoratives de Bellery-Desfontaines, gravées par Froment, et divisé en 3 parties : la première comprend des articles, entre autres, sur : *La vie à Paris*, par Jules Claretie. — *La reliure en 1897*, par d'Eylac. — *Les Snobs*, par Jules Lemaitre. — *Le nouveau théâtre*, par Emile Bergerat. — *L'impressionnisme*, par Gabriel Séailles. — *L'antisémitisme*, par Anatole France. — *Les ventes de livres en 1897*, par Georges Vicaire, etc., etc.

La 2[me] partie donne la liste des Sociétés de Bibliophiles — et la 3[me] est consacrée à l'année théâtrale et bibliographique.

— En 1899 (deuxième année) la couverture est jaune, illustrée avec une vignette au centre : deux bibliophiles lisant, signée Florian d. sc.

Le titre intérieur, toujours imprimé en rouge et noir, a en tête une vue de la Seine prise du Pont-Royal.

289 pages de texte avec la table.

Même division de l'ouvrage en 3 parties avec la collaboration des mêmes écrivains que pour 1899.

Les compositions ont été dessinées et gravées par Florian. Il a été tiré 1.000 exempl. dont 50 sur Chine.

Le calendrier est divisé par mois et intercalé dans le texte.

— 1900 (troisième année) a une couverture jaune avec un sujet (le travail) signé Steinlen et titre imprimé en rouge et noir.

(1) Société de vingt membres, exactement, dont la fondation remonte à 1897 — (voir du reste l'article, signé d'Eylac, qui a paru dans le « Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire, revue mensuelle par J. Techener, n° 1 du 15 janvier 1902, page 32).

Le titre intérieur ne porte qu'une petite vignette avec l'inscription grecque.

294 pages de texte avec la table.

Avant-propos comprenant XIV pages.

Même division de l'almanach en 3 parties avec les mêmes collaborateurs.

31 compositions de Steinlen gravées par Emile et Eugène Froment.

Tirage à 1.000 exempl. dont 50 sur Chine, par l'Imprimerie nationale.

Calendrier 1900 par trimestre.

(B. Nat. année 1898 — 8° Q 2·509).

243 — CALENDRIER D'AMOUR pour 1898 par Gil Baer. Prix : 50 centimes.

(En vente à la Bibliothèque du « Supplément », 18 *rue Richer, Paris.*

1898. In-32.

Simple calendrier de douze feuilles avec dessins en couleurs par Gil Baer, ayant pour sujet la femme.

La couverture, qui porte le titre, est aussi illustrée en couleurs des deux côtés.

A partir de 1899, le journal (Le *Supplément*) a publié un Almanach qui fait suite au Calendrier d'Amour (voir n° 251).

244 — PETIT ALMANACH FLEURI 1898. || *Melet, Editeur* 45, 46, *Galerie Vivienne Paris.*

1898 et 1899. In-32.

Petit agenda de poche cartonné, dont la couverture porte le titre en lettres gravées, avec une fleur coloriée à la main.

Cet almanach est composé de huit feuillets volants doubles comprenant : les 4 saisons avec le calendrier orné d'oiseaux et de fleurs coloriés à la main, — 2 cahiers pour les mois — et Souvenirs.

Il a été tiré 25 exempl. sur Japon et 100 ex. sur papier teinté numérotés.

— L'année 1899, dont les petits sujets, coloriés aussi à la main, sont moins soignés, a été tirée à 50 exempl. sur Japon et 350 ex. sur papier teinté numérotés.

(B. Nat. 8° V 12·569).

(A suivre.) F. MEUNIÉ.

CHRONIQUE

La rue Jules Cousin. — Le Conseil municipal de Paris vient d'attribuer à une nouvelle rue le nom de Jules Cousin, fondateur de la Bibliothèque et des collections de la ville de Paris. Cette rue nouvelle, dit la *Chronique des arts*, est ouverte en prolongement de la rue des Lions, entre la rue du Petit-Musc et le boulevard Henri IV, c'est-à-dire à proximité du Musée Carnavalet, sa création, et de la Bibliothèque de l'Arsenal où il débuta.

Au " Grolier Club " — Le " Grolier Club ", société composée d'éminents bibliophiles américains, a fait, au mois de décembre dernier, une exposition des éditions originales des œuvres de Nathaniel Hawthorne, de quelques-uns de ses manuscrits, lettres et portraits. Pour conserver le souvenir de cette exposition des œuvres du célèbre écrivain, le " Grolier Club " a publié une petite plaquette, très élégamment imprimée, dont voici le titre : *First editions of the works of Nathaniel Hawthorne, together with some manuscripts, letters and portraits, exhibited at the Grolier Club from december 8 to december 24. 1904.* (New York, the Grolier Club, 1904, in-12 de VII-88 pp.)

Chacun des ouvrages de N. Hawthorne est décrit très minutieusement et les descriptions bibliographiques sont accompagnées de notes des plus intéressantes.

Puisque nous parlons du " Grolier Club ", rappelons que cette Société d'élite prépare actuellement un très important travail sur Grolier, l'illustre bibliophile français, sous le patronage duquel elle s'est placée. Ajoutons que ce travail est l'œuvre de notre érudit et distingué collaborateur, M. le baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles françois, dont les ouvrages biblio-iconographiques sont, à juste titre, particulièrement recherchés.

Les Célébrités d'aujourd'hui. — La Bibliothèque internationale d'édition, dirigée par E. Sansot et Cie, continue la publication de ses plaquettes bio-bibliographiques. Elle vient de créer une nouvelle série, inaugurée par la bio-bibliographie de M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, dont M. L.-R. Richard est l'auteur, et qui paraîtra désormais mensuellement. Des abonnements aux douze fascicules de l'année seront reçus au prix de 10 fr., chaque fascicule se vendant séparément un franc. Ces monographies, ornées chacune d'un portrait et d'un fac-simile d'autographe du « biographié » suivies d'opinions et d'une bibliographie tant de ses œuvres que des articles écrits sur lui, rendront certainement service à quiconque s'occupe de notre littérature contemporaine.

Revue des arts graphiques. — Comme tous les ans, la *Revue des arts graphiques*, dirigée par M. Paul Bluysen, a consacré son numéro de décembre à une étude des livres d'étrennes, ou des livres de luxe publiés dans l'année par les principaux éditeurs parisiens; comme tous les ans aussi, ce numéro spécial, orné d'un très grand nombre d'illustrations de toute sorte, en noir et en couleurs, est présenté sous une forme particulièrement soignée. La plupart des grandes maisons d'édition y sont représentées : Hachette et Cie, Hetzel, Armand Colin, Masson et Cie, Jules Tallandier, Carteret et Cie, Lahure, Combet et Cie, Laurens, Mame, etc. Ce numéro, contenu sous une élégante et fraîche couverture, illustrée par Mme Anseaume, née Ouivet, a l'importance d'un volume et les spécimens variés de gravures qu'il met sous les yeux en font un livre fort intéressant à feuilleter. Tous nos compliments à notre sympathique confrère.

Puisque nous parlons de la *Revue des arts graphiques*, ajoutons que, depuis le premier janvier de cette année, elle a modifié son format, jadis in-quarto, aujourd'hui petit in-quarto.

La duchesse de Berry à Blaye. — M. Georges Price (F.-G. Petitpierre), vient de publier à la librairie Emile-Paul (100, faubourg Saint-Honoré) un livre très intéressant, *Journal de la captivité de la duchesse de Berry à Blaye, par le lieutenant Ferdinand Petitpierre*, et que présente au public M. Louis d'Hurcourt. « Le Journal du lieutenant Petitpierre, écrit le préfacier, pourrait être donné comme modèle à tout homme tenté d'écrire ses souvenirs, aussi bien pour la forme que pour le fond. Il a, en effet, l'immense avantage, sur la plupart des ouvrages de ce genre, de ne parler au lecteur que de faits inconnus de lui jusqu'alors, personnels à l'auteur et de les lui conter par les plus menus détails ». Ferdinand Petitpierre était, au moment où il a écrit son journal, lieutenant et officier d'ordonnance du colonel Chousserie qui fut gouverneur de Blaye jusqu'au 3 février 1833, date de son remplacement par le général Bugeaud.

M. Georges Price a placé en tête de ce livre un portrait de Ferdinand Petitpierre, en uniforme de capitaine d'Etat-major des places (1844).

Soirées du Stendhal Club. — Tel est le titre du nouveau livre que vient de publier, au « Mercure de France », l'un des Stendhaliens les mieux informés, M. Casimir Stryienski.

M. Stryienski est un habile dépisteur de trésors, ses publications précédentes en font foi, et, dans ces *Soirées du Stendhal-Club*, il nous donne encore une ample moisson de précieux inédits de l'auteur du *Rouge et le Noir*, ainsi que quelques études personnelles très nourries et très suggestives. On relève à la table de ce volume les chapitres suivants : *Les dossiers de Stendhal ;* la célèbre *Consultation pour Banti ; deux chapitres inédits de la Chartreuse de Parme ; les dessins de Stendhal ; Stendhal et Mérimée ; Eugénie de Montijo ; Vingt-cinq lettres inédites*, etc., etc.

Brochures diverses. — Parmi les dernières brochures qui nous ont été envoyées, et dont le défaut de place nous empêche de rendre compte, nous signalerons comme les plus intéressantes celles : De M. l'abbé Eugène GRISELLE, docteur ès-lettres, chanoine honoraire de Beauvais, *Fénelon métaphysicien*, extrait de la « Revue de philosophie » (Paris, Gabriel Beauchesne et Cie, 1904, in-8 de 77 pp.) – De M. le Dr Alfred GUILLOIS, *Étude médico-psychologique sur Olympe de Gouges. Considérations générales sur la mentalité des femmes pendant la Révolution française* (Lyon, A. Rey, 1904, in-8 de 92 pp.). M. le Dr Alfred Guillois, élève de l'École de service de santé militaire, est le fils de notre très sympathique collaborateur M. Antoine Guillois. Cette curieuse étude, très neuve et très documentée, est la thèse qu'il a soutenue pour obtenir son grade de docteur en médecine. — De M. Louis CLÉMENT, récemment nommé professeur à la Faculté des lettres de Lille, *Le poète courtisan de Joachim du Bellay* (Paris, Revue de la Renaissance, 1905, pet. in-4 de 2 ff. et 41 pp.). — De M. Jacques BOULENGER, *Rabelais et Victor Hugo*, extrait de la " Revue des études Rabelaisiennes " 2e année, 4e fasc. (Paris, Honoré Champion, 1904, in-8 de 2 ff. et 22 pp.). — De M. Théophile DUFOUR, directeur honoraire des archives et de la bibliothèque de Genève, *Les Institutions chimiques de Jean-Jacques Rousseau*, (Genève, impr. du " Journal de Genève ", janvier 1905, in-8 de 23 pp.). Cette notice de notre savant confrère est accompagnée d'un fac-simile de l'écriture de l'illustre écrivain ; elle est extraite, avec additions, de la *Semaine littéraire* du 17 décembre 1904 ; — et de M. Ernest JOVY, professeur au Collège de Vitry-le-François, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, *Pour quelle raison et à quelle date La Fontaine cessa-t-il d'être maître des eaux et forêts ?* (Vitry-le-François, P. Tavernier, 1904, in-8 de 4 ff. et 34 pp.). M. Ernest Jovy est l'auteur d'un grand nombre d'études et de recherches fort appréciées sur Bossuet.

Ventes de livres. — Du mercredi 22 au vendredi 24 février, à la salle Silvestre, à 8 heures du soir, vente de livres modernes composant la bibliothèque de feu M. E. Chaze. Deuxième partie. *(M. Henri Leclerc, expert).*

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. L.-J.-Léon Clouzot, le libraire-éditeur bien connu, ancien juge au Tribunal de commerce de Niort, décédé le 4 février, dans sa soixante-neuvième année.

Nous adressons à son fils, M. Henri Clouzot, notre collaborateur, l'expression de nos bien sincères condoléances.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Alfred de Musset. — Histoire d'un merle blanc. Compositions originales de H. Giacomelli, gravées au burin et à l'eau-forte par L. Boisson.** ***Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs, 5, rue Drouot, 5, 1904,*** **in-8 de 2 ff., 70 pp. — Charles Asselineau. — L'Enfer du Bibliophile, six pointes sèches par Léon Lebègue.** ***Ibid., id.,*** **1905, petit in-8 de 2 ff., 42 pp. et 1 f.**

Le jour même où paraissait, à la librairie Carteret, l'*Histoire d'un Merle blanc*, Hector Giacomelli, qui l'avait illustrée, rendait le dernier soupir. Ce fut sa dernière œuvre, et quelle œuvre! Je ne sais rien de plus franchement gracieux que les compositions dont l'artiste regretté a orné le délicieux conte d'Alfred de Musset. Depuis longtemps déjà, Giacomelli s'était fait le peintre ordinaire de la gent ailée et, on peut affirmer, je crois, sans crainte d'être contredit, qu'on ne lui connaissait, dans le genre, aucun rival. Avant lui, Grandville a donné du " Merle blanc " une illustration pleine d'humour et d'esprit, que tous les bibliophiles ont présente à la mémoire; mais en affublant des oiseaux de notre misérable corps humain, l'artiste a, en quelque sorte, dépoétisé le récit du poète; les compositions de Giacomelli, conçues dans un esprit tout différent, interprètent, au contraire, avec une rare poésie, les mésaventures de l'infortuné volatile si joliment contées par l'auteur des *Nuits*. Et c'est un véritable enchantement que feuilleter ce livre dont chaque page est entourée d'ornements légers autant que variés, uniquement faits de fleurs, de feuilles, de branches et d'oiseaux. Toute l'illustration réside, en somme, dans ces encadrements et dans des culs-de-lampe ; mais je m'empresse d'ajouter que ces culs-de-lampe et encadrements traduisent tous un épisode du conte et qu'un grand nombre d'entre eux ont l'importance d'une composition hors texte. Voici d'abord, au verso du titre, le merle blanc, héros du récit ; page 1, la merlette, le merle son mari et leur progéniture ; p. 8 (cul-de-lampe) la gouttière du toit sur laquelle s'est réfugié le merle blanc, renié par ses parents ;

p. 9. il conte ses chagrins à un ramier; p. 13 (cul-de-lampe), le ramier et son compagnon d'aventure en route pour la Belgique ; p. 15, l'infortuné merle blanc tombe exténué près de la tourterelle, la belle Gourouli; p. 26 (cul-de-lampe), la belle Gourouli ; p. 27, le merle blanc et le cacatoès ; p. 33 (cul-de-lampe), le cacatoès abandonnant le merle blanc; p. 34, le cacatoès en plein vol; p. 35, le merle blanc mal reçu par les oiseaux, à l'heure du coucher; p. 41 (cul-de-lampe), le merle blanc retournant à Paris dans son jardin natal ; p. 42, l'ancienne habitation déserte; p. 43, le merle blanc cherche ses parents dans les jardins d'alentour ; p. 48 (cul-de-lampe), groupe d'oiseaux; p. 49, le merle blanc écouté par la foule des oiseaux ; p. 54 (cul-de-lampe), le merle blanc. le merle du Sénégal et le merle de Chine; p. 55, le merle blanc et la merlette blanche; p. 65 (cul-de-lampe), le merle blanc se retirant du monde; p. 67, le merle blanc et le rossignol à Mortefontaine; et p. 69 (cul-de-lampe); la rose et l'abeille. La couverture est également illustrée.

Cette description sommaire des principales illustrations ne saurait donner une idée exacte de ce ravissant volume ; il faut l'avoir en mains pour en apprécier toute la délicatesse et, pour les yeux, c'est un vrai régal d'artiste. Il serait injuste de passer sous silence le nom de l'excellent graveur M. Léon Boisson qui a été le fidèle interprète de cette dernière œuvre de Giacomelli.

L'*Histoire d'un merle blanc* est un de ces livres qui marquent dans la carrière d'un éditeur. Musset et Giacomelli doivent se congratuler mutuellement, en l'autre monde, de leur collaboration et, quant à M. Carteret qui est encore du nôtre et à qui nous souhaitons d'y demeurer le plus longtemps possible, il nous reste à le féliciter de l'élégance et du goût exquis de sa dernière création.

Ces mots « Dernière création » étaient exacts quand furent écrites ces lignes, mais voici que m'arrive de la librairie de la rue Drouot une fort jolie plaquette, qui intéresse particulièrement le monde du livre, *L'Enfer du Bibliophile*, de Charles Asselineau, illustré de six pointes sèches en couleurs de Léon Lebègue. Cet « enfer », rassurez-vous — d'aucuns le regretteront peut-être — n'a rien de commun avec celui de la Bibliothèque Nationale où se gardent les ouvrages d'un genre dont Bruxelles a la triste spécialité. L'aventure est innocente; c'est le rêve d'un passionné du livre qui, poussé par le démon achète, achète, ne peut payer et voit finalement sa bibliothèque mise au pillage. Mais ce n'était qu'un rêve, heureusement pour notre pauvre confrère. M. Léon Lebègue a illustré de façon agréable cette charmante fantaisie d'un écrivain dont la mémoire est chère à tous les bibliophiles.

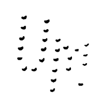
GEORGES VICAIRE.

— Théodore de Banville. — Les Princesses. Compositions de Georges Rochegrosse, gravées à l'eau-forte par E. Decisy. *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud F. Ferroud, successeur, 127, boulevard St-Germain, 127,* 1904, gr. in-8 de VI-44 pp. et 1 f.

M. François Ferroud, par une note insérée dans le prospectus des *Princesses*, nous conte son extrême embarras lorsqu'ayant résolu de publier, en une édition luxueuse, l'une des œuvres de Théodore de Banville, il fallut faire choix de cette œuvre. Choisirait-il *Les Pauvres Saltimbanques*, ou *Diane au bois*, ou *Florise*, ou bien encore, selon son expression, « quelqu'une des admirables nouvelles que Banville donna aux journaux comme on donne aux pauvres »? La décision, si considérable est le bagage du poète, était malaisée à prendre. Après mille hésitations, mille tâtonnements ce fut sur *Les Princesses* que M. Ferroud arrêta définitivement son choix.

Les Princesses choisies, leur illustrateur était tout trouvé. Quel artiste, en effet, était plus qualifié, pour en fixer les traits, que le beau-fils du maître, un maître lui-même, le peintre Georges Rochegrosse dont la palette aux tons chauds est comme constellée de pierreries étincelantes et chatoyantes ! Et voilà comment le successeur d'André Ferroud, créateur de la librairie des Amateurs, vient d'enrichir sa collection, déjà si riche, d'un joyau précieux, merveilleusement ciselé. Car, en ces vingt sonnets — plus un sonnet liminaire — que comprend la série des « Princesses », Banville, le Benvenuto de la poésie, a magistralement ciselé les figures de vingt déesses, antiques ou modernes, de la grâce, de l'esprit et de la beauté : *Semiramis*, *Pasiphaé*, fille du Soleil et de Perséis, *Omphale*, fille du roi de Lydie, *Ariane*, fille de Minos et de Pasiphaé, *Médée*, *Thalestris*, reine des Amazones, *Antiope*, *Andromède*, *Hérodiade*, *Hélène*, *la Reine de Saba*, *Cléopâtre*, *Hériodade*, *Messaline*, *Marguerite d'Écosse*, *Marie Stuart*, *Marguerite de Navarre*, *Lucrèce Borgia*, *la Princesse de Lamballe*, *Madame Tallien* et *la Princesse Borghèse*.

Georges Rochegrosse a composé autant d'aquarelles qui, exposées d'abord à l'une des expositions des aquarellistes, ont été récemment dispersées sous le feu des enchères, chaudement disputées par les admirateurs du peintre. Eugène Decisy a été chargé de graver à l'eau-forte ces délicieuses compositions et M. Ferroud ne s'est assurément pas trop avancé quand il a écrit que la gravure de l'artiste « éclate, habile, robuste, colorée, digne de Banville, digne de Rochegrosse », j'ajouterai digne de lui-même. Le livre s'ouvre, sur un portrait du poète, assis à sa table de travail, et suivant, dans la



fumée de sa cigarette, le rêve de sa fantaisie, bercé par la vision légère de ses adorables princesses. Un fleuron de titre, un en-tête et un cul-de-lampe complètent cette remarquable illustration. Des encadrements, dessinés par Rochegrosse, tirés en bistre pâle, entourent le texte imprimé en rouge et noir par Philippe Renouard et l'accompagnent très heureusement.

« Ainsi, dit Banville dans un avis au lecteur, j'ai tenté la folle entreprise d'évoquer en vingt sonnets les images de ces grandes Princesses aux lèvres de pourpre et aux prunelles mystérieuses qui ont été à travers les âges le désir et les délices de tout le genre humain, ayant gardé ce privilège d'être adorées comme déesses et aimées d'amour, alors que les siècles ont dispersé les derniers restes de la poussière qui fut celle de leurs corps superbes. » Quand il écrivait ces lignes, le poète songeait-il qu'un jour viendrait où un grand peintre, — et qui lui était particulièrement cher — interpréterait par l'image sa belle œuvre et qu'un éditeur la consacrerait définitivement en une somptueuse édition ? M. François Ferroud a été cet éditeur, et, en rendant à l'auteur *des Odes funambulesques*, ce durable et éclatant hommage, il a bien mérité non seulement des bibliophiles, mais encore des amis de la bonne et saine poésie française.

G. V.

— Théophile Gautier. — Jettatura. Compositions et gravures en couleurs de François Courboin. *Librairie de la Collection des Dix, A. Romagnol, éditeur, 85, rue de Seine, 85*, 1904, gr. in-8 de 2 ff., 193 pp. et 1 f.

Jettatura est le neuvième et avant-dernier volume de cette curieuse « Collection des Dix » qui a déjà réuni les noms de François Coppée, Alphonse Daudet, Anatole France, Edmond de Goncourt, Léon Hennique, Guy de Maupassant, Alfred de Vigny, Émile Zola, et qui sera bientôt terminée, dit-on, par le *Rolla* d'Alfred de Musset. A plusieurs reprises, j'ai donné ici même assez de renseignements sur la genèse et l'état de cette collection, aujourd'hui très connue et très appréciée, bien que tous les morceaux ne soient pas d'égale valeur, pour qu'il soit encore besoin d'y revenir. Occupons-nous donc seulement du pittoresque petit roman de Théophile Gautier, pittoresquement illustré par l'excellent peintre-graveur qu'est M. François Courboin.

François Courboin s'est révélé tout à coup — il n'y a pas de cela bien longtemps — comme un charmant illustrateur de livres, et, dès ses débuts, il eut la rare bonne fortune de voir ses compositions

originales arrêter l'attention des amateurs et des éditeurs. Rappellerai-je par quel succès furent accueillies ses illustrations de *Une rue de Paris et son habitant, Mimi Pinson, Celle-ci et Celle-là, Les Reines de l'aiguille ?* Sa dernière œuvre ne manquera pas de jouir de la même faveur.

On sait que les principales scènes de *Jettatura* se déroulent à Naples ; aussi M. Courboin, artiste essentiellement consciencieux, n'a-t-il pas hésité un seul instant à faire une fugue vers la ville enchanteresse où il a séjourné plus d'un mois, étudiant avec un soin méticuleux les types des personnages du roman de Gautier comme les sites qui devaient leur servir de cadre. Et il nous est revenu ses cartons bourrés de renseignements graphiques, d'aquarelles, de croquis et de notes qui lui ont permis d'interpréter avec toute la fidélité désirable l'œuvre de l'illustre écrivain.

L'illustration de *Jettatura* se compose d'une vignette en noir sur la couverture, de l'affiche traditionnelle, également en noir, dont est accompagné chacun des volumes de la « Collection des Dix », et de vingt-cinq fort jolies aquarelles, très fraîches de ton, gravées à l'eau-forte en couleur, insérées dans le texte. Au charme que sait donner à ses compositions M. François Courboin se joint un autre attrait et qui n'est pas des moindres. Examinez-les d'aussi près que vous voudrez, vous ne trouverez pas un type qui ne soit conforme à celui qu'a tracé l'écrivain ; les costumes sont bien de l'époque de ceux qui les portent, les intérieurs ou les paysages d'une observation juste ; tout a sa raison d'être, rien n'est laissé au hasard ou à la fantaisie. La documentation joue un grand rôle dans les conceptions de l'artiste sans pour cela les dépoétiser, et ce n'est pas une mince qualité.

M. Romagnol a réglé, avec tout le soin qu'il a coutume d'apporter dans ses publications, la mise en pages, de ce livre imprimé par Charles Hérissey, d'Evreux, pour le texte, et par Porcabeuf pour les eaux-fortes. Ce neuvième volume de la « Collection des Dix » se présente sous une belle apparence et fait excellente figure à côté des précédents.

Je ne veux pas terminer cette notice sans signaler l'apparition du premier volume de la nouvelle série, due à l'activité de l'éditeur-artiste de la rue de Seine, de la « Collection de l'Académie des Goncourt ». Ce sont les *Aventures du jeune baron de Knifausen,* d'Edmond de Goncourt, illustrées par Louis Morin, qui ouvrent la marche. A tout seigneur, tout honneur. G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie. Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Tome XLII. Supplément. — Tome III, Lyon. — Orléans [et tome XLIII. — Supplément. — Tome IV. Paris (Arsenal). — Vitry-le-François]. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, 2 vol. in-8.

— Library of Congress. — A. L. A. Catalog. 8.000 volumes for a popular library, with notes. 1904, prepared by the New York State Library and the Library of Congress under the auspices of the American Library association publishing Board. Editor Melvil DEWEY, director, New York State Library and Library School. Associate editors : May SEYMOUR, education Librarian, New York State Library, Mrs H. L. ELMENDORF, special bibliographer Buffalo public Library. Part. I : Classed. Part. II. Dictionary. *Washington, Government printing office*, in-8.

— Library of Congress. — History of the Library of Congress. Volume I, 1800-1864. by William Dawson JOHNSTON, of the Library of Congress. [Avec planches et portraits]. *Ibid., id.*, in-8.

— Library of Congress. — Select list of books (with references to periodicals) relating to Far east. Compiled under the direction of Appleton prentiss Clart GRIFFIN, chief bibliographer. *Ibid., id.*, in-8.

— Library of Congress. — Check list of large scale maps published by Foreign Governments (Great Britain excepted) in the Library of Congress. Compiled under the direction of Philip Lee PHILLIPS, chief, division of maps and charts. *Ibid., id.*, in-8.

— Library of Congress. — A list of books (with references to periodicals) on immigration, compiled under the direction of Appleton Prentiss Clark GRIFFIN, chief bibliographer. *Ibid, id.*, in-8.

— Library of Congress. — A list of the more important books in the Library of Congress on Banks and Banking, compiled under the direction Appleton prentiss Clark GRIFFIN, chief bibliographer. *Ibid, id.*, in-8.

— Library of Congress. — A list of books (with references to periodicals) relating to Railroads in their relation to the Government and the public, with appendix list of References on the Northern securities case, compiled under the direction of Appleton prentiss Clark GRIFFIN, chief bibliographer. *Ibid., id.*, in-8.

— A list of books printed in Scotland before 1700, including those printed furth of the Realm for Scottish booksellers, with brief notes on the printers and stationers, by Harry G. ALDIS. *Printed for the Edinburg bibliographical Society.* In-4.

Tiré à 300 ex. dont 100 seulement mis dans le commerce (16 fr. 20).

Publications de luxe

Chez F. Ferroud (Librairie des amateurs) :

— VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. — L'Annonciateur. Dix compositions de Louis-Édouard Fournier, gravées à l'eau-forte par X. Lesueur. In-12.

Il a été tiré 350 ex. savoir : nos 1 à 60, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes dont l'eau-forte pure (60 fr.) ; nos 61 à 110, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec 2 états des eaux-fortes, dont l'eau-forte avec remarque (40 fr.) ; nos 111 à 150, sur pap. du Japon, eaux-fortes avec la lettre (30 fr.) ; et nos 151 à 350, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (25 fr.).

6e et dernier volume de la « Collection Omphale ».

Chez A. Romagnol (Librairie de la collection des dix) :

— Edmond et Jules de GONCOURT — Les aventures du jeune baron de Knifausen. Illustrations et gravures de Louis Morin. In-8 et pet. in-8.

Il a été tiré 20 ex. (in-8) sur pap. Japon ou pap. vélin d'Aches, 3 états des eaux-fortes (100 fr.) ; 130 ex. (pet. in-8) sur pap. vélin d'Arches, 3 états (50 fr.); et 200 ex. (pet. in-8) sur pap. vélin d'Arches 1 état (25 fr.).

1er volume de la « Collection de l'Académie des Goncourt ».

Publications diverses

— Henri LARDANCHET. — Les Enfants perdus du romantisme. Jean-Pierre Veyràt. — Louis-A. Berthaud. — Hégésippe Moreau. — Charles Lassailly. — Ausone de Chancel. — Hector de Saint-Maur.

— J.-George Farcy. — J. Imbert-Galloix. — Armand Lebailly. — Napoléon Peyrat. — Adolphe Vard. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 . (3 fr. 50).

— Henri Dabot. — Calendriers d'un bourgeois du quartier latin, du 1er janvier 1888 au 31 décembre 1900. Deuxième série. *Péronne, impr. A. Doal*, pet. in-8.

Non mis dans le commerce.

— Gérard de Nerval. — Les Filles du feu : Sylvie ; Angélique. — La Bohême galante : La Main enchantée. — Les Illuminés : Cagliostro. — Voyage en Orient : Les Femmes du Caire ; Constantinople. — Aurélia. — Poésies : Les Chimères ; Odelettes. — Appendice : L'Imagier de Harlem ; la mort de Gérard de Nerval ; bibliographie. Avec une notice et un portrait. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

" Collection des plus belles pages ".

— Rétif de la Bretonne. — Monsieur Nicolas : Souvenirs d'enfance ; Jeannette Rousseau ; Madame Parangon ; Zéphire ; Rose Bourgeois, etc. — Le Paysan et la paysanne pervertis : Entretiens sur le mariage ; le viol ; la perversion raisonnée. — Les Contemporaines : La Jolie Mercière. — Le Palais-Royal : Les Filles de l'allée des soupirs. — L'Année des dames nationales : Charlotte Corday. — Appendice : Vie littéraire de Rétif ; Sara ; Rétif et Mirabeau ; bibliographie. Avec une notice et un portrait. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

" Collection des plus belles pages ".

— L. R. Richard. — Les Célébrités d'aujourd'hui, F. Brunetière. Biographie illustrée d'un portrait frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie, *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18 (1 fr.).

Il a été tiré, en outre, quelques ex. sur pap. du Japon (5 fr.) et sur pap. de Hollande (3 fr.).

On peut s'abonner à cette publication mensuelle à raison de 10 fr. par an.

— Louis Clément. — Le Poète courtisan de Joachim du Bellay. *Paris, Revue de la Renaissance*, in-4.

— Casimir Stryienski. — Soirées du Stendhal Club, documents inédits. Préface de L. Bélugou. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

QUELQUES

NOTES SUR PASCAL

Il y a dans notre littérature un grand écrivain qui garde toujours une attitude mystérieuse. C'est Pascal. Malgré des recherches incessantes, il ne saurait jamais fatiguer l'attention de la critique littéraire et historique. Tout ce qui l'intéresse, nous intéresse, intéresse la France et l'humanité.

Nous avons, dans le manuscrit 2271 de la Bibliothèque de Troyes qui est du XVIIIe siècle (1), provient du collège de l'Oratoire de Troyes et contient la copie d'un

(1) Ce manuscrit est assurément d'une date postérieure à 1723. On y lit, en effet, pp. 340-341, dans une biographie de Domat : « [Mr Domat] s'étoit fait une si grande réputation à la Cour même que feu M^r le Régent qu'on nommoit alors M^r le duc de Chartres, voulut avoir avec luy une conférence sur son ouvrage dont le Prince parut fort content. »

grand nombre de pièces, rencontré quelques documents qui se rapportent à l'histoire du Pascal des *Provinciales* (1), et qui nous paraissent inédits :

I

Le premier de ces documents est une lettre d'un chartreux au beau-frère de Pascal, à « Monsieur Périer le père », à Florin Périer. Elle a été écrite en février 1655, au moment où se préparait la condamnation d'Arnauld en Sorbonne. Ce chartreux, dom Jean-Baptiste Boué, (2) qui semble avoir été « exilé » à la Chartreuse de Basseville-sur-Yonne (3) pour ses opinions résolument jansé-

(1) Les *Provinciales* s'appelaient ainsi, parce qu'elles étaient adressées « à un Provincial, c'est-à-dire à quelqu'un des Provinces où l'on ne sait pas ce qui se fait à Paris » (L'abbé ***, *Histoire du Jansénisme*, Amsterdam, Louis Delorme, 1700, t. II, p. 278). M. Havet dit que *le Provincial* était sans doute, dans la pensée de Pascal, le mari de sa sœur, M. Périer, qui vivait à Clermont (*Les Provinciales*, édition Havet, Paris, Delagrave, 1887, t. 1, *Introduction*, p. LX).

(2) Dom Jean-Baptiste Boué était peut-être un parent de M. Boué, « ancien marchand, juge consul et marguillier de Saint-Gervais », qui mourut le 31 août 1698, et fut enterré à Saint-Gervais. Il avait été l'ami et, à plusieurs reprises, l'hôte de l'abbé de Pontchâteau. Cf [Guilbert], *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs depuis la paix de l'Eglise en 1688 jusqu'à la mort des dernières Religieuses et Amis de ce monastère*, Utrecht, 1755, t. III, p. 262 ; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 325 et suiv.

(3) Cette Chartreuse était située sur le territoire de la commune actuelle de Pousseaux, dans l'arrondissement de Clamecy (Nièvre), sur la route d'Auxerre à Clamecy par Coulange-la-Vineuse et Coulange-sur-Yonne (Cf. *Itinéraire complet de la France ou tableau général de toutes les routes et chemins de traverse de ce royaume*, Paris, Louette, 1788, t. 1, p. 155).

nistes, se demande ce que fera « M. Pascal » si le parti est inquiété :

Lettre de dom Jean Batiste Boué, chartreux, à Monsieur Périer le père.

[à Basseville], ce 8 février 1655.

Monsieur, je réponds, ce me semble, à un seul quand ie répons à Mr et à Me Périer et, si j'y mettois encore Mr le Président de Montorcier, je crois que ie iugerois sainement, non sur des soupçons, mais sur des marques évidentes ; car ie crois que vous tous n'êtes qu'un cœur et qu'une âme unie et liée par la grâce, en la grâce et pour la grâce. Car quand vous me dites à Moulins que vous emportiez saint Augustin avec vous, je conclus que vous vous alliez perdre, mais en Dieu. O heureux abyme, o perte désirable où l'on se trouve heureusement ! Car quelle page de ce grand Maître ne nous aprend à quitter, à passer, à surmonter tout ce qui est au-dessous de nous et nous mêmes pour ne nous fixer qu'en Dieu. *Quid est ergo? Nega te*; *noli tu ipse vivere in te. Quid est: noli vivere in te? Noli facere voluntatem tuam, sed illius qui habitat in te.* Voilà le fonds du christianisme dont on veut ruiner les principes. Je ne say rien de tout ce qui se passe en Sorbonne; mes amis me cèlent leurs amertumes. Je prie Dieu seulement pour eux, et j'espère que la vérité triomphera pour eux, ou leur patience à souffrir pour la vérité. Je n'entens parler icy que d'oppressions et de condamnations; les moyens que l'on tient en tout ce tems ne permettent] guères autre chose; mais ie croy que si celuy dont i'ay reçu l'imposition des mains à ma promotion au sacerdoce, et qui loüa publiquement les Chartreux devant les ordinans, étoit dans son trône, ceux qui gâtent le troupeau seroient remis à leur devoir. Je prie tous les jours pour luy (1), comme j'y suis obligé; cependant il faut gémir devant Dieu, et vous devez assister

(1) De qui veut parler ici Jean-Baptiste Boué ? Il paraît tenir par quelque lien à la Chartreuse d'Orléans. Entend-il désigner l'évêque Nicolas de Netz, évêque d'Orléans, sous le pontificat duquel fut construite cette Chartreuse (1635) et qui mourut en 1646. M. de Netz était notoirement janséniste.

de tout votre devoir les persecutez que vous connoissez être si gens de bien, et dont la cause est si bonne. Pour moy, j'implore ce souvenir si charitable que vous avez de me chercher dans ces rochers d'exil, et de demander à Dieu pour moy une humble constance et un silence souffrant. Je vous puis assurer, que, quoique je n'eusse point de vos nouvelles, Dieu entendoit les paroles de mon cœur, au lieu du sacrifice où l'on fait mémoire pour les amis. Que fera Mr Pascal si l'on disperse les disciples de la vérité? Que fait votre fils (1) et celuy de Mr de Montorcier? Ces petits enfants suivent-ils le père et la mère? Que font les fulminations de Mr Pereyret (2)? Enfin

(1) Il s'agit d'Etienne Périer, le fils aîné de M. Périer. Obligé de sortir des écoles de Port-Royal auxquelles, tout d'abord, il avait été confié, il alla demeurer chez son oncle Pascal qui lui fit faire sa philosophie au collège d'Harcourt dont son ami, M. Fortin, était principal. Il cultiva ensuite les mathématiques et le droit, succéda à son père dans la charge de conseiller à la cour des aides de Clermont, se maria en 1678 et mourut en 1681. Il eut une grande part à l'arrangement des *Pensées*, et il est l'auteur de la *Préface*. Cf. Cousin, *Jacqueline Pascal*, Paris, 1894, p. 305 et 308.

(2) Jacques Pereyret « vicaire général et official de l'église de Clermont en Auvergne », fut appelé par Richelieu au Collège de Navarre où il occupa en 1638 la chaire de controverse que le Cardinal y avait fondée cette même année. Par les soins de Nicolas Cornet, il devint, à sa place, grand-maître de Navarre le 27 juin 1643. Nicolas Cornet devait rentrer dans cette charge en 1651. Jacques Pereyret alla, en 1653, se fixer à Clermont où l'appelait l'évêque de cette ville, Louis d'Estaing. Jacques Pereyret était moliniste. Brienne mentionne son nom, dans l'un des rares fragments conservés de ses *Anecdotes sur le Jansénisme*, cité par Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. III, p. 14), comme l'un des chefs du parti : « Les Cornet, les Pereyret et les Moine (Le Moine), ce trio de docteurs molinistes, craignoient plus Saint-Amour tout seul que tout le parti janséniste ensemble. » Il n'avait cependant pas été toujours dans des sentiments aussi tranchés. M. Feydeau, dans ses *Mémoires* encore inédits, s'exprime ainsi à son sujet : « M. Pereyret, grand-maître de Navarre, lorsqu'il présidait à des thèses de la grâce, tournait en ridicule ceux qui prétendaient attribuer à Molina les sentiments de Saint-Augustin et, apostrophant ce saint docteur, il disait : « *Miselle Augustine, quomodo jam exciperis?* Malheureux Augustin, comment es-tu tiraillé aujourd'hui ? » Cf l'abbé le Dieu, *Mémoires*, p. 24; Floquet, *Etudes sur la vie de Bossuet*, t. I, p. 77, 82, 83, 135.

faites nous part de tout ce qui vous touche. Saluez le président et Me votre femme dans la même charité qui vous a unis, comme ie l'espère, pour l'éternité. Priez pour votre très humble et très obéissant serviteur,

fre J. B. Boué, pécheur.

Je n'ay pu lire les noms de ces Messieurs que vous joignez à M. de Montorcier; ie les saluë, et tous ceux qui veulent le règne de Jésus, et non pas d'Adam. J'assiste maintenant à tout le service du jour et me porte mieux qu'à Moulins, mais *inter spinas molinisticas, non rosas charitatis et violas humilitatis augustinianas...*

II

La lettre suivante est encore de dom Jean-Baptiste Boué. Elle est également adressée à Florin Périer. Elle est du 8 mai 1656. Au mois de janvier précédent, Arnauld avait été condamné et expulsé ; le 20 mars, les solitaires, les « disciples de la vérité » avaient été dispersés, ainsi que l'avait prévu ce chartreux. Sept *Provinciales* avaient déjà paru. Ce religieux souffrait encore lui-même des poursuites qu'on exerçait contre les jansénistes. Cependant, au milieu de ses préoccupations personnelles, il n'oublie pas de demander à M. Périer ce que devient Pascal. En ce moment le fameux mathématicien, sans doute caché à l'image du roi David, rue des Poirées, tout près du Collège des Jésuites, poursuivait la composition des *Petites lettres:*

Lettre du même au même
Jesus Maria

Monsieur, ie crois que vous aurez reçu celle que ie vous ay écrite pour réponse à celle que Me Perier m'avoit écrite de votre part. La présente est duë à la gloire de Dieu et à la part signalée que ie prends dans les dons miraculeux qu'il a fait

en votre famille. Aprez vous avoir dit que c'est un grand miracle de ce qu'il vous a fait persévérer dans les saints sentiments de la gratuite miséricorde, en un tems aussi déplorable que l'étoit celui de l'arianisme, vous devez luy rendre des grâces très immenses de ce qu'il a choisi votre famille pour établir, nonobstant les frémissemens des démons, la renommée de saintes vierges si souvent flétries par la calomnie, comme aussy la sainteté de la conduite de leurs directeurs. *Mirabilis Deus in sanctis suis*, vu que le Dieu que nous défendons est consolatif parmy les angoisses qui nous environnent. Les hommes nouveaux nous attaquent ; les saints Pères sont pour nous. La terre nous opprime, le ciel parle pour notre innocence ; mais ie ne say si les incrédules, pour qui proprement se font les merveilles, ne feront point comme ceux qui maudissoient l'aveugle-né guéri. J'attribue un si grand bonheur à vos saintes prières, et de la bonne mère à qui Dieu n'a pu refuser la guérison de sa fille. J'ai su ce grand ouvrage de Dieu par une personne qui ne m'avoit jamais écrit; ce que j'attribue à la divine Providence, car ie ne reçois plus rien ny de M. H [?], ny de M. M., ny de M. le silentieux (1). Ie ne say où la dispersion les a tous réduits. Ie les cherche seulement aux pieds de la Croix pour présenter à Dieu leurs forces soufrantes unies à celles du principe sanctifiant qui les produit et les couronne. Saluez tous ceux qui nous sont unis, et particulièrement M. Pascal, et me dites ce qu'il est devenu. Car ie vous mandois dans ma dernière, par la seule apréhension, ce qui est arrivé en efet. On dit icy que les N. (2) sont les perturbateurs du royaume, que M. Talon n'a été exilé que pour ce suiet, MM. les

(1) On sait l'affection qu'avait Port-Royal pour les pseudonymes. La sœur Madeleine de Sainte-Christine Briquet, dans une lettre « à M[elle] Périer la jeune » du 9 juin 1679, dit que « M. de Harlay a aussy déclaré que tous ceux qui sont gentilshommes, *quoique travestis et déguisez sous le nom de M. Pierre, Jean, Jacques, etc.*, se retirent sans diférer, parce que ces penitens, ainsy travestis, quoique sous un bon prétexte, luy sont fort suspects et sont très dangereux... Il prend le même soin pour le fauxbourg Saint-Jacques dont il a fait éloigner *M. Ariste* et autres, dont néanmoins il dit beaucoup de bien... » (Mscrit de Troyes 2271, p. 137).

(2) Les N, les jansénistes, sans doute.

conseillers tout de même ; enfin on crie : *Christianos ad leonem*. Voilà une partie de mes aflictions. On parle d'oter trois Pères d'Orléans à cause du N. Dom Gervais en est un. Il est néanmoins à Paris pour afaires de l'ordre. Ie ne say si on m'accordera d'aller à Paris ou à Orléans, comme on me l'a promis. Les bons pères font écrire journellement à notre Général contre la maison d'Orléans. Ie n'espère pas de soulagement en un tems de persécution; mais i'espère que vos saintes prières m'assisteront en tout tems. Ie n'oublie point votre famille selon ma promesse inébranlable, mais considérez l'état ou ie suis, et encore *inter veritatis inimicos*, où ie n'ay pour armes que le silence et la patience, et où vous ne manquerez pas à me secourir de vos prières. Priez M. de Montorcier de faire de même. Ie le saluë bien fort. C'est tout en J. C. que je suis, M., votre..., f[re] JEAN BATISTE BOUÉ, chartreux pécheur. De Basseville, ce 8 may 1656 (1).

III

Le manuscrit de Troyes nous fait connaître une lettre à M. Périer, du 7 octobre 1656, qui paraît être et qui ne peut guère être que de Pascal. Elle se rapporte à la

(1) L'avocat général Omer Talon dont il est question dans cette lettre, au moment où plus de soixante docteurs, Saint-Amour en tête, avaient protesté contre le grand nombre de moines qui avaient pris part aux délibérations sur les deux *lettres* d'Arnauld *à un Duc et Pair* et avaient appelé, à cause de ce fait, des premières décisions de la Sorbonne sur ces deux ouvrages, avait donné, en Parlement, des conclusions favorables à Arnauld et à cet appel ; mais la Cour, Mazarin, Fouquet comme procureur général, s'en mêlèrent, et mirent à néant tous ces efforts (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 34).

quatorzième *Provinciale* (1) et porte la marque du célèbre pamphlétaire, soit dans l'intensité de la joie que l'auteur de cette lettre ressent à dépouiller des ouvrages de casuistique encore inconnus « où il y a les meilleures choses du monde » pour le parti, soit dans ces paroles qui la terminent : « Je pers beaucoup, et nos amis, de ce que les jours n'ont que vingt-quatre heures ». La phrase de cette même lettre sur le soufflet de Compiègne : « La seule dificulté est de savoir si ç'a été d'avant ou derrière main », est la même, absolument, que celle de cette quatorzième *Provinciale* : « Tout ce qu'ont pu faire vos amis, a été de mettre en doute si l'offensé a reçu ce soufflet de l'avant-main ou de l'arrière-main. »

Les curés de Paris venaient de dénoncer, le 13 septembre 1656, la morale des casuistes à l'Archevêché, puis à l'Assemblée du Clergé. Au mois de novembre, ils allaient signaler trente-huit propositions de ces mêmes casuistes qui leur semblaient contraires à la morale chrétienne. Pascal, après la publication de l'*Apologie des casuistes* du P. Pirot, devait contribuer à défendre les curés de Paris et composer même en entier le second des factums qui parurent en leur faveur (2).

(1) Cette quatorzième Provinciale aurait été corrigée par Nicole « dans la maison de M. Hamelin, Conseiller du Roi et Contrôleur général des Ponts et Chaussées de France. M. Arnauld demeurait alors chez ce Controlleur au Fauxbourg Saint-Jacques, au-dessus du Port-Royal de Paris » (*Continuation des Essais de Morale*, t. XIVe, *contenant la Vie de M. Nicole et l'histoire de ses ouvrages*, à Luxembourg, chez André Chevalier, 1732, p. 52). M. Hamelin avait, en effet, quitté exprès son quartier trop en vue, et pris maison au faubourg Saint-Marceau, *afin de garder plus sûrement son trésor*, c'est-à-dire M. Arnauld (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 417).

(2) Sur la composition de ces factums, cf. [Goujet], *Vie de Messire Antoine Arnauld, docteur de la Maison et Société de Sorbonne*, Paris et Lausanne, Sigismond d'Arnay, 1783, t. I, p. 199 ; *Vie de M. Nicole*, dans *Continuation des Essais de morale*, Luxembourg, André Cheva-

Extrait d'une lettre à Mr Périer, conseiller à la cour des aides.

A Paris, ce 7 octobre 1656.

La quatorzième est sous la presse. Elle consolera les bons Pères qui jettent feu et flamme, et qui iouent de leur reste pour perdre leurs amis. L'afaire des curez les incommode fort, et ils s'en prennent, comme de tout ce qui se fait de bon contre eux, à Port-Royal. Les curez de Paris pensent à faire un second avis et de nouveaux extraits des casuistes pires que les premiers. Ils s'assemblèrent hier pour cela. Ceux qui sont purs molinistes, ou inspirez et gouvernez par les bons Pères, firent rage pour empêcher le second avis ; mais pourtant il passa, et il fut résolu qu'on y travaillerait. Je vous ay envoyé vingt ou vingt-cinq des avis imprimez dont il y en a, ce me semble, dix de signez de la main des deux sindics ; ç'a été pour envoyer dans toutes vos villes et doyennez, ou lieux plus considérables de vos quartiers, et afin que par ce moyen, et de vos amis, l'adresse en fut faite sur les lieux aux personnes les plus capables d'y bien servir. J'attens la réponse là dessus... Vous presserez au plutôt que les curez de delà envoyent leur procuration.

J'ay oublié de vous mander que, ou dans les billets qui doivent accompagner chaque pacquet à vos curez, ou dans les lettres que vous écrirez pour cela à vos connoissances, il faut leur donner avis que les curez doivent agir en cecy avec l'ordre et la participation de Mrs les Évêques des lieux, ou de leurs grands vicaires. Les bons Peres ont fait une Réponse à la treizieme que ie difère à vous envoyer, pour vous en envoyer en même tems la réfutation (1), niant le

lier, 1732, 1re partie, p. 53; *Discours préliminaire, contenant un Abrégé de la vie de M. Pascal, et l'Histoire des Lettres provinciales*, dans les *Provinciales*, 1754, p. *xxxviij;* Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 205-211.

(1) Il s'agit de la *Réponse* du P. Nouet à la *treizième Provinciale*. Cf. sur le soufflet de Compiègne dont il est parlé dans la treizième Provinciale et auquel il est fait allusion dans la quatorzième, *Les Provinciales*, édition Havet, Paris, Delagrave, 1887, t. II, p. 88, 103, 127, 138, et LUDOVICI MONTALTII *Litterae provinciales....*, a WILLELMO WENDROCKIO... translatæ, Coloniæ, apud Nicolaum Schouten, 1679, p. 377-378.

souflet de Guille à Compiègne qui cependant est indubitable. La seule dificulté est de savoir si ç'a été d'avant ou derrière main. Il y a une nouvelle théologie morale d'Escobar (1), et

(1) Il s'agit sans doute de l'édition de la *Theologia moralis* d'Escobar, publiée à Lyon en 1656, in-12. On avait déjà publié, in-12, ce même ouvrage dans cette même ville en 1644. — On trouvera partout des renseignements abondants sur Escobar. Il est inutile de les rééditer ici. Il suffit de rappeler qu'il a été un prédicateur abondant, un théologien éminent et même un poète distingué. Antonio Escobar y Mendoza, d'une illustre famille, né à Valladolid en 1589, mourut à Madrid en 1669, regretté et révéré de toute l'Espagne. Les populations, les pauvres surtout, se pressèrent en foule autour de son cercueil. On se disputait les lambeaux de ses vêtements et l'attouchement de ses dépouilles mortelles. Il y aurait un beau livre d'érudition et de réhabilitation à écrire sur cet Escobar, tant raillé par Pascal. « La plupart des hommes se rangent du côté de celui qui les intéresse et les amuse ; mais le philosophe ne doit jamais mettre le talent d'écrire au-dessus de la raison et de la vérité » (Deleuze, *Eudoxe, Entretiens sur l'étude des lettres et de la philosophie,* Paris, Schœll, 1810, t. II, p. 173). Cf. sur Escobar, *La vérité sur Escobar*, dans le P. Terweeren, *Précis historiques et littéraires,* 11e année; Guillaume Lebrocquy, *Pascal et les Jésuites,* Bruxelles, 1870, p. 87 et suiv.

Il est assez singulier que personne n'ait encore songé à faire en France une étude vraiment philosophique de la casuistique catholique si intéressante. La légitimité de la casuistique est reconnue (Cf. Brunetière. *Une apologie de la casuistique*, dans *Histoire et littérature*, Paris, Calmann Lévy, 1886, t. II, p. 325; Victor Giraud, *Pascal*, Paris, Fontemoing, 1900, p. 88-90) Les protestants, sans donner à la casuistique les mêmes développements que les catholiques, ne lui sont cependant pas restés absolument étrangers; ils ont fait paraître, aux XVIIe et XVIIIe siècles, quelques ouvrages où sont exposés de nombreux cas de conscience, comme, par exemple, les *Conseils théologiques de Wittemberg*, le *Trésor de conseils et décisions* et *l'Anatomie sacrée de l'homme.* Les jansénistes eux-mêmes ne l'ont-ils pas pratiquée ? Un janséniste mitigé, mais enfin un janséniste, l'abbé de Sainte-Beuve, était un casuiste célèbre. Il répondait aux consultations délicates qui lui venaient en foule. Malgré son jansénisme, il a eu, au dire de son homonyme Sainte-Beuve, l'historien de Port-Royal, « des réponses très étranges et des facilités obligées pour certains cas qui lui étaient soumis. » (Cf. *Les résolutions de plusieurs cas de conscience touchant la morale et la discipline de l'Eglise*, par feu M. JACQUES DE SAINTE-BEUVE, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, Professeur du Roy en Théologie, *recueillis et mis en lumière* par Monsieur DE SAINTE-BEUVE, Prieur de Saint-Jean de Montauriol, et frère de l'Auteur, Paris, Guillaume Desprez, 1689-1704, 3 vol. in-4o).

de nouveaux casuistes comme Mascarenhas (1), Busambaum (2), etc., où il y a les meilleures choses du monde pour nous. Je pers beaucoup, et nos amis, de ce que les jours n'ont que vingt-quatre heures.

IV

Enfin voici une dernière lettre, du 16 février 1657, qui nous paraît encore de Pascal. Elle est aussi adressée à son beau-frère, M. Périer, au moment où Pascal prépare une réponse à un écrit intitulé : *La Bonne Foy des Jan-*

(1) Mascarenhas, jésuite portugais, né en 1604, mort en 1654. Il a fait un *Tractatus de sacramentis in genere, baptismo, confirmatione, eucharistia, necnon de sacrificio missae*, Paris, 1656, in-fol. Il n'a été, en effet, cité par Pascal que dans la seizième Provinciale (Cf. Pascal, *Les Provinciales*, édition Havet (Paris, Delagrave, 1887, t. II, p. 181). Il est encore mentionné dans le « Second factum pour les curés de Paris » du 1er avril 1658 (*Œuvres complètes de Blaise Pascal*, Paris, Hachette, Imprimerie Lahure, t. II, p. 130).

(2) Busenbaum (Herman) naquit à Notteln, en Westphalie, en 1600. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et fut recteur des collèges de Hildesheim et de Munster. Il mourut en 1668. Il avait publié en 1650 une *Medulla Theologiae moralis* qui eut un grand nombre d'éditions. Nous avons en ce moment sous les yeux une édition donnée, *sumptibus* Francisci Comba, à Lyon, où elle reparut en 1690 et 1692. Cette *théologie morale* reparut en 1757 avec des additions du P. Claude Lacroix et une révision et une correction soigneuse d'un « Prêtre de la Société de Jésus, Docteur en théologie. » Cette même année, le Parlement de Toulouse, après l'attentat de Damiens sur Louis XV, et, en 1761, le Parlement de Paris, ordonnèrent de brûler cet ouvrage en raison de certains passages sur le régicide. Il n'en eut pas moins de nouvelles éditions. Dans un *Mémoire* adressé à Sainte-Beuve par le P. de Montézon et publié intégralement dans *Port-Royal*, t. I, p. 520 et suiv., *sur les Jansénistes et les Jésuites*, ce religieux dit qu' « à part quelques taches qui ont disparu dans les éditions postérieures, le livre de Busenbaum est resté comme un des manuels les plus utiles aux ministres du sacrement de pénitence. Quand on demandait au pape Pie VIII... quel était le meilleur Abrégé de Théologie morale, il conseillait l'ouvrage du Père Busenbaum comme le plus parfait qu'il connût en ce genre ». Pascal, dans les *Provinciales*, n'a pas cité Busenbaum qu'il a connu sans doute trop tard.

sénistes dans la citation des autheurs reconnue dans les Lettres que le secrétaire de Port-Royal fait courir depuis Pâques, par le P. Francois Annat, de la Compagnie de Jésus, 50 pages in-4°, décembre 1656. Cette réponse devait être la *Dix-septième Provinciale* (1), en date du 23 janvier, et qui ne parut que le 19 février 1657. La lettre du manuscrit de Troyes nous paraît avoir été connue, au moins en partie. Elle a été citée, d'une manière inéxacte et attribuée à un ami de M. Périer, dans le *Discours préliminaire, contenant un abrégé de la Vie de M. Pascal et l'Histoire des Provinciales*, d'une édition des *Provinciales* qui parut en 1754, (2), et par Sainte-Beuve (3).

[P. 166.] *Extrait d'une lettre à Mr Périer le père.*

Ce 16 février 1657.

Voicy, Mr, un grand régal pour vous ; c'est d'une dix-septième qui n'est pas encore connuë de personne du monde. On attendoit l'assemblée du clergé à finir, mais ie pense qu'on attendroit trop longtems (4). Ne la faites voir qu'à peu

(1) « M. Nicole étant allé faire, vers le même temps, un court voyage à Vaumurier, chez M. le Duc de Luynes, il n'y abandonna pas le soin des *Petites Lettres* (c'est le nom que l'on donnait alors communément aux *Provinciales*), et il y fournit la matière des trois dernières, c'est-a-dire de la seizième, de la dix-septième et la dix-huitième » (*Continuation des essais de morale*, t. XIVe, *contenant la Vie de M. Nicole et l'histoire de ses ouvrages*, à Luxembourg, chez André Chevalier, 1732, p. 52-53).

(2) *Les Provinciales*, s. l., 1754, p. *xxvij*, Ce livre renvoie sur ce sujet à l'*Histoire de Port-Royal*, 2e partie, liv. VI, art. 37.

(3) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Paris, 1901, t. III, p. 62,

(4) L'assemblée du clergé avait ordonné, le 1er février, contre les casuistes, la réimpression des *Instructions* pour les confesseurs de saint Charles Borromée. L'Archevêque de Sens et M. Godeau, Evêque de Vence, furent chargés de composer une lettre circulaire pour adresser ces *Instructions* à tous les évêques du royaume. Ils se déchargèrent du soin de l'impression de cet ouvrage sur M. l'abbé de Ciron, Chancelier de l'Université de Toulouse, Député du Second Ordre à cette assemblée. Cf [Goujet], *Vie de Messire Antoine Arnauld*, Paris-Lausanne, 1783, t. I, p. 198-199.

de gens de bien : assurez-vous en et ne vous en dessaisissez point ; car il n'y en a encore que dix mille de tirées, six mille de la petite et quatre mille de l'autre ; et il nous en faut encore beaucoup, parce qu'on rompra les formes. Aucun de nos amis ne s'y attend, et il y pourroit avoir quelque changement.

Qu'entend l'auteur de cette lettre, — Pascal, selon nous, — par ces mots : « six mille exemplaires de la petite et quatre mille de l'autre » ? C'est qu'il y eut, — simultanément, à ce qu'il semble par cette lettre, — une édition de cette longue *Dix-septième Provinciale* de huit pages, in-4°, sans doute, en très petits caractères et une autre, également in-4°, de douze pages (1).

Quant au nombre des exemplaires de cette *Dix-septième Provinciale*, indiqué par cette lettre, il correspond à ce que le plus adroit des factotums de Port-Royal, M. de Saint-Gilles d'Asson, disait dans une note manuscrite en date du 18 août 1656 :

Depuis environ trois mois en ça, c'est moi qui immédiatement ai fait imprimer par moi-même les quatre dernières lettres au provincial, savoir la 7, 8, 9 et 10e. D'abord il falloit fort se cacher, et il y avoit du péril ; mais depuis deux mois tout le monde et les magistrats eux-mêmes, prenant grand plaisir à voir dans ces pièces d'esprit la morale des Jésuites naïvement traitée, il y a eu plus de liberté et moins de péril ; ce qui n'a pourtant pas empêché que la dépense n'en ait été et n'en soit encore extraordinaire.

Mais M. Arnauld s'est avisé d'une chose que j'ai utilement pratiquée ; c'est qu'au lieu de donner de ces Lettres à nos

(1) Un bibliophile qui avait une dévotion particulière pour Pascal, M. Basse, a publié dans le *Bulletin du Bibliophile*, en avril 1846, une *Note sur le projet d'une édition des Provinciales de Pascal avec les variantes*, où il dit : « J'ai acquis la certitude qu'il existe dans le format in-4° au moins trois éditions de la dix-septième lettre. » Cf. *Les Provinciales de Pascal*, édition Havet, t. II, p. 242.

libraires Savreux et Desprez pour les vendre et nous en tenir compte, nous en faisons toujours tirer de chacune 12 rames qui font 6.000, dont nous gardons 3.000 que nous donnons, et les autres 3.000, nous les vendons aux deux libraires ci-dessus à chacun 1.500 pour un sol la pièce ; ils les vendent, eux, 2 s. 6 ds et plus. Par ce moyen nous faisons 50 écus qui nous payent toute la dépense de l'impression, et plus ; et ainsi nos 3.000 ne nous coûtent rien et chacun se sauve (1).

Avec le succès croissant des *Provinciales*, le nombre des exemplaires a pu, de la *Dixième* à la *Dix-septième* Provinciale, du 2 août 1656 au 23 janvier 1657, s'élever un peu, surtout si, grâce à l'esprit d'Arnauld, entendu aussi bien en affaires qu'en théologie, on arrivait à une impression économique et même lucrative.

(A suivre) ERNEST JOVY.

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 58.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

« DES PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

VIII

LES SUJETS DES MINIATURES

L'ILLUSTRATION DES LIVRES D'HEURES

Pendant toute une période du moyen âge, et jusqu'au XIIIe siècle, les sujets le plus souvent traités par les miniaturistes sont incontestablement les scènes bibliques et les épisodes remarquables de la vie des saints ; mais à partir principalement du règne de saint Louis les peintres de manuscrits tendent à élargir leur cadre et à secouer le joug que leur avait imposé la tradition monastique. La grande variété des livres qu'ils ont à décorer leur en fait du reste une obligation. Dès cette époque ils illustrent les productions littéraires contemporaines et celles du siècle précédent ; ils peignent volontiers les aventures des dieux et des déesses de

l'antiquité, par exemple dans les ***Fables d'Ovide moralisées ;*** ils essaient, dans le ***Roman de Troie,*** de Benoît de Sainte-Móre, et dans bien d'autres ouvrages, de faire revivre par le dessin et la couleur les héros d'Homère ; mais ces héros et ces dieux, ils ne les voient, est-il besoin de le dire ? qu'à travers une brume épaisse ; ce ne sont pas des personnages antiques, mais des rois et des chevaliers prêts à partir pour la croisade.

C'est l'époque où naissent les grandes encyclopédies. Les chansons, les romans, les chroniques sont dans toutes les mains. Un monde nouveau se découvre à l'art du miniaturiste. Les poèmes, les chansons de geste se multiplient ; les œuvres profanes de toute sorte éclosent à l'envi. Il faut des artistes pour les enluminer, pour illustrer les ***Fables*** de Marie de France, les vieux poèmes de Jean Bodel, les poèmes nouveaux d'Adenet le Roi. La fantaisie, la variété ne sont pas moins grandes en art qu'en littérature. Il n'est donc point possible de dégager des règles pour cette partie du travail des enlumineurs, ni d'indiquer, au milieu d'une telle profusion de sujets, les causes qui ont guidé le choix de l'artiste.

Cependant les miniaturistes laïques n'en continuent pas moins à travailler à l'illustration des livres sacrés. Il n'est plus permis aujourd'hui de penser, comme on le faisait naguère encore, que les Bibles, les Missels, les Bréviaires, les livres d'Heures des XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles ont été presque tous illustrés dans les monastères. Sans doute il y eut toujours des moines enlumineurs ; mais les très belles œuvres des siècles que je viens d'indiquer sont bien pour la plupart dues au pinceau des ouvriers laïques. Ceux-ci assurément ne peuvent s'écarter beaucoup de la voie tracée par leurs prédécesseurs religieux : chaque scène dans ses grandes lignes est soumise à des règles très rigoureuses ; mais



Fig. 29

LA JEUNE PHILOTIS ET LA VIEILLE SYRA

(Térence, L'*Hécyre*, acte I, sc. I)

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 664, fol. 209 v°).



Fig. 29

LA JEUNE PHILOTIS ET LA VIEILLE SYRA

(Térence, L'*Hécyre*, acte I, sc. I)

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 664, fol. 209 v°).

ils s'essaient du moins, timidement d'abord, à varier les poses jusque-là immuables de leurs personnages. Vers le milieu du XIIIe siècle, par exemple, au lieu de figurer pour la Nativité l'Enfant Jésus couché dans la crèche et réchauffé par le bœuf et l'âne, ils le représenteront bercé dans les bras de sa mère. C'était un geste nouveau, dont nous avons peine aujourd'hui à comprendre la hardiesse. Ils modifient ainsi légèrement et modernisent ou plutôt humanisent la plupart des scènes que la tradition avait depuis longtemps consacrées.

Malgré cette recherche de réalisme, nous éprouvons souvent, en contemplant les miniatures des Bibles et des autres livres sacrés, une sorte d'impatience à voir répéter à satiété la même scène dans des formules presque identiques. C'est que nous avons sous les yeux, non seulement les rares œuvres des novateurs, mais aussi les copies très abondantes des caudataires, des imitateurs médiocres ou détestables, qui reproduisent, jusqu'à nous donner le dégoût, des types déjà vus. Notre ignorance nous fait confondre les travaux originaux des peintres et les enluminures des manœuvres.

Ce n'est pas exclusivement dans les Bibles, Missels, Bréviaires et livres d'Heures que cette surabondance des mêmes types et des mêmes scènes se retrouvent. Les innombrables manuscrits du *Roman de la Rose*, pour citer un exemple, n'offrent pas entre eux de très notables différences. Qui a vu l'un a vu presque tous les autres : je ne parle pas, bien entendu, de l'exécution et de la valeur artistique, je n'envisage ici que la composition des scènes, l'invention du peintre. On peut presque en dire autant des nombreux manuscrits qui contiennent le texte du *Roman du saint Graal*, des *Romans de la Table ronde*, des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, du *Décret* de Gratien, de l'*Histoire de la guerre sainte* de

Guillaume de Tyr, du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, du livre de chasse intitulé *Modus et Ratio*, de celui de Gaston Phébus, des *Miracles de Notre-Dame*, et d'une foule d'autres ouvrages très fréquemment copiés au moyen âge.

Personne aujourd'hui ne conteste que c'est seulement par l'étude des miniatures qu'on pourra reconnaître le progrès des arts du dessin et de la peinture en France jusque vers le milieu du XV[e] siècle. Nul non plus ne songe à nier le très grand intérêt qui s'attache à la mise en lumière des travaux d'enluminure d'une exceptionnelle beauté ; mais l'enchaînement des œuvres, la descendance artistique de leurs auteurs fourniraient peut-être encore plus d'éléments à l'histoire de notre art national. Ce qu'il importerait de savoir avant tout, ce n'est pas tant les noms des metteurs en couleurs, plus ou moins habiles, qui se sont évertués à reproduire les scènes originales de l'artiste primitif, que le nom même de ce premier peintre, de ce créateur doué d'imagination, sa nationalité, les influences qu'il a pu subir. M. Léopold Delisle, Samuel Berger, le D[r] James et d'autres ont montré la voie. L'illustration de l'*Apocalypse*, du *Psautier*, du *Miroir historial*, de divers livres d'*Heures* a été étudiée dans ce sens : mais n'y aurait-il pas lieu d'étendre le champ de ces investigations et de rechercher les types primitifs qui ont servi à décorer, par exemple, les manuscrits du *Roman de la Rose* ou des *Miracles de Notre-Dame ?* Si l'on ne peut en général indiquer les règles qui ont présidé à l'ornementation des livres profanes, il serait du moins possible d'établir, pour l'illustration, des familles de manuscrits, comme on le fait pour le texte, sans que, du reste, la similitude du texte entraîne fatalement, ainsi que j'ai eu déjà l'occasion de le constater, celle des illustrations.



Si cette façon de parler ne prêtait à l'amphibologie, on pourrait dire qu'il y eut au moyen âge des éditions de miniatures avec des tirages successifs. Un artiste imagine une décoration pour un ouvrage : des enlumineurs, pendant un siècle et plus, la copieront sans presque aucune recherche de nouveauté. Plus tard, un autre artiste conçoit une illustration différente, et voilà une nouvelle école fondée, qui pendant longtemps suivra ce nouveau guide ; mais concurremment, à la même époque, certains enlumineurs garderont la tradition ancienne de la première édition et en feront de nouveaux tirages. Le même phénomène se reproduira bien des fois pour les ouvrages en vogue. C'est là un fait facile à constater. Il serait donc désirable qu'après avoir inspecté le plus grand nombre possible de manuscrits enluminés d'un ouvrage fréquemment copié, comme le *Roman de la Rose*, par exemple, on s'efforçât de découvrir le manuscrit-type des miniatures de chaque édition, en notant soigneusement pour chacun d'eux la date, le lieu d'exécution, les possesseurs anciens, la présence ou l'absence d'esquisses dans les marges, le nombre de mains qui semblent avoir concouru à l'illustration, toutes les particularités enfin qui seraient rencontrées. Il n'est pas besoin de dire que la première opération serait de comparer entre elles les miniatures les plus caractéristiques. Les résultats d'un travail de ce genre seraient, j'en suis convaincu, particulièrement précieux pour l'histoire de notre art pictural.

Au reste, on ne saurait se dissimuler que l'étude que je préconise ici présente des difficultés sérieuses et qu'il ne sera pas toujours aisé de reconnaître, entre plusieurs manuscrits illustrés d'un même ouvrage, celui qui dérive de l'autre et dont les peintures peuvent par conséquent

être considérées comme des répliques. Je citerai un de ces cas fort délicats. Le duc de Berry avait dans sa bibliothèque deux manuscrits de *Térence* d'une beauté remarquable : l'un qui lui fut offert en janvier 1408 par son trésorier Martin Gouge et qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (1), l'autre qui lui fut donné par « l'évêque de Chalon » et qui est conservé à l'Arsenal (2). En ce dernier volume, qui fut probablement exécuté pour le dauphin Louis, duc de Guyenne, frère aîné de Charles VII, bon nombre de miniatures sont incontestablement supérieures à celles du *Térence* de la Bibliothèque nationale, et plusieurs marges portent encore quelques traces des esquisses du dessinateur : on peut donc supposer que, sinon toutes les illustrations, au moins celles de certains cahiers du *Térence* de l'Arsenal ont servi de modèle à l'enlumineur du manuscrit donné par Martin Gouge. S'il était bien prouvé que les miniatures du *Térence* de la Bibliothèque nationale ont été exécutées d'après celles du manuscrit de l'Arsenal, il deviendrait tout à fait intéressant de rechercher le ou les enlumineurs qui ont pu travailler au *Térence* original. Il ne serait pas interdit d'émettre, à ce sujet, des hypothèses. Nous savons, par exemple, qu'un miniaturiste habile, Hainsselin de Haguenau, fut, de 1409 à 1415, attaché au duc de Guyenne comme valet de chambre et enlumineur (3). De là à penser que cet artiste a dû collaborer à l'illustration d'un volume de grand luxe, fait pour le prince qu'il servait, il n'y a

(1) Ms. lat. 7907 A (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 62*).

(2) Ms. n° 664 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 230 bis*). Cet évêque était vraisemblablement Louis, cardinal de Bar, évêque de Châlons-sur-Marne de 1413 à 1420.

(3) Voir : B. Prost, *Liste des artistes...*, dans *Archives historiques, artistiques et littéraires*, t. Ier (1889-1890), p. 426.

qu'un pas. Toutefois j'estime que ce seul document n'autorise pas une affirmation plus précise; et je ne songerais, en tout cas, à attribuer à Hainsselin de Haguenau que certaines peintures du *Térence* de l'Arsenal, car j'ai reconnu dans le volume la main de plusieurs artistes qu'on ne saurait confondre. Quoi qu'il en soit, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici des spécimens de miniatures dues au plus habile d'entre eux *(fig. 29 et 30)*.

La tâche serait certainement plus facile en ce qui concerne les Missels, les Bréviaires, les Bibles, les Bibles historiales, les Psautiers : pour l'illustration de ces derniers, on sait qu'il y eut à Paris, dès le milieu du XIII[e] siècle, une tradition bien établie, et même une tradition écrite. Quant aux livres d'Heures, les règles qui ont présidé à leur ornementation sont presque aussi strictes que pour les Bibles. Des centaines, peut-être pourrais-je dire des milliers de ces petits volumes offrent en tête des mêmes prières les mêmes miniatures. L'usage était si bien établi qu'on voit des chefs d'atelier mettre dans la marge, au lieu de l'indication du sujet, ces simples mots : « L'ystoire dez Laudez de Noustre Dame », « L'ystoyre de Prime de la Croix (1) »; et les enlumineurs ne se trompaient pas.

(*A suivre.*) HENRY MARTIN.

(1) Voir : Bibl. de l'Arsenal, ms n° 617, fol. 18 et 24 v°.

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

91.— Charles Mehl (1831-1836). Nancy, imprimerie Berger-Levrault, 1896. Couv. imprimée, bordée de noir. In-8.

Cette brochure contient, pp. 9-25, un article nécrologique intitulé *Charles Mehl, souvenirs personnels,* signé *Lorédan Larchey,* Il avait d'abord paru dans *l'Alsacien-Lorrain* des 8-10 janvier 1897.

Charles Mehl fut un des meilleurs amis de L. Larchey qui, après avoir parlé de l'appui dont la *Revue anecdotique* lui avait été redevable, poursuit dans les termes suivants : « Charles Mehl avait le rare ensemble des qualités du directeur de *Revue.* On le vit bien par la *Revue Alsacienne* qu'il dirigeait dès la longue maladie de Seinguerlet... On lui doit aussi une seconde édition, sérieusement augmentée, de la bibliographie de Cohen (*Livres à vignettes*). A Strasbourg, il avait pris une part active à la fondation du journal quotidien *L'Impartial.* Il avait publié pour son compte le *Bibliographe Alsacien,* avec des soins et un goût qui en faisaient un petit modèle du genre. Il a préparé une table de la *Correspondance de Métra.* On ne saurait nombrer ce qu'il revit de manuscrits à la prière des auteurs... Le nom de son ami Laquiante figura seul, dans *Un hiver à Paris sous le Consulat,* mais les notes sont de Mehl, et elles sont excellentes... »

92. — Monde féodal. Europe, XVe siècle. Costumes vrais, fac-similé de 50 mannequins de cavaliers en grande tenue héraldique, d'après le manuscrit d'un officier d'armes de

Philippe le Bon, duc de Bourgogne. 1429-1467. *Paris.* (Typographie E. Plon, Nourrit et Cie), 1899. Couv. sans titre. In-8.

XII pp. (faux titre, au v° duquel on lit : « En préparation : Costumes vrais. Cent fac-similés d'uniformes. 1792-1815 », titre, introduction) ; 102 pp. et 1 f. n. ch.

Reproduction, en noir, de cinquante cavaliers chromolithographiés dans l'*Armorial de l'Europe au 15e siècle* (v. ci-dessus le n° 82).

Sous chacune des figures, qui occupent le recto des feuillets, se trouve une légende explicative, et la pagination suit, de deux en deux pages.

Dans quelques exemplaires, la couverture est entourée d'un papier gaufré.

Publié à 4 fr.

93. — Ardouin Dumazet, ancien sous-officier du corps franc des Vosges. Le colonel Bourras et le corps franc des Vosges, 2e édition, augmentée d'une notice sur le lieutenant Marquiset, par Lorédan Larchey. *Librairie militaire Berger Levrault et Cie, Paris, 5, rue des Beaux-Arts. Nancy, 18 rue des Glacis.* (Imp. Berger Levrault), 1893. Couv. illustrée.

4 pp. (faux titre et titre) ; et 95 pp.

La notice de L. Larchey sur le lieutenant Marquiset forme le chapitre III de cet ouvrage, et va de la page 75 à la page 95.

94. — Inventaire de la pharmacie de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz (27 juin 1509) publié pour la première fois par le Dr Paul Dorveaux bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, avec une préface par M. Lorédan Larchey. *Paris, H. Welter, libraire, 59 rue Bonaparte, 59. Nancy, Didot frères, libraires, 3 rue Raugraff, 3.* (Dijon, imp. Jacquot et Floret), 1894. Couv. impr. In-12.

95. — Lorédan Larchey. Douze marseillaises. *Paris, bureaux de la revue Biblio-iconographique, 9, faubourg Poissonnière,* (Laval, imp. E. Jamin) 1897. Couv. imp. In-16.

3 ff. n. ch. ; (faux titre, au verso duquel on lit « Vingt-cinq exemplaires numérotés 1 à 25, non mis dans le commerce ») ; et 26 pp.

Le titre de la couverture, les ff. n. ch. et le texte sont entourés d'un filet rouge.

Extrait de la *Revue Biblio-iconographique,* de 1896.

96. — Eugène Asse, homme de lettres, bibliothécaire à l'Arsenal, 25 Mars 1830 — 1er Février 1901. Paris, 1901. Couv. imprimée, bordée de noir. In-8.

21 pp. y compris le faux titre, au v° duquel on lit : « Extrait du *Bulletin du Bibliophile,* tiré à cent exemplaires » ; le titre, « Eugène Asse, souvenirs personnels » signés Lorédan Larchey, quelques pages de M. Georges Vicaire, renfermant une bibliographie sommaire de l'œuvre d'Eugène Asse et les paroles d'adieu prononcées, à ses obsèques, par M. Henry Martin ; et 1 f. bl. n. ch. (adresse de l'imprimeur).

Il a été tiré, sur papier de Hollande, cinq exemplaires de cette brochure.

97. — Fragments de souvenirs : Le boa de Baudelaire. — L'impeccable Banville —, par Lorédan Larchey, conservateur honoraire à la bibliothèque de l'Arsenal. ***Paris, librairie Henri Leclerc. 219 rue Saint-Honoré, 219, et 16 rue d'Alger. (Vendôme, impr. F. Empaytaz)*** **1901. Couv. impr. In-8.**

17 pp. y compris le faux titre, au v° duquel on lit : « Extrait du *Bulletin du Bibliophile,* tiré à trente-cinq exemplaires, » et le titre ; 1 f. n. ch. (adresse de l'imprimeur).

De ces trente-cinq exemplaires, cinq ont été tirés sur papier de Hollande.

II

PÉRIODIQUES

Nota. — Nous abandonnons, ici, l'ordre chronologique, pour suivre l'ordre alphabétique, plus propre à faciliter les recherches dans les périodiques.

Nous signalons, dans la limite du possible, les articles de L. Larchey publiés sous le voile de l'anonyme, ou sous un pseudonyme. Mais quand cette indication ne peut se faire, nous nous bornons à citer où ils ont paru.

98. — L'Abeille impériale, journal de la Cour.

1853.

Tome I. — Petits voyages dans une grande bibliothèque.

Les gueux en Italie.

Tome II. — Théâtres et bibliographie.
1854.
Tome III. — Théâtres.

99. — Almanach Hachette.

1896, 1897, 1898. — « Quelques noms célèbres de l'année, leur origine et leur signification. »
En 1899, 1900, 1901, ce titre est modifié de la manière suivante :
« Quelques noms de l'année, recherches historiques et philologiques sur leur signification, par Lorédan Larchey ».

100. — L'Alsacien-Lorrain.

8-10 Janvier 1897. — Charles Mehl (souvenirs personnels).
Il a été fait, de cet article, une réimpression, avec quelques remaniements. V. ci-dessus le n° 91.

101. — L'Ami de la religion.

1859.

102. — L'Athenœum français, revue universelle de la littérature, de la science et des beaux-arts.

1854 à 1857. — Bibliographie.

103. — L'Avenir de Menton.

1886-1901.

Le seul article de L. Larchey que nous ayons trouvé signé en toutes lettres, dans ce journal, est intitulé *Mentonia, relevé de quelques citations curieuses concernant l'histoire de Menton* (numéros des 19 janvier et 23 février 1901). Mais la série *Anciens hôtes de Menton*, comprend des articles qu'il a signés X..., sur *Armand Hayem* (28 Novembre 1896) ; *Hippolyte Auger* (12 et 19 Décembre) ; *Le commandant Sautier* (31) ; *Jean Gigoux* (9 et 30 Janvier 1897) ; *Alexandre Mouttet* (6 Février).

104. — Le Bibliophile français.

1868-1869. — « Nouveautés anecdotiques »

105. — Le Bibliophile de Provence.

1895. — La queue de la Marseillaise.

106. — Bibliothèque universelle de Genève.

1853. — Les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, par le docteur L. Véron.

1855. — Un mois à Constantinople.

Anonyme. Réimprimé en 1856 et 1857. (V. ci-dessus n°s 2 et 3).

107. — Bibliothèque universelle et Revue suisse.

1875. — *Rapport au ministre sur la collection des documents inédits de l'histoire de France et sur les actes du Comité des Travaux historiques*, par M. le baron de Watteville. (Paris, imp. nat., 1874).

Compte-rendu signé L. L.

108. — Le Bulletin du Bibliophile.

1901. — Eugène Asse, souvenirs personnels.
Le boa de Baudelaire, fragment de souvenirs.
L'impeccable Banville, fragment de souvenirs.
1902. — A propos du prix Pellechet.

109. — Correspondance slave (1).

1871. — Correspondance parisienne.

110. — Le Correspondant.

1893, 10 Mars. — L'Angleterre et la Triple Alliance, à propos de *l'Angleterre devant ses Alliés*, par Paul Cottin.
Anonyme.

111. — Le Courrier de la Moselle.

21 octobre 1858-4 mai 1859. — Chronique parisienne.

112. — Le Courrier de Paris.

6 mars - 8 mai 1859. — Chronique parisienne.

113. — Echos d'Alsace-Lorraine.

1er juillet 1874. — Souvenirs historiques. Un empereur à Metz, en 1474.

114. — Le Figaro.

Juillet-août 1866. — « Le pour et le contre. »
Ces articles sont signés « Mairobert. »

(1) Journal bi-hebdomadaire, paraissant à Prague (Bohême).

115. — La Gazette anecdotique.

1876-1877.

116. — L'Illustration.

18 novembre 1876-10 mars 1877. « Votre nom ? Causeries d'un chercheur. » Elles alternent avec une « Revue anecdotique » anonyme, dont l'auteur est Lorédan Larchey.

117. — L'Impartial du Rhin.

1866. — Libri. (V. ci-dessus le n° 43).
1867-1869. — Lettres parisiennes.

118. — L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux.

10 septembre 1891. — La crise de la Librairie, lettre d'un libraire de province à M. le directeur de l'*Intermédiaire*.
Anonyme. Imprimé au verso de la couverture de la livraison.
25 août 1891. — Actualités. Le choix des Bibliothécaires.
Imprimé au verso de la couverture de la livraison.
L. Larchey a, en outre, collaboré aux « Réponses » de l'*Intermédiaire*.

119. — Le Journal des Arts.

25 septembre 1891. — La question des Echanges (Echanges de musée à musée).
Signé L. L.

120. — Le Journal officiel.

1873-1876.

121. — Le Livre.

10 Février 1882. — Le baron Brisse. (V. ci-dessus le n° 61.)

122. — Le Livre et l'Image, revue documentaire illustrée.

1893. — Une lettre de Billaud-Varenne (d'après Alfred Bégis).
La mort de la Le Couvreur, d'après M. Monval.

123. — Le Magazin pittoresque.

1868. — Une rhétorique de demoiselles.
Anonyme.

124. — Le Mémorial d'Aix.

1892. — Collaboration sous le nom d'*Aper*.
1894 à 1896. — Collaboration sous l'initiale X.
1900 et 1901. — « Ce que veulent dire les noms aixois. » (Articles signés).

125. — Le Messin.

1900 et 1901.

126. — Le Monde illustré.

1864-1865. — Chronique signée *Alter*.
1865-1872 et 1885-1887. — « Revue anecdotique. »

Sous le titre général *Les Anecdotiers de l'Empire,* Lorédan Larchey a publié, dans *le Monde Illustré,* des extraits de mémoires du Premier Empire dont « la série a commencé le 9 Juin 1866, continué le 25 Août, pour reprendre, chaque semaine, du 15 Septembre 1866 au 9 Février 1867, sans interruption. Elle a recommencé le 30 Octobre 1867, chaque semaine, pour aller sans interruption jusqu'au 29 Janvier 1870 inclusivement, puis du 25 Juillet au 13 Août. Elle aurait été beaucoup plus loin, si la Direction du journal l'avait trouvé bon. Des extraits de Mémoires de la première République ont paru, ensuite, du 12 Novembre au 25 Décembre 1871, mais cette série n'a pas été continuée. » (Extrait d'une lettre de L. Larchey à M. Albert Lumbroso).

127. — Le Moniteur de l'Armée.

1858-1859.

128. — Le Moniteur des Communes (Versailles).

Avril 1871. — « Nouvelles de Paris. »
Anonymes.

129. — Le Moniteur du Bibliophile,

1878.

130. — Le Moniteur universel.

Collaboration de 1869 à 1871, en 1876-1877, en 1887-1891.

Comptes rendus bibliographiques (la plupart anonymes); chroniques et variétés.

En Juillet et Août 1870, L. Larchey adressa au journal, de la frontière de l'Est où il avait été envoyé, une correspondance relative au début des hostilités de la guerre franco-allemande.

En Février et Mars 1871, articles relatifs à la guerre, et « Variétés. »

131. — La Mosaïque, revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays. Première année, achevée d'impri-

mer en décembre 1873. 1873. *Paris, bureaux de la Mosaïque, 11, quai Voltaire.* In.-4.

Fondée par L. Larchey qui en abandonna, à partir de Juillet 1873, la direction à M. Eugène Muller, la *Mosaïque* paraissait, chaque semaine, par livraisons de 8 pp., et formait, chaque année, un volume de 400 pp., environ. Sa collection complète se compose de 6 volumes (1873-1878).

Voici la description du tome I :

2 ff. (faux titre au v° duquel se trouve une note relative à la *Revue*, titre) ; 400 pp. et 2 ff. n. ch. (table par ordre alphabétique et table par ordre des matières).

Prix du volume broché, 7 fr. ; relié, 8 fr. 50 et 10 fr.

Abonnements : un an 7 fr. ; six mois 3 fr. 50.

Prix des livraisons hebdomadaires, 15 cent.

Nous lisons, sur le premier feuillet d'un exemplaire du tome I, la note manuscrite suivante de L. Larchey : « Mon premier numéro est celui qui a passé le second ; on m'a imposé les gravures du premier, qui valaient moins. »

132. — Le Musée universel, revue illustrée hebdomadaire.

1872. — Tome I : pp. 35 à 246, articles divers. P. 414 : Les noms de famille et leur explication.

Tome II, p. 257 : Les types de Paris ; le rat de Bibliothèque.

133. — La Nature.

6 décembre 1890. — La vapeur employée comme force motrice à Constantinople, au VI° siècle.

2 mai 1891. — Le Moustique, étude pratique.

134. — Paris Magazine.

1867. — « Histoire et actualités ».

(A suivre) PAUL COTTIN.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIII[e] ET XIX[e] SIÈCLES

(suite)

---

245 — ALMANACH DE BIBI-TAPIN pour 1899. Par l'auteur des « Mésaventures de Bistrouille » || *Paris, A.-L. Guyot Editeur, 12, rue Paul-Lelong. Tous droits réservés.*

1899 et suite. In-16.

Couverture imprimée en couleurs, avec un tambour de la ligne représentant Bibi-Tapin avec son numéro matricule 9342.

Almanach composé de 190 pages de texte, historiettes et facéties grivoises, mêlées de vignettes et de gravures-réclames dessinées par Kossbühl.

Vendu d'abord au prix de 50 centimes, réduit en 1900, à 30 c.

Avec le calendrier.

(B. Nat. 8° Y[2] 48·312).

246 — ALMANACH DE LA CASERNE pour 1899 (1re Année) 82 dessins de E. Thélem. || *Paris Société Française d'éditions d'art, L.-Henry May, 9 et 11 rue Saint-Benoit..*

1899 et suite. In-8° carré.

Almanach populaire de 48 pages de texte, avec une couverture illustrée en couleurs, composé de contes et chansons militaires, avec illustrations et airs notés.

Calendrier de l'année.

(B. Nat. L[c] 26 24).

247 — ALMANACH DE LA VIE COMIQUE pour 1899. || *Paris, Librairie Parisienne Arnaud et Cie, 10, rue de Paradis.*

1899 et suite. In-32.

Almanach populaire, composé de 32 pages de texte, avec gravures dans l'esprit du titre.

Avec le calendrier.

— En 1901 l'éditeur change: *Paris, Librairie Martinenq, 10, rue de Paradis.*

(B. Nat. année 1901, 8° Z 15·403).

248 — ALMANACH DES SPORTS publié sous la direction de M. Maurice Leudet 1899. || *Paris Administration et Rédaction Librairie Paul Ollendorff, 28bis, rue de Richelieu.*

1899 et suite. In-16 jésus.

Almanach, traitant de tous les sports, avec une couverture illustrée en couleurs et signée A. Andréa, publié sous le haut patronage de MM. le baron Van Zuylen, comte de Dion, H. de Villeneuve, E. de La Croix, marquis de Chasseloup-Laubat, colonel Dérué, comte de Chasseloup-Laubat.

La première année comprend: une Préface par Aurélien Scholl; — un calendrier n'indiquant que les dates des courses, championnats ou réunions des différentes Sociétés de sports; — et 468 pages de texte, avec reproduction de nombreuses photographies et commençant par l'Imagerie sportive de quelques sports anciens, par J. Grand-Carteret.

Prix marqué de 1 fr. 25.

— L'année 1900 a son titre imprimé en rouge et en noir, avec la nouvelle adresse de l'éditeur : 50, *rue de la Chaussée-d'Antin.*

La couverture a une illustration en couleurs de F. Fau.

464 pages de texte mêlé de reproductions de photographies, avec le calendrier de 1900 ayant des encadrements différents en rouge.

Le prix de cette année est de 1 fr. 50.

— La 3ème année (1901), porte le même titre, le même comité de patronage moins E. de La Croix, avec une couverture illustrée en bleu et sanguine (une patineuse) signée Chéret.

Préface Par Maurice Leudet.

394 pages de texte, mêlé de nombreuses reproductions photographiques de professionnels des différents sports, Automobilisme, Tirs, Aviron, Chasse, Pêche, Boxe, Natation, Lutte, Escrime, Aérostation, Football, Patinage, etc.

Calendrier de 1901 avec encadrements différents en rouge.

(B. Nat. 8° V 27·971).

249 — Almanach du Joyeux Troupier pour 1899. Prix 30 centimes. || *Paris, en vente à la Librairie P. Fort, 46, rue du Temple.*

1899 et suite. In-16.

Titre avec une vignette.

Couverture illustrée en couleurs.

Almanach populaire composé de 32 pages de texte sur 2 colonnes, avec gravures et vignettes sur bois.

Histoires sur la vie militaire.

Calendrier.

— L'année 1901 a 40 pages de texte sur une seule colonne, avec gravures et vignettes.

Calendrier.

(B. Nat. L $\frac{26}{c}$ 26).

250 — Almanach du Père Ubu illustré (Janvier-Février-Mars 1899). || *En vente partout. Prix* 50 *centimes.Abonnement, d'un an (4 numéros)*: 1 *fr*.50. (vente en gros, 3 rue Corneille, Paris : Thuillier-Chauvin).

1899. In-32 carré.

Publication fantaisiste, satirique et humoristique, par M. Alfred Jarry, auteur de la pièce (Ubu Roi, drame en prose) et collaborateur au Mercure de France.

Il n'a paru que le premier trimestre de 1899.

Le titre a une vignette et l'almanach est composé de 96 pages de texte avec vignettes au trait par Ch. Bonnard.

Calendrier du premier trimestre de 1899.

(Cet almanach reparait en 1901 dans un format in-8 avec ce titre : Almanach Illustré du Père Ubu (XXe siècle). (voir plus loin, n° 274).

251 — Almanach du Supplément. 1899. Nouvelles et Contes inédits de Paul Acker, Alphonse Allais, Georges Auriol, Tristan Bernard, Georges Brandimbourg, Michel Corday, Maurice Curnonsky, Paul Gavault, Auguste Germain, Gabriel de Lautrec, Lionnette, Charles Mougel, Charles Quinel, Camille de Sainte-Croix, Léon Valbert, Pierre Veber, Willy, etc. Illustrations de Gil Baer. Dessins de Jacques Abeillé, H. Gerbault, Métivet, O' Vide Riche, Radiguet, etc. Prix : 60 centimes. || *Bibliothèque du Supplément,* 18, *Rue Richer, Paris.*

1899 et suite. In-16.

Cet almanach fait suite au *Calendrier d'Amour* (voir plus haut n° 243) publié par le journal « *Le Supplément* » en 1898.

La couverture est illustrée en couleurs par Gil Baer; l'almanach comprend 160 pages de texte avec gravures et vignettes.

Publication populaire pornographique.

Calendrier avec mémento.

252 — ALMANACH FÉMINISTE. 1899. Directrice : Marya Chéliga. || *Paris, Édouard Cornély, éditeur,* 35 bis *rue de Fleurus.*

1899 et 1900. In-16.

Couverture grise imprimée en brun, avec fleurs.

Ouvrage, publié sous la direction de Mme Marya Chéliga, femme de lettres, traitant de la situation de la femme dans toutes les carrières et servant de propagande, à son profit, dans le but d'apporter plus d'égalité dans les relations sociales et d'améliorer son sort.

— La première année, 1899, contient 10 portraits :

1. *M. E. Legouvé.* — 2. *M. Jacques Flach.* — 3. *Bradamante.* — 4. *Mlle Klumpke, astronome à l'Observatoire de Paris.* — 5. *Isabelle Bogelot.* — 6. *Marcelle Tinayre, femme de lettres, romancière.* — 7. *Daniel Lesueur.* — 8. *Hélina Gaboriau, docteur en médecine et pharmacienne.* — 9. *Princesse Wiszniewska, présidente des femmes pour le désarmement international.* — 10. *Mme Bernard d'Attanoux, exploratrice.*

A la suite se trouvent : Petit Dictionnaire des femmes de lettres ; — Bibliographie ; — Indications utiles des œuvres et institutions féminines ; — Femmes docteurs en médecine, et le Calendrier de 1899.

— L'année 1900, avec la même couverture grise imprimée en rouge, ne contient aucun portrait, ni calendrier.

Dans la Préface « *Un mot à nos Lecteurs* », il est dit : « Afin d'être fidèles au principe dont fut inspiré notre *Almanach*, dénommé d'ores et déjà *Encyclopédie de la question féministe*, nous publions des études documentées sur le mouvement en faveur de l'affranchissement de la femme, ayant bien soin de présenter à côté des centres sociaux déjà transformés sous l'influence de ce courant rénovateur d'autres moins avancés dans la voie du progrès, où la compagne de l'homme est encore assujétie matériellement et moralement ».

(B. Nat. 8° R 16·066.)

253 — ALMANACH POUR 1899 des grosses farces du Major. (trente centimes). || *Librairie Parisienne,* 10,*rue de Paradis, Paris.*

1899 et suite. In-32.

Almanach, composé de 64 pages de texte, dont l'esprit est assez défini par le titre lui-méme, avec 7 lithographies.

La couverture seule porte le titre de l'almanach et a un sujet colorié.

Le calendrier de 1899, comprenant 12 pages, est entouré de dessins au trait, caricatures de soldats, qui sont les mêmes pour l'année 1900. Cette seconde année, qui a 60 p. de texte, a un titre intérieur, avec cette adresse d'éditeurs : *Paris, Librairie Parisienne Arnaud et Cie, Éditeurs, 19, rue de Paradis.* 1900.

L'année 1901, de 64 p. de texte, avec vignettes, croquis, anecdotes et charges militaires comme ci-dessus. — un titre intérieur portant cette adresse : *Paris, Librairie du Nouveau Siècle, Martinenq, éditr, Paris, 10, rue de Paradis.* — et une couverture verte, avec sujet militaire en noir.

(B. Nat. 8° Y² 19·156, ann. 1899, 1900, 1901.)

254 — PETIT ALMANAH DU XVIIe Arrt. Batignolles. Épinettes. Ternes. Plaine Monceaux. Première Année. 1899. Petits Almanachs Parisiens par Arrondissement. Prix 0 fr. 50. || *En vente chez les principaux libraires du XVIIme. Éditeur :* Batignolles-Journal, 5, *rue Bridaine. Gaston Morin, Propriétaire-Directeur des petits almanachs Parisiens par arrondissement.*
1899 et suite. In-8°.

Almanach composé de 48 pages de texte et de réclames, avec une préface de G. Morin ainsi conçue : « Aux amis du XVIIe. Aux lecteurs de l'Almanach.... C'est une petite œuvre de décentralisation que nous entreprenons : nous aurions voulu insérer dans ce recueil plus de renseignements, publier une liste de commerçants plus complète. Ce sera pour l'année prochaine... »

La couverture jaune porte seule le titre de l'ouvrage, avec une vignette : l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Quelques vues de monuments et le plan du 17e arrondissement, ainsi que le projet de Paris Port de mer par M. Bouquet de la Grye.

Calendrier pour l'an 1899.

— L'année 1900 contient 56 pages de texte et de réclames, avec le portrait de A. Deslandres, la vue de l'Hippodrome, le plan du 17e arrondt, et un morceau de musique. Calendrier pour l'an 1900.

Le prix de cette seconde année est de 45 centimes.

— Année 1901 (3e an.) 41 pages de texte suivies d'adresses et réclames. Plan du 17e arrondisst ; 1 historiette.

Calendrier pour l'an 1901.

(B. Nat. Lc31 444 (73).)

(A suivre.) F. MEUNIÉ.

CORRESPONDANCE

ÉDITIONS ORIGINALES ET ÉDITIONS PRIMITIVES

M. E. Courbet, en réponse à la communication de M. Henri Monod, publiée dans la livraison du 15 janvier dernier, veut bien m'adresser la très intéressante lettre qui suit :

Mon cher Directeur,

Dans sa lettre, appuyée de citations piquantes, M. Henri Monod, dont nul ne contestera la compétence, signale l'insuffisance des termes qui servent à indiquer la valeur documentaire des premières éditions de nos grands écrivains.

Et d'abord M. Monod démontre excellemment l'avantage de supprimer par une formule exacte toute confusion entre la première impression d'une œuvre littéraire dans une revue et la publication en un volume de cette même œuvre. La formule proposée est *primitive édition* dans un cas et *édition originale* dans le second. Tous les bibliophiles se rallieront à une indication aussi précise qui aura, comme le dit M. Monod, pour conséquence d'épargner bien des périphrases.

Relativement à l'emploi de la formule : *édition originale*, je souhaite vous soumettre quelques observations. Depuis longtemps, on s'est abusivement accoutumé à traiter d'éditions originales toutes les impressions données d'un livre durant la vie de l'auteur. Cette habitude a valu le titre d'éditions originales à des réimpressions qui n'étaient qu'une reproduction des éditions précédentes, sans aucun apport spécial et sans amélioration du texte. Avec la mesure proposée par M. Monod, le vocable d'édition originale ne peut plus être attribué qu'aux impressions qui, pour la pre-

mière fois, offrent le texte de l'auteur. Ainsi il n'y a plus qu'une édition originale, la première de toutes les impressions d'un livre et des éditions partiellement originales présentant les augmentations successives de l'œuvre.

Cette distinction admise, comment classer les éditions à la suite de la première? Par un numéro d'ordre, plutôt que par une lettre comme on le fait pour les manuscrits.

Il faut bien demeurer persuadé que, malgré l'utilité des éclaircissements proposés et reconnus possibles avec peu de complications, la bibliographie des écrivains français réservera plus d'une surprise aux amateurs des éditions originales. En voici un exemple :

La 3e édition originale des *Essais* est, suivant le numéro d'ordre proposé, l'édition de 1588, plus riche en accroissement de texte que celle de 1582 puisqu'elle contient pour la première fois le 3e livre et de nombreuses additions aux premier et deuxième. Mais ce précieux appoint, s'il met le lecteur en présence d'une édition vraiment nouvelle, sera incomparablement moindre chez d'autres écrivains, La Bruyère par exemple.

L'édition des *Essais* de 1587 ne reçoit pas les honneurs d'un numéro parce qu'elle n'est qu'une réimpression de 1582.

Maintenant, mon cher Directeur, à vous et aux bibliophiles de juger.

Votre dévoué,

E. Courbet.

CHRONIQUE

Bibliothèque nationale. — Par décret en date du 21 février 1905, M. Henry Marcel, directeur des Beaux-Arts, est nommé administrateur général de la Bibliothèque nationale, en remplacement de M. Léopold Delisle, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé administrateur général honoraire.

La mise à la retraite d'office d'un savant que l'Europe et tous les pays civilisés considèrent, à juste raison, comme l'une des plus pures gloires de la France, a douloureusement surpris non seulement le monde des bibliothécaires, des bibliophiles et des érudits, mais encore le public lui-même qui ne s'émeut cependant pas facilement en de semblables occurences.

On n'a pas perdu le souvenir de ces fêtes touchantes qui ont eu lieu, il y a deux ans, pour célébrer le cinquantenaire de l'entrée de M. Léopold Delisle à la Bibliothèque nationale. De tous les points de l'univers, les adresses les plus chaleureuses, les témoignages les plus flatteurs furent spontanément adressés à l'illustre savant. Une bibliographie de ses œuvres — qui ne comprend pas moins de 1889 articles — fut rédigée par M. Paul Lacombe, imprimée par l'Imprimerie Nationale et offerte, dans une réunion solennelle, au maître vénéré.

M. Léopold Delisle, malgré son âge, jouit encore d'une santé physique, d'une verdeur d'esprit que peuvent lui envier nombre de jeunes hommes. En vain, dirons-nous avec la *Chronique des Arts*, objectera-t-on qu'il avait dépassé l'âge normal du repos ; il y a des exceptions qui s'imposent. Celle-ci s'imposait.

Comme il y a deux ans, de tous les points de la France et de l'Étranger les témoignages de regrets affluent chez M. Léopold Delisle ; le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, qu'il a bien voulu, plusieurs fois, honorer de sa précieuse collaboration, ne veut pas laisser son éminent collaborateur quitter la Bibliothèque nationale, sans le prier de trouver ici l'expression de sa sympathie respectueuse et émue.

École des Chartes. — Sont nommés archivistes paléographes : MM. Cellier, Prost, Busquet, Letonnellier, Boutillier du Retail, Jacob, Lorber, Delarue, Mallebay du Cluzeau d'Echérac, Champion, Delmas, Bouteron, Balancie.

Bibliothèques municipales. — M. Henri Omont, membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, est nommé membre de la commission permanente

chargée d'examiner les candidats aux fonctions de bibliothécaire municipal.

Au Collège de France. — M. Abel Lefranc qui a succédé, au Collège de France, à M. Émile Deschanel, a inauguré, le 7 décembre 1904, son cours de littérature française. Le savant professeur traite, cette année, du roman au XVIIe siècle, et, en même temps, il consacre un de ses cours à l'explication de Rabelais. L'éloquente leçon d'ouverture de notre sympathique collaborateur, publiée d'abord par la *Revue politique et littéraire*, vient d'être tirée à part en une élégante petite plaquette que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs.

Sociétés de Bibliophiles. — Nous apprenons que la société des Amis des livres, présidée par M. Henri Beraldi, vient de décider la publication de l'*Éloge de la folie*, d'Erasme, illustrée par Auguste Lepère.

— « Les Cent Bibliophiles » viennent de publier leur annuaire pour 1905 ; il contient divers arrêtés du préfet de police, les statuts, le règlement intérieur de la Société, le procès-verbal de l'Assemblée générale anuuelle du 13 décembre 1904, le compte de l'archiviste-trésorier, la composition du Comité, la liste des sociétaires au 1er janvier 1905 et la liste des publications de la Société.

— Le « Livre contemporain » qui vient de distribuer sa première publication, une suite d'eaux-fortes de Besnard pour l'*Affaire Clémenceau*, d'Alexandre Dumas fils, a tenu le 28 février dernier son assemblée générale. Deux nouveaux sociétaires ont été élus : MM. Léon Comar et Georges Cain, conservateur du Musée Carnavalet. La société est actuellement au complet.

Sainte-Beuve — Eugène Delacroix. — Le *Journal des débats* a pris l'initiative de publier un *Livre d'or de Sainte-Beuve ;* il en a confié la rédaction à des écrivains, à des érudits et à des bibliographes de marque. M. Maurice Tourneux, comme contribution à cette œuvre de glorification et de souvenir, a donné une étude sur *Les portraits et la bibliothèque de Sainte-Beuve*. Sa compétence artistique et bibliophilique le désignaient tout spécialement pour traiter ces deux sujets. Un tirage à part à vingt-cinq exemplaires, sur beau papier vergé, non mis dans le commerce, a été fait de cette étude aussi documentée qu'attrayante. Heureux les quelques privilégiés admis à posséder cette petite rareté bibliographique !

M. Maurice Tourneux vient également de faire tirer à part seize lettres inédites d'Eugène Delacroix à Alexandre Dumas, Achille Ricourt, Feuillet de Conches, Paul de Musset, Gustave Planche, Théophile Gautier, Alfred Arago et Paul Beurdeley. Ces lettres, précédées d'une petite introduction et accompagnées de notes explicatives, ont été publiées, pour la première fois, par notre collaborateur et ami, dans l'*Artiste* de décembre 1904.

Petits métiers et cris de Paris. — Nous n'avons pas à faire l'éloge de cette curieuse étude de M. le Vte de Savigny de Moncorps publiée dans le *Bulletin du Bibliophile ;* les lecteurs ont su l'apprécier : mais il est bon de leur signaler qu'un tirage à part, d'un élégant format petit in-quarto, vient d'être mis en vente à la librairie Henri Leclerc. Notre très distingué collaborateur a fait, dans cette plaquette, tirée à petit nombre, plusieurs importantes additions ; il y a joint, en frontispice, le fac-simile d'un ravissant dessin de Schenau, représentant *La Marchande d'estampes*, dont il possède l'original dans sa précieuse collection. Voilà une petite curiosité qui ne manquera pas de tenter les amateurs d'ouvrages relatifs à l'histoire de Paris.

Estampes de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Le *Bulletin* a déjà signalé, à plusieurs reprises, la publication d'un catalogue du plus haut intérêt pour les amateurs d'estampes : le *Catalogue des Estampes et dessins de la Bibliothèque de l'Arsenal.*

Ce fonds, constitué par les collections La Vallière et Paulmy, est le plus riche qui soit en France après celui de la Bibliothèque nationale. Il comprend plus de cent mille estampes des écoles française, italienne, flamande, allemande et anglaise. Il renferme également d'importantes séries sur l'Histoire de France, la topographie parisienne, les théâtres, les ornements, etc.

M. Gaston Schéfer, l'érudit bibliothécaire de l'Arsenal, a entrepris la publication du Catalogue de ce département.

La description détaillée de chacune des pièces qui le compose eût formé un ouvrage trop considérable : elle n'eût été pour les grands maîtres de la gravure que la réédition des catalogues particuliers. Il s'est donc borné à donner le signalement aussi exact que possible de chaque estampe : le nom de l'auteur, de l'éditeur, la dimension dans un sens et en reproduisant surtout très fidèlement les innombrables erreurs de mots ou d'orthographe qui figurent dans les légendes et qui constituent ainsi les signes particuliers par lesquels l'estampe peut être reconnue et identifiée.

La moitié environ du fonds français a déjà été publiée. Les livraisons qui se succèderont à des intervalles aussi rapprochés que possible achèveront le premier volume qui sera presque entièrement consacré à l'École française. Cette très utile publication est en vente à la librairie Henri Leclerc.

Conférence. — Le mercredi 25 mars, salle des études commerciales et maritimes, 16, rue de l'Arcade, M. Albert Cim, bibliothécaire du sous-secrétariat des postes et télégraphes, fera une conférence sur les « vols célèbres de livres ». Cette réunion, organisée par le « Livre contemporain », sera présidée par M. Jules Claretie.

Ex-libris. — M. J.-C. Wiggishoff, dont le nom est bien connu de nos lecteurs, a publié dans les *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, une très intéressante étude intitulée : *Essai de catalogue descriptif des ex-libris et fers de reliure français anonymes et non héraldiques.* Uu tirage à part, à 100 exemplaires, accompagné de nombreuses reproductions d'ex-libris et de trois planches hors texte, est en vente à la librairie Henri Leclerc.

Les Calendriers d'un Bourgeois du quartier latin. — M. Henri Dabot, de la Société de l'Histoire de Paris, a déjà publié plusieurs volumes de souvenirs personnels, notés au jour le jour pour sa famille et pour ses amis. La première série des *Calendriers* embrassait les années 1872 à 1887 ; la deuxième série qui vient de paraître commence à 1888 et finit à 1900. Ces notes journalières relatent les principaux événements, petits ou grands, qui se sont déroulés pendant cette période ; on y retrouve la bonne humeur et la verve qui ont fait le succès des précédentes publications du spirituel auteur, d'autant plus recherchées qu'elles ne sont pas mises dans le commerce. Une table des noms cités dans ces *Calendriers* permet à ceux qui les consultent de trouver aisément le renseignement cherché. Souhaitons que M. Henri Dabot, sous cette forme ou sous une autre, continue à nous faire part encore de ses impressions alertes, vives et franches.

Au Grolier Club. — Le Grolier Club a organisé, du 26 janvier au 25 février, à New-York, une exposition des œuvres de William Blake : livres, gravures, gouaches, esquisses. Un catalogue de cette exposition dressé par les soins de cette Société de bibliophiles, a été publié sous le titre suivant : *Catalogue of books, engravings, water-colors & sketches by William Blake ;* il est du même format que celui des œuvres de N. Hawthorne, dont nous avons parlé dans notre précédente livraison.

Vente d'autographes. — Le vendredi 24 mars, à l'Hôtel Drouot, salle nº 8, à 3 heures, vente d'une précieuse collection d'autographes comprenant d'importantes lettres ou pièces de Blaise Pascal, Bossuet, Fléchier, Montesquieu, Piron, Chateaubriand, V. Hugo, Renan, Boieldieu, Meyerbeer, Sophie Arnould, Marie Malibran, Delacroix, J.-M. de Heredia, V. Hugo, etc. *(M. Noël Charavay, expert).*

Vente de livres. — Les 15, 16, 17 et 18 mars, à l'Hôtel Drouot, salle nº 10, vente de beaux livres anciens, rares, curieux ou singuliers, la plupart reliés en maroquin provenant de la bibliothèque de M. H. Fonteneau. Quatrième vente. (*M. A. Durel, expert*).

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Lexicon typographicum Italiæ. Dictionnaire géographique d'Italie pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans ce pays. Contenant : 1° l'indication de toutes les localités de l'Italie géographique et politique, où l'imprimerie a été introduite jusqu'à nos jours, avec la synonymie latine, française, etc. et celle des lieux supposés d'impression ; 2° des notices bibliographiques......... par G. Fumagalli, bibliothécaire à Milan.** ***Florence, Léo S. Olschki, éditeur,*** **1905, gr. in-8 de XLVII-587 pp.**

M. Fumagalli nous dit, dans la longue et instructive introduction de l'excellent ouvrage qu'il vient de publier à la librairie Léo S. Olschki, de Florence, qu'il a pris modèle sur le livre si connu de M. Deschamps. Le *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne,* de notre compatriote, est consulté chaque jour avec fruit ; mais, sans vouloir le moins du monde diminuer son mérite, il nous faut cependant constater que le savant bibliographe italien a notablement dépassé le modèle. Le dictionnaire de Deschamps est général ; celui de M. G. Fumagalli est limité à la « région italique » avec ses frontières naturelles c'est-à-dire le royaume d'Italie, la république de St-Marin, le territoire de Nice (jusqu'au Var) et la principauté de Monaco, le canton du Tessin, la vallée de Poschiavo dans le canton des Grisons et d'autres vallées de moindre importance du même canton, le Trentin, la Vénétie Julienne, c. a. d. Goritz et Gradisca, la péninsule d'Istrie et Fiume, l'île de Corse et Malte, La Savoie et le littoral dalmate jusqu'à Raguse ainsi que la colonie d'Erythrée sont compris dans le travail du bibliothécaire de Milan.

Ce que M. Fumagalli intitule modestement *Lexique* est assurément beaucoup plus complet qu'un dictionnaire géographique; c'est une véritable histoire de la typographie en Italie depuis les origines jusqu'à nos jours, qu'il a eu l'heureuse idée d'accompagner de nombreux documents graphiques : fac-simile, de spécimens de caractères, de lettres ornées, de titres de livres, de figures en bois, de marques typographiques, d'intérieurs d'ateliers, de vues, de portraits, etc., les uns dans le texte, les autres hors texte.

L'ouvrage est écrit en français; l'auteur, dans le premier chapître de son introduction, a retracé à larges traits l'histoire de l'imprimerie dans les diverses cités italiennes, de ces imprimeurs nomades qui transportaient de ville en ville leur matériel, alors assez sommaire, s'installaient, pendant un temps, dans des châteaux ou dans des monastères, puis, le travail achevé, s'en allaient, comme ils étaient venus, chercher fortune ailleurs. Si l'histoire de la typographie a été le principal objet de ses recherches, M. Fumagalli n'a pas négligé l'étude des autres arts qui s'y rattachent; c'est ainsi qu'il a été amené à s'occuper du développement qu'ont eu, en Italie, les arts graphiques. De la reliure, qui n'a qu'un rapport indirect avec l'art typographique, il n'a traité que brièvement; par contre, il a étudié plus spécialement la fabrication du papier, des encres et la fonte des caractères. Le second chapitre de l'introduction a trait au Lexique et à son contenu ; le bibliographe y expose le plan de son livre. la manière dont il l'a conçu et explique les motifs qui l'ont guidé dans le choix des illustrations dont il l'a enrichi; enfin, dans le troisième et dernier chapître, sont énumérées les sources auxquelles il a eu recours pour l'établissement de sa remarquable publication, fruit de seize années de recherches.

Comme tout dictionnaire, le *Lexicon typographicum Italiæ* est dressé par ordre alphabétique, et, dans l'espèce, par ordre alphabétique de noms de villes. Voici exactement les renseignements que l'on y trouvera: 1° l'indication de toutes les localités de l'Italie géographique et politiqne où l'imprimerie a été introduite jusqu'à nos jours, avec la synonymie latine, française, etc. et celle des lieux supposés d'impression ; 2° des notices bibliographiques sur les éditions *principes* de chaque ville, bourg, château, etc. et sur les faits les plus remarquables se rapportant à l'histoire de l'art typographique dans ces localités ; 3° des notices biographiques sur les plus célèbres imprimeurs italiens; 4° des notes statistiques sur l'état présent de l'imprimerie en Italie ; 5° des renseignements historiques sur les arts auxiliaires de l'imprimerie: lithographie, gravure, papeterie, fabrication des encres, des presses, des caractères, etc.

Le nouvel instrument de travail que M. Fumagalli vient de mettre entre les mains des bibliothécaires, des libraires, des bibliophiles et de tous ceux qui s'intéressent aux origines et aux productions de

l'art typographique, est d'autant plus précieux qu'il est muni des sept tables suivantes : 1° Table des noms italiens de localités ; 2° table des noms latins de localités ; 3° table des noms français, allemands, anglais, espagnols, slovènes, de patois, etc. ; 4° table des noms d'imprimeurs, libraires, éditeurs, correcteurs, graveurs, etc. ; 5° table des matières les plus remarquables ; 6° tableau chronologique de l'introduction de l'imprimerie dans les différentes localités et 7° table raisonnée des figures, qui sont au nombre de 221.

L'éditeur, M. Léo S. Olschki, a mis au service du savant bibliographe italien son goût et sa haute compétence en matière d'éditions et, comme l'écrit M. Fumagalli, c'est à lui qu'il doit d'avoir pu présenter son volume au public « sous une forme aussi riche et aussi élégante ».

Je ne veux pas quitter la librairie de M. L. S. Olschki sans signaler ses deux beaux volumes de *Monumenta typographica*, véritables bibliographies d'incunables et de livres du XVI° siècle. Chacun des articles est très minutieusement décrit, un grand nombre d'entre eux sont accompagnés de fac-similes. Ces répertoires, munis de plusieurs tables, forment pour ainsi dire le complément des ouvrages de Hain, Copinger et Reichling et quiconque s'occupe d'incunables ne saurait manquer de les consulter (1).

GEORGES VICAIRE.

— C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française. — Livre d'amour. Préface par Jules Troubat. *Paris, A. Durel, libraire, 21, rue de l'Ancienne-Comédie, 21, 9 et 11, passage du Commerce (VI*e*), décembre* 1904, pet. in-8 de XV - 187 pp., 1 f. et 1 f. blanc.

Quel est l'amateur de romantiques qui n'a pas commis le péché d'envie lorsque, par un hasard exceptionnel, a passé sur les tables de vente ce rarissime petit *Livre d'amour*, de Sainte-Beuve ? Grâce à M. A. Durel, plus d'un désir irréalisé va pouvoir être enfin satisfait,

(1) Monumenta typographica. Catalogus LIII, primordii artis typographicœ complectens editiones quœ apud equitem Leonem S. Olschki, bibliopolam Florentiœ, exstant, ab eo accurate describuntur pretiisque appositis venumdantur. *Leo S. Olschki Florentiœ*, M. DCCCCIII, gr. in-8 de 2 ff. et 498 pp. — Monumenta typographica. Catalogus LVII, primordii artis typographicœ complectens editiones quœ post editum catalogum LIII ad equitis Leonis S. Olschki, bibliopolœ Florentiœ, librorum collectionem accesserunt, ab eo accurate describuntur, pretiisque appositis venumdantur, *Ibid, id.*, MDCCCCIV, gr. in-8 de 2 ff. et 98 pp.

car le sympathique libraire du passage du Commerce vient d'en publier une très belle et bonne édition.

Depuis qu'il parut, pour la première fois, en 1843, ce *Livre d'amour* a fait couler des flots d'encre ; beaucoup en parlaient, comme on parle d'un livre introuvable, sans trop savoir ce qu'était au juste ce petit recueil ; on connaissait bien le nom de celle qui l'avait inspiré ; on le répétait à voix basse,et c'était tout. Quelques lettrés seuls avaient eu la curiosité de l'aller lire à la Bibliothèque Nationale. Sainte-Beuve n'avait distribué que quelques rares exemplaires à quelques-uns de ses amis ; puis un jour, pris de scrupules, il avait emmagasiné chez lui tout le restant de l'édition. M. Durel, dans un avertissement qui suit la préface de M. Jules Troubat, donne le chiffre exact des exemplaires demeurés dans les armoires du poète, ou du moins exact à l'époque où Sainte-Beuve, le 19 décembre 1843, adressait à son ami Juste Olivier de précises recommandations ; car, dans la suite, il détruisit la presque totalité des 204 exemplaires mis sous clef. Toutefois, il est manifeste qu'en détruisant ces volumes, le célèbre écrivain n'a pas entendu détruire ses vers ; « On s'est décidé à en assurer l'existence, dictait-il à son secrétaire, parce qu'ils ont été faits, de l'aveu des deux êtres intéressés, pour consacrer le souvenir de leur lien ». Cette note formelle concorde, du reste, avec cette recommandation faite à Juste Olivier : « Mon intention expresse est que ce livre ne périsse pas ». Le *Livre d'amour* ne périra pas ; l'intention du poète est réalisée et c'est à MM. Jules Troubat et A. Durel qu'il le doit.

Le texte de la nouvelle édition est la reproduction intégrale du texte de l'édition originale. M. Jules Troubat y a ajouté les notes autographes de l'auteur qui se trouvent sur l'exemplaire par lui offert à M. Paul Chéron et que celui-ci, à son tour, donna à la Bibliothèque Nationale.

Cette édition ne remplacera pas, assurément, pour le bibliomane qui ne convoite le *Livre d'amour* que pour son extrême rareté et qui se garderait même de l'ouvrir, crainte de l'abîmer, s'il avait la bonne fortune de l'acquérir ; mais, en revanche, combien de bibliophiles, amis des lettres et qui savent user intelligemment de leurs livres, se sont réjouis à l'annonce de la réimpression donnée par M. Durel ! La nouvelle édition, très correctement établie, imprimée sur beau papier, dans un format agréable, offre, en outre, l'avantage de contenir des notes, émanant de Sainte-Beuve lui-même, que ne contient pas la première.

Sachons donc un gré infini à M. Jules Troubat d'avoir mis à la disposition de tous un livre, qui est le complément naturel des poésies de Saint-Beuve, remercions M. Durel de l'avoir produit sous une forme aussi soignée, digne de l'œuvre du maître.

G. V.

— **Récréations et passe-temps. Ouvrage contenant 249 illustrations dans le texte et 132 gravures hors texte dont 30 planches coloriées à l'aquarelle, par Henry-René D'Allemagne, archiviste - paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal.** ***Librairie Hachette et Cie 79, boulevard Saint-Germain, Paris,*** **s. d. (1905), in-4 de 2 ff. 4-380 pp.**

Après l'*Histoire des jouets*, après *Sports et jeux d'adresse*, M. Henry-René D'Allemagne vient de publier un troisième volnme, établi sur le même plan que les deux précédents et qui, bien que formant un tout à lui seul, en est cependant le complément indiqué. A première vue, on n'aurait jamais supposé que le sujet traité par notre distingué confrère pût donner matière à un aussi considérable travail, car on n'imagine pas la patience et le temps qu'il lui a fallu dépenser pour recueillir tous les renseignements, réunir tous les matériaux qu'il a coordonnés et mis en œuvre avec une sûre érudition. C'est que M. D'Allemagne ne s'est pas contenté de présenter à ses lecteurs, en des notices superficielles, les différents jeux, les divers passe-temps qui ont amusé nos pères, ont récréé notre jeunesse et réjouiront encore nos arrières-petits enfants. D'un sujet qui pouvait sembler futile il a tiré une étude des plus sérieuses qui s'adresse aux petits comme aux grands et intéressera les uns comme elle amusera les autres. « Singulière idée, dira-t-on, écrit l'auteur, de consacrer une étude tout entière aux Récréations et Passe-temps! Mais sait-on toute l'importance et toute la répercussion que ces occupations en apparence si anodines, ont exercée sur notre vie, tant au point de vue économique que sous le rapport historique? Le repos, en effet, succédant au travail et prédisposant l'esprit et le corps à fournir une nouvelle somme d'efforts, peut être considéré comme le plus utile facteur de toutes nos actions, et aucun esprit éclairé ne saurait rester indifférent à cette influence, que nous subissons sans bien souvent nous en rendre compte nous-mêmes. A toutes les époques, les gens éclairés ont recherché les distractions tant ils en sentaient la nécessité, et le côté philosophique de la question est bien intéressant à observer, car la récréation préférée est toujours le reflet de l'état d'âme du siècle où elle a joui de sa plus grande vogue ». C'est par ces lignes, qui donnent bien l'idée de la conception de *Récréations et Passe-temps*, que débute la préface de M. D'Allemagne. Mais veut-on savoir maintenant les sujets traités dans l'ouvrage qui est divisé en cinq chapitres dont voici l'énumération : Chapitre I. *Jeux de tables.*

Le jeu du tric-trac, le jeu des échecs, le jeu de dames, le jeu des dés, les osselets, le jeu de domino, le jeu des épingles et le jeu des jonchets. Chap. II. *Jeux de hasard.* La loterie, la petite loterie, le jeu de loto le jeu de biribi, le trou-madame, pile ou face, pair-impair et courte-paille, le jeu de la mourre. Chap. III. *Jeux de patience.* Le jeu du solitaire, le casse-tête, amusemcnts des enfants avec les animaux, les mangeurs de cerises, la mouche, le bernement. Chap. IV. *Jeux de société.* Les jeux familiers ou petits jeux et exercices de société, jeu de main au pied de bœuf, charades et rébus, le jeu de colin-maillard, la main chaude, le jeu de la vessie, les bulles de savon. Chap. V. *Jeux forains.* Bateleurs, acrobates, jongleurs et prestidigitateurs, masques et mascarades, la joute, le mât de cocagne, la balançoire, les balances publiques, les montagnes russes. La conclusion occupe le dernier chapitre.

Au point de vue de la documentation graphique, *Récréations et Passe-temps* ne le cèdent en rien à celle de l'*Histoire des jouets* et de *Sports et jeux d'adresse* ni comme intérêt, ni comme exécution. Nombre d'estampes anciennes et modernes, de miniatures, de lithographies, ou de vignettes extraites de livres des siècles passés, depuis le quinzième jusqu'au dix-neuvième, semées à profusion dans l'ouvrage, agrémentent le texte nourri et documenté de M. D'Allemagne. A noter aussi que le volume est orné d'une jolie couverture en couleurs, dessinée par M. Robert Sallès.

En somme, les trois gros in-quartos, consacrés à cet historique des jouets et des jeux de toute sorte, ne peuvent manquer d'être, pour les collectionneurs, une source féconde de renseignements. Et qui sait si notre érudit confrère, collectionneur avisé, ne nous ménage pas encore, pour l'an prochain, quelque agréable surprise !

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie. Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— **Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle, par A. Claudin, lauréat de l'Institut. Tome troisième. [Lyon]. *Paris, imprimerie nationale,* in-fol.**

Publié à 150 fr. (100 fr. pour les souscripteurs); il a été tiré quelques ex. sur pap. du Japon à 200 fr. (150 fr. pour les souscripteurs).

— **Vte de Savigny de Moncorps. — Petits métiers et cris de Paris; [Avec la reproduction d'un dessin de Schenau]. *Paris, Henri Leclerc,* pet. in-4 (6 fr.).**

— **Le Président de Thou et ses descendants, leur célèbre bibliothèque, leurs armoiries et les traductions françaises de J.-A. Thuani historiarum sui temporis, d'après des documents nouveaux, par Henry Harrisse. [Avec portraits et planches]. *Paris, Henri Leclerc,* in-8.**

Tiré à 150 ex. (15 fr.) et à quelques ex. sur pap. de Hollande (25 fr.).

— **Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700, donnant 1° la description et le contenu des recueils; 2° les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique des premiers vers, précédés d'une notice bio-bibliographique, etc.; 3° une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers), avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées; 4° la reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs; 5° une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs, etc., etc., par Frédéric Lachèvre. *Paris, Henri Leclerc,* in-4.**

Le tome III vient de paraître (20 fr.); les tomes I, II et III ensemble (55 fr.).

— Bibliographie lyonnaise. — Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de Lyon au XVI[e] siècle, par le président Baudrier, publiées et continuées par J. Baudrier. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sixième série, ornée d'un portrait et de 155 reproductions en fac-simile. *Lyon, Louis Brun; Paris, A. Picard et fils*, gr. in-8.

— Le Livre d'or de Sainte-Beuve publié à l'occasion du centenaire de sa naissance, 1804-1904. *Paris, bureaux du Journal des débats; A. Fontemoing*, in-4.

Tiré à 2.000 ex. sur pap. vélin (12 fr.); et 600 ex. sur pap. vergé (24 fr.).

— Collection Varia curiosa. — Les Gaillardises du sieur de Mont-Gaillard, dauphinois, suivies d'autres poésies du même auteur, publiées d'après l'édition originale de 1606. Avec une préface et des notes par Ad. van Bever. *Paris, E. Sansot et C[ie]*, in-18.

Tiré à 12 ex. sur pap. du Japon (n[os] 1 à 12) à 10 fr.; 25 ex. sur pap. de Hollande (n[os] 13 à 37) à 6 fr.; 18 ex. sur pap. du Japon français vert céladon, jaune orangé, bleu d'azur (n[os] 38 à 55). à 5 fr.; et 444 ex. sur pap. vergé teinté (n[os] 56 à 499), à 3 fr. 50.

Publications de luxe

— La Pologne contemporaine. Le Pays, la Nation, la Situation économique. *Paris, éditions d'art Édouard Pelletan; la Pologne contemporaine*, in-4 (24 fr.).

Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. de Hollande, reliés en cuir repoussé à la main (120 fr.).

Publications diverses

— Henry Houssaye, de l'Académie française. — **1815**. La seconde abdication. La Terreur blanche. [Avec un portrait de l'auteur]. *Paris, Perrin et C[ie]*, in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. numérotés sur pap. de Hollande (20 fr.).

— Émile Blémont. — La Bégum Jeanne, poème dit par M[lle] Dudlay, sociétaire de la Comédie-Française, à la matinée donnée par le Comité Dupleix, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 19 février 1905. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (50 cent.).

UN

FAUX AUTOGRAPHE DE CERVANTES

L'Espagne s'apprêtant à célébrer le troisième centenaire du *Don Quichotte*, quel meilleur moyen d'associer la France à cette fête que d'extraire de nos collections publiques ou privées quelque pièce émanée de Miguel de Cervantes ou intéressant la personne du célèbre écrivain, quelque pièce, surtout, attestant la vive sympathie que nous a toujours inspirée l'auteur du *Don Quichotte*, de la *Galatée* et des *Nouvelles?* On voudrait, par exemple, que Cervantes eût écrit quelques lignes de sa main à l'un ou à l'autre des gentilhommes de la suite de l'envoyé de Louis XIII qui, en 1615, au dire du licencié Marquez Torres (1), s'informèrent avec tant de sollicitude de Cervantes, et que ce témoignage des relations littéraires entre les deux pays eût été rapporté en France et précieusement conservé. Mais peut-être le

(1) Voyez l'approbation, signée de ce licencié, de la seconde partie du *Don Quichotte* (Madrid, 1615). Les gentilshommes français visés dans ce document doivent être ceux qui accompagnèrent Noël Brulart, chevalier de Sillery, chargé d'apporter à l'infante Anne un bracelet et un portrait du roi Louis XIII (F.-T. Perrens, *Les Mariages espagnols sous le règne de Henri IV*, Paris, *s. d.*, p. 515). Sillery arriva à Madrid le 16 février 1615 (ms. de la Bibl. Nat., fonds français 16.116, fol. 291) et la conversation, rapportée par Marquez Torres, de nos Français avec des chapelains de l'archevêque de Tolède eut lieu, dit ce licencié, le 25 du même mois.

pauvre grand homme n'apprit-il que trop tard l'intérêt qu'il avait excité chez ces étrangers de passage, qui d'abord s'étonnèrent du dénûment dans lequel le laissaient ses compatriotes, tandis que l'un d'eux, après réflexion, protesta au contraire que ce dénûment était une bénédiction du Ciel puisqu'il obligeait le charmant conteur à écrire et à enrichir le monde de ses œuvres. Rien, en effet, sauf le récit du licencié, ne semble subsister de cet incident si honorable pour nos Français du XVIIe siècle. Il faut chercher ailleurs.

Trois pièces se rapportant aux fonctions administratives remplies par Cervantes en Andalousie, vers la fin du XVIe siècle, ont été recueillies par un de nos amateurs d'autographes, M. Feuillet de Conches, dans le cours du siècle dernier. Ces pièces ont été décrites par M. J.-M. Guardia (1), qui a donné de la plus importante — l'état des dépenses faites pour une entreprise de mouture de blé à Écija en 1588 et 1589 — un fac-similé bien exécuté. Leur authenticité est indiscutable ; deux d'entre elles proviennent des archives de Simancas (2) où elles ont été volées dans les liasses de la *Contaduria mayor* (3), et l'on a lieu de croire que la troisième a la même origine. Celle que M. Guardia pensait avoir été

(1) *Le Voyage au Parnasse de Michel de Cervantes, traduit en français pour la première fois avec une notice biographique, une table des auteurs cités dans le poëme et le fac-simile d'un autographe inédit de Cervantes, par J.-M. Guardia.* Paris, Jules Gay, 1864, p. 259.

(2) D. Leopoldo Rius, *Bibliografia crítica de las obras de Miguel de Cervantes Saavedra*, t. I (Madrid, 1895), n° 451. Une autre étude sur les autographes de Cervantes, par D. Julian Apraiz, a paru dans l'*Homenaje á Menéndez y Pelayo*, t. I (Madrid, 1899), p. 224 ; elle ajoute peu de chose au travail de Rius.

(3) Plusieurs pièces analogues publiées par D. Cristóbal Pérez Pastor, dans ses *Documentos cervantinos*, t. II (Madrid, 1902), p. 98 et suiv., ont la même provenance,

détachée d'un registre et qui contient un état de quantités d'huile livrées par Cervantes, commis aux vivres sous les ordres d'un Francisco Benito Mena, a passé d'abord dans la collection Benjamin Fillon (1), puis dans celle de M. Alfred Morrison (2) : les catalogues de ces deux collections donnent le fac-similé des dernières lignes autographes qui sont ainsi conçues :

doyme Por notificado lo contenido en este
auto y lo Cumplire Como enel se contiene
fecha en Seu[a] a 4 de febr[o] 1593
Miguel de cerbantes
Sa auedra

J'ignore où se trouvent aujourd'hui les deux autres, celle dont M. Guardia nous a procuré le fac-similé et celle qu'il analyse en ces termes : « La dernière pièce est une notification des contrôleurs des finances, chargés de vérifier les comptes des commis d'Antonio de Guevara, par laquelle Cervantes est invité à présenter l'état ci-dessus dans l'espace de treize jours. Cervantes s'engage à rendre ses comptes dans le terme prescrit ».

Il y a quelques mois, un ami attirait mon attention sur l'article n° 160 du catalogue de la collection Dobrée, à Nantes (3) qui décrit une lettre autographe de Cervantes et en résume ainsi le contenu :

Envoi de son dernier ouvrage, qui lui arrive à l'instant même de l'imprimerie. « Je pense que les changements qui se « trouvent dans ce chapitre feront bien et qu'au lieu de fati-

(1) *Inventaire des autographes et des documents historiques composant la collection de M. Benjamin Fillon*. Séries V à VIII. Paris, 1878, p. 177, n° 1429.

(2) *Catalogue of the collection of autograph letters and historical documents formed between 1865 and 1882 by Alfred Morrison, compiled and annotated under the direction of A.-W. Thibaudeau*, vol. I (A-C). Printed for private circulation, 1883, p. 177.

(3) *Musée T. Dobrée. Autographes*. Nantes, Émile Grimaud et fils, 1901.

« guer le lecteur, ils pourront ajouter quelque intérêt au « triste état de ces amants infortunés ». Prière de lui renvoyer promptement ces feuilles, parce qu'il en a besoin pour continuer son travail (1).

J'avoue que la lecture de cette notice m'inspira quelques inquiétudes. Une lettre d'un écrivain célèbre où il est question d'un de ses ouvrages, c'est trop beau. En tout cas, on demande à voir et à vérifier. L'obligeance du conservateur du Musée Dobrée m'a permis de le faire à loisir et l'examen auquel je me suis livré a malheureusement confirmé mes premiers soupçons. Mais il convient d'abord de mettre sous les yeux du lecteur le corps du délit, c'est-à-dire le fac-similé de la pièce accompagné d'une transcription et d'une traduction; nous verrons ensuite pour quels motifs la fausseté de cette lettre semble tout à fait évidente.

Transcription

Muy Señor mio

Con este muchacho tengo enbiado dos pliegos de mi obra ultima que me llegan ahora mismo de la imprenta me hara v m[d] el favor de leerlos con el Mayor Cuidado y juicio pienso que las mudanças que se hallaran en este capitulo haran bien y que al rebes de fastidiar los lectores Podran añadir algun interes al estado lastimoso de esos desdichados amantes suplico le a v m[d] boluerme pronto los dichos pliegos Porque tengo que dar mañana orden para Proseguir el trabajo.

Dios guarde a v m[d] muchos años muy felices.

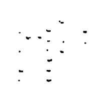
M. de Cerbantes
Sa auedra.

(1) Cette notice a été empruntée par l'auteur du catalogue à *L'Amateur d'autographes* de Charavay. Années 1862-1863.

Muy Señor mio

Con esta muchacho tengo enbiado dos pliegos de
mi obra novisima q me llegan a hora mismo
de la imprenta me hara vmd el favor
de leerlos con el mayor cuidado y
juicio pienso que las mudanzas q se
hallaran en este capitulo daran bien y
que al rebes de fastidiar los Lectores
podran añadir alguna interes al estado
lastimoso de esos desdichados amantes
suplico le a vmd bolverme pronto los
dichos pliegos porque tengo q dar mañana
orden para prosequir el trabajo
Dios guarde a vmd muchos años
muy felices. M de Cervantes
Saavedra

LETTRE FAUSSE DE CERVANTES. — MUSÉE T. DOBRÉE A NANTES



TRADUCTION

Cher Monsieur,

Par ce garçon, je vous ai envoyé deux feuilles de mon dernier ouvrage qui en ce moment même m'arrivent de l'imprimerie. Vous me rendrez le service de les lire avec le plus grand soin et jugement. Je pense que les changements qui se trouvent dans ce chapitre feront bon effet et qu'au lieu d'ennuyer les lecteurs ils pourront prêter quelque intérêt à la situation lamentable de ces amants infortunés. Je vous supplie de me retourner promptement lesdites feuilles, car demain je dois donner ordre de continuer le travail.

Dieu vous garde de longues années très heureuses.

M. de Cerbantes Saavedra.

Pour procéder par ordre, j'examinerai d'abord les caractères externes du document : papier, encre et écriture. En ce qui concerne le papier, je ne puis mieux



faire que d'en reproduire le filigrane en l'accompagnant des précienses remarques qu'il a suggérées à M. Briquet,

de Genève, si compétent dans la matière et dont le jugement fait autorité.

« Ce filigrane m'est bien connu. J'en possède vingt-deux variétés notées dans quarante-cinq documents écrits entre 1531 et 1565 dans les localités suivantes : Coblentz (1531-33), Bruges (1531-37), Anvers (1532-39), Alsace (1532), Troyes (1533-36), Remiremont (1533), Utrecht (1533-44), Avallon (1533), Namur (1533), Leyde (1533), Sierck (1534), Metz (1534), Bruxelles (1534), Brielle (1534), Épinal (1535), Bar-le-Duc (1537), Pierrefort (1537), Echternach (1537-40), Joinville (1539), Montjoie (1540), Châlons-sur-Marne (1541-42), Tournai (1542), Calève (1543), Brabant (1545-48), Saint-Denis (1547), Sassenberg en Westphalie (1547), Katsent en Belgique (1548), Luxembourg (1553), Maëstricht (1561).

« Les marques, quoique très semblables les unes aux autres, me paraissent provenir de battoirs différents, attendu que l'on trouve le bouc de même dessin accompagné des noms de *Jehan Gros* dans les Pays-Bas (Namur, Anvers, Bruxelles, Utrecht, Delfshaven), de 1544 à 1554 ; de *Edmon Denise*, de 1553 à 1565, dans la même région ; de *Sesi-Mon-Denise*, dans la même région et à Lubeck, Hambourg, Bromberg, Wolbeck (Westph.) et à Osnabruck, de 1557 à 1564 ; d'un nom d'une lecture douteuse (*M. Maga* ou *Momaga*, *M. Mana* ou *Momana*), de 1565 à 71, à Bewegen-Rheine (Westph.), Ribauvilliers en 1566, Coblentz et dans les Pays-Bas ; de *E. Denise* à Nancy, Châlons-sur-Marne, Wolbeck (Westph.), Hambourg et Maëstricht, de 1562 à 1565, et de *Claude Denise* à Troyes en 1577 et à Bruges en 1578.

« De la distribution géographique de ces papiers, on peut conclure qu'ils venaient de Troyes ou de ses environs, ce que confirment les quatre marques aux

différents noms de Denise, famille bien connue de papetiers troyens.

« Parmi les auteurs qui ont reproduit des filigranes, Stoppelaar est le seul à donner cette marque (pl. XI). Ses spécimens sans nom, correspondant au vôtre (nos 1 à 3), sont de 1530-46; celui au nom douteux, que l'auteur a lu *Aa-Amora* (no 4) est de 1544, celui au nom de *Edmon Denise*, de 1555-60 (no 5).

« Je ne puis rien dire sur l'Espagne, n'ayant pas visité les archives de ce pays. Si le papier de la région troyenne y est allé, ce ne pouvait être que par mer, par les Pays-Bas; par voie de terre c'est impossible, car on ne trouve pas ce papier dans la moitié méridionale de la France.

« Pour conclure, on peut affirmer que le papier que vous m'avez transmis date de 1530 à 1550. On le trouve employé tardivement en 1553 et 1561, mais il faudrait des circonstances bien extraordinaires pour qu'il ait pu être conservé et utilisé au commencement du XVIIe siècle ».

L'encre est en général la pierre d'achoppement des faussaires ; ils n'arrivent que bien rarement à retrouver la teinte des encres anciennes. L'auteur de notre pièce n'a pas été plus habile que beaucoup d'autres : son encre paraît trop pâle quand on la compare aux originaux ou même aux fac-similés des originaux de l'époque de Cervantes.

Quant à l'écriture, ce caractère là nous retiendra un peu plus longtemps. Il s'agissait d'imiter le mieux possible l'écriture authentique d'un écrivain dont nous possédons des lettres ou d'autres écrits de dates diverses. L'écriture de Cervantes, comme celle de tous les hommes, a varié, sa signature même n'est pas uniforme, on trouve

tantôt *Saauedra*, tantôt *Saavedra* (1) ; mais il avait cependant des habitudes graphiques assez caractéristiques et qui s'observent dans tout ce qui est sorti de sa plume. Je ne pense pas que notre faussaire ait fait une étude approfondie et comparative des lettres ou autres documents autographes de l'écrivain dont il se proposait d'imiter la main. Jusqu'à preuve du contraire, je croirais volontiers qu'il s'est uniquemeut servi d'un fac-similé très accessible d'une lettre à Philippe II, du 17 novembre 1594. Ce fac-similé a été annexé par D. Martin Fernández de Navarrete à sa *Vida de D. Miguel de Cervantes Saavedra*, publiée à Madrid en 1819, livre très connu et à la portée de tout le monde (2).

Si nous comparons le pseudo-autographe au fac-similé, nous constatons que le copiste a soigneusement imité une particularité assez notable de l'écriture de la lettre authentique, où Cervantes emploie volontiers la forme capitale pour le *p* et le *c* au commencement des mots ; ainsi *Por* (ligne 2), *Partidas* (4), *Porque* (7), *Pagadas* (7), *Comision* (4), *Criado* (11). Or, dans la pièce du Musée Dobrée nous lisons *Cuidado* (4), *Capitulo* (6), *Podran* (8), *Porque* (11), *Proseguir* (12). Mais, à côté de ce trait habilement reproduit, il y a des mots dans l'imitation qui s'écartent des habitudes de Cervantes, par exemple, *favor* qui devrait être *fauor ;* puis l'*e* de *pliegos* (ligne 1) et le *c* de *juicio* (5) dépassent trop la ligne et

(1) L'orthographe *Saavedra* est celle du document reproduit par M. Guardia ; tandis qu'on trouve *Saauedra* dans la pièce de la collectien Morrison et dans la lettre dont le fac-similé a servi au faussaire.

(2) Depuis Navarrete cette lettre a été reproduite trois fois : dans le tome Ier des *Obras completas de Cervantes*, Madrid, 1863, dans le tome Ier du *Don Quijote*, Argamasilla de Alba, 1863, et dans la *Coleccion de autógrafos históricos mandada formar de real órden, siendo ministro de fomento el Excmo. Señor Conde de Toreno*, Madrid, 1878, pl. XLIV.

ont une forme insolite. Pour l'abréviation de la formule de courtoisie *Vuestra Merced* qui revient trois fois dans la lettre de Nantes, il n'y avait pas de modèle dans le fac-similé puisqu'il s'agit ici d'une lettre adressée au roi. Le faussaire a hésité ; la première fois (ligne 3), il a écrit un mot qu'on devrait lire *merced* tout court si le contexte n'obligeait pas à lire *vuestra merced ;* plus loin (lignes 10 et 13), il a mieux composé l'abréviation : *vmd.* Je n'ai pas à ma portée de pièces authentiques de Cervantes où figure la formule en question, mais je suppose qu'il devait plutôt écrire *v. m.* En somme, et malgré ces fautes, l'imitation a été exécutée avec assez d'adresse; elle pouvait tromper bon nombre d'amateurs.

Voyons maintenant le fond. Cervantes envoie des épreuves d'un de ses ouvrages à un ami pour qu'il les revise, convaincu, dit-il, que les corrections que lui-même y a faites rendront encore plus intéressant le sort de « ces amants infortunés ». Il existe des amants infortunés dans plus d'une œuvre de Cervantes, mais il y a lieu de croire que ces amants sont, dans l'esprit du faussaire, Persiles et Sigismunda, les héros du roman que Cervantes a composé à la fin de sa vie en s'inspirant d'Héliodore.

En soi ce billet ne renferme rien d'impossible ni même d'étrange. On ne saurait en dire autant du style. Premièrement, la formule de l'adresse, *Muy Señor mio*, formule courante aujourd'hui et semblable au *Dear Sir* des Anglais, en ce sens qu'elle s'emploie envers des personnes qu'on ne connaît pas et qu'on n'a jamais vues, me paraît trop moderne : je n'ai pas souvenir de l'avoir rencontrée dans des lettres du XVI[e] siècle et du XVII[e] siècle. Il y a ensuite, au commencement de la lettre, une faute de concordance dans les temps des verbes. Cervantes est supposé dire qu'il *a envoyé* à son

correspondant des épreuves qu'il *reçoit* à l'instant même de l'imprimerie ; il faudrait le présent : *embio á V. M.*, « je vous envoie ». Certaines tournures, comme *leer con juicio, al rebes de* (pour *en vez de*), *estado lastimoso, suplicole a Vmd* (pour *suplico a Vmd*), font mauvais effet. Il y a en outre une faute d'orthographe : *felices*, qui devait être à cette époque *felizes*, et la salutation finale où figure ce mot est inusitée. Mais la maladresse la plus grave a été commise dans la signature ; le faussaire a eu l'idée malencontreuse d'abréger le nom de baptême, ce qui alors ne se faisait jamais. Les Espagnols attachent une valeur particulière au nom de baptême qui est proprement pour eux le nom *(nombre)* ; si aujourd'hui quelques-uns l'abrègent, c'est qu'ils subissent l'influence des habitudes françaises : au XVII[e] siècle, ce procédé était inconnu. Cervantes signe toujours *Miguel de Cerbantes Saavedra* ou *Miguel de Cerbantes*, jamais *M. de Cerbantes*.

Reste à déterminer l'époque de la fabrication de la pièce. Comme son apparition sur le marché des autographes remonte au commencement de l'année 1854 (1), on peut dire avec assez de certitude qu'elle a été exécutée entre 1819, date du livre de Navarrete, et la fin de 1853, plus probablement en France qu'en Espagne, étant donnée la provenance du papier, et sans doute par un Espagnol, ou par quelqu'un possédant une connaissance suffisante de la langue espagnole moderne, mais médiocrement versé dans la lecture des auteurs et des documents du XVII[e] siècle et fort ignorant des usages du temps.

(1) *Catalogue d'une belle collection de lettres autographes dont la vente aura lieu le lundi 31 janvier 1854 et jours suivants... M. Laverdet, expert.* A Paris, chez Laverdet, 1854, n° 190.

A coup sûr, le résultat de cette petite enquête est de mince importance, mais il est toujours utile, quand on le peut, de purger l'histoire littéraire des documents faux qui l'encombrent et risquent de la compromettre. La pièce, au surplus, se trouvant actuellement dans une collection publique, il y a quelque intérêt à ce que ses conservateurs soient avertis : la lettre de Cervantes du Musée Dobrée devra, ou disparaître de la collection nantaise d'autographes, ou du moins y être classée dans une section spéciale.

ALFRED MOREL-FATIO.

QUELQUES

NOTES SUR PASCAL

(Fin)

Nous avons encore rencontré dans le manuscrit 2271 de la Bibliothèque de Troyes la copie de quelques documents relatifs à la publication des *Pensées*, qui nous paraissent inédits.

I

C'est d'abord une lettre de deux neveux de Pascal, Louis (1) et Blaise Périer à leur mère, Mme Périer, — Gil-

(1) « Louis Périer, [mort le 13 octobre 1713], Prêtre, Chanoine de la Cathédrale de Clermont en Auvergne. L'éducation chrétienne qu'il reçut d'abord du célèbre Pascal, son oncle, et successivement de MM. de Beaupuis et Rebergues, ne contribua pas moins à lui former le cœur que ne le firent les entretiens fréquens de Messieurs Arnauld et Nicole. Modelé par de telles mains, M. Périer fut le modèle du Clergé de sa ville, l'édification du peuple et l'admiration des honnêtes gens. Il y repose âgé de 63 ans. » ([Guilbert], *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs*, à Utrecht, 1755, t. VII, p. 194). Marguerite Périer a écrit de son frère Louis Périer : « Il parut dans sa plus tendre enfance un esprit enjoué et bouffon, tournant tout ce qu'on voulait lui faire apprendre en plaisanterie ». (Prosper Faugère, *Lettres, opuscules, etc., des sœurs et de la nièce de Pascal*, Paris, 1845, in-8°, p. 438).

berte Pascal, la sœur de Pascal, et à leur frère aîné, Etienne Périer, au sujet de l'opportunité de la publication de la *Vie de Pascal* qu'elle avait composée peu de temps après la mort de celui-ci et qu'elle destinait à la première édition des *Pensées*. Port-Royal la préparait alors.

Cette biographie ne parut cependant pas dans cette première édition, tant remaniée, de 1669-1670. Elle ne fut publiée qu'en 1684, à Amsterdam, en tête d'une édition des *Pensées* donnée par le libraire Wolfgang. A partir de 1687, elle fut jointe aux éditions françaises de cet ouvrage (1). Encore cette publication ne fut-elle pas intégrale. Nous devons à l'abbé Besoigne un fragment important qui avait été retranché, et qu'il nous a conservé dans son *Histoire de l'abbaye de Port-Royal* (2).

L'impression produite par cet admirable récit de la vie de Pascal (3) fut saisissante. Elle nous est attestée par l'article remarquable que publia Bayle, le très sceptique, à ce sujet dans les *Nouvelles de la république des lettres* de décembre 1684 (p. 531) :

> Cent volumes de sermons, disait-il, ne valent pas cette vie là et sont beaucoup moins capables de désarmer les impies... Ils ne peuvent plus nous dire qu'il n'y a que de petits esprits qui aient de la piété ; car on leur en fait voir de la mieux poussée dans l'un des plus grands géomètres, des plus subtils métaphysiciens et des plus pénétrants esprits qui aient jamais été au monde...

(1) Pascal, *Opuscules et pensées*, édition Brunschvicg, Paris, Hachette, 1897, p. I ; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 385-387.

(2) L'abbé Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, 1752, t. IV, p. 468.

(3) Cf. sur cette *Vie de Pascal* l'article de M. Gazier dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire*, Paris, Armand Colin, 1904, p. 69, et le texte complet de cette *Vie de Pascal*, publié aussi par M. Gazier, d'après un aucien manuscrit, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, Colin, 5e année, n° 4,

Les premiers éditeurs jansénistes de la célèbre apologie de la religion furent loin d'en juger ainsi. La lettre de Louis et de Blaise Périer nous fait connaître les raisons qu'on donnait à Mme Périer elle-même pour différer la publication d'un écrit qui pouvait amener au parti janséniste quelques difficultés :

[Pag. 9.] *Extrait d'une lettre de Messieurs Louis et Blaise Périer à Madame leur mère au suiet de l'impression de la vie de Monsieur Pascal qu'elle avoit composée.*

Il y avoit deja quelque tems que nous avions parlé à ces messieurs de Roannez, Arnauld, Nicole et Dubois, mais à chacun d'eux séparément. Ils ne nous avoient donné aucune réponse positive là dessus; mais ils nous avoient témoigné que c'étoit une chose de grande conséquence, et à laquelle il faloit beaucoup penser. Depuis ce tems la s'étant trouvez tous ensemble chez Mr Dubois (1), ils examinèrent fort cette affaire et conclurent à ne point imprimer pour plusieurs raisons que Mrs de Roannez et Nicole nous ont rapporteez. Ils convinrent tous qu'il ne faloit pas imprimer la vie sans y mettre l'article que nous avons dessein d'y aiouter, et qu'ils ont trouvé fort bien; mais ils croyent que cela même doit être une raison pour ne la pas faire paroître présentement et dans l'état où sont les choses, parce que, quoy qu'on ne parle pas ouvertement de cette afaire, cela signifieroit néanmoins dans l'esprit de tout le monde que l'on soutient que Mr Pascal ne s'est point rétracté du jansénisme, ce qui seroit faire une protestation qui, à leur avis, ne seroit pas bien reçue en ce tems cy et ce qui pourroit même attirer la suppression du livre; mais comme les choses pourront être un jour en état que tous ces inconvéniens la ne subsisteront plus, ils croyent qu'il seroit bon de travailler dez à cette heure à la vie, pour la mettre en l'état que l'on voudroit qu'elle parut: et pour la déclaration de Mr le curé de Saint-Etienne, on n'en parleroit plus de la manière qu'on avoit

(1) M. du Bois prit une part importante à l'édition des *Pensées* de Pascal.

proietté, parce qu'apparemment ce ne sera pas du vivant de Mr le curé de St Etienne; mais on y pourroit mettre les choses plus au long en insérant même les lettres que nous avons de luy sur cela, et faisant mention de ce qui en a été imprimé du vivant même de ce monsieur. Mr le Duc de Roannez seroit même d'avis que dès à présent, et, sans perdre de tems, on dressa un acte par devant notaire, par lequel seroit déclaré le véritable suiet de la dispute entre mon oncle et les messieurs, qu'il signeroit luy, Mr Arnauld et Mr de Sainte-Marthe, et dont on pourroit se servir en tems et lieu, comme on le jugeroit à propos; mais pour en revenir à la vie, ils considèrent comme une chôse assez fâcheuse d'imprimer une vie en ce temps cy qu'elles sont devenuēs si communes, que l'on les regarde avec assez d'indiférence, parce que l'on s'imagine dans le monde que les parents ne les publient que par une espèce d'ambition et de vanité. Enfin ils disent que cette vie, en l'état qu'on la donneroit, ne repondroit pas à l'idée que la plupart s'en formeroit d'abord, parce qu'on s'attendroit d'y trouver les particularitez des afaires où il a eu part, comme de quelle manière il entreprit les lettres provinciales, etc, qui est ce que le monde auroit plus de curiosité de savoir. Toutes ces raisons les ont déterminez de croire qu'il n'est pas à propos de l'imprimer présentement, et qu'il ne le faut faire que dans une plus grande nécessité, car ils ne sont pas beaucoup arrêté à ce que nous leur avons reporté de Monsieur Desprez, et ils s'imaginent qu'il aioute peut-être par quelque intérêt à ce que luy a dit Mr l'abbé d'Aligre(1); et qu'enfin, quandcela seroit, il faudroit tâcher de s'en défaire en luy disant qu'il y avoit deia une partie de cette vie dans la préface de ses ouvrages, etc.

II

Les jansénistes qui avaient lu en manuscrit la biographie de Pascal, composée par Mme Périer, n'avaient pas

(1) « Chargé de la librairie sous son père le Chancelier » (Note du manuscrit de Troyes). — « M. d'Aligre », abbé de Saint-Jacques de Provins, était un ami de Port-Royal. Il était, à ce moment, sorti de son abbaye où il vivait en pénitent, pour assister son père dans ses fonctions. Le chancelier Etienne d'Aligre était alors fort âgé ; il avait 78 ans. Il devait mourir en 1677.

tous formulé contre cette biographie les mêmes critiques que rapportaient à leur mère Louis et Blaise Périer. Quelques-uns, sans aucun doute, qui durent ensuite se ranger à l'avis des sommités du parti, en avaient fort désiré la publication. Nous en avons pour preuve la lettre suivante à Florin Périer. Elle est d'Antoine Roger de Bridieu, archidiacre de Beauvais, qui fut exilé à Quimper et, pendant quelque temps, mis à la Bastille pour son attachement aux idées jansénistes (1).

Lettre de Monsieur Bridieu, chanoine et archidiacre de Beauvais, à Mr Périer.

Le 28 juillet.

Je crois que l'on vous aura parlé de ma part de la vie de Mr Pascal écrite par Me votre femme et qu'on vous aura pressé de consentir qu'on la donne au public. Nous l'avons trouvée si belle et si édifiante que nous auons iugé tous icy qu'on feroit mal de ne le pas faire, et ceux qui l'ont vuë à Paris en ont fait le même jugement. Mr Dubois vous dira que Mme de Guise l'a trouvée admirable et pour les choses et pour la manière dont elle est écrite. On y a fait icy quelques petites corrections que l'on croit que vous ne désaprouverez pas, quand vous aurez vu qu'elles ne gâtent rien. Si la chose n'est pas assez parfaite, on y travaillera encore si vous le souhai-

(1) « Antoine Roger de Bridieu, Archidiacre de Beauvais, ami et conseil de M. de Buzenval, son Evêque, ... Célèbre par ses lumières, sa grande piété et parce qu'il a souffert pour la vérité, il fut privé d'abord du Chœur et ensuite du revenu de son Canonicat par ses confrères, et il ne fut rétabli qu'à la paix en 1668. Exilé ensuite à Quimper pour le même Formulaire en 1687, il y fut arrêté et amené à la Bastille par la fourberie d'un Chanoine de Beauvais. Renvoyé à Quimper, quoique reconnu innocent, il ne fut rappelé à Beauvais qu'en 1699. Il y mourut [le 15 juin 1708] et y repose dans la chapelle de St-Etienne, dite du Crucifix, âgé de... » ([Guilbert], *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs*, Utrecht, 1755, t. V, p. 342-343).

tez ; et vous serez le juge et le maître de tout, afin que ce soit à vous, et non à d'autres, que le public ait l'obligation de ce trésor.

Au reste, Mr, je vous dois dire que j'en avois donné une copie à un garçon qui s'en alloit à Paris, que ie croyois un homme sûr, et qui ne l'a pourtant point été ; en sorte que ie ne say ce qu'elle est devenuë, ni lui aussy ; elle pourroit être tombée entre telles mains qu'on la feroit imprimer sans vous. Ne seroit-il donc pas plus à propos que l'on fit imprimer celle qui est entre les mains de Mr Dubois aprez l'avoir revuë et mise dans toute la perfection que l'on pourra ? Je vous en demande la permission, Mr, et ie le fais avec tant de confianee que i'espère que vous ne me la refuserez pas. Mr de Roannez le souhaite fort, et Mr Dubois aussy à qui il faut, ce semble, beaucoup déférer en tout ce qui regarde Mr Pascal. Je suis, Mr... de Bridieu.

III

On allait achever bientôt l'impression des *Pensées*. A quels amis de Pascal et de Port-Royal convenait-il que la famille fit hommage de cette première édition ? C'est sur ce sujet que Louis et Blaise Périer consultent leur mère dans la lettre suivante :

[1669-1670]

[Pag. 168]. *Extrait d'une lettre de Mrs Louis et Blaise Périer à Mme leur mère et à Mr leur frère aîné.*

Nous avons parlé à Mr Guelphe (1) sur les presens que nous devons faire des *Pensées*. Il nous a dit qu'on n'en donne

(1) M. Guelphe parait avoir été un personnage très important du jansénisme qui s'est toujours dissimulé avec la plus grande prudence. Il était, dit-on, de Beauvais, et clerc tonsuré. Il ne fut pas ordonné prêtre à cause de son refus de signer le *Formulaire*. Il fut le secrétaire d'Arnauld pendant vingt ans. Il l'accompagna lorsque celui-ci fut obligé de sortir de France. « Arnauld l'avait constamment avec lui ; il lui servait de secrétaire, lui tenait lieu de valet de chambre et ne le quittait jamais que pour certaines commissions toutes confi-

guéres qu'aux amis particuliers. Nous luy avons demandé s'il en falloit donner plusieurs. Il nous a dit que pour Mr Arnauld nous luy en pouvions donner deux ou trois. Voicy la liste que nous avons fait de ceux qui nous sont venus dans l'esprit, dont vous retrancherez et aiouterez ceux que vous iugerez à propos : Mr Arnauld, Mr Guelphe, Mr de Roannez, Mr de la Chaise, Mr de Tréville, qui assista à l'examen qui se fit des *Pensées* avec Mr de Roannez, Mr du Bois, Mr Nicole, Mr des Billettes (1), Mr Lescurié [?], le Père Male-

dentielles, il l'appelait le *petit frère* » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V, p. 324). « Il ne revint en France que pour solliciter un procès. La promessse d'y être en sûreté devait être inviolable en M. de Harlay, mais le désir de découvrir M. Arnauld engagea ce prélat à oublier la bonne foi. M. Guelphe échappa aux exempts et ne revint en France qu'en 1694 pour y accompagner le cœur de son cher maître. Inconnu à Paris sous le nom de François, il y resta et y mourut dans la cour extérieure des Bénédictines de la Ville-l'Evêque, à l'âge de 69 ou 70 ans. Il repose dans leur Église » ([Guilbert]. *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal-des-Champs*, Utrecht, 1756, t. VII, p. 393-394). M. Guelphe a, dans un acte notarié du 26 février 1695 (*eod. libr.*, p. 393), pris le nom de *Léonard*. Dans certaines lettres jansénistes, il est désigné sous le vocable de *d'Urval* ». Dans la *Correspondance de Pasquier Quesnel*, on l'appelle *Simon*. Ces diverses dénominations, *François*, *Léonard*, *d'Urval*, *Simon*, *Guelphe* même, paraissent autant de pseudonymes. « M. du Mesnil », tel paraîtra avoir été le véritable nom de ce personnage à ceux qui consulteront l'index des *Œuvres complètes de Messire Arnauld, Docteur de la maison et société de Sorbonne*, à Paris et se vend à Lausanne, chez Sigismond d'Arnay et Cie, 1775, à l'article *Guelphe*. Guilbert et Sainte-Beuve ne paraissent pas avoir réussi à identifier ce personnage.

(1) Gilles Filleau des Billettes était le frère de Filleau de la Chaise, l'éditeur d'un important *Discours sur les Pensées de M. Pascal* (Cf. Victor Giraud, *Pascal*, Paris, Fontemoing, 1900, p. 119; E. Jovy, *Un opuscule attribuable à Pascal*, Vitry-le-François, 1903, p. 8), et de Filleau de Saint-Martin, célèbre par la traduction qu'il donna, en 1696, de Don Quichotte. Ces trois frères « étant venus vivre à Paris », dit Fontenelle dans son *Éloge de Monsieur des Billettes* (*Œuvres de M. de Fontenelle*, Paris, 1767, t. VI, p. 135), ils s'attachèrent à Madame de Longueville, à M. le Duc de Roanez, à un certain nombre de personnes dont l'esprit et les lumières n'ont pas été contestées, et dont les mœurs ou les maximes n'ont été accusées que d'être trop rigides ». Des Billettes, « pensionnaire mechanicien » de l'Académie

branche, le Père d'Urfé (1) le Père Blot, le Père Duguet, frère de celui que vous avez vu à Clermont, avec qui nous avons fait grande liaison, le Père Martin, le Père Quesnel, qui est aussi fort de nos amis, Mr Toinard (2), Mr Ménard, le Père Dulage, Mr T... [?], Mr de Caumartin (3) et Mr de Saint-

des Sciences, s'occupa de l'histoire et de la description des arts. Rien de lui n'a été imprimé de son vivant; mais il semble avoir devancé Diderot et la partie technologique de l'*Encyclopédie*. L'Académie des sciences a publié, en reprenant, sans doute, ses idées et en utilisant ses travaux, une *Description des arts et métiers faite ou approuvée par MM. de l'Académie des sciences*, 1761-1789, en 113 cahiers in-folio.

(1) Probablement un oratorien frère de Louis Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges de 1676 à 1695. Quesnel, dans une lettre à du Vaucel, du 15 juillet 1695, dit: « M. l'évêque de Limoges est mort. C'était un M. d'Urfé *dont un frère est mort de l'Oratoire depuis quelques années*, etc... » (*Correspondance de Pasquier Quesnel*, publiée par Mme Albert Leroy, Paris, Perrin, 1900, t. I, p. 359).

(2) Nicolas Thoynard, né en 1629 à Orléans, s'appliqua à l'étude des langues et de l'histoire, et plus particulièrement à la connaissance des médailles. Son meilleur ouvrage qui ne parut qu'après sa mort, est *l'Evangeliorum harmonia graeco-latina*, Paris, 1707, gr. in-folio de 157 pages. Ce livre lui fut souvent réclamé. Guillaume Prousteau, docteur régent de l'Université d'Orléans, janséniste avéré, ami des Périer, lui écrivait le 2 mars 1691: « On se met ici [à Orléans] fort en peine de savoir si vous travaillez à donner bientost votre Harmonie. Je dis à ceux qui m'en parlent que je vous ai veu en cette résolution et que je ne crois pas que vous ayez changé d'avis (Cf. E. Jovy, *Guillaume Prousteau, fondateur de la bibliothèque publique d'Orléans, et ses lettres inédites à Nicolas Thoynard*, Paris, 1888, p 29-30). Leibniz écrivait à l'abbé Nicaise: « Il serait à souhaiter que Mons. Toinard nous voulut donner ses Harmonies et les joindre à ses remarques sur les Hérodiades. Vous obligerés le public, Monsieur, si vous le pressés pour cela. » (Cf. Caillemer, *L'abbé Nicaise et sa correspondance*, dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon*, t. XXI (1885), p. 29; voy. aussi Floquet, *Bossuet, précepteur du Dauphin*, Paris, 1864, p. 425; Etienne Charavay, *Notice sur Nicolas Thoynard*, Paris, imprimerie de Lainé et J. Havard, 1868, p. 6-7). Ce livre fut traduit, sous le titre de *Vie de Jésus-Christ*, par Jail, curé du diocèse de Gand, et condamné en 1729 par un mandement de l'évêque d'Anvers (Cf. *Correspondance de Pasquier Quesnel*, t. I, p. 138).

(3) Louis-François le Fèvre de Caumartin, né en 1624, mort à Paris en 1687, fut intendant de Champagne et joua un rôle actif pendant la Fronde. Il fut l'ami intime et le conseiller du cardinal de Retz. (Cf.

Loup (1). Nous ne savons s'il en faut donner au P.-R. des Champs. Si cela étoit, ce seroit à Mrs de Sacy, de Ste Marthe et de Tillemont.

Nous avons parlé à Mr Arnauld de la pensée de Montagne, en luy montrant les endroits de Montagne qui ont raport à cela. Voicy comment il la corrige : « Montagne n'a pas tort quand il dit que la coutume doit être suivie, dès qu'elle est coutume; et, pourvu qu'on n'étende pas cela à des choses qui seroient contraires au droit naturel et divin, il est vray, etc. » Comme Mr Arnauld est touiours fort occupé, et qu'il n'a pas eu le soin d'examiner cela, si mon frère se pouvoit donner la peine d'y penser un peu, il y auroit encore assez de tems pour recevoir la réponse avant qu'on imprime.

Comme on voit, Louis et Blaise Périer demandent à leur frère Etienne de donner son avis, le plus promptement qu'il lui sera possible sur une pensée de Pascal qui, mal entendue, avait beaucoup tourmenté les éditeurs de Port-Royal, — celle-ci :

Montaigne a tort : la coutume ne doit être suivie que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle soit raisonnable ou juste ; mais le peuple la suit par cette seule raison qu'il la croit juste : sinon, il ne la suivrait plus, quoiqu'elle fût cou-

R. Chantelauze, *Les dernières années du cardinal de Retz*, dans la *Revue des questions historiques*, Paris, Palmé, t. XXI, 1877, 1er semestre, p. 126 et suiv.). Il était tout dévoué à Port-Royal, au point d'introduire clandestinement de Longjumeau à Paris une édition de Wendrock qu'on avait placée dans son carosse où il se trouvait avec Nicole (Cf Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 598).

(1) Le Page, financier. Sa femme a joué un rôle important dans le jansénisme. C'était une demoiselle de la Roche-Posay qui lui avait fait acheter la terre de Saint-Loup en Poitou. Elle était très connue dans le parti sous le nom de « Mme de Saint-Loup ». Sainte-Beuve l'appelle « la grande nouvelliste de Port-Royal » (Cf. *Port-Royal*, *passim*, en particulier t. V, p. 158-160). Quesnel écrit à du Vaucel le 13 décembre 1698 : « La bonne Mme la marquise de Saint-Loup est morte à Poitiers, âgée de soixante-dix neuf ans ». (*Correspondance de Pasquier Quesnel*, publiée par Mme Albert Le Roy. Paris, Perrin, 1900, t. II, p. 32).

tume; car on ne veut être assujetti qu'à la raison ou à la justice (1).

Pascal paraît avoir exprimé, sous une forme un peu incomplète, cette idée :

« Montaigne a tort en disant que les hommes ne suivent probablement (ne doivent (2) suivre) la coutume que parce qu'elle *est* coutume, et non parce qu'elle *soit* (3), parce qu'elle pourrait être, raisonnable ou juste. En réalité, le peuple la suit pour cette seule raison qu'il la croit juste. »

Dans cette phrase où Pascal affirme que l'humanité croit à la justice en dépit des démentis que la coutume peut infliger à la justice, Arnauld avait vu quelque attaque contre la justice. Il y avait aperçu l'une de ces propositions qu'il déclarait, très franchement, d'ailleurs, « fausses et dangereuses », « insoutenables », à la famille de Pascal elle-même. Une grande partie d'une lettre qu'il adressait à M. Périer, est consacrée à réfuter cette pensée que ce passage de l'apologie lui semblait contenir, « qu'il n'y a rien parmi les hommes d'essentiellement juste » (4).

(1) Cf. Pascal, *Pensées*, édition Havet, art. VI, 40, p. 82 et 92; édition Margival, p. 79; édition Louandre, p. 152; édition Brunschvicg, p. 479; édition Guthlin, p. 72.

(2) *Devoir*, dans la pensée de Pascal, est employé, avec l'infinitif comme verbe auxiliaire. Il forme un véritable temps composé qui indique la probabilité de l'action

(3) Sur ce subjonctif, dit « de supposition », cf. l'édition Havet des *Pensées*, t. I, p. 92, et A. Haase, *Syntaxe française du XVII[e] siècle*, trad. par Obert, Paris, Alphonse Picard, 1898, § 82, remarque III, p. 202.

(4) Sainte-Beuve a cité cette lettre dans son *Port-Royal*, t. III, p. 378-381. Il la date de « novembre 1669, et non 1668, comme on lit dans les imprimés. » On la trouvera dans l'édition des œuvres complètes d'Arnauld, de Paris-Lausanne, 1775, avec la date du 20 novembre 1664. Le manuscrit de Troyes donne une copie de cette lettre, p. 169, avec cette simple mention : « Ce 20 septembre. »

Port-Royal, sur ses conseils, modifia le texte incompris de Pascal de cette lourde façon :

Montaigne a raison ; la coutume doit estre suivie dès là qu'elle est coutume et qu'on la trouve établie, sans examiner si elle est raisonnable ou non : cela s'entend toujours de ce qui n'est point contraire au droit naturel ou divin. Il est vray que le peuple ne la suit que par cette seule raison qu'il la croit juste ; sans quoy il ne la suivroit plus ; parce qu'on ne veut estre assujetti qu'à la raison ou à la justice (1).

ERNEST JOVY.

(1) Nous transcrivons cette pensée, ainsi transformée, d'après l'édition d'Amsterdam, Pierre Mortier, 1701, p. 216, et celle de Paris, Desprez et Desessartz, 1720, p. 100. — M. J. Tissot, dans ses *Réflexions sur les Pensées de Pascal*, Paris, Delagrave, p. 40, ne paraît pas avoir compris ce passage de Pascal à qui il adresse cette maladroite objection : « Montaigne a raison de soutenir que la coutume ne doit être suivie qu'autant qu'elle est raisonnable ou juste ; et Pascal, en voulant prouver le contraire, se condamne : suivre les lois et les coutumes parce qu'elles sont, sans se soucier si elles sont justes, et cela parce qu'on ne peut le savoir, ou pour éviter d'en changer, c'est mettre le scepticisme et l'immobilité en principe ; c'est nier les sciences morales et le progrès. » L'auteur de ces *Réflexions* prête à Montaigne une doctrine qui lui est complètement étrangère.

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Fin)

---

135. — Petit bulletin du Bibliothécaire. ***Paris, Frédèric Henry, 12, galerie d'Orléans, Palais Royal.*** **(Imp. E. de Soye), 1866, in-8.**

Ce périodique, entièrement rédigé par Lorédan Larchey, n'eut que quatre numéros de huit pages chacun : le n° 1 porte la date d'avril 1866 (pp. 1 à 8) ; le n° 2 celle de mai (pp. 9 à 16) ; le n° 3 celle de juin (pp. 17 à 24) ; et le n° 4 celle de juillet (pp. 25 à 32).

Le prix de l'abonnement, fixé à 4 francs sur la couverture des n°s 1 et 2, fut abaissé à 2 fr. 50 à partir du n° 3.

Tiré à 500 exemplaires.

136 — Le Petit Marseillais.

1890-1891.

137 — Le Petit Moniteur universel.

1869 à 1871 ; 1875 à 1878.
Les articles de l'année 1875 signés XXX, sont de L. Larchey.

138 — La Petite Presse.

1868.

D'après une note manuscrite de L. Larchey, la « Chronique », de ce journal, en 1868, quoique signée d'un autre nom, a été rédigée par lui.

139 — La Presse illustrée.

1872-1873.

D'après une note manuscrite de L. Larchey, cette feuille a été entièrement rédigée par lui, pendant ces deux années, quoique sous un autre nom.

Le seul article portant sa signature se trouve dans le numéro du 2 novembre 1872.

140 — Le Progrès de Lyon.

1864. — « Correspondance littéraire. »

141 — Revue alsacienne.

1886-87. — Le Vapereau de la Moselle (signé L. L.).

Les *Souvenirs d'un dragon*, par Charles Mismer (id). (Compte-rendu).

1887-88. — Entre Aubure et Dambach (août 1886).

1888-89. — Souvenirs de mission (Metz, Strasbourg, Colmar).

Le patriotisme en Alsace-Lorraine, antérieurement à Jeanne d'Arc, par le comte de Pange. (Compte-rendu).

1890. — L'histoire et la légende.

Les ribaudequins du manuscrit de Colmar.

La cuisine au pays de Metz.

Il y a vingt ans.

142 —

LA REVUE ANECDOTIQUE

(1855-1862)

TOME I

Revue anecdotique des Lettres et des Arts, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois. Documents biographiques de toute nature. — Nouvelles des libraires et des théâtres — Bons mots — Satires — Epigrammes — Excentricités littéraires de Paris et de la Province — Bouffonneries de l'annonce — Prospectus rares et singuliers. — Année 1855. Premier

volume (De Soye et Bouchet impr.) On s'abonne à la librairie rue de Seine 11, Paris. In-12. Couv. impr. (1)

XII pp. (faux titre, titre, avertissement, table) ; et 420 pp. allant d'Avril à Décembre 1855.

TOME II

Revue anecdotique... Anecdotes du jour, curiosités littéraires de Paris et de la Province. — Nouvelles des théâtres et des librairies — Prospectus rares ou singuliers — Documents bibliographiques. Année 1856. Second volume...

VII pp. (faux titre, titre, table); et 280 pp.

TOME III

Revue anecdotique des excentricités contemporaines. Année 1856. Troisième volume...

VII pp. (faux titre, titre, table); et 280 pp.

TOME IV

Revue anecdotique... Année 1857. Quatrième volume...

VII pp. (faux titre, titre, table); et 280 pp.

(1) Les couvertures de la *Revue anecdotique* sont imprimées. Toutefois, sur quelques-unes, le titre est remplacé par un dessin de Célestin Nanteuil, représentant un génie, ailes éployées, élevant de sa main droite une lanterne qui éclaire la scène humaine, et tenant une baguette de sa main gauche. On lit au-dessus : « Fondée le 1er Avril 1855 » ; et au-dessous : « Tirée à très petit nombre, pour quelques amateurs. »

Les livraisons paraissaient le 5 et le 20 de chaque mois, en une brochure de 24 pp. Prix de la livraison : 30 cent.

Prix des volumes semestriels : 2 fr. 50.

Prix de l'abonnement d'un an : 5 fr.

Des exemplaires ont été tirés sur papier de Hollande.

TOME V

Revue anecdotique des excentricités contemporaines, paraissant tous les dix jours. Curiosités littéraires de Paris et de Province — Petits documents biographiques — Circulaires rares ou bouffonnes — Complaintes et vaudevilles — Nouvelles des libraires et des théâtres. Année 1857. Cinquième volume...

VII pp. (faux titre, titre, table) ; et 280 pp.

TOME VI

Revue anecdotique... Premier semestre. Année 1858. Sixième volume.

VIII pp. (faux titre, titre, table) ; et 356 pp.

TOME VII

Revue anecdoctique... Deuxième semestre. Année 1858. Septième volume....

VII pp. (faux titre, titre, table) ; et 303 pp.

Dans ce volume, la pagination continue celle du tome VI, et va de 357 à 660.

TOME VIII

Revue anecdoctique... Premier semestre. Année 1859. Huitième volume.

VIII pp. (faux titre, titre, table); et 280 pp.

TOME IX

Revue anecdotique... Second semestre. Année 1859. Neuvième volume.

VIII pp. (faux titre, titre, table) ; et 280 pp.

A ce volume s'annexe une « Table générale des neuf premiers volumes composant la première série de la *Revue anecdotique.* » Cette table comprend : 1 f. (faux titre, au verso duquel on lit : « Paris, typ. de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur, 8 rue Garancière »); et XXXVIII pp., y compris le titre (titre de départ).

TOME X

Revue anecdotique... Curiosités littéraires de Paris et de la Province. — Circulaires rares ou bouffonnes. — Complaintes et Vaudevilles. — Nouvelles des Librairies et des Théâtres. Premier semestre. — Année 1860. Nouvelle série. Tome 1er. *On s'abonne rue de la Ferme des Mathurins, nº 15, à Paris.*

XI pp. (faux titre au vº duquel on lit : « Xe volume de la collection », titre, table) ; et 276 pp.

On lit, à la page 276 : « ... Cinquante exemplaires sur papier vergé, de ce premier semestre et de la Table générale, sont actuellement en vente au prix de 4 francs. »

TOME XI

Revue anecdotique... Deuxiéme semestre. — Année 1860. Nouvelle série. — Tome II...

VIII pp. (faux titre, au vº duquel on lit : « XIe volume de la collection », titre, table); et 280 pp.

TOME XII

Revue anecdotique... Premier semestre. — Année 1861. Nouvelle série. — Tome III...

VIII pp. (faux titre, au verso duquel on lit : « XIIe volume de la collection », titre, table) ; et 280 pp.

TOME XIII

Revue anecdotique... Curiosités littéraires de Paris et de la Province. — Circulaires rares ou bouffonnes. — Complaintes et vaudevilles. — Nouvelles des librairies et des théâtres. Deuxième semestre. — Année 1861. — Nouvelle série. — Tome IV...

VII pp. (faux titre, au vº duquel on lit : « XIIIe volume de la collection », titre, table) ; et 280 pp.

TOME XIV

Revue anecdotique... Deuxième (premier) semestre. — Année 1862. Nouvelle série. — Tome V... *On s'abonne chez*

Poulet-Malassis, rue Richelieu, 97, à Paris. (Typ. de Poupart-Davyl et comp.).

VII pp. (faux titre, au v° duquel on lit : « XIV[e] volume de la collection », titre, table); et 288 pp.

TOME XV

Revue anecdotique... Deuxième semestre — Année 1862. Nouvelle série — Tome V... (VI). *On s'abonne chez Poulet-Malassis, rue Richelieu, 97, à Paris. Se trouve à la librairie Richelieu, chez René Pincebourde, rue Richelieu, 78* (typ. de Poupart-Davyl et comp.

VI pp. (faux titre, au v° duquel on lit : « XIV (XV[e]) volume de la collection. Paris, imp. Émile Voitelain », titre, table); et 208 pp.

143 —

LA PETITE REVUE

(1863-1867).

TOME I

14 novembre 1863 au 14 février 1864. La Petite Revue. Premier trimestre. *Paris, librairie Richelieu, 78, rue Richelieu, René Pincebourde, éditeur.* (Imp. Émile Voitelain). Couv. imp. (1). In-16.

2 ff. (faux titre et titre); et 212 pp., y compris la table.
Tirage à 1000 exempl.

TOME II

14 février au 14 mai 1864. La Petite Revue. Deuxième trimestre...

2 ff. (faux titre et titre); et 224 pp., y compris la table.

(1) Dans quelques collections, les volumes de *La Petite Revue* sont revêtus d'une couverture en papier « escargot » sur laquelle est collée une étiquette portant un titre imprimé.

Sur la couverture des livraisons hebdomadaires, le titre est ainsi modifié : « La Petite Revue, par les rédacteurs de l'ancienne *Revue anecdotique* (1855-1861), paraissant le samedi ».

Abonnements : 5 fr. par semestre, 10 fr. par an.

Prix du volume trimestriel : 3 fr.

TOME III

21 mai au 13 août 1864. La Petite Revue. Troisième trimestre...

2 ff. (faux titre et titre); et 203 pp., y compris la table.

TOME IV

13 août au 12 novembre 1864. La Petite Revue. Quatrième trimestre....

2 ff. (faux titre et titre); et 203 pp., y compris la table.

TOME V

19 novembre 1864 au 11 février 1865. La Petite Revue. Cinquième trimestre...

2 ff, (faux titre et titre); et 203 pp., y compris la table.

TOME VI

18 février au 13 mai 1865. La Petite Revue. Sixième trimestre...

2 ff. (faux titre et titre); et 204 pp., y compris la table.

TOME VII

13 mai au 12 août 1865. La Petite Revue. Septième trimestre...

2 ff. (faux titre et titre)); et 203 pp., y compris la table.

TOME VIII

12 août au 11 novembre 1864. La Petite Revue. Huitième trimestre...

2 ff. (faux titre et titre); et 204 pp., y compris la table.

TOME IX

11 novembre 1865 au 10 février 1865. La Petite Revue. Neuvième trimestre...

2 ff. (faux titre et titre); et 216 pp., y compris la table.

TOME X

10 février au 12 mai 1866. La Petite Revue. Dixième trimestre...

2 ff. (faux titre et titre) ; et 220 pp., y compris la table.

TOME XI

12 mai au 11 août 1866. La Petite Revue. Onzième trimestre...

2 ff. (faux titre et titre) ; et 208 pp., y compris la table.

TOME XII

11 août au 10 novembre 1866. La Petite Revue. Douzième et dernier trimestre...

2 ff. (faux titre et titre) ; et 215 pp., y compris la table.

TOME XIII

Année 1867. Nos 1 à 10, du 1er janvier au 15 mai. — No 1, du 10 septembre. La Petite Revue anecdotique (volume supplémentaire — Tome XIII de la collection)...

2 ff. (faux titre et titre) ; et 160 pp., plus 3 pp. foliotées 17, 18 et 19, pour la table.

Avec le tome XIII finit *La Petite Revue* de Lorédan Larchey.

Un de ses anciens collaborateurs, Albert de la Fizelière, tenta de la contiuuer, mais n'en fit paraître que quelques numéros, chez MM. Cadart et Luce, 58, rue Neuve des Petits Champs, où les bureaux avaient été transportés.

Elle fut reprise, en 1870, par Albert de la Fizelière, mais disparut définitivement le 15 août de la même année.

144 — Revue biblio-iconographique.

1895. — Toujours de même.

Pages oubliées : une lettre de Mme de Châteauroux.

1896. — Toujours de même (suite). Douze Marseillaises.

1897. — Les précurseurs du livre moderne : Pierre Jannet. Internationalisme et bibliothèques.

1898. — Les vols de Libri.

1900. — Feu Tricotel.

Relié en peau de vierge.

1901. — L'occasion perdue, vieux souvenir.

Un bibliothécaire excentrique (Vivès).

Fernuche, souvenirs de jeunesse.

1902. — Fernuche (suite et fin).

145. — Revue bleue.

19 Juillet 1890. — Les Mémoires de Talleyrand d'après lui-même et les Mémoires contemporains.

26 Septembre 1891. — La Censure et l'Opéra.

14 Novembre 1891. — Les Curés de campagne et leurs seigneurs, avant 1789.

146. — Revue britannique.

1894. — Un capitaine philosophe. (d'après les *Cahiers du capitaine Laugier*, publiés par Léon-G. Pélissier).

1894. — Un collège de Jésuites aux dix-septième et dix-huitième siècles (d'après *L'Enseignement en Provence avant la Révolution. Annales du Collège royal Bourbon d'Aix*, par l'abbé Edouard Méchin).

1896. — Anciennes et nouvelles Universités (d'après l'*Histoire de l'ancienne Université de Provence*, par F. Belin).

Signé : Y.

147. — Revue de cavalerie.

Novembre 1886 et Janvier 1887. — Documents pour servir à l'histoire anecdotique des régiments de cavalerie.

Sous le dessin reproduit en cet article, se trouve, dans notre exemplaire, la note manuscrite suivante de L. Larchey : « On n'a point mis ma légende explicative ; celle-ci est fautive et incomplète. »

148. — Revue contemporaine.

1856-1857. — " Revue critique " (des livres).

149. — Revue européenne.

Janvier-Février 1860. — *Le tombeau de Childéric 1er, roi de France*, par l'abbé Cochet. (Compte-rendu).

Mai-Juin. — Essai sur les origines de l'artillerie.

150. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies.

1857. — Un mois à Constantinople.

Réimpression des éditions de 1855 et 1856 (V. ci-dessus le n° 2).

151. — Revue rétrospective.

1893. — Le secret du banquet des Bouquinistes.

Signé : X.

La vraie défense d'Huningue (1815).

152. — Le Sémaphore de Marseille.

1891-1895.

153. — La Vie littéraire.

1876.

154. — La Vie militaire.

1889-1890. — Pas de capitulation ! (Extraits des relations des captifs de Baylen).

155. — La Vie moderne.

16 Novembre et 18 Décembre 1859. — Chronique.
Signée *Enn. Esvépé.*

P. COTTIN.

ERRATA

Numéro du 15 Décembre 1904, page 600 : le paragraphe 28, relatif aux *Gens singuliers,* ne fait pas partie des *Documents pour servir à l'histoire de nos mœurs,* et se place avant cette série.

Numéro du 15 Janvier 1905, page 17, paragraphe 43 : les lignes 7 à 20 (depuis « La collection se complète... » jusqu'à « Editeur anonyme (D. Lacroix) » constituent la fin du paragraphe 42, inséré dans le numéro du 15 décembre.

Numéro du 15 Mars 1905, page 127, paragraphe 94. Après le titre *Inventaire de la pharmacie,* etc., rétablir la ligne suivante, qui a été oubliée : « Préface signée *Lorédan Larchey* (pp. 5 à 12) ». Et page 28, septième avant dernière ligne, compléter la phrase ainsi : « Mais quand cette indication ne peut se faire, nous nous bornons à citer *l'année* (mot omis) où ils ont paru ».

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

« DES PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

On ne saurait évidemment, à moins d'y pouvoir consacrer plusieurs volumes, penser à énumérer les sujets ordinaires des miniatures décorant les Bibles, les Bréviaires et quelques-uns seulement des ouvrages littéraires ou historiques le plus souvent copiés au moyen âge; mais j'ai cru qu'il ne serait peut-être pas inutile de donner ici l'indication des peintures qu'on rencontre habituellement dans les livres d'Heures. Je le fais d'autant plus volontiers que le moyen âge a produit un nombre incalculable de ces recueils de prières et que ces manuscrits sont ceux qui se trouvent encore aujourd'hui le plus communément dans les bibliothèques publiques et privées (1). D'autre part, beaucoup de miniatures ont été jadis coupées dans des Heures et sont actuellement encadrées et conservées, soit dans des musées, soit dans des collections particulières. Certes, tous ces petits livres n'ont point été illustrés par de grands artistes, et bon nombre de ceux qu'on a

(1) Sur les deux cent quarante manuscrits à peintures dont était formée l'Exposition des « Primitifs français » à la Bibliothèque nationale, cinquante étaient des livres d'Heures.

exécutés au XVe siècle ne sont, il faut le reconnaître, que les produits d'une fabrication où l'art ne semble pas avoir eu grande part. Malgré tout, il en est peu qui ne méritent d'être examinés ou qui ne contiennent quelques détails dignes d'attention; et, en disant cela, je ne songe point aux livres d'une richesse exceptionnelle, commandés par des princes ou des grands seigneurs à des artistes en renom, comme les diverses Heures de Charles V, du duc de Berry, du maréchal de Boucicaut, d'Étienne Chevalier ou d'Anne de Bretagne. Bien que les sujets des miniatures qui décorent ces volumes de grand luxe ne diffèrent pas, en beaucoup de parties, de ceux des livres d'Heures plus modestes, je ne m'occuperai ici que de ces derniers, si nombreux et souvent si intéressants quand on les étudie avec soin.

Ce petit guide permettra, je l'espère, d'abord de reconnaître, à la seule inspection des peintures, si le volume qu'on a sous les yeux est un livre d'Heures, en second lieu de voir à quelle partie du manuscrit appartient chaque illustration, enfin de faire certaines rectifications, lorsqu'on a affaire à des miniatures arrachées d'un livre d'Heures, et d'assigner à chacune d'elles la place qu'elle devait occuper dans le volume (1). Je joins à l'indication du sujet les premiers mots de chaque partie des prières, ce qui pourra être de quelque utilité si l'on cherche à identifier des miniatures coupées.

(1) On constatera, par exemple, que dans le beau travail de M. F.-A. Gruyer sur les *Quarante Fouquet* de Chantilly, il eût peut-être été préférable de placer tout à fait en tête du volume la figure XXXII, *Saint Jean dans l'île de Pathmos*: cette miniature, en effet, comme on le verra plus loin, est toujours la première dans les livres d'Heures. De même, la figure XXXIX, *Les Funérailles*, se trouvait certainement en tête des *Vigiles des morts*, par conséquent avant toutes celles qui représentent des saints et qui, sans aucun doute, étaient aux *Suffrages*, c'est-à-dire à la fin du volume.

Les livres d'Heures peuvent comprendre un très grand nombre de prières accessoires, choisies soit à cause d'une dévotion particulière, soit pour des motifs qui nous échappent entièrement ; mais, n'ayant en vue que la décoration ordinaire de ces petits volumes, je me bornerai à examiner les parties essentielles dont ils se composent le plus souvent, et qui sont :

Le *Calendrier* ; — des *Extraits des quatre évangélistes ;* — les oraisons *Obsecro te* et *O intemerata ;* — les *Heures de la Vierge ;* — les *Heures de la Croix ;* — les *Heures du Saint-Esprit ;* — les *Sept psaumes pénitentiaux*, suivis des *Litanies ;* — les *Vigiles des morts ;* — les *Quinze joies de Notre-Dame ;* — les *Sept requêtes de Notre-Seigneur ;* — et enfin, les *Suffrages des saints.*

Le CALENDRIER comporte d'ordinaire deux illustrations pour chaque mois : l'une donne le signe du zodiaque, qui peut être figuré sous diverses formes ; l'autre reproduit l'occupation la plus caractéristique (1). Sans parler des calendriers décorés avec une profusion inaccoutumée, on en trouve assez souvent dont l'ornementation comprend, outre les deux sujets que je viens d'indiquer, des représentations des saints ou saintes illustres fêtés au cours du mois ; mais je ne signalerai que les figures les plus habituelles, c'est-à-dire celles qui symbolisent le mois par l'occupation caractéristique. Au livre IX de son traité *De proprietatibus rerum*, Barthélemy l'Anglais indique d'une phrase sous quelle forme traditionnelle chaque mois doit être

(1) Il est d'usage de dire les *travaux* des mois, mais je préfère employer le mot *occupations*, car il me semble bien difficile de considérer comme des travailleurs les personnages qui banquettent en janvier, se chauffent en février, tressent des chapeaux de fleurs en avril et en mai dansent ou chassent au faucon.

peint. J'en donne le texte d'après la traduction française de Jean Corbichon (1).

Janvier. — Dans les plus anciens livres d'Heures, janvier est généralement figuré par un Janus à deux têtes, ou à trois, fermant d'une main la porte de l'année qui fuit et de l'autre ouvrant la porte à l'année nouvelle. Quelquefois Janus fait des libations ou boit; plus tard, c'est un personnage quelconque qui boit ou mange au coin du feu. Puis, la scène se retourne, et le dîneur s'asseoit à table, le dos à la cheminée. Enfin, Janus s'humanise si bien qu'il invite des amis à sa table, et dès le XV[e] siècle le mois de janvier est fréquemment symbolisé par un repas de famille. Ce mois, dit Jean Corbichon, « est appellé janvier pource que il est la janue ou la porte par quoy on entre en l'an advenir et yssue de celluy qui est passé, et pour ce luy fait on deux visages en painture, sicomme dit Ysidore, car il regarde l'année passée et celle advenir. On le paint aussi beuvant et mengant pource que adonc on a plus grant mestier de nourrissement que en aultre temps. »

Février. — Le coin du feu. Assez souvent le personnage qui se chauffe a enlevé l'un de ses souliers et présente au feu son pied nu ; quelquefois aussi il tient sa chaussure à la main et en chauffe l'intérieur. Il n'est pas rare de voir au coin du feu un homme et une femme. Pour J. Corbichon « fevrier est fait en painture comme ung viellart qui se siet au feu en chauffant sez piedz pource que adonc le froit est en sa vigueur pource que le soleil est trop loing de nous ». Février peut encore être symbolisé par des bûcherons au travail ou des ouvriers qui

(1) Je me suis servi de l'édition de Lyon, in-fol., sans date, mais qu'on regarde comme la plus ancienne et comme antérieure à 1482.

bêchent. Exceptionnellement on a figuré ici la Chandeleur ou la Chaire de saint Pierre.

Mars. — Corbichon dit que « mars est fait en paincture comme ung vigneron pource que en celluy temps il est saison de copper les vignes ». Ce mois est, en effet, presque toujours symbolisé par des vignerons taillant la vigne, exceptionnellement par des bêcheurs.

Avril. — Pour caractériser le mois d'avril, les miniaturistes avaient le choix entre un assez grand nombre de sujets, qui, du reste, tendent tous au même but, symboliser la joie du printemps. Tantôt c'est un jeune seigneur ou une damoiselle qui, à pied ou à cheval, se promène par la campagne, une branche feuillée et fleurie à la main. Tantôt c'est un chasseur s'en allant aux champs le faucon sur le poing. Ailleurs, ce sont des enfants, des jeunes filles cueillant des fleurs ou en tressant des couronnes dont elles se coiffent ; ou bien encore ce sont des fiancés qui se promènent en devisant. Corbichon dit qu'on peint avril « portant une fleur, car adonc les fleurs commencent à couvrir la terre et à vestir les arbres ».

Mai. — Le mois de mai est le plus souvent symbolisé par la chasse au faucon : « on le met en paincture, dit Corbichon, comme ung jeune homme à cheval qui porte ung oysel sur la main » ; mais on peut aussi rencontrer toutes les figures que j'ai indiquées pour le mois d'avril. Quelquefois l'enlumineur a représenté de jeunes hommes et de jeunes femmes dansant en rond.

Juin. — En juin, c'est généralement le fauchage des prairies : « on le met en paincture comme ung faucheur qui fauche les prez, car adonc sont les herbes meures

et bonnes à cueillir » ; mais c'est aussi exceptionnellement la moisson, la tonte des moutons et même le hersage.

Juillet. — La figure du mois de juillet représente ordinairement la moisson, « comme ung sayeur qui siet les blez et a une faucille », assez souvent aussi le fauchage, très rarement la tonte des moutons.

Août. — Le mois d'août est d'habitude figuré par le battage du blé, rarement par le vannage, mais assez fréquemment par la moisson. « En ce moys, comme le dit Corbichon, lez blez sont recueillis es granges et pour ce le met on en paincture comme ung batteur qui bat lez blez de ung flaiel ».

Septembre. — Bien que Corbichon dise que l'on met ce mois « en paincture comme ung vendengeur qui coppe les raisins et les met en ung panier », les calendriers symbolisent septembre plutôt par le foulage du raisin dans la cuve que par la récolte des grappes. Ils le représentent aussi quelquefois par les semailles, rarement par la cueillette des pommes.

Octobre. — « On met octobre en paincture, dit Corbichon, comme ung homme qui gette semence en terre ». Les semailles et le labourage sont bien, en effet, la caractéristique d'octobre ; mais on trouve aussi assez souvent le foulage du raisin, rarement la vendange, exceptionnellement la glandée ou le battage du blé dans la grange.

Novembre. — Les miniaturistes ont presque toujours représenté novembre par la glandée, c'est-à-dire par un personnage, dans un bois de chêne, abattant avec une gaule les glands que des porcs se disputent à terre. « En paincture on fait ce moys comme ung villain qui

abat la glan des chenes pour nourrir ses porceaulx. » Quelquefois pourtant on a figuré la mort du porc et exceptionnellement les semailles.

Décembre. — Le plus souvent c'est la mort du porc, qu'on tue à la hache, qu'on égorge ou qu'on flambe : « en painture on met décembre comme ung bouchier qui tue son porc de une coignie » ; mais c'est aussi assez fréquemment l'enfournage des pains. Parfois, c'est un festin, très rarement le coin du feu.

Les EXTRAITS DES QUATRE ÉVANGÉLISTES sont toujours placés dans cet ordre : saint Jean, saint Luc, saint Matthieu et saint Marc (1). Les premiers mots sont : saint Jean, *In principio erat Verbum*; saint Luc, *In illo tempore, missus est angelus Gabriel* ; saint Matthieu, *In illo tempore, cum natus esset Jhesus*; saint Marc, *In illo tempore, recumbentibus undecim discipulis.* Les évangélistes, accompagnés de leur attribut, sont généralement représentés écrivant, soit sur une bande de parchemin, soit dans un livre placé sur un pupitre ou sur leurs genoux, ou bien ils prennent l'encre dans l'écritoire ou soufflent sur leur plume pour la nettoyer. Saint Luc, saint Mathieu et saint Marc sont ordinairement dans une chambre, une étude, une bibliothèque; mais saint Jean, le premier dans les livres d'Heures, est toujours figuré assis au milieu d'une petite ile, l'île de Pathmos; souvent l'aigle lui tend l'écritoire, qu'un petit diable essaie quelquefois de renverser. Assez rarement saint Luc, au lieu d'écrire, est occupé à peindre le portrait de la Vierge.

(1) Les extraits sont invariablement les suivants : S. Jean, ch. I, v. 1-14; S. Luc, ch. I, v. 26-38; S. Matthieu, ch. II, v. 1-12; S. Marc, ch. XVI, v. 14-20.

Après les Extraits des évangélistes viennent ordinairement, comme on l'a vu, les deux oraisons à Notre-Dame commençant par les mots : OBSECRO TE et O INTEMERATA. L'illustration de ces prières n'a jamais été soumise à des règles bien fixes ; mais elle donne toujours un épisode de la vie de la Vierge. — En tête de l'oraison *Obsecro te*, on voit souvent une *Pietà:* tantôt la Vierge contemple avec tristesse le Christ mort et posé sur ses genoux, quelquefois entre saint Jean et la Madeleine ; tantôt, après la descente de croix, le Christ est étendu à terre, et la Vierge, accompagnée de la Madeleine et de saint Jean, est penchée sur lui; mais c'est aussi parfois l'Enfant Jésus que la Vierge tient dans ses bras, souvent elle joue avec lui. Dans certains manuscrits saint Joseph assiste à cette scène ; dans d'autres, un personnage, homme ou femme, est agenouillé devant l'Enfant et sa mère. — Les sujets servant de décoration à l'oraison *O intemerata* ne sont pas moins variés. C'est fréquemment une figure de la Vierge priant les mains jointes, ou tenant sur ses genoux, soit le Christ mort, soit l'Enfant Jésus entouré d'anges. Ce peut être aussi la Mort de la Vierge ou son Assomption.

(A suivre). HENRY MARTIN.

CHRONIQUE

Prix Saintour. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres vient de décerner ce prix (3.000 francs), moitié à M. le comte Paul Durrieu pour ses « Très riches heures du duc de Berry » et moitié à notre érudit collaborateur, M. Fernand Mazerolle, pour ses « Médailleurs français du XVe au milieu du XVIIe siècle ».

Papyrus. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres vient d'acquérir, au Caire, quatre lots importants de papyrus. Voici, d'après le *Petit Temps* du 25 mars, le détail des documents acquis : 1° Une nombreuse série de documents grecs du cinquième et du sixième siècles découverts à Lykonpolis (moyenne Egypte) et parmi lesquels se trouve, tracé sur deux morceaux de parchemin du quatrième ou du cinquième siècle, un fragment de trente-trois vers du chant XVII de l'*Odyssée ;* 2° Près de deux cents fragments en écriture démotique parmi lesquels de grands fragments littéraires; 3° Une soixantaine de feuillets coptes, dont deux palimpsestes; 4° Une série de cinquante-trois papyrus grecs carbonisés du second siècle de l'ère chrétienne découverts à Mendès (Delta) et analogues, comme aspect, aux papyrus d'Herculanum.

Bibliothèque de Dijon. — M. Henri Omont a donné lecture, à la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du vendredi 7 avril, d'une notice sur un recueil d'anciennes poésies françaises manuscrit appartenant à la Bibliothèque de Dijon. Ce volume, copié à Paris dans la seconde moitié du quatorzième siècle, avait été lacéré à la fin du dix-huitième. Trente-sept feuillets en avaient été enlevés ; onze ont été récemment retrouvés à Paris et un douzième vient d'être généreusement restitué à la bibliothèque de Dijon par un amateur parisien, M. Adrien Dupont.

Trois miniatures de la « Cité de Dieu ». — Trois superbes miniatures, qui avaient été jadis arrachées d'un manuscrit de la *Cité de Dieu* du XVe siècle, appartenant à la Bibliothèque de Mâcon, viennent, grâce au concours généreux de plusieurs amateurs et de la municipalité de cette ville, de reprendre leur place dans ce précieux volume, exécuté par Raoul de Presles pour le roi Charles V.

Il y a quelques années déjà, d'autres peintures de ce manuscrit avaient été restituées à la Bibliothèque de Mâcon. En 1899, M. Léopold Delisle, dépouillant le catalogue d'une collection qui se vendait à Londres, avait cru reconnaître, sous le n° 1219 de ce catalogue, trois

miniatures du manuscrit de Mâcon ; ayant eu communication des trois feuillets, son soupçon se changea en certitude et il rédigea dans le *Journal des Savants*, une notice détaillée qui fut tirée à part. Les trois miniatures étaient demeurées entre les mains d'un libraire de Londres, M. Bernard Quaritch, qui en demandait sept cents livres.

Quelques bibliophiles, à la tête desquels M. le comte Alexandre de Laborde, entreprirent de les récupérer et de les réintégrer dans le manuscrit de Mâcon. Un appel fut adressé aux amateurs ; le *Journal des Débats* mit ses colonnes et sa publicité à la disposition de cette œuvre de réparation artistique ; et M. Quaritch abaissa ses prétentions primitives et céda pour 14.005 francs ces trois œuvres d'art qui sont, à l'heure présente, remises en leur place.

Il n'est que juste de publier ici les noms des amateurs qui ont si généreusement contribué à cette importante acquisition : voici la liste de souscription : Municipalité de Mâcon, 2.500 fr. ; M. Henri Yates Thompson, 2.500 ; Anonyme, 2.000 ; Mme Jules Porgès, 2.000 ; MM. Protat et groupe de souscripteurs bourguignons, 1.000 ; M. Eugène Schneider, député, 1.000 ; M. le comte de Rambuteau, 800 ; Anonyme, 470 ; M. Edme Sommier, 300 ; Anonyme, 1.000 ; Comte Alexandre de Laborde, 265 ; Prince de Béthune, 100 ; M. Raymond Kœcklin, 100 ; Mme Chaper, 20 ; M. H. George, 20 ; M. le commandant Picard, 20.

On ne saurait trop louer les initiateurs de cette œuvre, qui se sont acquis par leur zèle et leur générosité un droit à la reconnaissance publique ; il est utile, comme le fait très justement remarquer M. André Hallays, dans le *Journal des Débats*, de souligner, parmi les noms des souscripteurs, celui du grand collectionneur anglais, M. Henri Yates Thompson, dont, en cette affaire, le désintéressement et la bonne grâce sont particulièrement méritoires.

Don à la Société du Vieux-Paris. — M. E. Mareuse vient de faire don à la Bibliothèque du Vieux-Paris d'un manuscrit contenant la notice descriptive et censitaire de l'église Saint-Paul et Saint-Louis à laquelle Victor Hugo donna deux bénitiers, existant encore en 1843, à l'occasion de la première communion de l'une de ses filles. Ce manuscrit, dit la *Chronique des arts*, a été déposé par la Société du Vieux-Paris à la Bibliothèque Saint-Fargeau.

A l'Académie de Dijon. — Nous sommes heureux d'apprendre que l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon vient de décerner l'une de ses médailles d'or à notre collaborateur, M. le baron Roger Portalis, pour ses études bourguignonnes, l'une sur *Claude Hoin*, gouacheur et pastelliste, parue dans la « *Gazette des Beaux-Arts* », en 1900, l'autre sur le bibliophile *Longepierre*, publiée ici même.

Le *Bulletin du Bibliophile* qui a inséré cette étude si fouillée, si documentée et si agréablement présentée, a le droit d'être fier de la

distinction flatteuse dont vient d'être l'objet son très distingué collaborateur. Nous adressons à M. le baron Roger Portalis nos plus vives et sincères félicitations.

Collection Omphale. — Cette charmante petite collection, publiée par la Librairie des amateurs et qui a tiré son nom du premier ouvrage qu'elle contient, est aujourd'hui terminée. Elle se compose des six ouvrages suivants : 1° *Omphale*, de Théophile Gautier, illustrations de Ad. Lalauze, préface par A. de Claye ; 2° *Kédar et Améla*, de Florian, compositions en couleurs de L. Fauret, préface par A. de Claye ; 3° *Madame de Luzy*, d'Anatole France, eaux-fortes de Ad. Lalauze ; 4° *Le Songe d'une nuit d'hiver*, pantomime inédite de Léon Hennique, compositions de Jules Chéret, gravées à l'eau-forte par Bracquemond ; 5° *A bord de la Cange*, de Gustave Flaubert, compositions de A. Robaudi, gravées à l'eau-forte par C. Chessa ; et 6° L'*Annonciateur*, de Villiers de l'Isle Adam, compositions de Louis-Édouard Fournier, gravées à l'eau-forte par X. Lesueur.

L'*Annonciateur*, qui clôt dignement la série, vient de paraître, illustré de très délicates compositions de L.-E. Fournier, très joliment gravées par X. Lesueur. M. François Ferroud a continué avec beaucoup de goût, tant par le choix des auteurs, que par celui des artistes qu'il a chargé de les interpréter, la ravissante petite collection commencée par son oncle. L'énumération donnée ci-dessus montre la variété qu'elle offre soit au point de vue des textes, soit sous le rapport de l'illustration. Le format de ces six petits volumes est des plus agréables et la typographie en est très soignée. La « Collection Omphale » est, à tous les points de vue, une véritable collection de bibliophiles.

Les Cahiers d'un bibliophile. — Un triste événement avait interrompu pendant près d'un an la publication de cet intéressant recueil. Mme Edmond Girard, qui était l'active et intelligente collaboratrice de son mari, est décédée, victime d'un affreux accident, le 18 mai 1904.

Le dixième fascicule des *Cahiers* vient de paraître ; il contient les pages 23 à 102 de la réimpression de *La Mort de Chrispe* (deuxième partie), tragédie par Tristan l'Hermite, texte collationné sur les meilleures éditions publiées du vivant de l'auteur, par Edmond Girard. Nous rappelons que cette édition, très soigneusement imprimée, n'est tirée qu'à deux cents exemplaires numérotés.

Un roman d'exil. — Sous ce titre *La Princesse Charlotte de Rohan et le Duc d'Enghien*, M. Jacques de La Faye vient de publier, à la librairie Emile-Paul, un ouvrage très documenté, tout à fait nouveau, justifiant ainsi cet éloge que lui adresse dans sa préface, M. le Mis de Costa de Beauregard : « Vous avez, Monsieur, tissé, brodé votre récit d'anecdotes si nouvelles, d'aperçus si originaux ; vous

l'avez enluminé de si curieuses peintures que, d'une vieille histoire, vous avez fait une histoire presque inédite. »

Rien n'est plus attachant, plus émouvant que l'idylle entre la princesse Charlotte de Rohan et le fils des Condé, idylle toujours contrariée par des questions de famille ou des vues politiques, souvent interrompue par de périlleuses campagnes de guerre, et enfin brutalement tranchée par un drame sanglant. Le livre de M. Jacques de La Faye offre le double intérêt d'un roman tracé par une plume élégante et d'une étude historique signée par un consciencieux érudit.

La Reine Margot et la fin des Valois. — Tel est le titre d'un très intéressant ouvrage que vient de publier, à la librairie Plon, d'après des mémoires et des documents inédits, M. Charles Merki. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir résisté, en mettant au premier plan de son tableau de la fin des Valois la charmante et complexe figure de la reine Margot, à la facile tentation de suivre les suggestions du théâtre et du roman. Certes, il n'a dissimulé aucune des faiblesses que semblent excuser la morale relative de l'époque, les conseils détestables de la parenté et de l'entourage, une situation longtemps équivoque, une vie d'exception condamnée de bonne heure aux aventures. Mais il n'a pas hésité à faire justice des racontars venimeux, des légendes semées par l'esprit de parti autour de l'épousée des *noces à la livrée vermeille*, de l'amante malheureuse qui vonlut recueillir la tête sanglante de La Mole. Marguerite de Valois ne fut pas seulement une reine de tragédie, une héroïne de Brantôme; elle fut aussi une digne fille de France, une femme sérieuse et dévouée qui tenta, en de solennelles circonstances, de servir les intérêts des siens, de son mari, de son pays ; une princesse attachée avant tout à l'intérêt visible de la dynastie qui se confondait, au milieu d'une crise effroyable, avec celui du royaume. Et c'est ici que se décèle la rare originalité de ce livre, si abondant en traits curieux, en documents rigoureusement contrôlés; en descriptions minutieuses sur une des périodes les plus touffues de notre histoire nationale. Ajoutons qu'une très belle héliogravure fait revivre la beauté séduisante et énigmatique de la reine Margot, éclairée d'un sourire qu'on jurerait emprunté à la Joconde.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. François Migard, commis à la Bibliothèque nationale, dédédé subitement, le 31 mars 1905, dans sa cinquante troisième année.

Tous les lecteurs qui avaient l'habitude de travailler aux tables de la Réserve, n'ont eu qu'à se louer de l'obligeance et de la serviabilité de M. François Migard. Deux de ses neveux sont employés à la Bibliothèque nationale ; nous leur exprimons ici nos bien sincères condoléances.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— A list of books printed in Scotland before 1700, including those printed furth of the Realm for Scottish booksellers, with brief notes on the printers and stationers, by Harry G. Aldis. *Printed for the Edinburgh bibliographical Society,* MCMIV, in-4 de XVI-153 pp.

La Société bibliographique d'Edimbourg a décidé. dans une assemblée tenue le 12 novembre 1896, de publier une bibliographie complète des livres écossais. C'est un travail qui demande de longues et minutieuses recherches et qui ne peut s'accomplir qu'avec de la patience et du temps. Réaliser cette œuvre importante du premier coup eût été téméraire : c'est ce qu'a bien compris la savante société qui vient de planter le premier jalon du grand répertoire bibliographique qu'elle a résolu d'entreprendre.

Un des membres les plus distingués de l' « Edinburgh bibliographical Society », M. Harry G. Aldis, s'est chargé de dresser un catalogue sommaire des livres imprimés en Écosse depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la fin du dix-septième siècle, ou en d'autres pays pour des libraires écossais. D'après le travail de l'érudit bibliographe, l'introduction de l'imprimerie en Écosse s'est effectuée en l'année 1508 ; mais, dès l'année 1505, un typographe rouennais, Pierre Violette, avait exécuté des impressions pour un libraire écossais, Androw Myllar.

M. H.-G. Aldis expose, dans sa préface, le but poursuivi par la Société à laquelle il appartient ; puis, il met sous les yeux du public différents spécimens des fiches rédigées par lui et qui pourront servir de modèle à ceux qui, ayant consulté sa bibliographie, auraient à lui signaler quelque ouvrage n'y figurant pas. Vient ensuite la liste des livres imprimés en Écosse, avec le titre sommaire de chaque ouvrage, le nom de son imprimeur ou du libraire pour le compte duquel il a été imprimé. Cette liste, de l'année 1505 à l'année 1699,

comprend 3919 articles. On peut se demander pourquoi l'auteur de ce catalogue s'est arrêté à l'année 1699 et n'a pas compris dans son travail les livres parus en 1700, cette année finissant en somme le XVIIe siècle.

M. H.-G. Aldis nous donne aussi la date des premières impressions dans différentes villes d'Écosse : Édimbourg, 1508 ; St Andrews, 1552 ; Stirling, 1571 ; Aberdeen, 1622 ; Glasgow, 1638 ; Leith, 1651 ; Campbeltown, 1685 ; et Maybole, 1694 ; il a également dressé une liste par villes, avec les dates d'exercice de leurs imprimeurs, libraires et relieurs. Tous ces renseignements sont fort intéressants ; mais ce qui m'a paru plus particulièrement digne de retenir l'attention, c'est la liste alphabétique des imprimeurs, relieurs, libraires et papetiers. On trouve, en effet, à la suite du nom de chacun d'eux, des renseignements bio-bibliographiques d'une grande précision, très utiles à connaître pour l'histoire du livre et de ses artisans. Enfin, un index général termine ce bel ouvrage qui est une excellente contribution à l'histoire de la typographie, de la librairie, de la reliure et de la papeterie, et dont il faut louer sans réserve son auteur comme la Société qui lui a confié la mission de le rédiger.

Quels que soient le soin et la minutie apportés dans un travail de ce genre, on ne saurait, sous peine de présomption, prétendre n'avoir commis aucune omission ; pénétré de ce principe que dictent la sagesse et l'expérience, M. H.-G. Aldis fait appel à tous ses confrères en bibliographie pour les prier de lui indiquer les ouvrages imprimés en Écosse ou pour des Écossais, qui auraient échappé à ses investigations. Tout renseignement de ce genre serait accueilli avec plaisir soit par M. Aldis, soit par le distingué secrétaire de l' « Edinburgh bibliographical Society », M. Geo-P. Johnston, soit par M. Edmond. J'ajoute, en terminant, que des 300 exemplaires imprimés de *A list of books printed in Scotland*, 100 seulement ont été mis dans le commerce.

GEORGES VICAIRE.

— Lettres de Prosper MÉRIMÉE aux Lagrené. *Paris*, 1904, in-8 de LXIV-194 pp., 2 ff. et 1 f. blanc.

En 1840, au cours d'un voyage en Grèce, Mérimée avait, sur la recommandation de M. Édouard Grasset, fait la connaissance de M. Théodore de Lagrené, alors ministre de France à Athènes. Les relations qui s'étaient nouées entre l'écrivain et le diplomate ne tardèrent pas à se resserrer et bientôt Mérimée devenait l'un des amis les plus intimes de la famille. M. de Lagrené, qui avait occupé un

poste en Russie, s'était marié avec Mlle Varinska de Doubensky, ancienne demoiselle d'honneur de la veuve de l'Empereur Paul. Femme d'une instruction supérieure, Mme de Lagrené voulut faire connaître à Mérimée la littérature russe ; elle s'institua son professeur. On sait que l'auteur de *Colomba* sut profiter des bonnes leçons qu'il avait reçues.

Mérimée entretint avec les Lagrené une correspondance assez suivie : ce sont ces lettres adressées au père, à la mère et à l'une des filles, Mlle Olga, qui viennent d'être mises au jour. Depuis longtemps, Mlle Olga de Lagrené avait formé le projet de les publier : « Je n'ai pas la prétention, écrivait-elle, d'écrire une nouvelle vie de Mérimée après tout ce qui a été dit et si bien dit sur l'illustre écrivain par des auteurs d'un talent incontesté. Je veux seulement communiquer au public curieux des choses de l'esprit une série de lettres pleines d'originalité, de verve, d'humour, d'esprit et, contrairement à ce que l'on pense généralement de Mérimée, de cœur. Elles sont écrites à mon père, ami intime de Mérimée, à ma mère, qui initia le savant académicien aux beautés de la littérature russe, après lui avoir enseigné l'alphabet et la grammaire. Il y en a plusieurs et non des moins charmantes adressées à leur petite-fille, Olga, sa grande favorite — une enfant alors — mais dont le cœur reconnaissant n'a jamais oublié l'indulgente bonté et les gâteries de son grand et savant ami ». La mort n'a pas laissé le temps à Mademoiselle Olga de Lagrené de réaliser son projet et c'est l'un des fils du distingué diplomate, M. Edmond de Lagrené, qui accomplit aujourd'hui cette œuvre de pieux souvenir.

Le petit volume qui contient les délicieuses lettres de Mérimée va, sans doute, exciter bien des convoitises ; son tirage restreint sera loin de satisfaire l'envie des bibliophiles et des admirateurs de Mérimée. Tiré à soixante-quinze exemplaires seulement pour quelques amis et quelques privilégiés, il est naturellement déja d'une insigne rareté ; car tous ceux à qui a été gracieusement offerte cette édition privée la conservent comme un joyau précieux. C'est, en effet, un petit livre ravissant, tout à fait désirable tant pour la qualité du texte que pour les nombreux documents bibliographiques et graphiques qu'il contient.

M. Edmond de Lagrené a choisi pour présenter à sa famille et à ses amis cette belle correspondance inédite, un admirateur aussi passionné que savant de Prosper Mérimée, M. Félix Chambon, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université de Paris, à qui les « Mériméistes » sont déjà redevables de deux remarquables publications relatives à l'auteur de *la Guzla* (1). Le choix est excellent. M. F. Chambon a donc fait précéder les lettres de Mérimée d'une introduction très

(1) *Lettres inédites de Prosper Mérimée* (Moulins, impr. Crépin-Leblond, 1900), in-8, tirées à 42 exemplaires, et *Notes sur Prosper Mérimée*. Paris, aux frais de l'auteur, 1902, in-8.

nourrie et d'une minutieuse bibliographie de ses travaux sur la Russie ; ces quelques pages, intéressantes en même temps qu'instructives, sont le digne préambule de la correspondance que nous devons à M. de Lagrené de connaître.

La partie graphique se compose des dix planches hors texte suivantes (portraits et fac-similés d'autographes) : 1° reproduction d'un buste inédit de Mérimée par Iselin ; 2° fac-simile d'une lettre inédite de l'*Inconnue* (Jenny Dacquin) communiquée par un autre fervent de Mérimée, M. Maurice Tourneux ; 3° portrait de Mérimée d'après un dessin inédit du prince Gabrielli, communiqué par M. le comte Primoli ; 4° fac-simile d'une lettre inédite de Prosper Mérimée à Damas-Hinard, appartenant à M. Félix Chambon ; 5° fac-simile d'une lettre en russe de Mérimée à Madame de Lagrené ; 6° portrait de M. de Lagrené ; 7° portrait de Mme de Lagrené ; 8° le chat de Mérimée d'après une aquarelle inédite de Mérimée, appartenant à M. Edmond de Lagrené ; 9° portrait de Mlle Olga de Lagrené par Giacomotti, appartenant à M. le colonel de Lagrené et 10° fac-simile d'une lettre de Mérimée à Mlle Olga de Lagrené.

La correspondance de Mérimée pourra-t-elle jamais être publiée intégralement ? Un grand nombre de ses lettres, dénaturées et tronquées il est vrai, ont déjà été mises au jour. M. Félix Chambon a restitué récemment le texte de quelques-unes et en a publié une importante série d'inédites. Aujourd'hui, c'est M. Edmond de Lagrené qui, en ouvrant ses archives de famille, apporte une nouvelle et précieuse contribution à la publication de l'œuvre épistolaire de Mérimée ; il est à souhaiter que son bon exemple soit imité.

G. V.

— Henri LARDANCHET. — Les Enfants perdus du romantisme... *Paris, librairie académique Didier, Perrin et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, 35,* 1905, in-18 de 290 pp.

Après tout ce qui, depuis près d'un siècle, a été écrit sur l'histoire du romantisme, sur les maîtres de cette brillante école comme sur leurs disciples, il semblerait qu'il ne restât plus rien de nouveau à écrire. Les romantiques de toutes grandeurs, de Hugo à Tampucci, ont fait l'objet d'études variées ; mais jusqu'à présent c'étaient toujours les mêmes personnages qui entraient en scène. M. Henri Lardanchet, lui, a dédaigné de suivre les sentiers déja battus et

l'ouvrage qu'il présente aujourd'hui aux lettrés sous ce titre, d'un choix heureux : *Les Enfants perdus du romantisme*, est un livre tout à fait original et neuf. La majorité des écrivains qui ont pris place dans son étude aussi consciencieuse que documentée étaient tombés dans l'oubli. Certes, Hégésipppe Moreau a surnagé ; le nom de Lassailly est encore connu des quelques bibliophiles qui recherchent ses très rares *Roueries de Trialph ;* Napol le Pyrénéen, aliàs le pasteur Napoléon Peyrat, a survécu grâce à ses œuvres historiques ; mais, sans M. Heuri Lardanchet, qui se souviendrait encore de Jean-Pierre Veyrat, de Louis-A. Berthaud, d'Ausone de Chancel, d'Hector de Saint-Maur, de J.-George Farcy, d'Adolphe Vard — un des derniers survivants du romantisme — de bien d'autres encore ? C'est bien au jeune écrivain lyonnais qu'ils doivent de revivre ; car, avec son talent plein d'originalité, il leur a, dans d'excellentes notices, très littéraires, restitué la place à laquelle ils ont droit.

M. Lardanchet, avant d'étudier chacun des personnages qu'il a admis à figurer dans sa curieuse galerie, a esquissé à larges traits, mais avec une remarquable clarté, les origines du romantisme et les luttes épiques qu'il eut à soutenir contre les classiques ; je regrette que la place me fasse défaut pour pénétrer plus avant dans le détail de ce livre ; mais je ne saurais trop engager tous ceux qu'intéresse l'histoire littéraire de notre pays à lire ces pages vibrantes et colorées.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie. Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures, par Léon GRUEL, relieur. Deuxième partie [Avec 70 planches en héliogravure ou en couleurs]. *Paris, Léon Gruel ; Henri Leclerc*, in-4.

Tiré à 50 ex. sur pap. du Japon (n°s 1 à 50) à 200 fr. ; à 50 ex. sur pap. des Vosges teinté (n°s 51 à 100) à 125 fr. ; et à 600 ex. sur pap. vélin de Rives (n°s 101 à 700) à 100 fr.

— Arthur CHRISTIAN. — Débuts de l'imprimerie en France. L'Imprimerie nationale. L'Hôtel de Rohan. [Avec planches]. *Paris, Imprimerie nationale*, gr. in-8.

— Catalogue des estampes, dessins et cartes composant le Cabinet des estampes de la Bibliothèque de l'Arsenal, par Gaston SCHÉFER, bibliothécaire à l'Arsenal. *Paris, Henri Leclerc*, in-8.

La 8e livraison vient de paraître (2 fr. sur pap. ordinaire et 4 fr. sur pap. de Hollande).

— Henri BERALDI. — Cent ans aux Pyrénées. [Tome VII]. Les Pyrénées-Orientales et l'Ariège. Centenaire du Mont-Perdu. Le Pullulement photographique. La Vulgarisation et l'Utilitarisme. *Paris*, in-8.

— Library of Congress. — List of references on the United states Consular service, with appendix on Consular systems in foreign countries, compiled under the direction of Appleton Prentiss Clark GRIFFIN, chief bibliographer. *Washington, Government printing office*, in-8.

— Library of Congress — Select list of references on Impeachment, compiled under the direction of Appleton Prentiss Clark GRIFFIN, chief bibliographer. *Ibid.*, *id.*, in-8.

— Library of Congress. — Papers of James Monroe. Listed in chronological order from the original manuscripts in the Library of Congress, compiled under the direction of WARTHINGTON CHAUNCEY FORD, chief, division of manuscripts [Avec fac-simile]. *Ibid.*, *id.*, gr. in-8.

— Library of Congress. — List of the Vernon-Wager manuscripts in the library of Congress, compiled under the direction of WARTHINGTON CHAUNCEY FORD, chief, division of manuscripts [Avec fac-simile]. *Ibid.*, *id.*, gr. in-8.

— Library of Congress. — A check list of foreign newspapers in the library of Congress, compiled under the direction of Allan Bedient SLAUSON, chief, periodical division. *Ibid.*, *id.*, in-4.

— Library of Congress. — The Kohl collection (now in the library of Congress) of maps relating to America, by Justin WINSOR. A reprint of bibliographical contribution member 19 of the Library of Harvard Uninersity, with index by Philip Lee PHILLIPS, chief, division of maps and charts. *Ibid*; *id.*, gr. in-8.

Publications de luxe

Chez A. Romagnol (Librairie de la Collection des Dix) :

— Alphonse DAUDET. — La Comtesse Irma. Illustrations et gravures en couleurs de Pierre Vidal. In-8.

Tiré à 350 ex. savoir : *In-8° jésus :* nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, comprenant l'eau-forte pure, l'état terminé avec remarque, l'état terminé avec lettre (100 fr.). *In-8° soleil :* nos 21 à 150, sur pap. vélin, avec 3 états des gravures (50 fr.) et nos 151 à 350, sur pap. vélin, avec un seul état (25 fr.).

— J.-K. HUYSMANS. — Le Quartier Notre-Dame. Eaux-fortes originales de Jouas. In-8.

Même tirage, mêmes prix que pour le précédent ouvrage. (Nos 2 et 3 de la *Collection de l'Académie des Goncourt*).

Publications diverses

— Pierre de NOLHAC. — Poèmes de France et d'Italie. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

— Vicomte de REISET. — Les Enfants du duc de Berry, d'après de nouveaux documents. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Émile-Paul, 100, rue du faubourg Saint-Honoré*, pet. in-8 (5 fr.).

— Ernest RAYNAUD. — La Couronne des jours [Poésies]. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

— CYRANO DE BERGERAC. — Lettres d'amour, publiées d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale, avec une introduction par G. Capon et R. Yve Plessis. *Paris, Plessis*, pet. in-8.

Tiré à 10 ex. sur pap. du Japon, avec une aquarelle originale de Prosper Blain (50 fr.) ; à 50 ex. sur pap. du Japon (15 fr.) ; et à 250 ex. sur pap. à la forme azuré (7 fr. 50).

— Roger LE BRUN. — Les Célébrités d'aujourd'hui. F. de Curel. Biographie critique, illustrée d'un portrait-frontispice par Pierre Hepp et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot et Cie*, in-18 (1 fr.).

— Ernest GAUBERT. — Les Célébrités d'aujourd'hui. Jean Lorrain. Biographie critique, illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot et Cie*, in-18 (1 fr.).

Ouvrages sous presse

Chez L. Carteret et Cie :

— George SAND. — François le Champi. Couverture illustrée et 31 compositions par A. Robaudi, gravées au burin et à l'eau-forte par Henri Manesse. In-8.

Il sera tiré 300 ex. savoir : nos 1 à 30, sur pap. du Japon ou pap. vélin, avec 3 états des planches (*souscrits*) ; nos 31 à 100, sur pap. du Japon ou pap. vélin du Marais, 2 états (225 fr.) ; et nos 101 à 300, sur pap. vélin du Marais, avec 1 état (120 fr.) ; plus un ex. unique, tiré sur gr. pap. vélin blanc, texte réimposé, destiné à accompagner les dessins originaux de A. Robaudi et les épreuves d'artiste du graveur (*souscrit*).

Chez François Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— Honoré DE BALZAC. — Les Proscrits. 18 illustrations dessinées et gravées à l'eau-forte par Gaston Bussière. Pet. in-4 et in-8 carré.

Il sera tiré 225 ex. savoir : nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, 3 états des eaux-fortes, avec une aquarelle inédite de l'illustrateur (400 fr.) ; nos 21 à 40, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, 3 états (225 fr.) ; nos 41 à 80, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, 2 états (125 fr.) ; et nos 81 à 225, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (60 fr.).
Annoncé pour paraître très prochainement.

ESTIENNE DURAND

POÈTE ORDINAIRE DE MARIE DE MÉDICIS

(1585 - 1618)

Les biographies sont à peu près muettes sur Estienne Durand, elles ont pourtant sauvé de l'oubli le nom de Claude Le Petit, étranglé et brûlé comme lui 44 ans plus tard. Seuls, au XIX[e] siècle, MM. Bazin et Ed. Tricotel se sont occupés de ce malheureux écrivain : Le premier — le futur historien de Louis XIII — en a fait un des personnages d'un petit roman historique publié en 1830 : *La Cour de Marie de Médicis, mémoires d'un cadet de Gascogne (1615-1618)*, et le second lui a consacré un article dans le Bulletin du Bibliophile (octobre 1859, p. 656).

M. Ed. Tricotel, dans la notice publiée ici-même, parle succinctement des œuvres de Durand (1). Cet érudit, si précis d'ordinaire, n'en cite même pas les titres, sauf pour le pamphlet : *la Riparographie*, il renvoie le lecteur au manuscrit des Vies des Poètes

(1) « Quant aux œuvres de Durand qui se composent d'un roman, d'un recueil de poésies et de vers de ballet, nous renvoyons le lecteur désireux de les connaître, à la *Vie manuscrite du Poète*, par Guillaume Colletet, et aux *Recherches sur les Théâtres de France*, par Beauchamps, 1735, t. III. Il trouvera là tous les renseignements nécessaires » (*Bulletin du Bibliophile*, octobre 1859).

français de Colletet, aussi en concluons-nous qu'elles ne lui sont jamais passées par les mains. S'il en eût été autrement, il aurait redressé l'erreur dans laquelle est tombé le bon Guillaume sur la date de la naissance de Durand.

L'incendie de la Bibliothèque du Louvre, en anéantissant le manuscrit de Colletet, nous réduirait aujourd'hui à de simples conjectures sur l'importance et la valeur des productions d'Estienne Durand, mais heureusement M. Ed. Tricotel avait eu la précaution de copier quelques notices de ce précieux recueil, entr'autres celle consacrée au « poète ordinaire de Marie de Médicis » et un double de cette dernière est aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale (1).

Avec Colletet pour guide, il restait à retrouver les ouvrages en question, soit dans les grandes bibliothèques publiques, soit dans les collections particulières. Nos recherches dans ces deux directions ont été couronnées d'un succès inespéré.

Nous disons inespéré. En effet, le volume le plus intéressant, celui des poésies intimes, fut imprimé à très petit nombre, uniquement pour lui, son « Uranie » et quelques amis. Il n'a jamais été mis en vente. Estienne Durand en avait-il gardé quelques exemplaires? C'est probable, mais ils ont dû être saisis et anéantis avec ses autres papiers au lendemain de son arrestation. En tout cas, les *Méditations* ne figurent pas dans les grandes ventes de livres du XVIIIe siècle, pas même dans le Catalogue La Vallière-Nyon, le plus riche en poésie française, il faut arriver à celui de Méon pour en découvrir la trace, encore sont-elles mentionnées sans aucune explication :

(2) Nouv. acq. fr. n° 3.074, p. 324 à 330.

N° 1682. Méditation (sic) *de E. D. Sans nom de ville ni d'imp. et S. D. in-8, veau.*

Quelles vicissitudes a subi l'exemplaire de Méon de 1803 à 1887 ? Nous l'ignorons. A cette date il est entré dans la riche bibliothèque de M. le baron Jérôme Pichon et cet éminent bibliophile, interprétant mal les initiales E. D., les a prises pour celles de Gilles Durant de la Bergerie (1). Acheté en 1898 à la seconde vente Jérôme Pichon, par le distingué libraire M. Rahir, il a été offert sous le n° 45,008 dans le Bulletin mensuel de la librairie Morgan (1903), toujours sous le nom de Gilles Durant. Connaissant le véritable auteur, nous n'hésitions pas à l'acquérir.

Avant les *Méditations*, Estienne Durand avait publié, sous la date de 1608, un petit roman mélangé de prose et de vers que Guillaume Colletet a possédé : *Les Epines d'amour*. En existait-il encore un exemplaire ? Le catalogue La Vallière-Nyon répondait à cette question ; il en indique en effet deux éditions, la première de 1604 et la seconde de 1608, elles sont aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Nous ne parlons pas des ballets de Durand, la Bibliothèque Nationale les possède tous. Quant à *la Riparographie*, elle est demeurée introuvable (2).

(1) Sur la garde de l'exemplaire des *Méditations*, on lit de la main de M. le baron Jérôme Pichon : « Je crois que ce livre est de Gilles (Egidius) Durant qui a signé Œ. D. ses imitations de Jean Bonnefons. B. J. P. 1887 ».

(2) M. Ed. Tricotel pense que cette satire a été imprimée en se basant sur un passage de la notice de G. Colletet : « Il (G. Colletet) devait plus qu'aucun autre, ayant connu personnellement l'auteur, désirer lire l'ouvrage brûlé en place de Grève. Ce pamphlet était-il imprimé ? Nous le croyons. S'il eût été manuscrit, il n'aurait certes pas survécu aux flammes du bûcher de 1618, et Colletet n'aurait pas eu la possibilité matérielle de le lire, possibilité qu'il a eue, mais dont il n'a pas usé ; cela ressort clairement, selon nous, des termes par lui employés... »

n'eust point été la principale cause de sa ruine désastre, car je me souviens en ma jeunesse (1) qu un jour allé visiter en son logis sur la grande réputa s'estoit acquise à la Cour de faire des vers aussy pas un de son siècle, je le trouvay sur son disner à après les complimens ordinaires, il me dit que n'estoit alors que celle d'un simple philosophe, ı espéroit que dans peu de temps elle seroit la t grand Seigneur et qu'au lieu de trois plats dont on l il espéroit d'estre bientôt servy à trois services ; ce (trois ou quatre mois avant son malheur dont san jetoit dès lors les premiers fondemens par cet o funeste que je n'ay jamais veu et que je n'ay jam curiosité de voir, estant comme je suis naturellemen de la satyre et des libelles. Les seuls ouvrages que de luy et qu'il a publiés sont ceux qui s'ensuivent :

Les Espines d'Amour où sont traittées les infortuné de Philadon et Caulisée (2), c'est une histoire tra prose et entremêlée de quelques vers, imprimée à R 1608, dont la lecture ne sera point insupportable à considèrent que c'est une production de l'esprit d homme qui, comme il le dit lui-même dans sa préfac qu'à peine atteint le 18e avril de son âge et qui prom fruits d'un juillet plus agréable. Mais hélas ! que pensée ce mot de juillet luy fut fatal, puisque comr

(1) Guillaume Colletet était né le 12 mars 1598; en sa visite à Estienne Durand, il avait donc 20 ans.

(2) « *Les Espines d'Amour,* où sont traitées les infortu de Philadon et Caulisée. Par Estienne Durand. A Ma Fourcy l'aisnée. A Paris, chez Gilles Robinot, tenant sa Palais, en la petite Gallerie allant à la Chancellerie in-12 de 163 p. (Bibl. de l'Arsenal, 16.111). Titre. P. 3 catoire « A Mademoiselle de Fourcy L'aisnée » (sa E. Durand; p. 6 : Sonnet à la dicte damoiselle de F anagramme ; p. 8 et 9, un avis « Au Lecteur ».

Une seconde édition a paru en 1608 sous le même ti chez Pierre L'Oyselet, tenant sa boutique au Palai et au portail des Libraires, 1608 ». Petit in-12 d l'Arsenal, 16,112).

Ce petit roman mélangé de prose et de vers (242 est d'un intérêt très relatif. En voici la trame : Pl

ce mesme mois fut spectateur de sa fin tragique, spectacle qui vit flestrir et périr avec luy toutes ses ambitieuses espérances. Son livre *Méditations de E. D.*, imprimé à Paris, l'an 1611, in-8, sans le nom de l'imprimeur ny la date de l'année de l'impression (1) et qu'il me donna l'an 1618, c'est-à-dire sept ans ou environ après qu'il fut imprimé, est un petit mais beau recueil de ses poésies. Il est divisé en trois parties : la première contient plusieurs vers amoureux faits pour une belle qu'il aimoit et qu'il a célébrée sous le nom d'Uranie. Il y a des sonnets, des stances, des chansons, des odes et des élégies si passionnées et si pleines de nobles sentiments que son siècle n'a peut-être rien produit de plus fort ny de plus relevé. Voici un de ces sonnets que je ne donne pas icy pour un de ses meilleurs, mais pour un de ceux que m'a présentés la première ouverture de son livre :

Où te cacheras-tu, ma cruelle Uranie ?
Quand le Ciel courroucé la terre enflamera ?
Qui plaidera ta cause, et qui t'excusera
Des maux que tu m'as faict endurer en ma vie ?

Tu me voudras nier ta longue tyrannie,
Mais mon cœur plein de traicts alors t'accusera,
Et monstrant ton portrait le Ciel te blâmera
D'avoir contre toy mesme adressé ta furie.

Caulisée, — ils habitaient à cinq lieues l'un de l'autre, — s'en éprend à leur première rencontre et son amour est partagé. Par malheur, il était accompagné de son ami et confident Sinnorix. Celui-ci ne peut résister aux charmes de Caulisée, et transporté de rage de la voir rester insensible à ses avances, il tue Philadon dans une partie de chasse. Après ce crime, il demande immédiatement à Urie, mère de Caulisée, la main de sa fille. La pauvre Caulisée, instruite par la Renommée du nom du meurtrier de son amant, écrit à Sinnorix en lui reprochant son infamie, puis feignant d'obéir aux injonctions maternelles, elle l'épouse dans l'intention de l'empoisonner et de s'empoisonner avec des confitures préparées par elle à cet effet. Au moment de mourir ensemble, elle lui rappelle son forfait et Sinnorix, estimant son châtiment juste et mérité, refuse un contre-poison.

(1) Voici la collation exacte de ce volume : « Méditations de E. D. », fleuron au-dessous du titre, 4 ff. liminaires pour le titre, l'épître dédicatoire : D. à son Uranie ; sonnet au sieur D. sur ses Méditations, signé A. P. ; sur les Méditations du sieur D. (stances) signées C. O. ; *Id.* (stances) signées L. D, ; *Id.* (Madrigal) n. s. — P. 1 à 158.

n'eust point été la principale cause de sa ruine et de son désastre, car je me souviens en ma jeunesse (1) que l'estant un jour allé visiter en son logis sur la grande réputation qu'il s'estoit acquise à la Cour de faire des vers aussy bien que pas un de son siècle, je le trouvay sur son disner à table où après les complimens ordinaires, il me dit que sa table n'estoit alors que celle d'un simple philosophe, mais qu'il espéroit que dans peu de temps elle seroit la table d'un grand Seigneur et qu'au lieu de trois plats dont on le servoit, il espéroit d'estre bientôt servy à trois services ; ce qui arriva trois ou quatre mois avant son malheur dont sans doute il jetoit dès lors les premiers fondemens par cet ouvrage si funeste que je n'ay jamais veu et que je n'ay jamais eu la curiosité de voir, estant comme je suis naturellement ennemy de la satyre et des libelles. Les seuls ouvrages que j'ay veus de luy et qu'il a publiés sont ceux qui s'ensuivent :

Les Espines d'Amour où sont traittées les infortunées amours de Philadon et Caulisée (2), c'est une histoire tragique en prose et entremêlée de quelques vers, imprimée à Rouen l'an 1608, dont la lecture ne sera point insupportable à ceux qui considèrent que c'est une production de l'esprit d'un jeune homme qui, comme il le dit lui-même dans sa préface, n'avoit qu'à peine atteint le 18e avril de son âge et qui promettoit des fruits d'un juillet plus agréable. Mais hélas ! que contre sa pensée ce mot de juillet luy fut fatal, puisque comme j'ay dit

(1) Guillaume Colletet était né le 12 mars 1598; en 1618, lors de sa visite à Estienne Durand, il avait donc 20 ans.

(2) « *Les Espines d'Amour,* où sont traitées les infortunées Amours de Philadon et Caulisée. Par Estienne Durand. A Mademoiselle de Fourcy l'aisnée. A Paris, chez Gilles Robinot, tenant sa boutique au Palais, en la petite Gallerie allant à la Chancellerie, 1604 ». Petit in-12 de 163 p. (Bibl. de l'Arsenal, 16.111). Titre. P. 3 : Epître dédicatoire « A Mademoiselle de Fourcy L'aisnée » (sa cousine), sig. E. Durand; p. 6 : Sonnet à la dicte damoiselle de Fourcy avec son anagramme; p. 8 et 9, un avis « Au Lecteur ».

Une seconde édition a paru en 1608 sous le même titre : « A Rouen, chez Pierre L'Oyselet, tenant sa boutique au Palais contre la geole et au portail des Libraires, 1608 ». Petit in-12 de 84 p. (Bibl. de l'Arsenal, 16,112).

Ce petit roman mélangé de prose et de vers (242 vers en 6 pièces) est d'un intérêt très relatif. En voici la trame : Philadon, voisin de

ce mesme mois fut spectateur de sa fin tragique, spectacle qui vit flestrir et périr avec luy toutes ses ambitieuses espérances. Son livre *Méditations de E. D.*, imprimé à Paris, l'an 1611, in-8, sans le nom de l'imprimeur ny la date de l'année de l'impression (1) et qu'il me donna l'an 1618, c'est-à-dire sept ans ou environ après qu'il fut imprimé, est un petit mais beau recueil de ses poésies. Il est divisé en trois parties : la première contient plusieurs vers amoureux faits pour une belle qu'il aimoit et qu'il a célébrée sous le nom d'Uranie. Il y a des sonnets, des stances, des chansons, des odes et des élégies si passionnées et si pleines de nobles sentiments que son siècle n'a peut-être rien produit de plus fort ny de plus relevé. Voici un de ces sonnets que je ne donne pas icy pour un de ses meilleurs, mais pour un de ceux que m'a présentés la première ouverture de son livre :

Où te cacheras-tu, ma cruelle Uranie ?
Quand le Ciel courroucé la terre enflamera?
Qui plaidera ta cause, et qui t'excusera
Des maux que tu m'as faict endurer en ma vie ?

Tu me voudras nier ta longue tyrannie,
Mais mon cœur plein de traicts alors t'accusera,
Et monstrant ton portrait le Ciel te blàmera
D'avoir contre toy mesme adressé ta furie.

Caulisée, — ils habitaient à cinq lieues l'un de l'autre, — s'en éprend à leur première rencontre et son amour est partagé. Par malheur, il était accompagné de son ami et confident Sinnorix. Celui-ci ne peut résister aux charmes de Caulisée, et transporté de rage de la voir rester insensible à ses avances, il tue Philadon dans une partie de chasse. Après ce crime, il demande immédiatement à Urie, mère de Caulisée, la main de sa fille. La pauvre Caulisée, instruite par la Renommée du nom du meurtrier de son amant, écrit à Sinnorix en lui reprochant son infamie, puis feignant d'obéir aux injonctions maternelles, elle l'épouse dans l'intention de l'empoisonner et de s'empoisonner avec des confitures préparées par elle à cet effet. Au moment de mourir ensemble, elle lui rappelle son forfait et Sinnorix, estimant son châtiment juste et mérité, refuse un contre-poison.

(1) Voici la collation exacte de ce volume : « Méditations de E. D. », fleuron au-dessous du titre, 4 ff. liminaires pour le titre, l'épître dédicatoire : D. à son Uranie ; sonnet au sieur D. sur ses Méditations, signé A. P. ; sur les Méditations du sieur D. (stances) signées C. O. ; *Id.* (stances) signées L. D, ; *Id.* (Madrigal) n. s. — P. 1 à 158.

Pour moy, sous tes beautés mon mal sera caché :
Leur force inévitable excuse le péché ;
Mais si le Tout-Puissant qui les âmes préside

A tout péché commis attache un châtiment,
Il faut que nous soyons punis également,
Moy comme un idolâtre, et toy comme homicide (1).

On peut dire que hors cette rime licencieuse *furie* et *tyrannie* et le quatrième vers qui seroit, ce me semble, un peu plus fort et plus naturel de la sorte :

Du mal que ta rigueur me fait toute ma vie

Et enfin cette locution barbare *les âmes préside* pour dire *préside aux âmes* on peut dire que ce sonnet a des hardiesses que la poésie ne condamnera pas. J'ajoute que pour mettre le quatrième vers dans toute sa justesse, il faudrait retrancher du premier hémistiche ce mot *un* ou du moins l'insérer encore dans l'autre, mais ce sont des grâces et des beautés qui ne sont guère connues que des poètes de l'Académie françoise ou de ceux qui ont le goût assez bon et assez délicat pour en estre.

Voici un autre sonnet du même auteur qui me semble fort ingénieux et qui, malgré la mauvaise césure de son dixième vers, me semble très bien imaginé et a quelque chose de noble et d'esclatant : c'est sur une absence de sa maîtresse :

Un jour Borée ayant fait tresbucher
Mille vaisseaux dans la mer écumeuse,
Dedans l'obscur d'une forêt affreuse
Trouva l'Absence auprès d'un vieux rocher.

Il laisse à part son froid pour l'approcher,
Et la trouvant quelque peu dédaigneuse,
Il presse tant qu'il la rend amoureuse
Et dans son lit luy permet de coucher.

(1) P. 26 des *Méditations*.

En cette nuit ils firent l'Oubliance
Qui depuis a toujours suivi l'Absence,
Et de Borée a gardé la froideur.

Hélas ! ma belle estant avec la mère,
Sçachant cela sa fille me fait peur,
Et crains encor la froideur de son père (1).

Voicy encore la fin d'un de ces sonnets qui me semble fort belle ; il achève de parler au Sommeil :

Si l'artisan pénible en toy seul se délasse,
Si par toy la douleur d'un jour à l'autre passe,
Pourquoy suis-je tout seul sans toy dessous les Cieux ?
Pourquoy du bien commun n'ai-je point jouysance ?
Ha ! Sommeil, je t'entends, tu monstre en ton silence
Que la mort, non pas toy, me doit fermer les yeux (2).

Mais tous ces sonnets, si beaux soient-ils, ne sont rien au prix de ses stances et de ses élégies, témoin celles qu'il adresse à l'Amour et qui commencent de la sorte :

Que notre âme, ô bons Dieux, se destourne et s'oublie
Alors qu'elle se fait un Dieu d'une folie
Qui desplace les sens, et la tient en prison !
Si l'Amour est un Dieu, que n'est-il sans enfance ?
Ou s'il est un enfant, que n'est-il sans puissance ?
Ou s'il est si puissant, que n'est-ce par raison (3) ?

Et quelques vers après, voici l'effet d'une belle et nouvelle idée :

On dit qu'aux ans premiers de l'enfance du monde,
Le Loysir se couchant dessus le bord d'une onde
Prit à force Vénus qui cet Amour conceut,
Puis après que, voyant sa grossesse accomplie,
Vénus prit la Jeunesse avecques la Folie,

(1) P. 28 des *Méditations.*
(2) P. 7 des *Méditations.*
(3) Stances de l'Amour, p. 63 des *Méditations.*

Qui, comme sage-femme en ses bras le reçeut,
Aussi veut-il avoir les attraits de sa mère
Et veut que nous ayons l'oysiveté du père :
Autrement notre cœur repousseroit ses coups,
Mais bien que par ces deux sa puissance soit forte,
S'il ne trouvoit encor la Folie à la porte,
A peine pourroit-il jamais entrer chez nous.

Et le reste où par un raisonnement profane il fait paroistre la force de son imagination. Ses élégies sont si enflammées qu'en les lisant il est bien malaisé de n'estre pas ému de ses ardentes passions ; les curieux qui les ont veues m'en peuvent aisément dédire.

La seconde partie consiste en deux beaux poèmes, l'un imité de l'Arioste et intitulé *Joconde* (1), et l'autre de l'invention de l'autheur intitulé l'*Adventure de Sylvandre* (2) desquels je ne dirai rien sinon que les vers en sont forts et polis et que les pensées n'en sont pas communes.

Sa troisième partie est un meslange de vers sur toute sorte de sujets sérieux et ridicules ; il y a des vers de ballet dont la lecture est fort agréable et particulièrement ceux du *Ballet des femmes sans teste* (3) dont la première entrée commence par ces termes bien tournés, quoique satyriques :

Ce monde d'estrange posture
Faict en despit de la nature
A qui ces hommes font des vœux,
Nous faict paroistre en sa conqueste
Que si la femme estoit sans teste
Chacun en seroit amoureux.

(1) « Joconde, extraict de l'Arioste. E.D. à son Uranie », p. 97. « Joconde, extraict de l'Arioste », p. 99.

(2) « Adventure de Sylvandre », p. 119.

(3) « Vers du ballet de la femme sans teste et des Gaultiers garguilles », p. 148. D'après Beauchamps : « Recherches sur les théâtres en France depuis 1161 jusqu'à présent, Paris, Prault, 1735 », in-4, (p. 26 de la IIIe partie) : « Ballet de la femme sans tête fait par M. de Montmorency devant le Connétable, en son hôtel le 24 février 1610 ».

Ce qu'il poursuit d'un air trop enjoué aussi bien que son poème de *Joconde*, puisque ce beau sexe qui compose toute la douceur de nostre vie, qui sans luy seroit toute pleine d'amertume, mériteroit bien d'être traité plus favorablement des hommes. Ses stances *A l'Inconstance* sont à mon gré toutes merveilleuses, elles commencent ainsi :

Esprit des beaux esprits, vagabonde Inconstance,
Qu'Eole Roy des vens avec l'onde conceut,
Pour estre de ce monde une seconde essence,
Reçoy ces vers sacrez à ta seule puissance,
Aussy bien que mon âme autrefois te receut.

Déesse qui par tout et nulle part demeure,
Qui préside à nos jours, et nous porte au tombeau,
Qui fais que le désir d'un instant naisse et meure
Et qui fais que les Cieux se tournent à toute heure,
Encor qu'il ne soit rien ny si grand, ny si beau,

. . . .
. . . .

Doncques fille de l'air de cent plumes couverte,
Qui de serf que j'estois m'as mis en liberté (1).

. . . .

Quand Madame, sœur aînée de Louis XIII, fut sur le point de sortir de France, pour aller accomplir les alliances promises du roy d'Espagne et de cette Princesse, la Reine-Mère voulant accompagner les jours gras d'une réjouissance publique et donner quelque signe de contentement à cette princesse avant son départ, envoya quérir ceux de qui la réputation estoit la plus grande en matière d'invention de ballets et leur commanda de trouver quelque sujet digne de leur choix et de la grandeur des personnes qui les devoient exécuter. Et comme tous les plus habiles hommes de France eurent à l'envy travaillé pour un si noble dessein (2), après plusieurs comparaisons les uns et les autres, et ne sachant quasy s'arrester pour la beauté de tous, enfin la Reyne se

(1) P. 149 du Meslange.

(2) G. Colletet commence ici à reproduire textuellement un passage de la « Description du Ballet de Madame » (voir la note ci-après), il ne continue sa narration personnelle qu'après « les accords passés entre les deux Roys ».

résolut de prendre celuy que proposoit Estienne Durand comme le plus haut, le moins embrouillé et rapportant le plus à la qualité de Madame qu'il faisoit estre une Minerve, et tout le ballet un triomphe qu'elle faisoit d'avoir captivé le Prince d'Espagne auquel elle étoit promise par les accords passés entre les deux Roys. Mais comme toute l'invention de ce superbe ballet fut un noble effet de l'imagination de Durand, son esprit en fournit encore la plus grande partie des vers qui certes ne démentirent point la pompe de ce nouveau spectacle, ny la magnificence de cette grande princesse et l'on peut dire que ce ballet, soit dans ses machines, soit dans ses décorations différentes, soit dans ses vers et soit dans ses divers concerts de musique, soit dans la richesse de ses habits n'en a jamais eu de pareil au monde, et oste presque à l'advenir l'espérance de mieux faire. Il fut donné dans la grand'salle de Bourbon, le 19e jour de mars l'an 1615 et imprimé à Paris en même temps (1) et inséré presque tout

(1) Nous n'avons rencontré de ce ballet que l'édition de Lyon : « Description du Ballet de Madame, sœur aisnée du Roy. Lyon, Fr. Yvrard. Prins sur la copie imprimée à Paris, avec Privilège du Roy. M.DC.XV. Avec permission » (Bibl. Nat., Yf. 8.938). P. 3 à 31.

P. Lacroix, dans son recueil « Ballets et mascarades de cour de Henri III à Louis XIV (1581-1652) recueillis et publiés d'après les éditions originales », Genève, Gay et fils, 1868-1870, 6 vol. in-12, n'a pas reproduit la « Description » ci-dessus, qui seule contient six pièces de vers de Durand, deux de Bordier et une de Malherbe. Il n'a cité de ce ballet que la plaquette « Explication allégorique du ballet de Madame, 1615 » (t. II, p. 61).

Par contre, G. Colletet ne mentionne pas un autre ballet dont l'épître dédicatoire est signée Durand et qui renferme cinq pièces de ce poète, les autres sont de Bordier et de Guédron. En voici le titre : « Discours au vray du ballet dansé par le Roy, le Dimanche XXIXe jour de Janvier M.VIc.XVII (1617) avec les desseins, tant des machines et apparences différentes que de tous les habits des Masques. A Paris, par Pierre Ballard, Imprimeur de la Musique du Roy, demeurant ruë Sainct-Jean de Beauvais, à l'enseigne du Mont-Parnasse, 1617. Avec privilège de sa Majesté ». In-4. P. 1 à 35 (Bibl. Nat., yf. 1.204 Rés.).

Le sujet de ce ballet est la délivrance de Renault. Il a été réimprimé par P. Lacroix dans les « Ballets et Mascarade de Cour », t. II, p. 97.

entier dans le quatriesme tome du *Mercure françois* (1). Après tant d'honneurs et d'acclamations que Durand reçeut alors à la Cour, il mourut enfin de la mort infâme que j'ay marquée dès le commencement de ce discours dans un âge capable de tout faire et de tout entreprendre.

L'auteur du *Mercure françois* parlant de luy dans son cinquiesme tome l'appelle l'un des gentils poètes de son temps et esprit fort inventif à dresser des ballets (2), et celuy qui fit la description en prose de ce ballet magnifique eslève le mérite de Durand en plusieurs endroits de son livre. Elie Garel qui composa en prose françoise une excellente mythologie de ce fameux ballet (3), rend dans son livre un si grand

(1) « Mercure françois », t. IV, 1615, p. 9 à 24 (Bibl. Nat., Lb 35 7).

(2) « Durant, l'un des gentils Poëtes de son temps, inventif à dresser des Ballets, et Siti, Florentin, qui avoit esté Secrétaire du jadis Archevesque de Tours, frère de la Mareschalle d'Ancre, pour avoir ensemblément composé un libelle diffamatoire sur les affaires du temps, furent par arrest des dits sieurs du Grand Conseil du 16 juillet (cette date est erronée, l'arrêt fut rendu le 19), atteints et convaincus de crime de lèze Majesté, et condamnez d'estre rompus et bruslez avec leurs escrits en la place de Grève, après avoir fait amende honorable devant nostre-Dame : ce qui fut exécuté le dit jour : et le frère du dit Siti pour en avoir fait des copies, fut pendu » (Mercure françois, t. V, 1618, p. 268, Bibl. Nat., Lb 35 7).

(3) « Les Oracles françois ou explication allégorique du Balet de Madame, sœur aisnée du Roy. Ensemble les parallèles de son Altesse avec la Minerve des Anciens, et le Parnasse Royal sur le mesme sujet. Œuvre soigneusement recerché (*sic*) et curieusement enrichi d'allégories, mythologies, et morales conceptions tirées tant des meilleurs Poëtes et Historiens grecs et latins ; que des préceptes de la Philosophie. Par Elie Garel. A Paris, chez Pierre Chevalier, ruë Saint-Jacques, à l'image Sainct-Pierre, près les Mathurins. M.DC.XV (1615). Avec privilège du Roy ». In-8 de 2 ff. prél., p. 1 à 299 et 2 ff. n. chif. pour le privilège et l'errata (Bibl. de l'Arsenal, 2 exempl. : 11.473 incomplet, et 11.474).

Elie Garel, angevin, sieur des Boisrichers, fut prisonnier de guerre à Poitiers pendant les guerres civiles de M. le baron de Sainte-Gemme. Voici un passage de ses « Oracles françois » où il parle de Durand : « (Le génie de la poésie)... a porté les esprits du sieur Durand ès lieux plus fréquentez de la troupe immortelle, où en un moment devenu prophète comme l'on dit d'Hésiode ès vallons d'Ascrée, sous des fictions empruntées, il nous fait entendre la voix du Ciel et fouiller en l'estomac du temps avenir... ».

témoignage de la beauté de l'esprit et du mérite de Durand que toutes les fois que j'y pense je ne saurois m'empescher de regretter sa perte et en mesme temps de lui reprocher ces paroles : *Proditio tua es*, etc., si connues dans les Ecritures saintes » (1).

*
* *

Le sort en nous destinant l'exemplaire unique des *Méditations* nous faisait contracter l'obligation de mettre en pleine lumière la figure d'Estienne Durand. Fallait-il se contenter des allégations vagues de G. Colletet sur la famille du poète ? A vrai dire on ne s'expliquait guère ce faiseur de ballets « contrôleur provincial des guerres (2) ». Comment éclaircir ce mystère ? Il était peu probable qu'un bourgeois parisien d'un nom aussi

(1) Théophile n'a pas montré les mêmes sentiments de bonne confraternité que G. Colletet à l'égard de Durand. Voici le sonnet qu'il a publié « sur la mort de Durand et des deux Siti frères » dans le « Second livre des Délices de la poésie française par J. Baudoin. Paris, Toussaint du Bray, 1620 », in-8, p. 333.

C'est un supplice doux, et que le ciel avouë,
On oyra tousjours dire à la postérité
Que c'est le chastiment qu'un traistre a mérité
Et la fin misérable où luy-mesme se vouë.

Heureux qui vous chérit, bien-heureux qui vous louë,
Le sort doit travailler à sa prospérité ;
Mais ces lasches ingrats qui vous ont irrité
Doivent ainsi périr, et seicher sur la rouë.

J'ay veu ces criminels en leur supréme sort,
J'ay veu les fers, les feux, les bourreaux et la Mort,
Mon âme en les voyant bénist votre bon ange ;

Le Peuple à cet object a prié Dieu pour vous ;
Mesme les patiens ont trouvé bien estrange
D'avoir eu la faveur d'un traictement si doux.

(2) Estienne Durand est qualifié de la sorte dans la « Description du ballet de Madame, sœur aisnée du Roy. Lyon. Fr. Yvrard. Prins sur la copie imprimée à Paris 1615 ». In-12 (Bibl. Nat., Yf. 8.938).

répandu possédât une généalogie. A tout hasard, nous avons feuilleté avec soin les divers recueils du Cabinet des Titres de la Bibliothèque Nationale : Pièces originales, Dossiers bleus, Carrés de d'Hozier, Cabinet d'Hozier, Dossiers Chérin et en fin de compte notre butin se réduisait à une note tronquée et insignifiante (1).

Devions-nous perdre l'espoir d'arriver à un résultat ?

Heureusement l'épitre dédicatoire des *Espines d'Amour*, adressée « à Mademoiselle de Fourcy l'aisnée », signée E. Durand, se terminait par une formule de politesse un peu insolite laissant pressentir un lien de parenté : « Votre plus humble *Cou.* et Serviteur ». Que signifiait ce *Cou.*, sinon « cousin » ? Estienne Durand était donc allié aux de Fourcy, et la généalogie de cette famille allait-elle nous fixer à ce sujet ?

Les grands dictionnaires de la noblesse enregistraient simplement l'existence d'une famille parisienne de Fourcy de Chessy éteinte au commencement du XVIIIe siècle et ils en citaient certains membres vivant au XVIIe siècle, postérieurement à la mort de Durand. La piste était bonne néanmoins, et le Ms. fr. 31.029 de la Bibl. Nat., confirmant nos prévisions, en apportait la preuve décisive (2) :

Un Vincent Durand avait épousé Mlle Marguerite de Fourcy, fille de Jean Ier de Fourcy, orfèvre à Paris, escuyer, sieur de la Corbinière, commissaire ordinaire des guerres, et de Marie Le Comte, sœur de Raoul Le

(1) « Durand, rimeur qui travailla aux inscriptions, fit une satyre contre la Cour, pendu sous Louis XIII. Amy de Quentin..., peintre de Marie de Médicis que son... Rubens appelé d'Anvers pour achever (Bibl. Nat., Ms. 29.789).

(2) Ce Ms. 31.029 contient la généalogie complète de la famille de Fourcy de Chessy.

Comte, receveur-général de Montpellier, trésorier de France en Languedoc. De ce mariage, célébré le 3 février 1556, naquirent deux enfants, un fils et la Marguerite de Vincent Durand.

Ce fils : Jean II de Fourcy, seigneur de Chessy en Brie et de Monscurain, secrétaire du Roy, reçu le... 15... trésorier de France à Paris, pourveu le 14 février 1588, surintendant des bâtimens l'an 1602, conseiller d'Etat le 20 novembre 1605, président de la Chambre des Comptes en 16.., mort en 1607, s'unissait, le 10 mars 1587, à Renée Moreau, dont il eut trois enfants : Henri de Fourcy, seigneur de Chessy, de Trianon et d'Espinay, marié le 19 septembre 1621 avec Marie La Grange et président de la chambre des Comptes le 4 juillet 1631, etc ; Marie de Fourcy (Mademoiselle de Fourcy l'aisnée), morte le 17 janvier 1670, qui épousa le 30 septembre 1610, Antoine Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, depuis Maréchal de France, chevalier des ordres du Roy ; Charlotte de Fourcy, femme de Charles Faye, seigneur d'Espesses, maître des requêtes, conseiller d'Etat, conducteur des ambassadeurs et ambassadeur en Hollande.

Le tableau généalogique auquel nous empruntons nos citations mentionne sans postérité le mariage de Marguerite de Fourcy. Son rédacteur n'a pas cru décent d'y inscrire le supplicié de 1618 : Estienne Durand ; il a supprimé de parti-pris l'unique enfant de Marguerite !

On peut se demander comment les Fourcy, dans une situation en vue, à en juger par leur alliance avec les d'Effiat, avaient accordé Marguerite à Vincent Durand. Etait-ce une mésalliance ? Le mot serait gros d'autant que la noblesse des Fourcy en 1610 datait à peine d'un demi-siècle ! Leur fortune même était récente et la

façon dont son chef l'avait faite est racontée dans le *Thuana* (1):

« Monsieur de Humières (2) estoit fort généreux et « d'une fort ancienne et grande maison et riche. Il me « fit, le jour que le Roy prit Paris, le conte de Monsieur « de Fourcy, car ayant trouvé monsieur de Humières « dans le jardin du bailliage, et ledit Fourcy avec luy, il « me dit, connoissez-vous cet homme ; quand il vint à « mon service, le plus malotru de mes valets de chien « a un meilleur manteau qu'il n'avoit. Il a de l'esprit. « Le roy Henri III voyant la France perduë, m'aban- « donna la Picardie, avec pouvoir de lever tout ce qu'il « pouvoit lever. J'en donnay la charge à Fourcy, où il a « fait ses affaires, et si bien qu'il me parloit d'achetter « une de mes terres six vingts mille francs. Il a gagné deux « cens mille livres avecque moy, et moy je suis engagé « pour deux cens mil escus. L'on ne sçait d'où est Mon- « sieur de Fourcy, qui s'aquitte et a vendu le marquisat « d'Ancre ».

En 1583 ou 1584, année des fiançailles de sa fille, Jean Ier de Fourcy tout en étant en passe de s'enrichir n'avait pas encore — et pour cause — de grandes pré- tentions pour Marguerite ; il en eût été, il est vrai, tout autrement quelques années plus tard.

Ouvrons ici une parenthèse afin d'en terminer avec les ascendants d'Estienne Durand du côté paternel.

Connaissant maintenant son père, de nouvelles inves-

(1) « Thuana sive excerpta ex ore. Jac. Aug. Thuani. Per. F. F. P. P. (A la Sphère) ». S. l. 1669, p. 48. In-8 (Bibl. Nat., Z, 18.247).

(2) Charles, sieur d'Humières, Marquis d'Ancre, Seigneur de Braye et de Miraumont, Chevalier des ordres du Roy, Gouverneur de Compiègne durant la Ligue, puis Lieutenant général en Picardie, tué d'un coup de mousquet à la prise de Ham par les Espagnols le 10 juin 1595.

tigations s'imposaient dans la lignée innombrable des Durand. Pour nous diriger à travers ce dédale, une seule indication, nous l'avons dit, nous avait frappé, la qualité de « contrôleur provincial des guerres » accolée au nom du poète dans *la Description du Ballet de Madame, sœur aisnée du Roy. Paris, 1615*, et cette qualité, nous la retrouvions chez les deux époux de Marie Le Comte, sa grand-mère : Jean Ier de Fourcy et Laurent Bellanger, seigneur de Pommeuse (1). Il ne saurait être question d'une transmission de charge, Laurent Bellanger étant mort au plus tard en 1587, deux ans après la naissance d'Estienne Durand. La coïncidence restait au moins singulière et c'était mieux qu'une coïncidence. En effet, parmi les pièces originales des Ms. 23878 et 23879 (fonds fr. de la Bibl. Nat.) se lisent plusieurs reçus d'un Estienne Durand, conseiller du Roy, également « contrôleur ordinaire et provincial des guerres » datés l'un de 1579 (2) et l'autre de 1599, ce dernier ayant trait aux rentes à lui cédées par Marie Le Comte, veuve de Jean Ier de Fourcy (3). Ce premier Estienne Durand avait donc

(1) Marie Le Comte, d'après la généalogie du Ms. 31.039 (Cabinet d'Hozier), après la mort de Jean Ier de Fourcy, contrôleur ordinaire des guerres, « se remaria à Laurent Bellanger, seigneur de Pommeuse, contrôleur ordinaire des guerres, duquel elle était veuve en 1587 ». Estienne Durand, le poète, n'a donc pas dû connaître son grand-père de Fourcy, mais seulement sa grand'mère qui était devenue Marie Bellanger.

(2) C'est un reçu par lequel Estienne Durand « conterolleur ordinaire des guerres » confesse avoir eu et receu comptant de Me Loys Habert, conseiller du Roy et conterolleur ordinaire de ses guerres, la somme de 36 escus sols pour ses gages de juillet, août et septembre 1578, daté du 8 avril 1579 (Bibl. Nat., Fr. 27.522).

(3) « Je Estienne Durand, conseiller du Roy, conterolleur ordinaire et provincial de ses guerres au Gouverneur (?) de l'Isle de France, demeurant à Paris, confesse avoir eu et receu de noble homme (le prénom en blanc) Sene (ou Seve) aussi conseiller du dict

été en relations de camaraderie d'abord et d'intérêts ensuite avec les Fourcy, et ces relations remontaient au temps où il fréquentait ses collègues Jean Ier de Fourcy et Laurent Bellanger. Nous pouvons déduire de là qu'il n'était autre que le frère ou le père de Vincent Durand, le mari de Marguerite de Fourcy. Les deux jeunes gens, Vincent et Marguerite, se sont certainement rencontrés dans sa maison et leur union s'est faite sous ses auspices, il a été également le parrain de leur premier né, Estienne Durand, le poète, auquel il a donné son prénom et à qui même il a dû céder sa charge de « contrôleur provincial des guerres ».

L'état-civil de notre Estieune Durand ainsi complété dans la mesure du possible, abordons l'histoire de sa vie, retracée en grande partie par lui-même.

(A suivre) F. LACHÈVRE.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

« DES PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

Les HEURES DE NOTRE-DAME, comme tous les offices composés de prières dites Heures canoniales, se divisent essentiellement en sept parties, qui sont: 1° *Matines et laudes;* 2° *Prime;* 3° *Tierce;* 4° *Sexte;* 5° *None;* 6° *Vêpres* et 7° *Complies.* Mais dans les Heures de la Vierge la distinction des Matines et des Laudes existe réellement: il y a donc huit parties, et par suite aussi huit sujets d'illustration que j'indiquerai brièvement.

1° *Matines.* — C'est toujours l'Annonciation, mais qui peut être accompagnée de scènes accessoires, comme la Conception de la Vierge, la Naissance de la Vierge, la Présentation de la Vierge au Temple, la Vierge tissant, le Mariage de la Vierge, l'Annonce aux bergers, l'Assomption. — Premiers mots : *Domine, labia mea aperies.*

2° *Laudes.* — Là encore le sujet ne change pas, c'est toujours la Visitation. Assez souvent la Vierge est seule avec sainte Élisabeth, mais souvent aussi elle est accompagnée, soit de saint Joseph, soit d'une suivante, soit d'un ou de plusieurs anges. Il peut y avoir des scènes

accessoires : l'Ange apparaissant à saint Joseph, la Vierge tissant, etc. — Premiers mots pour Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None et Vêpres : *Deus, in adjutorium meum intende.*

3° *Prime.* — Sauf de très rares exceptions, c'est la Nativité, avec quelques différences dans les détails. L'Enfant Jésus est déposé, soit à terre, soit dans un panier, soit dans la crèche, soit dans un coffre, et adoré par la Vierge, par saint Joseph, par des anges, par les bergers : saint Joseph tient souvent une chandelle ou une lanterne. Le bœuf et l'âne sont tantôt debout, tantôt couchés, tantôt agenouillés. Souvent des assistants regardent la scène. Quelquefois sainte Anne prépare un bain pour l'enfant. Dans certains manuscrits on voit des anges qui sont occupés à refaire la toiture de l'écurie, à clouer des tentures sur les murailles en ruines, à préparer un lit pour la Vierge ; ou bien ils tiennent une page de musique et chantent, ou encore ils montrent une banderole sur laquelle est écrit : *Puer natus est nobis.* Il peut y avoir des scènes accessoires qui montrent une servante préparant un bain ou saint Joseph éconduit par une hôtelière à laquelle il demande asile. — Tout à fait exceptionnellement le miniaturiste a figuré à cette place l'Arbre de Jessé (1).

4° *Tierce.* — Presque toujours c'est l'Annonce aux bergers. Parfois les bergers dansent au clair de lune avec des bergères ; d'autres fois ils regardent dans le ciel l'ange, qui souvent déploie une banderole sur laquelle

(1) Il est possible que certaines scènes mentionnées dans ce petit guide comme figurant exceptionnellement à une place qu'elles ne devraient pas occuper aient été mises là par suite d'une simple erreur du miniaturiste.

on lit : *Annuntio vobis gaudium magnum*, ou *Puer natus est nobis*, et plus fréquemment *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus*. Quelquefois l'artiste a représenté l'opération de la Circoncision. Exceptionnellement on voit la Vierge tenant sur ses genoux l'Enfant, à qui les bergers offrent leur chalumeaux, leurs flageolets et leurs musettes.

5° *Sexte*. — L'Adoration des mages. La Vierge assise tient l'Enfant sur ses genoux, saint Joseph est souvent debout auprès de la Vierge et se découvre devant les mages, qui dans les livres d'Heures sont toujours rois. L'un d'eux est agenouillé et offre son présent. Fréquemment l'un des trois mages est nègre, mais ce n'est jamais lui qui est représenté à genoux. Il est rare qu'il y ait ici des scènes accessoires, comme la Rencontre des mages à cheval ou leur visite à Hérode.

6° *None*. — La Purification. Il peut y avoir plus ou moins d'assistants ; mais saint Joseph accompagne presque toujours la Vierge. Les colombes et le cierge sont portés, soit par saint Joseph, soit par des suivantes, soit, assez rarement, par la Vierge elle-même. Comme scène accessoire, on ne rencontre guère que la Circoncision. Exceptionnellement on voit à cette place la Fuite en Égypte.

7° *Vêpres*. — Le plus souvent c'est la Fuite en Égypte. La Vierge portant l'Enfant dans ses bras est assise sur l'âne. Saint Joseph tient l'animal par la bride ; il a un bâton et fréquemment il est chargé de paquets. Dans quelques livres d'Heures saint Joseph a lâché la bride de l'âne, il est resté un peu en arrière, et, tout en se cachant de la Vierge, il boit à une gourde. Parfois c'est une

suivante qui porte les provisions, et des anges accompagnent les voyageurs. Presque toujours, au passage de la Sainte Famille, des idoles placées sur des colonnes en sont précipitées et se brisent en tombant. Fréquemment on voit au second plan les soldats d'Hérode envoyés à la recherche des fugitifs : ils interrogent un moissonneur. La scène peut être retournée : les soldats d'Hérode et le moissonneur sont alors au premier plan, et la Sainte Famille passe dans le lointain. Il est assez rare que la fuite ait lieu à pied ; dans ce cas c'est généralement saint Joseph qui porte l'Enfant, il le serre tendrement contre sa joue. Il y a assez souvent des scènes accessoires, qui représentent les soldats d'Hérode recevant ses ordres et le Massacre des Innocents. — D'ailleurs, dans beaucoup de manuscrits, c'est le Massacre des Innocents qui forme la scène principale. Quelquefois, mais bien rarement, l'artiste a représenté ici Jésus enfant au milieu des docteurs.

8° *Complies.* — C'est toujours ou l'Assomption de la Vierge ou son Couronnement, quelquefois les deux en même temps, l'une comme scène principale, l'autre comme scène accessoire. Parmi les scènes accessoires on a figuré aussi la Mort de la Vierge. Exceptionnellement on peut trouver à cet endroit les Noces de Cana. — Premiers mots : *Converte nos, Deus, salutaris noster.*

Les Heures de la Croix, quelquefois nommées aussi Heures de la Passion, qui suivent d'ordinaire les Heures de la Vierge, comprennent, soit sept illustrations, soit plus souvent une seule.

Lorsqu'il n'y a qu'une seule miniature, le thème le plus fréquent est la Crucifixion, soit simple, soit avec les larrons, la présentation de l'éponge, le coup de lance

dans le côté, le centurion tenant la banderole où est écrit : *Vere filius Dei erat iste.* Comme scènes accessoires, on voit les soldats jouant aux dés les vêtements du Christ, l'Arrestation de Jésus ou le Christ devant Pilate. — La scène principale peut être également le Portement de croix, l'Arrestation de Jésus dans sa forme ordinaire, ou la Comparution du Christ devant Pilate qui souvent est figuré se lavant les mains. — Premiers mots : *Domine, labia mea aperies.*

Si les HEURES DE LA CROIX comportent sept illustrations, voici quels en sont les sujets :

1° *Matines.* — Généralement l'Arrestation de Jésus-Christ au jardin des Oliviers, avec le Baiser de Judas et l'épisode de Malchus. Dans ce cas, les scènes accessoires représentent souvent Jésus priant auprès des apôtres endormis et Judas restituant les trente deniers. Nombre de livres d'Heures ont aussi pour illustration principale ou unique la Prière de Jésus. — Premiers mots : *Domine, labia mea aperies.*

2° *Prime.* — C'est le plus souvent le Christ devant Pilate, et non pas devant Caïphe, comme on le dit quelquefois ; assez fréquemment Pilate se lave les mains sur les conseils de sa femme, qui parfois est figurée à côté de lui. Certains miniaturistes inscrivent sur le fauteuil de Pilate une injure à son adresse : *Couart,* ou *A Couart.* D'autres mettent sur les murs la devise de Rome : S. P. Q. R. On peut rencontrer ici, mais rarement, la Flagellation. — Premiers mots pour Prime, Tierce, Sexte, None et Vêpres : *Deus, in adjutorium meum intende.*

3° *Tierce.* — C'est ou la Flagellation, ou le Portement de croix, ou le Sceptre de roseau et le Couronnement d'épines.

4° *Sexte.* — Le Crucifiement, le Sceptre de roseau et le Couronnement d'épines, ou le Portement de croix.

5° *None.* — La Crucifixion sous ses diverses formes.

6° *Vêpres.* — La Descente de croix.

7° *Complies.* — La Mise au tombeau. — Premiers mots : *Converte nos, Deus, salutaris noster.*

Les HEURES DU SAINT-ESPRIT, qui suivent, n'ont ordinairement qu'une seule illustration : le plus souvent la Pentecôte, quelquefois la Résurrection du Christ. La Pentecôte peut avoir comme scènes accessoires : le *Noli me tangere*, l'Ascension, la Dispersion ou la Prédication des apôtres, le Baptême du Christ par saint Jean-Baptiste, Moïse recevant les tables de la Loi. — Premiers mots : *Domine, labia mea aperies.*

Après les Heures du Saint-Esprit viennent habituellement les SEPT PSAUMES PÉNITENTIAUX (suivis des LITANIES), en tête desquels se trouve presque toujours représenté un épisode remarquable de la vie de David. C'est le plus souvent le repentir : David est à genoux implorant Dieu qui paraît dans la nuée ; la harpe du psalmiste est entre ses mains, ou déposée à terre, ou accrochée à côté de lui. Quelquefois Nathan lui annonce les malheurs qui vont fondre sur lui et sur son peuple. Souvent, dans le ciel, un ange tient le glaive rouge ou lance les trois flèches, symbole des trois fléaux entre lesquels David pouvait choisir : Guerre, Famine, Mortalité, personnifiés aussi quelquefois par un Soldat, un Boulanger et la Mort, d'autres fois par trois cadavres.

Il y a fréquemment des miniatures accessoires : David gardant ses moutons et jouant de la harpe, la Mort de Goliath, Saül donnant à David sa fille en mariage, le Bain de Bethsabée, la Mort d'Urie, le Jugement dernier, etc. La scène principale peut être également : la Mort de Goliath ; Samuel sacrant David ; David jouant de la harpe devant Saül à table ; Nathan reprochant à David ses crimes et lui montrant la mort d'Absalon ; David à l'aire d'Arevna, faisant un sacrifice. — Mais beaucoup de miniaturistes se plaisent surtout à représenter ici le Bain de Bethsabée. Bethsabée le plus souvent est nue ou couverte d'un voile transparent et baigne ses pieds dans un tout petit bassin, au milieu d'un jardin, entourée de ses suivantes : posté dans une galerie de son palais, le roi David, le sceptre à la main et la couronne en tête, contemple la baigneuse. Quelquefois l'artiste a perché sur le toit du palais un petit diable qui se penche pour voir David et rit malicieusement. En certains manuscrits Bethsabée se baigne dans une cuve placée derrière des rideaux que le roi David écarte de la main. Il n'est pas rare que la miniature ait subi des retouches, et qu'on ait habillé en partie Bethsabée d'une robe généralement bleu foncé. Il arrive aussi que le premier feuillet des Psaumes pénitentiaux a été enlevé, sans doute par un possesseur choqué de rencontrer dans un livre de prières cette scène peu édifiante. — Enfin, quelques livres d'Heures offrent aussi à cette place, soit un Christ de majesté, soit le Jugement dernier dans sa forme ordinaire. — Premiers mots : *Domine, ne in furore tuo arguas me.*

Les VIGILES DES MORTS, qui habituellement sont placées après les Psaumes pénitentiaux, ne comportent en général qu'une seule illustration, mais dont le sujet

ne présente pas une grande fixité. C'est fréquemment le Jugement dernier ; mais plus souvent encore c'est une Cérémonie funèbre : la Réception des derniers sacrements, l'Ensevelissement, le Service funèbre, le Convoi, l'Inhumation. La plupart du temps, le Service funèbre ou l'Inhumation forme le sujet de la grande miniature, et les autres scènes n'en sont que les accessoires. Les enlumineurs placent également en tête des Vigiles des morts, soit la Résurrection de Lazare, soit le Festin du mauvais riche, soit Job sur son fumier, quelquefois simplement un ermite ou un saint agenouillé devant un cadavre étendu à terre. Mais le sujet qu'ils affectionnent surtout, principalement à partir du milieu du XVe siècle, c'est la légende si populaire des Trois morts et des Trois vifs. Il serait toutefois plus exact de dire que les miniaturistes ont figuré des morts tuant des vifs, car morts et vifs sont souvent là en nombre indéterminé. Parfois aussi on trouve à cette place des morts dansant en rond autour de la croix d'un cimetière. — Premiers mots : *Dilexi quoniam exaudiet Dominus.*

Viennent ensuite les QUINZE JOIES DE NOTRE-DAME, en tête desquelles on voit la Vierge assise tenant l'Enfant sur ses genoux, jouant avec lui, lui présentant un fruit, une fleur, un livre, ou bien encore pressant son sein et en faisant jaillir du lait ; souvent la Vierge est entourée d'anges qui jouent de divers instruments ou offrent des fleurs ; quelquefois saint Joseph est présent et tend à l'Enfant une fleur ou un fruit. Assez rarement la Vierge est représentée seule, les mains jointes, environnée d'anges ; mais, quel que soit le sujet que choisisse l'artiste, il se plaît à placer ici des personnages en

adoration. — Premiers mots : *Doulce dame de miséricorde.*

Presque toujours les Quinze joies sont suivies des SEPT REQUÊTES DE NOTRE-SEIGNEUR. L'illustration normale de cette prière est la Trinité, qui peut y être figurée sous diverses formes ; la plupart du temps des anges l'entourent, portant les instruments de la Passion. Quelquefois le Christ est représenté seul, assis sur l'arc-en-ciel, les pieds sur le globe, ou bien debout, tenant le monde et bénissant. Souvent aussi, on trouve à cette place le Jugement dernier. — Premiers mots : *Doulx Dieu, doulx père, sainte Trinité.*

Le volume se termine d'ordinaire par les SUFFRAGES DES SAINTS. Précédée généralement de l'antienne et de l'oraison de la Trinité, cette partie des livres d'Heures est composée d'éléments très divers suivant les différents diocèses pour lesquels ils ont été exécutés. Cependant, on y trouve presque toujours les antiennes et oraisons des saints Michel, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, André, Jean l'Évangéliste, Thomas, Philippe et Jacques, Barthélemy, Étienne, Laurent, Sébastien, Christophe, Nicolas, Antoine, et des saintes Anne, Madeleine, Catherine, Agnès, Agathe, Barbe, Marguerite. Je ne m'attarderai point à décrire ces saints et saintes dont les attributs sont connus de tous : il suffira de renvoyer aux traités spéciaux sur les caractéristiques des saints.

Beaucoup d'autres pièces peuvent occasionnellement figurer dans les livres d'Heures et y être précédées d'une image, comme la Passion, les Sept douleurs, les Cinq ou les Sept joies de la Vierge, en vers latins, le *Stabat mater*, les Cinq plaies, les Sept paroles, les Cinq oraisons de saint Jean l'Évangéliste, les Sept vers de saint Grégoire, les Sept ou les Huit vers de saint Bernard,

les Psaumes pour les justes, pour les criminels, la Vie de sainte Marguerite, en vers français, etc. ; mais les miniatures que j'ai indiquées ci-dessus sont bien celles qu'on doit y observer le plus souvent.

Assurément toutes les peintures des livres d'Heures ne sont point excellentes ; mais, lorsqu'on étudie attentivement un grand nombre de ces petits manuels, même les plus modestes, et qu'on les compare entre eux, on est frappé d'y voir presque toujours un effort très réel des enlumineurs pour éviter la monotonie. Aussi est-on amené à reconnaître que la plupart de ces illustrateurs, de simples manœuvres bien souvent, n'étaient pas aussi dénués de sens artistique qu'on le penserait à la suite d'un examen superficiel.

(*A suivre*) HENRY MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIII[e] ET XIX[e] SIÈCLES

(suite)

1900 à 1902

---

255 — ALMANACH CHANTANT POUR 1900. Revue des Concerts et Cabarets de Montmartre. (*L. Hayard, éditeur, Paris*).

1900. In-16.

Couverture en noir par Léon Roze représentant un dragon et un fantassin admirant les ébats chorégraphiques d'une danseuse de café-concert.

Deuxième titre intérieur : « *Les Succès du Jour » Répertoire de Chansons, Chansonnettes, romances, monologues et Récits des Grands Concerts de Paris, Prix : 1 franc. || Léon Hayard, éditeur, 146, rue Montmartre, Paris.*

32 pages de texte, chansons légères, avec vignettes, dont voici les titres :

1. *Vieille concupiscence.* — 2. *La Dèche.* — 3. *Nos Cauchemars.* — 4. *Le Gavroche et les Chiens.* — 5. *Le Monologue du Calicot.* — 6. *Examen de conscience.* — 7. *Les Ages du Cœur.* — 8. *Venise, barcarolle.* — 9. *Le Boniment du Vieux Devin.* — 10. *Les Ages de la femme.* — 11. *A l'Hôpital,* — 12. *La Chanson de la Classe.* — 13. *Tes Cheveux.* — 14. *Quand on a turbiné.*

Calendrier pour 1900 à la p. 2.

A la fin, catalogue des Publications de la maison L. Hayard avec les deux adresses : 146, rue Montmartre, à l'intérieur; 24, r. St-Joseph tout au bas de la couverture.

[B. Nat. 8° Ye 5·271]

256 — ALMANACH DES NOUVELLES CHANSONS PARISIENNES. 1900. Revue des Cabarets Artistiques de Montmartre et des Grands Concerts de Paris. || *Léon Hayard, éditeur, 24, rue Saint-Joseph, Paris.*

1900. In-16.

Almanach de colportage composé de 32 pages de chansons légères, mêlées de vignettes.

Couverture imprimée en couleurs, signée *Léon Roze*, représentant un fantassin et un dragon admirant les ébats chorégraphiques d'une danseuse de café-concert.

Cette couverture porte simplement ce titre : *Almanach chantant. 1900, (50 cent.) Revue des Concerts et cabarets de Montmartre.*

Et au bas, *Les Chanteurs amateurs qui désirent recevoir Franco n'importe quelle chanson en musique (ancienne ou nouvelle), n'ont qu'à envoyer 30 centimes en timbres poste* à *M. Léon Hayard, éditeur, 24, Rue St-Joseph, à Paris.*

Cette couverture est la même que celle de l'Almanach Chantant pour 1900. *(Voir numéro précédent 255).*

Quelques-unes des chansons contenues dans cette édition sont avec les airs notés.

En voici les titres :

1. *L'An 1900 ou Ce qu'on verra au siècle prochain.* — 2. *Chant national des Boërs.* — 3. *Une partie de vélo, par Crozière.* — 4. *Un rêve rigolo*, avec air noté. — 5. *Le fiancé de la Paimpolaise*, air noté. — 6. *Stances à l'Idole*, notées. 7. *La France aux Français.* — 8. *Premières caresses*, avec air noté. — 9. *Pauvre Môme*, avec air noté. — 10. *La Saison des Poireaux.* — 11. *Le Monologue du calicot.* — 12. *Cette gentill' femme-là*, avec air noté. — 13. *La Gosse aux beaux yeux*, air noté. — 14. *Prenez garde à la peinture ! Les Anglais débarquent !* — 15. *La marche des punaises*, avec l'air noté. — 16. *La chanson de la classe.* — 17. *La Polka des Anglais*, avec air noté. — 18. *Un poivrot au palais Bourbon.*

Calendrier de 1900 sur le verso de la couverture.

257 — ALMANACH DE L'AGRICULTEUR POPULAIRE pour 1900. Prix : 0 fr. 30 centimes. || *Paris librairie Arnaud et Cie, 10 rue de Paradis.*

1900. In-32.

Petit almanach de 64 pages de texte composé du calendrier agricole et horticole universel; des dictons sur la température recueillis mois par mois ; des notions d'agriculture pratique et d'un tableau des températures de végétation.

La couverture rose est ornée d'une vignette signée *Ludovic*.

Calendrier de 1900 avec les calendriers isréalite et mahométan.

(B. Nat. 8° S 10.537.)

258 — ALMANACH DE L'AMATEUR D'ART PHOTOGRAPHIQUE, par Marc Le Roux. 1900. || *Paris, Bibliothèque de l'Annuaire général et international de la photogprahie. E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-libraires, 8, rue Garancière.*

1900. In-16.

Couverture jaune imprimée en rouge et noir, avec une tête d'enfant dans un médaillon.

Onvrage contenant, dit l'Auteur, « le résumé même du mouvement qui s'est opéré dans la science photographique durant ces dernières années; il en précise la tendance vulgarisatrice et en affirme les meilleurs espoirs. »

128 pages de texte avec quantité de reproductions photographiques par divers moyens et appareils.

La table des matières se trouve imprimée sur la seconde partie de la couverture qui porte aussi cette adresse : Paris Typographie de E. Plon, Nourrit et Cie rue Garancière, 8.

Collée à cette seconde partie de la couverture se trouve une grande feuille, pliée en 8, ayant d'un côté, huit photographies dans un éventail, signé *L. Savarin del.*, *Van Leer sc.*, et, de l'autre côté, des adresses-réclames d'appareils photographiques.

Calendrier de 1900.

259 — ALMANACH DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. Année scolaire 1900-1901. || *Paris Eug. Molouan, Libraire-éditeur, adjudicataire des fournitures scolaires pour les écoles de la Ville de Paris, 46, rue Madame.*

1900-1901. In-16.

Almanach, avec une couverture rouge portant le titre, composé de 288 pages de texte, dont 12 d'annonces, donnant toutes sortes de renseignements concernant l'enseignement primaire, divisés en sept chapitres: I. Mémento de l'instituteur. II. Calendrier du jardin potager et du jardin d'agrément, III. Annuaire de l'enseignement et des associations d'instituteurs. IV. Législation et administration scolaires. V. Variétés et Congrès. VI. Documents officiels. VII. Sujets de composition donnés aux examens du certificat d'études primaires.

Avec le calendrier de 1900-1901.

(B. Nat. 8° R 16.792.)

260 — ALMANACH DE LA CHAMBRÈE pour 1900 par Paul Burani. Renseignements utiles aux fricotteurs, rigoleurs et

tire au c... flanc de l'armée française. Vive la Classe ! Contes grivois, Anecdotes comiques, Chansons de route, Mots pour rire à l'usage des farceurs. 150 dessins, Charges, Caricatures. *Librairie de la* Caricature. 78, *boulevard Saint-Michel. Paris.*

1900 et suite. In-16.

Titre avec 3 dessins de G. Berlureau.

La Couverture, qui est illustrée en couleurs et signée *G. Lion*, porte en tête : Numéro exceptionnel des *Contes de la Chambrée.*

Almanach populaire se composant de 64 pages de texte avec nombreuses gravures.

Prix : 20 centimes.

Calendrier.

261 — Almanach de la Gazette du Village Politique et Agricole, avec ses nombreuses recettes, connaissances pratiques, procédés de toute nature intéressant les campagnes. Année 1900. || *Bureaux de la Gazette du Village*, 26, *rue Jacob, Paris.*

1900 et suite. In-16.

Première année de cet almanach publié par le Journal « *Gazette du Village* » arrivé à sa 37e année, sous la direction de M. A. Lesne.

Couverture jaune imprimée en couleur avec une vignette représentant un paysan dirigeant sa charrue attelée de deux bœufs.

Renseignements nombreux et pratiques pour les agriculteurs, vignerons, cultivateurs, fermiers, etc.

240 pages de texte, sur 2 colonnes, mêlé de vignettes, avec une chanson notée : « *Les bœufs* » de Pierre Dupont.

Calendrier pour 1900. avec des renseignements et recettes de culture pour chaque mois.

(B. Nat, 8° S. 10,449.)

262 — Almanach de la Patrie Française pour 1900. Prix 50 centimes. || *En vente : aux bureaux de la « Patrie Française »* 97, *Rue de Rennes, Paris.*

1900 et suite. In-16.

Almanach de propagande patriotique, composé de 150 pages de texte avec 35 portraits et 4 gravures.

La Couverture porte, dans un cœur entouré de drapeaux français

coloriés, les portraits des deux présidents de la Ligue de la « Patrie Française » MM. François Coppée et Jules Lemaitre.

Calendrier de l'année.

(B. Nat. Lc 22 913.)

263 — ALMANACH DES FOIRES ET MARCHÉS pour 1900. (30 centimes). || *Paris Librairie Parisienne Arnaud et Cie, Éditeurs, 19, rue de Paradis.*

1900. In-32 carré.

Almanach populaire composé de 64 pages de texte, avec une couverture bleue.

Indicateur des dates et jours des marchés alimentaires et spéciaux de Paris, ainsi que de ceux des départements.

Calendrier de 1900 avec les levers et couchers du soleil et de la lune.

(B, Nat. 8° V 12·862).

264 — ALMANACH DES PATRONAGES (1re année, 1900). *Paris, Nurit Grillot, 86, rue Bonaparte.*

1900 et suite. In-8°.

Almanach de 96 pages de texte sur 2 colonnes avec vignettes et gravures sur bois.

Le titre se trouve seulement imprimé en bleu sur la couverture et sur un rideau tenu par un ange, au-dessus de lys; cette illustration est signée Burgos.

Publication religieuse, composée de petites histoires, sous la direction de Mlle Jeanne de Lacrousille.

Calendrier de l'année.

— L'année 1901, comprenant 96 pages de texte sur 2 colonnes, porte cette adresse des éditeurs (p. 93 et 96) : *Librairie et Papeterie Nurit Grillot, 86, r. Bonaparte, Paris.*

— Année 1902 — 108 pages de texte sur 2 colonnes. Editeurs : « *Librairie catholique Périsse Frères, Paris, 38, rue St-Sulpice.* »

(B, Nat. 8° Z 5·051).

265 — ALMANACH DES SOURDS-MUETS de 1900. || *Paris, Imprimerie d'ouvriers Sourds-Muets, 111 ter, rue d'Alésia.*

1900 et suite. In-32 carré.

Almanach, avec couverture rose imprimée, composé de 112 pages de texte, sujets et faits historiques concernant l'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris.

Première année de cette publication dirigée par MM. B. Dubois, professeur de Sourds-Muets et E. Endrès, commis principal des Ponts-et-Chaussées.

Cinq gravures :

1. *Le Pape Pie VII.* — 2. *Séance offerte au pape Pie VII le 23 février 1805 à l'Institution des Sourds-Muets de Paris.* — 3. *Portrait de l'abbé de l'Épée.* — 4. *Inauguration du buste de l'abbé de l'Épée le 11 mai 1840.* — 5. *Dactylologie ou alphabet manuel.*

Almanach du prix de 60 centimes.

Calendrier de 1900 avec éphémérides.

(B. Nat. 8° R. 16·985).

266 — ALMANACH DU BON PÈRE DE FAMILLE et des Recettes utiles pour 1900 || *Paris, Librairie Parisienne Arnaud et Cie, Éditeurs,* 19, *rue de Paradis.* 1900.

In-32 carré.

Petit almanach, de 64 pages, avec une couverture verte, donnant la nomenclature des tirages à lots et des coupons à toucher mois par mois, ainsi que des recettes pour la cuisine et des renseignements relatifs à l'hygiène.

Prix : centimes.

15 dessins par divers illustrateurs : Couturier, J. Engel, André Lenfant, Delaw, Sellier, Moriss, etc.

Calendrier de 1900.

267 — ALMANACH DU DRAPEAU pour 1900. Livret du Patriote, du Marin et du Soldat. || *Paris, Hachette et Cie*, 79, *Boult St-Germain.*

1900 et suite. In-16.

Couverture avec illustration coloriée.

Petite encyclopédie des Armées, composée de 416-XL pages avec de nombreuses figures et cartes, dont voici les principales divisions : *Agenda militaire.* — La vie du soldat et du marin aux 4 saisons de l'année. — Historique de 310 drapeaux de l'armée de terre. *La Patrie* — Son passé — Sa gloire — Les 500 milliards que nous défendons — Emplacements de troupes, des escadres — La solde de tous les grades — L'argent qu'il faut pour être heureux au régiment — Emplois réservés aux libérés. *La Guerre* prochaine — Ce qu'il faut de plomb pour tuer un homme — Notre avenir lu dans la main des soldats. *Le Livre d'Or* du dévouement — L'homme le plus blessé de France. *Les Arts et l'Armée* — Le rire et le soldat — Les jeux du bord et de la chambrée — Les plus entraînantes chansons de route — Pages de bravoure et de gaîté, etc., etc.

(B. Nat. L c 22 428).

268 — ALMANACH DU PETIT ILLUSTRÉ AMUSANT pour 1900. || *Paris Librairie Parisienne Arnaud et Cie. Editeurs* 19 *Rue de Paradis. Reproduction interdite.*

1900. Petit In-8°

Almanach composé de 62 pages de texte avec gravures.

La couverture, illustrée en couleurs, avec la signature de F. Fau, porte : *Première année. Cinquante centimes. Cet Almanach contient un calendrier hors texte, en couleurs, par Roubille.*

(B. Nat. L c 22 922),

269 — JOYEUX ET SÉRIEUX ALMANACH DU TROUPIER pour 1900. Par Richard Cross-Country. || *Paris Didier et Méricant, éditeurs,* 1, *rue du Pont-de-Lodi.*

1900. In-12.

Couverture jaune, avec dessins des deux côtés, de Le Riverend, portant ce titre : *Almanach du Troupier. 1900. 20 c.*

Petit almanach militaire, avec une Préface de l'auteur, composé de 128 pages de texte avec gravures, donnant des renseignements utiles sur le service, avec quelques récits sur la vie militaire et deux poésies.

Calendrier de 1900.

(de la nouvelle collection illustrée à 20 centimes le volume.)

270 — ALMANACH DE L'ECOLE LAÏQUE pour 1901. Publié sous le patronage et avec le concours de MM. Aulard, Beurdeley, Léon Bourgeois, F. Buisson, F. Comte, A. Crouzet, Daumal, A. Debidour, A. Delpech, A. Deum, L.-H. Ferrand, Ch. Gide, E. Jacquin, Lavisse, J. Lecocq, A. Milhaud, Ed. Petit, Potez, R. Leblanc, Seignobos, etc. Illustrations de MM. Denise, Fillol, Jamas, Thiriet, Valvérane, Vavasseur, etc. etc. || *Edouard Cornély, éditeur,* 101 *rue de Vaugirard, Paris.*

1901. In-8°

Le titre de cet almanach se trouve sur la couverture qui a un encadrement et sujet gris sur les deux côtés, signé H. Thiriet.

Almanach de XII-116 pages de texte sur deux colonnes, avec gravures, et une vue panoramique de l'Exposition de 1900 en couleurs et se dépliant, à la fin du volume.

Prix : 50 centimes.

Calendrier de 1901.

271 — ALMANACH DE LA GRANDE VIE. Illustrations photographiques. || *Edition photographique* 142 *rue Montmartre Paris.*

1901. In-16

Almanach, sans pagination, avec une couverture verte, illustrée sur les côtés de photographies tirées en bleu.

Le texte est composé de prose et de vers et mêlé d'illustrations photographiques prenant pour sujet invariablement la femme.

Ces collaborateurs sont, pour les historiettes : Marcel Lévêque, Eugène Courché, Sœur Marthe, Jean Lorrain, René Maizeroy, etc.— et pour les poésies : Pierre Régnier, Léon Rebon, Jean Bertier, Charles Quinel, Charles Ladurée.

Prix : 60 centimes.

Calendrier de 1901 divisé par trimestre.

(B. Nat. 8° Z 5·167).

272 — ALMANACH DES SAINTS pour l'année 1901. || *Librairie J. Briguet, éditeur Paris* 83, *Rue de Rennes. Lyon* 3, *avenue de l'Archevêché.*

1901. In-8°.

Titre en lettres gravées avec le portrait de Saint-Vincent de Paul, patron des Associations catholiques de charité.

Almanach religieux, avec une couverture rose imprimée des deux côtés, composé de 158 pages de texte avec gravures et vignettes, et 22 pages d'annonces.

Calendrier de 1901.

273 — ALMANACH du FROU-FFOU POUR 1901. | *S. Schwarz, éditeur,* 9, *rue Sainte-Anne Paris.*

1901 et suite. In-8°.

Almanach du journal *Le Frou-Frou* composé de 95 pages de texte sur papier rosé, avec nombreuses gravures pour la plupart pornographiques prenant pour sujet principal la femme de mœurs légères.

La couverture porte cette inscription : *Le Frou-Frou Son Almanach pour* 1901 prix 75 cent. ; elle est imprimée en rouge sur dessins gris sur jaune signés *Roussel sc.*.

L'autre côté de la couverture a aussi une illustration, en gris sur fond blanc, signée *André Rouveyre* avec inscription en rouge : *Demandez partout le Frou-Frou. S. Schwarz, Editeur,* 9, *rue Sainte-Anne, Paris.*

Peu de temps après sa publication, la première année de cet almanach a été saisie.

Calendrier de l'année.

274 — ALMANACH ILLUSTRÉ DU PÈRE UBU (XXe Siècle) 1er Janvier 1901. || *En vente partout.*

1901. Grand In-8°.

Nouvelle édition de l'*Almanach du Père Ubu illustré de 1899,* dont il n'a paru que le premier trimestre *(voir plus haut, n° 250).*

Cette édition est imprimée sur papier teinté jaune, et la couverture porte le titre en rouge avec dessins en noir sur les deux côtés. Prix : 1 fr. 2me Edition.

56 pages de texte, avec annonces, mêlé de vignettes en rouge et en bleu, et en plus deux feuilles volantes doubles, hors texte, reproduisant l'une, un dessin en noir indiqué dans la légende comme « l'*image de notre gidouille* » et l'autre, une chanson notée, en noir, avec titre et couplets inprimés en rouge : « *Tatane, chanson pour faire rougir les nègres et glorifier le Père Ubu* ».

Il a été tiré 25 ex. sur Japon impérial et 25 ex. sur Hollande Van Gelder numérotés.

Calendrier du Père Ubu pour 1901. Approuvé par Mgr. St-Bouffre.

275 — LE RIRE. Son Almanach pour 1901. || *Félix Juven, éditeur,* 112, *Rue Réaumur, Paris.*

1901 et suite. In-8°

Le titre est encadré de types caricaturés avec les noms des divers dessinateurs.

Almanach de 96 pages de texte entremêlé, comme l'annonce la couverture qui est illustrée en couleurs, de 200 dessins inédits par les Collaborateurs du journal « *Le Rire* ».

Prix : 60 cent.

Le dessin de la couverture représente une tête de gommeux tirant la langue sur laquelle on lit : *Voyez donc sous ma langue.*

Cet almanach fait suite à l'*Année illustrée (voir plus haut, n° 238)*

Calendrier de 1901.

— En 1902 le titre, qui est à la 3e page, change et devient : 1902. ALMANACH DU RIRE. [Epigraphe :] « Et allez donc ! c'est pas ton père ! » || *Paris, Librairie F. Juven et Cie.* 122, *Rue Réaumur,* 122. *(Droits de traduction et de reproduction réservés).*

Le titre intérieur a un fleuron : une balance portant dans un de ses plateaux l'Almanach du Rire qui contrebalance la tour Eiffel placée dans l'autre plateau ; au dessous, cette devise : *Je pèse beaucoup moins lourd mais je m'en f...*

La couverture illustrée en couleurs représente un gommeux assis, lisant et fumant, signé *José 1901*.

96 pages de texte, entremêlé de caricatures, reproductions de photographies et de réclames.

Calendrier de 1902

276 — ALMANACH DE LA JEUNESSE DE FRANCE. Première Année — 1902. || *Librairie Catholique Périsse Frères* 38, *Rue Saint-Sulpice*, 38. *Paris, VI*e.

1902. In-8o.

Publication catholique composée de VIII pages pour le calendrier, 107 pages de texte sur 2 colonnes et 4 pages d'annonces.

Gravures dans le texte et hors texte et trois airs notés.

Couverture bleue avec le titre de l'almanach et un dessin.

Calendrier de 1902.

(A suivre.) F. MEUNIÉ.

CHRONIQUE

Troisième centenaire de " Don Quichotte ". — Pour célébrer le troisième centenaire de *Don Quichotte*, cette œuvre immortelle de Cervantès, a été organisée à la Bibliothèque nationale de Madrid une exposition dont l'inauguration a eu lieu le 6 mai, en présence de la famille royale. L'exposition comprend 599 gravures, l'édition du *Don Quichotte*, de Jimenez Aranda, ainsi que 97 volumes et livres de chevalerie et autres, cités dans *Don Quichotte* et dont Cervantès raconte que le barbier et le curé firent un autodafé, des tapisseries de la manufacture royale, représentant des scènes de *Don Quichotte*, et 400 éditions différentes du célèbre ouvrage y compris l'édition originale.

Conférence sur Mérimée. — Le lundi 17 avril, dans le grand amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, M. Germain Bapst a donné, sous le patronage de la Société des Bibliophiles françois, une conférence sur Prosper Mérimée. Un auditoire nombreux, élégant et lettré, a longuement applaudi le spirituel conférencier qui, en termes charmants, a fait revivre la figure de l'illustre auteur de *Colomba* et tracé un délicat portrait de ses inspiratrices. La brillante causerie de M. Germain Bapst, parsemée d'anecdotes piquantes et curieuses, a obtenu un succès des plus vifs.

Bibliographie des recueils collectifs de poésies. — M. Frédéric Lachèvre poursuit avec une infatigable ardeur l'achèvement de son admirable travail bibliographique, véritable monument élevé à la gloire de la poésie française des XVIIe et XVIIIe siècles. Le tome III, qui vient de paraître à la librairie Henri Leclerc, embrasse la période de 1662 à 1701 ; il donne le dépouillement des recueils de poésies et de ceux mélangés de prose et de vers. On y trouvera également les recueils de poésies libres, volontairement exclus par le bibliographe pour la première moitié du XVIIe siècle. Dans un appendice, M. Lachèvre a compris les pièces oubliées par les éditeurs de quelques écrivains figurant dans les recueils collectifs et il a inséré dans les notices bio-bibliographiques des poésies inédites de Charleval, Des Barreaux, Claude Le Petit, La Fontaine, Le Pays, François Maynard, Saint-Amant, Saint-Pavin, etc. Sur près de 4.100 pièces anonymes ou signées d'initiales, M. Lachèvre a eu la bonne fortune d'en pouvoir identifier 1.300 environ.

L'excellente *Bibliographie des recueils collectifs de poésies* devait, à l'origine, comprendre 3 volumes ; l'auteur nous en promet un quatrième et dernier (Supplément. Additions. Corrections et tables générales).

Noëls de François Briand. — M. Henri Chardon, ancien élève de l'École des Chartes, a publié, en 1874, *les Noëls* de Jean Daniel, dit maître Mitou, et de Samson Bedouin, que l'on croyait perdus ; aujourd'hui, le distingué folkloriste met en lumière *les Noëls* de François Briand, « maistre des escolles de Sainct Benoist en la cité du Mans », datés de 1512, dont il se propose d'éditer ultérieurement les mystères. Ces Noëls, qui viennent de paraître simultanément à Paris, chez Honoré Champion, et au Mans, chez A. de Saint-Denis, forment une jolie plaquette d'une centaine de pages. Dans une savante introduction, l'auteur étudie François Briand et son œuvre et il passe en revue ce qu'on a découvert depuis sa publication de 1874, sur Jean Daniel, sur Bedouin, sur Denizot comme sur les Noëls manceaux en général. Un appendice important est consacré aux débuts de l'imprimerie au Mans. Bibliophiles et folkloristes doivent être reconnaissants à M. Henri Chardon de cette nouvelle et intéressante étude.

Les Gaillardises du sieur de Mont-Gaillard. — Les biographes ne donnent pour ainsi dire pas de détails sur la vie de Faucherand de Mont-Gaillard, poète de la fin du XVIe siècle. Ses œuvres, publiées après sa mort, en 1606, à Paris, chez Mathieu Guillemot, sont d'une extrême rareté puisqu'on n'en connaîtrait actuellement que deux exemplaires, l'un conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, l'autre à celle de Versailles. M. Ad. Van Bever, qui étudie tout particulièrement l'histoire de la poésie française, a voulu tirer d'un injuste oubli, ce poète en réimprimant sinon toutes ses œuvres, du moins ses *Gaillardises* en entier et un choix de ses autres pièces. Grâce à de minutieuses recherches dans différentes archives, dans celles de Romans notamment, grâce aussi à une lecture attentive des stances de Faucherand de Mont-Gaillard, il a pu esquisser une biographie de ce soldat-poète et préciser certains épisodes de sa vie. Les amis de la poésie sauront gré à M. Ad. Van Bever d'avoir procédé à cette exhumation et d'avoir mis à leur disposition le gentil recueil publié par les soins de M. E. Sansot, directeur de la librairie internationale d'édition.

Lettres d'amour de Cyrano de Bergerac. — En un élégant petit volume, imprimé en bistre, dont chaque page est encadrée d'un filet bleu, MM. G. Capon et R. Yve-Plessis, viennent de publier un certain nombre de lettres d'amour de Cyrano de Bergerac. Les deux auteurs préviennent le public que ces missives ne sauraient être absolument qualifiées : inédites. Toutefois les éditions imprimées pré-

sentent avec le manuscrit de la Bibliothèque nationale qu'ils ont mis à contribution, d'importantes différences. De quarante lettres de ce manuscrit acheté en 1837 par Monmerqué, qui passa ensuite dans le cabinet de M. Deullin, d'Épernay, lequel l'offrit à la Bibliothèque nationale, MM. G. Capon et R. Yve-Plessis ont extrait onze lettres. A ces onze lettres — le manuscrit retrouvé par Monmerqué qui le croyait original, étant incomplet de plusieurs feuillets — ils ont ajouté d'autres épîtres tirées de l'édition de Le Bret, afin de présenter en son ensemble la correspondance amoureuse de Cyrano. Cette publication, ornée d'un portrait, est précédée d'une introduction très documentée sur la famille de Cyrano de Bergerac, sur lui-même et sur sa vie aventureuse. Tirée à petit nombre, très soignée et très bien présentée par son éditeur, M. Plessis, elle ne peut que retenir l'attention des bibliophiles en même temps qu'intéresser les amis des lettres.

Les Enfants du duc de Berry. — L'hypothèse d'un premier mariage du duc de Berry a soulevé de vives polémiques. On avait voulu prétendre que cette union avait reçu une consécration légitime et que le Prince avait épousé Amy Brown à Londres, pendant l'émigration, dans l'église catholique de Kings-Street. A en croire même les défenseurs de cette cause, les deux enfants que le Prince, à son lit de mort, dans la nuit fatale du 13 février, avait reconnues pour ses filles n'étaient pas les seules issues de ce lien secret. Plusieurs fils avaient été, disait-on, le produit de cette union mystérieuse. Les conséquences en étaient faciles à envisager. Le Prince, engagé dans les liens de ce premier mariage, serait devenu bigame en en contractant un second avec Marie-Caroline, et le comte de Chambord, en perdant la qualité d'enfant légitime, aurait cessé, par cela même, de représenter le principe d'hérédité.

C'est cette théorie que M. le vicomte de Reiset a entrepris de combattre dans la très intéressante étude qu'il vient de publier, à la librairie Emile-Paul (un vol. in-8°).

M. de Reiset a poursuivi patiemment ses recherches, engagé de volumineuses correspondances, compulsé soigneusement tous les Mémoires de l'époque, et il est arrivé à avoir la preuve indiscutable de l'inanité d'une pareille légende. C'est à lui que Mgr le duc de Parme, petit-fils du duc de Berry, a confié la tâche de détruire une fois pour toutes ces affirmations mensongères, et c'est sur son invitation expresse qu'il s'est rendu en Autriche pour recevoir de sa main les pièces officielles qui établissent la vérité.

Après avoir détruit la théorie du mariage, M. de Reiset a voulu examiner en même temps quels étaient ceux des enfants attribués au duc de Berry auxquels on pouvait prêter réellement cette illustre origine, car si le Prince avait la bravoure de son aïeul Henri IV, il

en avait aussi les galantes faiblesses. Le lecteur trouvera dans ce livre, rempli de documents inédits, les anecdotes les plus intéressantes, les pièces les plus curieuses et les révélations les plus inattendues.

Le Lorenz-Jordell. — A peine le tome XV du *Catalogue général de la librairie française* est-il paru, que M. D. Jordell, sans perdre haleine, publie le premier fascicule du tome XVI. Ce volume et le suivant contiendront la table des matières des tomes XIV et XV, embrassant la période des livres parus depuis l'année 1891 jusqu'à l'année 1899. Il serait superflu de rappeler quels services rend cette publication bibliographique; mais il est utile de signaler à tous ceux, et ils sont nombreux, qui en font usage, l'apparition de cette nouvelle table.

Vente de livres. — Le jeudi 18 mai, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, à deux heures, vente d'un choix de beaux livres, éditions de luxe, ouvrages enrichis d'aquarelles, belles reliures d'art, publications de Boussod, éditions originales de Racine, métamorphoses d'Ovide, figures avant lettre et eaux-fortes, manuscrit autographe de Graziella, de Lamartine, livres à figures du XVIIIe siècle, livre d'heures du XVe siècle. *(M. A. Durel, expert).*

— Du 19 au 24 mai, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, à deux heures, vente de très beaux livres modernes, ouvrages enrichis d'aquarelles, éditions originales, composant la bibliothèque de M. H. Giacomelli *(M. A. Durel, expert).*

— Le 27 mai, à l'Hôtel Drouot, vente d'un très beau choix de livres modernes, éditions de grand luxe, belles reliures d'art, éditions de la Société des XX, livres illustrés du XIXe siècle. *(M. A. Durel, expert).*

— Les 2 et 3 juin, à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, à 2 heures, vente de livres anciens et modernes, livres illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, provenant de la bibliothèque de feu M. O*** *(M. Henri Leclerc, expert).*

Vente d'estampes. — Du 25 au 27 mai, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, à deux heures, vente d'estampes modernes, eaux-fortes, lithographies, etc, composant la collection d'un amateur. *(M. Alfred Strölin, expert).*

Vente d'autographes. — Le vendredi 26 mai, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à 3 heures, vente d'une intéressante collection de lettres autographes composant le cabinet de M. N. Mazet, architecte *(M. Noël Charavay, expert.)*

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Le Livre d'or de Sainte-Beuve, publié à l'occasion du centenaire de sa naissance. 1804-1904.** ***Paris, aux bureaux du Journal des Débats, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, 17. En dépôt à la librairie A. Fontemoing, rue Le Goff, 4,*** **1904, in-4 de 1 f. blanc, 4 ff., XXI pp., 1 f., 462 pp. et 1 f.**

Le centenaire de Sainte-Beuve a été célébré, au mois de décembre dernier, de diverses façons, par la pierre, par le bronze et par la plume. Le *Journal des Débats* a, pour sa part, largement contribué à l'hommage rendu à l'illustre critique en prenant l'initiative de publier son *Livre d'or*. Dans ce monument littéraire, Sainte-Beuve, que le *Bulletin du Bibliophile* s'honore d'avoir compté au nombre de ses collaborateurs, est étudié sous tous ses aspects : critique, poète, professeur, dans sa vie publique et dans sa vie intime. Comme je ne puis prétendre détailler ici toutes ces études signées des noms des écrivains les plus en vogue et des érudits les plus qualifiés, le contenu de la table des matières dira plus éloquemment que je ne saurais le faire la haute valeur et le puissant intérêt de la publication entreprise et menée à bien par notre grand confrère.

L'ouvrage est divisé en deux parties principales : L'Œuvre — L'Homme. C'est le magistral discours prononcé par M. Ferdinand Brunetière à la cérémonie du centenaire qui tient lieu de préface. Puis voici la liste des études comprises dans chacune des parties : 1° L'Œuvre : *Gaston Boissier.* L'Étude sur Virgile de Sainte-Beuve. — Appendice par *M. Henry Martin.* — *Paul Bourget.* Sainte-Beuve

poète. — *Jules Claretie*. Sainte-Beuve et la Comédie française. — *G. Michaut*. La Confession de Sainte-Beuve. — *Jules Lemaître*. Sainte-Beuve fut-il « envieux »? — *J. Bourdeau*. La Psychologie et la philosophie de Sainte-Beuve. — *Philibert Audebrand*. Les Critiques de 1830. — *Léon Dorez*. Sainte-Beuve et la Bibliothèque nationales. Lettres à Jules Ravenel (1845-1865). — *Ch. Malo*. Sainte-Beuve critique militaire. — *André Chaumeix*. Sainte-Beuve et le « Journal des Débats ». — *Firmin Roz*. Sainte-Beuve à Lausanne. — *Ch. de Thier*. Sainte-Beuve à Liège. — *Abel Lefranc*. Sainte-Beuve professeur au Collège de France. — *Emmanuel des Essarts*. Sainte-Beuve professeur à l'École normale (1859-1861). — *Louis Thomas*. Sainte-Beuve et Madame Lemercier. — *E. Sakellaridès*. Lettres de Sainte-Beuve à Prosper Enfantin. — *Félix Chambon*. Lettres inédites de Sainte-Beuve à Villemain. Lettres boulonnaises. — 2° L'Homme : *Jules Troubat*. Sainte-Beuve intime. — *Fernand Bournon*. Les Origines. Les premières années de Boulogne. — *E.-T. Hamy*. Le premier maître de Sainte-Beuve, Louis Blériot (1813-1818). — *Alphonse Lefebvre*. Premières amours de Sainte-Beuve au pays natal. — *André Hallays*. Sainte-Beuve et Ondine Desbordes-Valmore. — *Fernand Bournon*. Les Logis parisiens de Sainte-Beuve. — *Maurice Tourneux*. Les Portraits et la Bibliothèque de Sainte-Beuve. — A la suite de ces deux parties est imprimée une lettre de Sainte-Beuve à M. l'abbé Marcou, de Nîmes, sorte de profession de foi religieuse ; puis vient une bibliographie minutieusement dressée (pp. 353 à 440) non-seulement des œuvres du critique mais aussi des ouvrages qui lui sont relatifs. Il est impossible d'apporter plus de précision et de clarté que n'en a mis l'auteur de cet important travail dans ses descriptions ; je regrette qu'il ait tenu à garder l'anonyme et, plus encore, de n'être pas autorisé à inscrire ici le nom de ce travailleur, aussi modeste qu'érudit, dont les connaissances étendues et variées sont toujours, pour ses confrères en bibliographie, d'un précieux secours.

L'ouvrage se termine par le récit de la Commémoration du premier centenaire de la naissance de l'auteur des *Causeries du lundi*.

Les éditeurs du *Livre d'or* ne se sont pas contenté de publier ces études diverses ; ils ont eu l'heureuse idée de les accompagner d'illustrations documentaires parmi lesquelles un certain nombre de portraits de Sainte-Beuve, à différents âges, des vues des maisons où il est né, qu'il a habitées, où il est mort, un fac-simile de son écriture, etc.

Le *Livre d'or* a été tiré à deux mille exemplaires sur papier ordinaire et à six cents exemplaires numérotés sur papier vergé d'Arches.

G. V.

Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le président BAUDRIER, publiées et continuées par J. BAUDRIER. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sixième série, ornée d'un portrait et de 155 reproductions en fac-simile. *Lyon, Louis Brun, librairie ancienne, 13, rue du Plat. Paris, A. Picard et fils, libraires de la Société de l'École des Chartes, 82, rue Bonaparte,* 1904, gr. in-8 de 2 ff., 494 pp. et 1 f. blanc.

La sixième série de la *Bibliographie lyonnaise* vient de paraître. Nous avons déjà, à diverses reprises, parlé de ce travail de M. Baudrier, travail de tout premier ordre, à qui l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné jadis le prix Brunet. Nous avons dit l'utilité incontestable de cette imposante bibliographie ; nous avons dit aussi avec quelle méthode, quelle conscience et quelle érudition M. Julien Baudrier publiait les notes amassées par son père et celles nombreuses qu'il a lui-même recueillies. Il ne nous reste aujourd'hui rien à ajouter sur la valeur d'un tel ouvrage. Nous nous bornerons donc à indiquer les noms des imprimeurs et libraires lyonnais qui font l'objet de la sixième série. Ce sont pour les imprimeurs : Pierre Chastain dit Dauphin ; et pour les libraires : Simon Gault, en même temps papetier, Jacques Giunta et ses héritiers, Jeanne Giunta, Nicolas Lescuyer, Jean-Baptiste et Guillaume Regnault, Guillaume Regnoult, Baccio, Barthélemy et Philippe Tinghi. M. J. Baudrier a mentionné également, dans cette nouvelle série, un grand nombre de cartiers et de dominotiers lyonnais, de fabricants de papier, d'imprimeurs et de libraires étrangers à la ville de Lyon.

Comme dans les précédents volumes, la partie graphique est très considérable : marques typographiques, armoiries, titres de livres, signatures, spécimens de figures, etc..

M. Baudrier a placé, en tête du volume, un très beau portrait de son père, revêtu de sa robe de président à la Cour d'appel de Lyon, reproduit par l'héliogravure Dujardin. Cet hommage était bien dû au savant bibliographe qui a trouvé en son fils un continuateur digne de lui.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Albert Cim, bibliothécaire du Sous-Secrétariat d'État des Postes et Télégraphes. — Le Livre. Historique — Fabrication — Achat — Classement — Usage et Entretien. I. Historique. *Paris, Ernest Flammarion*, in-18 (5 fr.).

L'ouvrage comprendra 5 vol. — Il a été tiré, en outre, 10 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

— D. Jordell. — Catalogue général de la librairie française. Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (période de 1840 à 1885, 11 volumes). Tome seizième (Table des matières des tomes XIV et XV, 1891-1899). Premier fascicule : A — Clovis. *Paris, Per Lamm*, in-8.

Ce tome (première partie de la Table) sera complet en 2 fascicules ; le tome XVII (seconde et dernière partie de la Table) paraîtra également en 2 fascicules.

Publications diverses

— Fernand Caussy. — Laclos, 1741-1803, d'après des documents originaux, suivi d'un mémoire inédit de Laclos. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

— José-Maria de Hérédia, de l'Académie française. — Les Trophées. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Émile Blémont. — Le Génie du peuple. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Dr F.-M. Costa de Bastelica. — Sampiero Corso. — *Ajaccio, imp. Jean Zevaco*, in-8.

— Général DERRÉCAGAIX. — Le maréchal Berthier. prince de Wagram et de Neuchâtel. Deuxième partie. [Avec portrait, armes et fac-simile], 1804-1815. *Paris, R. Chapelot et Cie*, in-8. (7 fr. 50).

— Comte FLEURY. — Angélique de Mackau, marquise de Bombelles, et la cour de Madame Elisabeth, d'après des documents inédits. Ouvrage orné d'un portrait en héliogravure. *Paris, Emile-Paul, 100, faubourg Saint-Honoré*, in-8 (5 fr.).

— Abel LEFRANC, professeur au Collège de France et Jacques BOULENGER, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Comptes de Louise de Savoie (1515, 1522) et de Marguerite d'Angoulême (1512, 1517, 1524, 1529, 1539). *Paris, Honoré Champion*, in-8.

— Henri DE RÉGNIER. — Le Passé vivant, roman moderne. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré. en outre, 9 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 9) ; 39 ex. sur pap. de Hollande (nos 10 à 48) et 3 ex. sur pap. de Chine (marqués A. B. C.).

— Louis PAYEN. — Les Voiles blanches [poésies]. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

— Hippolyte BUFFENOIR. — La Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis. Orné de 9 portraits et illustrations. *Paris, Henri Leclerc*, in-8. (10 fr.)

RECUEIL DE VERS

SUR

DIFFÉRENTS SUJETS DE PIÉTE

Ce modeste volume (il n'a point cent pages) mérite-t-il d'être présenté aux lecteurs du *Bulletin?* Il doit être peu connu, et, outre certains problèmes encore à éclaircir, il met en scène l'un des principaux auteurs de notre langue. En voilà sans doute plus qu'il n'en faut pour justifier cette notice.

Avant tout, il convient de compléter ainsi le titre : *Sujets de Piété, tirez des plus excellens Auteurs de ce siècle.* — Vignette. — *A Rouen, chez Nicolas le Boucher, rue Neuve Saint-Lô. M.DCC. IX. Avec Permission;* in-12 de 4 ff., le 1er blanc, et 90 pp.

L'année où il parut, mémorable par son affreux hivert est l'une des plus sombres du règne de Louis XIV. Ce fut peut-être la tristesse du temps qui suggéra l'idée première d'un choix de poésies pieuses.

Il eut du succès, puisqu'il s'en fit deux *vraies* éditions la même année ; ce qui n'empêche pas qu'il soit resté inconnu aux journaux du temps, et qu'il ne soit pas entré dans les bibliothèques les mieux fournies, dans celle du cardinal Dubois, entre autres. Cela se débita sans doute à Rouen et dans les autres villes où le commerce local sut trouver des acheteurs. Les licencieuses folies de la Régence ne contribuèrent sûrement pas à la conservation de ce livre.

L'impression des feuillets préliminaires est si parfaitement identique (sauf la ligne *seconde édition* ajoutée avant la vignette), qu'elle a dû être faite sur la même composition. La permission donnée par Le Pesant est uniformément datée du 7 septembre 1709. Mais la dédicace à Fontenelle, signée B*** dans l'édition originale, ne reparait que sous la signature N***, comme si le premier éditeur eût voulu décliner la responsabilité de la remise sous presse. L'Avertissement mérite d'être cité :

Les Ouvrages qui sont dans ce Recueil sont plutôt pour le cœur que pour l'esprit ; cependant ceux qui les liront avec attention, y trouveront de quoi contenter l'esprit et le cœur (1).

Mais quant au corps du volume, la dissemblance est si grande qu'en examinant des exemplaires privés de leurs premières pages, on croirait à deux ouvrages distincts, dont l'un s'est approprié la substance de l'autre.

La première édition n'a que quatre-vingt-dix pages, tandis que la seconde en compte quatre-vingt-seize ; et si elles finissent toutes deux par la même pièce, chacune a son début particulier. Malgré son plus grand nombre de pages, la réimpression ne contient que soixante-douze

(1) Notons au bas de ce feuillet la signature typographique « A 3 », qui manque à la première édition.

pièces, tandis que l'impression primitive en avait publié soixante-quinze. Car six morceaux de celle-ci n'ont pas reparu dans l'autre, qui en a inséré trois nouveaux. Enfin la disposition générale des matières a été si bien modifiée, sans motif apparent, qu'il n'y a pas plus de trois pièces qui conservent le même ordre dans l'un et l'autre volume.

Pour un lettré qui n'a pas à suivre le conseil de l'*Imitation* : « Ne demandez pas qui a dit telle chose ; songez seulement à ce qui est dit » ; la seconde édition doublait l'intérêt de ce petit Recueil par ses quatre feuillets supplémentaires non chiffrés qui ajoutent la « table des pièces », avec des noms d'auteur.

Deux siècles après la publication, cette liste des poètes devient précieuse ; mais c'est un secours bien imparfait. Trois poésies ne portent aucune référence, deux autres ne sont guère mieux partagées avec ces indications énigmatiques : « M[me] de *** » et « un de ses amis (de l'abbé de Rancé) » ; et surtout un tiers des morceaux ne sont désignés que par des initiales délicates à préciser.

Enfin des vingt et un auteurs franchement cités deux seulement, Corneille et Racine, représentés par une douzaine d'extraits, sont dans toutes les mains. Plusieurs autres peuvent sans trop de peine être rencontrés : tels que Pavillon, Des Barreaux, le P. Sanlecque, Godeau, (quatre pièces) et M[me] Deshoulières. Quant au reste des œuvres signées, appartinssent-elles à des écrivains connus, comme le P. Porée, Boileau (différent sans doute du satirique), M[me] de Bellefonds, et Cassaigne, il se pourrait qu'on ne les ait publiées que dans ce Recueil.

L'identité même de ceux qui vont être cités, n'est pas encore déterminée. Quelle est cette dame de Guise dont nous avons le *Sentiment sur la Naissance de Notre-Seigneur* ; puis Albergotti et de Montplaisir qui ont rimé

sur le Crucifix ; M. de Berte enfin, avec ses strophes sur la Madeleine? Qui nous fera distinguer « M. Duval le jeune », de l'auteur de deux petits poèmes sur Sainte Thérèse et Bellarmin, dus à M. Duval ; ce dernier serait-il cet André Duval, l'éminent docteur hagiographe? Qui peut bien être ce « M. de la Fonteine », traducteur libre du *Dies iræ?*

Enfin, si nous sommes moins perplexe sur un « M. Le Derel, intendant de M. Des Marets, contrôleur général », auteur de deux ou probablement trois petits poèmes, c'est que nous y voyons à coup sûr un proche parent du P. Le Derel, jésuite normand (1), lequel ne jouit pourtant pas lui-même d'une grande notoriété. Ce n'a été qu'à la fin de leurs cinquante années de recherches, que les bibliographes de sa Compagnie ont pu fixer quelques points de sa vie. Par un cas assez rare, l'orthographe même de son nom oscille entre « le Derel » et « le Drelle ». Enfin ses confrères, soucieux d'une exactitude scrupuleuse, n'ont cité ses poésies que dans la seconde édition de notre *Recueil*, sans avoir pu constater qu'elles avaient déjà paru, au moins pour le plus grand nombre, dans l'édition originale.

La table assigne expressément au P. Le Derel cinq pièces ; mais il en est quinze autres notées « le P. le D. J. », ou simplement « le P. le D. » qu'il ne semble pas téméraire de lui attribuer. — Quant aux autres majuscules, « M. R. » pourrait bien désigner Racine ; « M. L. P. » (*Pénitence de David*) reste inexplicable ; enfin « le P. L. J. » peut se lire « le Père L. Jésuite » ; mais cette initiale prête à un nombre infini de conjectures.

Et c'est ce petit groupe de poètes que l'éditeur anonyme

(1) Le P. Pierre le Derel, né à Alençon en 1651, mourut à Paris en 1710. Ce fut surtout un prédicateur.

ne craint pas d'appeler au titre : « Les plus excellents auteurs de ce siècle ». N'aura-t-on pas protesté contre cette affirmation ? Et le goût moderne devenu plus affiné ne se récriera-t-il pas davantage, malgré le charme de cette belle langue parvenue à son plus haut point de perfection, d'où elle va déchoir sans retour?

Je n'ose prendre parti dans cette question ; mais je voudrais mettre les lecteurs en état d'en décider par eux-mêmes. Leur patience ne sera pas mise à l'épreuve par de trop longs extraits

Le P. Le Derel, étant principalement en cause, mérite une double citation. Voici d'abord la pièce qui commence la seconde édition. Il faut qu'on en ait eu une idée très favorable pour l'avoir ainsi placée en vedette, quand l'éditi on originale l'avait rejetée à la page 65.

SENTIMENT D'UN PECHEUR QUI N'OSE PARLER A DIEU

Grand Dieu ! Saisi d'horreur, confus en ta présence,
Je ne puis te parler ; écoute mon silence.
Mon cœur pour s'expliquer n'a plus que des soupirs.
Tu sais ce qu'il désire : écoute mes désirs,
Ecoute de ce cœur le langage si tendre,
Qui seul peut te toucher, que toi seul peux entendre.
Mais non ; mon cœur s'égare, et cherche son malheur.
Tu connais mes besoins ; n'écoute que ton cœur.

A la page 11, une phrase de Saint Bernard lui a inspiré ce quatrain :

L'homme s'évite avec un soin extrême,
Et fuit son propre cœur.
Il s'égare, en cherchant hors de lui son bonheur :
Son bonheur n'est que dans lui-même.

Après avoir tourné la page sur une citation du grand Corneille (qui ne se troublerait d'un tel voisinage), on rencontre ces vers de M. le Derel, l'intendant :

COMPARAISON

de la Beauté, de l'Esprit et de la Vertu

A Madame la duchesse de S. F.

La Beauté.

La fleur que vous avez vu naître
Et qui va bientôt disparaître,
C'est la Beauté qu'on vante tant.
L'une brille quelques journées,
L'autre dure quelques années
Et diminue à chaque instant.

L'Esprit.

L'Esprit dure un peu davantage,
Mais à la fin il s'affaiblit ;
Et s'il se forme d'âge en âge,
Il brille moins, plus il mûrit.

La Vertu.

La Vertu, seul bien véritable,
Nous suit au-delà du trépas ;
Mais ce bien solide et durable,
Hélas ! on ne le cherche pas.

Il reparait vers la fin du volume (p. 80) dans ce quatrain :

Le cœur avec l'esprit n'est pas toujours d'accord ;
Pour un objet qui plaît le penchant est extrême.
En vain, pour l'oublier on veut faire un effort :
Sans y penser, on pense à ce qu'on aime.

« Une illustre pénitente qui a quitté le monde » est ainsi mise en scène (p. 27) par M[me] de *** :

Si les folles amours, si les amitiés vaines
Dont mon cœur s'est souillé dans ce triste séjour,
M'empêchent, ô mon Dieu, de goûter votre amour,
Otez-m'en les douceurs, et laissez-m'en les peines.

Non, Seigneur, ces transports et ces douces langueurs
Qu'éprouvent vos élus sous votre heureux empire,
Ne sont pas les biens où j'aspire;
Un humble repentir, des regrets et des pleurs,
Voilà, Seigneur, voilà ce que mon cœur désire.

Au souvenir honteux de mes égarements
Que mon cœur de douleur se fende,
Qu'il éclate en soupirs, que le ciel les entende,
Et se laisse fléchir à mes gémissements;
Voilà Seigneur, voilà ce que mon cœur demande.

D'un sujet aussi épuisé que le mystère de Noël, voici ce que M[me] de Guise a su tirer :

Au milieu d'une nuit plus claire que le jour,
Dans une vile étable, un enfant vient de naître,
Par un astre nouveau le ciel le fait connaître;
Des bergers composent sa cour.

Leur cœur est plein d'ardeur et le mien tout de glace;
Divin Enfant, tu viens réveiller notre amour :
Accorde-moi pour toute grâce,
Tandis que tu seras dans cet obscur séjour,
Que parmi ces bergers je puisse trouver place.

Enfin un anonyme sans aucune initiale traduit ainsi une pensée de Saint Antoine :

De l'excès de vos biens, grand Dieu, j'ose me plaindre :
Je goûte des plaisirs qu'on ne peut exprimer;
Seigneur, je ne puis plus vous craindre,
Je ne puis plus que vous aimer.

Avant le grave argument que Godeau jette à la fin de son sonnet sur « la Comédie » :

Pour changer leurs mœurs et régler leur raison
Les chrétiens ont l'Église et non pas le théâtre ;

Un autre anonyme nous formule le *Sentiment du comte de *** sur le bonheur de la solitude de la Trappe*, titre que l'édition originale surmonte des lettres J. M.

Que ce Désert est plein de charmes !
Vain souvenir des plaisirs d'ici-bas,
Ne m'importunes *(sic)* pas :
Mon cœur, exempt de troubles et d'alarmes,
N'est plus sensible à vos trompeurs appas.

Les jeux, les ris, les promenades,
Les cadeaux et les sérénades,
Vains plaisirs des amis du temps ;
Les charges, la faveur, les postes éclatants
Font par leurs poisons agréables
Des visages contents et des cœurs misérables.

Au lieu qu'en ce Désert, où le ciel m'a conduit,
Loin de ces vains objets qui d'abord m'ont séduit,
Je goûte un bonheur sans mélange
Qui jamais ne finit, et qui jamais ne change.

Mais la pensée et l'expression fussent-elles jugées parfaites, on pourra toujours se demander si c'est bien là ce qu'il y eut de « plus excellent dans ce siècle ». Le titre a été présomptueux.

Il ne reste maintenant à examiner que les pp. *i* et *ij* du *Recueil*. En voici d'abord le contenu :

« *A Monsieur* DE FONTENELLE, *de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences.*

« MONSIEUR, vous voulez bien que je vous offre ce Recueil, afin de vous inviter à le grossir de quelqu'un de vos Ouvrages ; ce sera sans doute le meilleur de tout le livre. Nos plus

fameux Auteurs ont fini par des sujets de Piété. Vous vous distinguerez en ce genre-là comme dans tout le reste; et pour écrire excellemment sur les matières de Religion, vous n'avez qu'à écrire comme vous pensez. Je suis, avec un profond respect,

MONSIEUR,

Votre très humble et très obéissant sr viteur,

B*** »

L'impression est si exactement semblable dans les deux éditions (1) qu'une seule composition typographique a dû y être employée. Mais la lettre B*** qui est sur la première, fait place dans la seconde à N***. Cette signature abrégée serait déjà un piquant problème; la substitution de lettre en accroît l'intérêt. Qui en donnera sûrement la clef ? A tout hasard, faudrait-il simplement supposer que le libraire, après avoir mis la première lettre de son nom, n'a ensuite usé que de l'initiale de son prénom ?

Deux pensées principales se dégagent de ces dix lignes. On y affirme d'abord les sentiments religieux du neveu de Corneille; néanmoins on semble regretter qu'il ait trop peu écrit sur des sujets de piété.

Fontenelle, quand il reçoit cette dédicace, a cinquante-deux ans, et atteint par conséquent la pleine maturité de son esprit. Il est à croire que cette esquisse de son caractère ne contredit pas ce que ses contemporains en connaissaient.

Et toutefois le Fontenelle de l'opinion consacrée n'est qu'un fade écrivain (on ne l'a jugé que par ses Pastorales,

(1) La seconde édition peut avoir eu deux tirages. En tout cas le foliotage de la page 5 diffère légèrement sur deux exemplaires : le numérotage 33 a encore été redressé ; enfin le chiffrage 93 présente aussi quelque divergence.

quand ses *Eloges* sont une œuvre de maitre); et c'est plus encore un incrédule. Fort bien : mais n'oublions pas que

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon.

Un trop grand nombre d'historiens, en écartant même les panégyriques et les réquisitoires de parti pris, nous racontent les choses comme ils pensent les voir, et non comme elles sont. Parce que Fontenelle avait un goût particulier pour les sciences, on s'est hâté d'en faire un précurseur des encyclopédistes ; et parce qu'il a mis en honneur l'examen raisonné des faits, il est devenu un sceptique, sinon un impie. De plus, les philosophes du XVIII[e] siècle ne comprenaient pas autrement un homme de mérite ; et il en faut dire autant d'un des princes de la critique du siècle suivant, surtout dans ses dernières études.

Cette déformation plus ou moins consciente des idées religieuses de ce grand maitre n'est pas d'ailleurs un fait unique. Sans parler de Buffon, qui n'a pu fort heureusement en être atteint, n'a-t-il pas fallu toute l'érudition académique du baron Walkenaer pour disculper l'illustre Fréret d'avoir écrit un ouvrage libre-penseur, cet *Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne,* que les catalogues s'obstinent toujours à lui attribuer?

La dédicace qui reparait ici deux siècles après son impression, ne forme-t-elle pas un argument notable à introduire dans le débat? Déjà Flourens, sans y intervenir directement, a parlé de Fontenelle en des termes qui valent une réhabilitation. Et elle s'est complétée dans une vingtaine de pages qui ont fait justice de

« Fontenelle libre penseur (1) ». Remarquons enfin que Fontenelle n'est pas même nommé par Collin de Plancy dans son *Dictionnaire... des Athées, des Libres Penseurs... et des autres Déserteurs de la Foi*. Paris, 1870 ; in-8°.

L'Abbé A. TOUGARD.

(1) Ch. Barthélemy, *Erreurs et Mensonges historiques*, XII, 224-243. J'avoue que ce n'est pas sans quelque hésitation que j'ai ouvert ce livre, à cause des graves réserves qu'avait formulées sur les premiers volumes de l'ouvrage l'éminent auteur des *Principes de la Critique historique* (p. 285. Paris, 1883, in-8°). Mais l'article m'a paru excellent. Tout travailleur consciencieux ne peut que perfectionner ses procédés, à mesure qu'il avance dans la carrière.

ESTIENNE DURAND

POÈTE ORDINAIRE DE MARIE DE MÉDICIS

(1585 - 1618)

(suite)

Marie de Fourcy a rempli l'existence tout entière d'Estienne Durand et a eu sur lui une influence décisive. Il a été son camarade d'enfance, il l'a aimée jeune fille, il l'a aimée mariée, c'est pour elle qu'il a conspiré. En 1604, au moment où Durand lui offrait les *Espines d'amour* il avait dix-huit à dix-neuf ans, Marie de Fourcy quinze à seize (1).

Celle-ci, six années après, le 30 septembre 1610,

(1) Nous n'avons pas trouvé la date de la naissance de Marie de Fourcy, elle mourut le 17 janvier 1670. Robinet dans sa lettre en vers du 25 janvier 1670 lui donne 84 ans :

Ayant un siècle moins seize ans
Avec tout le mesme bon sens
Et la vigueur de corps et d'âme
Qu'auroit eu la plus jeune dame.
Et pour vous dire encore plus
Maintes excellentes vertus,
Entre lesquelles un veuvage
De trente-huict ans et d'avantage...

Si Marie de Fourcy avait 84 ans en 1670, elle serait née en 1586. Or son père, Jean II de Fourcy, ne s'est marié que le 10 mars 1587, et il a eu un fils et deux filles. Le fils est-il né le premier ? nous l'ignorons, mais si elle était l'aînée, elle a vu le jour au plus tôt en 1588, ce qui lui donnerait seize ans en 1604 ; si elle a été le second enfant, sa naissance se place au plus tôt en 1589 et elle n'aurait eu que quinze ans.

mettait sa main dans celle d'Antoine Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat (1). Pourquoi acceptait-elle le puissant seigneur au lieu du poète qui l'idolâtrait? Pliait-elle, à regret devant la pression des siens, ou obéissait-elle volontairement à des calculs ambitieux ? Durand était le parent roturier alors que l'orgueil des Fourcy n'avait cessé de grandir depuis 1584, leur origine discutable s'effaçant dans les brumes du passé. Cette inégalité de position dans une société fermée constituait un fossé impossible à combler, un obstacle infranchissable. Mais la justice immanente se manifeste quelquefois par des retours cruels et inattendus : Marie de Fourcy ignorait qu'en sacrifiant son cousin, elle le vouait à une mort terrible et qu'elle-même, à son tour, serait frappée de la peine du talion dans un de ses enfants, le rang de son sang, le jeune et beau Cinq-Mars !

Historien fidèle de sa passion, Estienne Durand a eu soin de recueillir les vers qui en relatent les diverses phases sous le titre : *Les Méditations de E. D.* Ce petit volume, dédié à *Uranie* (Marie de Fourcy (2), fut imprimé

(1) Voici les étapes successives de la fortune d'Antoine Coiffier ou Coeffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat et de Chilly, baron de Massy et de Longjumeau (1581-1632), qui fut institué héritier par son oncle Martin Ruzé, seigneur de Beaulieu, Chilly et Longjumeau, Secrétaire d'Etat et Grand Trésorier des Ordres du Roy, mort le 6 novembre 1613, âgé de 86 ans, à condition de porter son nom et ses armes. 1614 : Grand Maître, surintendant général réformateur des Mines et Minières de France ; 7 août 1616 : Premier écuyer de la Grande Ecurie ; 1617 : Capitaine de chevaux-légers ; 30 octobre 1619 : Envoyé en Flandre ; 1625 : Grand-Collier du Saint-Esprit ; 1626 : Surintendant des Finances ; 24 mars 1627 : Conseiller d'honneur au Parlement ; 1629 : Grand Maître de l'Artillerie ; 1630 : Lieutenant-général en Piémont ; 1er janvier 1631 : Maréchal de France, Sénéchal de Bourbonnais et Auvergne et pourvu des gouvernements d'Anjou, de Bourbonnais et d'Auvergne.

(2) En estimant qu' « Uranie » cache le nom de Marie de Fourcy, nous ne croyons pas nous tromper, et voici les raisons sur lesquelles nous nous appuyons : Si « Uranie » avait été soit une amante

sous le manteau vers 1611. L'auteur en offrit en 1618, peu de mois avant sa mort, un des rares exemplaires à Guillaume Colletet, au moment où il se croyait à la veille de renverser le favori Luynes. Si on regarde d'assez près l'ordre des pièces de la première partie, celle qui répète le titre : *Méditations*, on est surpris de leur enchaînement logique, un fil ténu les relie, mais ce fil ne casse jamais : sonnets, chansons, odes, élégies, etc., ont pour unique thème les souffrances et les espérances de l'amant en face d'une femme qui, sans le repousser, résiste à satisfaire son ultime désir (1).

L'épître dédicatoire est, à ce point de vue, d'une précision et d'une netteté absolues, la vertu de Marie de Fourcy y est affirmée de la façon la plus catégorique, mais pouvait-il en être autrement du moment qu'il s'agissait de la femme du marquis d'Effiat ?

« D. à son Uranie.

« S'il m'estoit permis, Belle inhumaine, de vous entretenir « avec liberté des ennuis que j'ay soufferts en méditant, si je « pouvois estre autant avec vous, sans envie, que ce petit

imaginaire, simple fiction poétique, soit une personne réelle de situation modeste, il eût fait imprimer son livre et l'eût mis en vente avec privilège du Roy, agissant ainsi comme tous ses confrères en Apollon. On sait qu'il en a été tout autrement. Les « Méditations » ne portent ni date, ni nom de libraire, ni d'imprimeur, les initiales E. D. figurent seulement au titre. De pareilles précautions démontrent, à nos yeux, jusqu'à l'évidence que l'« Uranie » de D. était femme de qualité, occupant une haute situation, et c'est bien là le cas de sa cousine : la marquise d'Effiat.

(1) Entre cette première partie et la seconde se lisent une traduction du célèbre conte de l'Arioste : « Joconde » (connu surtout par la version française de La Fontaine), avec un envoi à « Uranie », et « l'Adventure de Sylvandre ». Ces deux pièces sont placées là comme l'épilogue des « Méditations ». Quant à la seconde partie « Meslange » elle contraste avec la première par la liberté de langage, Durand y a inséré des vers de ballets, des folastreries, etc.

« livre y peut estre sans soupçon ; si, dis-je, vostre indifférence donnoit autant de faveur à mes discours, que vostre loisir en pourra donner à mes vers ; je n'aurois pas permis à mes pensées de régner avec tant d'empire, et n'aurois pas tant employé de temps aux méditations pour perdre celuy de l'entretien : mais la rigueur de ma fortune, et vostre inclination contraire à mes désirs m'ont forcé d'escrire ce que vous n'avez pas voulu entendre, et mon Amour a mieux aimé s'ayder de vers pour me plaindre, que de paroles pour vous fascher. Si vous les mesprisez, ils ne courront que ma mesme fortune, et la perte m'en sera petite après celle de ma liberté ; et puis vostre plus grand plaisir résultant de ma douleur, j'auray du moins le contentement de donner nouvelle matière à vos mespris, vous faisant traverser l'ouvrier en son ouvrage, et verser sur les méditations des desdains pour le méditant : Je ne me fascheray non plus de les voir en elles que de les sentir en moy ; les ayant si fort tournez en coustume, que si vostre courage se portoit à mon bien par la cognoissance de mon mal, il me donneroit sujet de crainte au lieu de repos ; et ne pourrois en savourer la douceur que par miracle. Mais continuez, ma Belle, puis que mon mal-heur vous contente, inventez si vous pouvez d'autres moiens de m'affliger : ce ne seront que nouvelles preuves de ma constance, pour estre résolu de ne méditer, et ne vivre jamais que pour vous ».

Les trois poésies suivantes prises au hasard traduisent les impatiences de Durand :

COMPLAINCTE (1)

Quoy ? faut-il qu'à jamais en mes os se nourrissent
Des braziers incogneus qui mes ans accourcissent
Sous le poids des sanglots qui me vont suffoquant ?
Faut-il que ma raison de mon âme bannie
D'un forcené désir suive la tyrannie ?
Hélas au moins, Amour, dis-moy jusques à quant.

Je ne suis plus celuy dont l'humeur vagabonde

1) P. 13 des *Méditations.*



Ne cherchoit que des ris pour plaire à tout le monde ;
La Mort est le démon que je vais invoquant,
Mes chansons de plaisir sont des plaintes funèbres,
Et les beaux jours d'autruy pour moy sont des ténèbres
Hélas au moins, Amour, dis-moy jusques à quant.

Dès le jour que le Ciel m'a faict estre capable
De former un désir tousjours impitoyable,
De mille et mille traicts tu m'as esté piquant :
Tu n'as jamais laissé mon cœur vuide de flame,
Et je t'ay tousjours faict le maistre de mon âme,
Hélas au moins, Amour, dis-moy jusques à quant.

Plus je vais en avant, plus mon mal est extrême,
Si j'aimay cy devant, j'estois aimé de mesme :
Mais ores un bel œil se va de moy mocquant,
Il me fuit desdaigneux autant que je l'adore
Sans vouloir advoüer le feu qui me dévore,
Hélas au moins, Amour, dis-moy jusques à quant.

Que te sert d'enfoncer en mon cœur tant de bresches,
Si la chère beauté qui te fournit de flesches
Mesprise ainsi les coups qu'elle va provoquant,
Ou blesse. luy le cœur, ou guaris ma blessure,
Ou bien si sans remède il convient que j'endure,
Hélas au moins, Amour, dis-moy jusques à quant.

Dis-moy jusques à quant, Amour je te supplie,
Je languiray captif sous le joug qui me lie,
Et si tu n'iras point ton arrest révoquant,
La rigueur de mon mal m'afflige en telle sorte,
Que je ne puis plus vivre en l'ardeur que je porte
Si tu ne me veux dire au moins jusques à quant.

SONNET (1)

Petits oyseaux avec qui je souspire,
Chers compagnons, en ce bois ancien,
Apprenez-moy comment un cœur peut bien
Souffrir le mal que mesme il ne peut dire.

En ma douleur à peine je respire,
Je porte un cœur qui ne peut estre mien,

(1) P. 17 des *Méditations.*

Mourant captif j'adore mon lien,
Et vay courant à l'honneur du martyre.

Comme un agneau je me laisse immoler,
Je prends plaisir à mourir sans parler,
Rien que mes vers ne rompent mon silence.

O dur respect, fatal à mes ennuis !
Si je ne puis dire ce que je pense,
Pourquoy pensè-je à ce que je ne puis ?

STANCES (1)

Je n'eusse jamais creu que parmy tant de flame
Un corps atténué peust retenir une âme
Si long temps en prison :
Et qu'un attraict charmeur d'une beauté cruelle
Ayant causé son mal la peust rendre rebelle
Contre sa guarison.

O Dieux ! combien de fois ay-je dict en moy-mesme
Sentant croistre mon feu, qu'avant qu'il fust extrême
Il le falloit dompter :
Mais comme au lieu d'esteindre un petit vent enflame,
Cet effort trop petit pour esteindre ma flame
Ne la fait qu'augmenter.

Les desdains coustumiers de l'œil qui me possède
N'estoient que trop puissans pour servir de remède
Contre leur cruauté,
Si mon astre fatal qui vers mon mal me pousse
Ne m'eust faict estimer cette prison plus douce
Que n'est la liberté.

Alors que le respect veut en moy trouver place,
Amour vient plus puissant qui le change en audace
Avec un foible espoir :
Et me représentant l'image de ma Dame,
Je confesse que j'ay moins de mal à ma flame
Que de bien à la voir.

(1) P. 38 des *Méditations*.

L'ai-je veuë, aussi tost je retourne à mes plainctes :
Ses yeux en leur douceur n'ont pour moi que des feinctes
Propres à m'enflamer :
Ma douleur est sans fin encor que je la voye,
Si ce n'est qu'il y ait quelque espèce de joye
A souffrir pour l'aimer.

Si quelqu'un par raison veut consoler ma peine,
Insensible au discours sa raison tombe vaine
Comme font mes souspirs :
Je me pais de poison ainsi que Mitrydate :
Et bien que mon penser me caresse et me flate,
Il fait mes desplaisirs.

Est-il donc autre Enfer que celuy que je porte ?
N'ay-je pas en mon sein une gehesne aussi forte
Que celles de là-bas ?
Si l'Enfer s'entretient d'une flamme éternelle,
N'ay-je pas un brazier qui rampe en ma mouelle,
Et n'y consomme pas ?

Absent j'ay cet' horreur dans les Enfers descrite,
Un Phlégéton de feux, et de pleurs un Cocyte
Qu'on ne peut espuiser :
Et si les Dieux sont sourds à l'âme criminelle,
Il semble qu'en priant j'incite ma cruelle
A me tout refuser.

D'un seul point mon Enfer de cet antre diffère,
C'est qu'il coule un ruisseau dans ce lieu de misère
Qui fait oublier tout,
Et dans ce triste Enfer où mon âme se treuve
D'un continu tourment ma mémoire fait preuve
Et rien ne la dissout.

N'ay-je pas bien raison de maudire ma veue
Qui m'a comblé le cœur d'une rage incognue
Qui ne se peut guarir ?
Mais hélas, ô malheur ! mon destin me fait croire
Que mon mal n'est pas grand comme grande est la gloire
Que j'ay de le souffrir.

Toutes les objurgations à l'adresse de sa bien-aimée se résument dans un « Discours » (1) où il se plaît d'abord à rappeler leur première rencontre, leurs premières caresses innocentes encore, et l'explosion de son amour qui ne fut pas repoussé :

. . . .
Comment eussé-je creu quand j'euz l'heur de cognoistre
Ta beauté, qu'en un bal Amour me fit paroistre,
Que par un tel abbord ma débile raison
Deust se mener captive elle-mesme en prison ?
Comment eussé-je creu qu'une longue hantise
Peust insensiblement desrober la franchise,
Et que je peusse un jour me treuver arresté
D'un lien qui d'abbord n'estoit que liberté ?
Il me souvient encor des heures escoulées,
Nous pourmenant au frais des plus sombres allées,
Sans pouvoir recognoistre en ce doux entretien,
Que mon cœur me voulut quitter pour estre tien :
Il me souvient encor de ces coups ordinaires,
Que tant et tant de fois tes mains mes adversaires,
Ont frappé dessus moy, et de ses petits jeux,
Ou bien souvent le sort favorisant mes vœux,
Me faisoit obtenir des baisers de ta bouche,
Qu'il falloit arracher de ton humeur farouche :
Je sentois bien de l'ayse en si libre action.
Mais estant sans désir j'estois sans passion,
Et demeurois content de voir mes destinées
Me faire avec tant d'heur escouler mes journées,
Sans recevoir présent un extrême plaisir,
Ny sans avoir absent un extrême désir.
Mais depuis que l'Amour m'a faict voir sa puissance,
Depuis qu'il s'est lassé de mon indifférence :
Il m'a faict voir en toy tant de causes d'amour,
Que je croy que mes yeux ne voyoient pas le jour
. . . .

(1) P. 87 marquée par erreur 71. Le Discours est l'avant-dernière pièce de la partie ayant pour titre courant « *Méditations* ».

Toutesfois, ô regret! quand je vay recherchant
Ces délices perdues, quand je vay m'approchant
Des ombres esloignez, des libertez passées,
Lors que maistre absolu de mes libres pensées,
Tout seul je disposois de ma vie et de moy,
Sans avoir que mes yeux et mes desseins pour loy,
Je cognois que j'ay faict un dangereux eschange.

. . . .

Cette première ardeur, ce n'estoit que fumée
Au prix de celle-là, qui me brusle et me pert,
Et qu'enfin malgré moy ma bouche a descouvert.
Je me voy, ce me semble, encor pasle et timide,
Commencer le discours de ma flame homicide :
Je me voy, ce me semble, encores tout tremblant
Te descouvrir l'ennuy qui m'alloit bourrellant,
Et pense voir encor ton bel œil plein de flame
Asseurer d'un sous-ris la crainte de mon âme :
Je l'apperceus, ma Belle, et je m'en souviens bien
Que tu pris à plaisir de me voir estre tien,
Que mon amour te pleust, et qu'oyant mon servage
Plus gay qu'auparavant, tu fis voir ton visage :
Mais j'ay bien recogneu par mon mal éternel
Que tu ne me reçeus que par bon naturel,
Qui ne pouvoit permettre à ta beauté parfaitte
De rejetter du tout ma liberté subjette,
Soit par compassion de me voir plein d'esmoy,
Soit par un beau désir d'attirer tout à toy.

. . . .

Bouche, mon seul désir, seul objet de mes vœux,
Bouche pour qui j'estime et respecte mes feux,
Tu me tins ces propos pleins de douceur extrême,
Je ne te sçaurois pas nier que je ne t'aime,
Ton mérite, ta flame, et ta discrétion
M'obligent de te voir avec affection,
Voire à chérir si fort le bien de ta présence,
Que ne te voyant point, j'ay de l'impatience.
Qui n'eust été charmé de ces charmans appas,
Qui n'eust point creu pécher de ne se donner pas
A celle qui sembloit avec ces mots, Je t'aime,
En recevant mon cœur se donner elle-mesme?

Durand se croit victime de ses illusions et il s'en plaint amèrement :

. . . .
Mais las ! à mes despens j'ay depuis aperceu
« Que tant plus on se fie, et plus on est deceu,
Que la bouche souvent parle autrement que l'âme,
Et qu'aymer, c'est hayr en langage de femme.
Cruelle, à mon malheur, tu m'as bien faict sçavoir
« Que les plus grands périls sont ceux qu'on ne peut voir,
« Que les rochers cachez et les ondes dormantes
« Perdent plus de vaisseaux que les mesmes tourmentes :
« Bref que l'on ne sçauroit estre grand ennemy
« Si l'on ne sçait aussi bien feindre d'estre amy.
Qu'as-tu faict autre chose, inhumaine Uranie,
Sinon sous de beaux mots cacher ta tyrannie,
D'un visage d'amour me couvrir un rocher,
Pour m'y faire périr aussi tost qu'approcher ;
Et me disant : Je t'aime, asseurer d'estre amie
Pour m'estre par après plus cruelle ennemie ?

Il s'indigne contre cet « honneur » que Marie de Fourcy met en avant pour lui résister :

Est-ce aimer quand tu dis qu'en aimant tu ne peux
Promettre ny donner les faveurs que je veux ?
Que ton honneur l'empesche, et l'humeur insolente
Des hommes, qui n'a rien d'acquis qu'elle ne vante ?
Cruelle invention d'une ingratte beauté,
Qui veut d'un poinct d'honneur masquer la cruauté :
L'honneur est au secret, l'honneur est au silence,
Et qui sçait bien celer ne commet point d'offense :
Et puis ne sçais-tu pas qu'autrefois les Romains
Sauvant un citoyen, et l'arrachant des mains
Des barbares vainqueurs, recevoient plus de gloire
Que d'avoir d'un combat emporté la victoire :
Accordant des faveurs à mon cœur esclavé,
Ce n'est pas seulement un citoyen sauvé,
C'est un cœur desjà tien, c'est une âme asservie,
Qui n'aimant rien que toy te demande la vie.
. . . .

Toutesfois, ô regret! quand je vay recherchant
Ces délices perdues, quand je vay m'approchant
Des ombres esloignez, des libertez passées,
Lors que maistre absolu de mes libres pensées,
Tout seul je disposois de ma vie et de moy,
Sans avoir que mes yeux et mes desseins pour loy,
Je cognois que j'ay faict un dangereux eschange.

. . . .

Cette première ardeur, ce n'estoit que fumée
Au prix de celle-là, qui me brusle et me pert,
Et qu'enfin malgré moy ma bouche a descouvert.
Je me voy, ce me semble, encor pasle et timide,
Commencer le discours de ma flame homicide :
Je me voy, ce me semble, encores tout tremblant
Te descouvrir l'ennuy qui m'alloit bourrellant,
Et pense voir encor ton bel œil plein de flame
Asseurer d'un sous-ris la crainte de mon âme :
Je l'apperceus, ma Belle, et je m'en souviens bien
Que tu pris à plaisir de me voir estre tien,
Que mon amour te pleust, et qu'oyant mon servage
Plus gay qu'auparavant, tu fis voir ton visage :
Mais j'ay bien recogneu par mon mal éternel
Que tu ne me reçeus que par bon naturel,
Qui ne pouvoit permettre à ta beauté parfaitte
De rejetter du tout ma liberté subjette,
Soit par compassion de me voir plein d'esmoy,
Soit par un beau désir d'attirer tout à toy.

. . . .

Bouche, mon seul désir, seul objet de mes vœux,
Bouche pour qui j'estime et respecte mes feux,
Tu me tins ces propos pleins de douceur extrême,
Je ne te sçaurois pas nier que je ne t'aime,
Ton mérite, ta flame, et ta discrétion
M'obligent de te voir avec affection,
Voire à chérir si fort le bien de ta présence,
Que ne te voyant point, j'ay de l'impatience.
Qui n'eust été charmé de ces charmans appas,
Qui n'eust point creu pécher de ne se donner pas
A celle qui sembloit avec ces mots, Je t'aime,
En recevant mon cœur se donner elle-mesme?

Durand se croit victime de ses illusions et il s'en plaint amèrement :

. . . .
Mais las ! à mes despens j'ay depuis aperceu
« Que tant plus on se fie, et plus on est deceu,
Que la bouche souvent parle autrement que l'âme,
Et qu'aymer, c'est hayr en langage de femme.
Cruelle, à mon malheur, tu m'as bien faict sçavoir
« Que les plus grands périls sont ceux qu'on ne peut voir,
« Que les rochers cachez et les ondes dormantes
« Perdent plus de vaisseaux que les mesmes tourmentes :
« Bref que l'on ne sçauroit estre grand ennemy
« Si l'on ne sçait aussi bien feindre d'estre amy.
Qu'as-tu faict autre chose, inhumaine Uranie,
Sinon sous de beaux mots cacher ta tyrannie,
D'un visage d'amour me couvrir un rocher,
Pour m'y faire périr aussi tost qu'approcher ;
Et me disant : Je t'aime, asseurer d'estre amie
Pour m'estre par après plus cruelle ennemie ?

Il s'indigne contre cet « honneur » que Marie de Fourcy met en avant pour lui résister :

Est-ce aimer quand tu dis qu'en aimant tu ne peux
Promettre ny donner les faveurs que je veux ?
Que ton honneur l'empesche, et l'humeur insolente
Des hommes, qui n'a rien d'acquis qu'elle ne vante ?
Cruelle invention d'une ingratte beauté,
Qui veut d'un poinct d'honneur masquer la cruauté :
L'honneur est au secret, l'honneur est au silence,
Et qui sçait bien celer ne commet point d'offense :
Et puis ne sçais-tu pas qu'autrefois les Romains
Sauvant un citoyen, et l'arrachant des mains
Des barbares vainqueurs, recevoient plus de gloire
Que d'avoir d'un combat emporté la victoire :
Accordant des faveurs à mon cœur esclavé,
Ce n'est pas seulement un citoyen sauvé,
C'est un cœur desjà tien, c'est une âme asservie,
Qui n'aimant rien que toy te demande la vie.
. . . .

Et, partagé entre le dépit et l'amour, il est obligé de subir la victoire de l'amour :

. . . . , ...
Hélas ! je ne sçaurois, Amour a tellement
En la personne aimée essentié l'Amant,
Que je ne puis jamais oublier ce que j'aime,
Que je n'oublie encor et mon cœur, et moy-mesme,
Et ne puis recevoir de résolution
Qu'à l'advantage seul de mon affection.
Demeure donc, Amour, éternel en mon âme,
Fais-moy toujours aimer les beautez de Ma Dame,
Et puis que la poursuitte et la retraicte aussi
Me sont également des causes de soucy,
Fais-moy suivre celuy de ces sujets contraires
Qui peut plus allèger mes douleurs ordinaires :
Car si c'est un malheur d'estre absent de son mieux,
C'est encore un malheur de voir tousjours des yeux
Résolus aux desdains, et remplis de tempestes :
Mais toutesfois, Amour, à ce poinct je m'arreste,
Qu'il vaut mieux les voyant endurer le trespas,
Que vivre malheureux en ne les voyant pas.

(*A suivre*). F. LACHÈVRE.

———

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

« DES PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

IX

LES PERSONNAGES, LES FONDS, LES BORDURES ET LES ENCADREMENTS

Si les miniaturistes ont été souvent tenus par des règles étroites, tant dans le choix des sujets que dans la manière de les traiter, ils ont bien été obligés aussi d'adopter des formules symboliques pour caractériser leurs personnages. Sans doute. quelques-uns de ces symboles persistent parfois avec une ténacité qui fait sourire aujourd'hui. Qu'un artiste représente la décapitation d'un roi, il ne lui fera point, même après la mort, abandonner ses insignes. Une tête de roi qui roule au loin, tranchée par la hache, demeure toujours coiffée de sa couronne, de même que la main n'a pas lâché le sceptre. Le professeur, l'homme qui enseigne, allonge invariablement un doigt quand il parle. Le médecin élève et mire l'urinal : pendant des siècles on ne figurera

guère le médecin dans une autre position. Les juifs portent toujours le bonnet pointu. Les hôteliers tiennent un hanap à la main et ont des clefs pendues à leur ceinture.

On a étudié les caractéristiques des saints : on pourrait tout aussi bien étudier les caractéristiques des professions, elles ne sont guère moins constantes. Toutefois, si les attributs professionnels ne varient pas, les costumes, ainsi que le mobilier, diffèrent suivant les époques : car, fort heureusement, l'artiste du moyen âge n'a d'ordinaire aucun souci de la couleur locale. Lorsqu'on voit ce que, dans les temps modernes, a souvent produit de factice et de banal la peinture dite historique, on frémit à la pensée des reconstitutions de scènes antiques qu'auraient pu faire les enlumineurs du XIIIe siècle. Quelques-uns pourtant l'ont essayé ; mais beaucoup, quand ils veulent représenter des faits très anciens, se bornent à habiller leurs personnages de costumes vieux de vingt à trente ans. D'autres, les plus nombreux, — et ce sont leurs œuvres qui offrent aujourd'hui le plus d'intérêt, — d'autres ne se donnent même pas cette peine : ils figurent des gens de leur temps, habillés à la mode du jour, quelle que soit la date des évènements qu'ils reproduisent. L'anachronisme ne leur pèse en rien ; et ce dédain de la connaissance des temps s'est maintenu fort tard. Au milieu du XVe siècle encore le miniaturiste n'a souvent pas plus de prétentions au savoir historique que ses prédécesseurs du XIIIe et du XIVe siècle. Dans les livres d'Heures, même dans ceux qui ont été exécutés à l'époque de la Renaissance, il n'est pas rare que la scène de la purification de la Vierge et de la présentation de l'Enfant au Temple se passe devant un autel dont le tableau est orné du Christ en croix entre la Vierge et saint Jean. Si l'on

examine les peintures qui décorent les somptueux manuscrits exécutés vers 1460 pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, on éprouve malgré tout quelque étonnement à y voir les armées d'Alexandre et de Darius combattant à coups de canon, ou César triomphant reçu à son entrée dans Rome par le pape entouré des cardinaux. Il ne faudrait pourtant pas croire que les costumes, les meubles, les monuments soient tous, dans les miniatures, d'une rigoureuse exactitude : certains enlumineurs font volontiers œuvre d'imagination, ils inventent de toutes pièces monuments, meubles et costumes. Ce n'est qu'après une longue pratique qu'on arrive à faire le départ entre la fantaisie et la réalité ; mais, ce travail de critique une fois fait, on ne saurait, pour les études archéologiques concernant le costume et le mobilier, trouver de meilleures sources de renseignements que les peintures des manuscrits.

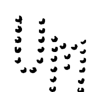
Ces peintures, il fut un temps où l'on n'en faisait pas grand cas. Aujourd'hui nous les apprécions à leur valeur, mais cela ne nous empêche pas d'en voir les défauts. N'hésitons donc pas à constater que jusqu'au XIVe siècle la plupart des miniaturistes ne semblent avoir eu presque aucune idée de la perspective. Toutes leurs figures sont disposées sur un même plan. Que si l'un d'eux tente de donner un peu de recul à quelques-unes de ses scènes, il échoue en général piteusement : ses personnages de dernier plan seront de même taille, souvent plus grands que ceux du premier. L'éclairage est tout aussi défectueux. La distribution de la lumière se fait au hasard : il n'est pas rare qu'elle vienne de tous les côtés à la fois. On peut imaginer ce que sont les ombres avec un tel système. Dans ces conditions l'artiste est amené fatalement à négliger d'une façon à peu près complète le paysage. Souvent, jusqu'au XIIIe

Fig. 31

BACCHIS REPRÉSENTÉE EN DEUX SCÈNES DIFFÉRENTES
DANS LA MÊME MINIATURE

(Térence, L'*Hécyre*, acte V, sc. III)

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 664, fol. 235 v°).



tialement les œuvres de ces artistes primitifs, il faut donc, de toute nécessité, se plier à ne voir dans leurs miniatures que des figures détachées, et n'ayant presque aucun lien entre elles.

La plupart du temps, l'enlumineur, impuissant à indiquer l'éloignement relatif des objets, soit par leurs dimensions, soit par la dégradation des tons, a simplement considéré les fonds comme le peintre d'armoiries considère encore aujourd'hui le champ de l'écu. Dans les très anciens manuscrits ces fonds sont ordinairement de couleurs, souvent bleus, quelquefois pourpres. Ce n'est qu'au XII[e] siècle que l'habitude devient à peu près générale d'employer l'or. Une opinion assez communément admise veut que la mode des champs d'or ait été emprunté e par les artistes d'Occident à leurs confrères byzantins. Je ne vois aucune raison pour confirmer ou pour nier cette hypothèse, qui, je le crois du moins, ne repose que sur des vraisemblances.

Quoi qu'il en soit, pendant le XII[e] siècle, le XIII[e] et une partie du XIV[e], l'or règne en maître dans les volumes de luxe. On l'applique d'abord sans ornement, on lui donne par le brunissage un éclat incomparable ; plus tard, sur la surface lisse on trace, à la pointe, des dessins variés,ou bien on y peint de grêles et capricieux rinceaux de couleurs qui forment diaprure. Quelquefois cependant tout le champ n'est pas d'or, et, comme aux siècles antérieurs, l'on voit, dans le haut du tableau, des ciels bleus bordés de blanc (1) ; en d'autres

(1) On peut observer des ciels ainsi faits à la mode antique dans de nombreux manuscrits. Voir notamment, à la Bibliothèque nationale, la belle *Bible moralisée*, du milieu du XIII[e] siècle, ms. lat. 11560 (*Cat. des P. F., 2[e] partie, n° 1*).

manuscrits toute la partie supérieure est d'or et le sol est fait d'une couleur verte uniforme, sur laquelle se détachent des fleurettes blanches, roses, bleues, violettes ou rouges. En même temps que les fonds d'or, les enlumineurs du XIIIe siècle affectionnent aussi les champs échiquetés ou losangés, soit d'or et de couleurs, soit de couleurs seules, le plus souvent avec ornements sur les losanges ou les carrés. Certains fonds imitent manifestement les vitraux. Dans les manuscrits moins soignés se voient de simples champs de couleur unie, souvent roses ou bleus, avec de petits points blancs ou d'autres ornements à la gouache.

A toutes les époques les miniaturistes ont voulu représenter les paysages et les intérieurs des habitations. Sous le règne de saint Louis, et même antérieurement, on trouve quelquefois d'admirables motifs d'architecture (1); mais ce n'est vraiment qu'au XIVe siècle qu'aboutissent les efforts des peintres pour disposer derrière leurs personnages des sites dans lesquels ils observent à peu près, pour les monuments et les arbres, les proportions commandées par l'optique suivant leur éloignement. Sans doute, au XVe siècle, bien des enlumineurs travaillent encore à l'ancienne mode, il en est qui peignent des fonds losangés ou échiquetés très fins de couleur et d'or, généralement avec des ornements, fleurs de lis ou autres, sur la couleur, d'autres n'ont même pas encore complètement abandonné les champs d'or décorés à la pointe. Pourtant, à cette époque, les paysages sont devenus tout à fait remarquables et se rapprochent de plus en plus de la réalité, bien que les ciels soient souvent d'un bleu trop foncé se dégradant vers l'horizon presque jusqu'au

(1) Voir le *Psautier de saint Louis*, exécuté vers l'an 1256 (Bibl. nat., ms. lat. 10525, *Cat. des P. F., 2e partie, n° 6*).



Fig. 32

LACHÈS CACHÉ DERRIÈRE UN ARBRE

POUR SURPRENDRE LA CONVERSATION DE SA FEMME ET DE SON FILS

(Térence, L'*Hécyre*, acte IV, sc. I)

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 664, fol. 228).

blanc. Certains artistes, dès le premier quart du XVe siècle, ne sont pas inférieurs, pour l'observation et la reproduction de la nature, à leurs successeurs les peintres modernes. Les poses de leurs personnages sont d'une justesse qu'il serait difficile de surpasser. Il peut bien exister encore certaines disproportions entre les êtres et les objets, les arbres ne sont pas toujours d'une taille suffisante pour l'usage auquel le miniaturiste les destine *(fig. 32)*, les monuments paraissent souvent bien petits à côté des hommes; mais le progrès sur ce point spécial n'en est pas moins considérable, et il suffit pour nous le rendre évident de comparer aux œuvres des enlumineurs du duc de Berry celles des artistes ayant travaillé sous le roi Jean.

C'est l'époque où apparaissent dans les miniatures les fenêtres closes de vitres : le verre y est peint avec une perfection et un réalisme qu'on n'a pas égalés depuis. L'eau des rivières y est figurée par le même procédé, peut-être avec moins de bonheur. Les montagnes se ressentent encore des vieilles méthodes, et il est rare qu'elles soient telles qu'on les voit dans la nature; mais les tapisseries, les carreaux de dallage sont si soigneusement dessinés et peints qu'il serait aisé de les reproduire exactement.

Au reste, il semble bien que, vers le milieu du règne de Charles VI, il y ait eu, à Paris du moins, des spécialistes du paysage, qui était alors un art tout nouveau. Cela paraît ressortir assez clairement d'un curieux passage de Christine de Pisan relatif à une enlumineuse, qui, autant qu'on en peut juger, peignait surtout les ornements des marges et les fonds des miniatures. Dans le chapitre XLI de la première partie du livre de la *Cité des dames*, Christine de Pisan introduit un personnage allégorique, dame Raison, qui lui cite un certain nombre

de femmes peintres de l'antiquité. Christine riposte à son interlocutrice qu'elle voit bien que les arts et les artistes étaient plus honorés chez les anciens qu'ils ne le sont de son temps ; puis elle ajoute : « Mais à propos de ce que vous dittes de femmes expertes en la science de paintrerie, je congnois aujourd'ui une femme que on appelle Anastaise, qui tant est experte et aprise à faire *vigneteures d'enlumineure en livres et champaingnes d'ystoires* qu'il n'est mencion d'ouvrier en la ville de Paris, où sont les souverains du monde, qui point l'en passe, ne qui aussi doulcetement face fleureteure et menu ouvrage que elle fait, ne de qui on ait plus chier la besoingne, tant soit le livre riche ou chier que on a d'elle, qui finer en puet. Et ce sçay-je par expérience, car pour moy meismes a ouvré aucunes choses qui sont tenues singulières entre les vignetes des grans ouvriers » (1).

Il n'est point question, on le voit, qu'Anastaise l'enlumineuse ait jamais peint des *histoires*, c'est-à-dire des scènes. Au dire de Christine de Pisan, son travail se bornait à exécuter des *vigneteures d'enlumineure en livres*, ce qu'il faut entendre sans doute de ces délicieuses bordures de rinceaux en or et en couleur si fort à la mode de son temps ; mais elle faisait aussi des fonds ou *champaingnes d'ystoires*, autrement dit des paysages de miniatures. Anastaise aurait donc été, non pas une miniaturiste, mais une paysagiste et une ornemaniste. On lui payait fort cher ses bordures et ses paysages, ce qui laisse supposer qu'elle jouissait dans sa spécialité d'une véritable renommée. Bien que vivant à Paris, il semble peu probable que cette enlumineuse fût pari-

(1) Je cite ce passage d'après l'exemplaire manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 2686, fol. 46 r°.

sienne. Son nom d'Anastaise, ses relations étroites avec Christine de Pisan permettent de croire qu'elle était, comme l'auteur de la *Cité des dames*, originaire d'Italie.

Au reste, la question n'est point encore tranchée de savoir si ce sont les mêmes artistes qui faisaient les miniatures et les bordures. Il est probable que, là comme ailleurs, il faut se garder d'établir des règles trop générales. En tout cas, ces ornements des marges mériteraient d'être étudiés longuement. Je n'en puis dire ici que quelques mots ; mais je veux insister sur ce point qu'en aucun autre endroit les enlumineurs du moyen âge n'ont donné aussi librement carrière à leur fantaisie, et que nulle part, non plus, ils n'ont aussi volontiers montré leur habileté sans pareille à composer des ornements et à les varier en mille manières.

(*A suivre*) HENRY MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

(suite)

SUPPLÉMENT

ALMANACHS RECUEILLIS PENDANT L'IMPRESSION

1773 - 1887

277 — ALMANACH DU DIABLE, Par un Auteur qui n'est pas Sorcier. || *A Paris, avec Permission.* Sans autre indication.

1773. In-32.

Petit almanach sans pagination donnant des recettes de toutes sortes.

Il commence par un « Avertissement sur lequel il faut jetter *(sic)* les yeux : Mon dessein n'est pas de nuire, je ne veux, au contraire, qu'être utile. Si le titre de mon livre a pu effaroucher, on s'appaisera *(sic)* en le parcourant, et l'on verra, que je ne suis pas si Diable que je suis noir ».

Chaque recette est accompagnée, en tête, d'un petit ornement et à la fin, d'un cul-de lampe.

Au milieu du volume, se trouve le Calendrier pour l'année M.DCC.LXXIII.

278 — ETRENNES DES JOLIES FEMMES ou Almanach de la Beauté. || *A Paris chez ceux qui vendent des Almanachs.*

1783. In-32.

Titre imprimé.

24 figures coloriées et numérotées, non signées, représentant de jolies figures accompagnées chacune d'une chanson portant le même titre et le même numéro que ceux de la coiffure.

Voici le détail de ces figures :

1. *Coëffure* (sic) *à la Grénade.* — 2. *Coëffure à l'Extreme.* — 3. *Coëffure à la belle Poule.* — 4. *Coëffure à l'Indienne.* — 5. *Coëffure à la Jocquet* (sic). — 6. *Coëffure à la Thevenet.* — 7. *Coëffure... Ça An* — (sic) *est.* Citons le 1er couplet de la chanson :

La C'en est.

Faut-il qu'en me trouvant bien mise,
De ma coëffure chacun dise :
« Oh ! très certainement, c'en-est ».
Ce propos à l'excès me choque :
Car rien si fort ne me déplaît
Que d'entendre un mot équivoque.

8. *Coëffure à l'Enfant.* — 9. *Coëffure à la Gréable* (sic). — 10. *Coëffure à la Dignité.* — 11. *Coëffure au Chien Couchant.* — 12. *Coëffure à la Reine.* — 13. *Profil de la Coëffure à la Reine.* — 14. *Coëffure à l'Erisson* (sic). — 15. *Coëffure à la Vestris.* — 16. *Coëffure à la Molé.* — 17. *Coëffure à l'Espoir.* — 18. *Coëffure à la Félicité.* — 19. *Coëffure Sean* (sic) *espoir.* (la chanson correspondante porte le titre : *La Désespérée*). — 20. *Coëffure à la Naïveté.* — 21. *Coëffure à la Michlo* (sic) (la poésie a pour titre : *La Michelot*). — 22. *Coëffure à la Jeannette.* — 23. *Coëffure à la Circassienne.* — 24. *Coëffure à la Janot* (sic).

Toutes les figures ont au bas les lettres A. P. D. R. (*Approbation du Roi*).

Au milieu du volume et après la p. 12, se trouve le cahier de Perte et Gain pour chaque mois, comprenant 24 pages.

A la dernière page on lit : « Lu et approuvé ce 14 août 1781. De Sauvigny.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer, ce 14 août 1781. « Le Noir ».

Calendrier gravé de 1783, se dépliant.

[*Communiqué par Mr le Vte de Savigny de Moncorps*].

279. — ALMANACH LIRICO *(sic)* GALANT ou les Délices du Siècle || *à Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St-Jacques, à la ville de Coutances.*

1784. In-24.

Titre gravé et colorié sur un grand rideau, surmonté d'un baldaquin et drapant une toilette, devant laquelle se trouve un chien assis sur un coussin.

Almanach entièrement gravé, composé de chansons, non paginées, au verso desquelles se trouve gravé le calendrier.

Douze jolies gravures de modes coloriées et numérotées, avec leurs explications pour légendes :

1. Jeune Dame vêtue d'une Polonaise de satin Garnie à la mode, elle est coefé (*sic*) en marmotte : Le 1er enfant est en chemisette ; le 2e en matelot avec des Bavaroises. — La chanson porte ce titre : " *Les Compliments* ". — 2. Dame affublée d'un Domino de taftas (*sic*) à capuche en usage aux Bals publics ; — titre de la chanson : " *Le Domino* ". — 3. Jeune Dame vêtue à la J.-Jacques coeffée d'un rond à poil ; les 2 Enf. sont habillés de même ; — titre de la chanson : " *Les Jean Jacques* ". — 4. Jeune Gouvernante en Carracot (*sic*) de taffetas, tablier de Gaze rayée, l'Enf. en matelot : — titre de la chanson : " *L'Education* ". — 5. Dame vêtue d'un (*sic*) Levite de Taffetas avec une Ceinture, Coeffée d'un chapeau à fleurs ; — titre de la chanson : " *La Printanière* ". — 6. Robe à la Lévantine avec une ceinture, la Chevelure à l'enfance ; — titre de la chanson : " *La Prévoyance* ". — 7. Circassienne en Gaze doublée de taffetas Garnie en Gaze pincée avec des bouquets ; — titre

de la chanson : " *L'Avantageuse* ". — 8. Dame en polonaise bordée d'une platitude, l'enfant est vêtu d'une Blouse garnie ; — titre de la chanson : " *L'Econome* ". — 9. Robe à la Circassienne Garnie en platitude. Coeffure à l'enfant ceinte d'une Guirl. de fleurs ; — titre de la chanson : " *La Dédaigneuse* ". — 10. Dame en robe de chambre coeffée d'un bonnet rond à la Dormeuse ; — titre de la chanson : " *La Belle Matineuse* ". — 11. Jeune Dame vêtue d'un Frac à bavaroise et la jupe, coeffée d'un Chapeau à plumes ; — titre de la chanson : " *La Diane Française* ". — 12. Dame en pelisse de satin fourrée, manchon blanc et affublée d'une Thérèse ; — titre de la chanson : " *La Séduisante* ".

Perte et Gain pour chaque mois, comprenant 24 pages, encadrant le texte ; le cahier porte l'adresse : Chez Langlois, rue du Petit-Pont.

Le volume se termine par cette chanson : « *Les Modes au Nouveau Globe volant* ».

Calendrier gravé de 1784.

[*Communiqué par Mr Lemallier, coté 200 fr.*]

280 — LE TRÉSOR DES GRACES ou La Parure De Vénus, Mis au jour Par le Favori du Beau Séxe. || *à Paris chés (*sic*) Esnauts et Rapilly rue St Jacques.*

1784. In-32.

Titre-frontispice gravé et colorié représentant deux amours s'embrassant au-dessus d'un médaillon, dans lequel se trouvent deux cœurs enflammés.

Deux arbres entourent le titre.

Texte gravé, sans pagination, composé de chansons accompagnant 12 figures de coiffures coloriées dans des médaillons et dont voici les légendes :

1. *Coëffure* (sic) *à la Sémiramis.* — 2. *Coëffure de Mlle Colombe dans la Colonie.* — 3. *Coëffures à la Mont-médy.* — 4. *Coëffure à la Fleury-court.* — 5. *Coëffure à la Veuve de Malabar.* — 6. — *Coëffure à la Rethel-mazarin.* — 7. *Coëffure à la Villers.* — 8. *Coëffure à la Cléophile.* — 9. *Coëffure à la Vénus pélerine.* — 10. *Coëffure au plaisir des Dames.* — 11. *Coëffure à la belle Saison.* — 12. *Coëffure A Iris pélerine.*

Cahier de Perte et Gain pour chaque mois.

Calendrier gravé de 1784 intercalé dans le texte et au verso des chansons.

(*Ex. dans une jolie rel. anc. mar. rou. avec ballons sur les plats, et au-dessous se trouve en lettres dorées, dans une petite banderole : Bon Voyage.*

[*Communiqué par Mr le Vte de Savigny de Moncorps*].

281 — LES PLAISIRS VARIÉS ou les Délices des Saisons. Almanach Chantant. || *A Paris chez Jubert Rue St-Jacques la Porte Cochère vis à vis celle des Mathurins.*

(vers 1785). In-24.

Almanach, avec un titre gravé, composé de 24 pages, chansons

accompagnées de douze jolies gravures, non signées, portant les légendes suivantes :

1. *La première Toilette.* — 2. *Les Semailles amusantes.* — 3. *La grande Parure.* — 4. *L'Homage* (sic) *des Fleurs.* — 5, *La vraie Gaieté.* — 6. *Le Chant des Oiseaux.* — 7. *Les Ailes de l'Amour.* — 8. *La bonne Course.* — 9. *La Musique séduisante.* — 10. *Le déjeuné* (sic) *agréable.* — 11. *L'Union parfaite.* — 12. *Le Soupé* (sic) *délicieux.*

Perte et Gain au milieu du volume.

(*Ex. rel. soie blan. brodée de paillettes dor. avec médaillons sur les plats*).

[*Communiqué par Mr Rapilly*].

282 — LES TOURS DE GIBECIÈRE DE L'AMOUR Offerts au beau Sexe, par Vénus à Cithère *(sic).* || *A Paris Chez Jubert Doreur, Rue St Jacques vis à vis les Mathurins Queverdo Fecit.* 1785.

In-18.

Almanach entièrement gravé avec un titre illustré.

24 pages de chansons accompagnées de douze gravures :

1. *L'Heureux Repentir.* — 2. *Les Oiseaux qu'il faut craindre.* — 3. *Les Pélerins de Cythère.* — 4. *l'Heureux Sommeil.* — 5. *Le Bilboquet.* — 6. *La Femme comme il y en a Peu.* — 7, *Le Canal de Cythère.* — 8, *La Double Jouissance.* — 9. *C'est la Reine de ces Lieux.* — 10. *Ce Loup n'a pas la Dent Cruelle,* — 11. *La Femme comme il n'en faudrait pas.* — 12. *Le Bal des Pays-Bas.*

Viennent ensuite: Le Nécessaire des Dames et des Messieurs; — Perte et Gain pour chaque mois — et un cahier de feuilles blanches pour notes, formant ensemble 48 pages. Enfin un autre cahier de feuillets blancs non paginés.

[*Communiqué par Mr Jean-Fontaine.*]

283 — LE PASSE TEMS DES PARESSEUX ou La Morale Analysée. || *à Paris Chez Jubert Doreur rue St Jacques vis à vis les Mathurins.*

1789. In-128.

Charmant almanach minuscule entièrement gravé, composé de 64 pages avec le calendrier.

Douze figures finement gravées représentant de petites scènes à deux personnages, hommes et femmes, très intéressants pour le costume.

Devises pour les Demoiselles et pour les Garçons.

Calendrier de 1789.

(*Ex. rel. mar. rou. avec étui en carton peint. Communiqué par Mr le Vte de Savigny de Moncorps*).

284 — LE PROTÉE COMPLAISANT ou Les Déguisements Per-

mis. Almanach Orné de Jolies Gravures. || *A Paris, chez Jubert, Doreur, rue St Jacques vis à vis celle des Mathurins Numéro 37.*

1789. In-64.

Titre imprimé et encadré par deux arbres reliés par deux guirlandes de roses dans lesquelles se jouent trois amours.

24 pages de chansons accompagnées de douze charmantes gravures, non signées, dont voici les légendes :

1. *Le Moderne Abeillard.* — 2. *L'Ecole des Filles.* — 3. *Où gît le vrai bonheur.* — 4. *La Consolation puissante.* — 5. *L'Ecole des Mères.* — 6. *La Prêteuse sur gage.* — 7. *Le mal indispensable.* — 8. *La Montre à Répétition.* — 9. *Le Bouquet les (sic) Vieillards.* — 10. *La juste Conséquence.* — 11. *Le Portrait d'un Avare.* — 12. *L'Editeur au Public.*

Calendrier de 1789, comprenant 24 pages et encadrant le texte.

(*Ex. mar. r. avec orn. sur les plats*).

285 — Le Tableau de Paris. Etrennes aux Beautés Parisiennes. || *sans aucune iudication d'éditeur ni de lieu.*

1790. In-32.

Nota. — *Il importe de signaler ici ce volume qui est la seconde partie de celui cité par Mr J. Grand-Carteret, dans sa Bibliographie des Almanachs, au no 803, p. 205; car le texte ainsi que les gravures en sont tout différents ici.*

Le titre-frontispice colorié est identique à celui de l'année 1785.

Il a 35 pages de texte gravé et douze figures, non signées, finement gravées dont quelques-unes assez légères.

En voici les légendes :

1. *La Confidence des Mdes de Modes.* — 2. *L'Amour militaire.* — 3. *La tendre déclaration.* — 4. *L'Intendant fortuné.* — 5. *La fausse Compagne.* — 6. *Le Refus inutile.* — 7. *Les Offres du petit Marquis.* — 8. *Le Pouvoir des larmes.* — 9. *Le Retour du Chasseur.* — 10. *Le Clerc favorisé.* — 11. *L'Hommage au plus bel Oiseau.* — 12. *Garre* (sic) *le Coup de patte.*

Cahier de Perte et Gain pour chaque mois.

Calendrier gravé de 1790 au milieu du volume.

(*Ex. avec une rel. anc. mar. rou. Communiqué par Mr le Vte de Savigny de Moncorps*).

386 — Le Mentor en Amour, ou l'Ami des Amans. Almanach Orné de jolies Gravures. || *A Paris chez Janet Doreur, beau-frère et successeur du Sr Jubert, Rue St Jacques vis-à-vis les Mathurins No 36.*

1793. In-18.

Joli titre illustré en couleurs et signé *Dorgez sculp.*

24 pages de texte gravé composé de chansons auxquelles correspondent douze jolies gravures coloriées, signées *Dorgez sc.*, avec les légendes suivantes :

1. *Le préjugé du sentiment*, avec l'air noté et gravé. — 2. *La spéculation sensée*. — 3. *L'Epicurien conséquent*. — 4. *La Double fatalité*. — 5. *Précisément*. — 6. *Le cadeau d'une insensible*. — 7. *Les Différences*. — 8. *Le double emploi*.— 9. *La perte sensible*. — 10. *A quelque chose malheur est bon*.
11. *De vos transports de notre ivresse*
Jouissez fortunés époux,
premiers vers d'unc chanson dont l'air est noté et gravé, ayant pour titre : *Epithalame*. — 12. *L'Amis* (sic) *des Enfans*.

Perte et Gain pour chaque mois au milieu du volume.

Calendrier de 1793, se dépliant, avec l'adresse de l'éditeur.

287 — LES EBATS RUSTIQUES. Almanach Gaillard Par le Citoyen Allegro. || *A Paris chez Blanmayeur Rue du Petit Pont, N° 12.*

An 3e. In-32.

Titre en lettres gravées.

Almanach composé de chansons accompagnées de douze gravures, non signées, dont voici les lègendes;

1. *les Pièces en Perce*. — 2. *la chute avantageuse*. — 3. *le Quatuor Naïf*. — 4. *les Loups Ravissans* (sic), — 5. *la Lutte Amoareuse*. — 6. *l'Anguille sous Roche*. — 7. *les Jolis Jumeaux*. — 8. *Les deux Piquures* (sic). — 9. *l'Escarpolette dangereuse*. — 10. *les Sauts hazardeux* (sie). — 11. *la double Cachette*. — 12. *l'Attention Récompensée*.

Au milieu du volume se trouve un cahier de chansons patriotiques (44 pages) avec airs notés et gravés (*ces chansons ont été reproduites dans un autre ouvrage de Blanmayeur intitulé*: « Etrenne des Neuf Sœurs » (*voir au n° 30*).

Calendrier gravé, se dépliant, de l'An 3eme de la Rép^e Française, encadrant le texte.

[*Communiqué par Mr Danlos*],

288 — PHILIPPE et GEORGETTE ou Les Amans à l'Epreuve. || *A Paris Chez Janet Rue Jacques N° 31.*

An III. 1794-1795. In-128.

Almanach minuscule entièrement gravé, composé de 64 pages avec le calendrier.

Le titre, qui est encadré d'un filet noir, est paginé 1.

Huit petites figures accompagnées de chansons sans titre.

Devises pour les filles et pour les Garçons avec une table.

Calendrier républicain de l'An III portant les noms des productions naturelles et instruments ruraux.

288bis — LES DONS DE VÉNUS, Ou les Moïens *(sic)* de Plaire.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Arthur Christian. — Débuts de l'imprimerie en France. L'Imprimerie Nationale. L'Hôtel de Rohan. *Paris, Imprimerie Nationale,* MDCCCCV, gr. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff. XXIV-343 pp. et 1 f.

Le beau livre que vient de publier M. Arthur Christian est doublement intéressant : intérêt du sujet traité, intérêt de la forme neuve sous laquelle est présenté l'ouvrage. Le directeur de l'Imprimerie nationale a consacré ce travail à l'histoire du grand établissement qu'il dirige avec une haute compétence et qui, sous sa direction éclairée, a pris un nouvel essor. Avant d'aborder l'histoire de l'Imprimerie nationale proprement dite, l'auteur a retracé, à larges traits, les origines de la typographie en France et résumé en quelques pages celles du journalisme. M. Arthur Christian a déjà publié les érudites conférences qu'il a faites, à diverses reprises, devant un nombreux auditoire, sur les débuts de l'imprimerie; le *Bulletin du Bibliophile*, que ces questions intéressent tout particulièrement, n'a pas manqué de les signaler, en leur temps, à ses lecteurs. Nous nous attacherons donc aujourd'hui à mettre en lumière les parties du livre qui ont spécialement trait à l'Imprimerie nationale, que l'auteur prend à sa fondation et dont il expose, en termes clairs et précis, la situation actuelle, ainsi qu'à cet admirable hôtel de Rohan, qui, pendant de longues années, a abrité ses ateliers.

On sait que notre établissement typographique d'État doit, dans un délai rapproché, délaisser cette demeure historique, où il se trouvait fort à l'étroit, pour installer, à Issy, ses presses et ses différents services dans des locaux spacieux et bien aménagés. Avant

de quitter l'hôtel de Rohan, si plein de richesses artistiques, M. Christian a tenu à en dresser l'historique et à évoquer les principaux souvenirs des événements dont il a été le témoin. L'affaire du collier, qui a déjà fait verser tant d'encre, est ici traitée à nouveau, avec documents à l'appui. Mais ce qui offre un attrait spécial, c'est la description détaillée des différents salons avec leurs merveilleuses peintures et leurs élégantes boiseries, que nous donne l'auteur ; puis, comme tous ceux qui ont souci de la conservation de nos richesses d'art et de nos vieux monuments parisiens, M. Christian, en un éloquent plaidoyer, s'efforce de soustraire à la pioche impitoyable desdémolisseurs l'antique hôtel que d'aucuns voulaient raser sans vergogne. M. Jules Claretie, qui a écrit la préface du livre, joint ses supplications à celles de l'auteur pour que cet édifice pittoresque et charmant soit définitivement sauvé.

Tous les amis de l'imprimerie et du vieux Paris tiendront à lire ce livre très documenté, et nous nous reprocherions de leur en déflorer la lecture ; nous nous occuperons donc surtout de la forme originale et curieuse sous laquelle M. Christian a eu l'ingénieuse idée de le livrer au public. C'est, en effet, une idée ingénieuse que d'avoir utilisé, pour l'impression des divers chapitres de l'ouvrage, quelques-uns des différents types de caractères que possède l'Imprimerie nationale, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. L'ouvrage est divisé en quatre parties principales : I. *Origines de l'imprimerie en France*, imprimées en gothique Christian, caractère gravé par Hénaffe en 1902. — II. *L'Imprimerie nationale*. Pour cette deuxième partie, subdivisée elle-même en six chapitres, on a employé les caractères romains et italiques dits de l'Université, gravés en 1540 par Claude Garamond, les caractères romains et italiques désignés sous le nom de « types de Louis XIV », gravés en 1693 par Philippe Grandjean et Jean Alexandre, les caractères romains (types poétiques) gravés par Louis Luce en 1740 et les caractères romains dits millimétriques, gravés en 1812 par Firmin Didot. — III. *Hôtel de Rohan*. Les caractères romains et italiques de Jacquemin (1818), de Marcellin-Legrand, dits types de Charles X (1825) et de nouvelle gravure (1847) les caractères Jaugeon, gravés par Hénaffe en 1904 et la gothique Christian ont été utilisés pour cette troisième partie qui comprend sept chapitres. — IV. *Appendices* (six chapitres), imprimés avec les caractères dont on s'est servi pour les précédentes parties. Une table des planches termine l'ouvrage.

Une autre curiosité de l'ouvrage, c'est le spécimen de caractères étrangers que nous offrent les pages paires, de 74 à 164 (Allemand, Anglo-saxon, Arabe coufique, karmatique, maghrébin et nesky, Araméen ancien et des papyrus, Arménien, Assyro-Babylonien, Birman, Bougui, Cambodgien, Canara, Chinois, Copte, Cham, Coréen, Cypriote, Ethiopien, Guzerati, Etrusque, Georgien, Gothique.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Arthur CHRISTIAN. — Débuts de l'imprimerie en France. L'Imprimerie Nationale. L'Hôtel de Rohan. *Paris, Imprimerie Nationale,* MDCCCCV, gr. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff. XXIV-343 pp. et 1 f.

Le beau livre que vient de publier M. Arthur Christian est doublement intéressant : intérêt du sujet traité, intérêt de la forme neuve sous laquelle est présenté l'ouvrage. Le directeur de l'Imprimerie nationale a consacré ce travail à l'histoire du grand établissement qu'il dirige avec une haute compétence et qui, sous sa direction éclairée, a pris un nouvel essor. Avant d'aborder l'histoire de l'Imprimerie nationale proprement dite, l'auteur a retracé, à larges traits, les origines de la typographie en France et résumé en quelques pages celles du journalisme. M. Arthur Christian a déjà publié les érudites conférences qu'il a faites, à diverses reprises, devant un nombreux auditoire, sur les débuts de l'imprimerie; le *Bulletin du Bibliophile*, que ces questions intéressent tout particulièrement, n'a pas manqué de les signaler, en leur temps, à ses lecteurs. Nous nous attacherons donc aujourd'hui à mettre en lumière les parties du livre qui ont spécialement trait à l'Imprimerie nationale, que l'auteur prend à sa fondation et dont il expose, en termes clairs et précis, la situation actuelle, ainsi qu'à cet admirable hôtel de Rohan, qui, pendant de longues années, a abrité ses ateliers.

On sait que notre établissement typographique d'État doit, dans un délai rapproché, délaisser cette demeure historique, où il se trouvait fort à l'étroit, pour installer, à Issy, ses presses et ses différents services dans des locaux spacieux et bien aménagés. Avant

de quitter l'hôtel de Rohan, si plein de richesses artistiques, M. Christian a tenu à en dresser l'historique et à évoquer les principaux souvenirs des événements dont il a été le témoin. L'affaire du collier, qui a déjà fait verser tant d'encre, est ici traitée à nouveau, avec documents à l'appui. Mais ce qui offre un attrait spécial, c'est la description détaillée des différents salons avec leurs merveilleuses peintures et leurs élégantes boiseries, que nous donne l'auteur ; puis, comme tous ceux qui ont souci de la conservation de nos richesses d'art et de nos vieux monuments parisiens, M. Christian, en un éloquent plaidoyer, s'efforce de soustraire à la pioche impitoyable desdémolisseurs l'antique hôtel que d'aucuns voulaient raser sans vergogne. M. Jules Claretie, qui a écrit la préface du livre, joint ses supplications à celles de l'auteur pour que cet édifice pittoresque et charmant soit définitivement sauvé.

Tous les amis de l'imprimerie et du vieux Paris tiendront à lire ce livre très documenté, et nous nous reprocherions de leur en déflorer la lecture ; nous nous occuperons donc surtout de la forme originale et curieuse sous laquelle M. Christian a eu l'ingénieuse idée de le livrer au public. C'est, en effet, une idée ingénieuse que d'avoir utilisé, pour l'impression des divers chapitres de l'ouvrage, quelques-uns des différents types de caractères que possède l'Imprimerie nationale, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. L'ouvrage est divisé en quatre parties principales : I. *Origines de l'imprimerie en France*, imprimées en gothique Christian, caractère gravé par Hénaffe en 1902. — II. *L'Imprimerie nationale*. Pour cette deuxième partie, subdivisée elle-même en six chapitres, on a employé les caractères romains et italiques dits de l'Université, gravés en 1540 par Claude Garamond, les caractères romains et italiques désignés sous le nom de « types de Louis XIV », gravés en 1693 par Philippe Grandjean et Jean Alexandre, les caractères romains (types poétiques) gravés par Louis Luce en 1740 et les caractères romains dits millimétriques, gravés en 1812 par Firmin Didot. — III. *Hôtel de Rohan*. Les caractères romains et italiques de Jacquemin (1818), de Marcellin-Legrand, dits types de Charles X (1825) et de nouvelle gravure (1847) les caractères Jaugeon, gravés par Hénaffe en 1904 et la gothique Christian ont été utilisés pour cette troisième partie qui comprend sept chapitres. — IV. *Appendices* (six chapitres), imprimés avec les caractères dont on s'est servi pour les précédentes parties. Une table des planches termine l'ouvrage.

Une autre curiosité de l'ouvrage, c'est le spécimen de caractères étrangers que nous offrent les pages paires, de 74 à 164 (Allemand, Anglo-saxon, Arabe coufique, karmatique, maghrébin et nesky, Araméen ancien et des papyrus, Arménien, Assyro-Babylonien, Birman, Bougui, Cambodgien, Canara, Chinois, Copte, Cham, Coréen, Cypriote, Ethiopien, Guzerati, Etrusque, Georgien, Gothique.

Grec, Hébreu, Rabbinique, Hiéroglyphes, Hungarite, Tamacheq, Indo-Bactrien, Japonais, Javanais, Latin, Mandchou, Pa-sse-pa, Phénicien, Russe, Sanscrit, Siamois, Syriaque, Tamoul, etc.). Ces spécimens ainsi disposés produisent très bon effet ; quant aux illustrations, l'Imprimerie nationale ne les a pas ménagées (fac-similés de vignettes en bois, de marques typographiques, vues de l'ancienne et de la future Imprimerie nationale, vues d'ateliers, portraits, reproductions de tableaux, de trumeaux, de boiseries, etc., etc.). Toutes ces planches hors texte ou dans le texte sont tirées avec le plus grand soin et la typographie est irréprochable.

M. Christian a doté les amateurs d'un livre à la fois curieux et instructif et il faut l'en féliciter. Il n'est que juste d'inscrire aussi dans ce compte rendu le nom de M. J.-B. Héon, le distingué chef du service des travaux de l'exploitation, qui a, en cette qualité, présidé à la bonne exécution du livre.

GEORGES VICAIRE.

CHRONIQUE

Bibliothèques et Archives. — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'instituer une commission spéciale chargée d'étudier les questions relatives à l'organisation des services des bibliothèques et des archives. Cette commission est constituée comme suit :

Président. — Le Ministre de l'Instruction publique.

Vice-Présidents. — MM. Charles Dupuy, sénateur ; Cochery, député ; Paul Dislère, président de section au Conseil d'État ; A. Sorel, de l'Académie française

Membres. — MM. Édouard Millaud, Poincaré, sénateurs ; Beauquier, Gabriel Deville, Massé, députés ; Aulard, professeur à la Faculté des lettres de Paris ; Berthélemy, professeur à la Faculté de droit de Paris ; Camille Bloch, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives ; de Boislille, membre de l'Institut ; Bruman, directeur au Ministère de l'Intérieur ; Châtelain. membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Paris ; Léopold Delisle, membre de l'Institut ; Deluns-Montaud, chef de la division des archives au Ministère des Affaires étrangères ; le commandant Desbrière, chef de la section historique au Ministère de la guerre ; Esmein, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris ; Paul Ferrand, directeur de la comptabilité au Ministère de l'Instruction publique ; Jules Gautier, inspecteur général de l'Instruction publique ; Langlois, professeur à la Faculté des lettres de Paris : Luchaire, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris ; Henri Marcel, administrateur général de la Bibliothèque nationale ; Paul Meyer, membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes ; Gabriel Monod, membre de l'Institut ; D. Neuville, sous-directeur de la comptabilité au Ministère de la marine ; Pol Neveux, inspecteur général des Bibliothèques ; H. Omont, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale ; Georges Picot, membre de l'Institut ; Prost, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives ; Rebelliau, bibliothécaire de l'Institut ; Servois, directeur honoraire des Archives ; Tantet, chef du bureau des Archives au Ministère des colonies ; Théodore Tissier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, chef du cabinet du Ministre de l'Instruc-

tion publique; Ch. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur; Étienne Dejean, directeur des Archives.

Secrétaires. — MM. de Beauchamp, chef du 2e bureau de la direction de l'enseignement supérieur; Guérin, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales.

Secrétaires-Adjoints. — MM. Tarsot, sous-chef du 2e bureau à la Direction de l'enseignement supérieur; Welvert, sous-chef de la seetion du secrétariat aux Archives Nationaies.

Don à la Bibliothèque nationale. — Mme Hulmann et M. le docteur Neubauer viennent d'offrir à la Bibliothèque nationale un recueil manuscrit de chansons de la Révolution, collectionnées par feu M. Gustave Isambert, député d'Eure-et-Loir. Ce recueil se compose de 612 feuillets.

Manuscrit à retrouver. — Un de nos abonnés désirerait savoir ce qu'est devenu le manuscrit suivant : *Règle des Templiers.* Ce manuscrit du XIVe siècle, sur parchemin, figure au « Catalogue des manuscrits du dépôt littéraire de la ville d'Arras, cité par Haenel dans ses *Catalogi librorum manuscriptorum.* Lipsiœ, 1830, p. 49.

Tout renseignement concernant ce manuscrit serait accueilli avec plaisir; prière de vouloir bien adresser les communications à M. Henri Leclerc, libraire, 219, rue Saint-Honoré.

La Correspondance de Chateaubriand. — M. Louis Thomas prépare une édition de la Correspondance générale de Chateaubriand et nous prie d'annoncer qu'il sera reconnaissant de toute communication qui pourra lui être faite à ce sujet. Aux détenteurs des lettres inédites de Chateaubriand, M. Thomas demande de vouloir bien les faire paraître le plus tôt qu'il leur sera possible et de lui signaler leur publication. Aux amateurs qui, possédant des autographes de Chateaubriand, ne voudraient pas en faire connaître le texte eux-mêmes au public, M. Thomas saurait gré de les lui communiquer, comme il remercie d'avance toutes les personnes qui pourront l'aider à retrouver des lettres déjà imprimées, mais enfouies dans quelque ouvrage, recueil ou journal insoupçonné. Les communications ou demandes de renseignements devront être adressées à M. Louis Thomas, 26, rue Vital, Paris (XVIe).

Au Grolier-Club. — Le mois dernier, a eu lieu au Grolier-Club, de New-York, une exposition de gravures françaises du dix-huitième siècle, en noir et en couleurs. Le catalogue de cette exposition comprend cent vingt-cinq numéros et nous y relevons les noms de Jacques Aliamet, P.-M. Alix, J.-L. Anselin, J.-F. Beauvarlet, J.-G. Bervic, Maurice Blot, L.-M. Bonnet, Louis Bosse, Laurent Cars, A. Chaponnier, J.-B. Chapuy, J. Chevillet, C.-N. Cochin, J. Couché,

P.-F. Courtois, Louis Darcis, P.-L. Debucourt, F. Dequevauviller, C.-M. Descourtis, A.-J. Duclos, F. Duflos, Charles Eisen, Robert Gaillard, C.-E. Gaucher, H. Guttenberg, L.-M. Halbou, I.-S. Helman, F.-R. Ingouf, F. Janinet, Mme Jourdan, N. et E. de Launay, J.-P. Le Bas, P.-A. Le Beau, L. Lecœur, B. Lépicié, Le Vachez père et fils, J.-C. Le Vasseur, Ch.-L. Lingée, J. de Longueil, Pierre Malœuvre, L.-J. Masquelier, Mattes, C.-D. Melini, P.-E. Moitte, J.-M. Moreau, J.-B. Morret, B.-A. Nicollet, J.-B. Patas, T.-A. Pierron, N. Ponce, C.-A. Porporati, B.-J.-F. Roger, A.-L. Romanet, A. de Saint-Aubin, Jacques de Sève, J.-B. Simonet, J.-B. Tilliard, C.-M. Varin, G. Vidal et N.-J. Voyez.

Le Maréchal Berthier. — Le *Bulletin du Bibliophile* a, dans sa livraison des 15 août-15 septembre 1904, rendu compte de la première partie de l'excellent ouvrage que M. le général de division Derrécagaix a consacré au maréchal Berthier, prince de Wagram et de Neuchatel. La seconde et dernière partie de cette étude, d'une documentation puisée aux sources les plus sûres, vient de paraître à la librairie R. Chapelot et Cie. L'historien, dans son premier volume, nous a raconté, jusque dans les moindres détails, la vie de Berthier depuis sa naissance jusqu'en 1804 ; il étudie, dans le second, le rôle considérable que le lieutenant de Napoléon joua sous l'Empire, depuis la campagne d'Angleterre jusqu'à la fin de la grande Epopée. M. le général Derrécagaix a fait revivre, comme il convenait, la figure du célèbre maréchal dont la vie détaillée n'avait pas encore été écrite ; il a apporté à l'histoire de cette grande époque une contribution importante en même temps qu'il a fait œuvre de justice. Ce dernier volume est orné d'un très beau portrait du maréchal Berthier, d'une reproduction de ses armes et d'un fac-simile d'autographe. « A la fin de ce long travail, écrit M. le général Derrécagaix, nous n'avons plus qu'à exprimer un vœu, c'est qu'après avoir servi à rétablir la vérité de l'histoire, il puisse aussi être de quelque utilité pour l'armée et pour la patrie ».

La Marquise de Bombelles. — Sous ce titre : *Angélique de Mackau, marquise de Bombelles et la cour de madame Elisabeth*, M. le comte Fleury, le sympathique directeur du *Carnet*, vient de publier à la librairie Emile-Paul (100, faubourg Saint-Honoré), une charmante et captivante étude sur l'amie dévouée et aimée de la sœur de Louis XVI.

Diplomate de carrière, le marquis de Bombelles était fréquemment absent du nid, tandis que sa femme, retenue par ses fonctions de Cour, résidait constamment là où était madame Elisabeth. De là, une correspondance régulière où la chromatique amoureuse et tendre alterne avec les nouvelles de politique et de cour qu'Angélique sait conter en femme avisée. Grâce à cette correspondance

tion publique; Ch. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur; Étienne Dejean, directeur des Archives.

Secrétaires. — MM. de Beauchamp, chef du 2e bureau de la direction de l'enseignement supérieur; Guérin, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales.

Secrétaires-Adjoints. — MM. Tarsot, sous-chef du 2e bureau à la Direction de l'enseignement supérieur; Welvert, sous-chef de la seetion du secrétariat aux Archives Nationaies.

Don à la Bibliothèque nationale. — Mme Hulmann et M. le docteur Neubauer viennent d'offrir à la Bibliothèque nationale un recueil manuscrit de chansons de la Révolution, collectionnées par feu M. Gustave Isambert, député d'Eure-et-Loir. Ce recueil se compose de 612 feuillets.

Manuscrit à retrouver. — Un de nos abonnés désirerait savoir ce qu'est devenu le manuscrit suivant : *Règle des Templiers.* Ce manuscrit du XIVe siècle, sur parchemin, figure au « Catalogue des manuscrits du dépôt littéraire de la ville d'Arras, cité par Haenel dans ses *Catalogi librorum manuscriptorum.* Lipsiæ, 1830, p. 49.

Tout renseignement concernant ce manuscrit serait accueilli avec plaisir; prière de vouloir bien adresser les communications à M. Henri Leclerc, libraire, 219, rue Saint-Honoré.

La Correspondance de Chateaubriand. — M. Louis Thomas prépare une édition de la Correspondance générale de Chateaubriand et nous prie d'annoncer qu'il sera reconnaissant de toute communication qui pourra lui être faite à ce sujet. Aux détenteurs des lettres inédites de Chateaubriand, M. Thomas demande de vouloir bien les faire paraître le plus tôt qu'il leur sera possible et de lui signaler leur publication. Aux amateurs qui, possédant des autographes de Chateaubriand, ne voudraient pas en faire connaître le texte eux-mêmes au public, M. Thomas saurait gré de les lui communiquer, comme il remercie d'avance toutes les personnes qui pourront l'aider à retrouver des lettres déjà imprimées, mais enfouies dans quelque ouvrage, recueil ou journal insoupçonné. Les communications ou demandes de renseignements devront être adressées à M. Louis Thomas, 26, rue Vital, Paris (XVIe).

Au Grolier-Club. — Le mois dernier, a eu lieu au Grolier-Club, de New-York, une exposition de gravures françaises du dix-huitième siècle, en noir et en couleurs. Le catalogue de cette exposition comprend cent vingt-cinq numéros et nous y relevons les noms de Jacques Aliamet, P.-M. Alix, J.-L. Anselin, J.-F. Beauvarlet, J.-G. Bervic, Maurice Blot, L.-M. Bonnet, Louis Bosse, Laurent Cars, A. Chaponnier, J.-B. Chapuy, J. Chevillet, C.-N. Cochin, J. Couché,

P.-F. Courtois, Louis Darcis, P.-L. Debucourt, F. Dequevauviller, C.-M. Descourtis, A.-J. Duclos, F. Duflos, Charles Eisen, Robert Gaillard, C.-E. Gaucher, H. Guttenberg, L.-M. Halbou, I.-S. Helman, F.-R. Ingouf, F. Janinet, Mme Jourdan, N. et E. de Launay, J.-P. Le Bas, P.-A. Le Beau, L. Lecœur, B. Lépicié, Le Vachez père et fils, J.-C. Le Vasseur, Ch.-L. Lingée, J. de Longueil, Pierre Malœuvre, L.-J. Masquelier, Mattes, C.-D. Melini, P.-E. Moitte, J.-M. Moreau, J.-B. Morret, B.-A. Nicollet, J.-B. Patas, T.-A. Pierron, N. Ponce, C.-A. Porporati, B.-J.-F. Roger, A.-L. Romanet, A. de Saint-Aubin, Jacques de Sève, J.-B. Simonet, J.-B. Tilliard, C.-M. Varin, G. Vidal et N.-J. Voyez.

Le Maréchal Berthier. — Le *Bulletin du Bibliophile* a, dans sa livraison des 15 août-15 septembre 1904, rendu compte de la première partie de l'excellent ouvrage que M. le général de division Derrécagaix a consacré au maréchal Berthier, prince de Wagram et de Neuchatel. La seconde et dernière partie de cette étude, d'une documentation puisée aux sources les plus sûres, vient de paraître à la librairie R. Chapelot et Cie. L'historien, dans son premier volume, nous a raconté, jusque dans les moindres détails, la vie de Berthier depuis sa naissance jusqu'en 1804 ; il étudie, dans le second, le rôle considérable que le lieutenant de Napoléon joua sous l'Empire, depuis la campagne d'Angleterre jusqu'à la fin de la grande Epopée. M. le général Derrécagaix a fait revivre, comme il convenait, la figure du célèbre maréchal dont la vie détaillée n'avait pas encore été écrite ; il a apporté à l'histoire de cette grande époque une contribution importante en même temps qu'il a fait œuvre de justice. Ce dernier volume est orné d'un très beau portrait du maréchal Berthier, d'une reproduction de ses armes et d'un fac-simile d'autographe. « A la fin de ce long travail, écrit M. le général Derrécagaix, nous n'avons plus qu'à exprimer un vœu, c'est qu'après avoir servi à rétablir la vérité de l'histoire, il puisse aussi être de quelque utilité pour l'armée et pour la patrie ».

La Marquise de Bombelles. — Sous ce titre : *Angélique de Mackau, marquise de Bombelles et la cour de madame Elisabeth*, M. le comte Fleury, le sympathique directeur du *Carnet*, vient de publier à la librairie Emile-Paul (100, faubourg Saint-Honoré), une charmante et captivante étude sur l'amie dévouée et aimée de la sœur de Louis XVI.

Diplomate de carrière, le marquis de Bombelles était fréquemment absent du nid, tandis que sa femme, retenue par ses fonctions de Cour, résidait constamment là où était madame Elisabeth. De là, une correspondance régulière où la chromatique amoureuse et tendre alterne avec les nouvelles de politique et de cour qu'Angélique sait conter en femme avisée. Grâce à cette correspondance

découverte aux archives de Versailles, et qui, avec d'autres papiers inédits, forme le canevas principal de son récit, M. le comte Fleury nous conduit dans les sentiers les moins fréquentés de la Cour de France, nous respirons l'air qu'ont respiré Marie-Antoinette, madame Elisabeth, les Rohan, les Polignac, toutes les coteries, rivales ou amies... C'est un coin de voile soulevé sur ces derniers battements d'une société mourante ; ce sont des révélations inattendues sur maint fait politique, sur certaines intrigues de Cour jusqu'ici inexpliquées, sur le rôle énigmatique du comte Valentin Esterhazy... C'est aussi la déiicate psychologie d'une femme charmante et attachante, digne en même temps du culte que lui avait voué son mari et de l'affection hautement manifestée par la princesse Elisabeth.

En son avant-propos, l'auteur a galamment placé son livre sous l'égide des femmes intelligentes, éprises de philosophie souriante. Elles sont légion...

Folklore. — Dans son nouveau livre, édité par Alph. Lemerre : *Le Génie du Peuple*, M, Emile Blémont, qui est vice-président de la Société des Traditions populaires, prouve que le Peuple, non seulement a plus d'esprit que Voltaire, mais encore a plus de génie que Shakespeare. Le volume débute par une étude de très haute valeur sur l'esthétique de la Tradition populaire. L'auteur érudit, doublé d'un exquis poète, y établit sa thèse avec une précision et une puissance décisives. Les chapitres sur la Tradition dans la démocratie sont singulièrement remarquables par leurs vues si neuves et si larges.

A l'appui des idées exposées, viennent ensuite les plus curieux documents, légendes exquises de couleur et de charme, » Jeux », « Miracles » et « Farces » du Moyen-Age.

Les dernières pages oflrent, après une relation fort pittoresque du Congrès traditionniste de Londres, l'étude magistrale sur la Tradition poétique, lue par M. Emile Blémont au Congrès de Paris pendant l'Exposition de 1900.

Nous signalerons, du même auteur, un beau poëme dramatique, *Chez Phidias*, représenté à l'Ecole française d'Athènes, le 9 avril 1905, et que vient de publier, en une élégante plaquette, la librairie A. Lemerre.

Nécrologie. — Mous apprenons avec regret la mort de M. Henri Herluison, ancien libraire à Orléans, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, décédé à l'âge de 69 ans, M. Herluison, membre de diverses sociétés savantes et président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, était conservateur du musée historique et du musée Jeanne d'Arc.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Étude bibliographique et critique sur une version peu connue des Moralia de Plutarque. Complément à la publication des Remarques d'Estienne de la Boëtie sur le Traité intitulé « ΕΡΩΤΙΚΟΣ », par Reinhold Dezeimeris, correspondant de l'Institut [Avec fac-similés]. *Bordeaux, imprimerie Gustave Gounouilhou*, in-8.

— Les Navigations de Pantagruel, étude sur la géographie rabelaisienne, par Abel Lefranc, professeur au Collège de France. [Avec planches]. *Paris, Henri Leclerc*, in-8.

Tiré à 200 ex. (12 fr.).

— Bourdaloue. — Nouveaux Sermons inédits publiés d'après le recueil manuscrit d'Abbeville, par Eugène Griselle, docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie française. *Paris, Gabriel Beauchesne et Cie*, in-8.

— Table des matières contenues dans le « Cabinet historique », par Paulin Teste. *Paris, Emile Bouillon*, in-8.

Tiré à 100 ex. (12 fr.).

— Library of Congress. — Copyright in Congress 1789-1904. A bibliography, and chronological Record of all proceedings in Congress in relation Copyright from april 15, 1789 to April 28, 1904. First Congress, Ist session, to fifty-eighth Congress, 2d session. Prepared by Thorvald Solberg, register of Copyrights. Copyright Office Bulletin nº 8. *Washington, Government printing office, february*, 1905, in-8.

Publications de luxe

— Honoré de Balzac. — Les Proscrits. 18 compositions dessinées et gravées à l'eau-forte par Gaston Bussière. *Paris, F. Ferroud*, pet. in-4 et in-8.

Tiré à 225 ex., savoir : *Pet. in-4*. Nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou pap.

vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes et une aquarelle inédite de l'Illustrateur (400 fr); nos 21 à 40, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (225 fr.); nos 41 à 80, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (125 fr.). — *In-8* : Nos 81 à 225, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (60 fr.). Tout le tirage est épuisé.

Publications diverses

— Jean de Gourmont. — Les Célébrités d'aujourd'hui. — Jean Moréas. Biographie critique, illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18 (1 fr.).

Il a été tiré, en outre, 6 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 6) et 10 ex. sur pap. de Hollande (nos 7 à 16).

— Pierre de Querlon. — Céline, fille des champs, roman. *Paris, Société dv Mercvre de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 12).

— Chamfort. — Produits de la civilisation perfectionnée : Maximes et pensées ; caractères et anecdotes. Qu'est-ce que la philosophie? Petits dialogues philosophiques. — Histoire de Madame Michelin. — Le Marchand de Smyrne. Lettres. — Appendice : La vie et l'œuvre de Chamfort ; principaux ouvrages, bibliographie. Avec une notice, un portrait et un index. *Paris, Société dv Mercvre de France*, in-18 (3 fr. 50).

De la « Collection des plus belles pages ».

SUPPLÉMENT

AU

PRÉDICATORIANA

Le besoin d'une réédition du recueil composé en 1841 par Gabriel Peignot (1) ne se fait pas sentir. Par le dessein même qu'il se proposait, par ses qualités de fureteur plus occupé de découvrir du nouveau et de l'intéressant, du piquant et de l'inédit curieux, que de creuser un sujet ou d'étudier à fond une question, enfin par son époque même, encore assez peu exigeante en matière de critique, celui qui se cachait sous le pseudonyme de Philomneste n'avait peut-être pas toutes les qualités requises pour contribuer efficacement à mieux faire connaître la chaire chrétienne d'autrefois. Il se proposait du reste uniquement d'ajouter un volume aux innombrables *Ana* dans lesquels l'" amusement " paraît la première condition à remplir. Il y a donc mieux à faire qu'à corriger ou compléter son livre. Les anecdotes qu'il y a reçues ne peuvent devenir significatives et servir l'histoire des mœurs, qu'à condition de subir un contrôle. Elles gagneraient aussi à être enrichies d'observations nouvelles. Ne pouvant tout faire entrer dans son recueil, Peignot a préféré les traits les plus

(1) *Predicatoriana* | ou | *Revélations singulières et amusantes* | *sur les Prédicateurs* ; | *entremêlées d'extraits piquants des sermons bizarres*, | *burlesques et facétieux,* | *prêchés tant en France qu'à l'étranger,* | *notamment dans les XVe, XVIe et XVIIe siècles ;* | *suivies* | *de quelques mélanges curieux, avec notes et tables ;* | par G. P. Philomneste, | auteur des amusements philologiques. | Dijon, | Victor Lagier, libraire-éditeur, Place St-Étienne. | Paris, Pelissonnier, Lib., rue des Mathurins-S.-J., 24. | 1841. In-8 de 444 p. plus 8 de supplément et 3 d'errata. (Bibl. Nat. inv. Z 18304). Voir *Bulletin du Bibliophile*, 1841, p. 629, et 1854, p. 800.

risibles, trop vite satisfait de la consolante maxime : *Si non è vero è bene trovato*. Or à côté et souvent à la place des anecdotes qu'il a groupées, d'autres moins croustillantes peut-être, mais plus authentiques, pourraient et devraient être rassemblées.

Une dissertation manuscrite, inédite, je crois, et farcie, à l'excès, de traits analogues à ceux qu'a conservés G. Peignot, me paraît mériter d'être présentée ici comme une addition au *Prédicatoriana*. Ce recueil ancien, datant du XVII[e] siècle même, et par suite courant moins le risque de s'être grossi d'inventions fantaisistes dont le XVIII[e] siècle a été prodigue, a le mérite d'être en quelque sorte l'ancêtre du volume publié en 1841. Il offre en outre l'avantage de fournir un " supplément ", et parfois un correctif à cette œuvre très mêlée. Telle des anecdotes adoptées par Peignot ne retrouve son sel et sa signification que grâce à un détail omis ou méconnu par le collectionneur et que restituera au contraire notre manuscrit (1).

Un supplément au *Santoliana*, nullement dénué d'intérêt, a paru ici-même par les soins de notre excellent ami M. l'abbé Ch. Urbain (2), et plus récemment, un second appendice, fourni par l'obligeance très informée de M. Gustave Macon et tiré des riches archives de Chantilly (3). Puisse notre contribution à l'histoire de la prédication ancienne rendre quelque service et compléter à sa manière le *Prédicatoriana*.

En exergue de sa collection, et pour justifier son entreprise, Peignot a cité deux lignes de Dreux du Radier, ce continuateur des *Ana* d'autrefois : « De bons extraits de tous ces [vieux] sermons seroient fort amusans et formeroient un recueil aussi intéressant que la plupart de nos recueils de bons mots » (4). (*Récréations historiques, critiques,*

(1) Voir plus bas, p. 311, n. 2, un exemple significatif.

(2) *Bulletin du Bibliophile*, n[os] du 15 février au 15 juin 1901.

(3) *Ibid.*, 15 mai et 15 juin 1903.

(4) Peignot renvoie à la page 121 de l'édition de 1757. Le mot *vieux* ne se trouve pas dans l'édition des *Récréations historiques* que j'ai sous les yeux. C'est à propos de Jean Raullin, mort le 6 février 1514, âgé de 71 ans, que Dreux du Radier indique ce qu'on pourrait extraire des prédicateurs d'autrefois : « Pour trouver l'origine de

morales et d'érudition, etc., par M. D. D. A. La Haye, 1758, t. I, p. 107).

Ce n'est point une besogne aisée que d'essayer d'introduire quelque critique dans le recueil de Peignot. L'auteur des *Récréations historiques*, qui s'était proposé, lui aussi, la forme des *Ana*, savait du moins que tous ceux qui avaient paru, en vertu de la vogue temporaire de ce genre, n'avaient pas même valeur. Il écrivait dans son Avertissement : « Saisis avec empressement dans leur nouveauté, les plus méprisables, le *Naudeana*, le *Patiniana*, collection indigne des noms dont on a voulu les décorer, ont trouvé des acheteurs : on a lu jusqu'au *Poliçoniana*. Le grand nombre des mauvais *Ana* a nui aux bons. Ils ont tous éprouvé le même discrédit. Cependant l'examen tranquille qu'on en a fait aujourd'hui, permet de les apprécier, et les bons sont estimés. Le titre n'y met plus le prix. Le *Huetiana*, qui est le dernier de ces ouvrages dans l'ordre des temps, est mis au-dessus du *Scaligerana* des Vassans qui est le premier ».

Notre dessein est de rendre plus utile, en le passant pour ainsi dire au crible, le *Prédicatoriana* de Peignot qui, aujourd'hui le dernier « dans l'ordre des temps », risque bien de ne pouvoir être classé en bon rang quant à la valeur.

Dreux du Radier avait dit de ses « amusemens d'un Homme de Lettres » : « Il suffit qu'ils instruisent en amusant, ou du moins qu'ils n'ennuient pas en instruisant. » Philomneste s'est peut-être préoccupé à l'excès d'amuser. C'est donc pour la rendre plus sérieuse qu'il convient de reprendre son anthologie de citations anecdotiques, avec une attention plus grande aux sources et aux autorités.

Le texte inédit d'une des bonnes sources du temps, encore

quantité de contes, écrit-il sur ce mot (p. 100), qui ont été copiés, tournés et retournés en cent et cent façons, il faut lire les anciens Sermonaires de Maillard, Menot, Barlette, Raullin, les Légendes et ces Livres que des Auteurs aussi simples, ou si l'on veut, aussi stupides que les peuples qu'ils prétendoient instruire, ont publié dans le XIVe et dans le XVe, et même dans le commencement du XVIe siècles... » — Voir sur cette question des contes et apologues : Meray : *La vie au temps des libres prêcheurs ;* ch. IX du t. II, p. 43, Conteurs et fabulistes de la Chaire; et mon étude : *Le Ton de la prédication avant Bourdaloue*, p. 74.

qu'anonyme, sera l'occasion et fournira le cadre de cette recension d'un livre jusqu'ici trop destiné aux désœuvrés qui s'ennuient, suspect à juste titre aux chercheurs en quête de renseignements sûrs, et qui pourra, grâce à ce contrôle, devenir plus instructif et plus sérieusement complet (1).

Toutes les anecdotes qui ne sont pas accompagnées du texte même de G. Peignot, cité en note, sont des *additions* au *Prédicatoriana*. Nous avons essayé d'enrichir de commentaires précis, en identifiant les noms d'auteurs et en recourant à d'autres recueils anciens, celles que nous fournit la *Dissertation* anonyme trouvée à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Il nous reste à décrire le recueil qui l'a conservée. Le ma-

(1) Il y aurait à épiloguer sur maint endroit du « Coup d'œil rapide sur l'Histoire de l'éloquence de la chaire » qui ouvre le volume. Dans le tableau de l'éloquence sacrée des XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, notons du moins un trait fort juste à propos de l'usage de l'Écriture : « On n'y employait de l'Ecriture que ce qu'il y avait de plus énigmatique (p. XIX) » Voilà qui est en somme très exact, et « l'ingéniosité », péché mignon des orateurs, se déployait à l'aise dans les énigmes, allégories et sens contournés. N'oublions pas cependant que les allusions bibliques figures du Nouveau Testament, etc., étaient autrement familières au peuple chrétien qu'en nos deux derniers siècles. Les exclamations citées par Peignot, p. XX, tirées de l'Oraison funèbre de Louis XIII, et taxées par lui de langage « guindé, obscur et trivial », sans laisser d'être ridicules, n'étaient pas si inintelligibles qu'il le pensait. La conclusion de Peignot est sévère à outrance lorsqu'il dit : « Aussi de tous nos prédicateurs françois on ne peut guère citer ceux qui parurent dans les XV[e] et XVI[e] siècles, si ce n'est pour faire voir leurs défauts (p. XVII) ». La vérité est qu'on ne peut trouver aucun extrait, si court soit-il, que ne gâtent de révoltantes fautes de goût. Mais est-il équitable que ces taches éclipsent totalement tout le reste? Un des fervents biographes de Pierre de Besse répondrait à Peignot : « Leur fatras pourtant n'était pas sans charrier des perles précieuses... ils avaient à profusion de la chaleur, du trait, de la force, une étonnante hardiesse d'idées et d'images. Les beaux esprits à naître profiteront, tout en le raillant, de leur esprit. » (Emile Fages, *L'abbé Pierre de Besse*. Tulle, 1885, in-8 de 163 p., p. 11 (Maz. 50519, pièce 6). Je reviendrai ailleurs sur la page relative à Bourdaloue (p. XXI) qui ressemble trop au passage de l'*Art poétique :* Enfin Malherbe vint. Le *lapsus* le plus grave est d'avoir défiguré le nom de Leboux en Le Houx (*ibid.*).

nuscrit 3178 de la Bibliothèque de l'Arsenal portant au dos pour titre : *Dissertations*, t. 3, contient, de la même main, qui n'est point celle d'un calligraphe, tant s'en faut, dix traités ou dissertations sur des sujets très divers (1).

La cinquième, dont le titre est : *Des Prédicateurs*, mérite d'être lue. Elle est sans nom d'auteur et sans date, mais certainement postérieure à l'*Art de prêcher*, de l'abbé de Villiers, (1682), cité deux fois. Un rapprochement qui paraît s'imposer la ferait attribuer à l'auteur, non identifié dans Barbier, de *Réflexions sur les Prédicateurs. Lettre à M...*, plaquette assez rare publiée à Paris, chez Coignard en 1697, que je reproduirai, elle aussi, intégralement.

La dissertation manuscrite, très décousue et nullement composée (2), n'offre que des réflexions à bâtons rompus ; elles ont cependant, sauf certaines anecdotes usées, leur valeur documentaire et leur saveur. On en jugera.

DES PREDICATEURS (3)

Il y a des prédicateurs de plusieurs manières. Il y en a de bons et de mauvais : il y en a qui ne se présentent

(1) Voici la table de ce recueil :

TABLE DES MATIÈRES DONT IL EST TRAITÉ DANS CE 3e VOLUME

(2) Il y a cependant une espèce de plan indiqué dès la première phrase, car l'auteur parcourt successivement, en groupant les anecdotes, les multiples qualités et défauts qu'énumère sa proposition initiale sur les multiples « manières » des prédicateurs.

(3) J'ai conservé du manuscrit l'orthographe originale, mais sans m'astreindre aux interversions des lettres *u* pour *v*, ni surtout à l'absence d'accents, ni à la bizarrerie de la ponctuation où la virgule, prodiguée d'ailleurs, remplace le point et sépare seule les phrases.

point à prêcher sans avoir auparavant étudié l'Ecriture Sainte et les Saints Pères, et il y en a qui se contentent de leur esprit, de leur bon air, de leur geste, de leur éloquence et de leur hardiesse à parler en public. Plusieurs ont une mémoire heureuse, et c'est souvent leur unique talent. Quelques-uns n'ont point de mémoire. Que font-ils ? Ils s'abandonnent à eux-mêmes. Ils disent tout ce qui leur vient dans l'esprit.

Combien y en a-t-il qui prêchent sans jugement ! Ils font souvent rire leurs auditeurs au lieu de les édifier; il n'y en a que trop. Je ne prétends point nommer icy ceux qui ont fait paroître leurs défauts en prêchant. Je nommeray seulement quelques-uns qui ont édifié les peuples, ceux qui ont fait beaucoup de fruit par leurs prédications.

On dit un jour d'un prédicateur qui avoit prêché un sermon plein de feu, plein d'esprit, mais peu solide et très irrégulier, qu'il y avoit tant d'esprit dans ce sermon qu'on n'y avoit point veu de corps.

Des savans ont avoüé qu'ils n'avoient jamais entendu de prédication où ils n'eussent appris quelque chose, mais heureux quand c'est pour notre salut !

Les prédicateurs italiens disent tant de choses contre le bon sens qu'ils n'ozeroient pas les dire autre part que dans la chaire : on se moqueroit d'eux. C'est pour cela que quand des prédicateurs disent quelque sotise en conversation, on leur dit : *Guardate questo per la predica.*

Mais on commence à se corriger de ce défaut sur tout dans les premières villes d'Italie. Il y a des prédicateurs qui apprennent la langue françoise pour étudier nos prédicateurs, pour s'y conformer, et ce sont ceux-là qu'on suit à présent. J'en ay entendu à Rome, qui par ce moyen, touchent leurs auditeurs jusqu'à leur faire

répendre des larmes : un de ceux-là a été fait évêque (1).

Combien de prédicateurs ennuyeux ! Un prédicateur ayant un jour prêché les huit béatitudes, dit après sa prédication : Je crois en avoir oublié une. Ouy, luy dit une personne : bien heureux sont ceux qui ne vous ont point entendu. — Il est bon de dire quelquefois ses véritez à un prédicateur.

Un prédicateur prêchant un jour dans une église où il n'y avoit personne, on luy dit qu'il étoit un second Jean Batiste : *Vox clamantis in deserto.*

Un jeune abbé ayant prié un de ses amis de le venir entendre, mais cet ami ayant eu quelque affaire, il ne pût l'aller entendre, et ayant sû qu'il n'avoit personne à sa prédication, il luy dit pour s'excuser qu'il n'avoit pas osé troubler sa solitude.

Il n'arrive que trop souvent qu'un prédicateur est grêlé (2), dit-on, quand il n'a personne : ce qui arrive souvent à Paris quand on prêche le Carême dans des paroisses où il y a beaucoup d'artisans qui ne peuvent pas entendre les jours ouvriers le prédicateur de leur paroisse. Pendant la vacance du siège de Paris, un pré-

(1) L'auteur a en vue peut-être *Panigarola* (cf. plus bas), qui devint évêque du Chrysopolis. Le sermon prononcé le jour des Cendres 1587, à Sainte-Sabine, devant Sixte-Quint, se trouve à la Bibliothèque Nationale, sous la cote Inv. X, 3667 (pièce). En voici le titre : *De | Sacrarvm | Stationvm | Veteri Institvto | a Xisto-Qvinto | Pont. Max. Revocato | Oratio | habita in templo S. Sabinæ | in die Cinerum* | a Fratre Francisco Panigarola, Episcopo | Chrysopolinano. Romæ | apud hæredes Ioannis Lilioti | Superiorum Permissu M. D. LXXXVII, 4° de 16 p. précédé d'une dédicace au Cardinal de Montalto, Alexandre Peretti. La traduction française par Gabriel Chappuis. inscrite au Catalogue, a été vainement cherchée. C'est un des nombreux livres *absents* ou égarés pour lesquels survient trop souvent cette réponse décourageante. Le catalogue ne sert plus qu'à témoigner que le livre a existé.

(2) Sur cette expression voir la *Revue Bourdaloue*, 1er juillet 1903, p. 387, n. 3.

dicateur prêcha à Notre-Dame. Il n'y avoit personne. On luy dit qu'il avoit prêché *sede vacante*.

J'ay dit que plusieurs prédicateurs avoient la mémoire heureuse, et que c'étoit souvent leur unique talent. Le père Hercules, Doctrinaire, avoit fait un sermon à un prélat (1), celuy-cy l'ayant prêché, une personne dit : Je viens d'entendre prêcher les travaux d'Hercules : il ne manqua point. Il avoit une bonne mémoire.

Un abbé demeuroit souvent muet en chaire. Une personne ayant veu son portrait, dit : Il semble qu'il prêche (2) !

Un prédicateur, s'il veut bien prêcher, doit plustôt se faire entendre que se faire admirer.

Il est impossible de bien prêcher quand on prêche souvent (3). C'est ce que nous voyons tous les jours, quand on se jette à la tête des gens, pour ainsi dire, affin de prêcher à touttes les fêtes bien ou mal.

Il faut avoir beaucoup de religion, quand on veut s'appliquer à la prédication. Quel malheur de voir un prédicateur sans conscience !

La différence qu'il y a entre le père Lingendes, jésuite, Mr Biroat, ex-jésuite, et ancien bénédictin de Cluny, le père Senault, général de l'Oratoire, et autres prédica-

(1) Il s'agit de l'évêque d'Autun, Gabriel de Roquette, dont le P. Hercule était un des pourvoyeurs, comme nous verrons plus bas, à propos des plagiats fameux de ce prédicateur.

(2) Ici le livre de G. Peignot nous aide à illustrer cet exemple ; on y lit, p. 303 : « M. de Beaumanoir de Lavardin, évêque du Mans, en 1649, ayant voulu prêcher une fois, resta court ; de sorte qu'il fut obligé de descendre de chaire. Peu après, il se fit peindre, et la maligne Mme de Sablé, voyant son portrait, s'écria : « Mon Dieu, comme il est ressemblant ! on dirait qu'il prêche ».

(3) C'était l'avis de Duperron, conservé dans un recueil de « *Conversations* » (n. a. fr. 4333) où il y a beaucoup à prendre : on y lit : « Il est impossible de bien prescher à prescher souvent. C'est folie de le croire. Il faut avoir pour le moins huit jours. » (Du Perron).

teurs de leur temps, et ceux qui paroissent aujourd'huy dans Paris, c'est que ceux-là donnoient trop au raisonnement et pas assez à la morale; ceux-cy donnent trop à la morale, et pas assez au raisonnement: les premiers avoient des sermons trop secs, les seconds trop diffus; en ce temps-là on étoit trop froid, on ne parloit pas assez au cœur ; en ce temps-cy on a trop de feu, on ne parle pas assez à l'esprit ; ceux-là avoient trop de principes et pas assez de conséquences; ceux-cy ont trop de conséquences et pas assez de principes. Il faut donc parler également et à l'esprit et au cœur, pour ne pas faire une espèce de monotonie (1) qui fatigue bientôt ou l'esprit ou le cœur (2).

(1) Cette expression se retrouve un peu plus loin dans le livre des *Réflexions*. Voir plus bas.

(2) Un rapprochement s'impose ici entre ce passage et le petit volume imprimé dont j'ai parlé plus haut (p. 305). Ce petit in-12 de 18 pages méritera du reste d'être reproduit tout entier. La page qu'on en va lire, ou bien avait laissé à notre auteur anonyme de la dissertation manuscrite une impression assez vive, ou plus vraisemblablement, à mon avis, cet amateur, capable de penser par lui-même et de tirer parti de ses voyages à Rome ou de sa connaissance des conditions de l'éloquence en Angleterre, serait le même qui, plus tard apparemment, se sera risqué à mettre sous presse, mais en les condensant fort, quelques-unes des pensées auparavant jetées sur le papier dans sa dissertation. Ce n'est point une transcription pure, mais plutôt la preuve d'idées familières, exprimées presque dans les mêmes termes. Notons d'abord que son début rappelle le souvenir de Lingendes : « Je vous ferois, dites-vous, Monsieur, un très grand plaisir, si je voulois vous apprendre ce que je pense des Prédicateurs de ce temps-ci, et de ceux qui se distinguoient et qui avoient la plus grande réputation quand nous sommes entrez dans le monde, comme les Lingendes et plusieurs autres. Je me garderai bien de donner aucune préférence en faisant cette comparaison : ce sont de simples idées et non pas des jugemens ni des décisions dont je prétends vous faire part... (p. 3 et 4). Je ne vous dirai donc point que l'on prêche mieux en ce temps-ci, ni que l'on prêchoit mieux en ce temps-là, je vous communiquerai seulement quelques unes de mes réflexions, et je le ferai d'autant plus hardiment que je crois avoir conservé des idées aussi claires et

Tout homme qui prêche doit surmonter l'attente des auditeurs. C'est beaucoup dire.

Il y a des prédicateurs dont les pensées se suivent de fort loin : on peut sommeiller impunément ou penser à ses affaires, tandis qu'on laisse défiler l'attirail de leur conception : c'est ce qui arrive à ceux qui prêchent trop souvent.

Tout prédicateur, pour plaire à ses auditeurs, doit être modeste, judicieux, sincère et bien éclairé, qualitez qui doivent être inséparables d'un prédicateur.

Quoique l'éloquence de la chaire paroisse la plus aisée de touttes, on n'a presque point veu en France aucune prédication, aucune oraison funèbre qui ait pû passer toutte entière sur le papier, et être aussi sensible à ses lecteurs qu'elle l'a été à ses auditeurs : c'est ce qui a fait regarder les prédications imprimées ou oraisons funè-

aussi nettes des Prédicateurs que j'entendois autrefois, que de ceux que j'entens présentement. Il me semble que dans ce temps-là on donnoit trop au raisonnement, et pas assez à la morale ; il y a peut-être aujourd'hui un peu trop de morale, et pas assez de raisonnement. Les Sermons étoient souvent trop secs et trop décharnez ; ils ont présentement une éloquence trop diffuse. Ils étoient trop froids et ne parloient pas assez au cœur ; ils sont présentement trop vifs et ne parlent pas assez à l'esprit. L'on se renfermoit dans les maximes générales et l'on se reposoit trop sur les auditeurs de l'application qu'ils en devoient faire ; je ne sçai si les auditeurs n'ont pas besoin présentement de se reposer sur la foy du Prédicateur de la vérité de ses maximes. L'on posoit alors trop de principes, et l'on ne tiroit pas assez de conséquences ; n'y a-t-il point présentement beaucoup plus de conséquences que de principes ? Il faut établir des véritez et poser des règles avant que de combattre des déréglements ; il faut parler à l'esprit avant que de parler au cœur... » (p. 6-8). — A la grande rigueur, on pourrait supposer que l'auteur de la dissertation manuscrite s'est seulement souvenu ou inspiré de ce passage, comme il citera plus loin l'*Art de prêcher* du P. de Villiers. Il semble toutefois que, dans cette hypothèse, il eût transcrit davantage. Une sorte de refonte plus personnelle de la pensée et un développement normal, paraît, outre un style à part, indiquer plutôt quelqu'un qui parle de lui-même, et exprime des idées qui lui sont chères et habituelles.

bres comme des cendres qui ne sont sur le papier que comme dans un tombeau, ou que comme des cadavres qui, la plus part n'ont eu de la beauté que lorsqu'ils étoient animez par de grands hommes, c'est-à-dire que la plus part des prédications françoises, et surtout des oraisons funèbres, ne sont faites que pour les oreilles et non pas pour les yeux. J'en excepte quelques-uns.

Nous risquons beaucoup, quand nôtre mémoire n'est pas fidèle. On sait ce qui arriva à un prédicateur italien qui prêchant devant plusieurs cardinaux, prit pour texte ces paroles : *Salutat vos Lucas medicus* (1). Mais la mémoire lui manquant, il fut contraint de répéter deux ou trois fois ces mêmes paroles, ne pouvant ensuite dire autre chose. Un des cardinaux se leva, et dit à ce pauvre prédicateur : Saluez-le aussi de notre part (2).

Saint Grégoire le Grand avoit bien raison de dire : *Manifestatur virtus prædicantium ubi surgit seges animarum.*

Pour faire du fruit dans la prédication il faut suivre le conseil d'Érasme, qui disoit qu'il falloit se préparer pour la prédication comme pour la messe, et que cette préparation consistoit dans la lecture et la méditation de l'Écriture Sainte.

(1) Luc, le médecin, vous salue. (Aux Coloss. 4, 14.)

(2) Peignot a relevé ce trait, et aura rencontré sans doute une source plus ancienne, car il précise le lieu et cite en italien la phrase du cardinal impatienté. Mais par contre, comme il ne parle pas de l'hésitation de mémoire et des répétitions du prédicateur redisant son texte plusieurs fois, le sel disparaît et le mot du cardinal n'a plus de signification. Voici le passage du *Prédicatoriana* : « Un prédicateur italien de médiocre réputation, fut chargé du sermon pour la fête de saint Luc, qui se célébrait dans l'église de Sainte-Martine, à Rome. Monté en chaire, il prit pour texte de son discours : « *Salutat vos Lucas medicus.* » Un cardinal qui était présent, se leva et dit : « *Ed io anche lo riverisco,* et moi aussi je lui tire ma révérence » ; et il s'en alla. » (p. 25).

Ce savant blâmoit beaucoup ceux qui calomnioient le prochain en chaire, parce que c'étoit, disoit-il, tüer les âmes de ceux qui l'écoutent.

Un bon prédicateur doit souhaiter que l'auditeur frappe sa poitrine, et non pas qu'il frappe des mains.

Le fonds de son éloquence doit être la piété et le bon sens. Il soutient mieux alors son discours que par ses brillans et par une vaine science.

Au théâtre on veut des applaudissemens, mais la componction du cœur doit être le fruit de la chaire.

Il ne faut pas qu'un prédicateur parle beaucoup. Les pensées se noyent, pour ainsi dire, dans l'abondance des parolles.

Il faut que le geste accompagne la parolle, parce que le geste est à la parolle ce que la parolle est à la pensée : il luy donne un corps et la fait sentir même aux sourds. Tout l'extérieur aide à la parolle, mais il semble que la main parle.

Un exorde dans une prédication ne doit pas être trop brillant. Le plus beau jour a si peu de clarté quand il commence à paroître ; il tient encore de l'obscurité de la nuit. Il faut tendre au beau, mais par degrez.

Au théâtre, on ne veut émouvoir qu'autant que dure le spectacle ; au barreau, il faut entretenir l'impression jusqu'à ce que l'arrest soit prononcé ; mais dans la chaire, on doit exciter des sentimens permanents et qui croissent pour notre conversion.

Il vaut bien mieux entendre l'auditeur soupirer qu'admirer. S'il bat des mains, son esprit est content ; s'il frappe sa poitrine, son cœur est touché. Le sermon est assez loüé par le silence.

Quand l'art entre dans le discours d'un prédicateur, il doit se cacher et être pris pour la simple nature.

Il faut que la diction du prédicateur soit comme sa vie,

modeste, chaste, simple, et assez abbaissée pour être entendüe sans perdre sa dignité.

Il ne faut pas trop citer de latin dans une prédication. On y citoit autrefois tant de latin qu'on ne pouvoit juger si la pièce étoit latine ou françoise.

Le zèle est le premier talent du prédicateur: c'est son zèle qui met en œuvre tous les autres talens. S'il est sincère et ardent, il fait rejallir (1) le merveilleux évangélique sur l'air, sur la voix, sur le geste. Tout cet extérieur annonce un homme envoyé du ciel. Il prépare bientost un auditeur à sa conversion.

Il n'est pas bon pour la chaire qu'on ait trop d'esprit: le prédicateur ne fait alors, pour ainsi dire, que distiller les véritez de l'Evangile. Cette dépense qu'il fait de son esprit est à pure perte : elle ne fait rien pour la fin de l'action, qui est la conversion du pécheur.

Quiconque veut prêcher ne doit point s'exposer au public s'il n'a une très bonne mémoire. Il court risque de se faire mocquer de luy très souvent. On dit qu'un prédicateur, voyant que sa mémoire chanceloit, crut que sa chaire chanceloit aussi, et qui luy fit dire : Messieurs, voila une chaire qui va tomber : je ne suis pas en sureté Ne craignez rien, luy dit un de ses auditeurs, nous vous portons, nous, sur les épaules.

Un Gascon plus hardi, prêchant devant un prince, manqua tout d'un coup, mais, sans s'étonner, il prit hardiment son papier et dit: Monseigneur, ma mémoire

(1) Sur cette orthographe ancienne *rejallir*, voir mon ***Histoire critique de la prédication de Bourdaloue***. t. III, p. 226[1] et 232[2]. « Monsieur Chapelain, écrit Thomas Cormeille, dans son annotation des ***Remarques de Vaugelas*** (1697), a remarqué sur le verbe *jaillir*, que plusieurs & des bons autheurs, croyent qu'il faut écrire *rejalir, jalir, des eaux jalissantes* & que *jaillir* est le même abus que *métail* pour *métal*. Il me semble que l'usage a décidé pour *jaillir*. » (P. 892).

m'a joüé un mauvais tour, mais je luy en joüe un autre.

Un autre Gascon, plein de luy-même, prêchant devant des religieuses, manqua dès l'exorde. Il fut obligé de sortir de chaire. En descendant, il dit: Ah! mesdames, que vous perdez de belles choses!

Un abbé voulant être évêque, demanda à prêcher devant le roy, le Jeudi-saint. Mais la crainte le fit éclipser; il n'oza prêcher. On dit à Pâques qu'il n'avoit point été évêque, à cause de l'éclipse du Jeudi-saint.

Il y a des prédicateurs qui parlent un peu trop vite, les Saints Pères n'avoient pas le feu de nos prédicateurs. Ils prononçoient lentement et gravement, avec majesté et avec reverence, affin que leurs parolles fissent plus d'impression sur leurs auditeurs et affin qu'on les entendit mieux et qu'on retint plus aisément ce qu'ils avoient dit. Je ne say si le génie de la nation françoise s'en accommoderoit, mais il ne faut pas aussi parler avec trop de précipitation. *Le père Bourdalouë a bien gâté de jeunes gens qui vouloient l'imiter. Il suivoit son tempérament qui étoit tout de feu* (1). Il plaisoit beaucoup à la cour et à la ville, mais beaucoup de prédicateurs qui l'ont voulu imiter n'ont plû dans aucun endroit. Les prédicateurs de la primitive Église avoient plus de zèle et de science. Et aujourd'huy combien y en a-t-il qui n'ont que de la mémoire et de la hardiesse!

(A suivre.) EUGÈNE GRISELLE.

(1) J'ai souligné ce passage qui concorde si bien avec ce que nous apprennent tous les contemporains sur l'action de Bourdaloue. Notons les mots *tempérament tout de feu* qui rappellent ce que dit Bretonneau dans sa préface sur la « vivacité naturelle » de notre orateur.

ESTIENNE DURAND

POÈTE ORDINAIRE DE MARIE DE MÉDICIS

(1585 - 1618)

(fin)

Un « Vœu à l'Amour » (1) est la dernière pièce des *Méditations* proprement dites. Par ce « Vœu » Durand promet à Marie de Fourcy de mourir plutôt que de succomber aux attraits d'une autre femme :

Si tu fais tant, Amour,
Que de changer un jour
Les mespris de Madame,
J'offre à ta Déité
Tout ce que mon destin peut encore en mon âme
Garder de liberté.

Si mes vers et mes pleurs
Tesmoin de mes douleurs
Peuvent rien dessur elle,
Je veux estre engagé
De vivre pour jamais en la flame cruelle
Qu'elle aura soulagé.

(1) P. 95 (marquée par erreur 79) des *Méditations*.

Si tu fais que son cœur
Bannissant la rigueur
A mes feux soit sensible,
Et que par la grandeur
De tes flames qui font l'impossible possible,
S'eschauffe sa froideur.

Je fais vœu de mourir
Plustost que de souffrir
Qu'autre beauté m'attire,
Et promets d'estimer
Moins la douleur qu'on souffre en un égal martyre
Que l'honneur de l'aimer.

Si nos deux cœurs contans
A l'envy contestans
Du nombre des délices,
Vivans en mesme loy
Peuvent jamais offrir de mesmes sacrifices
Sur l'autel de la foy.

Son œil, mes vers et moy
Ferons craindre la loy
De tes feux redoutables,
Luy pour les allumer,
Eux pour en publier les effets véritables,
Et moy pour les aimer.

Le poète conservait cependant l'espoir de vaincre les scrupules de la jeune Marquise d'Effiat et, pour argument suprême, il lui adresse le conte de *Joconde* (1)

(1) P. 97. Cette traduction de Joconde est bien supérieure à celle de Bouillon sans pouvoir être mise cependant en parallèle avec l'imitation de La Fontaine.

imité de l'Arioste, avec ce petit préambule dans lequel il ne dissimule pas le but qu'il se propose :

E. D. A SON URANIE

Je ne te feray point d'excuse
De ce que ma plume s'amuse
A blasmer les femmes icy,
Ingrate et cruelle Maistresse
Car tu me comble de tristesse
Pour n'en vouloir pas faire ainsi.

Je voudrois bien en mon servage
Que pour moy devenant volage,
Le change tu peusse advoüer,
Le voyant maistre de ton âme,
Avant que Joconde le blasme
Je me plairois à le louer.

Car par la vertu de ce vice
Je surmonterois la malice
De mes feux et de mon tourment,
Et publirois sans repentance
Que je n'avois de la constance
Que pour avoir ton changement.

A mon regret, ma toute belle,
Tu ne te rends que trop fidelle
A ton mary gardant ta foy,
Je ne voudrois rien en ce monde
Sinon qu'au discours de Joconde
Il fust un peu parlé de toy.

Quitte donc ceste foy promise,
Ce n'est qu'une foy de devise
Qui s'interprète comme on veut :
Et puis le plaisir de ton change
N'amoindrira point ta louange,
Car pour un mary l'on le peut.

Les déboires de *Joconde* (1) auraient-ils convaincu la Marquise d'Effiat de la fragilité de son sexe et de l'inutilité de sa résistance? *L'Adventure de Sylvandre* (2) nous ferait assister, sous le voile de l'allégorie, à sa chute. Nous sommes incité à cette interprétation par la banalité même de « *l'Adventure* » et par la place qu'elle occupe : elle suit *Joconde* et précède immédiatement la partie intitulée « *Mélange* » ; elle a tout l'air de l'épilogue des *Méditations !*

Appren-moy, grand vainqueur des hommes et des Dieux,
Qui ravis les esprits par les charmes des yeux :
Appren-moy de quel traict le bien-heureux Sylvandre,
A peu blesser le cœur de sa belle Cléandre (3).
. . . .
Lors que cette Cléandre à l'esprit indompté.
Qui les efforts d'amour avoit tant surmonté,
En une occasion de publique assemblée,
Pour Sylvandre sentit sa liberté volée,
Dès le premier abbord, esmeue elle sentit
Un esclair, qui des yeux de Sylvandre sortit,
En un traict transformé, qui sans faire ouverture,
Par les yeux, à son cœur, fit sentir sa poincture.
Sylvandre au mesme instant ressentit bien aussi
Je ne sçay quelle ardeur, je ne sçay quel soucy,
Qui le faisoit languir auprès de cette belle,
Sans cognoistre pourtant que la cause en vînt d'elle,
Tous deux esgalement languissent transportez,
L'une esprise d'amour, l'autre espris de beautez :
L'une craint de parler, l'autre aime le silence :
L'une cache son mal, l'autre la violence
Du feu que ses yeux ont en son cœur allumé :

(1) P. 99.

(2) P. 119.

(3) Dans l' « *Adventure de Sylvandre* » (p. 119) il n'est plus question d'*Uranie* mais de *Cléandre*, on avouera que ce changement de nom s'imposait si *Uranie* était bien la Marquise d'Effiat.

En un rien l'un des deux en l'autre est transformé,
Ou plustost ne sont qu'un . . . . ,

. . . .

L'assemblée trop grande est cause que leur feu
N'osant se descouvrir dans leur cœur se reserre,
Livrant à leurs raisons une plus forte guerre.
Cléandre retenuë en cette nouveauté,
Admirable en prudence autant qu'en sa beauté,
Cache dedans son sein les secrets de son âme,
Et faict voir des glaçons en sentant de la flame :
Mais Sylvandre au contraire ardemment enflamé,
Cherche à souspirer seul son brazier allumé :
Et combien qu'il s'efforce, il ne peut si bien faindre
Qu'on n'entende son cœur par sa bouche se plaindre.
L'assemblée finit, et d'un instant tous ceux
Qui s'estoient là treuvez, s'en retournent chez eux,
Fors ces nouveaux Amans, qui par miracle estrange
Avoient faict par leurs yeux de leurs cœurs un eschange,
Qui s'estans mis à part ensemble à deviser
Sentoient à chaque mot leur cœur se diviser,
Leurs yeux mal asseurez, leur incertain langage,
Leur estoient des tesmoins de leur futur servage,
Et leur ardent désir les faict si fort troubler,
Que pas un en souffrant n'ose se déceller
Enfin la nuict venant son ombre les sépare

. . . .

Elle voyant Sylvandre aussitost fut esmuë,
Il coule dans ses os une grâce incogneuë,
Qui s'approchant du cœur près de luy se logea.
Et les lys de son teint en des roses changea.
Lors Sylvandre appelant sa raison toute esmeuë,
Et l'amour luy rendant sa parole perduë,
Hardiment luy descouvre et ses maux et ses feux

. . . .

D'un honteux vermillon Cléandre en ces discours
Fit rougir son visage où voloient mille Amours,
La rose dans le lys soudain prend la naissance,
Son poux devient esmeu, son cœur sent la puissance
De la voix de Sylvandre, et ressent dedans soy

Je ne sçay quels transports de plaisir et d'esmoy.
. . . .
Sylvandre, luy dit-elle, il faut que je te die
Que d'un mesme lien mon âme est asservie,
Que nos jours sont filez par un mesme fuzeau,
Et nos cœurs allumez par un mesme flambeau :
Je t'aime, et ne sens plus que ta peine adversaire,
Car la mienne se perd au désir de te plaire,
Mais si tu m'aime, aussi fais que ta passion
Ne cause point mon mal par indiscrétion.
. . . .
Vis certain de ma foy, et t'asseure qu'un jour
Un autre heur te rendra certain de mon amour.
Cette promesse après d'un baiser fut suivie,
Baiser qui fut sa mort, baiser qui fut sa vie :
Car son âme perdue au milieu du plaisir
Vivoit par jouyssance, et mouroit par désir.
Elle part, et Sylvandre en sa nouvelle braise,
Ne sçait s'il veille aux maux, ou s'il dort en son aise,
Et tout ravy de joye au songer de son bien
Il bénit mille fois l'Amour qui l'a faict sien.
Autant qu'il revient voir ceste nouvelle acquise,
Autant il se confirme en la faveur promise
De cent mille baisers tous les jours emportez
De mille attouchemens, de mille privautez,
De mil languissemens, et de mille caresses
Amour va soulageant ses feux et ses tristesses.
Mais Cléandre voulant esprouver son Amant
Luy refusoit tousjours l'entier contentement,
Croyant qu'une faveur de léger accordée
Se mesprisoit soudain qu'elle estoit possédée.
. . . .
Sylvandre quelque temps languit en ses remises,
Forme mille desseins, et fait mille entreprises
Pour attirer sa belle au bonheur attendu,
Mais ce qu'il fait en fin n'est rien que temps perdu.
Quoy, dit-il, mon soucy, parlant à sa Cléandre
J'auroy donc tant de feux pour n'avoir qu'une cendre.
. . . .
Lors Cléandre chassant d'un instant toute crainte,
D'une nouvelle ardeur ayant son âme atteinte,

Se jette entre ses bras avec des yeux mourans,
Et de mille baisers mille Amours souspirans
Asseura sans parler Sylvandre en telle sorte
Qu'il creut la résistance en son sein estre morte :
Tout soudain il l'embrasse, et prend en cet instant
La dernière faveur qu'il alloit souhaittant.
Amour, tyran des cœurs, autheur de leurs délices,
Toy seul tu peux conter leurs aimables supplices,
Toy seul tu peux sçavoir leurs doux languissemens,
Leurs transports, leurs désirs et leurs ravissemens :
Aucun autre que toy n'en eut la cognoissance,
Pour avoir consacré leurs plaisirs au silence :
Aussi trop curieux ne les veux-je sçavoir,
Mais plustost qu'y penser je les voudrois avoir.

Si réellement la Marquise d'Effiat a succombé, est-elle l'auteur de la pièce suivante du « Meslange », aveu cynique d'un amour adultère ? Cette poésie contraste avec le ton général des « *Méditations* » et nous n'osons la lui attribuer sans preuves certaines. N'appartiendrait-elle pas plutôt à Durand ? N'aurait-il pas fait parler Marie de Fourcy comme il eût désiré qu'elle parlât ?

STANCES D'UNE DAME (1)

Tu m'escris, mon Tyrsis, qne le sort et l'envie
Descouvrant nos amours conspirent sur ma vie,
Et que mon fier Argus médite mon tombeau :
Si nos feux recogneus m'empeschent de te suyvre,
Ils feront mon bon-heur en m'empeschant de vivre,
Ma vie et mon amour n'ont qu'un mesme fuzeau.

La fortune et les loix ont faict mon Hyménée :
Mais à toy la nature et l'amour m'ont donnée,
Celles-cy par le choix, celles-là par le sort :
Mais les unes voulans régner par tyrannie,
Les autres par pitié mettront fin à ma vie,
Finissant leur querelle en l'instant de ma mort.

(1) P. 151 du *Meslange*.

Alors que de l'amour j'ay choisi les délices,
Pour adoucir l'aigreur des injustes suplices,
Dont ce cruel Tyran nourrissoit mes mal-heurs :
Je me suis bien promis ce desplaisir extresme.
Et résolvant d'aimer, j'ay creu que l'amour mesme
Pour le moindre plaisir donnoit mille douleurs.

Aussi n'ay-je point peur de la fière menace
Du Tyran de mes jours, et ne veux point de grâce
D'un qu'il me déplairoit de ne point offenser,
Et pour toy, mon Tyrsis, je veux encor qu'il croye,
Que plus j'auray de mal et plus j'auray de joye,
Mon amour par les coups ne pouvant se blesser.

Ce qui peut de mes yeux arracher quelques larmes,
Entre tant de périls et si grandes alarmes,
N'est que le seul penser de nostre changement :
Non, non, je ne crains point de mourir pour ma flame
Mais bien de voir vivante entrer dedans ton âme
Le mespris de nos feux en nostre esloignement.

Encor que ce cruel ne m'oste point la vie,
Je seray, ce dis-tu, tellement asservie,
Que tu n'auras jamais le moyen de me voir,
Ne rends point pour cela mes amours délaissées,
Nous défendant les yeux, aimons-nous des pensées,
Sur elles les tyrans n'ont jamais de pouvoir.

Ayme-moy, je seray tousjours assez contente
Au milieu des prisons, quoy que l'on me tourmente,
Je seray tousjours libre, et riray de mon sort :
Ton amour seulement ma Parque veut poursuyvre,
Si tes feux sont vivans, je veux encore vivre,
Mais s'ils sont estouffez, je veux chercher la mort.

Ha Tyrsis, je voy bien sous ta discrette fainte,
Que de tes yeux premiers la chaleur est esteinte,
Pouvant par un adieu mes maux précipiter :
Mais ta discrétion de ma perte est suyvie,
Car si pour me quitter tu veux sauver ma vie,
Je la veux perdre aussi plustost que te quitter.

J'offriray sans trembler à mon fier homicide
Le sein où tant de fois ta lèvre douce, humide,
A succé dans mes bras les délices d'amour,
Et la dernière voix qu'on oyra de ma bouche,
Ce sera mon Tyrsis, encor que ce farouche,
En haine de Tyrsis me ravisse le jour.

Si par cet accident ma jeunesse est bornée,
Vis heureux au bonheur d'une autre destinée,
Et si pour un autre œil tu rengage ta foy,
Dis-luy que tu t'es veu tant aimé d'une Dame,
Que courant au malheur aux esclairs de sa flame,
Elle est morte plustost que de vivre sans toy.

Durand a répondu à cette ardente déclaration par un sonnet (1) dont l'intention est meilleure que la forme :

Heureux cent fois l'instant, heureuse la journée,
Heureux l'astre bénin qui vit naistre mon mieux,
Heureux ceste main qui par l'arrest des Dieux
Sur le fuzeau fatal fila ma destinée.
Autant aimé qu'aimant, ma peine est terminée,
Mon délice renaist au feu de deux beaux yeux,
Et Jupiter me doit envier dans les Cieux
La faveur que l'Amour en terre m'a donnée.

Non, je n'aime rien tant que mon heureux servage,
Pouvant lier ma belle en un mesme cordage,
Et mon désir estant par elle souspiré.

Nourrissons donc, mon cœur, ces flames commencées,
Puis que par les destins nos vœux et nos pensées
Sont establies ès-loix de l'amour désiré.

Les allusions des *Méditations*, malgré le langage d'amant éconduit tenu par l'auteur dans l'épître dédicatoire, étaient, on l'avouera, par trop transparentes pour permettre à cet ouvrage de circuler librement. Le Marquis d'Effiat aurait pu s'en offenser avec juste raison.

(1) P. 153 du *Meslange*.

Et cependant Estienne Durand ne sortait pas de son rôle en inscrivant le nom de Marie de Fourcy en tête de son livre. Cet hommage, elle le méritait. C'est elle qui avait décidé de sa vocation poétique. Pour elle, pour rester dans son ombre, il négligeait sa fonction de contrôleur ordinaire des guerres et devenait le poète de Marie de Médicis, un des fournisseurs attitrés des ballets dansés à la Cour de 1608 à 1618 ! C'est même pour conquérir la Marquise d'Effiat que Durand a cherché à jouer un rôle dans un complot dont le succès, suivant l'expression de G. Colletet, devait lui assurer « la table d'un grand seigneur », une position capable d'effacer celle de son cousin Antoine Coiffier avec, peut-être, l'espérance inavouée de le supplanter. L'arrêt du 19 juillet 1618 parle bien d'écrits contre le Roy, mais ses considérants ne sont guère probants (1), les juges, hier comme aujourd'hui, n'échappaient pas à l'air ambiant, et Luynes était à l'apogée de sa puissance. Durand a moins tenté de le renverser et de rétablir l'autorité de la Reine-Mère sa bienfaitrice, que cherché à assurer sa

(1) Du 19e jour de juillet 1618 à Paris. « Veu par le Conseil le procès « criminel fait et parfait par les commissaires députés par le Conseil « à François et André Sity frères, natifs de Florence, et Estienne « Durand, natif de cette ville de Paris, prisonniers ès-prisons dudit « Conseil à la requeste du Procureur général du roy demandeur en « crime de lèze Majesté pour raison de livres et discours faits, com- « posés et escrits contre l'honneur et authorité du Roy, par attaques, « factions et menées contre son service, bien, repos de son Estat, « tant dedans que dehors le royaume, les dits livres et discours, « mémoires et lettres missives des dits François et André Sity, tant « en langue italienne que françoise et en chiffres, premier arrest de « retention au dit Conseil du 4e juillet 1618, autre arrest dudit « Conseil du 6e des dits mois et an, ouïs les dits François et André « Sity et le dit Durand sur la sellette, pour ce mandés audit Conseil, « conclusions du procureur du Roy... »

(*Bibl. Nat.* Collection Dupuy, vol. 94)

propre fortune, il est invraisemblable qu'il se soit attaqué au Roy (1). Ce n'est pas l'adversaire du Connétable qu'on a étranglé et brûlé, c'est l'amant déjoué dans ses calculs ambitieux, c'est le joueur perdant la partie dont l'enjeu était la Marquise d'Effiat et cette opinion a été celle de la famille de Fourcy. Comment expliquer autrement le silence universel fait autour de son nom ; le *Mercure françois* le qualifie de « gentil poète » ; Boitel, sieur de Gaubertin, spectateur de son supplice, rend de lui le même témoignage ; les mémoires du temps sont muets sur ses belles relations, sur sa parenté si bien en cour, il est placé sur le même rang que les deux étrangers (les frères Siti) condamnés avec lui. Son ami Guillaume Colletet a soin d'éviter toute allusion à sa position sociale. N'y a-t-il pas derrière cet ostracisme à l'égard d'Estienne Durand les conséquences d'un mot d'ordre, le résultat de quelque rancune inassouvie, le dernier acte d'un drame ignoré, une suite tragique des *Méditations*? Aucune voix amie ne paraît s'être élevée pour demander

(1) Les *Mémoires de Richelieu* sont très catégoriques à cet égard, ils contredisent les considérants du jugement rendu contre Estienne Durand et les Sity : « Il (Luynes) parachevoit de ruiner, tant qu'il « pouvoit le parti qui lui étoit contraire, à opprimer Barbin et à lui « faire condamner toute la conduite de la Reine. Ce procès faisoit « grand bruit à la Cour, et sembloit qu'il y eut des menées capables « de renverser toute la France : on sollicitoit, de la part du Roi les « juges avec instance, comme on avoit fait ceux de la Maréchale « d'Ancre ; on demandoit gain de cause et non justice.

« On mêla à cette affaire qnelques personnes qui, par leur impru- « dence, avoient fait quelques écrits mal digérés sur le sujet de « Luynes et des affaires du temps. Durand fut mis prisonnier pour « ce sujet, et un nommé Sity, florentin, qui avoit été secrétaire de « l'Archevêque de Tours, frère de la Maréchale d'Ancre. Un même « livre fut imputé à tous deux, et même peine leur fut ordonnée « d'être rompus et brûlés avec leurs écrits en la Grève, et un frère « du dit Sity qui n'avoit fait simplement qu'en transcrire une copie « fut pendu... »

(Ed. de 1837, t. II)

sa grâce. La Marquise d'Effiat a-t-elle eu un instant de pitié pour ce cousin qui, s'il n'est pas mort pour elle, n'avait vécu que par elle? Eût-elle d'ailleurs été écoutée? C'est douteux, si les favoris pardonnent assez facilement les attaques contre le Monarque, ils n'hésitent jamais à supprimer leurs ennemis.

Personne n'a pu lire dans le cœur de Marie de Fourcy, mais au cours de sa longue vieillesse — elle s'est éteinte à l'âge de 81 ans, après 38 années de veuvage — sa pensée a dû s'arrêter plus d'une fois à deux dates fatidiques: Estienne Durand, compagnon de sa jeunesse, en essayant d'effacer la distance qui le séparait d'elle terminait ses jours sur la place de Grève le 19 juillet 1618, et Cinq-Mars, son second fils, pour obtenir la main d'une autre femme, Marie de Gonzague, Duchesse de Mantoue (1), n'était pas plus heureux dans son entreprise, sa tête tombait sur la place des Terreaux à Lyon, le 22 sep-

(1) Cinq-Mars, en supplantant Richelieu, espérait obtenir le titre de Connétable qui lui aurait permis d'épouser Marie de Gonzague. L'opposition du puissant Cardinal à ce projet d'union, caressé par sa mère, Marie de Fourcy, marquise d'Effiat, aurait été la cause principale de la participation du grand écuyer de Louis XIII au complot organisé avec le concours de Gaston d'Orléans. En effet, parmi les six raisons que Cinq-Mars aurait communiquées au Chancelier Séguier de son aversion contre le cardinal de Richelieu « à condition qu'il ne serviroit point en qualité de juge de la « cognoissance qu'il lui en donneroit et qu'il ne parleroit à personne « qu'à Monsieur le Cardinal, ce que Monsieur le Chancelier lui promit « et tint parole », nous relevons la cinquième : « Que (Cinq-Mars) luy « parlant de la princesse Marie luy dict que sa mère vouloit faire le « mariage de luy avec elle, Son Eminence luy dict que sa mère estoit « une folle et que si la princesse Marie avoit cette pensée qu'elle « estoit plus folle que sa mère, qu'ayant esté proposée pour femme de « Monsieur, il auroit bien la vanité et présomption de la prétendre « que c'estoit chose ridicule (Relation de ce qui s'est passé en « l'instruction du procès de MM. Le Grand et De Thou au mois de « septembre 1642 (p. 213, Ms 3779, Fonds fr., Bibl. Nat.).

tembre 1642 ! La seule différence, à vingt-quatre années de distance, avait été celle qui distinguait dans le supplice le gentilhomme du roturier : l'échafaud au lieu de la roue !

L'un a-t-il été la rançon de l'autre? Faudrait-il, au contraire, admettre une explication plus logique et plus conforme aux lois de l'hérédité, le conspirateur de 1618 ne serait-il pas le père du conspirateur de 1642 ? Nous posons cette question à titre de simple hypothèse, mais cette hypothèse n'est pas encore infirmée par la date de naissance de Cinq-Mars, date fixée un peu arbitrairement à 1620 (1) ? Seul l'acte de naissance du Grand Escuyer

(1) En ce qui concerne Cinq-Mars, la date de 1620 pour sa naissance doit être basée sur un passage de son interrogatoire du 5 septembre 1642 dans lequel il déclare « estre aagé de 22 ans ou environ ». Cette affirmation a besoin d'être contrôlée. Nous n'en voulons pour preuve que « l'extrait du registre mortuaire de la paroisse Saint-Paul » de l'acte de décès de « Jean Ruzé d'Effiat, « conseiller du Roy en ses conseils et d'honneur au Parlement de « Toulouze, abbé des Abbayes de S. Sernin et de Nostre-Dame de Trois- « Fontaines et prieur de Saint-Eloy de Longjumeau, décédé en son « hostel au Château de l'Arsenal âgé de 78 ans le 18[e] d'octobre de « l'an 1698... », conservé dans les Carrés d'Hozier (Bibl. Nat., Ms. fr. 30877). Cet extrait a été délivré le 30 décembre 1733. Jean d'Effiat était le frère cadet de Cinq-Mars : s'il est mort à 78 ans en 1698, il serait né en 1620, par conséquent il faudrait reporter à 1618 environ, la date de naissance de Cinq-Mars, date qui corroborerait notre hypothèse.

Nous n'avons pu d'ailleurs réussir à trouver les dates de naissance exactes des enfants du Marquis d'Effiat et de Marie de Fourcy. Voici le résultat de nos recherches : L'aîné, Martin Ruzé, Marquis d'Effiat, lieutenant du roy en pays d'Auvergne, baptisé le 24 juin 1612 à Saint-Gervais à Paris, marié en 1637 à Elizabeth d'Escoubleau fille de Charles, Marquis d'Alluye, mort fou en 1644 ; Marie Ruzé baptisée le 23 février 1614, épousa Gaspard d'Alègre, sieur de Beauvoir, duquel elle fut séparée et se remaria à Charles de La Porte, duc de la Meilleraye, pair et maréchal de France, grand maître de l'artillerie, morte le 22 avril 1633 ; Charlotte Marie Ruzé, religieuse et fondatrice du Monastère de la Croix du Faubourg Saint-Antoine à Paris, morte le 14 août 1692 à 78 ans (?) ; Henry Coiffier, de Ruzé,

de Louis XIII tranchera définitivement ce petit problème biographique.

*
* *

Nous avons le projet, si Dieu nous prête vie, de réimprimer les *Méditations* sans nous préoccuper de leur valeur littéraire (nous ne sommes pas compétent pour l'apprécier comme il conviendrait) mais dans le but de les sauver d'une perte certaine et définitive, de les retrancher de la liste déjà trop longue des ouvrages perdus. Et puis, les poésies de Durand ont été réellement vécues, elles ne s'adressent pas à une amante imaginaire, c'est son « Livre d'amour pour Marie de Fourcy, la belle Marquise d'Effiat, la mère de l'infortuné Cinq-Mars ».

Une autre raison nous confirme dans ce dessein. Le sort tragique d'Estienne Durand lui assigne une place à part dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle, on ne doit pas lui infliger le voisinage compromettant de Claude Le Petit. Le poète préféré de Marie de Médicis reste la victime d'un noble sentiment : l'ambition ou l'amour, peut-être des deux. Claude Le Petit, au contraire, a reçu le châtiment de son libertinage. Si une partie de son œuvre (le B... des Muses) est détruite à jamais, personne ne s'en plaindra, la perte des *Méditations* de Durand qui enthousiasmaient au plus haut degré Guillaume Colletet et ses contemporains serait regrettable ; il n'est que juste de mettre la postérité à même de ratifier ou de rejeter cet éloge. F. LACHÈVRE.

marquis de Cinq-Mars, maître de la garde-robe du Roy en 1637, grand écuyer en 1639, eut la tête tranchée le 22 septembre 1642 ; Jean Coiffier, abbé de Saint-Sernin de Toulouse et de Trois-Fontaines, mort le 18 octobre 1698 et enterré le 25 à Longjumeau. Mlle J. P. Basserie dans son livre : *La Conjuration de Cinq-Mars* (Paris 1896, in-12) cite une troisième fille d'Antoine Coiffier, Jeanne, qui mourut en bas âge, sans autre indication.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

IX

LES PERSONNAGES, LES FONDS, LES BORDURES ET LES ENCADREMENTS

On confond souvent, et cela n'a rien que de très naturel, les encadrements et les bordures. Cependant, si l'on y regarde d'un peu près, on s'apercevra vite qu'il convient de distinguer les premiers des secondes. Jusqu'au XVe siècle il est très rare, en effet, qu'ils se soient mêlés au point de ne faire qu'un seul ornement. L'encadrement accompagne toujours la miniature indépendante de la lettre (1). La bordure, au contraire, vient de l'initiale, que celle-ci contienne ou non une miniature. En d'autres termes, la bordure n'est, en principe, que le prolongement exagéré dans les marges des aspérités de la lettre majuscule, ou du moins anciennement elle se rattache presque toujours à l'initiale.

A toutes les époques, aussi bien au IXe siècle qu'au XVe, l'encadrement doit être entendu d'un ornement rectangulaire compris entre des lignes qui le délimitent d'une façon régulière et précise. Il peut être formé

(1) Je n'ai pas à parler ici des encadrements de pages. Dans tous les siècles il s'est trouvé des copistes qui ont tracé autour de leur texte des lignes formant encadrement.

simplement d'une ou de plusieurs lignes d'or et de couleurs; mais lorsque ces lignes sont écartées, l'espace qu'elles laissent entre elles est d'ordinaire peint de couleurs diverses avec ornements. Souvent les couleurs du champ et des ornements sont contrariées, ou mises de l'un en l'autre, comme on dit dans la langue du blason. En réalité, que ce soit dans le haut moyen âge ou au temps de la Renaissance, l'encadrement simule toujours un cadre, comme s'il s'agissait d'un tableau portatif. Ce cadre est généralement très simple; parfois cependant, le peintre y ajoute quelques feuillages; fréquemment aussi, et à toutes les époques, il place aux quatre coins du cadre, soit une fleur de lis, soit un ornement quelconque, le plus souvent rond ou tétragonal *(fig. 3, 5* et *8)*.

Quant à la bordure, j'ai déjà dit qu'elle est née de l'initiale. Si à une époque avancée du moyen âge elle a bien pu exister indépendante, il n'en a point été ainsi dans le principe. Avant le XIIe siècle, la bordure n'est pas d'un usage fréquent. Sans doute les initiales occupent parfois toute une page, et les lettres elles-mêmes, les I notamment, posées dans la marge sur toute la hauteur du texte, peuvent faire office de bordures; mais on ne met point encore volontiers aux majuscules ordinaires ces queues démesurées qui bientôt vont se déployer en toute liberté. Peu à peu cependant, vers le milieu du XIIe siècle, les parties saillantes des initiales s'allongent (1); mais il est rare qu'elles

(1) Bien que les majuscules de couleurs aient été souvent exécutées par des rubricateurs qui se confondent peut-être avec les enlumineurs, je n'ai point à parler ici des initiales elles-mêmes. Toutefois, je noterai, en passant, que l'emploi de la couleur verte pour ces initiales peut être regardé comme caractéristique du XIIe siècle. Avant et après cette époque les grandes lettres en tête des alinéas sont généralement alternées rouges et bleues. Au XIIe siècle elles sont presque toujours rouges, bleues, vertes.

contournent la page. Il faut attendre le XIIIe siècle pour voir ces ornements accessoires s'élancer de tous côtés en fusées étincelantes. Ce sont alors de larges bandes tourmentées, dont les coudes et les extrémités sont décorés d'ornements épineux. Les fonds en sont de couleur ou d'or. Au centre courent d'autres bandes plus étroites dont les couleurs alternent. Dès lors les bordures contournent franchement les pages et souvent les entourent de trois côtés : elles sont essentiellement de forme irrégulière. Souvent elles figurent des animaux monstrueux, et celui qui les trace s'efforce de leur donner l'apparence la plus capricieuse. Ailleurs ces bandes larges, audacieusement jetées dans la marge, sont terminées en palmettes et couvertes de hachures blanches à la gouache, avec des traits d'or au centre qu'accompagnent d'autres traits plus fins de diverses couleurs. Dans certains manuscrits ces superfluités affectent la forme de queues de comètes, bleues et rouges, ou rappellent assez exactement le squelette d'un poisson.

Vers la fin du XIIIe siècle et le commencement du siècle suivant, les feuilles de vignes ou de trèfles apparaissent de plus en plus nombreuses dans les bordures. Les rinceaux s'étalent sur d'autres rinceaux qui sont d'or. Les angles de l'ornement épineux s'allongent en traits déliés. Mais la transformation la plus caractéristique de cette époque est l'apparition dans les bordures d'êtres réels ou fantastiques, monstres à face humaine, hommes à tête d'animal, scènes de chasse, combats grotesques, produits d'une imagination sans frein et d'une verve qui n'épargne rien. On a quelquefois reproché aux enlumineurs les fantaisies irrévérencieuses et les farces énormes qu'ils ont semées à profusion dans les marges des manuscrits, même quand ceux-ci sont des livres de dévotion. Il est probable que de leur temps

personne ne songeait à s'en scandaliser (1). Les princes, en tout cas, possédaient dans leurs collections nombre de bijoux dont les sujets rappellent singulièrement les inventions les plus osées des peintres (2).

Peu à peu cependant des illustrations indépendantes, monstres, animaux, personnages réels, scènes de chasse, se montrent, non pas seulement dans la bordure, mais encore au delà, sur la partie blanche du parchemin. Certaines pages renferment dans la marge, en dehors de la bordure, jusqu'à vingt ou trente figures d'une bizarrerie très recherchée.

Avant Charles VI, les enlumineurs de bordures ne font que très peu d'emprunts au règne végétal, ou plutôt ils n'emploient guère les plantes qu'en les stylisant. A partir de cette époque, au contraire, ils y mêlent des branches feuillées, des fleurs, des fruits, copiés sur la nature. On a accusé les peintres antérieurs au XV[e] siècle de n'avoir pas su reproduire ce qu'ils avaient sous les yeux : ils ont fait, dit-on, des plantes et des animaux

(1) On aimait moins les représentations du diable, et les miniatures qui en contiennent ont souvent été impitoyablement grattées.

(2) Voici la description de quelques-uns de ces objets choisis non parmi les plus étranges : « Item, ung joyau en manière d'ung dragon à une teste de femme enchappellée. — Item, ung oysel qui a visaige d'omme ou cul, et le chevauche une femme. — Item, deux singes sur ung entablement, vestuz de deux manteaulx esmaillez. — Item, une amatiste entaillée d'un omme qui chevauche une beste, environnée d'un fillet d'or. — Item, ung camahieu grant, à ung visaige blanc à une grant hure rousse par dessus, environnée d'un fillet d'or. — Item, ung camahieu, où il a une teste blanche qui est engoullée par derrière d'une beste. (*Inventaire du mobilier de Charles V,* publié par J. Labarte, n[os] 1733, 1737, 1738, 2913, 2915, 3000.) — Item, un pot de cassidoyne, ovré, non garni, avec un camayeu rond, où il a deux oiseaux qui ont le visage de homme. — Item, une sallière de cristal avec le couvercle, estant sur un serpant volant, à une teste d'enffant, et vers la queue une teste d'omme, et y fault une aile. » *(Inventaire du duc de Berry,* publié par J. Guiffrey, B n° 939. A n° 623.)

qui ne ressemblent à aucune espèce connue. Sans doute leur naïveté est grande, leur maladresse inexcusable quelquefois; mais savons-nous bien ce qu'ils ont voulu faire? Aurait-on goûté de leur temps la copie pure et simple des objets naturels ? Notre éducation artistique nous fait évidemment préférer la reproduction exacte des êtres et des choses; mais aujourd'hui ne revenons-nous pas un peu au goût de la stylisation ? Et notre art nouveau, que nous avons trouvé ou retrouvé au Japon, est-il si loin de l'art décoratif des vieux enlumineurs français du XIII[e] siècle?

Le mouvement réaliste qui s'est manifesté sous le règne de Charles VI a modifié plus encore la peinture d'ornement que les miniatures à sujets. A ce moment les marges entières des manuscrits commencent à se couvrir de rinceaux, de fleurs, d'êtres de toute sorte; de véritables miniatures prennent place dans la marge, et il en sera désormais ainsi tant que subsistera l'art de l'enluminure. Dès lors la classique bordure a presque cessé d'exister. Souvent la marge dans toute son étendue reçoit des ornements, où l'or et les couleurs surabondent, où l'on trouve toutes les qualités des miniaturistes anciens, sauf la sobriété. Vouloir décrire des bordures exécutées dans la seconde moitié du XV[e] siècle serait perdre son temps. Toutes les formes, toutes les fantaisies y trouvent place; mais il n'en est presque pas où les points d'or ne soient jetés avec profusion. Certains enlumineurs les y mettent en tel nombre que le papillotement est loin d'en être agréable. Ils posent sur toute la largeur de la marge des milliers de feuillettes et de points d'or brunis qui fatiguent l'œil et l'éblouissent (1).

(1) L'un des plus curieux spécimens de ces manuscrits aux marges décorées sans discrétion est un livre d'Heures du XV[e] siècle à l'usage de Coutances (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 643).

Cela est plus étrange que joli. Beaucoup d'autres montrent assurément plus de goût et produisent en ce genre des œuvres inimitables. Plus tard, tout à fait à la fin du XVe siècle, quelques flamands exécutent des bordures qui peuvent passer pour de véritables merveilles. Telles sont celles des deux volumes dits du *Maître aux fleurs* (1) et du livre d'*Heures d'Isabelle de Lalaing* (2). Ce ne sont pas seulement des plantes et des fruits qui ornent les marges de ces admirables manuscrits : on y rencontre aussi, groupés avec une grâce sans égale sur des fonds d'or mat, des êtres et des objets de tout genre, des anges, des insectes, des oiseaux, des quadrupèdes, des vases ornés. Quelques-unes de ces bordures, notamment dans les *Heures d'Isabelle de Lalaing*, défient toute description.

Mais je ne dois parler que des miniaturistes français, et ceux-là sont des flamands, flamands de langue française, il est vrai. A cette époque, d'ailleurs, les peintres français, presque tous des tourangeaux, exécutent aussi de charmantes bordures : Bourdichon et ses élèves ne montrent pas moins de goût que les flamands pour copier la nature. Les plantes qui encadrent les feuillets des *Heures d'Anne de Bretagne* sont traitées avec tout autant de réalisme, sinon avec autant de légèreté, que celles du *Maître aux fleurs*. Au reste, on ne peut véritablement plus nommer ces ornements des bordures : il semble qu'on ait dès lors la haine du parchemin blanc, et l'on en laisse le moins qu'on peut. Ces grandes marges toutes décorées contribuent souvent à affaiblir les miniatures qu'elles entourent et qui, en certains manuscrits, se trouvent reléguées au second plan (3).

(1) Bibl. de l'Arsenal, mss. nos 638, 639.

(2) Bibl. de l'Arsenal, ms. no 1185.

(3) La plupart des écrivains qui se sont occupés des manuscrits

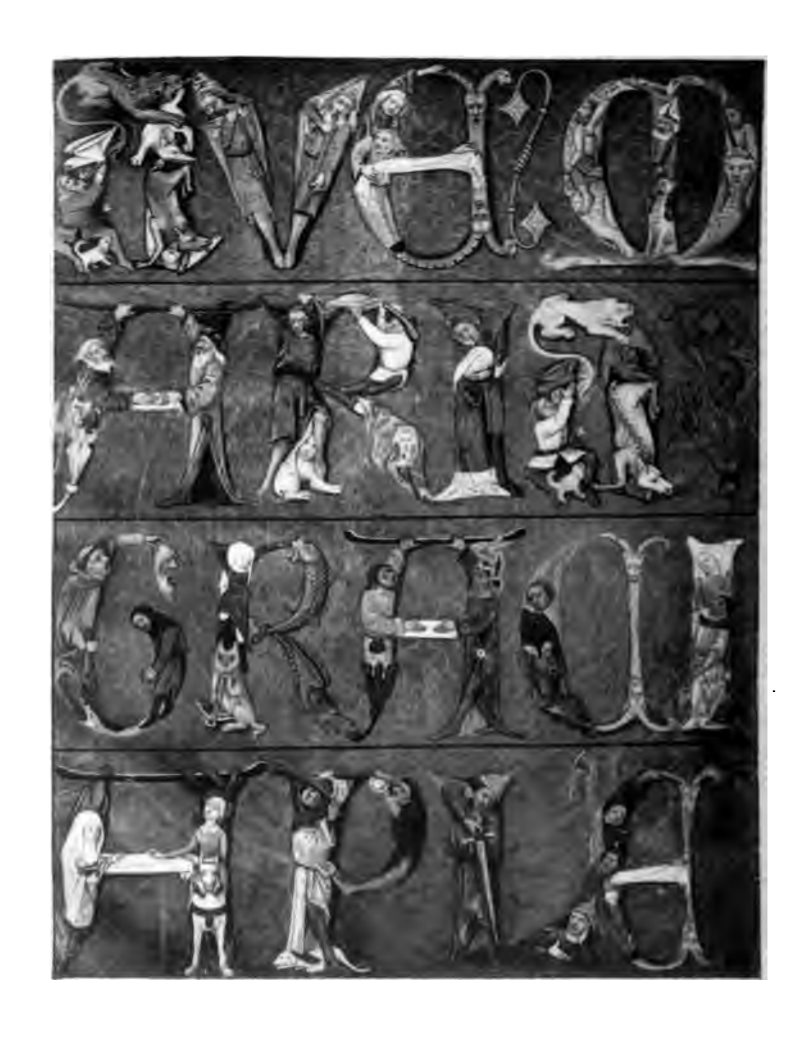


Fig. 33

PAGE PEINTE CONTENANT LES MOTS AVE MARIA GRACIA PLE
DONT CHAQUE LETTRE EST FORMÉE
DE PERSONNAGES, D'ANIMAUX, DE MONSTRES ET D'OBJETS
(Bibl. nat., ms. lat. 1173, fol. 52).

Vers la fin du XVe siècle on en revient même à la vieille tradition des grandes initiales formées de personnages, d'animaux, de monstres, d'objets de toute sorte, entremêlés et souvent contorsionnés dans les positions les plus grotesques. A vrai dire, la tradition ne s'en était jamais perdue entièrement, elle ne l'est pas même aujourd'hui encore. Je n'ai point cru utile de parler de ces initiales, car c'est là un des genres d'ornements dont on s'est le plus souvent occupé : les spécimens qu'on en trouve reproduits dans une foule d'ouvrages ont vulgarisé ces fantaisies des enlumineurs ou des calligraphes et nous les ont rendues familières.

Il n'est pas bien sûr que, même au XIe et au XIIe siècle, les illustrateurs aient déployé dans ces travaux autant d'imagination que quelques-uns de leurs successeurs du XVe. A cette époque, en effet, certains enlumineurs ne se contentent pas d'inventer les plus ingénieuses combinaisons d'êtres et d'objets pour former leurs initiales, ils ne craignent pas de peindre de véritables tableaux à pleine page uniquement composés de ces grandes lettres. L'exemple que j'en donne ici (*fig. 33*) est certainement l'un des plus curieux qu'on puisse voir (2). Au premier abord, l'œil n'y distingue que des majuscules, très lisibles d'ailleurs, d'un dessin parfaitement correct, et dont la réunion donne les mots : AVE MARIA GRACIA PL^{a}E ; mais il suffit de considérer ces dix-sept lettres pendant quelques instants pour s'apercevoir que chacune d'elles est formée de personnages et d'animaux fort ingénieusement assemblés. Plusieurs sont dans des

enluminés du moyen âge, le c^{te} de Bastard, J. Labarte, Ch. Louandre, P. Lacroix, MM. L. Delisle, Lecoy de La Marche, Geo. Warner, etc., ont reproduit en grand nombre des bordures d'époques diverses.

(1) Livre d'Heures orné des armes d'un comte d'Angoulême, Bibl. nat., ms. lat. 1173, fol. 52 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 138*).

poses assez extravagantes. Cependant, sous cette apparence un peu folle, on devine un artiste sage et réfléchi. Lorsqu'il a trouvé une combinaison qui lui semble heureuse, il n'hésite pas à la répéter. L'*A* de « *A*ve » et le dernier *A* de « Mari*a* » sont à peu près identiques : il en est de même du premier *A* des mots « M*a*ria » et « Gr*a*cia ». Dans cette page, je n'ai pas compté moins de soixante-neuf têtes d'hommes, de femmes, d'animaux ou de monstres ; mais je ne suis point sûr de n'en avoir pas omis. On aurait tort évidemment de présenter ce tableau comme un chef-d'œuvre de goût : tout ce qu'on peut dire, c'est que celui qui le composa était particulièrement habile. Il était un maître en son genre, et ce genre jouissait de son temps d'une vogue extraordinaire, principalement pour la décoration des marges. Au XIVe siècle il avait eu des rivaux, et l'un des plus remarquables est le dessinateur qui orna d'initiales, faites aussi d'animaux et de personnages, une très belle *Bible historiale française*, en deux volumes, dont un seul par malheur nous est parvenu (1). Il eut également des successeurs, car le XVIe siècle, malgré la Renaissance, montra, lui aussi, un goût très vif pour ces ornements tourmentés, goût un peu factice sans doute, et incapable en tout cas de résister longtemps à l'horreur du *gothique* qui devait bientôt faire confondre dans un même dédain tout ce qu'avait légué le moyen âge : langue, peintures, sculptures et monuments.

(A suivre) HENRY MARTIN.

(1) Le tome Ier de cette Bible, qui figura dans les bibliothèques de Charles VI et du duc de Berry, a été, en effet, seul retrouvé : il est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. n° 5212.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

SUPPLÉMENT

ALMANACHS RECUEILLIS PENDANT L'IMPRESSION

1773 - 1887

(suite)

291 — LES JEUX DE L'ENFANCE Almanach nouveau Pour l'Année 1799. || *A Paris Chez Marcilly Rue St-Julien le Pauvre,* N°s 14 et 15, *et chez Demoraine, Rue du Petit Pont* N° 99.

1799. In-128

Almanach minuscule entièrement gravé à la sanguine et composé de 64 pages avec le calendrier.

Le titre est paginé 1.

Douze petites figures accompagnées de chansons dont voici les titres :

1, *Le Polichinel* (sic). — 2. *Le Bilboquet.* — 3. *Le Pied de Bœuf.* — 4. *La Balançoise.* — 5. *Le Cerf-Volant.* — 6. *Le Ballon.* — 7. *Le volant.* — 8. *La Bascule.* — 9. *Chaûx* (sic) *de Cartes.* — 10. *Les Osselets.* — 11. *Colin-Maillard.* — 12. *Cache cache Nicol* (sic).

Calendrier de 1799 au milieu du petit volume.

292 — ALMANACH NOUVEAU. Fait aux Dépens des Tems Passés, Pour le Profit des Années Présente et à Venir ; ou RECUEIL PROVERBIAL Des Observations de nos Péres sur ce qui,

depuis des années, des siècles, âges & tems, leur a paru arriver plus communément. || *A Paris. Chez la veuve Bouquet, Libraire, rue du Marché-Palu,* N° 10. *Déposé à la Bibliothèque Nationale.*

vers 1800. Petit In-18.

Almanach assez curieux, composé de 96 pages de texte, commençant par une « Epitre de l'Editeur, contenant Dédicace à tous ses Concitoyens », qui se termine ainsi : « ... Ces Almanachs-ci méritent tout votre mépris ; vous devez à celui que je vous présente, tous vos égards et vos respects.

Je vous le dédie, Citoyens ; puisse-t-il vous plaire, vous amuser, vous instruire, et ne pas tomber, par votre faute, dans la catégorie *(sic)* de ces livres dont on dit :

Maint (*sic*) livres qui sont publiés,
Sont morts avant que reliés.

Je vous salue respectueusement.

Philopere ».

Viennent ensuite : à la page 6 : « Pronostications dont l'évènement est certain » ; — p. 7 : « Remarques Générales faites par nos Pères, sur les années, saisons, mois, jours, températures et fêtes mobiles, mises par ordre alphabétique, pour ne pas déranger l'ordre des mois » ; — p. 92 : « Choses que nos Aïeux ont trouvé bonnes, et que leurs représentans *(sic)* aujourd'hui ne doivent pas trouver mauvaises, à moins qu'ils ne soient plus qu'abâtardis » ; — à la p. 73 ; « Conseils généraux et désintérésés » ; — et enfin p. 95 : « Souhaits de nos Aïeux. Ressemblant parfaitement aux nôtres. »

292 *bis* — LES AMUSEMENS *(sic)* DES GENS D'ESPRIT, Almanach Enigmatique Pour l'année IX de la République Française, jusqu'à la fin de 1801, vieux style || *A Jocose, Chez Sans-Chagrin, à la Bouteille pleine.* An 9.

In-32

Cet almanach, de 48 pages de texte, est un recueil d'énigmes dont les mots se trouvent aux deux dernières pages.

Chaque page est encadrée de filets noirs.

Calendrier pour l'an 9 (1800-1801) au commencement du volume, suivi de l' « Explication du NOUVEAU Calendrier & des motifs qui l'ont fait adopter »

293. — LE BOUTON DE ROSE, ou Les Etrennes à la Beauté. || *A Paris, Chez tous les Marchands de Nouveautés. Imprimerie*

de Chaignicu, Jeune, Rue Saint-André-des-Arcs, N° 97. (*An* XII — 1804).

In-18.

Chansonnier, de 158 pages y compris la Table, composé de chansons bachiques et anacréontiques, romances, énigmes, etc...

Joli frontispice gravé et encadré d'un filet noir, avec cette légende : *Etrennes de l'Amour*, et signé *Binet del. Bovinet sculp...*

Après le titre se trouve le Calendrier pour l'An XII (1803-1804).

(Exempl. rel. anc. veau marbré avec grecque, tranches dor. et dos orné).

294 — Le Joujou Almanach des Enfans *(sic)* Pour l'An 1804. || *A Paris chez Lefuel. Rue St-Jacques,* N° 28, *près celle des Noyers.*

1804. In-64

Petit volume entièrement gravé ainsi que le Calendrier qui, avec le texte, comprend 72 pages.

Le titre, paginé 1, est gravé dans un cadre.

Douze gravures, non signées et sans légende, correspondent aux chansons pour les mois de l'année ; elles sont suivies d' « Anecdotes ».

Calendrier de 1804.

295 — Calendrier de la Jeunesse pour l'An 1805. || *A Paris chez Janet Libraire Rue St-Jacques* N° 31.

1805. In-128.

Almanach minuscule entièrement gravé, composé de 64 pages avec le calendrier.

Le titre porte le chiffre 1.

Huit figures gravées sans légendes représentant des petites scènes à deux personnages. Les chansons qui accompagnent les figures ne portent aucun titre.

Devises pour les Demoiselles et pour les Garçons avec une Table.

Calendrier de 1805.

296 — Le Petit Percepteur. Almanach pour l'Année 1807. || *A Paris chez Lefuel Rue St-Jacques,* N° 54.

In-128

Minuscule entièrement gravé, de 64 pages avec le Calendrier, sur papier bleuté. Le titre est paginé 1.

Chansons sans titre accompagnées de huit petites figures.

Devises et Calendrier de 1807.

297 — LE TRIOMPHE DE LA BEAUTÉ ou Le Messager de Cythère || *A Paris, chez Lefuel, Rue St-Jacques*, N° 53.

1807. In-24.

Titre en lettres gravées entre deux branches de feuillage reliées par un nœud de ruban ; au-dessus se trouve une petite gravure qui a son explication après le titre en un couplet gravé, portant ce titre :

LE VÉLOCIFÈRE DE L'AMOUR.

—

L'Amour, en léger Postillon,
Conduit les Grâces à Cythère,
Et des Ailes de Papillon
Soutiennent son Vélocifère ;
Tandis que, l'air humilié,
Un Dieu, qui ne va pas bien vite,
L'Hymen, le pauvre Hymen à pied
Marche tristement à sa suite.

Le titre de l'almanach est signé Touzet del., Bovinet sculp.

L'almanach se compose de chansons imprimées dont toutes les pages sont encadrées d'un double filet noir.

Ces chansons sont divisées en deux cahiers, de 24 pages chaque, dont le second est accompagné de huit gravures, non signées, avec ces légendes :

1. *L'Amour vengé.* — 2. *Le retour à l'Amitié.* — 3. *Les amours et les saisons.* — 4. *Le regret.* — 5. *Autre chose.* — 6. *Mes derniers adieux à mon amie.* — 7. *Le Songe.* — 8. *Bonsoir.*

Souvenir et le Calendrier de 1807 encadrant le texte.

298 — ALMANACH DE SURPRISE, Contenant des Figures changeantes. et Chansons analogues, sur des airs connus, et un choix de nouvelles Romances; Pour l'An Bissextile (*sic*) 1808. || *A Paris chez Langlois, Imp. Libraire, rue du Petit-Pont*, N° 25.

1808. In-18 carré

Curieux petit almanach dont le titre gravé dans un cadre étoilé a, au centre, un médaillon contenant des initiales enlacées, éclairées de rayons lumineux avec deux branches de feuillage.

Au verso du faux-titre se trouve une « Préface », en vers :

L'Auteur des varians tableaux
Veut exciter, malgré qu'on dise
Qu'ils ne paraissent pas nouveaux,
De plus en plus votre surprise ;
Comme on voit par le changement
Soit de sagesse ou de folie,
Passer ainsi rapidement
Toutes les scènes de la vie.

Quatre figures à transformations, coloriées, avec chansons gravées au verso ; les figures portent les titres gravés suivants :

1. *L'Amant coupable et repentant.* — 2. *Arlequin, Colombine et Cassendre* (sic). — 4. *Jille* (sic) *dupé, ou les amours à la Modes* (sic). — 4. *La Marchande de Modes.*

Ce petit volume, qui n'a pas de pagination, se termine par « Choix de Nouvelles Romances » au nombre de quatre, dont voici les titres : A Estelle. — Pygmalion. — Le Portrait de Myrthé. — Valsain, ou l'exemple à suivre.

Calendrier de 1808, après le titre, avec l'étymologie des mois

299 — LE PANORAMA DU PARNASSE, Chansonnier Pour 1808. || *A Paris, Chez Marchand, Libraire, passage Feydeau,* N° 24. 1808.

In-24.

Chansonnier composé de 208 pages de texte avec la Table des Matières.

Frontispice gravé, se dépliant, représentant une nombreuse réunion de gens des deux sexes dans un salon ; cette gravure est signée *Bovinet Sculps.*

Imprimerie de Brasseur Ainé.

Calendrier de 1808.

(A suivre.) F. MEUNIÉ.

ÉDITIONS ORIGINALES

ET

ÉDITIONS PRIMITIVES

Nous recevons la lettre suivante :

29 Juin 1905.

MON CHER DIRECTEUR,

Par une lettre insérée au *Bulletin du Bibliophile* (15 janvier 1905), j'ai proposé de donner « à la première impression d'une œuvre, non en volume séparé, mais dans un recueil ou un périodique », le nom d'*édition primitive*. Celui d'*édition originale* resterait naturellement réservé à la première apparition de l'ouvrage en volume séparé.

Vous avez bien voulu provoquer sur cette proposition l'avis des « bibliophiles, des libraires et des lettrés ».

Un seul correspondant, le très érudit M. E. Courbet, a répondu à votre appel. Il approuve sans réserve ma proposition. « Tous les bibliophiles, écrit-il, se rallieront à une indication aussi précise ».

Les bibliophiles, du moins dans le *Bulletin*, n'ont jusqu'ici confirmé cette prévision bienveillante que par l'application du proverbe : *Qui ne dit mot consent.*

Mais la *Revue Biblio-Iconographique* a bien voulu reprendre la question et produire des propositions un peu différentes de la mienne.

Les éditions que j'ai baptisées *primitives*, M. Pierre Dauze voudrait qu'elles fussent dénommées *pré-originales* (numéro d'avril).

M. Brivois (numéro de juin) préférerait qu'on dit simplement : *texte original.*

La dénomination m'est à peu près indifférente, pourvu que l'on en adopte une.

J'avoue ne pas goûter beaucoup *pré-originale*, car à quoi bon créer un mot, et un mot un peu compliqué, quand la langue nous fournit les moyens d'exprimer notre pensée?

La seule objection que l'on pourrait faire à *texte original* est que ce terme ne contient pas l'idée de publication, laquelle est contenue dans la terme *édition*. Le « texte original », à s'en tenir à ces deux mots, pourrait être manuscrit.

Ce n'est nullement par un sot amour-propre d'auteur, mais parce que l'expression m'apparaît comme claire et bien sonnante, que je propose, avec M. Courbet, de nous en tenir à l'appellation : *édition primitive* qui correspond nettement à celle d'*édition originale.*

Mais l'important, c'est d'en adopter une, pour que, dorénavant, dans les conversations bibliophiliques et dans les catalogues il n'y ait plus d'équivoque.

Croyez, mon cher Directeur, à mes sentiments les plus dévoués.

HENRI MONOD.

Nous nous associons pleinement au désir formulé par M. Henri Monod et nous espérons que son nouvel appel aux bibliophiles et aux libraires aura pour effet de donner à ce petit problème bibliophilique une prompte et définitive solution.

G. V.

CHRONIQUE

Dans les bibliothèques. — Le monde des bibliothèques parisiennes est, depuis quelques jours, en émoi. Le bruit s'est répandu que les administrateurs des bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève devaient être prochainement admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Nous voulons croire que ces rumeurs sont dénuées de tout fondement.

Néanmoins, on nous assure qu'un grand nombre de candidats, escomptant cette éventualité, ont, dès maintenant, fait acte de prétendant et postulé ces successions non encore ouvertes. Un de nos confrères de la presse quotidienne a même publié les noms de certains des candidats; nous nous abstiendrons de les reproduire, car nous entendons ne faire ici aucune question de personne et ne nous occuper que de la question de principe. Mais, avant tout, notre confrère a-t-il été bien renseigné ? La nouvelle qu'il insère est tellement invraisemblable que nous nous demandons si sa bonne foi n'a pas été surprise. D'après sa note, les deux postes d'administrateur seraient, d'ores et déjà, réservés à deux bibliothécaires d'une bibliothèque étrangère à celles où doivent, dit-on, se produire les vacances, alors que, dans ces deux établissements, il y a des fonctionnaires de grade supérieur, conservateur et conservateur-adjoint, qui tant par leur ancienneté que par leurs mérites personnels et la connaissance du dépôt dont ils ont la conservation, peuvent légitimement prétendre à un avancement normal et régulier.

Les nominations que fait prévoir notre confrère seraient la négation absolue de tout principe de hiérarchie; elles auraient, en outre, pour résultat immédiat d'arrêter net et pendant de longues années l'avancement de tout un personnel qui n'a pas démérité et de lui causer, par ce fait, un préjudice des plus sérieux. Cela est si vrai que, dans l'une des bibliothèques visées, des attachés *non rétribués* attendent depuis longtemps leur titularisation, l'un d'eux même depuis près de douze ans !

Qui vivra verra, mais jusqu'à plus ample informé, nous persistons à croire que notre confrère a été mal renseigné.

Don à la Bibliothèque nationale. — Mme Gustave Toudouze vient de faire don à la Bibliothèque nationale de tous les manuscrits de son mari; cette généreuse donation coïncide avec l'anniversaire de la mort de Gustave Toudouze, auteur de trente-cinq romans dont certains ont acquis une grande notoriété.

Sampiero Corso. — San Pietro de Bastelica, plus connu sous le nom de Sampiero Corso, est resté l'un des héros les plus populaires que la Corse ait produits. Sampiero, né le 23 mai 1498, avait signalé sa vaillance sur trop de champs de bataille pour n'avoir pas de bonne heure ses historiens. Les premiers ont été des compatriotes, ses contemporains, Ceccaldi et Filippini. Aujourd'hui, M. le docteur F.-M. Costa de Bastelica, avec un amour vraiment filial, écrit à nouveau l'histoire du grand capitaine, et, grâce à ses longues et patientes recherches, la première période de la vie de Sampiero nous est connue aussi bien que les deux autres. Le livre de M. Costa de Bastelica, imprimé à Ajaccio chez Jean Zevaco, forme un bel in-octavo de plus de 300 pages, orné d'une photogravure. Si l'auteur n'avait révélé lui-même son âge dans l'avant-propos de son beau travail, on ne se serait jamais douté que la plume alerte et vive qui l'a écrit était celle d'un octogénaire. « En entreprenant ce long travail, écrit-il, à l'âge de quatre-vingts ans, nous avons moins consulté nos forces défaillantes que le désir d'être utile aux générations nouvelles, en leur offrant un modèle achevé de tempérance, de courage, de grandeur d'âme, de désintéressement et surtout de patriotisme...» Et M. le docteur Costa de Basteliea conclut ainsi : « Et n'est-ce pas aux époques de défaillance, d'humiliation, que les peuples doivent chercher, dans le souvenir des gloires du passé, des encouragements pour l'avenir, des consolations pour le présent et surtout des enseignements précieux, pour hâter le jour de la réhabilitation ».

Les « Moralia » de Plutarque. — M. Reinhold Dezeimeris, correspondant de l'Institut, a eu la bonne fortune d'acquérir un exemplaire rarissime des *Morales* de Plutarque, traduites par Herman Cruserius, dont Burette avait prétendu démontrer, en 1729, la non existence. M. Dezeimeris, depuis une quarantaine d'années, était à l'affût de ce fameux livre, lorsque ayant reçu, il y a quelques mois, un inventaire assez fruste des restes de la bibliothèque de Verthamon, quel ne fut pas son étonnement d'y trouver un « Plutarque interprété par Herman Crusero (*sic*), Guarinus, Bâle, 1573 ». La désignation était plutôt vague ; elle pouvait s'appliquer à la seconde édition des *Vies* de Plutarque, traduites par Cruserius ; mais quelque chose disait au savant bibliophile qu'il s'agissait des *Morales*. Son flair ne l'avait pas trompé et M. Dezeimeris ne tarda pas à mettre l'oiseau rare en sa cage. Félicitons-nous de l'heureux résultat, car nous devons aujourd'hui à l'infatigable chasseur bibliographe une étude des plus intéressantes et des plus minutieuses sur cet exemplaire de la traduction des *Moralia*, de Cruserius, accompagnée de trois fac-simile. La première de ces planches reproduit le titre, la seconde la signature autographe de A. Delaserre (Antoine de la Serre), qui fut l'un des possesseurs du volume ; la troisième donne le fac simile d'une page du texte. La signature d'un autre

possesseur du livre, Jean de Constantin, s'y trouve également inscrite, avec la date de 1678.

L'Étude bibliographique et critique sur une version peu connue des Moralia *de Plutarque,* imprimée à Bordeaux par Gustave Gounouilhou (in-8 de 71 pp.), forme le complément de la publication des « Remarques d'Estienne de la Boëtie sur le traité intitulé : ΕΡΩΤΙΚΟΣ ».

Vers et prose. — Sous ce titre, vient de paraître un recueil trimestriel de littérature dont le directeur est M. Paul Fort et le secrétaire, M. André Salmon. Le tome I de ce recueil (mars-avril-mai 1905), qui vient à son heure et qui, dès son apparition, a été très favorablement accueilli du public lettré, contient des œuvres de MM. Francis Vielé-Griffin, Marcel Schwob, Henri de Régnier, André Gide, Emile Verhaeren, Jean Moréas, Maurice Mæterlinck, Pierre Quillard, W.-B. Yeats, Stuart Merrill, Robert de Souza, Albert Mockel, Nicolas Deniker, T. de Visan, et André Salmon. Les prix d'abonnement pour un an, sont les suivants : *France*, édition sur simili-hollande, 8 fr. ; sur papier du Japon (40 exemplaires numérotés), 100 fr. et sur Hollande (80 exemplaires numérotés) 50 francs. *Étranger* : 10 fr., 100 fr. et 50 fr. On s'abonne chez tous les libraires et à l'administration de la publication, 24, rue Boissonade.

Tous nos souhaits de bienvenue et de succès à notre jeune confrère.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— John GRAND-CARTERET. — La Montagne à travers les âges. Rôle joué par elle : façon dont elle a été vue. I. Des temps antiques à la fin du dix-huitième siècle. 307 illustrations d'après les documents anciens. [II. La Montagne d'aujourd'hui. 350 illustrations d'après les documents anciens et modernes]. *C. Dumas, librairie Dauphinoise à Grenoble. François Ducloz, librairie Savoyarde à Moutiers,* MCMIV, 2 vol. in-4 de XV-559 pp. et 2 ff. 494 pp. et 1 f.

Si je n'ai pas rendu compte plus tôt du nouvel ouvrage de M. John Grand-Carteret, c'est qu'il m'a semblé que le moment le plus favorable pour attirer sur lui l'attention des lecteurs était précisément celui où, fatigué des travaux de l'année, chacun s'échappe de Paris et s'en va goûter, soit à la mer, soit dans la montagne, un repos bien gagné. Qu'on n'aille pas croire pourtant qu'il s'agit ici d'un guide ; je plaindrais fort les malheureux touristes qui promèneraient avec eux ce véritable monument. Conti, Joanne et Bœdeker sont toujours là pour les accompagner. Mais avant de monter dans le train qui les emportera vers les cîmes neigeuses des Alpes ou les pics ensoleillés des Pyrénées, je leur conseille fort de lire *La Montagne à travers les âges.* Il a certes été beaucoup écrit sur les différents pics, cols et glaciers ; mais je ne crois pas qu'il ait jamais été publié un ouvrage d'ensemble aussi vaste sur le sujet. L'énumération des nombreux chapitres qui composent ces deux majestueux in-quarto, très luxueusement présentés par les éditeurs, donnera une idée de tous les renseignements historiques que l'on y peut

trouver : TOME I. *Chapitre I.* La Montagne dans l'antiquité. — *Chapitre II.* Rôle et physionomie de la montagne dans la société féodale. — *Chapitre III.* Traverseurs et ascensionnistes au moyen âge. — *Chapitre IV.* La montagne de la fiction au moyen âge, légendes, superstitions, croyances. — *Chapitre V.* La montagne découverte, célébrée, portraiturée à partir de la Renaissance. — *Chapitre VI.* La conquête de la montagne au XVI[e] siècle. — *Chapitre VII.* La réaction ouverte contre la montagne au dix-septième siècle. — *Chapitre VIII.* La montagne glorifiée entrant dans l'intellect de la société au dix-huitième siècle. — *Chapitre IX.* La montagne devant l'art et les artistes du dix-huitième siècle. — *Chapitre X.* La conquête de la montagne au dix-huitième siècle par les excursionnistes et les savants. — TOME II. *Chapitre I.* La montagne dans la pensée littéraire du dix-neuvième siècle. — *Chapitre II.* La montagne dans l'estampe et l'imagerie du dix-neuvième siècle. — *Chapitre III.* Nouvelles routes alpestres et excursionnistes au commencement du dix-neuvième siècle. — *Chapitre IV.* Le romantisme devant la montagne : Mont-Blanc et Pyrénées. — *Chapitre V.* Le développement de l'alpinisme. — *Chapitre VI.* L'Alpinisme devenant une des caractéristiques de la société moderne. — *Chapitre VII.* La montagne mise en exploitation. — *Chapitre VIII.* — La montagne et la caricature. — *Chapitre IX.* La montagne vingtième siècle. — *Chapitre X.* La montagne dans la publicité commerciale. — *Chapitre XI.* La montagne militaire. Son rôle dans l'histoire de l'humanité.

Il faudrait des pages et des pages pour analyser même sommairement le contenu du très intéressant ouvrage de cet amoureux de la montagne qu'est M. John Grand-Carteret ; qu'il nous suffise de dire que sa lecture est à la fois agréable et instructive.

La partie graphique du livre ne le cède en rien comme importance à la partie écrite ; il y a, en effet, dans ces deux volumes, plus de six cent-cinquante illustrations soit hors texte, soit dans le texte, en noir ou en couleurs, reproductions de tableaux, estampes, gravures, affiches, portraits, croquis, cartes, etc., toutes ces images choisies avec soin et très habilement disposées par l'auteur qui est, comme on sait, un fervent du document graphique.

J'ai conseillé plus haut à ceux qui se disposent à excursionner dans les Alpes ou dans les Pyrénées de lire *La Montagne à travers les âges* ; j'adresse le même conseil aux moins privilégiés qui, ne pouvant fuir Paris, se donneront ainsi, sans bouger de leur fauteuil et à peu de frais, l'illusion d'un voyage au pays enchanté.

GEORGES VICAIRE.

— Bourdaloue *. — **Nouveaux sermons inédits publiés d'après le recueil manuscrit d'Abbeville, par Eugène Griselle, docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie française.** *Paris, Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, (ancienne librairie Delhomme et Briguet, 117, rue de Rennes, 117,* 1904, in-8 de XXVIII-432 pp., 1 f. n. ch. et 1 f. blanc.

M. l'abbé Eugène Griselle, auteur d'une thèse très remarquable sur Bourdaloue, vient de publier, à la librairie Gabriel Beauchesne et Cie, de *Nouveaux sermons inédits* de l'illustre prédicateur, extraits d'un recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque d'Abbeville. Sur les trente sermons que contient ce recueil, M. l'abbé Griselle n'en publie aujourd'hui que les seize suivants : 1° Sermon sur la connaissance de soi-même. 2° sur les devoirs des pères envers leurs enfants. 3° sur la purification de la sainte Vierge. 4° sur la communion. 5° sur l'amour de Dieu. 6° sur l'humilité. 7° sur la prédestination. 8° sur les richesses. 9° sur l'impénitence finale. 10° sur les œuvres de la foi. 11° sur la rechute dans le péché. 12° sur le zèle. 13° sur la médisance. 14° sur la confession. 15° sur la restitution et 16° Panégyrique de saint Jean l'Évangéliste.

Dans l'introduction qui précède cette savante édition, notre collaborateur prenant à partie le P. Bretonneau, tend à prouver que les sermons édités par lui au dix-huitième siècle, ne donnent pas la parole authentique de Bourdaloue et que pour « connaître l'orateur plus au vrai », c'est aux copies manuscrites émanant des « sténographes » de l'époque qu'il faut s'adresser. « Le sermon plus « parlé », plus « vécu » dont donne l'impression la copie contemporaine traduit mieux le genre de Bourdaloue ». Et M. l'abbé Griselle ajoute plus loin : « Si la syntaxe de Bourdaloue a gagné en régularité dans le travail de révision auquel ses sermons ont été soumis, si les négligences ou incorrections incontestables, qu'on ne peut mettre toutes au compte des sténographes, ont disparu, par contre la langue et le style, l'originalité du vocabulaire, une sorte de saveur archaïque dont les connaisseurs ne seront pas seuls à goûter le mérite, nous sont en quelque sorte restitués grâce aux copies anciennes. »

M. l'abbé Griselle, en publiant aujourd'hui ces sermons d'après une copie manuscrite, a donc eu pour but de nous donner un « spécimen de ce qui doit révéler un Bourdaloue inconnu, plus historique et plus vrai ». Ce spécimen sera, sans doute quelque jour suivi d'une édition complète des sermons de ce prince de la chaire, publiée

d'après les anciennes copies. La tâche sera considérable et lourde, mais M. l'abbé Eugène Griselle est de taille à l'assumer ; et nous aurons ainsi, grâce à lui, une édition savante et définitive des œuvres de Bourdaloue.

G. V.

— Comptes de Louise de Savoie (1515, 1522) et de Marguerite d'Angoulême (1512, 1517, 1524, 1529, 1539), publiés par Abel LEFRANC, professeur au Collège de France, et Jacques BOULENGER, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. *Paris, Honoré Champion, libraire de la Société des Études rabelaisiennes, 9, quai Voltaire,* 1905, in-8 de 2 ff. VIII-122 pp.

Les instruments de travail dont disposent actuellement les travailleurs qui étudient l'histoire de la première moitié du seizième siècle sont très insuffisants pour l'identification des personnages de cette époque cités dans les textes. Frappés de cet inconvénient, MM. Abel Lefranc et Jacques Boulenger ont justement pensé que le meilleur moyen d'y remédier était de multiplier la publication d' « états de maison », des rois, reines, princes et princesses du sang. Ces états, qui sont des sources précieuses à consulter, donnent, en effet, les noms des officiers domestiques, leurs titres, leurs gages, quelquefois même la date de leur mort et d'autres renseignements. Ils ne mentionnent, d'ailleurs, pas seulement les gentilshommes, qui formaient l'entourage du roi, on y trouve également cités des noms d'artistes, de lettrés, d'écrivains et de savants.

Prêchant d'exemple, MM. Abel Lefranc et Jacques Boulenger publient aujourd'hui divers comptes, tirés du ms. 848 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. La publication de nos deux confrères, très utile pour l'histoire, est également une œuvre de conservation. Avant que M. Charles Kohler, le distingué conservateur des manuscrits de Sainte-Geneviève, les eût fait relier, les pièces de ce recueil factice, contenues pêle-mêle dans une simple chemise en papier, avaient fortement souffert de l'humidité ; le bord des pages s'émiettait et, malgré les précautions prises, l'encre s'efface de jour en jour. Si, le temps accomplissant de jour en jour son œuvre destructive, les originaux venaient à être complètement perdus, il nous resterait au moins les textes publiés par MM. Lefranc et Boulenger.

Les éditeurs des comptes de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême n'en ont pas annoté le texte ; « l'identification des personnages, écrivent-ils, nous eût entraînés trop loin et peut-être n'eût-elle point été possible dans l'état actuel de la science ». Pour le moment, ce que souhaitent MM. Lefranc et Boulenger, c'est l'impression rapide de nombreux textes ; et lorsqu'un certain nombre de manuscrits auront été mis au jour, alors seulement on pourra être en mesure de dresser de sérieux répertoires biographiques. Une table alphabétique de tous les noms cités dans les comptes de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême termine la publication.

Je ne veux pas achever cette note sans signaler brièvement l'excellent livre que vient de publier M. Abel Lefranc, *Les Navigations de Pantagruel* (1) ; j'en rendrai compte dans un prochain numéro. G. V.

(1) *Les Navigations de Pantagruel*, étude sur la géographie rabelaisienne, par Abel Lefranc, professeur au Collège de France [avec six planches et cartes]. *Paris, Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré*, in-8, tiré à 250 exemplaires dont 180 seulement mis dans le commerce (12 fr.).

LIVRES NOUVEAUX

**Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.**

— Jean-Georges ALIONE, poète astésan du début du XVI[e] siècle. — Poésies françaises (Chapitre de liberté. — Chanson d'une bergère) réimprimées avec un commentaire historique et philologique par Maurice Mignon, élève titulaire de l'École pratique des Hautes-Études, licencié ès-lettres et en italien. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, in-12.

— " Ein feste Burg ist unser Gott ", vortrag gehalten von Max HERMANN in der gesellschaft für Deutsche literatur zu Berlin und mit ihrer unterstützung herausgegeben. Mit sechs tafeln und einem bibliographischen anhang. *Berlin, B. Behr's verlag*, in-4 (5 fr.).

Publications diverses

— Firmin MAILLARD. — La Cité des intellectuels. Scènes cruelles et plaisantes de la vie littéraire des gens de lettres au XIX[e] siècle. *Paris, H. Daragon*, in-18 (3 fr. 50).

— Baron de MARICOURT. — En marge de notre histoire. *Paris, Emile-Paul, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré*, pet. in-8 (5 fr.)

— Georges GAZIER, conservateur de la Bibliothèque et des Archives de la ville de Besançon. — Un manuscrit autobiographique inédit de Charles Nodier. Discours prononcé au Congrès de l'Association franc-comtoise tenu à Besançon le 1[er] août 1904. *Besançon, typographie Dodivers*, in-8.

Tirage à part des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 7[e] série, t. VIII, 1903-1904.

Publications sous presse

Chez Honoré CHAMPION :

Le Petit et le grand testament de François VILLON. Les cinq ballades en jargon et des poésies du cercle de Villon, etc. Reproduction fac-simile du manuscrit de Stockholm. Avec une introduction de Marcel Schwob. Pet. in-8.

Il sera tiré quelques ex. seulement, à 100 fr. dans un cartonnage de parchemin étui, pour les souscripteurs. Le prix sera majoré pour les acheteurs. Annoncé pour paraître très prochainement.

SUPPLÉMENT

AU

PRÉDICATORIANA

(FIN)

On disoit d'un abbé qui achetoit des sermons pour les prêcher, que tant de beaux sermons qu'il débitoit en chaire ne luy appartenoient pas, mais une personne dit qu'il luy appartenoient bien, puisqu'il les avoit tous bien payez. Il avoit beaucoup d'obligations à son argent, à sa mémoire et à sa hardiesse (1).

(1) On trouve cité partout le quatrain de d'Acilly, d'autres disent de Boileau, sur l'abbé Roquette.

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui,
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Nous avons déjà signalé plus haut (p. 308 n. 1), un des pourvoyeurs de l'abbé Roquette, le P. Hercule. Voici, parmi les divers documents contemporains rencontrés jusqu'ici, quelques témoignages sur le même sujet. A plusieurs reprises, le recueil des *Conversations* consignées entre les années 1667 et 1675 par un anonyme, déjà cité plus haut (p. 308 n. 3), s'occupe de l'évêque d'Autun. On y lit (fol. 45 v°) : « M. l'évesque d'Autun, abbé de la Roqueste, a presché quatre fois, et a pris, dit-on, ces quatre sermons, deux du père Hercule de la doctrine chrestienne, un de la Reine Mère que M. d'Uzet (d'Uzès) luy composa ; il en a fait mesme imprimer un. M. de Brienne, à qui cet abbé se communiquoit, n'en tombe pas d'accord. » — La négation bienveillante de M. de Brienne ne paraît pas conformée par les faits, témoin cette autre information tirée du même ms. n. a. fr. 4333, appuyée elle-même d'autres documents contemporains : « L'abbé Rocquette, évesque d'Autun. Le père des Mares luy composoit des sermons. Il luy donnoit pension de quatre ou cinq cents livres. L'abbé Lamont, qui

Saint Jérôme écrivant à Népotien luy dit : *Docente te in ecclesia, non clamor populi sed gemitus suscitentur : lachrymæ auditorum laudes tuæ sint.* Belle leçon pour

est d'une humeur furetante et curieuse, descouvrit cela et le respandit dans Paris, ce qui fut cause qu'il ne paya plus la pension du pére des Mares qui a fait des sermons aussi pour l'abbé de Lamont. » (fol. 281). Nous avons sur ce point le *confirmatur* irrécusable d'un autre contemporain, lié avec le P. Desmares et qui rapporte souvent ce qu'il lui a entendu dire, le doyen de Senlis, Deslyons, dont les *Journaux* inédits seraient si curieux à connaître. On y trouve (p. 492 du ms. fr. 24998) ce détail topique : « (le 29 juin 1663). J'ay sceu que l'abbé Roquette prêche les sermons que luy compose mot à mot le P. G. (Deslyons désigne par cette initiale le P. Desmares, sans doute à cause de son prénom Gui). L'abbé de Lamon ayant veu sur sa table un excelant sermon du scandale et de la gloire de la croix l'entendit 15 jours après prononcer par cet abbé le Mardy gras à Saint-Nicolas du Chardonnet et la même année devant la Reyne le jour de l'Exaltation de Sainte-Croix à certaines Religieuses. J'ay découvert la pension de 800 livres qu'il donne à son compositeur qui me l'a dit luy-mesme sans le nommer... » (Cf. fr. 24999, p. 331). — Ce sont là témoignages de première main. Un écho fidèle s'en rencontre, comme il était naturel, dans la biographie de Desmares (*Mémoires domestiques sur l'Oratoire*, par Batterel, t. I. Ed. Ingold, p. 473). « Le temps de sa retraite (à Liancourt) fut encore employé à aider plusieurs personnes dans le métier de la prédication. On venait le consulter sur ce ministère. On lui demandait des mémoires et des desseins. On lui envoyait des pièces à corriger et il fournissait à tout avec un secret et une exactitude admirable. » (Voir aussi p. 475, l'histoire du premier sermon prêché par Arnauld et composé par Desmares). — Par tous ces traits est confirmée et complétée l'affirmation qui assignait à Roquette quatre sermons (on en doit compter davantage) empruntés à des sources diverses. Outre Desmares, le P. Hercule et l'évêque d'Usez (Grillez sans doute), il faut signaler l'évêque de Lisieux, Cospeau. Ce détail est dû aux *Mémoires* mss. de Dom Tissier où nous lisons parmi d'autres détails curieux sur cet évêque : « Il estoit fin, adroit et politique, mais ny savant, ny éloquent et n'ayant jamais fait au plus que 12 ou 15 sermons [*nombre plus vraisemblable que les quatre affirmés plus haut*] et n'ayant de talens pour prescher qu'une grande mémoire, et ce qu'il avoit appris ou dérobé de l'évêque de Lisieux, le Liégeois Cospeau, grand sermoneur et son grand amy. » (fr. 25.007, fol. 33. Mémoires de Dom Tissier, prieur de Saint-Germain-des-Prés, 1659-1675). — Il ne serait pas malaisé de ramasser nombre de preuves de la pratique effrontée du plagiat.

les prédicateurs qui ne pensent, par leur éloquence, qu'à attirer l'estime des auditeurs (1).

Il y a des prédicateurs qui demandent des lumières au Saint-Esprit qui seroient bien fâchés de dire d'autres choses que celles qu'ils ont sur leur papier, et ils ne disent souvent que des choses triviales qu'ils n'ont composées, dit-on, que dans le decours de la lune, comme *Medulla Theologiae* de M. Abelly (2).

On remarquoit autrefois d'un prédicateur qu'il disoit toujours les mêmes sermons : *eumdem sermonem dicens,*

Le Boux, évêque de Périgueux, est un des plus vivement accusés, témoin cette citation du ms. des *Conversations* antérieur à 1675, où Bossuet lui-même semble insinuer cette réputation de son rival et prédécesseur dans la chaire : « Monsieur de Périgueux est heureux, dit M. Bossuet, que ne sçachant rien il s'est tousiours fait estimer. Comme il a beauté d'esprit il enchérit tousiours sur les pensées des autres. Il avoit beaucoup de sermons devant luy qu'il consultoit. (M. Picque), [*ancien résident en Suède, successeur de Chanut*] (fol. 140). » On y lit encore, au fol. 45 v° : « M. Fromentières prit une passion de M. Périgueux qu'il récita devant luy en changeant ce qu'il pust, mais il ne fist rien qui vaille, parce qu'il fut surpris lorsqu'il voulut changer quelque chose pour le déguiser... M. de Périgueux coppie mesme quelquefois le Père Senault. »

(1) Ce texte, mais par sa seule traduction sans paroles latines, sera repris plus bas p. 367 dans la même dissertation.

(2) Louis Abelly, sacré évêque de Rodez en 1664, se démit en 1666, mourut à Saint-Lazare, le 4 octobre 1691. Son abrégé de théologie : *Medulla Theologica*, 2 vol. a été ridiculisé par Boileau dans le Lutrin :

Que chacun prenne en main le moëlleux Abelly.
(Ch. IV. v. 188) :

D'Artigny, *Nouveaux Mémoires d'histoire*, etc. Paris, 1753, t. VI, p. 172, cite le mot du futur cardinal de Grenoble, Le Camus, auquel notre manuscrit fait allusion : « La lune étoit en décours quand il fit ce livre ». On en rencontre ce commentaire dans les *Nouvelles ecclésiastiques* inédites de 1677-1679 : « Car l'appliquant aux os dont la mouelle va et vient comme la lune, il (Le Camus) dit que cette théologie se perdoit chaque mois et qu'il n'y en avoit qu'à proportion de la lune. » (fr. 23,508, f. 8); Cf. Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1475, fol. 155 v°.

d'un autre qui avoit une belle voix : *scientiam habet vocis*, et d'un docteur qui, hors de propos, disoit de belles choses : *ut quid perditio hæc ?*

Un prédicateur prêchant un jour de carnaval, dans une paroisse de Paris, dit, en parlant des folies qu'on fait pendant [ces] (1) derniers jours gras que tous les foux n'étoient pas aux Petites Maisons, que tous les aveugles n'estoient pas à l'hôpital des Quinze-Vingts et que tous les diables n'étoient pas en enfer. Il disoit la vérité, mais il fit rire son auditoire.

Combien y a-t-il de prédicateurs qui manquent de jugement ! Un prédicateur parlant de saint François-Xavier, l'apôtre des Indes, dit que ce grand saint, étant entré dans une isle *déserte*, y convertit dix mille personnes.

On a veu des juges repandre des larmes en condamnant des gens à la mort : ils étoient touchez de leur malheur. Il y a des prédicateurs qui devroient bien les imiter quand ils condamnent les pécheurs aux flammes éternelles. On s'apperçoit qu'ils n'en sont gueres touchez.

Un prédicateur qui est véritablement touché de ce qu'il dit, et qui sait effrayer et faire couler des larmes de ses auditeurs, est le plus éloquent des prédicateurs.

Un célèbre prédicateur de Paris prêchoit au commencement par des jeux de mots et par des pointes : ce qui fit dire que ses sermons étoient des recueils d'epigrammes. Il s'en est bien corrigé depuis. La beauté de ses prédications luy valut un évêché (2).

On a dit d'un autre prédicateur que ses sermons

(1) Ms. : pendant *ses* derniers...

(2) Mascaron ne serait-il pas visé ici ? On lit dans les *Anecdotes littéraires* (de l'abbé Raynal), La Haye, 1766 : « On appeloit les sermons de M. Mascaron des recueils d'Epigrammes » (t. I, p. 306). Du reste il ne peut être question de l'abbé Boileau, qui mourut avant d'arriver à l'épiscopat.

étoient des chevaux de frise qui sont pleins de pointes. Ce n'est pas la manière de prêcher l'évangile. C'est profaner la parolle de Dieu que de faire rire le peuple ou le divertir par des pointes. C'est avilir l'Evangile, c'est faire mépriser le prédicateur. Il faut faire paroître par sa sagesse et par sa gravité l'autorité du maître qui l'envoye.

Quel malheur quand le prédicateur ne se cherche que luy même, et non pas le salut des âmes ! On demande de l'encens, beaucoup de louanges ; on ne demande point des larmes, ni des conversions.

La prédication doit être un aliment pur, sans altération, sans mélange : il doit être naturel et non pas en ragoût. C'est du pain pour les forts, du lait pour les enfans et du miel pour les foibles.

Saint Augustin parlant de ses prédications, disoit : *Non egisse me putavi cum audirem acclamantes, sed cum flentes viderem.*

On a dit d'un prédicateur qui en prêchant étoit demeuré court, que son sermon étoit beau, qu'il n'y manquoit que la parolle.

On disoit d'un prédicateur qui crioit beaucoup en chaire que si le père Bourdaloüe prêchoit bien, pour luy il prêchoit bien fort.

On loüoit de certains prédicateurs qui prêchoient, disoit-on, comme les apôtres. Ouy, dit une personne, mais c'est avant qu'ils eussent reçû le S[t]-Esprit.

Un prédicateur qui n'est pas sage, ne peut estre estimé : Je hais le sage qui n'est pas sage pour luy même, disoit le poëte Ménandre.

Gaude quod spectant oculi te mille loquentem, disoit Horace. Mais qu'il y a bien de timides prédicateurs qui n'ont pas envie de rire ni de se réjouir, quand ils voyent tant de monde devant leurs yeux !

Ce n'est pas le plus savant qui prêche le mieux. Un prédicateur bien savant persuade qu'il a de la science, et il ne persuadera peut-être pas qu'il a du bon sens, et je ne say s'il pourra persuader à son auditoire qu'il faut se convertir.

Il y a des prédicateurs qui ne parlent qu'aux sens et point du tout au cœur. Ils ont de la voix, de beaux gestes, mais tout cela ne sert que pendant qu'ils prêchent : ils n'en tirent aucun fruit, aucune conversion ; ce n'est pas un sermon, c'est une comédie.

Un prédicateur ne doit point s'étudier à plaire aux hommes en prêchant, mais seulement à Dieu, dont il publie la gloire.

Pour être bon prédicateur il faut être un grand homme de bien.

Le bon cœur paroit plus essentiel à l'éloquence chrétienne que le bon esprit : le cœur peut suppléer aux défauts de l'esprit, et l'esprit ne suppléera jamais aux défauts du cœur.

Vouloir être trop orateur, c'est un abus dans l'éloquence chrétienne. Dans un sermon tout doit être pris du fonds de la religion. Le grand livre du prédicateur, c'est l'Évangile. Ne pas dire sur son sujet ce que Jésus-Christ a dit, et comme il l'a dit, c'est prévariquer.

Il faut qu'un prédicateur se fasse entendre. Ce n'est pas à l'auditeur à s'élever jusqu'au prédicateur ; c'est au prédicateur à s'abbaisser jusqu'au peuple.

L'approbation des savans suffit dans les autres arts, mais il faut que le peuple donne son approbation à ce que dit un prédicateur, et pour cet effet, il faut qu'il l'entende (1).

(1) Voir, sur les conclusions « littéraires » qu'il y a lieu de tirer de cette remarque, à propos des différences entre la chaire et les autres genres, mon article *Le Ton de la prédication avant Bourdaloue* dans la *Revue des sciences ecclésiastiques*, mai 1905, p. 387.

Il faut dans le prédicateur un vray désir de convertir et dans l'auditeur un vray désir d'être converti : dans l'un et dans l'autre, plus de respect pour la parolle de Dieu : c'est le moyen de la rendre plus efficace.

Peut-on approuver un homme qui disoit que la politesse ne permet pas à un prédicateur de faire retentir en chaire les mots de damnation, d'enfer, de feu éternel, et d'autres termes semblables qui peuvent effrayer ceux qui les écoutent ? Voilà pousser la politesse bien loin ! Eh ! comment fesoient donc les Apôtres et les SS. Pères ? Ils n'étoient donc pas bien polis, ces hommes inspirez de Dieu pour annoncer l'Evangile et pour reprendre les pécheurs ?

On ne prêche point à la Chine comme en Europe. On tâche d'y parler de bon sens et d'y raisonner juste. Quand les Chinois voyent un prédicateur chrétien tout hors de luy et qui crie de touttes ses forces, ils rient en disant : A qui en a-t-il ? Contre qui veut il se battre ? Croit-il nous persuader en montrant qu'il se laisse aller à la colère ?

Un prédicateur demeura court en expliquant ces parolles de S[t] Paul : *Periculum in mari, periculum in terra*. On luy dit qu'il avoit oublié *periculum in cathedra*.

Belle division pour un prédicateur qui, en prêchant, dit que Jésus-Christ avoit été figuré dans le ventre de sa mère, transfiguré sur le Thabor, et défiguré sur le Calvaire !

Voici le texte pour le panégirique de S[t] François d'Assise : *Non est inventus similis illi;* après celuy là il faut tirer l'échelle. Ce fut l'explication de son texte.

On fit imprimer les prédications d'un prédicateur de Paris. On dit en les lisant qu'il falloit plustôt faire imprimer le prédicateur, parce que le mérite de ses

prédications ne consistoit que dans son bon air et dans la grâce de sa prononciation (1).

Un prédicateur de province compara la confession à un peigne de corne qui ne fait que démêler les cheveux, et la contrition à un peigne de buis qui peigne à fonds. Peigne de corne, peigne de buis seront les deux parties de mon discours.

Autre division pour la feste de la Madeleine: Madeleine pécheresse, tant pis; Madeleine pénitente, tant mieux. Tant pis, tant mieux, feront le partage de mon discours.

(1) On lit dans les *Mélanges de littérature* de Vigneul-Marville (édit. de 1713, Paris, p. 58 et 59 du tome II (édit. de 1700, Rotterdam, p.52) : « Il faut bien des choses pour faire un Prédicateur accompli. C'est beaucoup quand un seul possède qnelque grande qualité éminement, et les autres dans un degré médiocre. Les Italiens, au commencement de ce siècle, avoient trois Prédicateurs célèbres : Lupus, Tolete et Panicarole. On disoit pour marquer le caractère de chacun d'eux en particulier : *Lupus movet, Toletus docet, Panicarola delectat*; et au reste ces trois Prédicateurs n'avoient tous ensemble que ce qu'il faut pour en faire un excellent. Je ne sai même s'il ne faudroit pas encore quelque chose, afin qu'on fût content non-seulement du Prédicateur, mais aussi de ses Sermons si on venoit à les mettre sous la presse. Un jeune abé, neveu d'un Prédicateur célèbre etant venu salüer M. l'Archevêque de..., ce Prélat lui demanda des nouvelles de son oncle, et ce qu'il faisoit. Monseigneur, dit l'abé, il fait imprimer ses Sermons. Dites-lui de ma part, repliqua le Prélat, qu'il fasse aussi imprimer le Prédicateur ; car les meilleurs sermons sans le Prédicateur ne sauroient plaire à personne ». — S'agirait-il de Fléchier? Celui-ci cependant réussissait surtout dans le panégyrique et l'oraison funèbre, à cause de la solennité de ces genres, conformes à la lenteur naturelle de son débit, mais peu dans le sermon qui demande plus de vivacité. (Voir la *Préface* aux sermons du P. de La Rue, 1719. Migne, *Or. sacrés*. t. XXVIII, col. 207). — On lit au *Prédicatoriana*, dans le passage relatif aux prédicateurs de la Ligue : « Panigarole, l'un des plus furieux. écrivait au duc de Savoie : « Les prédicateurs fort offensés ajoutèrent encore autres infimes raisons et prêchèrent deux fois le jour en chacune église durant le siège... Le roy même de Navarre a confessé plusieurs fois que tout son mal venoit des prédicateurs et des curés ». G. Peignot ajoute cette note : Je ne connais de Panigarole que ses « Leçons catholiques sur les doctrines de l'Eglise, divisées en trois

Un prédicateur prêchant à des religieuses leur dit : Vous voulez tout savoir, vous voulez tout avoir, et vous voulez tout voir. Savoir, avoir et voir feront les trois parties de ce discours.

Un autre prédicateur compara les quatre Pères de l'Église latine aux quatre rois des cartes. Saint Augustin étoit le roy de cœur par sa charité ; saint Ambroise le roy de trèfle pour les fleurs de son éloquence ; saint Jérôme, le roy de pique pour son stile mordicant ; saint Grégoire, le roy de carreau par son stile peu élevé (1).

Combien de prédicateurs qui prêchent de l'abondance de leur mémoire et non pas de leur cœur !

Dans la primitive Église, pour prêcher il falloit être Évêque, et aujourd'huy pour être Évêque il faut prêcher.

Que de prédicateurs qui sont comme des miroirs : ils montrent les défauts, et ne les corrigent pas !

Un prédicateur fesant le panegirique d'un saint, dit indiscrètement qu'après avoir mangé tout son bien, il donna le reste aux pauvres.

Un autre disoit : Où est la vertu dans ceux qui n'en ont point ?

parties : I. La première appreste les armes pour combattre les hérétiques. II. Pour les endommager ; la tierce pour défendre contre iceux, prononcées à Turin l'an 1582, par François Panigarole, milanais de l'ordre de l'Observance ». Trad. de l'Italien, par G. C. T. (Guillaume Chappuis, tourangeau) Lyon, 1585, in-8. » (Voir plus haut, p. 307, n. 1).

(1) On lit dans le *Prédicatoriana* : « Un docteur de Sorbonne qui n'était pas encore habitué au ton familier et aux comparaisons singulières du père André, fut très surpris, assistant un jour à l'un de ses sermons, de l'entendre comparer les quatre grands docteurs de l'Église latine aux quatre rois du jeu de cartes. Saint Augustin, disait-il, est le *roi de cœur* par sa grande charité ; saint Ambroise, le *roi de trèfle*, par les fleurs de son éloquence ; saint Jérôme, le *roi de pique*, par son style mordant ; et saint Grégoire, le *roi de carreau*, par son peu d'élévation. » (p. 209).

Malderus (1), évêque d'Anvers, aussi sage que savant, fit sortir de son évêché trois prédicateurs bouffons qui fesoient rire le peuple par des légendes ridicules, par des fables, des railleries et jeu de mots. On dit que tous trois n'étoient point inférieurs aux extravagans Maillards, aux Menots et aux Bourlettes (*sic*) (2), si fameux de leur temps par leurs prédications touttes ridicules.

Un prédicateur prêchant le panegirique de saint Denis l'Aréopagite, qu'on prétend être mort à Paris, dit que ce saint martir portant sa tête entre ses mains depuis Montmartre jusqu'à Saint-Denis la baisoit le long du chemin jusqu'à ce qu'il fut arrivé au lieu qu'on appelle aujourd'huy Saint-Denis.

Un ancien docteur de Sorbonne disoit qu'il n'alloit plus entendre les prédicateurs, parce qu'il n'entendoit jamais aucune prédication où il n'y eut quelque hérésie. Cela peut arriver quelquefois dans la chaleur du discours, ou parce que les prédicateurs avancent des propositions qui ne sont pas toujours bien orthodoxes, faute de capacité ou d'une attention particulière.

Une personne ayant entendu un très beau sermon, dit le même jour au prédicateur : Je prie Dieu qu'il vous fasse la grâce de vivre comme vous prêchez ; vous seriez bien tost un grand saint.

Il faut bien des choses dans un prédicateur, mais elles

(1) Jean Malderus, né à Saint-Pierre-de-Leuwe, en Brabant, docteur en théologie et professeur royal à Louvain, fut consacré évêque d'Anvers, le 7 août 1611, par l'archevêque de Malines, Mathias Hovius. Il y mourut après vingt-deux ans de vie édifiante et zélée, le 21 octobre 1633. Il érigea à Louvain le Collège de Théologie. Ses écrits ont été conservés. Il était le sixième évêque de ce siège, érigé en 1559. (J. B. Louis de Castillion, *Sacra Belgii Chronologia*. Bruxelles, 1719, p. 506 ; Gams, p. 247, col. 1).

(2) Sur Gabriel Barlette, voir Peignot, p. IX, note 1 et pp. 26-36 ; Dreux du Radier, t. I, p. 51-71.

se trouvent très rarement dans une même personne (1). Il faut : 1° avoir étudié l'Évangile dans sa source, c'est-à-dire dans les Écritures mêmes, les avoir bien méditées, en sentir la beauté et en être toujours pénétré. Il faut : 2° connoitre le cœur humain pour être capable de le remuer. 3° Il faut savoir raisonner juste et ranger ses pensées en sorte que ceux qui les lisent ou les écoutent en soient convaincus. 4° Il faut exprimer ses pensées avec netteté et avec agrément. 5° Il faut que la prononciation soit celle d'un homme qui est convaincu et touché de ce qu'il dit.

C'est Dieu seul qui peut nous instruire et nous éclairer quand nous prêchons. Écoutons ce que nous dit l'abbé de Villiers dans son *Art de prêcher :*

> Prêcher n'est point un art dont l'humaine science
> Par des principes sûrs donne la connoissance :
> Dieu seul qui le connoît peut nous le découvrir
> Et seul quand il luy plaît nous le fait acquérir.

Il est honteux de voir des prédicateurs qui travaillent autant pour la chutte d'un *Ave Maria* qu'un poëte à la chutte d'un sonnet ou d'une Épigramme.

Un abbé ayant montré à M[r] Conrart une prédication pour le prier de la corriger, cet habile homme ne pût souffrir une chutte qu'il y avoit pour l'*Ave Maria*, disant qu'elle étoit trop affectée. M. Conrart étoit de la Religion (de Calvin) (2). Il n'avoit point étudié et cependant il étoit admiré de tous les savans. Rien n'étoit bon, s'il ne l'avoit approuvé : son approbation étoit un éloge.

Un abbé prêchant dans une grande assemblée fut surpris d'y voir entrer un prince. Il changea de couleur

(1) Cf. plus haut, p. 361, n. 1.
(2) Les mots *de Calvin* sont d'écriture postérieure.

et de stile. Ne sachant plus ce qu'il disoit, il s'abandonna à ce qu'il pouvoit savoir pour entretenir l'auditoire au moins trois quarts d'heure. Le lendemain il alla saluer le prince, et lui dit qu'il s'étoit abandonné à ce que le Saint-Esprit luy avoit suggéré, mais qu'en tel jour Son Altesse voiroit ce qu'il savoit faire si elle vouloit bien lui faire l'honneur de la venir entendre. — Quelle imprudence, quelle présomption ! Il n'est pas content de ce que le Saint-Esprit luy a sugéré ; tout ce qu'il dira de luy même sera bien plus beau. C'est ce qu'il vouloit faire entendre au prince (1) et peut-être que la pièce n'estoit pas de luy, mais ce que le jeune abbé

... fait admirer admirer en luy
Le geste, l'air, le ton et la pièce d'autruy,

dit l'abbé de Villiers.

Combien de jeunes abbés qui demandent trois mois pour apprendre un sermon, sont trois semaines pour trembler et suent trois jours par avance pour le réciter ! C'est ce qui arrive tous les jours dans Paris.

Les prédicateurs anglois sont plus respectables par leurs sermons que par leurs personnes. Ils lisent leurs sermons (2), ils ne se gênent point en cela, ce qui fait qu'ils ne s'emportent point en chaire, et ne gesticulent pas tant que les françois. Ils ne débitent point des baga-

(1) Le *Prédicatoriana* nomme le « prince ». Ce serait le cardinal de Richelieu, qui n'est pas une « Altesse » : « Un prédicateur obligé de prêcher à la hâte devant le même cardinal de Richelieu lui dit pour s'excuser : Monseigneur n'ayant pas eu le temps de me préparer, je me suis abandonné au Saint-Esprit ; mais une autre fois je prendrai mon temps, je me préparerai et je ferai mieux. » (p. 197).

(2) Il conviendrait de rapprocher de ce passage la préface intéressante que le P. de la Rue donna à ses sermons et le plaidoyer qu'elle contient en faveur des sermons lus. Voir Migne, *Orateurs sacrés*, t. XXVIII, col. 199-216.

telles en prêchant et ils ne s'attachent qu'à débiter de bonnes choses.

La différence que l'on trouve entre les prédicateurs anglois et les françois : Les premiers montent en chaire d'un air modeste et timide, on diroit qu'à peine osent-ils regarder l'assemblée, et ensuite d'un ton posé, ils font un raisonnement court, simple et bien fait (1). Les prédicateurs françois au contraire semblent montrer sur un trône et, à mesure qu'ils y montent, on voit redoubler chez eux l'orgueil ecclésiastique : ils commencent à tourner la tête de tous côtez et regarder fixement les auditeurs comme s'ils vouloient leur inspirer du respect pour leurs personnes. Les sermons que les prédicateurs françois font ne manquent guères d'être longs, ennuyeux, remplis d'imaginations creuses et de fleurs de rhétorique. Ils se démènent beaucoup, et crient souvent, comme ceux qui manquent de bonnes raisons pour persuader.

Ils y a des prédicateurs qui font plustôt paroître leur esprit que la vérité de l'Evangile. Leurs manières de

(1) Voici les remarques qu'on lit sur les prédicateurs anglais dans le livre de Peignot : « Un ouvrage intitulé : *L'Angleterre vue à Londres et dans ses provinces pendant un séjour de dix années*, etc. Paris 1815, in-8, nous fournit, pp. 367-371 des détails assez singuliers sur le clergé anglais et particulièrement sur ses prédicateurs dans les temps modernes, ou pour mieux dire, dans le temps ou l'auteur (le Mal de camp Pillet) a écrit : « ... Le dimanche ils récitent le matin et le soir devant le pupitre qui est au bas de la chaire, des prières qui durent une demi-heure, et ils y ajoutent un sermon de la même longueur. Lorsqu'un prêtre veut débiter quelque chose de bon, il achète ordinairement son sermon tout fait, et il n'a pas la peine d'en charger sa mémoire. L'habitude de lire les sermons dans l'église anglicane vient d'une cause politique. Le prêtre est obligé de représenter son discours devant le magistrat et de jurer qu'il ne s'est servi que des expressions contenues dans son cahier ; car le prêtre anglais peut être recherché dans le cas où il serait soupçonné d'avoir répandu une doctrine contraire aux lois établies ». (p. 232).

débiter leurs prédications font plus d'impression sur leurs auditeurs que l'Evangile même. Leur discours est trop orné. L'art est plus sensible que l'auguste vérité de l'Evangile.

Il ne faut pas qu'un prédicateur rende l'auditeur attentif à sa personne et à son mérite.

Les prédicateurs s'élèvent quelquefois où il ne faut pas : ils veulent plaire quand il n'en est pas question. Ils veulent toujours remuer les passions, et ils font si bien qu'ils n'en viennent pas à bout. Ils veulent être majestueux et sublimes et ils s'épuisent par de continuels efforts sans autre fruit que de lasser les auditeurs et de tomber quelquefois dans le froid. C'est par les choses qu'il faut s'élever, et non pas par de vains discours.

Un prédicateur est humble jusqu'à ce qu'il soit honoré; il a du zèle jusqu'à ce qu'il soit connu. D'autres soins succèdent après cela au soin de son propre salut et de celuy de ses frères. Il devient important, il est relevé, et bien tost il ne se souvient plus ni de sa misère présente ni de son ancienne piété.

Quand un prédicateur n'a plus que cette veüe de loüer un homme de qualité, ce n'est plus que la flatterie qui parle à la vanité. On dit partout qu'il est admirable, et on ne trouve presque pas un endroit qui se fasse admirer.

Quand dira-t-on des prédicateurs de notre siècle, ce qu'on a dit de saint Paul, qu'il n'a point cherché la beauté des parolles, mais que la beauté des parolles est allée au devant de sa sagesse ? L'éloquence suivoit naturellement ses parolles, et pour mieux dire encore, elle les accompagnoit par tout.

Les prédicateurs d'aujourd'huy s'attachent trop aux peintures morales, ils n'expliquent pas assez les principes

de la doctrine évangelique. D'où cela vient-il? C'est que peu de prédicateurs savent assez toutte la Religion pour la bien expliquer.

Belle leçon pour les prédicateurs. Elle est de saint Jérôme, écrivant à Népotien. Quand vous enseignerez, dit-il, dans l'église, n'excitez point les applaudissemens, mais les gémissemens du peuple. Que les larmes de vos auditeurs soient vos loüanges. Il faut que les discours d'un prêtre soient pleins de l'Ecriture sainte. Ne soyez pas un déclamateur, mais un vray docteur des mistères de votre Dieu (1).

Combien de prédicateurs qui cherchent moins la gloire de Dieu que la leur, qui sont plus occupez de leur fortune que du salut des âmes!

Le prédicateurs ont quatre sortes de discours à faire : des sermons de morale, des mistères, des panégiriques, des oraisons funèbres.

Les sermons de morale doivent avoir des exordes simples; les sermons de mistères, plus d'élévation; les panégiriques, plus d'ornement; les oraisons funèbres plus d'éloquence.

Les sermons de mistères sont l'écueil de la pluspart des prédicateurs (2).

(1) Ce même passage de saint Jérôme avait été recueilli plus haut (Voir p. 255. n. 1), sans être traduit. Cela n'indiquerait-il pas des notes ramassées au jour le jour plutôt qu'un travail suivi où cette redite eût passé moins aisément?

(2) Sur ces théories et subdivisions des genres, on lit dans les *Conversations* de 1675, des détails curieux, parmi lesquels un jugement de Bossuet et sa pensée sur l'oraison funèbre « *Panégyrique, Oraison funèbre*. Le panégyrique est l'écueil des prédicateurs. L'oraison funèbre en est le nauffrage. Les panégyriques souffrent plus les lieux communs que les oraisons funèbres, car on peut instruire les fidelles dans le panégyrique »(fol. 196). Cette réflexion assez banale et cette opposition inutile entre écueil et naufrage sont sans signature, mais plus loin, le paragraphe intitulé: *Règle de l'oraison funèbre* est suivi du nom

Les prédicateurs ne loüent souvent les saints que pour se faire loüer eux mêmes. On s'en retourne en loüant le discours et l'on ne dit mot des vertus du saint qui a été loüé.

L'auditeur devroit être plus occupé du saint que l'orateur va loüer que de l'orateur qui fait son panégirique,

Un prédicateur ne devroit être veu ni connu que par l'exercice de son ministère.

Leur morale ne devroit pas être une satire des mœurs plus propre à divertir les auditeurs qu'à les convertir :

de Bossuet, dont la conversation sur ce sujet semble avoir été recueillie: « Il y faut peu de lieux communs. Il faut se renfermer tousiours dans son sujet en quoy tous les prédicateurs ont eschoué dans l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. Après avoir parlé de son sujet, on peut insinuer quelque lieu commun, mais il faut tousiours représenter son sujet à son auditeur. M. de Périgueux (Le Boux) s'est trop estendu sur les lieux communs dans son oraison funèbre de Monsieur de Rouen. Ce sont des prédications. Pour la divison, il la faut faire naturelle, et prendre celle qui nous ouvre un plus beau champ. (Bossuet). »

Epitaphe. Il faut une grande beauté dans les épitaphes. Mots propres. *(Idem)* (f. 203). — On lit encore au même recueil : « Monsieur le duc de Roannés dit qu'il y a bien de la différence entre les discours qui regardent la morale et la discipline et ceux qui regardent les mystères, que les mystères sont au dessus de nous, ainsi nous n'y entendons presque rien et quand on parle de la morale nous sommes chez nous, nous en sommes touchez.

Plus une prédication est utile, plus elle est bonne.

L'abus de la prédication est un des plus grands maux de l'Eglise La prédication est devenue comique. (M. de la Rochefoucault.)

Cette signature (La Rochefoucauld) porte-t-elle sur la dernière maxime seule, ou sur les trois dernières ? Il semble bien que la formule : plus une prédication est utile, etc., est du duc de Roannès, mais notre collectionneur de conversations tient-il cette remarque directement, ou par l'intermédiaire de l'auteur des *Maximes?* Serait-ce le P. Honoré de Cannes et son école que viserait la dernière pensée ? Il ne semble guère pourtant avoir fait éclat à Paris que vers 1685. Suit enfin cette pensée avec signature :

« Un prédicateur monstre à ceux qui ne s'y connoissent pas qu'il a de l'esprit. » (M. Dirois).

il faut peindre leurs vices en ministres chrétiens, et se donner bien de garde de les exciter en marchant sur les pas de Juvénal. Ce n'est point en mordant ni en divertissant l'auditeur qu'on le convertit.

Il ne faut point imiter les prédicateurs qui veulent briller dans la division même de leur exorde, comme fit un célèbre orateur [qui], en prêchant la conversion de la Madeleine, a dit : elle s'aima, elle aima, elle se fit aimer (1).

Nous donnons ici, par forme d'appendice, la copie complète du volume cité plus haut. Il fait partie d'un recueil factice de la Bibliothèque Mazarine, et est la 5me pièce d'un recueil

(1) Cette réflexion pourrait bien viser certain sermon de Leboux sur la Madeleine, et être l'objet du sonnet ci-dessous, sonnet qui est loin d'être sans défaut et où l'élision n'est guère respectée. On le rencontre au numéro 6543 de la même bibliothèque de l'Arsenal (fol. 53 de la nouvelle pagination, 92 de l'ancienne (les 41 premiers folios de ce recueil ont disparu). Sonnet | fait à l'occasion d'un | sermon sur l'Évangile | de la Magdelaine | le Prédicateur fit voir | dans les trois parties du | sermon ce qu'estoient | l'amour propre | l'amour inspiré | l'amour receu. | Ce sont les 3 nombres et | la division du sermon.

S'il n'eût beaucoup aimé, ce prêcheur admirable
Eut-il si bien dépeint les différents amours
Qui, par un tirannique et funeste concours,
Font l'homme criminel autant que misérable ?

S'il n'eût beaucoup aimé, seroit-il bien croiable
Qu'il débrouillat ainsi ses plus secrets détours ?
Il faut qu'il ait aimé et qu'il aime toûjours :
On n'est point si savant sans estre un peu coupable.

Il est vray que ses feux ne sont plus criminels,
Qu'il n'offre plus d'encens que sur les SS Autels,
Que ses désirs domptez cessent d'être rebelles ;

Mais, sans ce tendre amour que son cœur a conceu,
Il n'auroit jamais eu des *idées* si belles (*sic)*
De l'amour inspiré ni de l'amour receu.

(Recueil de Tralage); Mss. de la Bibl. de l'Arsenal, 6543, fol. 92).

in-12 d'imprimés, occupant le numéro 42.493 du catalogue. Il est intitulé :

REFLEXIONS | SUR | LES PREDICATEURS. | Lettre à M*** | A Paris | Chez Jean Baptiste Coignard, | Imprimeur ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, | à la Bible d'or | MDCLXXXXVII | Avec permission. — In-12 de 18 pages, le verso du titre est blanc, et la page 3 vient aussitôt, où, après un fleuron, commencent le titre et le texte suivants.

REFLEXIONS
SUR
LES PREDICATEURS
*Lettre à M****

Je vous ferois, dites-vous, Monsieur, un tres-grand plaisir, si je voulois vous apprendre ce que je pense des Predicateurs de ce temps-ci, & de ceux qui se distinguoient & qui avoient la plus grande réputation quand nous sommes entrez dans le monde, comme les Lingendes & plusieurs autres. Je me garderai bien de donner aucune preference en faisant cette comparaison : ce sont de simples idées & non pas des jugemens ni des decisions dont je prétends vous faire part.

Je commencerai donc par vous declarer qu'il est tres-difficile de comparer les choses presentes avec celles qui sont passées. Les personnes qui ne jugent des Ouvrages que sur l'attachement qu'ils (1) ont aux Autheurs, jugent toûjours en faveur des vivans ; & ceux qui mêlent de l'envie & de la malignité dans leurs jugemens, jugent toûjours en faveur des morts. Les uns & les autres, ne jugeant que par prevention, jugent mal & il n'y a presque personne qui juge autrement : ainsi peu de gens sont capables de faire cette sorte de comparaison ; &

(1) Sur le mot *personne* employé constamment au masculin durant le XVII[e] siècle, voir mon *Hist. crit. de la prédication de Bourdaloue*, t. III, p. 171, n. 1.

quand ils le pourroient équitablement pour eux, ce seroit toûjours inutilement pour ceux qui ne trouvent jamais de raisons assez fortes pour l'emporter sur leurs préjugez. Je ne dirai donc point que l'on prêche mieux en ce temps-ci, ni que l'on prèchoit mieux en ce temps-là, je vous communiquerai seulement quelques-unes de mes réflexions, & je le ferai d'autant plus hardiment que je croi avoir conservé des idées aussi claires & aussi nettes des Prédicateurs que j'entendois autrefois, que de ceux que j'entens présentement.

Il me semble que dans ce temps-là on donnoit trop au raisonnement, & pas assez à la morale : il y a peut-être aujourd'hui, trop de morale & pas assez de raisonnement (1). Les Sermons étoient souvent trop secs & trop décharnez ; ils ont présentement une éloquence trop diffuse. Ils étoient trop froids & ne parloient pas assez au cœur ; ils sont presentement trop vifs et ne parlent pas assez à l'esprit. L'on se renfermoit dans les maximes generales, & l'on se reposoit trop sur les Auditeurs, de l'application qu'ils en devoient faire ; je ne sçai si les auditeurs n'ont pas besoin presentement de se reposer sur la foi du Predicateur de la verité de ses maximes. L'on posoit alors trop de principes & l'on ne tiroit pas assez de consequences ; n'y a-t-il point présentement beaucoup plus de consequences que de principes ? Il faut établir des veritez & poser des regles avant que de combattre des dereglemens ; il faut parler à l'esprit avant que de parler au cœur : les mouvements dans l'éloquence ne sont établis que pour venir au secours des raisons qui n'étant pas assez fortes pour persuader engagent le cœur à les faire valoir, & leur donnent par là une force

(1) On a vu que ce début est à rapprocher du ms. de l'Arsenal. Voir plus haut, p. 309, n. 2.

et une autorité, qu'elles n'ont pû avoir par elles-mêmes ; mais quand ces mouvemens se presentent seuls et veulent soûmettre l'esprit, il arrive ordinairement que la raison se révolte contre eux & les regarde comme des pieges que l'on lui tend; elle se tient alors sur ses gardes & ne manque jamais de prendre des précautions pour ne pas se laisser surprendre.

On peut même dire que la necessité de ces mouvemens n'est fondée que sur la misere de l'homme. La verité toute simple & toute nuë devroit suffire pour l'obliger à la recevoir, mais il n'en est pas de la sorte; l'homme qui est detourné de ses devoirs par ses passions, a besoin d'y être appellé par des passions, s'il m'est permis de parler ainsi des mouvemens qui conduisent à la connoissance de la vérité & à la pratique des vertus. Combattre des sentimens par des pensées c'est les combattre foiblement; il faut opposer des craintes à des craintes, des desirs à des desirs, des troubles à des troubles.

Presentez à un pauvre les moyens de satisfaire à ses besoins, à un malade des remedes qui le peuvent guérir, les voilà prêts l'un & l'autre à recevoir vôtre secours; & pour les mettre dans cette disposition, il n'est pas necessaire que vous employez vôtre éloquence; il n'en est pas ainsi des pauvretez & des maladies spirituelles, ce sont des pauvres qui aiment leur pauvreté, ce sont des malades qui aiment leurs maladies; il faut donc non seulement leur persuader qu'ils sont pauvres & qu'ils sont malades, peindre vivement le funeste état où ils sont reduits pour leur en donner de l'horreur, mais il faut entrer dans les replis les plus cachez de leurs cœurs, pour y détruire ce fond de corruption qui leur fait aimer leurs miseres. Il faut que la verité qui a passé peut-être trop legerement par l'esprit pour en dissiper

les tenebres entre, s'insinuë dans le cœur, le remuë, l'agite, l'emporte comme malgré luy par une violence superieure à tous les efforts de la nature corrompuë.

C'est là l'idée que S. Augustin nous donne du triomphe de la grace: elle s'empare du cœur de l'homme malgré toutes les passions qui s'y opposent; elle détruit l'amour des choses du monde par l'amour de Dieu, & substituë un plaisir solide & pur à la place des faux & frivoles plaisirs ausquels elle oblige de renoncer: elle fait plûtôt sentir les veritez qu'elle ne les montre, & c'est de ce sentiment qu'elle tire toute son autorité & toute sa force.

Voilà quel doit être le motif des mouvemens & des figures que l'éloquence Chrétienne se permet dans la chaire de verité. Les Predicateurs sont les coopérateurs de la grace, & ils ne peuvent mieux faire que d'imiter sa conduite : mais comme les cœurs des hommes ne sont pas entre leurs mains comme entre les mains de Dieu; qu'ils n'ont que des connoissances tres-imparfaites des ressorts qui les remüent, il faut qu'ils attaquent leurs auditeurs de tous côtez, qu'ils les éclairent, qu'ils les instruisent s'ils en ont besoin ; qu'ils rappellent l'attention de ceux qui étant persuadez des veritez n'y pensent pas; qu'ils échauffent ceux que la nonchalance & la paresse tournent du côté du vice malgré leurs lumieres; qu'ils emportent avec force & violence ceux qui sont entraînez ou par le torrent du monde ou par celuy de leurs passions.

Mais ce n'est pas seulement par les differentes dispositions des auditeurs, qu'ils sont obligez de mettre de la diversité dans leurs discours; cette diversité est toûjours necessaire, non pas pour les rendre plus agreables, cette fin n'est jamais permise à un Predicateur Evangélique, mais pour les rendre plus utiles; il faut s'accom-

moder à la foiblesse des hommes, & leur presenter la verité de la maniere qu'on croit la plus propre pour les obliger à la recevoir. Si l'on raisonne trop & si l'on parle toûjours à l'esprit on le fatigue : si l'on parle toûjours au cœur, non seulement on le rebute mais on l'endurcit ; il y a une monotonie pour l'ame (1) comme pour l'oreille, s'il m'est permis d'user de ce terme. Le pecheur contre qui vous commencez à crier dés l'entrée de vôtre discours, s'y accoûtume & n'est plus capable d'être emporté par les mouvemens qui feroient peut-être leur effet dans la suite, s'ils étoient employez plus à propos & moins frequemment : surtout il faut se garder que ces mouvemens paroissent premeditez & partir de la memoire ; il faut qu'ils naissent du fond de la matiere que l'on traite ; que le Predicateur paroisse y être entraîné par son sujet, & que les impressions qu'il veut faire dans le cœur de ses auditeurs soient comme l'effet de la vive impression qu'il paroît sentir dans le moment pour animer, pour échauffer, pour ébranler, pour toucher. Il faut surprendre (2).

Voilà des idées tres-imparfaites sur la matiere que vous m'avez ordonné de traiter ; je l'aprofondirai davantage si vous le desirez, & je finirai par vous dire qu'il arrivera souvent qu'une maniere de prêcher simple, mais solide, sans art & sans éloquence fera plus de fruit, que l'observation de toutes les regles que l'on aura pû se faire par une profonde méditation & une longue experience.

(1) Cette expression de *monotonie*, relevée ici encore par l'alliance de mots assez heureuse, est à noter comme confirmant la communauté d'origine entre cet imprimé et notre manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. Voir plus haut, p. 309, n. 1.

(2) Telle est la ponctuation de notre plaquette. Il est vraisemblable que l'auteur voulait écrire au contraire « ... qu'il paroit sentir dans le moment. Pour animer, etc., pour toucher, il faut surprendre. »

C'est ainsi que Dieu se plaît quelquefois à confondre l'orgueil & à se servir de moyens qui paroissent foibles à la sagesse humaine pour operer la conversion des pecheurs qui est le plus grand ouvrage de sa grace.

Je voudrais pouvoir lever l'anonyme dont reste voilé cet opuscule, absent de Barbier, et dont aucun exemplaire ne se rencontre à la Bibliothèque nationale. Il a un rapport évident avec la dissertation manuscrite anonyme et sans date, mais probablement plus ancienne que cet essai imprimé. En outre, l'année même où il parut et le ton dans lequel il est écrit, peut-être par quelque ami de M. Le Tourneux et de sa méthode simple et sans art, semble le rattacher à l'épisode de l'histoire de la prédication qui força Arnauld d'intervenir. La préface de la traduction des *Sermons de saint Augustin*. par Dubois, véritable manifeste contre la prédication éloquente, demandant que l'orateur chrétien s'abstînt de tout ornement et de toute observation des règles de la rhétorique, provoqua une foule d'écrits ; elle posa d'autre façon la question toujours pendante entre les partisans de l'éloquence « à l'apostolique » et ou encore ceux de l' « homélie », et ceux du discours réglé et étudié (1). Arnauld intervint par ses *Réflexions sur l'Éloquence des prédicateurs* (2) ; mais presque

(1) Voir mon *Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue*, p. 839. La question était touchée dans la préface de la *Somme des Sermons*, du P. Léon, dont j'ai donné des extraits, *Revue Bourdaloue*, 1er oct. 1903, p. 642, n. 1.

(2) *Réflexions | sur | l'éloquence | des | prédicateurs.* | A Paris, | chez Florentin et Pierre Delaulne, | devant l'église de Sorbonne, | & rue Saint-Jacques, | au-dessus des Mathurins, à l'Empereur. | M. DC. XCV. | Avec privilège du roi. In-12 de 218 pages. (Bibl. nat. Inv. X 18442 et 18632 ; D 15266). Outre cet exemplaire de 1695, j'en possède un autre, de 1700, d'un format extérieur tant soit peu plus grand, mais en somme, de même pagination et justification, tellement qu'il semble une pure réimpression. L'unique différence est dans le titre, qui paraît seul avoir été composé alors avec la page comprenant l'extrait du privilège, placé en tête et non plus *ad calcem* du volume. Mais c'est là justement que se pose le problème bibliographique, ou plus exactement qu'éclate la supercherie montrant combien peu il est possible de faire fonds sur les

tous les livres publiés vers ce temps portent le reflet de ces préoccupations (3). Il y aurait d'ailleurs toute une étude à entreprendre sur cette mémorable querelle, et même le sujet d'une thèse intéressante qui nous éclairerait sur les sentiments et l'état d'esprit des « doctes» au sujet de l'éloquence de la chaire.

EUGÈNE GRISELLE.

« achevé d'*imprimer pour la première fois.* » En effet, dans le volume de 1695, qui ne contient pas d'approbation, mais seulement un privilège, donné à Paris, le 4 novembre 1694, à Florentin Delaulne pour six ans, registré le 11 décembre 1694, on lit : « Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 24 Décembre 1694. » Et à la suite d'une *approbation* de Pavillon du « quinzième février mil sept cent », et d'un privilège accordé de Versailles le 21 février 1700, à Louis Josse, pour six années, registré le même jour et cédé par moitié à Florentin et Pierre Delaulne, on retrouve la phrase : « Achevé d'imprimer *pour la première fois* (c'est moi qui souligne) le 8 mai 1700. » Or les seules différences sont, je l'ai dit, dans le titre : *Réflexions* | *sur* | *l'éloquence.* | A Paris, | chez Florentin et Pierre Delaulne, | rue Saint-Jacques, à l'Empereur, et au Lion d'Or ; | M. DCC. | Avec approbations et privilège. Tout le reste, depuis la table jusqu'au mot fin, est une simple réimpression et l'on sait pourtant avec quelle facilité l'on recomposait un volume. Avis donc aux bibliophiles et bibliographes pour ne point croire sans contrôle aux formules *achevé d'imprimer pour la première fois.* L'explication de cette énigme se trouve peut-être dans le volume publié en 1700 par le libraire Josse : *Refléxions* | *sur* | *l'éloquence.* | A Paris, chez Louis Josse, Imprimeur | de Monseigneur l'Archevesque, rue | S. Jacques, à la Couronne d'Epines. | M.DCC. | Avec Privilege du Roy. — In-12 de 357 p. (Bibl. nat. inv. X 18633). Il est suivi en effet du privilège et de l'achevé d'imprimer placés au bout du volume des frères Delaulne, Mais il contient en outre, avant l'ouvrage d'Arnauld et sous le même titre : *Réflexions sur l'Éloquence :* 1° Une lettre de Mgr Brulard de Sillery au P. Lamy, de l'Oratoire ; 2° la réponse de celui-ci ; 3° une réplique de l'évêque, et enfin p. 116, le livre d'Arnauld. Les frères Delaulne se seront bornés à rééditer ce livre déjà imprimé dans leur fonds, en y ajoutant le titre et le privilège, de sorte que, dans leur ouvrage, la formule *achevé d'imprimer pour la première fois* tombe à faux.

(3) Voir *Revue Bourdaloue*, 1er juillet 1902, p. 221, n. 1.



Fig. 34

LA GARDE DU TABERNACLE

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5057, fol. 77).

LES



LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

X

PROCÉDÉS TECHNIQUES DES MINIATURISTES LES COULEURS ET L'OR

Malgré la très grande vogue de l'art de la miniature au moyen âge, il ne nous est parvenu aucun traité qui puisse nous renseigner complètement sur les divers procédés techniques employés pendant cette période par les illustrateurs de livres. Et, d'abord, leurs dessins étaient-ils faits d'après nature? A vrai dire, il ne semble pas que les enlumineurs très anciens aient eu des modèles sous les yeux ; mais, à partir du règne de Charles VI, les poses des personnages, en certaines miniatures, sont trop naturelles, trop imprévues, pour admettre qu'un peintre ait pu les imaginer sans en avoir pris au préalable un croquis. Je donne ici un exemple de ces poses variées (*fig. 34*). Ce tableau, qui n'est peut-être pas d'un très grand artiste, est tiré d'une *Bible historiale en français*, de Jean, duc de Berry (1) : il

(1) Bibl. de l'Arsenal, mss. nos 5057-5058 (*Cat. des P. F., 2e partie, no 218*), fol. 77.

représente le Tabernacle gardé par Moïse, Aaron et le peuple juif. Dans l'encadrement se voient les chefs des douze tribus d'Israël. Les poses des patriarches sont remarquables : je signalerai spécialement celles de Ruben, de Gad et de Nephthali. La miniature ne contient pas moins de quarante-et-un personnages, chacun dans une attitude différente. Pour les douze fils de Jacob surtout, il était difficile d'éviter la monotonie, attendu qu'ils sont tous figurés dans des poses inactives, ce qui n'est pas habituel chez les miniaturistes.

Les frères de Limbourg, dans les *Très riches Heures* de Chantilly, n'ont que peu de personnages pour lesquels le modèle paraisse indispensable. Au contraire, les artistes qui ont illustré le célèbre *Térence des Ducs* (1) n'ont pu manifestement atteindre à cette perfection du geste sans avoir sous les yeux des modèles, et des modèles fort habiles eux-mêmes. Il leur eût été impossible, en outre, de reproduire avec une si parfaite ressemblance le même type en des poses variées dans les diverses scènes de toute une comédie, s'ils n'avaient fait évoluer et poser devant eux des hommes et des femmes symbolisant les personnages de chaque pièce. Vers le milieu du XVe siècle, c'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour l'art. Dès lors les procédés ne diffèrent que bien peu de ceux des peintres modernes ; et chez Jean Fouquet, comme chez la plupart de ses contemporains, les types d'après nature abondent, principalement dans les scènes de deuxième plan.

Si l'on admet aisément que les peintres de tableaux ont de tout temps exécuté des portraits *ad vivum*, il en coûte un peu de penser que de simples miniaturistes

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 664 (*Cat. des P. F.*, 2e *partie, n° 230 bis*).

ont fait poser des modèles pour illustrer un livre. On serait bien tenté de soutenir que la merveilleuse habileté des artistes du moyen âge leur tenait lieu de tout et qu'ils n'avaient nullement besoin de modèles pour donner la vie à leurs personnages. Cependant, une telle habileté tiendrait véritablement du prodige; et, certes, ces artistes ont eu assez de qualités réelles pour qu'il soit inutile de leur en prêter d'imaginaires. On vante souvent, par exemple, et à juste titre, la sûreté de main des enlumineurs, qui, sans le secours d'aucun instrument, croit-on, auraient été capables de tracer des figures géométriques d'une absolue régularité. Mais si l'on veut bien considérer plus attentivement leurs œuvres, on s'apercevra vite qu'ils ont toujours usé, comme nous, de la règle et du compas. Quand les figures ne peuvent être entièrement faites à l'aide de ces instruments, elles pèchent toujours par quelque endroit. C'est ainsi que les ornements ou encadrements quadrilobés, si fort à la mode dans la seconde moitié du XIVe siècle, sont rarement d'une correction parfaite. En revanche, s'il s'agit de figures rondes, de miniatures peintes sur fonds d'or circulaires, la circonférence en est toujours irréprochable; mais qu'on examine avec soin ces figures, et l'on ne manquera pas, après quelques recherches, de découvrir au centre de l'image le trou fait par la pointe du compas (1).

Nous sommes assez mal renseignés sur la façon dont

(1) Il est probable qu'on trouverait ces traces de compas dans tous les manuscrits décorés de figures rondes. Je signalerai au hasard les suivants : un *Évangéliaire latin*, du XIe siècle (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 592), un *Elementarium* de Papias, du XIIe siècle (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1225, fol. 91), le *Psautier* dit *de saint Louis*, du XIIe au XIIIe siècle (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1186), une *Bible moralisée*, du XIIIe siècle (Bibl. nat., ms. lat. 11560, *Cat. des P. F., 2e partie, n° 1*).

les enlumineurs mariaient la couleur au dessin. Quelquefois ils semblent avoir appliqué leurs couleurs sans avoir fait auparavant l'esquisse de leur tableau ; ou du moins les lignes qu'ils ont tracées ont complètement disparu : on peut s'en rendre compte en observant des miniatures détériorées. Mais le plus souvent, quand la couleur a été enlevée accidentellement, on aperçoit dessous, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'esquisse primitive, très sommaire et en tout semblable aux esquisses que j'ai signalées dans les marges. Quant au dessin terminé et tel que nous le voyons dans les miniatures, il est, d'ordinaire, posé sur la couleur. Si cette couleur s'écaille et tombe, le dessin disparaît avec elle. Jusqu'au XIVe siècle, même assez avancé, la plupart des enlumineurs dessinent à gros traits, ce qui donne à leurs images une apparence lourde. Quelques-uns d'entre eux exagèrent même à tel point cette grosseur des traits que leurs personnages prennent aujourd'hui à nos yeux un aspect caricatural. Jean Pucelle semble avoir été l'un des premiers qui aient usé du trait fin se confondant presque avec la couleur et marquant d'une façon normale les limites de l'image et les ombres.

Ce n'est que tardivement qu'on rencontre des miniatures dans lesquelles le dessin terminé et soigné transparaît sous la couleur. Les miniaturistes qui ont usé de ce procédé ne sont pas nombreux. A une époque un peu ancienne je n'en signalerai qu'un, qui illustra, suivant cette méthode, plusieurs cahiers de la *Bible historiale*, d'où est tirée la figure 34 (1). Celui-ci dessine nettement tous ses personnages et tous les objets, il étend sur son

(1) Cette figure 34 est précisément une œuvre du miniaturiste dont il est question ici.

dessin une couche de peinture uniforme et n'y fait plus aucune retouche. Il se borne à arrêter les contours extérieurs par une ligne noire. C'est le dessin recouvert, très fini et très marqué, qui fait les traits, les ombres, les plis des vêtements. Cet enlumineur, dont le nom m'est, du reste, inconnu, serait donc un initiateur : il a employé un procédé à peu près ignoré de son temps, mais qui devint fort en usage plus tard. Il travaillait certainement avant 1416, puisque le manuscrit qu'il a illustré porte l'ex-libris autographe du duc de Berry, qui mourut cette année-là.

Il peut être intéressant de noter au XIe et au XIIe siècle un mode particulier de figurer les plis des étoffes. Ces étoffes, faites de couleurs vives, sont sillonnées de traits concentriques qui rappellent assez exactement les veines de certaines pierres précieuses : aussi, faute d'appellation plus précise, proposerai-je de les nommer des *plis en agate*. Les spécimens en sont abondants, et l'on en trouvera notamment de fort remarquables dans deux manuscrits des *Quatre Évangiles* conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, l'un du XIe siècle (1), l'autre du XIIe (2). Je crois, à vrai dire, qu'on doit voir dans ce genre de dessin non pas la marque distinctive d'une école, mais bien plutôt la caractéristique d'une époque. En effet, cette disposition des plis n'est point exclusivement propre aux peintres des XIe et XIIe siècles ; la plupart des sculpteurs du même temps l'affectionnent aussi, et on l'observera en un grand nombre de statues exécutées pendant cette période (3). Le principe est

(1) Ms. n° 592.

(2) Ms. n° 591.

(3) On peut voir des statues avec vêtements à plis concentriques au portail royal de la cathédrale de Chartres (notamment au Christ du tympan), à la cathédrale du Mans, à la porte Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris, à Saint-Trophime d'Arles, etc.

donc le même pour les sculpteurs et pour les peintres. Mais les teintes éclatantes dont ces derniers revêtent leurs œuvres leur donnent un aspect tout différent ; et il me semble difficile d'admettre qu'ils ne se soient pas inspirés, pour les exécuter, du spectacle que leur offraient les onyx.

Pour ce qui concerne les couleurs employées par les enlumineurs, quelques documents nous sont restés. A la vérité ce n'est pas là le point le plus obscur de l'histoire de l'art au moyen âge, et je ne suis même pas persuadé que nous ayons perdu les secrets des vieux miniaturistes. Peut-être possédaient-ils des recettes que nous ignorons ; en revanche, nous en avons certainement qu'ils n'ont pas connues. Toutefois, il est un secret qu'ils n'ont pu nous transmettre : c'est celui de la patience. Le peintre du moyen âge attendait des journées, des semaines, des mois, s'il le fallait, que sa couleur fut à point. S'il s'agissait de l'appliquer, cette couleur, sa patience n'était pas moindre. C'est quelquefois, lorsque cinq couches successives avaient été étendues l'une sur l'autre après séchage complet de la précédente, que l'enlumineur espérait voir apparaître la nuance cherchée. Il y fallait du courage, car, en hiver, par les temps humides, cela pouvait exiger plusieurs semaines. Dira-t-on que les résultats en sont médiocres ? Après sept cents ans et plus, ces œuvres de peinture n'ont subi aucune altération.

Le meilleur recueil, ou, si l'on veut, le plus complet, que nous possédions sur la fabrication des couleurs est celui de Jean Le Bègue (1). Ce personnage, né vers 1368, était licencié ès lois et fut greffier de la Chambre des comptes (2). C'est lui qui, en 1411, après la mort de

(1) Bibl. nat., ms. lat. 6741.

(2) M. Lecoy de La Marche et d'autres auteurs ont cru que Jean Le

Gilles Mallet, rédigea l'inventaire de la bibliothèque de Charles VI (1) : il en dressa encore un autre en 1413. On lui a attribué à tort la traduction française du *Polycratique* de Jean de Salisbury (2); mais c'est bien lui, en revanche, qui traduisit en français le livre de Léonard Bruni, d'Arezzo, dit l'Arétin, *De primo bello punico* (3). Jean Le Bègue était un curieux des arts et des procédés des artistes : il s'étudia à rassembler toutes les recettes qu'il put se procurer. Il copia le vieux traité du moine Théophile (4), l'ouvrage en vers et en prose d'Héraclius. Il colligea des recettes dues à maître Pierre de Saint-Omer, à Jacques Cône, peintre flamand, à Antoine de Compiègne, enlumineur de livres à Paris, à Albert Porzello, habile maître à écrire, de Milan, et à bien d'autres. La plupart de ces formules lui furent communiquées par

Bègue était allé en Italie pour y chercher des recettes. Cela est tout à fait invraisemblable. Jean Le Bègue ignorait la langue italienne: il en a fait plusieurs fois l'aveu. Voulant prendre des formules dans un livre, en italien, de Jean de Modène, peintre, habitant Bologne, il le fait traduire en latin par un de ses amis : «... Quem sermonem [italicum], dit-il, cum non intelligerem, feci per quemdam amicum meum, utriusque lingue peritum, in latinum verti. » (Bibl. nat., ms. lat. 6741, fol. 35). Il traduisit en français, il est vrai, le livre de la *Première guerre punique* de Léonard d'Arezzo ; mais cet auteur a écrit son ouvrage en latin et non pas en italien.

(1) Voir : L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. Ier, p. 23, 24.

(2) Voir : *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ*, t. IV, p. 241.

(3) Les manuscrits en sont nombreux dans les bibliothèques; la date qu'ils portent comme étant celle de l'achèvement de la traduction est généralement 1405 ou 1445. La première de ces dates n'est pas admissible, puisque le traducteur dédie son travail à Charles VII ; la seconde est bien tardive, car Jean Le Bègue, en 1445, aurait été âgé de 77 ans : le fait toutefois n'est pas impossible.

(4) Le traité du moine Théophile, *Diversarum artium schedula*, a été publié, avec une traduction française, par le comte Charles de L'Escalopier, Paris et Leipzig, 1843, in-4°. Une autre édition, publiée par Rob. Hendrie, a paru, in-8°, à Londres, 1847.

un personnage qu'il nomme en latin Johannes Alcherius, *alias* Archerius. C'est en 1431, à l'âge de 63 ans, que Jean Le Bègue acheva son livre.

Le recueil du greffier, recueil qui est à peu près unique, constitue sans doute un document plein d'intérêt. Pourtant, je ne suis pas absolument convaincu que nous ayons bien là le dernier mot des enlumineurs du moyen âge. On connaît assez le soin jaloux avec lequel les maîtres de métier ont de tout temps gardé leurs secrets pour redouter que les peintres n'aient pas livré tout ce qu'ils savaient. Je ne veux pas dire qu'ils ont donné de fausses recettes ; mais peut-être en avaient-ils d'autres plus précieuses qu'ils n'ont point dévoilées. Jacques Cône et Antoine de Compiègne en savaient donc probablement plus qu'ils n'en ont dit. Toutes ces recettes sont, d'ailleurs, publiées depuis longtemps (1) ; d'autres traités similaires ont été imprimés depuis (2). Le recueil de Jean Le Bègue n'est point homogène : on y trouve beaucoup de redites, beaucoup de formules identiques, qu'il a recopiées plusieurs fois presque dans les mêmes termes, parce que, provenues de divers artistes, elles sont tombées entre ses mains à des époques différentes. On risquerait évidemment de s'égarer si l'on acceptait en bloc comme infaillibles toutes les recettes colligées par le bon greffier. Quelques-unes ne semblent pas très sérieuses (3) ; mais

(1) Voir : *Original treaties... on the arts of painting...* by Mrs Merrifield. Londres, 1849, 2 vol. in-8°.

(2) Voir notamment : *L'art d'enluminer*, publié par A. Lecoy de La Marche. Paris, 1890, in-18.

(3) Celle-ci, par exemple : « Trempeure de fer et d'acier forte se fait ainsi : quant le bouc est en amour, se on prent son sang et on y trempe dedens fer ou acier, il est moult dur. » (Bibl. nat., ms. lat. 6741, fol. 98.)

néanmoins elles doivent être, pour la plupart, considérées comme parfaitement véridiques et pratiques.

Je ne transcrirai point ici les formules recueillies par Jean Le Bègue, non pas qu'elles me paraissent dénuées d'intérêt, mais parce que toutes ont été déjà publiées, comme je viens de le dire, et quelques-unes même dans les ouvrages de vulgarisation, dans les petits manuels, si fort en vogue aujourd'hui, pour guider nos modernes émules de Jean Fouquet et d'Anastaise l'enlumineuse. D'autre part, beaucoup de ces formules n'ont subi pendant des siècles que peu de changements. Un bibliothécaire de Saint-Victor de Paris, qui vivait dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, Charles Le Tonnellier, composa en 1680, ou peut-être transcrivit d'après un manuscrit plus ancien, des « Instructions pour broyer, adoucir, renfondre et retoucher les couleurs, comme aussi pour la dorure et les bouquets de paille, toile et veslin, avec le moyen de faire un beau verny » (1). Or, les formules données par le Victorin ne sont pas en général différentes de celles qu'on trouve dans le recueil de Jean Le Bègue. On en peut encore dire autant des recettes publiées au XVIII[e] siècle par Watin (2) et par bien d'autres.

Les enlumineurs se servaient en général de couleurs détrempées à l'eau gommée (3). Pour quelques-unes, cependant, les théoriciens recommandent l'eau dans la peinture à fresque, l'œuf dans la décoration des manus-

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 4627, fol. 286.

(2) Watin était un marchand de couleurs de Paris, qui fit paraître en 1772 un livre sous le titre de : *L'Art du peintre, doreur et vernisseur*. L'ouvrage eut du succès et fut réimprimé plusieurs fois, la dernière en 1819.

(3) « Toutes couleurs sont destrempées de gomme de pin ou de sapin, fors mine et céruse qui se destrampent de glaire d'œufs. » (Recueil de Jean Le Bègue, fol. 93.)

crits, et l'huile s'il s'agit d'exécuter des tableaux sur bois (1).

Il semble que les peintres du moyen âge faisaient grand usage des couleurs végétales. A en croire Jean Le Bègue, certains miniaturistes de son temps (il écrivait sous Charles VI) fabriquaient les leurs avec les fleurs mêmes dont ces couleurs portent le nom (2), comme le bleu avec les bleuets, par exemple (3). D'autres, toujours d'après notre compilateur, auraient tiré des plantes de notre pays diverses matières colorantes que nous sommes obligés aujourd'hui de faire venir de bien loin (4).

Il est sans doute prudent de laisser à Jean Le Bègue l'entière responsabilité de ses formules, dont aucune, du reste, ne paraît être son œuvre. Il ne fut, en somme, qu'un compilateur, mais sa curiosité nous vaut les seuls

(1) « Mine sandarace et céruse doivent estre destrempez d'eaue en maçonnage, et de œufs en parchemin, et de oille en fustages. » (Recueil de Jean Le Bègue, fol. 99vo.)

(2) « A faire couleurs de fleurs. Alez au matin, soleil levant, aux champs et assamblez diverses fleurs de blés et d'autres herbes, et criblez bien, et molez chascun par soy avec gips [plâtre] bien cuit, et mettez le sechier, et gardez chascun par lui ; et en ouvrez quant est besoing. Et quant vous vouldrez avoir couleur verde, meslez chaux vive avecques lesdictes fleurs, et arez bonne couleur. » (Recueil de Jean Le Bègue, fol. 99.)

(3) « A faire couleur blauet comme d'azur, prenez jus de bleués net, et faites en bois ou en parchemin un camp de blanc de plomb, puis mettez le jus dessus ledit camp, trois ou quatre ou cinq lis, ou plus se mestier est, si arez couleur d'azur. » (Recueil de Jean Le Bègue, fol. 94.)

(4) « Pour faire couleur sanguine, qui est appellée laque, trenchiez du moiz de mars yerre [lierre], qui est une herbe en latin appellée *Edera* et rampe sur les arbres es forez, et recevez en un vaissel de voirre le jus qui en ystra de iij jours en troiz jours et le cuisiés en orine, et puis en ovrez au pinceau voz pourtraictures. » (Recueil de Jean Le Bègue, fol. 98.)

renseignements techniques que nous possédions sur les procédés des miniaturistes.

Nous apprenons par lui que les couleurs étaient presque aussi nombreuses au moyen âge que de nos jours. Elles n'étaient guère différentes ; mais ce qui différait essentiellement, c'est la manière dont on s'en servait, et le recueil de Jean Le Bègue donne là-dessus de précieuses indications. Nous n'osons presque plus aujourd'hui user de couleurs franches : l'enlumineur du moyen âge, au contraire, s'en tient en général à des mélanges dès longtemps expérimentés et d'ordinaire fort simples. Veut-il marquer les sourcils, la ligne du nez, les trous des narines, il mêlera du cinabre et de la céruse avec la *membrana* ou *charnure* (1) et il obtiendra ainsi la *lumine* (2), dont Théophile distingue deux sortes, suivant que cette couleur est plus ou moins blanche. Quant à la *membrana* ou *charnure*, on l'étendait sur toutes les parties nues du corps humain. Pour les pommettes des joues, les lèvres, certains plis du front, les articulations des doigts, l'enlumineur employait le *posch*, qui est déjà recommandé par le moine Théophile. Au temps de Jean Le Bègue, cette couleur se faisait en ajoutant à la *membrana* un peu de cinabre et un peu de minium ou de *mine*, comme on disait alors (3) ; peu

(1) « *Membrana* est color quo pinguntur facies et nuda corpora humana. Aliter *olcus* dicitur, vel *holcus*, et aliter *carnatura*. » (Recueil de Jean Le Bègue, fol. 9 v°.)

(2) «... Pour le nud des ymages mellez avec cynobre, membrane, ceruse bien molue et verblée : si arez couleur qui est appellée *lumine*, de laquelle vous *enluminerez* les sourcilz, le nez au long et sur les pertuis des narines, faisant les trais soubtilz. » (Recueil de Jean Le Bègue, fol. 100.)

(3) « A faire une couleur qui est appellée *posc*, pour faire le nus des ymages. Mellez avec simple membrane un poi de cynobre et j poi de mine, et vous arez ladicte couleur *posc*, de laquelle vous rou-

à peu on simplifia, et on en arriva à n'employer pour rougir les lèvres et les joues que de la mine mélangée de céruse en plus ou moins grande quantité. Très pâle pour les vieillards, la mine était au contraire fort rouge s'il s'agissait de représenter des jeunes gens, des personnages dans la force de l'âge et bien portants. On disait de ces derniers qu'ils étaient *peints de bonne mine* pour indiquer que leurs pommettes et leurs lèvres étaient d'un rouge prononcé; de même, le personnage pâle et blafard était *de mauvaise mine* (1). Pendant longtemps le minium fut surtout utilisé pour les initiales et les titres; mais il en vint à remplacer la plupart des couleurs rouges employées en peinture, si bien que, à une époque relativement récente il est vrai, le terme d'*enluminure* fut supplanté par celui de *miniature.* Ce dernier mot, si connu aujourd'hui, devait sans doute évoquer l'idée de *peinture au minium* (2) dans l'esprit de ceux qui l'inventèrent, assez mal à propos, semble-t-il. Le mot paraît avoir été employé en premier lieu par les Italiens (3).

girez dens, maselles, bouche, mains, col par dessoubz, et les fronces du front et les tremples (*sic*) et les articles et les autres membres en tous nuz d'images pourtraictes et rondes. » (Recueil de Jean Le Bègue, fol. 100.)

(1) Je ne sais si l'on ne pourrait pas songer à voir dans cette expression l'origine de notre mot *mine*, dont la provenance est, je crois, inconnue. Ce n'est, semble-t-il, que dans la seconde moitié du XV[e] siècle que le terme *mine* en est arrivé à signifier l'apparence du visage.

(2) « *Miniator*, *toris*, qui minio describit vel preparat, » lit-on dans le *Catholicon* de Jean Balbi, de Gênes. — Bien des siècles avant Jean de Gênes, Papias, dans son *Elementarium*, avait écrit : « *Miniatus*, rubicundus. » Du Cange cite un texte dans lequel *miniator* est traduit par *escriveur de vermeillon*.

(3) Je n'oserais affirmer que le mot *miniature* n'était pas déjà en usage au XVI[e] siècle ; mais, à ma connaissance, le premier auteur qui l'employa fut Leone Allaci dans son ouvrage *De libris ecclesias-*

Depuis qu'au cours du XIXe siècle on a commencé à s'intéresser aux miniatures des manuscrits, il s'est formé bien des légendes sur les procédés des auteurs de ces petits tableaux. Plus encore que les couleurs brillantes, les fonds d'or paraissent avoir frappé l'imagination. L'on a admis volontiers que ces champs d'un éclat incomparable étaient faits, non pas seulement par application de feuilles minces du précieux métal, mais à l'aide de véritables lames d'or, d'une assez forte épaisseur, fixées sur le vélin par une composition mystérieuse. C'est là une simple légende. Les ouvriers du moyen âge avaient des habitudes d'économie que nous aurions peine à comprendre aujourd'hui. Plus qu'à aucune autre époque ils ont cherché à produire le plus grand effet avec la moindre dépense. On se tromperait donc étrangement si l'on croyait que les miniaturistes ont posé des plaques d'or sur le parchemin des livres; les feuilles qu'ils emploient sont toujours, au contraire, d'une extrême ténuité. En outre, ces fonds étincelants sont souvent faits avec de l'or mis au pinceau et bruni ensuite. L'or appliqué par feuilles n'a guère été d'un usage assez commun en France que depuis le XIIe siècle jusqu'au XIVe. C'est vers la fin du XIIe siècle et au XIIIe qu'on en trouve les plus beaux spécimens, mais seulement dans les manuscrits de luxe.

Appliquer l'or semble bien avoir été l'une des grandes préoccupations de l'enlumineur du moyen âge. Il y eut certainement deux manières de faire: ou bien, comme nous venons de le voir, on appliquait l'or en feuilles sur

ticis Græcorum, publié à Paris en 1645. Décrivant un Ménologe ancien que Paul V fit entrer à la Vaticane, Allaci dit : « Picturam [codicum manuscriptorum] recentiores *miniaturam* vocant, neque enim oleo sed aqua gummique colores temperantur. » *Leonis Allatii de libris ecclesiasticis Græcorum dissertationes duæ* (Paris, Cramoisy, 1645, in-4°, p. 85).

la surface à couvrir, ou bien on l'étendait au pinceau. Mais il ne faudrait pas croire que les illustrateurs se soient montrés partisans de l'un de ces procédés à l'exclusion de l'autre : ils ont, au contraire, la plupart du temps, employé concurremment les deux méthodes dans la décoration d'un même volume. Le beau *Psautier* dit *de saint Louis et de Blanche de Castille* (1) nous en offre un exemple remarquable : les fonds, les grandes et les petites initiales, certaines fins de lignes sont faites d'or en feuilles ; mais à côté se voient aussi des fins de lignes et d'autres ornements d'or exécutés au pinceau (2). L'or en feuilles paraît avoir été généralement bruni ; quand il est mis au pinceau, il est souvent bruni également, mais très souvent aussi on l'a laissé tel que le pinceau l'avait déposé sur le parchemin.

Que l'or ait été mis en feuilles ou au pinceau, la façon de préparer le parchemin pour le recevoir était à peu près la même. Jean Le Bègue, dans son recueil, nous a laissé une formule que je transcrirai ici, parce qu'elle résume à peu près toutes celles qu'on connait sur la même opération : « Pour mettre or de feulles batues, dit-il, molez gips (3) très bien avec yaue pure et nette, puis le sechiez, puis le molés avec cinope, sicomme rose, et avec cole de poisson qui soit fondue avec très bon vin blanc, et le mettez au pincel là où vous vouldrez, et soit bien couvert ; et le sechiez, puis le raez (4) d'un coustel plainnement, et mettez l'or dessus, et le fermez (5) de

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1186.

(2) Dans ce volume on peut facilement distinguer les deux procédés : l'or mis en feuilles a été bruni, l'or au pinceau est resté mat ; mais il n'en est pas toujours ainsi.

(3) Plâtre.

(4) Raclez.

(5) Affermissez.

ametisce (1) et le lissez. Et, se il ne vient bien, prenez de la cole dessus dicte et metez an desseur et tantost la feulle de l'or dessus » (2). Nous devons également au peintre flamand Jacques Cône une description du procédé dont il usait pour appliquer les feuilles d'or, tant dans les livres que sur les tableaux. Il est à noter que sa recette peut être datée de 1398 et qu'à cette époque on n'employait plus guère l'or en feuilles pour la décoration des manuscrits. Quoi qu'il en soit, Jacques Cône explique ainsi (3) la façon d'appliquer l'or à brunir (je résume cette longue formule qui est en latin). On prend de la craie blanche, qui se trouve abondamment à Bologne et à Paris ; on y joint, si l'on veut, un peu de bol d'Arménie et un peu de safran : ces deux matières ne sont que pour colorer. On broie le tout sur une pierre dure, bien polie et large ; on ajoute un peu d'eau, et c'est là *l'assiette* (le mot est en français). Quand ce mélange est durci, mais non pas complètement sec, on le détrempe avec de la colle de gants (4), ou, à son défaut, avec de la colle de parchemin. Il faut opérer l'été, autant que possible. Cette composition doit être employée chaude ou du moins tiède, en la tenant sur un feu doux de charbons. On en étend une couche, de préférence avec un pinceau, aux endroits où l'on veut appliquer l'or. Lorsque cela est sec sur le parchemin, on polit, soit avec une dent de cheval ou de sanglier, soit avec une pierre dure et bien unie. On râcle, on égalise, puis on met de même une seconde couche ; quand elle

(1) Améthyste.

(2) Bibl. nat., ms. lat. 6741, fol. 95.

(3) *Ibid.*, fol. 81 vo-83.

(4) « Ex cola facta de inciseriis corii albi, de quo fiunt cirothece; et minucie pergamenorum etiam sunt bone ad hoc, sed meliores sunt dicte incisie corii albi quia fasiunt colam firmiorem. »

est sèche et brunie, une troisième. Pour cette troisième couche, on doit mêler à la colle un peu de blanc d'œuf; puis, vivement, sur cette troisième assiette, avant qu'elle soit sèche, c'est-à-dire immédiatement, on applique l'or; on laisse sécher et l'on brunit.

La composition de l'assiette ne semble pas avoir beaucoup varié pendant tout le moyen âge. L'auteur du *De arte illuminandi* (1), qui était italien, en donne une recette qui ne diffère pour ainsi dire pas de celle que le flamand Jacques Cône préconisait vers 1398. En divers manuscrits inachevés de la fin du XVe siècle, certaines parties, qui devaient être recouvertes d'or, n'ont encore reçu que l'assiette, et cette assiette est identique à celle des siècles antérieurs (2). Il n'est pas rare d'observer des fonds où l'assiette seule est demeurée et d'où l'or a presque entièrement disparu. Cette détérioration provient peut-être d'un travail défectueux; mais elle est certainement due pour une bonne part à la négligence et à la brutalité de ceux qui depuis des siècles ont manié ces précieux volumes. J'en citerai comme exemple remarquable un manuscrit de la *Chanson du chevalier au cygne*, daté de 1268 (3). Dans ce volume presque tout l'or des fonds a été enlevé par le frottement et l'assiette qui seule a subsisté est aujourd'hui devenue toute noire. La couche d'or était, du reste, extraordinairement mince. L'assiette est très épaisse.

Il n'est pas douteux qu'en suivant ponctuellement et avec beaucoup de soin les conseils de Jacques Cône on peut aujourd'hui obtenir, pour la solidité des fonds

(1) Publié par A. Lecoy de La Marche, *L'art d'enluminer*, Paris, 1890, in-18.

(2) Voir notamment le ms. no 5197 de la Bibliothèque de l'Arsenal, fol. 4vo.

(3) Bibl. de l'Arsenal, ms. no 3139.

d'or, les mêmes résultats qu'ont obtenus les enlumineurs du moyen âge. Quant au brunissage, c'est une opération si simple et si facile que nous n'avons là-dessus rien à apprendre des théoriciens. Tous sont d'accord pou. recommander seulement de frotter l'or tout doucement d'abord, puis plus fort, et enfin aussi fort que possible (1). C'est bien encore ainsi qu'on procède aujourd'hui.

L'or bruni à notre époque a donc un éclat comparable à celui des beaux siècles de l'enluminure; mais nous admirons, sans pouvoir l'imiter, l'habileté des miniaturistes qui donnaient à leurs fonds d'or ces reliefs puissants dont nous ne comprenons pas le procédé. Quels qu'ils soient, ces reliefs, la couche d'or est toujours très mince. L'assise ou *assiette*, au contraire, est souvent fort épaisse (2); ce n'est pas elle pourtant qui suffit seule à donner cette convexité aux fonds d'or. Le relief en est souvent si prononcé qu'on a pu croire, comme je le disais, que les enlumineurs avaient employé de véritables lames ou plaques d'or massives. Il n'en est rien certainement. Je ne saurais sans doute me flatter d'avoir pénétré le secret de ces artistes; néanmoins, une étude attentive, poursuivie pendant nombre d'années, me permet de proposer à ce petit problème une solution que je soumets à la discussion de mieux informés. En tout cas, l'exposé de quelques-unes des

(1) Pierre de Saint-Omer dit : « ... Brunire incipias quidem suaviter, ne totum dissipes, deinde forcius, postea tam fortiter ut frons tua sudore madescat ». (Bibl. nat., ms. lat. 6741, fol. 62.)

(2) Beaucoup de manuscrits du XIII[e] siècle pourraient en fournir des exemples. Un volume de cette date, contenant les romans de *Méliadus* et de *Giron le Courtois* (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 3325), est intéressant à cet égard : voir notamment les feuillets 1[re], 48, 63, 69, 223.

observations que j'ai faites à ce sujet ne sera peut-être pas inutile à ceux qui voudraient pousser plus loin ces recherches.

Si l'on inspecte minutieusement les parties en relief, qu'il s'agisse de fonds de miniatures, d'initiales ou d'ornements, on verra que ce ne sont pas généralement les surfaces couvertes d'or qui sont élevées, mais que ce sont les parties du parchemin immédiatement voisines qui sont abaissées. Qu'on applique une règle bien droite sur un feuillet portant une miniature à fond d'or en relief, on constatera la plupart du temps que ce fond, qui nous semble bombé, est exactement au même niveau que la marge du feuillet, qui, elle, n'a subi aucune opération ; mais entre la marge et le fond d'or on voit clairement toute une partie concave. Autour de la surface couverte d'or, on distingue, en outre, la rigole ou gouttière faite par la pression du brunissoir qui a écrasé le parchemin pour faire ressortir les parties destinées à recevoir l'or. Cette gouttière est surtout apparente quand on a affaire à de simples lignes d'or auxquelles l'illustrateur a voulu donner du relief. Avant d'appliquer l'assiette et l'or lui-même, il y a donc eu, à la limite des endroits où l'or devait être mis, un travail dont le procédé est tout à fait analogue à celui dont on use pour repousser le cuir (1). Ce travail préliminaire, joint à l'épaisseur de l'assiette, suffit à donner à l'or un extraordinaire relief, qu'accentue encore le brunissage. En certains volumes, notamment dans le *Pasutier de saint*

(1) Il faudrait citer ici la plupart des beaux manuscrits du XIIIe siècle : je n'en signalerai que quelques-uns parmi ceux que j'ai eus le plus souvent sous les yeux, tels que la *Chanson du chevalier au cygne*, datée de 1268 (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 3139), le *Psautier de saint Louis* (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1186) et un autre *Psautier* du XIIIe siècle (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 604).

Louis déjà cité (1), l'enlumineur a même repoussé le parchemin pour les têtes du Christ et de la Vierge, afin de leur donner du relief et bien que ces têtes ne dussent point être couvertes d'or.

Jusque vers le milieu du XIIe siècle, les fonds d'or, au lieu d'être en relief, sont au contraire plus bas, en général, que les parties de la miniature contenant les sujets (2). Le travail du brunissoir devait inévitablement amener cet enfoncement, qui n'est point agréable aux yeux. C'est sans doute pour parer à cet inconvénient qu'on imagina, vers la fin du siècle, de repousser le parchemin aux endroits qui devaient être dorés. L'habitude qu'on adopta aussi d'appliquer chaude la composition destinée à fixer l'or ne pouvait qu'aider à donner du relief aux parties sur lesquelles on la déposait. Le parchemin, en effet (et cela est arrivé assez souvent), devait se gripper et se boursoufler sous l'enduit brûlant (3). Peut-être cette seule opération a-t-elle suffi quelquefois à produire le relief que nous voyons aujourd'hui. On peut également remarquer que dans beaucoup de manuscrits certains fonds d'or présentent un relief, tandis que d'autres, à quelques feuillets de distance, sont absolument plats.

En tout cas, il est un fait d'une observation facile. Quand l'or forme relief, il y a d'ordinaire enfoncement au verso du feuillet, ce qui revient à dire que ce n'est pas l'épaisseur seule de l'enduit qui donne le relief. Il

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1186.

(2) Voir notamment un *Évangéliaire* du XIIe siècle (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 591).

(3) Le moine Théophile parle de cette boursouflure de l'or, qu'il attribue, il est vrai, à une autre cause : « ... Quod si contigerit... ut aurum in fricando se pulveret vel præ nimia spissitudine *se elevet*... » (*Diversarum artium schedula*, liv. 1er, chap. XXXI, « Quomodo aurum et argentum ponatur in libris ».

semble évident que, pendant l'opération du brunissage, l'illustrateur plaçait, au verso du feuillet, soit de la cire, soit du coton, aux endroits bombés où devait s'exercer la pression du brunissoir. Sans cela on ne comprendrait pas que cette pression n'ait pas repoussé le parchemin au verso, ou du moins ne l'ait pas rétabli dans son premier état en faisant disparaître la convexité du côté de l'image. La substance employée devait être assez molle pour épouser les diverses courbes du parchemin, mais aussi assez ferme pour maintenir la forme artificielle qui lui avait été donnée.

D'après mes observations, il semble bien que la pose des couleurs a précédé généralement l'application de l'or sur les fonds. L'artiste dessinait ou esquissait l'ensemble de son tableau, et, la disposition de la scène une fois arrêtée, le travail de repoussage du parchemin était exécuté. L'enlumineur mettait ensuite ses couleurs, et ce n'est que plus tard que l'or était appliqué aux endroits voulus sur le parchemin préalablement repoussé. Nous avons des preuves que l'application de l'or a souvent suivi celle des couleurs. Dans beaucoup de miniatures, en effet, on peut observer des bavures d'or sur les couleurs ; en revanche, on voit très rarement des bavures de couleurs sur l'or (1). Ces bavures peuvent, en outre, fournir des indications lorsqu'on cherche à établir si l'or a été mis au pinceau ou en feuilles. Quand l'or a été étendu au pinceau, on aperçoit, en général, très peu de bavures sur les surfaces environnantes, ou bien, s'il y

(1) Je ne veux pas dire que l'application de l'or ait toujours suivi celle des couleurs. Il semble, en effet, que les peintres byzantins ont souvent procédé au rebours des miniaturistes français. Dans un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale, de la fin du XIIIe (Grec, n° 54), les fonds d'or seuls ont été faits, notamment aux fol. 177 v°, 182, 203 v°, 207, 233 v°, et la place des sujets des miniatures est restée blanche.

en a, elles n'offrent aucune régularité; elles n'ont pas des contours arrêtés et formés de lignes droites. Au contraire, même dans les miniatures les plus parfaites, dont les fonds ont été exécutés par des applications de feuilles d'or, on distingue presque toujours, en dehors des lignes figurant les contours, de minuscules parcelles de ces feuilles qui ont adhéré très fortement au parchemin ou à la couleur, et qui ont échappé à la clairvoyance de l'artiste.

Dans certains manuscrits dont les fonds de miniatures sont d'or en feuilles, d'autres parties peuvent être exécutées par le même procédé. C'est à l'aide de fragments de ces feuilles qu'on y a fait divers ornements, des grandes initiales et des titres. On peut observer des spécimens de cette manière d'opérer dans le *Psautier* dit *de saint Louis* (1), qui date de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe. Des titres, des fins de lignes, les grandes initiales y ont été faites au moyen de petites bandes taillées dans une feuille d'or, puis collées et brunies. C'est ensuite avec une brosse ou un pinceau doux et bien sec que l'opérateur a enlevé l'excédant, en ne laissant subsister que ce qui était nécessaire pour former les lettres ou les ornements. Un autre *Psautier*, du milieu du XIIIe siècle (2), nous montre encore l'emploi des feuilles d'or appliquées pour couvrir de très petites surfaces. Aux angles de l'encadrement de chaque miniature se voient des disques d'or de 10 milimètres de diamètre à peine : tous sont faits à l'aide de petits fragments carrés de feuilles d'or, et c'est par un large trait noir que l'enlumineur a donné à son ornement la forme circulaire. Mais il n'a pas pris la

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1186.
(2) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 604.

peine de faire disparaître les quatre angles dépassant de son carré d'or ; et cette négligence nous permet de constater le peu d'épaisseur de la feuille employée.

D'ailleurs, il n'était sans doute pas aussi facile que nous pourrions le croire d'enlever le superflu de cet or mis en feuilles. On a vu plus haut comment était faite la colle, ou, pour parler plus exactement, l'*assiette* destinée à retenir l'or. Cette assiette une fois mise aux endroits voulus, la feuille mince de métal qu'on y appliquait était, en général, beaucoup plus large que l'espace à couvrir, qu'il s'agît de fonds de miniatures, d'initiales ou d'ornements. Les parties excédantes de cette feuille adhérait très aisément aux places environnantes en dehors des limites choisies, soit qu'il y eût de la colle ou de la peinture non encore tout à fait sèche, soit que le parchemin fût légèrement humide. Malgré tout le soin qu'on y apportait, il était donc à peu près impossible qu'il ne restât pas quelques fragments inutiles de ces folioles d'or (1). En effet, on peut en observer sur beaucoup de manuscrits, et probablement sur tous ceux dans lesquels l'or a été mis en feuilles. Les bavures, surtout pour les petites surfaces, donnent toujours le dessin d'une bande d'or régulière. Dans les miniatures c'est principalement sur les objets de petite dimension

(1) Les manuscrits dans lesquels on peut observer ces bavures au delà du champ que l'or devait couvrir sont nombreux : je citerai le *Psautier* dit *de saint Louis*, du XII[e] au XIII[e] siècle (Bibl. de l'Arsenal, n° 1186), une *Bible latine* de même date (Bibl. de l'Arsenal, n° 589) un *Psautier* du XIII[e] siècle (Bibl. de l'Arsenal, n° 604). Dans les manuscrits antérieurs au XII[e] siècle, les bavures sont, au contraire, rares, et, à vrai dire, je ne saurais en signaler des spécimens. L'or paraît à cette époque avoir été mis au pinceau : il n'en a pas moins été bruni et il n'est guère moins éclatant qu'aux siècles qui vont suivre. Voir notamment un livre des *Quatre Évangiles* du XI[e] siècle (Bibl. de l'Arsenal, n° 592), dans lequel, du reste, l'argent est au moins aussi abondamment employé que l'or.

que la feuille d'or a laissé des traces. Il est probable que l'opérateur découpait bien sa feuille de manière à ne pas trop couvrir les grandes surfaces peintes ; mais il lui était impossible de pratiquer, dans des feuilles aussi minces que celles qu'il employait, des découpures d'un millimètre à peine. Il devait donc appliquer l'or sur les très petits objets et l'enlever ensuite. C'était là une opération délicate qui ne pouvait jamais donner un résultat absolument parfait. Aussi les arbres, les épées, les bâtons de croix, etc., portent-ils presque toujours quelques parcelles d'or. Ces bavures ne sont pas, en général, très apparentes sur l'encadrement des miniatures, et il est assez rare d'en voir sur les personnages ; mais on peut se demander si les gros traits noirs, qui délimitent les parties coloriées et les fonds d'or, ces larges traits disgracieux et lourds, n'étaient pas souvent destinés à dissimuler les traces inévitables laissées par les feuilles d'or.

(*A suivre*) HENRY MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

SUPPLÉMENT

ALMANACHS RECUEILLIS PENDANT L'IMPRESSION

1773 - 1887

(Fin)

---

300 — LA PERCE-NEIGE, ou Le Galant d'Hiver, Etrennes des Dames; Contenant Chansons, Chansonnettes, Romances, Couplets, Fables, Epitres, Odes, Madrigaux, etc. *inédits.* Deuxième Année. || *A Paris. chez Madame Cavanagh, Libraire, Passage du Panorama,* No 5. 1808.

Petit In-18. 2 années

(Voir la première année au No 60).

Cette deuxième année a 128 pages de texte avec Table, et commence par une « Préface « et un « Avis aux Libraires » comprenant xvij pages.

Frontispice gravé, signé *Marchand, del., J. Drouët, Sculp. 1808,* avec cette légende :

... Cette Vierge ingénue,
Pleine de grâce et de beauté,
S'élance et plonge dans la nue
Son front rayonnant de clarté.

— La troisième année (1809) (qui doit être la dernière de cette

publication) a le même titre que pour les 2 premières, sauf une modification dans l'adresse de l'éditeur :

A Paris, Chez Madame Cavanagh, Libraire, Passage du Panorama, N° 5. *Et au 1er avril, boulevard Montmartre,* N° 2, *enface* (sic) *du théâtre des Variétés.* 1809.

Au verso du faux-titre est imprimé : *Se trouve aussi A Bordeaux, Chez M. Trénié, rue Porte-Dijaux* N° 97.

A Rouen, Chez Mari, rue des Carmes N° 102. *A Bruxelles, chez Wahlen, rue de la Madelaine,* N° 36. *Et chez Gambier rue de la Madelaine.* N° 416.

A Gand, Au cabinet de lecture de même, rue des Jésuites. N° 319.

A Lille, Chez Vanacker, Grand'Place.

Cette troisième année, qui a 164 pages de texte avec Table, commence par un « Avis aux Libraires », suivi du Calendrier pour l'Année 1809. Ve de l'Empire.

Frontispice gravé signé *J. Drouët, Sculp. 1808.* avec cette légende :

Que la Rose au teint blême ajoute à ma parure
Le Contraste de sa Couleur;
Fixez la fleur vermeille au nœud de ma Ceinture
La blanche Contre mon cœur

301 — LE CHANSONNIER DU GASTRONOME, Dédié Aux bons vivans *(sic)* de tous les siècles. Par une société de Gourmands, réunis de pensée dans tous les départemens *(sic)* [épigraphe :

Anathême au buveur qui se corrigera.

Anathême au gourmand qui plus ne mangera. || *A Paris, chez Delacour et Levallois, Imprimeurs-Libraires, rue J.-J. Rousseau, n°* 14, *vis-à-vis la Poste aux lettres. Martinet, Libraire, rue du Coq-St-Honoré, n.* 13 *et* 15. 1809.

In-18.

Recueil de 180 pages, composées en grande partie de chansons de table et couplets bachiques, commençant par « Dédicace *(en vers)* aux Dames Gastronomes ».

Ce recueil, ainsi qu'il est dit au bas de la dernière page, a été « Rédigé et mis en ordre par Charles Ferru, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 14 ».

Frontispice gravé et colorié portant cette légende :

La Gastronomie Départementale en Insurrection contre celle de Paris.

302 — ÉTRENNES DE THALIE, ou Précis Historique sur les Acteurs et Actrices Célèbres Des trois grands Théâtres de la

Capitale ; Suivi d'un Choix d'Anecdotes dramatiques, et d'un Traité de Déclamation. Avec Soixante Portraits. || *A Paris, chez Me Ve Hocquart, Libraire, rue de l'Eperon, no* 6. *Delaunay, Palais-Royal, Galerie de Bois, no* 242. *Favre, même Galerie, no* 263. 1811.

1811. In-18.

Ouvrage très intéressant, composé de deux tomes réunis en un volume ; le premier tome comprend xj-102 pages, commençant par un « Avant-Propos où il est dit que les « portraits ont été copiés fidèlement d'après les tableaux et les gravures des meilleurs peintres et graveurs qui furent les contemporains de ces personnages célèbres, et qui se firent un devoir de transmettre leurs traits à la postérité.... »

A la page 73 se trouvent les « Anecdotes Dramatiques », suivies de la Table des 30 portraits compris dans le 1er tome.

Le second tome comprend 128 pages, avec iij p. pour la table, et se termine à la page 107 par les « Règles sur l'Art du Théâtre par François Riccoboni ».

Les soixante portraits des artistes, du Théâtre Français, de l'Opéra-Comique et de l'Académie Impériale de Musique, sont tous dans des médaillons ovales et coloriés.

Imprimerie de Fain, Rue St-Hyacinthe, n. 25.

Calendrier de 1811.

(*Exemplaire en veau marbré avec fers de l'époque.*)

Cette édition, qui a été publiée sous forme d'almanach, a eu précédemment deux autres éditions, en 1808 et 1809, qui ont porté les titres ci-après :

Le 1er titre : Acteurs et Actrices Célèbres qui se sont illustrés sur les trois grands théâtres de Paris, ouvrage orné de trente portraits coloriés par J.-G. Saint-Sauveur. || *Paris Chez Latour, Libraire, grande cour du Tribunat près les Galeries de bois.* 1808.

1 vol. format In-18.

La seconde édition portait cet autre titre : Galerie Dramatique, ou Acteurs et Actrices Célèbres qui se sont illustrés sur les trois grands Théâtres de Paris : Ornée de Soixante Portraits. || *A Paris, chez Madame veuve Hocquart, Libraire, rue de l'Éperon, n.* 6. 1809.

Cette édition était en deux vol. In-18, avec les portraits coloriés.

302 bis. — Littérature des Dames ou Morceaux Choisis des Meilleurs Auteurs Anciens et Modernes. || *à Paris Chez Le Fuel, Libraire, Rue St-Jacques, No* 54.

1812. In-18.

Titre en lettres gravées, avec une gravure en médaillon, signée *De Villiers l'ainé del. et sculp.* L'explication de cette gravure, qui est la

reproduction d'un tableau par Nicolas Poussin (Le Temps fait triompher la Vérité) se trouve en regard et au verso du faux-titre.

Ouvrage de 252 pages de texte, la Table comprise, composé de prose et de poésies.

Six gravures, signées *De Villiers frères del. et sculp.*; reproductions de tableaux accompagnées de leurs explications :

1. *Le Voyageur charitable*, par Karel-Dujardin. — 2. *L'Intérieur d'une Cuisine*, par D. Téniers. — 3. *Le Triomphe de Flore*, par N. Poussin. — 4. *Le Bon Ménage*, par Rambrant (*sic*). — 5. *Euterpe*, par E. Lesueur (cette gravure est dans un ovale avec tailles de burin formant cadre.) — 6 *Les Inconvéniens* (sic) *du Jeu, par Van Ostade.*

A la fin du volume, le Calendrier de 1812 se dépliant.

(*exempl. avec un étui en moire blanche. Le catalogue de l'éditeur, qui se trouve au commencement du volume, donne les prix de vente suivants : broché, 4 fr. — cartonné avec étui, 7 fr. — en maroquin avec étui, 9 fr. — en moire et étui aussi en moire, 18 fr. — en veau fauve, 6 fr.*).

[*Journal de la Librairie 1e Année — No 1er du 1er Novembre 1811 — No 121 :* Littérature des Dames ou Morceaux etc.... In-18 de 7 feuilles et demie tiré à 2,000 exemp. Imprim. d'Eberhart, à Paris chez le Fuel.]

303 — HOMMAGES A LA TENDRESSE ou L'Heureux Retour du Guerrier. Almanach Chantant. || *A Paris, chez Tiger, Libraire, rue du Petit-Pont-S.-Jacques, au coin de celle de la Huchette. Au Pilier littéraire. De l'imprimerie de P. Didot l'aîné.*

1813. In-32.

Publication de colportage composée de 48 pages de chansons, avec un frontispice colorié, sans légende, représentant un guerrier contemplant une femme dormant au lit.

Almanach pour l'An 1813, avec Les Levers et Couchers du Soleil et de la Lune, et l'adresse de l'éditeur.

304 — LE RETOUR DES BOURBONS. Étrennes aux Français. Par Augustin Legrand. || *à Paris*. 1815.

Et au verso du titre : *A Paris, chez Augustin Legrand, rue Hautefeuille, no* 18 ; *Et chez Testu et Cie, Imprimeurs-Libraires, rue Hautefeuille, no* 13 ; *Pelicier, Libraire, au Palais Royal.*

1815. In-18.

Titre en lettres gravées à la sanguine avec une petite vignette coloriée : un Génie embrassant un lys renaissant.

92 pages de texte composé : d'un Exposé de la Révolution ; — d'Anecdotes sur chacun des personnages dont les portraits se trouvent dans le corps du volume ; — et d'une Idée de la Campagne des alliés et du Siège de Paris.

Frontispice colorié représentant un Chevalier Français prêtant le serment de fidélité sur la couronne royale ; au-dessous, cette légende à la sanguine :

Je le jure....... à la vie à la mort.

Huit portraits gravés au pointillé, très finement coloriés, dans des cadres de pointillés avec quatre fleurs de lys dorées aux angles et la couronne royale au-dessus. Ces gravures, qui sont signées *Aug^in Legrand sculpsit*, ont leurs légendes gravées à la sanguine :

1. — *Henry* (sic) *IV. Roi de France et de Navarre.* — 2. *Louis XVI. Louis XVII. Marie-Antoinette d'Autriche.* — 3. *Louis XVIII. le Désiré, Roi de France et de Navarre.* — 4. *Monsieur, Comte d'Artois, Colonel général des Gardes Nationaux.* — 5. *Madame, Duchesse d'Angoulême, Fille de Louis XVI.* — 6. *L. Ant^ne de France, duc d'Angoulême.* — 7. *Ch^les F^nd de France, Duc de Berry.* — 8. *Alexandre. 1er Empereur des Russies. François II, Emp^r d'Allemagne. Guillaume III, Roi de Prusse.*

Souvenir gravé et le Calendrier pour l'Année 1815.

Testu, Imprimeur de LL. AA. SS. Mgr le Duc d'Orléans et Mgr le Prince de Condé.

(Journal de la Librairie (3e année, 17e de la collection, nos 49 et 50) du 10 décembre 1814, au no 2178.)

304 *bis.* — AMOUR ET TENDRESSE ou Les Soins Maternels. Recueil De petites Scènes agréables et Familières, Gravées par Augustin Legrand. || *à Paris, Chez Aug^in. Legrand, Rue Hautefeuille,* No 18. *Pelicier, Libraire, au Palais Royal.*

(de 1816.) In-18.

Titre en lettres gravées.

Ouvrage composé de IV pages pour l' « Avis de l'Editeur » et 74 p. de texte en prose entremêlée de quelques petites poésies.

Ce volume est intéressant par les gravures au pointillé et finement coloriées qui accompagnent le texte.

Frontispice avec cette légende gravée :

Privé des secours d'une Mère,
Que deviendroit-il ?..........

Vient ensuite une « Dédicace aux bonnes mères de familles ».

Douze gravures sans légende, mais se rapportant aux différents chapitres du volume et dont voici les titres :

1. *La Nourrice.* — 2. *Le Bain.* — 3. *Le Berceau.* — 4. *L'Ange volant.* — 5. *Le premier pas.* — 6. *La Prière.* — 7. *Le Dîner.* — 8. *La Leçon d'Ecriture.* — 9. — *La Leçon de Musique.* — 10. *La Leçon d'Equitation.* — 11. *La Promenade.* — 12. *L'acte de Bienfaisance.*

Petites Tablettes pour chaque jour de l'Année, ou Souvenir des Dames, avec des dessins et des amours au pointillé finement gravés.

Adrien Egron, Imprimeur de S. A. R. Monseigneur, Duc d'Angoulême, rue des Noyers, no 37.

(*Exempl. avec une jolie rel. romantique mar. rou. dos orné — 60 fr.*)

[*Journal de la Librairie — Cinquième Année* (*19e de la Collection*) — *No 1er du 6 janvier 1816 — No 23 :* Amour et Tendresse ou les Soins maternels... in-18 de 2 feuilles un quart, plus les planches et un Souvenir gravé. Imp. d'Egron, à Paris,]

305 — LE PETIT NAIN ROSE Chansonnier Caustique & Joyeux Orné de Gravures. || *à Paris chez Le Fuel, Relieur Libraire, Rue St-Jacques, No* 54, *près celle du Foin.*

1816. In-32.

Titre en lettres gravées.

Petit volume, sans pagination, composé de chansons de Armand Gouffé, Brazier, Charles Malo, Chevallier, Étienne Jourdan, J.-A. Jacquelin, Lablée, F. Mayeur, Rochefort, etc., etc..

Un frontispice et 4 gravures au pointillé, signés *Bosselman del et sc.*, sans légendes, mais se rapportant aux chansons suivantes :

1. *Le Miroir.* — 2. *L'Amour ancien et l'Amour nouveau.* — 3. *Ma Cravate.* — 4. *Les Raisins sont trop verts.*

Calendrier se dépliant de 1816.

[*Journal de la Librairie (4e année — 18e de la collection, no 43) du 2 décembre 1815, au no 2·979.*]

306 — RECUEIL DE CHANSONS ET POÉSIES FUGITIVES PAR M. GENTIL. Membre du Caveau Moderne. || *à Paris, Chez Rosa, Libre Grde Cour du Palais Royal, Cabinet Littéraire, & Rue Montesquieu, No* 7.

1816. In-24.

Titre en lettres gravées, avec un mascaron.

Le faux titre, qui est imprimé porte : *Recueil de Chansons et Poésies Fugitives. Avec 32 pages de Musique.*

250 pages de texte, compris la table et les airs notés.

Trois gravures, non signées, dont voici les légendes :

1. *Amis, vers cette Forteresse*
Dirigeons nos coups furieux ;
Nos vrais ennemis sont ceux
Qui font vœux de sagesse.

Cette gravure se rapporte à la première chanson intitulée : Les Amours à la Guerre, ou le Siège d'un Couvent de Nonnes.

2. *Non rien n'égale dans la vie*
Le baiser du retour...

3. *Le sang coule, il suffit, mon courage est content,*
Dit-il essuyant son Epée
Voilà comme je sais punir un Insolent.

Le titre de la chanson est : L'honneur Satisfait.

A la fin du volume, 32 pages de musique comprenant 23 airs notés.

Imprimerie de Mme Ve Perronneau, quai des Augustins, n° 39.

Calendrier pour l'Année 1816, après le titre.

[*ex. rel. anc. veau avec dent. tr. dor. dos orn.*]

307 — Fleur de Souvenir. || *Paris, Louis Janet, Libraire, Rue S. Jacques,* No 59.

1817. In-32.

Titre en lettres gravées, avec une petite vignette : Le Temps, assis, écrivant sur une tablette.

48 pages de texte composé de chansons.

Six gravures, non signées. dans des ovales encadrés avec traits de burin aux quatre angles, et portant les légendes suivantes :

1. *La Chasse.* — 2. *Mort d'Atala.* — 3. *Les Amours de Glycère.* — 4. *Le Vieux Gondolier.* — 5. *Le Rêve.* — 6. *Veux-tu m'aimer.*

Feuilles blanches pour notes.

Calendrier de 1817.

308 — Étrennes Mignone (sic) pour l'Année 1818. || *A Paris chez le Fuel lib. Rue St-Jacques* No 54.

In-128.

Minuscule entièrement gravé.

Ce petit volume, dont le titre est paginé 1, se compose de 64 pages, compris le Calendrier, de chansons accompagnées de douze petites figures représentant des paysages.

Voici les titres des chansons :

1. *A Rose.* — 2. *A un Instituteur.* — 3. *A une jeune Marie.* — 4. *d'un enfant à son Père.* — 5. *A ma Marraine.* — 6. *A Mlle Alexandrine Saint Aubin.* — 7. *A Eglé.* — 8. *Le Bouquet de l'Amitié.* — 9. *A une Amie.* — 10. *D'un enfant à sa Mère.* — 11. *D'une petite fille à sa Mère.* — 12. *Pour une distribution de Prix.*

Calendrier de 1818.

309 — Petit Hermite du Mont-Blanc ou Observations sur les Mœurs Françaises Mélées de Chansons. || *à Paris Chez Le Fuel, Relieur, Libraire, Rue St-Jacques,* No 54.

1818. In-18.

Titre en lettres gravées avec un sujet : un amour, déguisé en ermite, sur un rocher et regardant avec une longue-vue.

Petit ouvrage de 160 pages de texte, compris la « Table des Matières », se composant de contes en prose mêlés de chansons et



divisés en 9 chapitres, d'après la table, entre autres : n° 5, Le café des Italiens. — n° 7, Les petits contes, maximes, bons mots. — n° 8, M. Comte, physicien ventriloque.

Trois gravures en médaillons posés sur socles diversement ornés sur lesquels se trouvent les légendes :

1. *Le Joueur*, — 2. *Les Petits Contes.* — 3. *Le Mannequin* (anecdote Prussienne).

A la fin du volume le Calendrier de 1818 se dépliant, avec des amours personnifiant les 4 saisons, et un encadrement de cornes d'abondance, de vases, de petits médaillons et d'ornements *(dessiné et gravé par Couché fils).*

(*exemplaire dans le cartonnage de l'éditeur.*)

310 — ÉTRENNES AUX GRACES ou Les Proverbes de Cythère. 1819, sans aucune autre indication.

In-128.

Almanach minuscule entièrement gravé, composé de 64 pages avec le calendrier.

Huit petites figures accompagnées de chansons.

Calendrier de 1819.

(Les planches de ce petit almanach ont servi pour un autre minuscule « Étrennes à l'Innocence » qui est semblable à celui-ci à l'exception du titre (voir au n° 191).

[*Communiqué par M. Danlos.*]

311 — LE LANGAGE DES FLEURS, ou Les Selams de l'Orient. Ouvrage orné de douze bouquets des plus jolies fleurs, peintes d'après nature, avec leur signification. Accompagné d'un Précis sur les mœurs des Turcs, et terminé par un Choix de Poésies orientales. || *A Paris, Chez Rosa, Libraire, Cabinet Littéraire, Grande Cour du Palais Royal,* 1819.

In-18.

Cet ouvrage, composé de 176 pages de texte avec la Table, commence par cet « Avertissement : De tout temps les selams, ou le langage des fleurs, ont excité autant d'intérêt que de curiosité. Ce moyen ingénieux de correspondre, en usage dans presque tout l'Orient, étoit presque inconnu en France. Nous espérons donc que l'hommage de ce petit recueil sera favorablement accueilli du beau sexe.... »

Douze bouquets de fleurs finement coloriées, avec leur signification en regard.

Viennent ensuite, p. 49 : Notice sur les Mœurs de la Turquie, et

particulièrement sur les usages du Harem ; — p. 157 : Choix de Poésies Orientales ; — et p. 173 : Table alphabétique des fleurs, fruits et autres objets qui entrent dans la composition des selams.

De l'Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Chevalier de l'Ordre Royal de S.-Michel, Imprimeur du Roi.

Calendrier de 1819 immédiatement après le titre.

[*Exemplaire avec cartonnage et étui de l'époque.*]

(*Journal de la Librairie de 1818, 7e année (no 41) du 10 octobre — in-18 de 5 feuilles, prix 6 frs.*)

312 — LES SONGES DE L'AMOUR. || *A Paris Chez Le Fuel, Libraire, Rue St Jacques, No* 54.

1819. In-32.

Titre en lettres gravées avec une petite vignette au pointillé : un amour étendu dormant sur un lit de feuilles au-dessus d'un nuage.

Texte, sans pagination, composé de chansons dont toutes les pages sont encadrées d'un double filet noir.

Six gravures au pointillé, non signées et sans légende, entourées de nuages formant cadres ; ces gravures correspondent aux chansons suivantes portant ces titres :

1. Janvier et Février : *Emma ou les Amans* (sic) *réunis.* — 2. Mars et Avril : *Alvar ou l'Amant espagnol.* — 3 Mai et Juin : *Estelle et Vivaldi ou les Amans* (sic) *jaloux.* — 4. Juillet et Août : *Owen et Ida ou la Belle et le Guerrier.*—5. Septembre et Octobre : *Ethelna et Myrtil ou la Balance d'Amour.* — 6. Novembre et Décembre : *L'hymen ou le Miroir de l'Amour.*

A la fin du volume le Souvenir et le Calendrier se dépliant de 1819. (*ex. dans le cart. de l'éditeur.*)

313 — LE PETIT CHANSONNIER DES DAMES. || *A Paris, Chez Marcilly Rue St Jacques*; *No* 21.

(vers 1820) In-128.

Almanach minuscule entièrement gravé, composé de 72 pages, petites chansons accompagnées de 6 petites figures :

L'Amour Banquier. — *Le Berger.* — *Le Papillon.* — *Le Sage et l'Insensé*, etc.

(*Communiqué par M. H. Leclerc*)

314 — LE SOUVENIR D'EMILIE. | *A Paris chez Le Fuel, Lib. Rel. Rue St Jacques. No* 54.

(vers 1820). In-32.

Titre en lettres gravées avec une vignette: une jeune femme, entourée de nuages et jouant de la lyre; au-dessus d'elle planent deux colombes tenant dans leur bec une couronne de fleurs.

32 pages de texte composé de chansons.
Six gravures, non signées, portant ces légendes:

1. *La femme.* — 2. *l'Amour et l'Amitié.* — 3. *La Barrière des Amours.* — 4. *Le prix de l'emsemble* (sic). — 5. *C'est la mode à présent.* — 6. *Signalement de l'Amour.*

Six airs notés et gravés.
Souvenir au milieu du volume.

315 — ALMANACH DU PROPHÈTE MERLIN, Contenant L'histoire et les prophéties de Merlin, un grand nombre d'anecdotes et de choses curieuses, les douze prédictions d'une sorcière de Village, un choix d'époques remarquables, une petite histoire de Paris, etc; Publié par Jonas Pharasmos. Pour l'an 1821. || *Paris, Chez Caillot, Libraire, rue Saint-André-des-Arcs*, No 57. 1821.

Petit In-12

Publication de colportage, de 128 pages avec la Table, commençant par l'Histoire fabuleuse de Merlin, suivie de ses prophéties et d'anecdotes; à la page 111: Bababec, ou Les Fakirs, et Aventure Indienne; Contes de Voltaire.

p. 125: « Post-Scriptum: Ce petit Almanach n'est point, comme beaucoup d'autres, une spéculation..... La plupart des almanachs destinés aux classes populaires ne répandent que l'erreur; on a voulu, par celui-ci, étendre un peu la vérité..... Mais, outre que les prophéties de Merlin sont meilleures que celles de Mathieu Laënsberg, on espère qu'elles ne seront pas toujours de mode; et on se propose alors de continuer plus utilement encore ce petit Almanach. »

De l'Imprimerie d'A. Egron, rue des Noyers, nº 37.

Au verso du faux-titre, l'éditeur annonce qu'il a acquis la propriété de cet ouvrage qui se publiera tous les ans.

Frontispice colorié avec cette légende:

La Sorcière de Village.

Calendrier pour l'Année 1821, Avec le départ des Coches d'eau des ports S.-Bernard et S.-Paul.

De l'Imprimerie de Doublet.

316 — LE MIROIR DES DAMES ET DE LA JEUNESSE ou Leçons de toutes les Vertus, qui honorent les deux Sexes. Ouvrage Tiré d'un Manuscrit Indien Rempli de Maximes, et de Sentences. Appropriées à tous les âges et à tous les rangs. Version libre de l'Anglois. Orné de gravures. || *à Paris Chez Le Fuel,*

Libraire, Rue St Jacques, No 54, Delaunay, Lib. Palais Royal, Galerie de Bois.

1823. In-18.

Ouvrage entièrement gravé en lettres anglaises. 220 pages avec la « Table des Matières », et composé de sentences et préceptes auxquels se rapportent 20 gravures, au pointillé, non signées et sans aucune légende.

De l'Imprimerie de Firmin Didot, Rue Jacob, n° 24.

Petit calendrier de 1823 se dépliant, avec l'adresse du Libraire-éditeur Le Fuel.

(ex. rel. en mar. rou. plein avec dent. et fil. dor.).

[Sous la cote R. 44·036 l'exempl. de la Bibl. Nat. n'a ni calendrier ni date.]

317 — LES MUSES ET LES GRACES. || *à Paris Chez Marcilly, Rue St Jacques No 21.*

(de 1823) In-18.

Titre en lettres gravées avec une vignette signée *gravé par Lejeune.*

Ouvrage de 144 pages de texte composé de poésies lyriques par Mesdames Dufrénoy, Pourmarin, princesse Nathalie de Kourakin, Clément, Hinguerlot, Remi, Perrier, Desbordes-Valmore, comtesse de Genlis, Fanny de Beauharnais, etc., etc...

Six gravures, non signées, se rapportant aux poésies, avec ces légendes :

1. *Les Inconvénients du jeu.* — 2. *Le Maréchal Ferrant.* — 3. *Cléobis et Biton.* — 4. *Minerve, Louis XIV et Mazarin.* — 5. *Psyché; prosternée devant Cérès.* — 6. *Vénus donnant des ordres à Psyché.*

(NOTE. — *Toutes les poésies de ce volume, ainsi que les airs notés qui font suite, ont déjà paru dans la 8ème année de la* « Guirlande des dames, de 1822, » *où se trouvent aussi les six gravures, qui sont des reproductions de tableaux accompagnées de leurs explications*).

Les poésies sont suivies de dix airs notés et gravés, formant 8 pages, et d'un « Souvenir des Dames », avec une vignette sur le titre et 12 petites vues gravées pour les mois.

De l'Imprimerie de J.-M. Eberhart, Rue du Foin Saint-Jacques, n° 12.

318 — LA JEUNE HORTENSE, ou Les Plaisirs d'Amour, Almanach chantant. || *A Paris Chez la veuve Tiger, Rédacteur et Editeur, au Pilier Littéraire, Place de Cambrai. Et chez les Marchands de Nouveautés.*

(vers 1825). In-32.

Almanach de colportage.
64 pages de texte, composé de chansons.
Frontispice colorié, sans légende.
[Communiqué par M. Et. Revet.]

319 — LE JOYEUX TROUBADOUR 1828 (*et à la dernière page* :), *Paris Chez Charles Sédille Rue de la Verrerie*, N° 61.

1828. In-128.

Almanach minuscule entièrement gravé, de 64 pages avec le Calendrier.

Le titre est paginé 1.

Huit petites figures, sans légendes, mais se rapportant aux chansons dont voici les titres :

1. *Le Départ*. — 2. *La Naissance de l'Amour*. 3. *Le Gastronome sans argent*. — 4. *Le lendemain de Noces*. — 5. *La Coquette*. — 6. *L'Amour a passé par là*. — 7. *L'attente*. — 8. *Point de Paix*.

Calendrier de 1828.

320 — LE BRÉVIAIRE DE GRÉGOIRE, Recueil de Chansons Bachiques, || *A Paris, Chez Delarue, Libraire Quai des Augustins*, N° 15.

1830. In-32.

Publication de colportage avec une petite vignette sur le titre intérieur, et composée de 128 pages, compris la « Table », de chansons, couplets et rondes à boire.

Couverture bleue, ayant d'un côté le titre imprimé sur un écusson encadré avec guirlande de feuillage, ornements et paysage ; sur l'autre côté de cette couverture se trouve la lithographie du frontispice avec sa légende.

Frontispice, gravure sur bois avec légende : *Bacchus en Goguettes*.

Sur le verso du faux-titre se trouve : Ce Chansonnier se vend a Lille chez Castiaux, et chez les principaux Libraires de la France et de la Belgique ; *et au bas de la dernière page* : Lille. — Imprimerie de Blocquel.

Annuaire de 1830, à la fin du volume.

321 — MOSAIQUE DES DAMES. || *Paris, Marcilly, Rue St-Jacques, N°* 10.

1838. Petit In-18

Titre en lettres gravées, avec une vignette : jeune femme dansant et jeune homme jouant de la mandoline.

124 pages de texte composé de prose et de poésies.

Quatre gravures, non signées et sans légendes, correspondant au texte :

1. *Le Cimetière de Brest.* — 2. *L'homme heureux.* — 3. *Bonne Mère, soyez tranquille.* — 4. *Le Mont Saint-Michel.*

Calendrier pour l'année 1838 dont le titre ainsi que les mois ont de jolis encadrements ; avec l'adresse de l'éditeur.

Typographie de Firmin Didot frères et Comp^{e}, rue Jacob, 24.

322 — ALMANACH CHANTANT pour la présente année. || *Paris, Au Palais-Royal.*

1840. Petit In-12.

Titre dans un encadrement de dentelle avec quatre rosaces aux angles.

Almanach de colportage, sans pagination, composé de couplets tirés de pièces de théâtre et de chansons avec quelques petites vignettes.

Frontispice colorié : un paysan et une paysanne assis contre un arbre ; au-dessous cette légende :

Vient (sic) *dans ma chaumière*

Calendrier de 1840.

323 — LE BERGER BRETON. Almanach Chantant Pour la Présente Année. || *Paris, Stahl, Imprimeur-Libraire,* 33, *Quai Napoléon.*

1842. In-32.

Titre imprimé dans un cadre de dentelle.

Almanach de colportage composé de 48 pages avec le calendrier.

Chansons, avec une Table au verso du titre.

Frontispice colorié, façon Épinal.

Calendrier Grégorien pour 1842, avec des encadrements différents pour les mois, et l'adresse de l'imprimeur-libraire.

324 — LE CHANSONNIER DES BRAVES, Almanach Chantant pour la Présente Année [Epigraphe :] La valeur n'attend pas le nombre des années. || *Paris. Chez Derche, Successeur de Gauthier, Marché-Neuf,* n° 34, *près le pont Saint-Michel.*

1842. In-32.

Publication de colportage, de 40 pages de texte, avec le calendrier.

Chansons et romances dont la Table se trouve au verso du titre.

Frontispice gravé représentant deux femmes causant assises sur un banc dans un jardin.

Paris, Imprimerie Le Normant, rue de Seine, n° 8.

Souvenir Parisien de 1842, avec l'adresse de l'éditeur.

[*Journal de la Librairie 30*^{e} *année, 44*^{e} *de la collection, N° 45) du 6 novembre 1841, au n° 5'266*].

325 — GUIDO ET GINEVRA. Almanach Chantant pour la présente année. || *Paris. Ve Demoraine et Boucquin, Libraires, Rue du Petit-Pont-St-Jacques*, 18.

1842. In-32.

Almanach de colportage, composé de 48 pages de chansons, romances et scènette, dont la table se trouve au verso du titre.

Frontispice, gravure coloriée représentant une femme attachant un amour à un arbre, tandis qu'un autre amour s'envole une torche à la main.

Paris. – Imprimerie de Stahl, quai Napoléon 33.

Calendrier pour l'An de grâce 1842 avec adresse des éditeurs, au milieu du volume.

326 — LA PLUS BELLE. Almanach Chantant Pour la présente Année || *Paris, V. Demoraine et Boucquin Libraires, Rue du Petit-Pont-St-Jacques*, 18.

1842. In-32.

Titre dans un cadre formé de petits ornements.

Almanach de colportage comprenant 48 pages avec le calendrier, texte composé de chansons et romances, dont la table est au verso du titre.

Frontispice colorié,

Paris. — Imprimerie de Stahl, 33, Quai Napoléon.

Calendrier pour l'An de grâce 1842, avec l'adresse des éditeurs.

327 — LES ACCENTS DE LA GOGUETTE. Par Dales aîné, Membre de plusieurs Sociétés lyriques. Almanach Chantant Pour la présente Année. || *Paris, Stahl, Imprimeur-Libraire*, 21, *Quai Napoléon.*

1844. In-32.

Publication de colportage, comprenant 48 pages de texte avec le calendrier.

Chansons et chansonnettes terminées par des culs-de-lampe.

Couverture vert foncé et imprimée.

Frontispice colorié se dépliant.

Almanach Parisien de 1844, avec l'adresse de l'imprimeur libraire.

328 — LE BOHÉMIEN DE PARIS. Almanach chantant pour la présente Année. || *Paris, Stahl, Imprimeur-Libraire*, 21, *Quai Napoléon.*

1844. In-32.

Publication de colportage composée de chansonnettes, rondes et romances.

La pagination de ce petit almanach est défectueuse ; car la dernière page donne le chiffre de 48, quoiqu'il y ait interruption entre les pages 16 et 33.

Il est arrivé assez souvent que certains éditeurs, pour écouler leurs almanachs de colportage, les ont confectionnés d'une façon fantaisiste.

Cependant, pour l'almanach qui nous occupe ici il est bien complet malgré la pagination erronée ; car la « Table », qui est au verso du titre, donne exactement les titres et pages de toutes les chansons.

Le titre est en lettres gravées avec une petite vignette sur bois : un joueur de grosse caisse.

Frontispice colorié, saus légende, signé *Birouste sc.*, *Henry Monier.*

La couverture de l'almanach est bleue avec ce titre : *Almanach chantant pour la présente année.* avec une petite vignette ; sur l'autre côté une gravure sur bois : un prisonnier assis devant une table.

Almanach Parisien pour 1844 ave l'adresse de l'éditeur : Paris, Imprimerie de Stahl, 21, quai Napoléon.

329 — Les Bohémiens de Paris. Almanach Chantant Pour la présente Année. || *Paris, Au Bureau de l'Album Comique ; Chez L. Vieillot, Editeur des Chansons de M. L. Festeau, 32, Rue Notre-Dame-de-Nazareth.*

1844. In-32.

Publication de colportage, composée de chansonnettes et scènes comiques.

39 pages de texte avec le calendrier.

Frontispice gravure sur bois, au verso du titre avec cette légende :

Un Racoleur sous Louis XV

Table des chansons à la dernière page du volume.

Imprimerie A. François et Compagnie, rue du Petit-Carreau, 32.

Souvenir Parisien de 1844.

330 — L'Enfant de Paris ou Le Titi Pur Sang. Almanach Chantant Pour la présente Année. || *Paris, Au Bureau de l'Album Comique ; Chez L. Vieillot, Editeur des Chansons de M. L. Festeau, 32, Rue Notre-Dame-de-Nazareth.*

1844. In-32.

Publication de colportage, composée de chansons, chansonnettes et scènes comiques.

39 pages de texte avec le calendrier.
Couverture jaune imprimée sur les deux côtés.
Frontispice au verso du titre avec cette légende :

Objet Perdu !

Imprim. A. François et Cie, rue du Petit-Carreau, 32.
Souvenir Parisien de 1844.

331 — LE GUIDE DES AMANS. Chansonnier Nouveau, Suivi d'un Almanach pour la présente année. || *Paris, Derche, Libraire-Editeur, Successeur de Gauthier, Quai du Marché-Neuf,* 30 *et* 34.

1844. In-32 carré.

Publication de colportage, composée de 32 pages, chansons, avec le calendrier.
La table de ces chansons se trouve au verso du titre, qui a une petite vignette sur bois.
Couverture rose imprimée avec une vignette : un petit paysage.
Frontispice colorié, gravure sur bois, sans légende, signée *Rivoulon*, représentant un brigand calabrais.
Souvenir Parisien de 1844, avec adresse de l'éditeur.
Paris, Imprimerie de Le Normant, rue de Seine, 8.

332 — LE JOYEUX TROUBADOUR. Almanach Chantant Pour la présente Année. || *Paris, Stahl, Imprimeur-Libraire,* 21, *Quai Napoléon.*

1844. In-32.

Publication de colportage, composée de chansons et scènes comiques.
48 pages de texte.
Table au verso du titre.
Couverture rose imprimée avec encadrements et vignettes des deux côtés.
Almanach Parisien de 1844.

333 — LE MARCHAND D'IMAGES. Almanach Chantant pour la Présente Année. || *Paris, Stahl, Imprimeur-Libraire,* 21, *Quai Napoléon.*

1844. In-32.

Almanach de colportage de 48 pages avec le calendrier.
Chansons, romances, scène comique.
Le titre est encadré d'ornements, avec la Table au verso.
Couverture jaune imprimée avec vignettes sur les deux côtés.

Frontispice se dépliant, gravure sur bois, coloriée et signée *Pothey sc.*
Almanach Parisien de 1844.

334 — ALMANACH THÉATRAL DES DAMES DE PARIS Contenant l'Analyse en Chansons de 8 Pièces à Succès. Les Sept Merveilles du Monde. La Prière des Naufragés. Avec une belle gravure gravée exprès. — 17 Chansons. 1854. 10 c. || *Chez l'Auteur, Rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain,* 16 *et Rue du Temple,* 94.

1854. Plaquette In-8 d'une feuille.

Publication populaire de 16 pages, composées de 17 chansons, pour la plupart de L. de Chaumont, et de L. C., Adolphe Joly et E. Lépingle.

Le titre se trouve sur la couverture avec une gravure sur bois portant cette légende : *Marthe de Lascour emportée sur un glaçon,* de la chanson « La Prière des Naufragés », qui est à la page 16.

Une autre gravure sur bois à la page 11, signée *Dalger,* précède la chanson dramatique : « *Les Adieux du Mousse à sa Mère* ».

Une « Table des Matières » se trouve au bas de la p. 16, qui se termine ainsi : 1853. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, rue de Seine, 36. Paris.

Calendrier de 1854, par trimestre, au verso du titre.

NOTA. *Cette publication parait avoir eu, à l'époque, une certaine vogue, d'après l'exemplaire qui est en ma possession, car il porte, au-dessous de la gravure du titre : (6e édition).*

335 — ALMANACH DE LA CHANSON ILLUSTRÉE. 20 Centimes. || *Bureaux de L'Eclipse* 16 *rue du Croissant.* 1870.

In-16.

Petit almanach du journal « La Chanson Illustrée » paru en 1869 et qui, en cessant au moment de la guerre de 1870, n'a eu que 18 numéros.

Le titre se trouve seulement sur la couverture qui est rose avec un dessin, signé *Hadol :* une folie dansant le verre en main.

32 pages de texte composé de chansons et d'historiettes entremêlées de vignettes.

Calendrier de 1870, par trimestres, avec 4 dessins :

Chanson de table. — Chanson comique. — Chanson d'amour. — Chanson patriotique.

336 — ALMANACH DES TRAVAILLEURS pour 1874. || *Paris F. Polo, Libraire-Editeur, Au Bureau de l'Eclipse,* 16, *rue du Croissant,* 16. *Prix :* 50 *centimes.*

1874. In-4.

Publication qui n'a de l'almanach que le titre. Elle est composée de cinq livraisons qui ont paru d'abord avec ce titre : « *Le Travail et les Travailleurs, Dessins par A. Gill.*

Le Forgeron, texte par Emile Zola. — *Le Charpentier*, texte par Edouard Siebecker. — *La Modiste*, texte par Ernest d'Hervilly. — *Le Soldat*, texte par Jules Claretie. *Le Menuisier*, texte par Ernest d'Hervilly.

Paris, chez tous les Libraires.

Cette publication, n'ayant pas obtenu de succès, l'éditeur la fit paraître sous ce nouveau titre :

« Almanach des Travailleurs », portant sur la couverture la lithographie de la livraison 2 : (*Le Charpentier*) *signée And. Gill, Lefman sc.*

Mêmes lithographies et même texte.

Paris. — Typographie Rouge, Dunon et Fresné, 43, rue du Four Saint-Germain.

Immédiatement après le titre se trouve le « Calendrier des Travailleurs pour 1874 », avec cette adresse :

Paris — Typ. Rouge frère et Comp.

337 — ALMANACH DES THÉATRES Memento Annuel des Spectacles et Concerts Parisiens (Année 1886) Prix : un franc. || *Chez tous les Libraires, A Paris.* 1887.

Plaquette In-18.

Almanach, de 12 pages de texte, imprimé sur papier bleu, donnant par ordre de dates les premières représentations et reprises des pièces jouées dans les différents théâtres de Paris pendant l'année 1886.

Cette publication, qui n'a vécu que deux années, a été faite sous la direction de M. Ernest Hamm, 6, rue Troyon (Champs-Élysées) à Paris.

Imp. — Registres. — Gabriel Gerbe, breveté s. g. d. g., *26 rue de Rabuteau (sic), Paris.*

L'almanach a paru le 14 mai.

[*Journal de la Librairie (76e année, 2e Série, no 22) du 28 mai 1887, au n° 4.600.*]

— Le titre de la seconde année diffère un peu de la première :

ALMANACH DES THÉATRES Memento des Spectacles et Concerts

Parisiens en 1887. (Nouvelle Série — Deuxième Année) Prix : un franc. || *chez tous les Libraires, A Paris.* 1888.

Plaquette In-8°.

28 pages de texte sur papier bleu.

Au verso du titre : « Toutes les communications doivent être adressées : à M. Ernest Hamm, directeur, 6, rue Troyon (Champs-Élysées), à Paris. Albert Trotin, secrétaire de la rédaction ».

Dans cette seconde année, on cite, par mois, tous les évènements survenus, en 1887, dans les théâtres de Paris.

Page 18, diverses poésies de : Théodore de Banville ; Alphonse Baudouin ; Lucien Cardoze ; Marie-Édouard Lenoir ; Gabriel Leprévost ; L.-Jehan Madelaine ; A. Magnat ; Célestin Moriat : Léon Rogues ; Léon Rolland ; Jules-Auguste Sage ; Jules Truffier, de la Comédie-Française.

L'almanach se termine, p. 26, par des renseignements sur les grandes lignes de chemins de fer.

Paris — Auteuil — Imp. des App.-Orph. — Roussel, 40, rue La Fontaine.

Cette seconde Série a paru le 20 février.

[*Journal de la Librairie (77e année, 2e Série, n° 9) du 3 mars 1888 au N° 1947.*]

F. MEUNIÉ.

CHRONIQUE

Autobiographie de Charles Nodier. — La Bibliothèque de Besançon possède un curieux manuscrit de Charles Nodier, dont l'identification n'a été établie qu'il y a peu de temps. Il s'agit d'une autobiographie du célèbre écrivain ; ce manuscrit de jeunesse est intitulé : *Moi-même, roman qui n'en est pas un, tiré de mon portefeuille gris de lin, pour servir de suite et de complément à toutes les platitudes littéraires du XVIIIe siècle.*

Au Congrès de l'Association Franc-Comtoise, tenu l'an dernier à Besançon, M. Georges Gazier, l'érudit conservateur de la bibliothèque et des archives de cette ville, a fait à ses collègues une communication sur ces pages de Nodier qu'il serait peut-être délicat de publier en leur entier. M. Gazier, avec un tact infini, a su en extraire de très intéressants passages qu'il a spirituellement commentés, glissant légèrement sur certains détails intimes qui eussent sans doute fait monter le rouge aux joues de ses charmantes auditrices. Les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* ont publié le texte de ce discours ; ajoutons qu'il en a été fait un petit tirage à part que ne manqueront pas de rechercher les nombreux amis et admirateurs du grand bibliophile.

Bibliographie d'Agrippa d'Aubigné. — M. Ad. van Bever, qui s'est plus spécialement adonné à l'étude de nos vieux poètes français, vient de publier dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, un essai de bibliographie des œuvres d'Agrippa d'Aubigné. M. van Bever a fait preuve de modestie, en intitulant *Essai* son travail, car sa bibliographie nous paraît être aussi complète qu'elle peut l'être ; elle est, de plus, très minutieusement établie. Elle est divisée en deux parties contenant, la première : *Les Manuscrits, les Imprimés, les Recueils collectifs ;* l'auteur, dans la seconde partie, donne une assez longue liste d'ouvrages et articles à consulter sur Agrippa d'Aubigné. Enfin, en compulsant les papiers laissés par Ch. Read, qui fut un des premiers à attirer l'attention sur le poète, M. van Bever a trouvé cinq lettres de Prosper Mérimée, qu'il croit inédites.

Ces lettres, adressées à M. Read, et conservées dans la biblioth de la Société de l'histoire du protestantisme français, se rappo au sujet traité par l'érudit bibliographe. Les amis de Mérimée l avec intérêt ces lettres que M. van Bever a publiées comme ap dice à son curieux travail. *L'Essai de bibliographie d'Ag d'Aubigné*, présenté aux lecteurs par M. N. Weiss, a été tiré à pa un petit nombre d'exemplaires.

Poésies françaises d'Alione. — On ne connaît, parait-il, q six exemplaires de l'édition originale des poésies françaises de Jea Georges Alione (1521), que M. J.-C. Brunet a publiées pour la premiè fois en France, en 1836 ; mais cette édition moderne est égaleme fort rare. M. Maurice Mignon a pensé qu'il ne serait peut-être p sans intérêt de publier à nouveau ces poésies et, à titre d'essai, vient d'en réimprimer deux, *Chapitre de liberté* et *La Chanson d'u bergière*, se proposant d'éditer les autres, si sa tentative est favor blement accueillie. Chacune de ces pièces est précédée d'une not très étudiée et accompagnée de notes substantielles.

Nous aimons à croire que l'essai de M. Maurice Mignon lui a donné le résultat favorable attendu ; nous espérons donc qu'il pou réaliser son projet et mettre ainsi entre les mains des amis de poésie française une édition définitive de l'œuvre de Georges Alio

La Cité des intellectuels. — Un livre de M. Firmin Maill est toujours une bonne fortune pour celui qui le lit. Notre sym thique confrère de la Bibliothèque Sainte-Geneviève a la plume v et alerte, souvent caustique ; et, si nous formulons certaines réser sur les idées et appréciations de l'auteur qui sont loin d'être nôtres, il nous faut reconnaître que le volume qu'il vient de publ chez Henri Daragon est des plus originaux et des plus intéressan *La Cité des intellectuels* est divisée en deux principales parties s divisées chacune en chapitres. Ces deux parties sont : 1° GENÈ SÉLECTION ET MÉTAMORPHOSE. Chapitre I : *Comment on devient intellectuel.* — Chap. II : *Éditeurs et intellectuels.* — Chap. III : *Co ment on payait les intellectuels.* — Chap. IV : *Maintes façons courir fortune.* — Chap. V : *Grandeurs et misères de la vie d'écriva* — Chap. VI : *Un chapelet de petites misères.* — 2° AUX PRISES A LA VIE. Chap. VII : *Intellectuels et propriétaires.* — Chap. VIII : *Intellectuels sont-ils gourmands ?* — Chap. IX : *La Toilette chez intellectuels.* — Chap. X : *La « Reposée » des intellectuels.* — Chap. *Les Salons de la démocratie.* — Chap. XII : *Et maintenant... Cimetière.* Une table alphabétique des noms cités termine l'ouvra

Si M. Firmin Maillard sème à profusion la bonne humeur, l'esp et la verve dans ses écrits, il y mêle toujours aussi une certai tristesse ; mais cette tristesse a sa poésie et, quand on a ouvert s

livre, on ne le referme pas avant de l'avoir lu de la première à la dernière page. Pouvons-nous adresser à l'auteur des *Derniers bohêmes* un meilleur éloge ?

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Georges Riat, sous-bibliothécaire au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, décédé subitement dans sa trente-cinquième année, à Malesherbes (Loiret).

Auteur de divers ouvrages d'art : *Paris*, *L'Art des Jardins*, M. Georges Riat venait de corriger les dernières épreuves d'un gros volume qu'il a consacré au peintre Gustave Courbet et qui doit paraître cet automne : il laisse en outre, un *Ruysdael*, également sur le point de voir le jour.

Les habitués du Cabinet des Estampes regretteront vivement, comme nous le regrettons nous-mêmes, ce confrère aimable, cet érudit obligeant, toujours prêt à mettre ses connaissances au service des travailleurs.

— Nous avons le vif regret d'enregistrer la mort de M. Léon Sapin, libraire, décédé le 17 août à l'âge de soixante-six ans. Notre collaborateur, M. Maurice Tourneux a bien voulu, sur notre demande, consacrer au regretté défunt la notice suivante :

La mort de M. Léon Sapin, décédé à Paris, le 17 août 1905, a plus ému qu'elle n'a surpris ses clients habituels qui, pour la plupart, étaient ses amis, car depuis deux années au moins on le voyait et on le savait irrémédiablement atteint ; mais il venait si exactement chaque jour de son domicile à son magasin, il dissimulait ses souffrances avec tant d'énergie, il conservait si intact le trésor des renseignements enregistrés par sa mémoire que ses visiteurs, comme ses proches, ne voulaient pas, quand même, renoncer à l'espoir d'une guérison improbable.

Avec M. Léon Sapin disparaît une des figures caractéristiques de la librairie parisienne. Enfant de Paris jusqu'aux moelles, bien que le hasard l'ait fait naître à Bruxelles, de parents français, le 20 janvier 1839, il avait dû, bon gré mal gré, s'initier au métier d'horloger qu'exerçait son père, mais dès qu'il sut lire, le goût du livre, de l'image et du théâtre le posséda tout entier et ses minces bénéfices d'apprenti passèrent jusqu'au dernier sol en acquisitions aux étalages et en billets de « paradis ». Ainsi se forma, au petit bonheur des trouvailles quotidiennes, une précieuse collection de journaux et de brochures littéraires qui fournit plus tard à son possesseur les fonds nécessaires à son changement de profession ; il vendit ses journaux à la bibliothèque de l'Opéra et il se sépara de ses livres et de ses autographes relatifs à l'histoire théâtrale par une vente que dirigèrent MM. Voisin et Étienne Charavay. Les doubles de cette col-

lection et le surplus des livres de divers genres qu'il avait recueillis constituèrent le premier noyau de la librairie qu'il ouvrit en 1878, rue Bonaparte, n° 5, et dont tous les curieux de Paris et de la province apprirent bientôt le chemin ou l'adresse.

Léon Sapin ne se contentait pas de vendre des brochures, des autographes ou des estampes dont il connaissait comme personne la valeur intrinsèque ou le prix marchand ; il ne se refusait jamais à donner un renseignement aux chercheurs ou à leur indiquer la bonne piste. Aussi était-il journellement consulté par tous les historiens du théâtre ou par les simples amateurs ; son bon renom et ses connaissances spéciales lui avaient valu l'honneur de diriger les ventes de Champfleury, de M. Georges Pochet et de quelques autres bibliophiles et les catalogues qu'il a rédigés de ces collections (surtout de la première) méritent d'être conservés et consultés.

MAURICE TOURNEUX.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Théodore-AGRIPPA D'AUBIGNÉ. — Œuvres poétiques choisies publiées sur les éditions originales et les manuscrits. Avec une notice biographique, des notes historiques et critiques et des variantes, par Ad. van Bever. Portrait d'Agrippa d'Aubigné d'après le tableau du Musée de Bâle : Le Printemps — Les Tragiques — Discours au Roy — Meslanges — Poésies satyriques — Pièces inédites. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. numérotés sur pap. de Hollande (10 fr.)

— Essai de bibliographie d'Agrippa d'Aubigné, par Ad. VAN BEVER, suivi de cinq lettres inédites de Prosper Mérimée. Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (mai-juin 1905). *Paris, agence générale de la Société*, in 8.

— Catalogue de la bibliothèque du Musée Thomas Dobrée. Tome premier, manuscrits, par G. DURVILLE. Catalogues du Musée Th. Dobrée, rédigés sous la direction de M. P. de Lisle du Dreneuc, conservateur. [Avec planches]. *Nantes, au Musée Thomas Dobrée*, in-8.

— Die briefe des Eneas Silvius, vor seiner erhebung auf den päpstlichen stuhl. Reisebericht von Dr R. WOLKAN. *Wien, in kommissiou bei Carl Gerold's Sohn*, in-8.

Tirage à part des *Archiv. für österr. geschichte (ed. XCIII. II. Hälfte, S. 351)*.

— Bibliografia de Rafael M. Merchàn, por Domingo FIGAROLA-CANEDA, director de la Biblioteca Nacional, delegado oficial de Cuba en los Congresos internacionales de bibliografia y de bibliotecarios de Paris de 1900, vice-presidente de este ultimo, membro de la Library association of the united Kingdom de Londres. Segunda edicion corregida y aumentada. *Habana, imp. de Ruiz y Hno*, in-8 carré.

— Leather for libraries. By E. Wyndham Hulme, J. Gordon Parker, A. Seymour-Jones, Cyril Davenport and F.-J. Williamson. *London, published for the Sound Leather Commitee of the Library association by the library Supply co,* in-8 (1 fr. 85 cent.)

Publications de luxe

Librairie de la collection des dix (A. Romagnol) :

— Octave Mirbeau. — Dans l'antichambre (histoire d'une minute). Illustrations et gravures d'Edgar Chahine. In-8° jésus et in-8° soleil.

Tiré à 350 ex. savoir : *In-8° jésus,* nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec 3 états des planches; avant et après l'aciérage et avec la lettre (100 fr.); *In-8 soleil,* nos 21 à 150, avec deux états des gravures (50 fr.) ; nos 151 à 350, avec un état (25 fr.).
Collection de l'Académie des Goncourt.

— Gustave Geffroy. — La Servante. Illustrations de Geo-Dupuis, gravées sur bois. In-8° jésus et in-8° soleil.

Tiré à 350 ex. savoir: nos 1 à 20, sur pap. du Japon à la forme et pap. de Chine, avec 3 états des gravures, sur Japon pelure tirage à la main, et état avant et avec lettre (100 fr.). *In-8° soleil,* nos 21 à 150, sur pap. de Chine avec deux états des gravures (50 fr.); et nos 151 à 350, avec un seul état (25 fr.).
Collection de l'Académie des Goncourt.

Publications diverses

— Ernest Jovy, professeur au collège de Vitry-le-François, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — Les Mémoires inédits de Mathieu Feydeau, curé de Vitry-le-François (25 mai 1669-3 juin 1676), commentés par une relation contemporaine, *Vitry-le-François, typographie J. Denis et Cie,* in-8.

— Clouzot (Henri). — Les Amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre au bailli du bailli des baillis, *Paris, Honoré Champion,* in-8.

Extrait de la *Revue des Études rabelaisiennes,* 3e année, 2e fasc. non mis dans le commerce.

— Jules Truffier. — Athènes et la Comédie-Française. L'École dramatique (1903). Les Fêtes du Congrès (1905). Ouvrage honoré d'une souscription du sous-secrétariat d'État aux Beaux-Arts, *Paris, P.-V. Stock,* in-12.

UN COUSIN DE BOSSUET

PIERRE TAISAND, TRÉSORIER DE FRANCE

Dijon, au XVII[e] siècle, possédait une société polie et lettrée, recrutée pour la plus grande partie dans le monde de la magistrature et du barreau. M. A. Jacquet et surtout M. J. Durandeau (1) nous ont fait connaître les goûts et les occupations de cette fine fleur de la population bourguignonne, et étudié les travaux des écrivains du cru, tels que La Monnoye, Legouz, Lantin, Aimé Piron, Dumay, Nicaise, etc. Cependant ni l'un ni l'autre n'a cru devoir accorder même une simple mention à Pierre Taisand, qui fut trésorier de France en Bourgogne. Moi-même, sans sa parenté avec Bossuet, je n'eusse point songé à le tirer de l'oubli où il est tombé. Déjà M. Emm. Miller, le savant helléniste, a publié (2) les lettres écrites par l'évêque de Meaux à son cousin resté, à contre-cœur, fidèle à sa province, et M. E. Levesque en a reproduit (3) le texte dans la *Revue Bossuet*. Je crois à mon tour que ces lettres seront mieux comprises si j'y ajoute celles que Taisand lui-même adressa à son illustre parent (4), en les accompagnant de quelques

(1) A. Jacquet, *la Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV*, Paris, 1886, in-8; J. Durandeau, *Aimé Piron ou la Vie littéraire à Dijon* pendant le XVII[e] siècle, Dijon, 1888, in-8.

(2) Dans le *Correspondant*, du 10 janvier 1869.

(3) *Revue Bossuet*, du 25 avril 1903.

(4) P. Taisand ne figure point parmi les parents de Bossuet, dont M. le chanoine Thomas a dressé la généalogie, dans les *Bossuet en Bourgogne*, Dijon et Paris, 1903, in-8.

indications relatives à la vie et aux écrits de leur auteur. Peut-être ces nouveaux documents jetteront-ils quelque jour sur les rapports que Bossuet entretint avec certains membres de sa famille : ce sera pour eux et pour moi un titre à l'indulgence du lecteur.

Pierre Taisand vint au monde à Dijon, le 7 janvier 1644. Il était fils de Jean Taisand, avocat et conseiller au bailliage de cette ville, et de Marguerite Vallot (1). Son père était cousin issu de germain du grand Bossuet, étant né de Pierre Taisand, procureur au Parlement de Dijon, époux de Marie Mochet ou Mochot, cousine germaine de Marguerite Mochet, mère du futur évêque de Meaux (2).

(1) La famille Taisand était originaire de Vitteaux. Plusieurs de ses membres étaient établis, au XVI[e] siècle, à Vesvre, tout près de cette petite ville. A Vitteaux même, Anne Taisand avait épousé en premières noces Pierre Torchin, notaire royal et greffier au bailliage. Elle avait un neveu, Pierre Taisand, qui, après avoir servi de clerc à son mari, en 1594, alla s'établir à Dijon, où il fut procureur au Parlement, et, en cette qualité, plusieurs fois chargé des intérêts de la ville de Vitteaux. C'est lui qui fut le grand-père du Pierre Taisand dont nous allons parler. Le second mari d'Anne Taisand fut Maurice Drouas, aussi greffier au bailliage. — Ces renseignements sont tirés des *Mémoires* de l'abbé Collon. Je les dois à une obligeante communication de M. J. Durandeau, l'écrivain bourguignon qui possède parfaitement la langue et l'histoire de sa province.

(2) Voir aux archives de la Côte-d'Or (B. 12265, f. 622), un arrêt du 8 août 1651, relatif au partage de la succession de Pierre Taisand, procureur, et de Marie Mochet, sa femme. Il en ressort que ces deux époux, par traité mutuel et réciproque, du 13 juin 1639, avaient assuré sur leur succession à Jean et à Pierre Taisand, leurs deux fils, un préciput de 2000 livres chacun. Après leur mort, cette disposition fut attaquée par leurs autres enfants, mais confirmée par le Parlement de Bourgogne. Quand fut rendu cet arrêt, Jean et Pierre Taisand avaient trois sœurs : Avoie Taisand, épouse de Jean Gauthier, avocat au Parlement et référendaire en la grande chancellerie de Bourgogne; Anne Taisand, femme de Jean Boyvault, sieur de Cypierre, secrétaire du roi, et Marie Taisand, veuve de Nicolas Jobon. — Nous savons par ailleurs que Jean Taisand fut baptisé le 27 septembre 1612 ; qu'Anne, baptisée le 2 septembre 1613, eut pour parrain Thomas Mochet, procureur, et pour marraine Anne Briet, femme de Pierre Saumaise;

Le baptême de notre Pierre Taisand se fit, le 9 janvier, à la paroisse Saint-Pierre. On lui donna pour parrain Pierre Bouchu, fils du premier Président; sa marraine fut Marguerite Dagonneau, femme du conseiller Claude Malteste (1).

Jean Taisand et Marguerite Vallot avaient d'abord eu deux filles; Charlotte, baptisée le 29 décembre 1640, et Françoise, baptisée le 18 décembre 1642. Celle-ci eut pour parrain l'avocat Charles-Bénigne Vallot assisté de Françoise Bossuet, femme d'Hector Joly, maitre en la Chambre des Comptes. Un autre fils naquit aux époux Taisand à la fin du mois de mars 1645 : il reçut le nom d'Antoine, de l'avocat Antoine Vallot, son oncle, et de Claude Vallot, sa grand'tante maternelle. Il paraît n'avoir pas vécu longtemps (2).

Pierre Taisand perdit de bonne heure sa mère. En effet, Marguerite Vallot mourut (3) le 3 août 1648, et son mari épousa en secondes noces Marguerite Tisserand, d'une famille qui m'est inconnue (4). La seconde femme de Jean Taisand fut pour les enfants du premier lit une

que Pierre, baptisé le 9 septembre 1622, eut pour parrain Pierre Xaintonge, avocat général, et que Pierre Taisand, avocat, et Avoie Taisand, veuve de Jean Gauthier, référendaire, furent le 7 avril 1673, parrain et marraine de Pierre, fils de François Baudot, avocat, et d'Etiennette Goujon (B. 514).

(1) Le journal de Claude Malteste a été publié par M. Muteau dans les *Analecta Divionensia*.

(2) L'une des sœurs de notre Pierre Taisand épousa en 1673 l'avocat Gaudelet, et mourut vers le 4 mars 1682. — Le frère de Jean Taisand, portait comme son père le nom de Pierre. Il exerça la profession d'avocat, et épousa, le 18 juillet 1645, Madeleine Baudot, fille du procureur François Baudot, et sœur de l'avocat René Baudot. Les époux Taisand-Baudot eurent aussi des enfants (Archives municipales de Dijon, B. 506 et 507). Ce sont là d'autres parents de Bossuet.

(3) Ibid., B. 506.

(4) Marguerite Tisserand fut, le 17 février 1653, marraine d'un enfant de Pierre Taisand, son beau-frère (Ibid., B. 507).

mère tendre et dévouée. Aussi lorsqu'elle mourut, le 10 mars 1676, fut-elle sincèrement regrettée (1). « Elle nous tenait lieu, écrivit alors son beau-fils, d'une véritable mère, à mes sœurs et à moi... Je suis sensiblement touché de sa mort, et je ne prévois pas que je puisse sitôt m'en consoler » (2).

Tout jeune encore, Pierre Taisand montra pour l'étude des dispositions extraordinaires. Aussi sa famille ne négligea rien pour les cultiver. Après ses premières études faites dans sa ville natale, il fut envoyé dès l'âge de douze ans chez les Jésuites qui dirigeaient l'Université de Pont-à-Mousson. Pour quel motif ses parents se séparèrent-ils de lui et ne se bornèrent-ils point à lui faire suivre les cours du collège des Godrans, à Dijon, où Bossuet lui-même avait étudié les lettres humaines? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, à Pont-à-Mousson, le jeune Taisand fut un sujet brillant. Sa mémoire surtout était étonnante. On raconte qu'un jour, il fut désigné pour remplacer un de ses condisciples chargé d'expliquer dans une solennité scolaire une de ces *énigmes* qui faisaient alors partie de l'enseignement chez les Jésuites (3). L'élève à qui ce rôle avait d'abord été confié, était tombé malade la veille de la séance académique, si bien que son jeune suppléant dut apprendre plus de mille vers en vingt-quatre heures : celui-ci néanmoins s'acquitta de sa mission aux applaudissements de tous.

A la fin de ses études, Taisand reçut du P. Potet cette attestation : *Petrus Taisand longe a cæteris primus inter insignes.*

(1) Jean Taisand mourut, en 1679, âgé de soixante-dix ans ; ses funérailles eurent lieu le 29 juillet, à Notre-Dame de Dijon.

(2) Bibl. municipale de Dijon, ms. 305, p. 536.

(3) Voir l'*Enigme de Rhétorique*, par Aimé Piron, édition J. Durandeau, Dijon, 1886, in-12.

De retour à Dijon, il consacra sous la direction d'Antoine Vallot, son oncle, environ deux ans à l'étude du droit; il alla ensuite se perfectionner pendant deux autres années à l'Université de Toulouse, et prit ses grades en celle d'Orléans. Il n'avait pas encore dix-huit ans.

Il se fit inscrire au barreau de sa ville natale et plaida avec succès pendant une dizaine d'années. Au bout de ce temps, il voulut chercher dans la capitale la consécration de sa renommée.

Il se rendit donc à Paris à la fin des vacances de l'année 1672.

Dès son arrivée, il se préoccupa d'y faire bonne figure. « Le valet que je pris, il y a cinq ou six mois, écrivait-il plus tard, me sert assez bien. Je l'ai fait habiller d'un bout à l'autre fort proprement, parce que je prends garde que tous les laquais sont ici très bien entretenus. Il me coûte outre cela deux cents francs de pension; mais c'est à Paris une nécessité d'avoir un laquais pour le service et pour la bienséance, quand on veut y faire une figure honnête ».

Les dépenses auxquelles il est obligé, épuisant sa bourse, il s'adresse à son oncle Vallot : « Puisque, lui écrit-il, vous me donnez la liberté de vous découvrir mes besoins, je vous dirai ingénument que de quelque ménage dont j'aie usé, je me trouve court d'argent et que je suis réduit à fort peu de chose. Cependant il faut que je donne deux cents livres pour mon second quartier à M. Gir [ ], mon hôte, à qui je payai le premier quartier, suivant l'usage de Paris, en entrant chez lui. Vous faites toujours si bien les choses, Monsieur mon oncle, et vous agissez si généreusement à mon égard dans toutes les occasions, que je suis persuadé que vous me ferez la grâce de m'accorder ce qui est nécessaire et de bienséance. J'admire vos bontés de vouloir bien me prévenir

dans le dessein où vous êtes de continuer à me faire du bien et même de m'inviter à vous faire connaître ce qui peut me manquer d'argent. C'est à vous, Monsieur mon oncle, à régler ma dépense : elle sera telle qu'il vous plaira, et je recevrai ce qui me viendra de votre part avec tous les sentiments possibles de reconnaissance. J'aurais pu trouver ici du secours dont je n'ai pas voulu me prévaloir. M. Guillemart, entre autres, m'offrit dernièrement sa bourse de son propre mouvement ; mais je l'en remerciai, étant persuadé que vous ne voulez pas que je sois incommode à personne, car vous fournissez seul abondamment à ce qui m'est nécessaire (1) ».

Après avoir pris soin de sa tenue et de son domestique, notre jeune Dijonnais se mit en rapport avec différentes personnes qu'il savait pouvoir travailler à sa fortune. On le vit chez son cousin Guillemart, banquier à Paris et plus tard trésorier de France à Moulins, chez son compatriote Bouhier, conseiller au grand Conseil, chez le premier président Lamoignon. Celui-ci l'admit aux conférences qui se tenaient tous les lundis en son hôtel de la rue Pavée (2) ; il lui procura quelques clients et lui fit faire ses débuts au barreau de Paris.

(1) Lettre du 10 février 1673.

(2) Lettre du 1er août 1673. — C'est à ces conférences qu'il vit l'historien VARILLAS, sur le compte duquel il rapporte une opinion qui est moins la sienne que celle des familiers de Lamoignon. « Il est homme de cabinet plus qu'on ne peut dire, l'étant d'une manière un peu outrée, car c'est un perpétuel résident, qui ne sort de chez lui que pour aller à la messe les jours de fête, ou les lundis aux conférences qui se font chez M. le Premier président, où je l'ai vu souvent. Il a un merveilleux talent pour l'histoire. On dit qu'il a parfaitement réussi à celle de François Ier. Il est très savant dans les généalogies et il y a quelque temps qu'il fit impromptu celle de la maison de Guise et de plusieurs autres familles illustres avec une facilité inconcevable ; ceux qui connaissent ces familles assurent qu'il en parla avec beaucoup d'exactitude. Il pourrait rétablir les

La chose n'alla point toute seule, et le jeune avocat dut faire bien des démarches avant de trouver l'occasion de montrer son talent. « Je dois aller demain chez M. le Premier président, écrit-il, lui-même m'ayant fait l'honneur de m'y inviter. Lundi dernier, il me témoigna qu'il était fâché de n'avoir pu encore me donner audience (1), disant qu'il était engagé depuis longtemps et qu'il n'était pas bien le maître des audiences, étant pressé de toutes parts. J'espère pourtant qu'à la fin, il me l'accordera à force de le solliciter, d'autant plus que M. le comte de Tavannes me dit hier qu'il s'en mêlerait volontiers, outre que M. l'abbé de Cîteaux (2), que je viens de quitter présentement, m'a promis de me donner accès auprès de M[lle] de Chandenier, qui peut tout chez M. le Premier président, dont elle est parente. Ce qu'il y a de certain là-dessus, c'est qu'il n'y a guère de choses plus difficiles que d'avoir audience à la grand' chambre de ce parlement. Mais ce qui me console, c'est d'être bien informé que cette difficulté n'est pas pour moi seul, y ayant de très grands seigneurs et quelquefois des princes qui sollicitent des années entières sans en pouvoir obtenir (3) ».

plus anciennes chroniques si elles ne se trouvaient plus, et il y a des personnes qui l'appellent le trésor vivant de toutes les antiquités. » (Lettre du 1[er] août 1673). — Sur Varillas, voir Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature,* Paris, 1701, in-12, t. II, p, 412 et suiv. ; Huet, *Commentarius de rebus ad ipsum pertinentibus*, Amsterdam, 1718, in-12, p. 169, et *Hueliana*, Amsterdam, 1623, in-12, p. 49.

(1) C est-à-dire faire inscrire au rôle une cause dont Taisand avait été chargé.

(2) Ce doit être Claude Vaussin, dont la nièce, je pense, Marguerite Vaussin, fille de Jean Vaussin, seigneur de Corsaint, avait épousé le 8 février 1662, Philibert Jannon, conseiller au Parlement de Bourgogne.

(3) Lettre du 10 février 1673. Cf. une autre lettre du 9 février à M. Morelet, son cousin, avocat et plus tard seigneur de Flavignerot.

Car si Taisand allait au Palais, il fréquentait aussi les cercles littéraires et les compagnies savantes, et cherchait à approcher les auteurs célèbres. Il fait avec complaisance à un de ses confrères de Dijon, l'énumération de ses belles connaissances : « J'ai fait depuis quelque temps des acquisitions d'amitié assez considérables, je veux dire celles de M[lle] de Scudéry et de MM. Conrart et Justel, célèbres, comme vous le savez, dans l'empire des belles-lettres. Je les vois souvent et toujours avec un nouveau plaisir, car ils ont un fonds d'agrément dans l'esprit, qui ne tarit pas. Je suis aussi un peu des amis de M. Ménage, et je commence à connaître et à voir quelquefois MM. Chapelain, Corneille l'aîné et de Segrais. Je pourrais vous parler de beaucoup d'autres personnes de mérite et qualité, que je découvre presque tous les jours dans les diverses conférences où je vais, et ailleurs, tels que M. Pellisson et M. de Condom. Ce dernier surtout me reçoit bien, et même il m'a rendu depuis peu un très bon office que je vous dirai quelque jour. Il a chez lui un habile homme, nommé M. de Cordemoy (1), qui a fait deux livres qui sont ici en estime. L'un a pour titre : *le Discernement du corps et de l'âme*; l'autre s'appelle *Discours physique de la parole*... (2) ».

Dans les lettres qu'il envoie à Dijon, Taisand revient souvent sur le bon accueil qu'il reçoit de M. de Condom

On y voit que Taisand avait déjà fait intervenir en cette occurrence le premier président de Dijon, c'est-à-dire Nicolas Brulart, qui avait épousé en secondes noces à Paris, le 28 janvier 1669, M[lle] Bouthillier, fille de Bouthillier de Chavigny, secrétaire d'état, et d'Anne Phelippeaux, fille de M. de Villesavin, trésorier de l'Épargne (Gaudelet, *Journal des choses les plus remarquables*, etc. Ms. de Dijon, n° 757, p. 146).

(1) Dans une autre lettre de Taisand, nous lisons : « M. de Cordemoy, qui est de la maison de M. de Condom, et qui est avec ce prélat sur le pied de bel esprit... Il est lecteur en philosophie de M. le Dauphin ». (Au président Joly, le 6 juin 1673).

(2) Lettre du 2 juin 1673, à M. Per..., A. E. P. S.

et de Mlle Bossuet, sa sœur. Il visite le prélat à Paris et à Saint-Germain. « Je vis, écrit-il, dimanche dernier M. de Condom, et j'assistai au sacre qu'il fit de M. de Matignon, son successeur à l'évêché de Condom. Cette cérémonie se fit aux Chartreux sur les huit à neuf heures du matin. Elle dura presque jusqu'à midi. Il y avait huit évêques, sans compter M. Bossuet, ni le nouvel évêque (1) ».

Grâce à Bossuet, sans doute, il pénètre à la Cour. « J'allai par occasion vendredi à Saint-Germain, où je vis la Cour fort à mon aise ; j'y saluai M. de Condom, qui me fit l'honneur de me retenir à dîner avec lui, et le lendemain j'eus le plaisir de la comédie qui fut représentée devant le roi ; c'étaient les *Amours d'Énée et de Didon* avec *(sic)* l'*Ambigu comique* de Montfleury (2) ».

Mme Bossuet, la belle-sœur de l'évêque, faisait, paraît-il, beaucoup parler d'elle cette année-là. Mme de Scudéry nous apprend que M. de Condom était beaucoup moins satisfait de sa conduite que de son esprit ou de sa beauté. Elle dit aussi que cette galante personne se cachait dans Paris avec l'abbé de Choisy pour échapper aux recherches de son mari qui la voulait enfermer dans un couvent (3). Nous savons par Taisand qu'elle fit cette même année une retraite à Port-Royal.

(1) Lettre du 3 avril 1673.

(2) *L'Ambigu comique ou les Amours de Didon et d'Énée*, tragédie en trois actes, mêlée de trois intermèdes comiques (1673), par M. de Montfleury. L'auteur avait voulu introduire une mode espagnole en faisant de chacun de ces intermèdes une pièce à part et ayant un sujet particulier. « Sa Majesté, écrit Taisand, en parut très contente... Ce mélange de deux pièces, l'une sérieuse, l'autre comique, qu'on n'avait pas encore vu, et qu'on appelle la *Didon entrelardée*, plut beaucoup, et les comédiens du Marais, qui commençaient à déchoir, pourraient bien se rétablir par là ». (Lettre du 10 février 1673).

(3) Voir dans la *Correspondance* de Bussy-Rabutin, édition L. Lalanne, t. II, p. 218 à 221, lettres du 17 et du 22 février 1673.

« Je vous prie, écrit-il à sa sœur, de dire à Mme Beuverand, notre bonne amie, que Mme Bossuet ne m'a encore rien remis pour elle et que je n'ai point eu de ses nouvelles depuis que je lui rendis sa lettre, quoiqu'elle m'eût dit de son propre mouvement la dernière fois que je la vis, qu'elle m'en ferait savoir dans huit jours au plus tard. On m'a dit qu'elle était en retraite chez les Dames de Port-Royal » (1).

Sans doute, elle s'était alors réconciliée avec son mari, qui, dans l'intervalle, avait définitivement quitté Dijon et était venu se fixer à Paris.

Taisand, qui fréquentait chez Mlle de Scudéry, allait aussi souvent chez Mme de Villesavin (2), dont le salon était un autre rendez-vous de jolies femmes et de beaux-esprits.

Parmi les Bourguignons de Paris, notre avocat dijonnais, rencontra M. de la Plante-Velogny. Ce personnage semble avoir mené une existence assez agitée. « Mon cousin de Cipierre, l'abbé, écrit Taisand à son oncle, me dit qu'il n'avait pas encore rendu votre lettre à M. de la Plante-Velogny, parce qu'il ne l'a pu rencontrer. En effet, c'est un homme qu'on dit n'avoir point de domicile arrêté, et qui campe d'un côté et d'un autre, comme il peut. Je m'en informai le même jour chez Mlle Bossuet, parce que vous y prenez intérêt et que je l'y ai vu trois ou quatre fois; mais ni elle ni ses gens, ne peuvent m'en dire aucune nouvelle » (3).

(1) Lettre à Mlle Taisand, du 6 juin 1673. Le 16 du même mois, Taisand écrit qu'il a remis l'avant-veille en main propre à Mme Bossuet la lettre de Mme Beuverand. — C'est seulement dans une lettre du 8 septembre que Taisand écrit : « Mme Bossuet n'est plus à Port-Royal ».

(2) Elle mourut, en 1687, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. (Voir Bussy-Rabutin, *Correspondance*, éd. Lalanne, t. VI, p. 60).

(3) A M. Taisand, mon oncle, avocat au Parlement, 10 avril 1673.

M. de la Plante-Velogny appartenait à la famille Drouas, où étaient entrées deux tantes paternelles du grand Bossuet. Peut-être même était-ce Antoine Drouas, seigneur de la Plante et de Velogny, le propre mari d'Anne Bossuet. Nous savons que cet Antoine Drouas avait résigné en 1649, son office de maître en la Chambre des Comptes de Dijon, et qu'il mourut le 1er mars 1678.

M. de la Plante-Velogny, qui en 1673, campe ainsi d'un côté et d'un autre, comme il peut, doit peut-être s'identifier avec un M. de Velogny, dont parlait, en 1660, Somaise dans le *Dictionnaire des Précieuses*. « VARSAMÈNE (*Mme de Velogny* (1) est une illustre précieuse de la ville de Lescalle (*Dijon*). Elle passe six mois de l'année à Athènes (*Paris*). C'est la femme de Grèce qui a le plus de passion pour le jeu, aussi bien que Varsamon (*M. de Velogny*) son mari. Elle est de la coterie de Lidaspasie (*Mlle de Lesseville*) et de sa sœur, et ce sont elles, à ce que l'on dit, qui lui ont inspiré l'humeur précieuse » (2).

Notre Bourguignon achetait chez les libraires parisiens des livres pour ses compatriotes, qu'il approvisionnait de nouvelles du Palais et des salons. Voici, par exemple, en quels termes il annonce à un de ses amis la mort de Molière.

Quelque résolution que j'aie faite de ne vous écrire que des nouvelles du Palais, il n'y a pas moyen de s'empêcher,

| Mlle Bossuet, dont il est parlé dans cette lettre, était Madeleine Bossuet. Elle demeurait alors chez M. de Condom, son frère, même lorsqu'il était à Saint-Germain. En 1676, à l'âge de quarante-six ans, elle épousa Joseph Foucault, qui en avait soixante-quatre. Ce mariage, désapprouvé par les familles des deux conjoints, ne fut pas heureux.

(1) Somaise a imprimé *Vlogny*, au lieu de *Velogny*, village du canton de Vitteaux (Côte-d'Or). Quant à *la Plante*, autre fief appartenant à la famille Drouas, elle était située dans le territoire de Boussey, non loin de Vitteaux.

(2) *Dictionnaire des Précieuses*, édit. Livet, t. I, p. 236.

Monsieur, de vous mander que le fameux Molière mourut vendredi dernier, dix-septième de ce mois, une heure après avoir représenté une pièce de sa façon, qui s'appelle le *Malade imaginaire*. On dit que le curé de la paroisse où il est mort, fait difficulté de le mettre en terre sainte, et que c'est pour cela qu'il n'est pas encore enterré. Mais je m'imagine que depuis ce temps-là, ce bon pasteur n'a pas tenu son courage, et qu'il aura traité plus humainement ce pauvre défunt, qui, à sa profession près, était un assez honnête homme, et surtout un auteur d'un mérite distingué (1).

Madeleine Bossuet, sœur de M. de Condom, de qui il a été parlé plus haut, avait l'esprit cultivé et s'intéressait aux productions littéraires. Comme on va le voir par la lettre suivante, elle goûtait fort Mlle de Scudéry.

« Mademoiselle, écrit à celle-ci notre avocat bourguignon, je fus hier chez vous pour vous faire une très humble prière de la part de Mlle Bossuet, que je vis avant-hier à Saint-Germain, où elle est à présent; c'est de vouloir bien me confier la clé de la *Clélie* pour la lui remettre. Elle estime infiniment cet ouvrage, aussi bien que tous les autres qui sont de vous, et en cela elle est du sentiment universel, car on ne voit rien de votre façon qui ne soit achevé et qui n'ait un caractère de beauté fort au-dessus de l'ordinaire. Les conversations en sont admirables, et on trouve qu'elles ont parfaitement l'air de la Cour. Mademoiselle Bossuet me dit que non seulement elle se fait un grand plaisir de les relire souvent, mais qu'elle les fait lire aux jeunes Messieurs Bossuet, ses neveux (2). Elle me témoigna que si vous lui faites cette faveur, elle s'en tiendra très obligée. Pour moi, si vous avez la bonté de m'envoyer cette précieuse clé, qui sert à découvrir des trésors inestimables, comme je dois retourner dans deux ou trois jours à Saint-Germain, je ne manquerai pas de la lui rendre en main propre, après pourtant m'en être servi

(1) A M. Per [ ], avocat au Parlement, du 21 février 1673. — Molière fut enterré par le curé de Saint-Eustache, le mardi 21 février, à neuf heures du soir.

(2) Ces enfants avaient alors, l'un dix ans et demi, et l'autre moins de neuf ans.

pour m'enrichir en mon particulier, espérant que vous ne le désagréerez pas, etc. » (1).

On sait quel parti a tiré V. Cousin d'une clé du *Cyrus* portant la date de 1657, et découverte par lui. La réponse de M[lle] de Scudéry à la lettre de Taisand, prouve que cette clé, si précieuse qu'elle soit, ne doit cependant pas être attribuée à l'auteur même du célèbre roman.

J'eus hier bien du déplaisir, Monsieur, de n'être pas en état de vous voir, mais j'en ai eu beaucoup davantage d'être forcée de vous refuser la première chose que vous m'ayez demandée ; la raison de ce refus est que je n'ai jamais donné de clef ni de *Cyrus* ni de *Clélie,* et je n'en ai pas moi-même. J'ai fait les portraits de mes amis et de mes amies selon l'occasion qui s'en est présentée, et la description de quelques-unes de leurs maisons, sans aucune liaison aux aventures, qui ne sont fondées que sur la vraisemblance. Si M[lle] Bossuet a de la curiosité pour quelques noms, je rappellerai ma mémoire pour la contenter. Je connais son mérite sur sa réputation, et j'honore infiniment M. de Condom, son frère, qui pourrait savoir de M. de Montausier que je dis vrai, lorsque je vous assure, Monsieur, que je n'ai point donné de clé de ces ouvrages-là. J'espère que vous serez assez équitable, Monsieur, pour recevoir mes excuses et pour ne m'en croire pas moins votre, etc.

MADELEINE DE SCUDÉRY (2).

Taisand ne se bornait pas à chercher dans les cercles littéraires une distraction élégante. Il voulut lui-même prendre place parmi les auteurs. Il concourut même pour le prix d'éloquence à l'Académie française. A cette occasion, il composa un discours de la science du salut,

(1) Lettre du 7 juillet 1673.

(2) Lettre du 19 juillet 1673. Elle a été publiée pour la première fois par M. Miller.

que, sur le conseil de son oncle Vallot, il soumit d'abord à Bossuet.

« J'ai exécuté les ordres que vous m'avez fait la grâce de me donner là-dessus. Je veux dire que je fus mercredi dernier à Saint-Germain. Je priai M. de Condom par l'entremise de Mlle Bossuet, d'avoir la bonté de me donner une demi-heure d'audience et rien plus. Au moment qu'elle lui eut dit un mot tout bas, il quitta une très bonne compagnie, et m'ayant fait entrer seul dans son cabinet, il écouta avec beaucoup d'attention la lecture que j'eus l'honneur de lui faire de ce petit discours. Je crois devoir vous dire, comme il est vrai, qu'il me témoigna l'approuver: il me dit même de son propre mouvement et de bonne foi, ce me semble, que je ferais bien de l'envoyer à MM. de l'Académie, et il me parut s'y intéresser. Il m'assura qu'il n'y trouvait rien à dire, sinon un passage de saint Chrysostome qui lui sembla trop fort. Ce passage porte qu'il est impossible de faire son salut sans lire incessamment la sainte Écriture. Il me dit qu'il fallait un peu l'adoucir. Je l'ai fait en disant qu'il est difficile de faire son salut sans s'appliquer souvent à cette divine lecture... » (1).

Taisand recourut encore aux lumières de quelques autres académiciens, tels que Ménage et l'abbé Tallemant; et une fois de plus, il fit appel à la bienveillance de Bossuet, non sans avoir sollicité son père d'intervenir en sa faveur auprès du prélat (2).

« Je fus dimanche dernier à Saint-Germain prier M. de Condom de me faire l'honneur de me donner son approbation touchant le discours dont je lui avais fait lecture quelques jours auparavant et qu'il avait agréé. Il me dit le plus honnêtement du monde qu'il était tout prêt de le faire, mais qu'il y voyait un inconvénient considérable (3), qui est,

(1) Lettre du 19 mai 1673.

(2) Lettre de Taisand à son père, du 6 juin 1673.

(3) C'est-à-dire qu'après avoir donné, comme docteur de Sorbonne, son avis sur le discours de son jeune compatriote, Bossuet aurait dû se récuser dans la commission académique chargée d'apprécier les compositions envoyées au concours.

qu'étant de l'Académie française, il ne pourrait être de mes juges, et que ce discours lui paraissant bon, il écrirait à l'un de ses amis de me donner son approbation et d'y faire souscrire, comme vous pourrez voir, Monsieur mon oncle, par sa lettre que j'ai cru devoir vous envoyer en original pour vous marquer l'honneur qu'il me fait de me vouloir du bien, écrivant en ma faveur aussi obligeamment qu'il fait à M. le doyen de Saint-Thomas-du-Louvre... » (1).

A la recommandation de Bossuet, l'abbé Dechampin, doyen de Saint-Thomas-du-Louvre, et Thomassin, chanoine de Saint-Honoré, accordèrent sans hésiter leur approbation au discours de son protégé. Sans nul doute, M. de Condom fit valoir les mérites de cette composition auprès de ses confrères de l'Académie. Malgré ce haut patronage, elle ne fut point couronnée (2); mais Lamoignon crut qu'elle méritait les honneurs de la publicité, et la fit imprimer (3) en 1675.

Taisand avait aussi entrepris la traduction du traité *de Legibus*, que du Ryer, ni les autres interprètes de Cicéron n'avaient pas encore fait passer dans notre langue.

Taisand goûtait fort cette existence à la fois mondaine et studieuse qu'il menait à Paris. Lorsque les vacances le ramenèrent en Bourgogne, il comptait bien venir reprendre après la Saint-Martin sa place au barreau parisien. Déjà il était retenu pour plaider dans l'affaire

(1) Lettre à Vallot, du 2 juin 1673. — Les deux lettres de Bossuet mentionnées ici par Taisand, ne nous ont pas été conservées.

(2) Le premier prix fut décerné à l'abbé Melun de Maupertuis, et le second, à l'abbé Genest.

(3) *Discours de la science du salut*, Paris, 1675, in-4° de 12 pp. L'approbation des docteurs, datée du 30 mai 1673, est signée Dechampin et Thomassin. A la suite on a imprimé du même auteur une pièce de vers : *Sur l'honneur que le roi fait à l'Académie françoise en acceptant la qualité de son protecteur et en la logeant au Louvre*, in-4° de 4 pp.

de Mme de Villautrec et du marquis d'Ambres (1). Mais sa famille en décida autrement. En vain il lui représenta qu'un séjour de huit ou dix mois n'était pas suffisant pour la formation dont il avait besoin. Ses parents voulaient lui faire oublier de « tendres engagements » qu'ils lui connaissaient dans la capitale (2).

A peine arrivé à Dijon (au milieu du mois de septembre), il eut à essuyer les remontrances et les reproches des siens. Il se laissa promptement convaincre et, deux mois après, il annonçait à ses amis de Paris ses fiançailles avec Mlle Marceline du Bois, personne « de grande vertu, de beaucoup de beauté et de jeunesse ». « Elle est, disait-il, vraie demoiselle par les emplois de son père et de son aïeul, qui ont été successivement greffiers en chef des Requêtes, à Dijon » (3). En vue de ce mariage,

(1) François de Gelas et de Voisins, marquis d'Ambres, mort en 1711, à quatre-vingt-deux ans. Le renseignement que fournit ici la correspondance de Taisand permet de compléter le texte d'une lettre de Mme de La Fayette. Celle-ci écrit, le 14 juillet 1673, à Mme de Sévigné (Collection des Grands Écrivains, t. II, p. 212) : « Je dois voir demain Mme de V*** ; c'est une certaine ridicule à qui M. d'Ambres a fait un enfant ; elle l'a plaidé et a perdu son procès ; elle conte toutes les circonstances de son aventure ; il n'y a rien au monde de pareil ; elle prétendait avoir été forcée ; vous jugez bien que cela conduit à de beaux détails. » — Il est probable qu'après avoir perdu son procès, Mme de Villautrec voulait aller en appel et comptait pour cela sur le concours de Taisand.

(2) Voir la lettre qu'il écrivit le 22 septembre 1672 à Mme de Re[ ]rd, de qui il paraît s'être épris.

(3) Lettre du 15 novembre 1673. — Marceline Dubois était fille de Françoise Bourguignon et de feu noble Jacques Dubois ; elle était aussi nièce de Pierre Dubois, secrétaire du roi (Archives de la Côte-d'Or, E. 2166,5). J'ignore si elle était à un degré quelconque, parente du sculpteur Jean Dubois, dont la fille, Anne, fut la femme de l'apothicaire Aimé Piron, à qui elle donna un fils, le célèbre Alexis Piron. Mais Marceline Dubois avait un frère, qui fut secrétaire du roi, maison et couronne de France, et deux sœurs, dont l'une fut carmélite à Beaune et dont l'autre épousa le trésorier Tur[ ].

son oncle Vallot donnait à Taisand vingt mille francs, tant en argent qu'en livres.

Le mariage fut célébré le dimanche (1) 26 novembre 1673. Taisand paraît avoir été fort épris de sa jeune femme.

Douze enfants furent les fruits de cette union. Huit d'entre eux moururent en bas âge, et leur perte causa à leur père un vif chagrin, surtout celle de l'aîné des garçons. Celui-ci avait huit ans passés, lorsqu'il s'éteignit après de longues et cruelles souffrances, le 13 décembre 1685. « C'était, écrit P. Taisand, un joli enfant, bien fait et grand pour son âge, d'un bon naturel, fort caressant, faisant bien ses petits exercices. Il apprenait son latin avec facilité, il lisait fort bien en français, écrivait proprement et ne dansait pas mal pour avoir appris cinq ou six mois. » (2).

Des quatre enfants de Taisand qui arrivèrent à l'âge adulte, une fille nommée Bénigne, et un fils, François, moururent avant lui sans postérité. Un autre fils, nommé Claude, se fit religieux à Cîteaux, dès l'année 1698, et devint directeur à l'abbaye du Pont-aux-Dames, au diocèse de Meaux : c'est lui qui recueillit les manuscrits de son père et en légua la collection à son monastère de Cîteaux. Enfin, une autre fille, Charlotte, entra chez les Ursulines de Dijon. La descendance de Pierre Taisand est donc depuis longtemps éteinte.

Au barreau de Dijon, Taisand se fit une situation importante. Il plaida pendant seize ans, et avec une telle distinction qu'il fut chargé par M. d'Aligre de pré-

(1) Il n'est plus d'usage qu'on se marie le dimanche. Il en était autrement alors, au moins à Dijon. C'est aussi un dimanche, le 25 février 1618, que se marièrent les parents de Bossuet.

(2) Lettre du 20 décembre 1685.

senter et de faire enregistrer au Parlement de Bourgogne les lettres patentes qui lui conféraient le titre de chancelier de France. A cette occasion, il prononça en présence de M. le Duc, gouverneur de Bourgogne, venu à Dijon pour présider les états de la province, un discours qui fut très remarqué (1). L'année suivante, le comte de Roussillon (2), récemment nommé lieutenant-général en Bourgogne, lui confia une mission toute semblable.

Bien jeune encore, il avait été chargé de porter la parole lorsque Barthélemy Joly, maître des Comptes, avait, selon la coutume, prêté sous le portail de Saint-Philibert, serment en qualité de maire de Dijon, entre les mains du lieutenant-général au bailliage (24 juin 1668).

Aux devoirs de sa profession, Taisand joignait le soin de son patrimoine et des affaires de sa belle-mère.

Mme Dubois avait une propriété à Gevrey, village renommé pour ses vignobles (3). Quant à P. Taisand lui-même, il possédait une terre à Domoy, non loin de Dijon. C'est là qu'il allait passer les vacances du Palais, et qu'il se retirait pour soigner plus commodément sa poitrine délicate.

Cependant les succès qu'il remportait au barreau de sa ville natale ne lui faisaient pas oublier la capitale, dont le séjour l'avait enchanté. Aussi grand fut son chagrin, lorsque le mauvais état de sa santé, trop faible alors pour entreprendre un long voyage, le mit dans

(1) Il a été imprimé : *Discours prononcé à la présentation des provisions de M. d'Aligre en l'office de chancelier de France*. Dijon, J. Ressaire, 1674, in-4.

(2) Nicolas de Changi, comte de Roussillon. Voir sur lui Mme de Sévigné, Collect. des Grands Écrivains, t. VII, 164-170, etc.

(3) Elle soutint un procès contre le chapitre de Langres. Elle mourut au mois d'octobre 1678, et son gendre en fut inconsolable.

l'impossibilité d'accepter la proposition que lui faisait Colbert de venir à Paris pour y enseigner le droit à ses fils. Cependant, après la mort de son oncle, Antoine Vallot (1), survenue au mois de septembre 1677, il fit agir Antoine Bossuet en vue d'obtenir à Paris une place lucrative; il songea même à faire partie de la maison du Dauphin, par l'influence de M. de Condom, précepteur de ce prince(2).

Les espérances qu'il fondait de ce côté, s'étant évanouies, il se décida à quitter le barreau, qu'une maladie chronique de poitrine lui rendait trop pénible. Il acheta de M. de Saint-Quentin son office de trésorier de France à Dijon. Mais un grave obstacle s'opposait à ce qu'il fût admis à remplir cette charge : c'était une incompatibilité résultant de la présence de son oncle Taisand, procureur du roi (3), dans le bureau des finances de la même ville.

(A suivre). CH. URBAIN.

(4) Cet oncle avait promis d'instituer Pierre Taisand pour son légataire universel ; mais il en fut détourné par sa femme, qui bien que fort riche, se fit donner à elle-même les biens de son mari. P. Taisand avait un autre oncle maternel, Jean Vallot, docteur en théologie, trésorier de Saint-Étienne et curé de Saint-Médard de Dijon. C'est celui-ci qui baptisa les deux fils d'Antoine Bossuet, dont l'aîné eut pour parrain le grand Condé. Il déshérita Taisand et ses sœurs, ne laissant à son neveu que ses livres et à ses nièces quelques bagatelles. Il mourut le 3 septembre 1668. C'était d'ailleurs un homme savant et vertueux, qui, par conscience, ne crut pouvoir laisser à sa famille rien de ce qui lui était venu de son bénéfice. Il légua à sa paroisse environ 10.000 livres, qui servirent à la réparation de l'église Saint-Médard. Son testament, du 10 mai 1667, se lit dans Fyot, *Histoire de Saint-Étienne de Dijon*, 1636, in-f°, p. 264 (cf. p. 241).

(1) Lettre du 7 juillet 1678.

(2) Cet oncle avait d'abord été avocat. Voir lettres à lui adressées par son neveu, le 10 avril 1673 et le 10 novembre 1686.

MAITRES ET APPRENTIS

DANS LA CORPORATION DU LIVRE

Une des clauses les plus rigoureuses, qui réglaient les contrats entre maîtres libraires ou imprimeurs et leurs apprentis, était l'obligation de parfaire jour par jour le temps d'apprentissage. Le maître avait droit à un service de tant d'années, cinq ans le plus souvent : toute absence, même pour cause de maladie, pouvait donner lieu à des dommages et intérêts, et devait être compensée à la fin de l'apprentissage par un nombre égal de jours de travail.

En 1616, un marchand libraire de Niort, Jehan Baillet, éditeur de petits livres de controverse protestants devenus rarissimes (1), avait maille à partir avec son apprenti, et faisait enregistrer par devant notaire (2) l'arrangement qui mettait fin au débat. L'apprenti, François Roubel, âgé de seize ans, avait déserté la boutique pendant six mois, et Baillet réclamait au beau-père du jeune homme, Pierre Berthonneau, sieur de Debat, garde du corps du prince de la Rochefoucauld, à Ruffec, une indemnité pour le préjudice causé :

« .... Sur le débat qui estoit prest à sourdre et se mouvoir entre le dict Baillet et le dict sieur Berthonneau pour

(1) H. Clouzot. *Notes pour servir à l'histoire de l'Imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres.* Niort, 1891, in-8° p. 33, et suiv.

(2) Minutes de Sabourin, notaire à Niort. Nous remercions Me Mounier, qui conserve ces minutes dans son étude, de nous avoir mis à même de les consulter.

raison de ce que le dict Baillet disoit que combien que le dict Roubel lui heust esté donné pour apprantif durant le cours de cinq années consécutives, sans aulcunq divertissement, comme apprantifs sont tenus à maistres, néantmoings le dict Roubel, sans le congé du dict Baillet, se seroit absanté de sa maison et service par l'espace de six moys, et pretandoit poursuivre des dommages et intherests ; ce que considérant le dict Berthonneau, et pour ne donner occasion de plaincte au dict Baillet, ont fait l'accord qui s'ensuict, qui est que pour et au lieu des dicts six mois d'absance du dict Roubel, icelluy Roubel a promis, et le dict Berthonneau en son nom privé, les parfaire et servir le dict Baillet par le dict Roubel six mois consécutifs après les dictes cincq années... et le dict Berthonneau, en son nom propre et privé nom, sera tenu payer et apporter au dict Baillet la somme de dix huict livres tournois dedans huict jours après les dictes cinq années escheues, laquelle somme de dix huict livres le dict sieur Berthonneau au dict cas d'absance du dict apprentif, sera tenu de payer et apporter au dict Baillet huict jours après l'advis que luy aura donné le dict Baillet de l'absance du dict apprantif.... » (21 juin 1616).

Ce dernier article comminatoire eut sans doute le don de calmer l'humeur vagabonde du jeune Roubel, car l'acte porte quittance de dix-huit livres tournois le 17 septembre 1618, preuve que l'apprentissage se termina sans nouvelle fugue au terme de la cinquième année (Pâques 1618), augmenté des six mois de service dus au patron pour l'absence de 1616.

Il eut été intéressant de retrouver le contrat d'apprentissage lui-même, et de savoir quelle somme d'entrée correspondait à cette durée de cinq ans, qui semble vraiment exagérée pour former un commis libraire à Niort. Un siècle plus tard, les maitres imprimeurs ne demandaient plus que trois ans à leurs apprentis pour une profession autrement difficile, mais à cette époque, l'art du livre, en province, était tombé au niveau du colportage, et les

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

L'emploi de l'or en feuilles pour l'ornementation des livres est certainement fort ancien ; pourtant, chose remarquable, le moine Théophile, qui écrivait, croit-on, vers la fin du XIe siècle ou au XIIe, n'en fait aucune mention. Sans doute il décrit la façon de poser les feuilles d'or (1), mais il en réserve l'usage aux selles, aux litières, aux auréoles, aux étoles, aux bords des draperies, etc. Quand il en arrive à la décoration des livres, il n'indique que les moyens d'étendre et de fixer l'or au pinceau sur les feuillets de parchemin (2). Le silence de Théophile est assez singulier, car il est manifeste que les artistes byzantins et à leur imitation les italiens ont souvent usé de ce procédé. Je dois ajouter que les fonds d'or exécutés par ces illustrateurs ne présentent pas en général, au moins à partir du XIe siècle, une bien grande solidité. L'assiette adhère

(1) *Diversarum artium schedula*, liv. 1er, chap. XXIII et XXIV.
(2) *Diversarum artium schedula*, liv. 1er, chap. XXX et XXXI.

mal au parchemin, l'or s'est fendillé, puis écaillé, et bien des places sont aujourd'hui entièrement dénudées. Quant aux larges surfaces dorées et brunies au XIII[e] siècle par les enlumineurs du Nord, français, flamands, allemands, anglais, nous en voyons encore actuellement qui n'ont subi, pendant une si longue suite d'années, aucune altération. Les plus beaux spécimens peut-être qui nous en soient parvenus intacts se trouvent dans l'admirable *Psautier* dit *de saint Louis* (1), dont il est vient d'être plusieurs fois question.

Il est à peu près impossible de discerner à première vue l'or appliqué en feuilles de l'or employé à l'état liquide. Toutefois, en examinant longuement les miniatures de certains beaux manuscrits, je crois avoir trouvé un moyen de reconnaître si l'or des fonds a été obtenu par l'application de feuilles. Ce moyen, il est vrai, ne peut guère être utilisé que lorsque la surface couverte d'or est de dimensions assez grandes. Les feuilles d'or, comme nous l'avons vu, étaient très minces, si minces que, suivant Théophile, quand on les pose, il faut se garder du moindre vent et retenir sa respiration, car, si l'on perd une feuille, il est difficile de la retrouver (2). En thèse générale, on peut même dire que la couche d'or n'est pas plus épaisse quand celui-ci a été appliqué en feuilles que lorsqu'il a été mis au pinceau ; et c'est précisément cette ténuité extrême de la feuille qui doit, en certains cas, nous permettre de reconnaître le procédé auquel l'artiste a donné la préférence. Dans une feuille ainsi pré-

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1186.

(2) «Ea hora oportet te a vento cavere et ab halitu continere, quia, si flaveris, petulam perdes et difficile reperies.» (*Diversarum artium schedula*, liv. 1[er], chap. xxiv.)

parée au marteau, il était inévitable que les diverses parties fussent inégalement amincies. Aussi la feuille à certaines places était-elle trop claire ; les trous même y étaient nombreux. Pour boucher ces trous, l'enlumineur, quand la feuille d'or était posée, taillait dans une autre feuille de petits morceaux de toutes formes, souvent carrés, mais toujours anguleux, et les appliquait aux endroits des défauts. Le travail du brunissoir a fait à peu près disparaître les traces de ces *corrections*, et, si l'attention n'est pas éveillée, on n'en soupçonne rien quand on regarde normalement le fond d'or; mais il en est tout autrement lorsqu'on examine au verso, par transparence, les pages couvertes d'or, c'est-à-dire en tournant la partie dorée du côté de la lumière. On voit alors apparaître clairement le travail complémentaire de l'artiste. Non seulement on aperçoit les trous que l'opérateur a voulu boucher, mais tous les petits morceaux ajoutés se détachent en noir sur le fond primitif fait de la feuille simple (1). Une fois averti, on remarquera sans peine, même en regardant la miniature d'une façon normale, une différence sensible dans l'éclat du métal aux endroits où des fragments de feuilles d'or ont été mis en surcharge. Je pense donc que, toutes les fois que l'on constatera la présence de ces petits fragments ajoutés, on pourra sans crainte affirmer qu'on a affaire à des fonds obtenus par l'application de feuilles d'or.

(1) Dans le *Psautier* dit *de saint Louis* (Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 1186), je signalerai spécialement, comme contenant des raccords de feuilles d'or très visibles, les fonds des miniatures des fol. 9, 10, 11, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 168, 171 v°. En beaucoup d'autres endroits, notamment au fol. 49 v°, au bas de la page, on peut voir clairement la forme de la feuille d'or appliquée pour faire l'ornement de la marge.

Il me reste à dire quelques mots d'une autre application de l'or qui devint surtout à la mode au XVe siècle, bien qu'on en puisse trouver des exemples avant cette époque : je veux parler des rehauts d'or. De tout temps, mais principalement vers la fin du XIVe siècle, les miniaturistes se plurent à couvrir d'or, dans leurs petits tableaux, les auréoles des personnes divines, des anges et des saints, les couronnes des rois, les colliers, les ceintures et les bijoux des femmes, les bordures des riches vêtements, les calices, les hanaps, les encensoirs, les statues, les girouettes des maisons, diverses parties des édifices, etc. Le plus souvent cet or est bruni. L'or était aussi quelquefois posé mat sur les cheveux blonds des vierges, des anges et des jeunes femmes. En même temps des ornements d'or commençaient à se montrer, un peu au hasard, sur les vêtements et sur les draperies des meubles. Mais c'est seulement au XVe siècle qu'on voit se généraliser l'emploi de l'or pour indiquer les points lumineux. Ces traits et ces hachures d'or peuvent être observés d'abord sur les plis des étoffes ; puis, peu à peu, les enlumineurs en arrivent à exprimer par ce moyen tous les jeux de lumière. Les premiers qui usèrent du procédé le firent avec discrétion ; mais l'abus remplaça vite l'usage, et, dès la seconde moitié du XVe siècle, les rehauts d'or sont souvent répandus sur toutes les parties de la miniature avec une telle profusion que l'effet est loin d'en être agréable. Du reste, même employé avec mesure et discernement, ce procédé n'a rien de bien artistique, et l'œil s'en lasse vite comme de tout ce qui est contraire à la nature et à la vérité.

Cependant, très tardivement, au XVIe siècle encore, certains parmi les derniers miniaturistes classiques savent poser avec une habileté incomparable ces touches bril-

lumiere se jouant dans les plis
...ement leurs
e.



Fig. 35

BETHSABÉE AU BAIN ET LE ROI DAVID

(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 291, fol. 73v°)

lantes pour simuler la lumière se jouant dans les plis des vêtements ; et il faut considérer attentivement leurs peintures pour en surprendre le secret et en remarquer le procédé. Tel est le cas de la charmante petite miniature reproduite ici (*fig. 35*), qui représente Bethsabée au bain et le roi David. Presque tous les jeux de lumière qui se voient sur la robe rouge de la suivante vue de dos sont obtenus par des rehauts d'or, et c'est à peine si l'on s'en aperçoit en regardant la peinture originale.

A coup sûr, on pourra rencontrer des exemples de ces traits d'or dans des œuvres antérieures au XVe siècle ; mais, la plupart du temps, un examen attentif fera reconnaître que ces miniatures ont été retouchées postérieurement à la date de leur exécution. Il m'avait semblé intéressant de faire figurer à l'Exposition des « Primitifs français » un spécimen de ces miniatures retouchées : c'étaient deux grandes peintures à pleine page, deux *paginæ*, comme on disait au moyen âge, qui se trouvent dans un *Missel de Saint-Louis de Poissy* (1). Ces deux tableaux ont été exécutés dans la seconde moitié du XIVe siècle, et ce n'est qu'à l'extrême fin du siècle suivant, que certaines parties en ont été retouchées. A cette époque on refit, suivant le goût du jour, les médaillons des angles, les nimbes et les rehauts d'or des robes de la Vierge et de saint Jean.

Cette mode étrange des hachures et des traits d'or posés à tort et à travers sur les peintures des manuscrits a subsisté tant qu'a duré l'art de la miniature, et

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 608, fol. 148 E et F (*Cat. des P. F.*, *2e partie, n° 220).* Ces *paginæ*, qui se trouvent au canon de la messe, représentent, suivant la coutume : d'un côté, le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean ; de l'autre, le Christ tenant le monde et bénissant, entouré des attributs des quatre évangélistes.



Fig. 35

BETHSABÉE AU BAIN ET LE ROI DAVID

(Bibl. de l'Arsenal, ms. nº 291, fol. 73vº)

ont été

certaines

des angles

Vierge

les premiers livres imprimés nous en offrent encore de déplorables spécimens.

Sans doute il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur les méthodes d'exécution en usage chez les miniaturistes. Loin d'être épuisé, le sujet n'est ici qu'effleuré. Parmi les observations que j'ai faites, j'en ai simplement choisi quelques-unes qui m'ont paru de nature à satisfaire la curiosité des admirateurs de nos vieilles miniatures. Peut-être ai-je déjà donné un peu trop de place à l'histoire des procédés des enlumineurs, mais il en est encore un pourtant qui mérite, je crois, d'être rapporté, ne serait-ce que pour montrer le génie inventif des artistes du moyen âge.

(*A suivre*) HENRY MARTIN.

NÉCROLOGIE

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA

José-Maria de Heredia, membre de l'Académie française, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, officier de la Légion d'honneur et grand-croix de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, est décédé, le 2 octobre dernier, au château de Bourdonné (Seine-et-Oise), à l'âge de soixante-deux ans.

C'est avec une émotion bien vive que j'enregistre ce douloureux évènement qui met en deuil le monde des lettres, des bibliothèques et de la bibliophilie.

M. Gabriel Hanotaux a consacré, dans *Le Journal*, une admirable page à la mémoire de José-Maria de Heredia ; cette page, qu'il veut bien m'autoriser à reproduire en son entier, dira, mieux que je ne saurais le faire, l'excellent poète, le cœur d'or que fut son illustre et fidèle ami.

Au nom du *Bulletin du Bibliophile*, qu'il me soit permis de saluer la glorieuse mémoire de l'auteur des *Trophées* et de prier Madame de Heredia et ses enfants de trouver ici l'expression de nos respectueuses condoléances et de nos sincères regrets.

G. V.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA

Par Gabriel Hanotaux

La gloire de cette génération s'effeuille peu à peu. Il y a quelques jours, Henner, hier Brazza, aujourd'hui Heredia. Qui remplacera ceux qui s'en vont?

J'ai le cœur si gros en écrivant ces lignes que je ne sais comment exprimer la douleur que me cause la disparition soudaine d'un tel ami. C'était un cœur d'or, une âme exquise, une vaie nature de poète telle qu'on se les figure d'après la légende.

Ce fils de l'Espagne et de la France, cet héritier des deux vaillantes sœurs latines était, de son vivant même, légendaire : beau, noble, chevaleresque, avec les traits fins, la chevelure et la barbe brunes, le corps proportionné et souple, le nom et l'allure d'un *conquistador*. Il se vantait de celui de ses ancêtres qui avait fondé la Carthagène d'Amérique.

Élevé dans les luxueuses plantations de l'île de Cuba, il avait connu, au cours d'une vie trop brève, les diverses faces de la fortune, et, malgré tout, il était resté jusqu'à la fin optimiste, aimable, souriant. Ceux qui ont connu son adolescence l'ont vu entrer dans le monde comme un jeune dieu. Il était entouré d'admirations et d'hommages. Sa bonne humeur jouissait de l'accueil qui lui était fait et s'y prêtait avec la grâce parfaite qui distinguait le moindre de ses gestes. Plus tard, quand il fut parvenu à la pleine notoriété, il restait le même, toujours naturel, sincère. Je ne trouve pas d'autre expression pour le peindre : il avait l'âme d'un enfant. Il passa dans le monde en n'y voyant rien que la Beauté.

Cette ingénuité unique faisait le charme de son commerce. Les jeunes se portaient vers celui qui était pour eux un contemporain, un grand frère qui, en toute cordialité, leur tendait la main.

Son âme abondante, son esprit étincelant se répandaient en une large et généreuse confidence de tout ce qui, pour d'autres, eût été l'arcane réservé. Il n'avait pas de secrets. Même ceux de son art, il les dévoilait, étonné qu'on pût s'étonner d'une telle prodigalité. C'est que l'art lui était naturel comme la bonté.

Recevant, au contact des choses, des impressions d'une profondeur et d'une richesse inouïes, il n'en était point avare. Mais, s'il s'agissait de les traduire ailleurs que dans l'épanchement de l'intimité, la responsabilité de l'artiste s'éveillait soudain, et, par le goût, le choix, la vigilance sur soi-même, cette veine généreuse se resserrait jusqu'à en paraître tarie. Si on osait employer encore, à propos de cet excellent poète, une expression qui s'appliqua longtemps à tous les poètes : il « chantait » toujours, mais il écrivait peu.

Longtemps même, il n'écrivit pas : on l'avait entendu, dans de rares cercles, dire des vers admirables ; quelques sonnets, vite populaires, passaient de bouche en bouche et « vivaient sur les lèvres des hommes ». Mais il n'avait rien publié ; il ne voulait rien publier. Sa conscience n'était jamais satisfaite. On eut dit, qu'en livrant au lecteur le parfum de son âme, il craignait d'en altérer la fleur.

Il était déjà célèbre quand les instances de ses amis lui arrachèrent le volume des *Trophées*. Et ce recueil eut cette faveur singulière que le public lettré, au moment où il le recevait, le savait déjà par cœur, et, qu'en le lisant, pour la première fois, il le relisait.

Heredia fut l'homme d'un seul livre : les *Trophées*.

Car ses autres ouvrages, — l'admirable traduction de Bernal Diaz, la *Nonne Alferez,* — ne furent, pour lui, que des exercices ou des passe-temps. Pourtant, au moment où la mort l'a surpris, il préparait une autre publication à laquelle il travailla durant les dernières années de sa vie, — si le mot travail peut s'appliquer à un tel homme et à une telle œuvre : c'était une édition nouvelle, établie d'après les manuscrits, des *Bucoliques* d'André Chénier.

Il voulait rendre cet hommage à un poète qui était de sa lignée. Il avait arraché aux dernières années de Fantin Latour une illustration remarquable. Il se plaisait à l'idée de voir ces noms et le sien réunis sur une même page. Je lui disais : « Il y manquera Virgile ».

Virgile, André Chénier, c'étaient là ses maîtres. Arrivant à la vie au moment où le romantisme était sur son déclin, il avait recueilli les derniers rayons de l'astre vieillissant. Surtout, il avait vécu longtemps dans l'ombre lumineuse et froide de Leconte de Lisle. Il avait conservé une grande vénération pour l'écrivain des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares* : il était fier du legs que celui-ci lui avait fait de son costume d'académicien et il le portait, non sans une pointe d'ostentation, comme s'il eut reçu le manteau d'Élie. Ayant accepté, en même temps, la doctrine de l'art pour l'art, il avait fait partie du groupe des Parnassiens.

L'époque et le cadre où il vivait se prêtaient merveilleusement à sa nature. Fils de l'Espagne, il avait d'elle la noblesse des sentiments, l'ampleur de l'expression et une sorte de grandiloquence que contenaient et modéraient la pureté, le bon sens et le goût français. Quelques années passées à l'École des Chartes lui avaient donné des connaissances historiques et bibliographiques très étendues, avaient développé en lui un sens critique très

sûr et, enfin, lui avaient permis de pénétrer, par l'étude des langues romanes, dans l'âme sonore des mots.

Ainsi né, ainsi muni, il était fait pour relever la succession du romantisme à l'heure où celui-ci, sous l'influence de Théophile Gautier, de Leconte de Lisle, de Théodore de Banville, se retrempait aux sources antiques. Retour imprévu, heure unique pour la langue française, automne fécond d'où vint un renouveau exquis.

Les *Trophées* sont un des monuments, — et peut-être le plus durable, — que laissera cette époque. Quelques dizaines de sonnets et un nom de plus s'est inscrit sur la liste des grands poètes français !

Cette forme du sonnet avait été faite pour lui. Il la marqua d'une empreinte telle, que, d'ici longtemps, il ne se fera pas un beau sonnet en langue française qui ne sonne comme un écho de ceux de Heredia. Avec l'intérêt du sujet, la force de l'expression, l'éclat des images, ce qui caractérise chacun de ces « chefs-d'œuvre », dans le sens technique du mot, c'est le rythme, le souffle intérieur.

Le morceau va, d'une démarche puissante, du premier vers au quatorzième, et l'élan est tel, que l'admiration, glissant en quelque sorte sur tant de beautés, se précipite vers la fin où elle s'arrête, hors d'elle-même, épuisée par la caresse harmonieuse d'où lui est venu un si étrange ravissement. C'est un drame complet, un drame où l'Inspiration, se soutenant elle-même, est le personnage uniqueet dont toutes les péripéties sont si justes et si fortes que, dans sa brièveté, il donne l'impression de la grandeur et de la perfection.

Voici donc que le poète s'en va !

La poésie française est penchée sur cette tombe qui vient de s'ouvrir. Va-t-elle accompagner celui qui l'a

aimée d'une amour si ardente?... Par un zèle, dont on connaît maintenant tout le prix, ce grand et excellent cœur, ce noble esprit s'est fait une famille de poètes, il a choisi dans l'élite de la jeunesse française, il a instruit et nourri sur ses genoux, les meilleurs de ceux qui seront, après lui, les défenseurs de la pure Beauté.

Les lettres françaises, qui ont reçu le volume des *Trophées*, se consoleront peut-être de la mort, puisqu'elles gardent le dépôt de la gloire. Mais l'amitié, qui la consolera?

Les obsèques de José-Maria de Heredia ont été célébrées, le vendredi 6 octobre, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, en présence d'une assistance nombreuse de notabilités littéraires, artistiques, savantes, d'admirateurs et d'amis.

Le corps du poète avait été ramené, la veille, du château de Bourdonné à l'Arsenal et déposé dans un des salons transformé en chapelle ardente. C'est là, qu'avant le départ pour l'église, devant le cercueil qui disparaissait sous les fleurs, furent prononcés les discours d'adieu. M. le vicomte Melchior de Vogüé a parlé au nom de l'Académie française; M. Charles Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique; M. Henry Martin, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, au nom du personnel de cet établissement ; M. Marcel Prévost, au nom de la Société des gens de lettres et M. Émile Blémont, au nom de la Société des Poètes français dont il est le président. Nous publions ici le texte de ces discours et nous remercions les personnalités qui les ont prononcés d'avoir bien voulu nous autoriser à mettre sous les yeux de nos lecteurs leurs paroles éloquentes et émues.

Discours de M. le Vicomte de Vogüé

Cher José-Maria ! Déjà ! Éteint à jamais sous ces choses noires, le plus riche rayonnement de vie que j'aie connu ! Est-il possible que nous ne l'entendions plus, la lyre naturelle ? Est-il juste que vous entriez dans votre repos, si je l'ose dire, comme un larron du bien commun, qui emporte avec lui les meilleurs lambeaux de notre jeunesse, les nobles émotions et les joies radieuses dont vous l'aviez embellie ? Nuit soudaine sur ces chemins d'autrefois où vous nous conduisiez, toujours ensoleillé, empanaché, séduisant de bonté, de loyauté, de franchise.

Pardonnez ces révoltes puériles, rébellion de l'enfant contre l'inexplicable phénomène qui lui broie le cœur. Oui, la mort vous a pris comme vous preniez les créatures de vos rêves, elle a fait son épouvantable chef-d'œuvre comme vous faisiez les vôtres : du même geste bref et souverain. Un bruissement d'ailes, un cri tragique, l'éclair d'une puissance qui passe : voilà comment vous ravissiez nos âmes, et comment la mort a ravi la vôtre.

J'apporte l'adieu de l'Académie au glorieux filleul que j'étais si fier d'y introduire, il y a dix ans. Il était notre orgueil et notre gaîté : le tumultueux confrère dont la chaude parole amusait, déridait les plus sévères. L'instant d'après, nous regardions avec un respect songeur notre enfant gâté : en lui nous apparaissait l'homme rare et enviable entre tous, le prédestiné dont on est certain qu'il possédera l'immortalité.

Il nous était venu de loin, par des voies qui déconcertent tous nos pauvres efforts, lorsque nous voulons tracer des règles au génie, à sa formation, à ses divers

emplois. Espagnol des iles Caraïbes, il est venu du Nouveau Monde pour maitriser notre vieille langue. Le pouvoir qu'il prit sur elle lui fut donné par le hasard d'une entrée à l'École des Chartes. Là, il apprit à peser les mots, à connaître le titre, le coin et la fleur de ces médailles, à en aimer la vertu mystérieuse. Là, il étudia les sources obscures de l'histoire ; et quand lui vint ensuite l'éblouissement du visionnaire devant le drame universel des temps, il put le traduire en des miniatures véridiques et colorées comme celles des vieux livres d'heures. Il avait la science exacte avec le sentiment poétique de l'histoire. Lui aussi, il allait faire sa *Légende des siècles*. Si l'autre est pathétique et colossale, semblable aux frises des temples de Pergame où combattent des personnages surhumains, celle de Heredia n'est ni moins belle ni moins nombreuse dans le raccourci de ses figurines tanagréennes ; elle modèle avec autant de relief et plus de justesse la vraie physionomie des pays et des peuples. Admirable don de divination chez le poète ! Ses yeux charnels n'avaient jamais vu la Grèce ni l'Italie ; et pourtant, il fut Grec et Latin tour à tour jusque dans les moelles. Nul n'a mieux dépeint les terres divines, nul ne les a senties comme lui avec l'âme ressuscitée de leurs anciens habitants. Dans les plaines de l'Attique ou du Latium, à Rome ou à Syracuse, quand le voyageur cherche l'expression définitive de son émotion, ce n'est pas une phrase des auteurs classiques, c'est un vers de Heredia qui vient d'abord sur ses lèvres : ce vers embrasse tout le paysage, reflète toute la clarté du ciel, épuise l'immensité de la mer.

La traduction de la *Véridique Histoire* de Bernal Diaz fut son début devant un public restreint. Tour de force incomparable : avec un tact judicieux dans la prodigalité des richesses verbales, il écrit une langue contem-

poraine à la fois de l'original castillan du seizième siècle et des lecteurs français du dix-neuvième.

L'instrument est forgé pour les sonnets. Ils naissent lentement, à de longs intervalles, mûris par un travail chaque jour plus exigeant. Avant de se résoudre à les écrire, il les rugissait vingt fois dans nos réunions de jeunesse; plus tard, il venait les réciter à nos foyers. Quelle joie lorsqu'il en apportait un nouveau! Nous les savions tous par cœur, nous lui arrachions la feuille où sa large écriture daignait enfin les buriner. Son indolence ne cherchait pas d'autres succès que les applaudissements enthousiastes d'un cercle d'amis. Mais le cercle s'étendait peu à peu. Comme ce Lamartine qu'il a magnifiquement loué, notre poète était célèbre avant d'être imprimé; il fut fameux le lendemain du jour où nous le contraignîmes à publier le volume des *Trophées*. Un an après, l'Académie l'appelait.

« Pour un petit livre! » disaient ceux qui ne savent pas qu'on peut être très grand avec un seul petit livre. Et les envieux ajoutaient: « Il ne pourra point parler en prose, il ne va proférer que de vains mots! » Le discours du récipiendaire reste mémorable: autant d'idées que de phrases, idées justes et profondes du clairvoyant historien qui doublait le poète imaginatif. On acclama le merveilleux prosateur. Il se rassit, il se tut. Depuis lors, à l'exception d'un autre discours, rien ou presque rien. Il y avait deux hommes en lui: le gai compagnon, primesautier, exubérant dans le commerce ordinaire de la vie, volcan toujours en éruption de pensées et d'images; devant son papier, l'écrivain redevenait un fier seigneur espagnol, avare de ses sentiments et de ses mots, taciturne et stérile en apparence, tourmenté qu'il était par le souci d'une impossible perfection. On le sollicitait d'employer cette richesse

improductive : tout au moins dans le grand champ de travail de notre temps, le journalisme Les instances de l'amitié lui arrachèrent un jour la promesse d'une collaboration aux *Débats :* il donna trois articles remarquables ; puis il s'esquiva. Nous demandions à ce millionnaire du style la monnaie indispensable aux échanges quotidiens du journalisme : il n'avait sur lui que de l'or.

Comment il le ciselait, avec quelle habileté suprême il y sertissait les pierres précieuses, on l'a dit assez, on l'a presque trop dit, à mon sens : je crains parfois qu'en y insistant on ne veuille borner là son mérite. Ah ! ne laissons pas dire ici, devant le mort, à l'heure où il passe cette porte de vérité derrière laquelle s'évanouissent les mensonges littéraires, ne laissons pas dire que la seule industrie des beaux mots lui conféra son ascendant sur nos cœurs. Si bien décorés qu'ils soient, les vases vides ne nous abreuvent pas ; on les entend vite qui sonnent le creux. Tout au fond des coupes de beauté que ce poète nous offrait, une âme bouillonnait : l'âme de l'univers, l'âme des générations qui s'y sont succédé.

Il nous avait révélé sa conception de la poésie, dans son discours à l'Académie : une « idéalisation naturelle ou volontaire des sentiments généraux », une « pudeur profonde » des sentiments individuels chez le poète, qui est « d'autant plus vraiment et largement humain qu'il est impersonnel ». A part quelques amusettes, quelques jeux d'imagination, toute son œuvre baigne dans une mélancolie hautaine. Sur les paysages, sur les figures qu'il dessine, on retrouve parfois les larmes discrètes de son maître Virgile ; parfois, mais le plus souvent, sa voix répond comme un écho moderne à la voix stoïque de Lucrèce. Le thème habituel du tercet où s'achèvent ses petits poèmes, c'est l'écoulement inces-

sant de toutes choses, la fuite du temps meurtrier à travers les ruines qu'il laisse sur la terre et dans les cœurs. Regardez de près son livre, d'une composition si méditée : l'inspiration générale en est précisée par le choix du sonnet liminaire et du sonnet final, le Temple en ruine, le marbre brisé. Dans la conque marine, il reconnait sa propre âme, devenue une prison sonore où gémit le refrain de la mer. Avec Michel-Ange, il songe que tout meurt et que le rêve ment. Dans ses épigrammes antiques, l'amour n'apparaît que frissonnant sous l'aile noire de la Mort. Dès qu'il chante, cet homme dont la causerie familière était si gaie redevient sérieux, souvent funèbre ; comme son Espagne, il est sombre de cœur dans l'ardente lumière. Pour le pleurer aujourd'hui, il suffirait de dresser autour de ce cercueil quelques-uns de ses grands vers, longs et lugubres comme de hauts cyprès. Mieux que toutes nos paroles, avec la rigide beauté des pleureurs de marbre rangés autour des tombeaux gothiques, ils mèneraient le deuil de leur père qui va labourer des champs d'ombre.

Mes yeux se sont fermés à la lumière heureuse,
Et maintenant j'habite, hélas ! et pour jamais,
L'inexorable Erèbe et la nuit ténébreuse.

Ces nénies des anciens l'obsédaient ; et tout à l'heure, quand notre maternelle Église jettera sur lui la vieille lamentation humaine de ses hymnes, nous croirons entendre encore, parmi les proses latines, d'autres grands vers tristes qui semblent faits, comme ces proses, pour se marier éternellement aux graves sanglots des orgues.

Adieu, ami. Recevez le dernier salut de cette Compagnie que vous aimiez, qui vous aimait : salut respec-

tueux qu'elle adresse aussi à ceux que vous abandonnez, à toute cette famille où il semble qu'on ne puisse naître ni entrer sans être marqué des signes contagieux du talent. Allez rejoindre par les ombres myrteux votre grand aïeul Ronsard. Allez dormir dans notre terre de France. Elle vous a conquis, elle gardera fidèlement sa glorieuse conquête. Elle donnera un démenti à celui de vos poèmes où vous disiez qu'un vil lierre suffit à disjoindre un trophée. Aussi longtemps qu'il y aura une langue française, et que l'on fera des anthologies avec les chefs-d'œuvre de cette langue, des hommes liront vos sonnets. Votre génie les exaltera, comme il fit de nous, dans les visions de la pure beauté ; il les touchera par la mâle tristesse de sa plainte sourde, berceuse de l'immuable sort que vous leur assignez : désirer, passer, mourir.

Discours de M. Charles Bayet

M. le Ministre de l'Instruction publique, retenu loin de Paris, m'a chargé d'être l'interprête de ses sentiments de profonde condoléance. La mort de M. de Heredia est un deuil pour les lettres françaises ; d'autres ici diront, avec plus d'autorité que je n'en puis avoir, de quel culte fidèle il les servit et quelle fut son œuvre. Mais ce noble poète se rattachait au ministère de l'instruction publique par d'autres liens encore, et vous me permettrez de le rappeler.

Dans sa jeunesse, il avait été l'élève de cette studieuse école des Chartes, dont les travaux ont éclairé l'histoire de notre pays, et, s'il ne poursuivit pas les recherches d'austère érudition qui y sont en honneur, les années qu'il y passa ne furent point sans influence sur la forma-

tion de son talent. Ce fut là, je pense, qu'il prit ce sentiment si vif des hommes et des choses du passé, ce goût scrupuleux de l'exactitude jusque dans les moindres traits qui caractérisent son œuvre. Ses beaux sonnets, d'un métal si pur et si éclatant, sont comme les cadres ciselés avec un art précieux et une exquise impeccabilité où s'insèrent des tableaux d'histoire d'un dessin ferme et d'un étincelant coloris. Tel d'entre eux, après qu'on en a admiré la forme, si l'on cherche à en analyser les détails, étonne par la science qui s'y rencontre sans prétention ni faux étalage. Il en est où, dans les étroites limites de quatorze vers, toute une époque apparaît, d'un contour net et comme tranchant, avec ses ambitions, ses aventures et la fougue de ses passions, d'autres d'où se dégage, avec un parfum troublant, tout le charme des paysages et des mythes antiques. L'ensemble forme comme une série de visions des siècles où s'accuse sans cesse la volonté d'évoquer avec le moins de mots les images les plus intenses de vie et les plus précises. Ainsi à l'imagination du poète M. de Heredia unissait des qualités d'historien, la préoccupation de se renseigner d'après les documents les plus sûrs, de ressusciter le passé sous des traits d'une rigoureuse sincérité, l'horreur du verbiage, Le poète se souvenait de l'élève archiviste et, dans ses merveilleux sonnets, sous la splendeur des formes, un Guérard ou un Quicherat auraient retrouvé les traditions de probité scientifique de l'école des Chartes.

M. de Heredia, aux débuts de sa vie, avait fait l'apprentissage de l'érudition ; il la termina en fonctionnaire, mais la fonction qu'il exerça était noble et douce, telle qu'elle convenait à un écrivain qui, ayant beaucoup lu, aimait les livres ainsi qu'on doit les aimer, non comme des objets, mais comme des êtres encore tout

palpitants et tout chauds de la vie et des rêves du passé.

Par une heureuse fortune, la bibliothèque de l'Arsenal, dont il devint l'Administrateur, est celle où sont réunies avec le plus de sollicitude les œuvres des poètes ; si les morts illustres de cette république des lettres dont il devenait le chef avaient eu le droit de suffrage, ils auraient certainement voté pour lui. Sans doute bien des années s'étaient écoulées depuis le temps où, sur les bancs de l'école des Chartes, il se préparait à diriger une bibliothèque ou un dépôt d'archives; mais ses collaborateurs se rassurèrent vite, ils reconnurent qu'il était toujours de la famille et que son affection pour les livres s'étendait à ceux qui en avaient la garde. L'un d'eux me disait avec émotion combien son commerce était sûr, avec quelle bonté spirituelle et souriante il accueillait tous ceux qui se trouvaient en relations avec lui. Il ne considérait point sa charge comme un canonicat littéraire, il entendait en remplir les devoirs et ne trouvait point qu'il fût au-dessous de lui-même de réviser des comptes. Mais, avant tout, il voulait que sa bibliothèque fût élégante, bien ordonnée et accueillante. Je relisais hier un rapport qu'il adressait au Ministre, tout entier de son écriture, de cette belle écriture ferme, pleine, qui rappelle le XVII[e] siècle; visiblement, il était heureux de signaler les améliorations introduites. Son goût si délicat voulait restaurer les pièces décorées par Germain Boffrand et connues sous le nom d'appartement de la duchesse du Maine. Il songeait à en faire la salle d'exposition des plus beaux manuscrits à miniatures et des plus belles reliures, tout en y reconstituant, dans la mesure possible, l'ancien mobilier. Il s'attachait à constituer une collection des beaux livres illustrés de l'époque romantique, il achetait des manuscrits, il provoquait des dons.

C'est ainsi que ce très noble poète fut, pendant un temps hélas ! trop court, un bibliothécaire, un fonctionnaire modèle ; mais, sans vouloir diminuer son mérite, je crois qu'il n'y éprouvait nulle contrainte. Cette maison était vraiment devenue la sienne, il l'administrait avec tendresse, il y était heureux et s'y sentait aimé. Son souvenir y restera entouré de respect et d'affection, et je souhaite que la sincérité de ces sentiments soit de quelque consolation pour ceux que sa mort frappe si cruellement.

Discours de M. Henry Martin

C'est au nom de la Bibliothèque de l'Arsenal que j'ai le triste devoir d'adresser un dernier adieu au grand poète qui vient de disparaître. Il y a quatre ans, M. de Heredia remplaçait à la tête de cette Bibliothèque son confrère à l'Académie française, le vicomte Henri de Bornier. — A ceux qui ne connaissaient que par ses œuvres le poète impeccable des *Trophées* il aurait pu sembler que son esprit planait dans des sphères trop élevées pour s'abaisser aux nouvelles fonctions qu'il allait avoir à remplir. Mais M. de Heredia n'était pas seulement le poète excellent dont les sonnets immortels chantent dans toutes les mémoires : il n'oublia jamais qu'il avait, aux jours de la vingtième année, suivi les cours de l'École des Chartes. Par son exactitude méticuleuse, par son goût des recherches historiques, il était resté chartiste : je puis le dire bien haut, puisque lui-même s'en faisait gloire. Il avait encore gardé de ses études de jeunesse l'amour profond, je devrais dire l'idolâtrie du livre. Il était bibliophile presque autant que poète.

Cela, nous le savions tous ici ; mais ce que les fonctionnaires de l'Arsenal ignoraient encore, c'était l'inlassable bienveillance, l'indulgence paternelle du nouveau chef qui leur était donné. Le public ne connaît de lui que les qualités merveilleuses de son esprit ; nous avons pu, nous, pendant ces quatre années, apprécier ses qualités du cœur, et ce n'est pas un éloge banal que de pouvoir dire des unes qu'elles étaient à la hauteur des autres.

M. de Heredia n'a passé à l'Arsenal que de courtes années, mais les souvenirs qu'il laisse parmi nous ne sont pas près de s'effacer, et son nom restera désormais inscrit, dans cette vieille maison, à côté de ceux des Dupont de Nemours, des Alexandre Duval, des Charles Nodier, des Adam Międkiewicz, et, plus près de nous, des Hippolyte Lucas, des Paul Lacroix, des Édouard Thierry, des Henri de Bornier, et de bien d'autres qui pourraient être cités.

La vénération dont il était entouré ici se traduit aujourd'hui par des regrets si sincères, par une douleur si profonde, que cette douleur ne peut être surpassée par aucune autre si ce n'est par celle que ressentent en ce moment les êtres qu'il chérissait plus que lui-même et qui pleurent le mari et le père. Puisse l'unanimité des regrets de ceux au milieu desquels il a vécu ses dernières années apporter à Madame de Heredia et aux siens quelque adoucissement à leur immense douleur.

Discours de M. Marcel Prévost

Messieurs,

En arrivant à Paris ce matin, et de fort loin, pour rendre un hommage désolé au grand poète, mon plus

cher ami — j'ignorais encore que cet hommage dût être public. J'en suis avisé en présence même de ce cercueil. Et je me félicite que des voix autrement éloquentes aient dignement célébré déjà ce qu'il y eut d'immortel dans ce mort illustre : son œuvre. Ce n'est pas quand l'émotion d'une perte irréparable vous étreint les tempes et la gorge que l'on peut louer, selon son génie, l'auteur des *Trophées*. Permettez-moi de pleurer l'homme, égal à l'œuvre.

Messieurs, il y eut à Paris un écrivain d'une production si parfaite qu'elle représente dans un seul volume, et bien mieux qu'un amas de livres, le labeur constant de lentes et patientes années ; un écrivain si passionnément épris de son art qu'il put justement relever la fière devise de Ronsard : « *L'honneur, sans plus, du vert laurier m'agrée...* » Le temps de cet écrivain était, par conséquent, précieux entre tous...

Pourtant, chaque fois qu'un inconnu frappait à sa porte et lui disait : « Maître, j'ai mis mon effort dans ces vers, dans cette prose ; écoutez-moi, conseillez-moi.,. », le grand écrivain posait sa plume, souriait au néophyte et lui répondait : « Asseyez-vous et lisez... » La chose lue était-elle indifférente ? Il osait le dire, mais si paternellement que la blessure était pansée aussitôt que faite. Si, par contre, il devinait des promesses de talent, comme il savait, de sa voix chaude et retentissante, conforter le poète, célébrer l'œuvre, aider à sa fortune !... Messieurs, il y eut un tel écrivain à Paris... Nous ne savons pas si, parmi les meilleurs, il en existe un d'âme aussi généreuse, maintenant que José-Maria de Heredia est mort.

Voilà pourquoi non seulement la gloire littéraire de la France est aujourd'hui en deuil, par ce deuil, mais aussi, corporativement, tous les gens de lettres. Ils ont

perdu un de leurs protecteurs, un de leurs guides, un de leurs parrains.

Voilà pouquoi, aussi, leur compagnie devait être représentée ici, et témoigner des rares vertus professionnelles du maître que nous pleurons. Le hasard fait que l'homme de lettres chargé de cette mission a lui-même, plus que tout autre, peut-être, éprouvé jadis l'effet de cette bienfaisante vertu. Il ne l'a pas oublié. Et s'il y a de l'égoïsme dans son chagrin, messieurs, vous le lui pardonnerez.

Au nom de tous les gens de lettres que Heredia a rassurés, dirigés, aidés, je remercie sa mémoire. Je tiens à dire bien haut que garder les *Trophées*, ce n'est pas tout garder de ce grand disparu...

Non, mon bon maître, non, mon cher ami, tant de gloire, qui vous survit, ne suffit pas à éclipser tant de bonté, morte avec vous !

Discours de M. Émile Blémont

An nom de la Société des Poètes français, je viens rendre un hommage suprême à José-Maria de Heredia qui en était président d'honneur, et qui a si hautement honoré la France et la Poésie.

On a dit que Victor Hugo était le « Grand d'Espagne de la littérature française ». Le même titre pourrait être donné au généreux « conquistador » du Parnasse contemporain. Élargissant le ciel, il a fait monter à l'horizon la splendeur des constellations inconues, il a fait ruisseler dans notre firmament poétique toute une scintillante rivière de nouveaux diamants. Son cercueil en est étoilé.

Adieu dans la tombe, ô mon noble ami ! Et salut dans la gloire !

Après la cérémonie religieuse, le corps de José-Maria de Heredia a été déposé dans les caveaux de l'église ; l'inhumation a eu lieu le lendemain, au cimetière de Notre-Dame-de-Bon-Secours, près Rouen, dans la tombe où repose, depuis 1887, la mère du poète, Louise Gérard de Heredia.

Les journaux et les revues ont déja célébré, comme il convenait, le merveilleux écrivain que fut José-Maria de Heredia ; dans une prochaine livraison, le *Bulletin du Bibliophile* se fera un devoir de consacrer au bibliophile, au bibliothécaire et à l'érudit, la notice bio-bibliographique qui lui est due.

M. CHARLES EPHRUSSI

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Charles Ephrussi, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, décédé, le 30 septembre, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Parmi les publications que laisse le regretté défunt, nous citerons : *Étude sur le triptique d'Albert Durer, dit le Tableau d'autel de Heller* (Paris, D. Jouaust, 1876, in-4) ; *Notes biographiques sur Jacopo de Barbarj* (Ibid , id., 1876, in-4) ; *Les Bains de femmes*, d'Albert Durer (Ibid., id., 1881, in-4) ; *La Prétendue trilogie d'Albert Durer* (Paris, A. Quantin, 1881, in-4) ; *Un Voyage inédit d'Albert Durer* (Ibid., id., gr. in-8) ; *A propos de Vittore Pisano de M. Aloïs Heiss* (Ibid., id., 1881, gr. in-8) ; *Albert Durer et ses dessins* (Ibid., id., 1882, in-4) ; *Les Dessins de la collection His de la Salle* (Ibid., id., 1883, gr. in-8) ; *Paul Baudry, sa vie et son œuvre* (Paris, L. Baschet, 1887, gr. in-8) ; *Étude sur le Songe de Poliphile* (Paris, Léon Techener, 1888, gr. in-8, tirage à part du " Bulletin du Bibliophile ") ; *Zoan Andrea et ses homonymes*, en collaboration avec M. le duc de Rivoli (Paris, bureau de la " Gazette des Beaux-Arts ", 1891, gr. in-8) ; *Étude sur la Chronique de Nuremberg de Hartmann Schedel* (Ibid., id., 1894, gr. in-8, tirage à part du " Bulletin du Bibliophile "), etc., etc.

CHRONIQUE

Bibliothèques. — Le Président de la République a signé, en date du 25 septembre 1905, un décret relatif au personnel des bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève. Voici les articles de ce décret :

Article 1er. — Le cadre et les traitements du personnel des bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève sont ainsi fixés savoir : Trois administrateurs, de 6,000 à 8,000 francs, par avancements successifs de 1000 francs ; trois conservateurs à 5,500 francs ; trois conservateurs adjoints à 5,000 francs ; huit bibliothécaires de 3,300 à 4,500 francs, par avancements successifs de 400 francs ; dix sous-bibliothécaires de 2,100 à 3,000 francs, par avancements successifs de 300 francs.

Art. 2. — Les affectations des conservateurs, conservateurs adjoints, bibliothécaires et sous-bibliothécaires sont faites, pour chaque bibliothèque, par les arrêtés de nominations et dans les limites du cadre fixé, pour chaque catégorie, par l'article 1er.

Art. 3. — Les promotions ont lieu au choix sur l'ensemble des trois bibliothèques, dans la limite des crédits inscrits au chapitre spécial ouvert au budget de l'Instruction publique, pour cet objet.

Toutefois, nul ne peut être promu à une classe supérieure s'il n'a passé trois ans au moins dans la classe immédiatement inférieure.

Art. 4. — Par dérogation aux dispositions ci-dessus et par mesure transitoire, le conservateur actuellement attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui touche un traitement supérieur au traitement maximum fixé par le présent décret, sera maintenu dans sa situation jusqu'à son remplacement définitif.

Art. 5. — Toutes dispositions contraires au présent décret sont et demeurent abrogées et, notamment, les articles 6, 10 et 11 du décret du 7 avril 1887 et l'article 1er du décret du 4 avril 1905.

Art. 6. — Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

— Nous apprenons avec un vif plaisir, au moment de mettre sous presse, que notre distingué collaborateur et ami, M. Paul Lacombe, vient d'être nommé bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

C'est une haute et tout à fait exceptionnelle distinction qui est conférée au savant bibliographe parisien et nous sommes heureux de lui exprimer ici nos bien sincères félicitations.

Dépôt légal. — M. le Ministre de l'intérieur vient d'envoyer aux préfets, par une circulaire en date du 28 août 1905, des instructions relatives au dépôt légal, d'où nous extrayons les principaux passages :

« Par une circulaire du 6 janvier 1900, je vous ai prié de rappeler à MM. les imprimeurs qu'aux termes des articles 3 et 4 de la loi du 29 juillet 1881, ils doivent, au moment de la publication de tout ouvrage sorti de leurs presses, à l'exception de ceux de ville ou bilboquets, en effectuer un dépôt de deux ou de trois exemplaires, suivant la nature des imprimés.

« Ces exemplaires étant destinés à nos bibliothèques publiques, je vous signalais l'intérêt qu'il y avait à ce que le dépôt en fût fait régulièrement et dans les délais prévus par la loi.

« Si j'en juge par le chiffre toujours aussi élevé des réclamations que M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale m'adresse chaque semaine, il ne paraît pas que MM. les imprimeurs aient tenu compte de vos observations.

« La conséquence est que nos collections publiques présentent toujours de nombreuses lacunes qui provoquent de la part du public des bibliothèques des réclamations dont on trouve un écho dans la presse et qui, pour n'être pas toujours justifiées, n'en sont pas moins l'indice d'une situation anormale.

. . . .

« Un pareil état de choses est trop préjudiciable à l'intérêt général pour qu'il puisse être toléré plus longtemps.

« Je vous prie donc d'adresser de nouvelles observations aux imprimeurs de votre département, et, au cas où elles demeureraient sans résultat, de déférer aux tribunaux toute infraction aux articles 3 et 4 de la loi sus-visée.

Palmes académiques. — M. Albert Fontemoing, éditeur-libraire des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Agrippa d'Aubigné. — M. Ad. Van Bever, dont nous signalions récemment l'excellente bibliographie des écrits de Théodore-Agrippa d'Aubigné, vient de publier chez E. Sansot et Cie, les *Œuvres poétiques choisies* de ce poète. Cette édition, établie d'après les éditions originales et les manuscrits, est précédée d'une notice biographique très substantielle et accompagnée des notes historiques et critiques des variantes; elle est ornée d'un portrait d'Agrippa d'Aubigné d'après le tableau du Musée de Bâle. Le volume est joliment imprimé ; ajoutons, pour les bibliophiles, qu'il a été tiré vingt exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

En marge de notre histoire. – Tel est le titre d'un livre que M. le baron de Maricourt, un jeune auteur sorti de l'École des Chartes, vient de publier à la librairie Émile-Paul, faubourg St-Honoré; nous en avons donné l'indication bibliographique dans une précédente livraison. M. de Maricourt nous apporte sur les derniers siècles de l'ancien régime, dont il connaît fort bien les rouages sociaux, de nombreux et de piquants documents ; son livre abonde en anecdotes sur la vie provinciale « des siècles morts », sur les familles du Parlement de Paris, sur le « petit monde de nécropole » que formèrent les « officiers du Palais ». Si on y trouve des passages charmants sur Mme de Pompadour, Mandrin, Bouilly, un auteur bien oublié maintenant, on y rencontre des pages révélatrices et émouvantes sur les journées révolutionnaires, Marie-Antoinette, Malesherbes, le rôle si discuté de Louis XVI au 10 Août, la misère poignante de Louis XVIII en exil, et de curieux documents sur le visionnaire Martin de Gallardon, dont la personnalité passionne ceux qu'intéresse la question Louis XVII. Enfin, si, par sa forme, ce livre ne peut que plaire aux artistes, il sera lu, avec profit, par les amateurs de l'histoire sérieuse, car un des mérites de son auteur est d'avoir employé, avec une critique consciencieuse, des documents absoluments inédits.

Vente de livres. — Les 20 et 21 octobre, à l'Hôtel Drouot, à 2 heures, salle n° 10, vente de livres anciens et de livres modernes illustrés, reliures romantiques *(M. Henri Leclerc, expert)*.

— Le 23 octobre, à l'Hôtel Drouot, à 2 heures, salle n° 10, vente de livres modernes illustrés et de livres anciens, reliures romantiques (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Les 24 et 25 octobre, à l'Hôtel Drouot, à 2 heures, salle n° 10, vente de livres anciens et modernes, gravures, costumes (*M. A. Rouquette, expert*).

— Les 26, 27 et 28 octobre, à l'Hôtel Drouot, à 2 heures, salle n° 10, vente de la bibliothèque de feu M. Marcel Schwob. Livres illustrés des XVe et XVIe siècles ; Légendaires et mystiques ; Poètes des XVe et XVIe siècles ; Littérature grecque et latine. Rabelais, Littérature anglaise, allemande, ilalienne, espagnole ; Facéties et littérature macaronique ; Histoire du Théâtre ; Histoire des Pirates. Importante série sur les langues secrètes de l'Europe ; François Villon (*M. Honoré Champion, expert*)

— Du 6 au 10 novembre, à la Salle Silvestre, à 8 heures du soir, vente de livres anciens et modernes, de documents manuscrits, principalement sur l'Ile de France, la Picardie, la Normandie, la Bretagne. le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Vendée, etc., et d'ouvrages sur les beaux-arts, les belles-lettres, la géographie, la bibliographie, etc., journaux, provenant d'une grande bibliothèque (*MM. Émile Paul et fils et Guillemin, experts*).

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Honoré de BALZAC. — Les Proscrits. Dix-neuf compositions dessinées et gravées à l'eau-forte par Gaston Bussière. *Paris, librairie des amateurs, A. Ferroud — F. Ferroud, successeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127,* 1905, in-4 et in-8 carré de 2 ff. 80 pp., 1 f. et 1 f. bl.

Ce délicieux récit de Balzac parut, pour la première fois, dans la *Revue de Paris*, en mai 1831. M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul nous apprend, dans son *Histoire des œuvres de H. de Balzac,* qu'il était alors divisé en trois chapitres : Le Sergent de ville. — Le Docteur en théologie mystique. — Le Poète ; il nous dit aussi, avec son habituelle précision, dans quelles œuvres du célèbre auteur de *La Comédie humaine,* il trouva successivement place ; mais ce n'est pas le lieu de retracer ici cet historique et je renvoie les lecteurs qui désireraient le connaître à l'excellent travail de l'écrivain balzacien.

M. François Ferroud a pensé — et en cela comme toujours il a fait preuve d'un goût éclairé — qu'il serait intéressant de mettre à la disposition des bibliophiles une belle édition des *Proscrits* et il a confié à M. Gaston Bussière le soin de l'illustrer. J'ai déjà eu l'occasion de parler du talent de ce jeune artiste, à propos de sa superbe illustration des *Douze labeurs héroïques*, de Mademoiselle Nicolette Hennique; les dix-neuf compsitions qu'il a dessinées et gravées à l'eau-forte pour les *Proscrits* sont véritablement de tout premier ordre et traduisent, avec toute la fidélité désirable, le texte du maître ; elles sont à la fois puissantes et gracieuses, d'une exquise et poétique simpli-

cité. Un charme mystérieux s'en dégage. Il n'est pas inutile d'ajouter que l'artiste s'est admirablement interprété lui-même. L'impression, signée Philippe Renouard, avec ses rubriques rouges, est bien celle qui convenait à l'époque où se déroule l'action du récit de Balzac.

Les Proscrits ont été mis en vente peu de temps avant le moment où chacun va prendre, soit à la mer, soit à la campagne, les vacances réparatrices du labeur de l'année; j'ai moi-même subi la loi commune, d'où le retard à signaler cette nouvelle création de la Librairie des Amateurs. C'est donc par pur dilettantisme que j'en rends compte aujourd'hui, car j'ai oui dire que les bibliophiles n'avaient pas attendu, pour épuiser l'édition, qu'on leur en vantât les mérites et les beautés.

M. Ferroud, je puis le dire sans crainte d'être contredit, marche de succès en succès; hier, c'étaient *Les Princesses*, aujourd'hui *Les Proscrits*, demain ce sera *Madame Bovary*, illustrée par A. de Richemont et gravée par Chessa; puis viendra, plus tard, un autre maître livre, *Les Chansons de Bilitis*, de Pierre Louÿs, avec les compositions de Raphaël Collin, sans compter que d'autres publications, de moindre importance peut-être mais non moins séduisantes, dont j'ai eu la bonne fortune de voir quelques spécimens, sont déjà sur le chantier.

GEORGES VICAIRE.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

Chantilly. — Le Cabinet des livres. Imprimés antérieurs au milieu du XVIe siècle. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-4 (40 fr.).

— Le Triomphe et les gestes de Mgr Anne de Montmorency, connétable, grand-maître et premier baron de France. Poème de JEAN DE LUXEMBOURG, publié d'après le manuscrit original de l'ancienne librairie de Chantilly, appartenant à M. le marquis de Lévis. [Avec une planche double]. *Paris, imprimerie nationale*, in-4.

— Histoire généalogique de la maison Tardy de Montravel, seigneurs de Lissat, de Martinas-les-Faux, du Boys, de la Trivellerie, de Montbel, de Marthezey, de Grandpré, de Chazaux, de la Brossy, de la Bastide-sous-Sampzon, etc., etc., comtes, vicomtes et barons de Montravel, en Auvergne, Forez, Lorraine, Suisse, Vivarais, etc., etc., par le vicomte Louis de MONTRAVEL, membre du conseil héraldique de France et de plusieurs autres sociétés savantes [Avec planches, dessins héraldiques, portraits, etc.]. *Lyon, H. Lardanchet*, in-4.

Tiré à 100 ex. (50 fr.).

— Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle. 1801-1893. Éditions originales. Ouvrages et périodiques illustrés. Romantiques. Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques. Bibliothèques et collections diverses. Publications des Sociétés de bibliophiles de Paris et des départements. Curiosités bibliographiques, etc., etc., par Georges VICAIRE. Avec une préface de Maurice TOURNEUX. Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. XVIe fascicule. *Paris, A. Rouquette*, in-8.

Parmi les principaux articles que contient ce fascicule (le premier du tome VI), nous citerons : NADAR, NADAUD, *Le Nain Jaune*, NAPOLÉON Ier, NAPOLÉON III, Ch. NARREY, NAUROY, Andréa de NERCIAT, Gérard de NERVAL, NICOLARDOT, Charles et Désiré NISARD, Charles NODIER, Édouard et Eugène NOEL, Pierre de NOLHAC, Jules NORIAC, Jacques NORMAND, de NORVINS. *Nouveau magasin des enfants*, Ch. NUITTER, Eugène NUS, ODRY, OETTINGER, Georges OHNET, H. OMONT, Ph. O'NEDDY, Édouard OURLIAC, OZANAM, Eugène PACINI, E. PAILLERON, Eug. PAILLET, *Panthéon littéraire*,

Les Petits Paris, Paris à l'eau-forte, Paris à travers les âges, Paris en chansons, Paris-Guide, Paris ou le Livre des Cent et un, Gaston et Paulin PARIS, *Parnasse satyrique, Parnassiculet contemporain,* etc.
Tiré à 1000 ex. sur pap. vélin (10 fr. le fascicule) et à 50 ex. sur pap. de Hollande (20 fr. le fascicule), tous numérotés à la presse.

Publications de luxe

Librairie de la collection des Dix (A. Romagnol):

— Élémir BOURGES. — L'Enfant qui revient. 48 illustrations de Louis Malteste, reproduites en couleurs. Texte fac-similé du manuscrit de l'auteur. In-8 jésus et in-8 soleil.

Tiré à 350 ex., savoir : *In-8 jésus* ; nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches avec 3 états des planches (100 fr.). *In-8 soleil*: nos 21 à 150, avec 2 états des planches (50 fr.) et nos 151 à 350, avec 1 état (25 fr.).

Publications diverses

— Yvanhoé RAMBOSSON. — Le Cœur ému [poésies]. *Paris, Société française du Mercure de France,* in-16 (fr).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. numérotés sur pap. de Hollande (fr.).

— P.-N. HERVIEU. — Une Commune normande sous l'ancien régime. [Avec un portrait de l'auteur]. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie,* gr. in-8.

— Pierre CHAMPION, archiviste-paléographe. — Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne. Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire et privée au XVe siècle. [Avec planches]. *Paris, Honoré Champion,* gr. in-8 (10 fr.).

Il a été tiré, en outre, 20 ex. numérotés sur pap. vergé.

— Général DERRÉCAGAIX. — Les Derniers jours du maréchal Berthier. *Paris, R. Chapelot et Cie,* in-8.

— Comte de SAINT-POL. — Un Seigneur picard pendant la Révolution. *Saint-Valery-sur-Somme, impr. Richard-Leclercq,* in-8.

Extrait du *Bulletin mensuel de la Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu,* 1905, n° 3.

— Paul VIOLLET, membre de l'Institut. — Comité catholique pour la défense du droit. — L'Infaillibilité du pape et le Syllabus, étude historique et théologique. *Besançon, Jacquin; Paris, P. Lethielleux,* in-8 (2 fr.).

— Comité catholique..... Infaillibilité et Syllabus. Réponse aux « Études » (article de M. l'abbé Bouvier, numéro du 20 janvier 1905). *Ibid., id.,* in-8 (1 fr. 25).

— Henri CHÉROT. — Découverte du Carême de Bourdaloue à Saint-Sulpice en 1678. *Paris, imprimerie Pierre Dumont*, in-8.

— René DOUMIC. — Lettres d'Elvire à Lamartine. Avec deux fac-similés des autographes conservés à Saint-Point. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (3 fr.).

— J. A. DULAURE. — Des Divinités génératrices chez les anciens et les modernes. Avec un chapitre complémentaire par A. Van Gennep. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

De la *Nouvelle collection documentaire*.

Ouvrages sous presse

Chez A. Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— MOLIÈRE. — L'Amour médecin. 8 illustrations en couleurs en deux tons par L.-Ed. Fournier, gravées à l'eau-forte par Pennequin.

— MARIVAUX. — Le Jeu de l'amour et du hasard. 8 illustrations en couleurs en deux tons par Maurice Leloir, gravées à l'eau-forte par Pennequin.

— Alfred de MUSSET. — On ne badine pas avec l'amour. 8 illustrations en couleurs à la poupée par Adrien Moreau.

Ces « Trois comédies de l'amour », in-8, réunies dans un emboîtage, seront tirées à 225 ex. savoir : nos 1 à 25, sur pap. du Japon ancien, avec trois états des eaux-fortes et une aquarelle inédite des illustrateurs dans chaque volume (150 fr. le vol) ; nos 26 à 75, sur pap. du Japon, avec deux états des eaux-fortes (50 fr. le vol). et nos 76 à 225, sur pap. vélin du Marais, eaux-fortes avec la lettre (35 fr. le vol.).

Annoncé pour paraître fin octobre.

— Gustave FLAUBERT. — Madame Bovary. 27 compositions de A. de Richemont, gravées à l'eau-forte par Charles Chessa. In-8 jésus.

Il sera tiré 600 ex. savoir : nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. papier vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes et un dessin inédit de A. de Richemont (600 fr.) ; nos 21 à 100, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (325 fr.) ; nos 101 à 200, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux fortes (225 fr.) et nos 201 à 600, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (150 fr.).

Annoncé pour paraître en novembre.

LES

VIEUX LIVRES

M. Jules Lemaître, de l'Académie française, a donné lecture, à la séance publique annuelle des cinq Académies, tenue, à l'Institut, le 25 octobre 1905, d'une étude exquise sur les « Vieux livres ». L'éminent académicien, bibliophile érudit et délicat, a bien voulu m'autoriser à reproduire, dans notre vieille revue, ces admirables pages. C'est une précieuse aubaine pour nos lecteurs qui sauront, du reste, en apprécier tout le prix. Que M. Jules Lemaître veuille donc bien trouver ici l'expression de ma vive gratitude et de mes sincères remerciements. **G. V.**

MESSIEURS,

Il me semble que tous les collectionneurs — à moins que l'objet de leur manie ne soit décidément absurde — sont respectables à quelque degré. Ils combattent et retardent, sur un point, l'universelle et inévitable destruction. Ils sauvent et conservent du passé, et du passé choisi.

Mais j'estime que, parmi eux, celui qui s'attache aux vieux livres est particulièrement bien inspiré.

Car il ne conserve pas seulement, comme les autres collectionneurs, un objet d'art (c'est ici la reliure qui, si elle est belle, est œuvre de l'esprit autant que de la main) : il conserve encore ce qui fut, par la lettre imprimée, l'expression directe de l'esprit. Il lui arrive même, par l'heureuse réunion de ces trois choses : vieille reliure armoriée, texte important, provenance illustre, de posséder et de sauvegarder des fragments d'histoire triplement vivante.

Il y a quelques années, passa dans une vente l'exemplaire, aux armes de Richelieu et annoté par lui, des *Sentiments de l'Académie sur le Cid;* une autre fois, ce fut l'exemplaire d'*Esther* offert par Racine à Mme de Maintenon, avec dédicace autographe. Oh ! ne dites pas : « Qu'est-ce que cela nous fait ? » Quelle âme bien située et, par conséquent, respectueuse de l'Académie, quelle âme amoureuse de Racine et intéressée par la jolie aventure de Saint-Cyr resterait froide devant ces deux livres, en songeant à qui ils ont appartenu, par qui ils ont été offerts, par qui ils ont été feuilletés, et quelle main, se posant sur leurs pages, conduisit la plume d'oie dont ils ont entendu le petit cri et senti l'égratignure, il y a deux cent soixante-dix et deux cent vingt ans ?

Mais ce sont là joyaux exceptionnels pour amateurs opulents. Il est des trésors plus accessibles et qui ont encore leur charme : par exemple, un bon vieux livre classique, contemporain de l'auteur, en bonne condition, avec de bonnes marges et reliure du temps, en maroquin s'il se peut.

Certes, je ne dis pas de mal des splendides reliures d'aujourd'hui. Elles sont extrêmement ingénieuses. Ce sont parfois de vrais petits tableaux en mosaïque. On y met des lis, des iris, des chardons, des profils de femmes et des têtes de morts. L'exécution est plus parfaite qu'elle ne fut jamais. Même quand le décor ne consiste qu'en filets, fers ou plaques, cela est d'une netteté, d'une exactitude à laquelle les doreurs de jadis n'atteignaient point.

Mais, le dirai-je ? une des choses qui me touchent dans les beaux dessins des antiques reliures, c'est que jamais ils ne sont d'une géométrie irréprochable ; toujours quelque tremblement ou quelque hésitation des lignes nous rappelle et nous rend présente la main vivante et mobile de l'ouvrier qui les exécuta. Joignez que le temps assourdit délicieusement les ors et qu'il donne aux peaux, surtout aux rouges et aux vertes, des tons d'une douceur, d'une richesse, d'une somptuosité à demi éteinte, d'un fondu et, si je puis dire, d'une onction que nul artifice ne saurait imiter.

Et ce n'est pas tout : le contenu de ces vieux livres y semble bien meilleur que dans une réimpression moderne. Je songe surtout, ici, à certains textes du second rang, qui sont curieux, qui ont jadis paru beaux, qui ont encore leur prix, mais dont la lecture, dans une édition d'aujourd'hui, est tout de même un peu laborieuse. Eh bien, lisez-les dans un volume, sur du papier et dans des caractères qui leur soient contemporains, la lecture vous en deviendra facile. Ce sera comme si l'aspect et le toucher du vieux

livre vous inclinait à l'état d'esprit des ancêtres pour qui ces moralités et ces histoires furent écrites. Les locutions aujourd'hui vieillies vous surprendront moins, et vous entrerez plus aisément dans le genre d'affectation ou de pédantisme propre au temps où ce bouquin vénérable fut imprimé. J'irai plus loin: je crois que les grands écrivains eux-mêmes gagnent à être lus dans une édition de leur âge.

Que sera-ce dans la première édition, dans l'édition originale!

Ici, un homme sensé pourra dire : « Je comprends que l'on recherche les vieilles reliures au même titre que les vieilles assiettes. Avec les vieilles reliures, d'ailleurs, on fait de très jolis buvards... Mais qu'est-ce qu'une édition originale a de si excitant ? En quoi la première édition d'un ouvrage classique diffère-t-elle de la deuxième et des suivantes, sinon par une date sur le titre ? Et cette différence justifie-t-elle des écarts de prix qui vont communément à quelques centaines d'écus ? »

Ah! Messieurs, que voilà des propos superficiels! J'espère pour vous que, si vous aviez entre les mains l'édition originale du *Cid*, d'*Andromaque* ou de l'*École des Femmes*, vous sentiriez bien autrement. A coup sûr, vous entreriez en méditation et vous vous diriez :

— Ainsi, les caractères imprimés sur ce papier jauni sont les premiers, — les premiers! — qui aient traduit aux yeux tel chef-d'œuvre du génie humain. Ils sont les premiers où Corneille, Racine, Molière aient reconnu leur pensée devenue visible,

et détachée d'eux-mêmes. Auparavant, ces œuvres n'existaient que sur des feuilles manuscrites disparues et sous le front de leurs auteurs. J'en tiens dans mes mains la première expression matérielle, publique et durable. J'assiste, pour ainsi parler, à leur naissance, qui fut un moment auguste de l'histoire littéraire.

Ah ! ces vieux feuillets sont pleins de vie... La veille, on ne les connaissait pas... Un jour, ils ont paru tout à coup, sous leur modeste et solide habit de veau ou de vélin, dans la boutique de Barbin, au *Signe de la Croix*, ou de Ribou, à l'*Image Saint-Louis*, sur le perron de la Sainte-Chapelle. Tel bourgeois plein de prud'homie, tel gentilhomme ou telle dame, — habillés comme on les voit encore aujourd'hui dans les pièces du répertoire, — ont aperçu à l'étalage le volume tout neuf et l'ont acheté trente sols. Mme de Sévigné peut-être ou Mme de Lafayette l'a fait demander par son laquais, ou bien, passant par là, est descendue de sa chaise ou de son carrosse, et après avoir échangé avec Barbin quelques phrases obligeantes, elle a acheté elle-même son exemplaire, — un exemplaire pareil à celui que je tiens, celui-là même peut-être, — et, remontée dans sa voiture, elle s'est mise à le feuilleter, en attendant la fin d'un de ces embarras de rues décrits par M. Despréaux...

Mais, Messieurs, à une âme véritablement éprise, l'édition originale vulgaire ne suffit encore pas. Jadis, vous le savez, l'impression d'un ouvrage, même de proportions modiques, durait généralement

de longs mois. On n'était pas pressé. Les ouvriers imprimeurs étaient, pour la plupart, assez ignorants. En outre, les auteurs n'étaient pas très attentifs à la correction de leurs épreuves, ou même s'en remettaient à leur libraire. On tirait d'abord quelques exemplaires. L'auteur y jetait les yeux, et y découvrait des fautes, qu'il faisait corriger dans le reste du tirage.

Vous direz : « Ces exemplaires corrigés valaient donc mieux, et ce sont ceux-là qu'il faut avoir. » Et vous répéterez de faciles railleries sur l'amateur qui achète à prix d'or, quand il peut le rencontrer, l'exemplaire avant les cartons, « l'exemplaire avec la faute ».

Messieurs, la manie de cet amateur n'est peut-être pas si absurde. Il se dit que trouver et tenir l'exemplaire fautif, qui est vraiment le premier, c'est faire une petite conquête de plus sur le passé, puisque c'est se rapprocher encore un peu de l'heure émouvante où la pensée de l'auteur s'est exprimée pour la première fois par des signes typographiques.

Et je ne parle point des cas où des corrections et des suppressions importantes et significatives ont été faites en cours de tirage, si bien que les exemplaires tirés d'abord sont réellement beaucoup plus intéressants que les autres, — comme il est arrivé, par exemple, pour les *Pensées* de Pascal ou pour le *Don Juan* de Molière. Ici, mon amateur d'exemplaires avant les cartons n'a presque plus besoin d'être justifié.

Mais l'homme sensé reprendra : « Ces textes

primitifs et complets, vous les trouverez à moins de frais dans quelque édition moderne. Vos plaisirs, en somme, sont plaisirs de pure imagination ».

Assurément; mais vous m'accorderez qu'ils sont innocents, et qu'ils ont même leur noblesse. Ils impliquent certains sentiments ou certaines dispositions fort louables : respect, curiosité, don de sympathie. Et, si ce sont plaisirs d'imagination, celui qui se les crée est donc, lui aussi, à son rang, un modeste inventeur de voluptés chastes, une manière de poète.

Et enfin, à supposer que sa manie s'amortisse un jour, il ne sera jamais complètement déçu, s'il prend la peine de lire ce qu'il a collectionné. Ces bouquins, qu'il recherchait principalement à cause de leur date ou de leur habit, ce sont des livres dont le texte vaut par lui-même : et ainsi la collection rare pourra bien être, par surcroît, la plus substantielle des bibliothèques.

Je ne veux pas donner dans ce paradoxe banal, que les derniers venus n'ont rien trouvé de nouveau, et que tout a été dit depuis qu'il y a des hommes. Il est toujours vrai que tout a été dit : mais ce n'est jamais tout à fait vrai. Il est possible que plusieurs écrivains du XIXe siècle aient été d'une intelligence plus souple et plus étendue que les classiques, et il est possible que certains autres aient eu une sensibilité plus affinée. Je crois, en tous cas, qu'ils ont singulièrement développé, enrichi et nuancé le contenu des livres d'autrefois... Mais il demeure fort probable qu'avec Corneille, Racine, Molière,

La Fontaine, avec Rabelais, Montaigne, Descartes, Pascal, Bossuet, La Bruyère, on a déjà toutes les remarques essentielles sur la nature humaine, sur l'homme religieux, l'homme politique, l'homme social. Et il faut avouer que ces réflexions, ces observations, ces peintures, même ces lieux communs, ayant rencontré là, pour la première fois, une expression à peu près parfaite, gardent une fleur, une saveur, une plénitude, une grâce ou une force qu'on n'a guère retrouvées depuis. Il n'est donc pas déshonorant de s'en contenter, et il est, au surplus, délicieux d'y revenir par le plus long, j'entends après avoir joui des enrichissements ajoutés par les âges récents à ce trésor primitif et essentiel.

Et alors c'est une volupté complète de goûter, dans les dessins et les tons de la reliure que tant de mains ont maniée et polie, dans la couleur et le grain du papier, dans la date du privilège du roi, dans la forme des caractères typographiques, dans les sentiments ou les pensées que ces caractères expriment aux yeux, dans le tour même et l'accent de ces pensées et de ces sentiments, — et dans tout cela *à la fois*, — le charme mystérieux du passé.

(Je sais bien que le passé seul existe. Ce que nous appelons le présent, c'est du passé plus proche. Mais, naturellement, c'est du passé un peu lointain qee je veux parler).

Charme puissant sur les âmes désabusées et lasses. C'est là qu'on trouve le repos. Il n'y a d'ailleurs que le passé dont nous puissions nous former des images

un peu précises et consistantes. Même quand on rêve l'avenir, c'est avec du passé qu'on le construit comme on peut. En réalité, l'avenir n'est que ténèbres et épouvante. Toutes les fois que j'essaye de me figurer ce que sera le monde dans cent ans, dans mille ans, j'éprouve un malaise horrible, une rage de ne pas savoir, un désespoir d'être né trop tôt, une terreur devant l'inconnu. Que si, ne pouvant prévoir l'avenir, on veut seulement le rêver, l'esprit demeure impuissant et stérile. Toutes les utopies, toutes les descriptions d'Arcadies, de Salentes et d'Eldorados, même les plus récentes, n'ont rien du tout d'enivrant, tant nous sommes impropres même à imaginer le bonheur.

Mais rêver dans le passé, — non pas en historien présompteux et pour le repétrir selon les passions et les sottises du présent, — rêver dans le passé pour rien, pour le plaisir, cela est charmant, et cela est aisé. Loin de se dérober, le passé, lui, s'offre à nous de lui même : car il est notre tout, et c'est de lui que nous sommes faits. Rêver dans le passé, — surtout dans le passé de la France, — c'est réveiller tous les hommes que nous portons en nous, c'est prolonger notre vie en arrière, par delà le berceau ; c'est jouir de sentir à tout notre être des racines si profondes, et d'avoir tant vécu déjà avant de voir la lumière.

N'objectez pas les abominations qui se peuvent rencontrer parmi cette suavité du passé. Elles ont sur celles du présent un avantage . c'est qu'elles ne sont plus. A moins de le vouloir, on ne hait pas dans le passé, puisqu'on est libre de n'y voir que les

choses qui furent belles et touchantes, et de les considérer uniquement sous l'aspect où elles l'ont été... (Et c'est pour cela, par exemple, qu'on voit des personnes fort irréligieuses collectionner les tableaux pieux des primitifs, les meubles de sacristie et les objets de sainteté d'autrefois).

Bref, dans le passé on choisit. Dans le présent on ne choisit pas : on est bien obligé de le subir tout entier et comme il est... Ah ! quel refuge, quel merveilleux *alibi*, à certaines heures, de vivre avec les morts et avec leurs œuvres, — en choisissant les uns et les autres?

Et maintenant, Messieurs, ne me reprochez pas d'être un prophète du passé et, par là, d'énerver vos précieuses vigueurs. Le sentiment que j'exprime n'est pas très contagieux et ne met rien en péril. Soyez tranquilles, il y aura toujours assez d'hommes pour habiter le présent et s'y installer énergiquement, et pour s'emparer de l'avenir et en affirmer la magnificence. Et c'est ce qui m'a permis de m'abandonner sans scrupule à cette songerie sur le passé dormant, sur le passé endormeur.

JULES LEMAITRE
De l'Académie française.

UN COUSIN DE BOSSUET

PIERRE TAISAND, TRÉSORIER DE FRANCE

(Suite)

Cette fois encore, Taisand eut recours à M. de Condom, et non seulement l'incompatibilité fut levée, mais encore la dispense nécessaire pour cela, au lieu de coûter quatorze cents livres suivant les tarifs du temps, fut absolument gratuite, ou « musquée », comme on disait alors (1). « Cette faveur, écrivait à ce propos l'heureux bénéficiaire, est telle que, dans le temps où nous sommes, il ne s'accorde presque point de dispense, non pas même pour de l'argent. Celle que j'ai obtenue ne me coûte rien du tout. *Voilà ce que me vaut la recommandation de ce prélat à qui on ne refuse rien* (2). »

Taisand fut reçu en sa qualité de Trésorier de France (3), en la Chambre des Comptes, le 3 décembre 1680. Les discours qu'il prononça, tant à sa réception qu'à son installation, son fils Claude nous l'apprend, répondirent parfaitement à la haute idée qu'on avait de son éloquence au barreau, où il fut longtemps regretté.

En maintes circonstances, Taisand servit de secrétaire

(1) *Revue Bossuet*, du 25 avril 1903, p. 84.

(2) Lettre de Taisand à sa belle-sœur la carmélite, du 8 septembre 1689.

(3) Ses lettres de provision se trouvent aux Archives de la Côte-d'Or, C. 2110.

à sa Compagnie, dans les affaires les plus importantes. De ce chef, il eut à rédiger une foule de mémoires, en particulier à l'occasion du procès que la Compagnie des trésoriers de France soutint à Paris, en 1684 et 1685, contre le sieur Cointot, son garde des sceaux (1). Il ne faut donc pas s'étonner si des lettres d'honneur (2) furent accordées à Pierre Taisand, « doyen des trésoriers généraux de France », en 1707.

Les affaires n'absorbaient pas Taisand au point de lui interdire la fréquentation des sociétés élégantes, où, dès sa jeunesse, il avait eu ses entrées, et dans lesquelles le court séjour qu'il avait fait à Paris aurait suffi, à défaut d'autres qualités, pour lui assurer une considération particulière.

Là, on discutait des problèmes d'histoire ou de galanterie, on lisait des vers, on faisait des *portraits*, tout comme dans les cercles précieux de la capitale. On y recherchait même les émotions du jeu, et les choses allaient parfois si loin, qu'elles fournissaient aux magistrats l'occasion d'intervenir pour mettre fin à des excès scandaleux.

Le grand maître des eaux et forêts, Soyrot, était particulièrement suspect. On jouait gros jeu chez lui, aux dés, aux cartes, et même à la bassette, et les plus passionnés y trouvaient une pièce à part, nommée « la chambre d'enfer », parce qu'elle retentissait alors de blasphèmes exécrables. Une première fois, le procureur général Languet, informa contre les auteurs de ce scandale, et le Parlement rendit un arrêt qui suspendit pour un temps ce désordre. Mais, en 1688 ou

(1) C'est Antoine Bossuet, alors maître des requêtes, qui fut nommé rapporteur de ce procès.

(2) Les voir aux Archives de la Côte-d'Or, C. 2117, f. 30.

1689, le mal reprit de plus belle et, de Paris, le garde des sceaux s'en plaignit au président Brulart (1).

Taisand ne paraît pas avoir donné en de tels excès. Je ne sache pas qu'il ait pratiqué la bassette (2). Il se

(1) Le président reconnaît l'existence du désordre, bien qu'il en atténue la gravité. « ... Il est vrai que sa maison (*du sieur Soyrot*) est ouverte à plusieurs honnêtes gens, dont beaucoup sont des officiers du Parlement. On y joue aux cartes et aux dés, un jeu modéré ; il est rare qu'on y joue à la bassette, quoiqu'elle ne soit pas défendue en cette ville. L'on m'a même assuré que ce jeu n'a été joué chez lui que deux ou trois fois depuis trois ans, et qu'il donne ses soins à ce qu'il n'arrive ni désordre ni scandale dans sa maison. On ne laisse pas de se ressouvenir du nom qui fut donné autrefois de *Chambre d'enfer* à un lieu chez lui, où quelques mauvais joueurs se retiraient et jouaient, avec jurements, un très gros jeu; mais un arrêt qui fut donné au Parlement, il y a sept ou huit ans, arrêta ce désordre. Présentement il ne s'y passe rien de contraire à l'honnêteté et à une bonne police.

Il y a toutefois des dévots, ennemis de la joie et des plaisirs, qui voudraient priver le public de ceux-là, tout innocents qu'ils sont. J'ai eu sur ce sujet avec eux des conférences, et leur ai fait entendre que les grandes villes ne se conduisaient pas comme des couvents, qu'il suffisait d'en ôter la licence et le scandale ; que, lorsque je saurai qu'il y en aura en celle-ci, je l'empêcherai de tout mon pouvoir et qu'ils m'obligeront de m'en avertir ; mais qu'au surplus, il est à propos, même nécessaire d'y maintenir quelques divertissements. Je n'ai pas laissé de me servir de l'avis qui nous a été donné, pour obliger M. Soyrot à s'attacher à contenir ceux qui joueront chez lui ; c'est ce qu'il m'a promis de nouveau chez lui ». (*Lettres du Président Nic. Brulart*, édit. La Cuisine, 1859, in-8, t. II, p. 283 et suiv. Lettre du 12 février 1689). Le sieur Soyrot mourut peu de temps après. La Monnoye déplore cette perte dans une lettre non datée (Nat., fr., 10435, f. 14). Le défunt laissa un fils, dont La Monnoye écrit qu'en une soirée, il a perdu au jeu quinze cents livres (ibid., f. 26. Lettre à M. Soyrot, contrôleur général des finances de Bourgogne, du 15 juin 1690).

(2) « Sorte de jeu de cartes qui est venu de Venise en France, environ l'an 1678, mais qui n'y fut pas longtemps en vogue. C'est une manière de lansquenet, auquel peuvent jouer deux, trois ou tant de personnes que l'on voudra. Chaque joueur choisit une carte, sur laquelle il couche l'argent qu'il veut jouer. Ensuite le banquier, ou le tailleur, qui tient à la main un jeu de cartes entier, les mêle, en prend une, dont il coupe ou taille les autres ; puis il les tire deux à

contentait de la guimbarde (1), et dans le cercle où il fréquentait, les enjeux étaient plus que modiques. On trouve dans ses papiers quelques badinages relatifs à ce divertissement, où il était passé maître.

Il y faisait bourse commune avec une dame Deni-[sot ?], femme d'un auditeur des Comptes (2). Voici un fragment d'une épître « de vendange », mêlée de prose et de vers, qu'il adressa à son associée pendant les vacances de l'année 1688.

Bonjour, ma chère camarade
Du royal jeu de la guimbarde ! (3)
Hé ! comment donc vous portez-vous ?
De grâce, Iris, mandez-le nous.

Pour moi, depuis huit jours que je ne vous ai vue,
J'ai pensé de perdre la vue
A force de me désoler ;
Venez, charmante Iris, vite me consoler.

Ne croyez pourtant pas que j'aie beaucoup perdu de notre fonds commun, car jusqu'à présent, depuis votre départ, tout compté et tout rabattu, il m'en coûte si peu que cela ne mérite pas d'en parler. Ainsi ce n'est pas la perte de l'argent qui me chagrine, mais c'est la perte de l'honneur, qui m'est plus cher que tout l'or et l'argent du monde. Vous savez qu'il a plu à l'une de nos dames de me donner l'illustre nom de *héros du charmant et royal jeu de la guimbarde*, et vous

deux. Si la première de deux cartes est celle où il a mis son argent, il perd, si non il gagne. Justiani est le premier qui a fait connaître la bassette en France. Préchac en a fait un petit discours ». (Diction naire de RICHELET).

(1) « Guimbarde ou jeu de la mariée, ainsi appelé, parce qu'il s'y fait un mariage entre le roi et la dame de cœur. Il se joue jusqu'à neuf personnes..... La dame de cœur est la *guimbarde*, la principale carte du jeu ».

(2) Denisot fut pourvu de cette charge, le 9 janvier 1686 ; il fut reçu maître, le 15 novembre 1698.

(3) Est-il besoin de faire remarquer combien ici la rime est défectueuse ?

n'ignorez pas, ma chère Camarade, à quoi la qualité de héros engage, et que ce n'est pas assez pour un homme qui a cette glorieuse qualité, de ne rien perdre, mais que, pour s'y maintenir avec honneur, il faut qu'il gagne.

Qui dit héros, dit un homme invincible ;
Voilà ce qui me rend sensible,
Je crains de perdre un si beau nom,
De devenir un homme sans renom.
Je crains qu'ayant été le héros redoutable,
Je ne sois rien moins qu'indomptable,
J'ai peur enfin que le héros
Ne soit mis au rang des zéros.
Venez donc me prêter main forte,
Afin qu'à mon honneur j'en sorte.....
Avec vous, je puis quelque chose,
Sans vous, je ne puis rien, mais j'ose,
Quand vous êtes à mes côtés,
Défier en jouant nos plus grandes beautés (1).
Hors du jeu, croyez-moi, car jamais je n'impose,
Auprès d'elles j'ai bouche close
Et les regarde rarement,
Pour n'avoir pas le sort d'un malheureux amant.
Lisez encore, agréable inhumaine !
Nous n'allons plus chez la fine Climène (2),
Nous veillons à présent chez l'aimable Philis (3),
Au teint de roses et de lis.
Ses manières sont engageantes,
Les dames y sont très charmantes,
Les cavaliers ont de l'esprit,
On y chante, on y danse, on y joue, on y rit,
Rien cependant n'est plus honnête
Que toute cette belle fête.....

Le cercle où « guimbardait » héroïquement Taisand, s'appelait dans l'intimité le *Quartier du Palais* ou simple-

(1) Mmes Joly, de la Loge, etc. (*Note de Taisand*).
(2) Mme de la Loge, l'aînée (*Note de Taisand*).
(3) Mme Couchet de Saint-Vallier (*Note de Taisand*).

ment le *Quartier*. Notre trésorier y tenait la plume à l'occasion, comme au sein de sa Compagnie. Ainsi nous le voyons, cette même année, chargé d'exprimer à une dame les regrets causés par son absence. Il s'en explique ainsi à sa cousine, Mme de la Loge, la secrétaire.

Je partis si subitement de Dijon dimanche dernier, Madame ma Cousine, que je ne pus trouver un moment pour aller prendre congé de vous, et pour vous donner en même temps la lettre que le Quartier assemblé chez vous le vendredi précédent m'avait chargé d'écrire de sa part à Mme Flutelot (1). Je vous l'envoie par mon laquais, ne s'étant présenté jusqu'à présent aucune autre commodité pour vous l'envoyer plus tôt. Car nonobstant le voisinage de la ville, nous sommes ici comme en pays perdu, n'ayant aucun commerce qu'avec les loups et avec des paysans, dont quelques-uns ne sont guère plus raisonnables que ces sortes d'animaux, ennemis, comme vous savez, de toute société. Jugez, Madame ma Cousine, combien je regrette Dijon et les personnes qui vous ressemblent. Aussi, à vous dire vrai, je ne prétends pas faire ici un long séjour, et je me réjouis par avance d'aller un peu guimbarder avec vous et avec la dame qui n'aime que le royal jeu de la guimbarde (2). Mais pour revenir à la lettre du Quartier, je vous prie de la mettre dans votre paquet quand vous écrirez à Mme Flutelot, et de la lui faire rendre après néanmoins l'avoir signée et fait signer par les dames et par les cavaliers. Je vous l'envoie pour cela à cachet volant, et afin qu'avant de la lui envoyer, vous preniez la peine de voir si je suis entré dans vos sentiments et dans ceux de ces Dames qui m'ont fait l'honneur de me donner cette agréable commission. Mme Taisand vous salue de tout son cœur. Je crois qu'elle aura bientôt le plaisir de vous voir. Pour moi, en attendant que j'aie cet honneur, je suis toujours très véritablement, Madame ma Cousine, votre, etc.

A Domoy, ce 13 octobre 1688.

(1) Ce nom s'écrit généralement *Fleutelot*.
(2) Mme Joly, la trésorière (*Note de Taisand*).

Quant à Mme la Conseillère Fleutelot, voici l'épître qui lui était destinée :

Madame, le Quartier assemblé extraordinairement, ce 8 octobre, sur les quatre heures de l'après-midi, chez Mme de la Loge, la secrétaire, plus pour se plaindre de votre absence que pour manger un gâteau feuilleté qu'une de nos Dames avait perdu à la guimbarde ; le Quartier, dis-je, me charge très expressément de vous prier de sa part, qu'il vous plaise revenir au plus tôt. En effet, il n'est rien de plus vrai, que l'on n'a presque parlé que de vous depuis votre départ, et que toutes les fois qu'on s'assemble, cela veut dire tous les jours, on vous trouve à dire, et on murmure bien fort touchant votre trop long séjour à la campagne. M'en grondera qui voudra, mais je crois qu'ayant l'honneur d'être l'un de vos serviteurs et de vos amis, je dois vous avertir des plaintes que l'on fait contre vous. Les uns demandent quel plaisir vous pouvez avoir dans un village, pouvant être fort à votre aise dans une bonne ville, telle que Dijon. Les autres disent qu'il faut apparemment que vous ne sachiez pas combien on vous souhaite ici, puisque vous demeurez si longtemps à Pomard. Quelques-uns se récrient, qu'une dame comme vous n'est pas faite pour être nymphe des champs. Je n'ai pu moi-même (je l'avoue de bonne foi) m'empêcher de murmurer et de me plaindre aussi bien que les autres. Enfin, Madame, il n'y a pas un de nous qui n'ait dit peste et rage (1) contre la campagne qui vous retient à notre préjudice.

Mais, à ne vous rien dissimuler, nous avons fait ce que nous avons pu pour nous consoler de votre éloignement, et pour cela nous avons tous été voir de compagnie plusieurs fois votre nouveau portrait chez Revel. On l'a trouvé bien peint et fort ressemblant ;

Il nous a paru plein d'appas :
Vous ne fûtes jamais mieux peinte,
Je vous le dis sans compliment, sans feinte ;
Mais, hélas ! il ne parle pas !

Ainsi, Madame, quelque belle que soit votre copie, elle ne

(1) *Dire rage*. Cette expression, d'après Richelet, se lit dans les poésies de Voiture.

peut nous tenir lieu de l'original. Venez donc réparer en personne le tort que nous fait votre absence ; et croyez, Madame, que rien ne peut nous la faire oublier que l'honneur de vous revoir bientôt et le plaisir de pouvoir vous dire de vive voix, en général et en particulier, que nous sommes plus véritablement que tout le monde ensemble, Madame, vos très humbles et très obéissants serviteurs et servantes, amis et amies,

Les Dames et les Cavaliers du Quartier du Palais.

Par ordonnance, mais plus encore par inclination,

TAISAND, Secre.

A Dijon, ce 8 octobre 1688.

Ces aimables futilités n'absorbaient pas tous les loisirs de Taisand. Il lisait beaucoup, et des ouvrages sérieux. « On m'a dit, écrit-il à sa belle-sœur, que vous avez l'intendance de la cave de M. votre frère pendant son absence. Si vous avez aussi celle de sa bibliothèque, qui vous convient encore mieux, vous m'obligerez de m'envoyer à votre commodité un de ses livres, qui est la Vie du cardinal Commendon. Une légère indisposition, qui m'oblige à garder la chambre, m'empêche de vous en aller prier moi-même » (1).

Lui qui jadis, lors de son séjour à Paris, avait approvisionné de livres les Dijonnais, il met à son tour à contribution les amis qu'il possède dans la capitale (2). Il se fait envoyer même des cartes de géographie, dont il a une riche collection. Il lui faut, par exemple, celles de Pologne, de Portugal, de Hongrie et de Moscovie, qui lui manquent encore. Il tient à les avoir bien gravées.

(1) Lettre du 18 septembre 1687. — Il y a une Vie du cardinal Commendon par Ant. M. Guaziani. Elle fut imprimée en latin à Paris, l'année 1669, par les soins de Fléchier, qui en donna lui-même une traduction française, Paris, 1671, in-4.

(2) Lettre du 19 juin 1686, à son beau-frère.

« Vous les trouverez, dit-il, chez la veuve du feu sieur Duval, en l'île du Palais, sur le quai de l'Horloge, au coin de la rue de Harlay. Peut-être cette femme en fera-t-elle meilleur marché que feu son mari. Celles que j'ai m'ont coûté ici dix sols chacune, de la moyenne taille » (1).

Il soumet ses productions au jugement des lettrés dijonnais (2), tels que M. de Simony, son parent (3), le conseiller Dumay, le trésorier Moreau, La Monnoye, etc. (4). Il sollicite même l'avis de Mlle de Scudéry.

Je ne sais, Mademoiselle, comment, après un assez long silence, je dois faire pour rentrer dans le commerce de lettres que j'avais commencé d'établir avec vous. Ce n'est pas toutefois que j'aie dessein d'en abuser en le rendant trop fréquent; mais cet honneur m'est si cher, qu'il me semble que je dois chercher les moyens de me le conserver autant qu'il pourra dépendre de moi. C'est pour cela que je prends la liberté de vous envoyer la lettre ci-jointe (5), qui, à dire le vrai, ne convient guère à un homme de ma façon, mais qui m'ayant été demandée par une personne à qui je ne puis rien refuser, il a fallu la satisfaire comme j'ai pu. Cependant cette même lettre, toute médiocre qu'elle est, n'a pas laissé d'avoir ici des approbateurs (du moins en apparence), et d'y être estimée plus qu'elle ne vaut, de sorte que quelques personnes

(1) Lettre du 10 janvier 1685.

(2) Philibert Papillon, à qui l'on doit la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, dit qu'il était l'ami de Taisand, et que celui-ci s'est entretenu avec lui de ses travaux.

(3) « Je fus dernièrement chez M. de Simony, pour le prier de trouver bon que je lui fisse lecture de l'histoire du droit romain que j'ai faite dans le dessein de la mettre sous la protection de M. de Condom ; mais on me dit qu'il était à Langres, et qu'il retournerait ici à la Saint-Martin. J'aurai l'honneur de le voir quand il sera de retour » (Lettre du 27 octobre 1677).

(4) Lettres du 10 avril, du 7 juin et du 27 juillet 1688.

(5) C'était une lettre sur l'éternité, composée par Taisand à la demande de sa belle-sœur la Carmélite.

m'en ont demandé des copies. Mais je n'ai pu me résoudre à la laisser courir sans avoir auparavant essayé d'apprendre quel est le jugement que vous en portez, étant très persuadé que c'est à cela qu'on doit s'en tenir. Je vous prie donc, Mademoiselle, en me faisant l'honneur de garder cette petite pièce, tout indigne qu'elle est d'une telle fortune, de me faire la grâce de m'envoyer à votre commodité les remarques que vous jugerez à propos d'y faire, et d'être persuadée que de tous ceux qui admirent l'élévation de votre génie incomparable, personne n'est plus véritablement que je suis, etc. (1).

Il tient à se faire connaître à Paris par ses écrits. Dans cette vue, il correspond avec Doneau de Visé, directeur du *Mercure galant*. « Je vous envoie, lui écrit-il, mes sentiments sur la belle question que vous avez proposée par l'extraordinaire de votre *Galant Mercure*. C'est à vous, Monsieur, qui avez la clef de tout ce qu'il y a de plus finement pensé, à me faire connaître si j'ai bien ou mal rencontré » (2).

Non content d'avoir bénéficié pour quelques-unes de ses productions de l'hospitalité du *Mercure galant* (3), Taisand parvient à faire imprimer dans le *Journal du Palais*, dont les directeurs étaient Guéret et Blondeau, les meilleurs des plaidoyers qu'il avait prononcés jadis. Il s'applaudit d'obtenir, grâce à Guéret, « quelque place dans le champ de la véritable gloire ». « J'ai, ajoute-t-il, fréquenté le barreau pendant seize ou dix-sept ans dans

(1) Lettre du 12 août 1688. — Cet opuscule fut imprimé : *Lettre sur l'éternité à une religieuse*, Dijon, Secard, 1690, in-12. Sur lui, voir l'opinion de l'évêque de Meaux et de son frère dans la *Revue Bossuet*, 1903, p. 85.

(2) Lettre du 15 juin 1678. — Taisand figure parmi ceux qui devinaient les *énigmes* proposées par le *Mercure Galant* à ses lecteurs.

(3) Lettre du 5 juin 1687, dans les papiers du P. Léonard de Sainte-Catherine. Nationale. fr., 19207.

cette seule vue, et il n'y a que ma mauvaise santé qui m'en ait pu tirer, ne connaissant point au monde de profession au-dessus de celle d'avocat, quand elle est bien faite » (1).

Il multiplie ses envois au libraire Thierry, éditeur de ce *Journal du Palais*.

« Vous me marquez, Monsieur, par votre lettre du 14e mars dernier, que vous avez remis à M. Guéret, auteur du *Journal du Palais*, le plaidoyer que je vous avais envoyé quelque temps auparavant. Depuis cela, je vous en ai envoyé un autre, et vous en trouverez un troisième dans le paquet que je vous adresse (sans compter les deux qui sont dans le VIIe tome du même journal), que vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de lui faire rendre pour le mettre dans le VIIIe tome, si vous le jugez à propos, car je sais, Monsieur, que vous avez le goût exquis, et que ce qui a votre approbation peut s'assurer d'avoir celle du public. C'est pour cela qu'on se fait honneur d'avoir quelque place dans votre livre, qui constamment passe pour le livre du Palais le mieux écrit qui ait encore paru. Le public est redevable à vos soins et à ceux de MM. Guéret et Blondeau de cette pureté de langage et de cette justesse qui accompagne la solidité des raisons dont cet ouvrage est plein. Si vous êtes satisfait des plaidoyers et arrêts que je vous ai envoyés jusques à présent, j'en ai encore d'autres sur des matières considérables, qui me sont restés du temps que j'ai fait la profession d'avocat, que je vous envoierai à mesure que vous imprimerez le *Journal du Palais*... » (2)

Les discours de Taisand durent être goûtés du public spécial dont il voulait conquérir les suffrages, car l'éditeur du *Journal du Palais* lui demanda quelque temps

(1) Lettre à Guéret, du 20 octobre 1685. — Gabriel Guéret (1641-1688) fut un avocat distingué. Il est surtout connu par ses *Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau* (1666) ; on a aussi de lui *le Parnasse réformé* (1669) et *la Guerre des Auteurs* (1671). Il a sa notice dans les *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, de Taisand.

(2) Lettre du 19 juin 1682.

après un autre plaidoyer. C'était celui qu'il avait plaidé dans la Grand'Chambre, le 2 août 1675, avec M. Jann [on? conseiller au Parlement de Bourgogne, au sujet des donations faites avant son entrée en religion par un ancien jésuite, Louis Chandot, qui avait quitté la Compagnie et était pour lors mépartiste à Notre-Dame de Dijon (1).

Plus tard, notre trésorier de France sollicita le directeur du *Journal des Savants* (2) de publier certaines parties de ses traductions du traité *de Legibus*, de Cicéron, et des poésies de Catulle (3).

Je ne sache pas que l'esprit, pourtant si ouvert de

(1) Lettres du 19 juillet 1683 et du 10 août 1684. Taisand obtint gain de cause le 2 mars 1680. Son mémoire et l'arrêt qui suivit, sont dans le *Journal du Palais*, t. X (1686), p. 463 et suiv. Il arrivait souvent qu'un jésuite, rentrant dans la vie séculière, revendiquât les biens qu'il avait abandonnés, ou à l'espérance desquels il avait renoncé avant de prononcer ses premiers vœux, qui, en le faisant mort au monde, le rendaient incapable de posséder. Les revendications de ces revenants troublaient les familles et étaient fort désagréables aux cohéritiers. La Compagnie de Jésus estimait qu'elles étaient légitimes et fondées, attendu que les vœux *simples* de ses membres *coadjuteurs* ne créaient qu'une incapacité provisoire de posséder; mais les parlements ne leur étaient guère favorables. — Taisand communiqua au *Journal du Palais* deux autres plaidoyers, le 26 avril 1687.

(2) Lettre du 5 juillet 1687 (Nationale, fr. 19207).

(3) Nous savons que pour ce dernier auteur, il s'était servi de l'édition de Muret. Il avait, du reste, profité des ressources que pouvaient lui fournir les bibliothèques de sa ville natale. « Si vous avez Catulle, Monsieur mon Cousin, soit le simple texte, ou avec un commentaire, vous me ferez plaisir de vouloir bien me le prêter pour quelques jours, je serai bien aise de le conférer avec le mien en revoyant une traduction française que j'en ai faite depuis peu ». (Lettre du 30 septembre 1687, à M. Baudot, maître des Comptes). Il avait fait examiner sa traduction par La Monnoye. « Ses remarques, écrit-il de celui-ci, sont très justes, et je prétends en faire mon profit. Il ya même mêlé des traits et des parodies de sa façon, d'une extrême délicatesse et qui valent pour le moins l'original; aussi je les conserverai avec soin comme des marques précieuses de son génie original ». (Lettre du 10 février 1688).

Taisand, ait donné quelque attention au dialecte bourguignon et à la littérature des *barôzais*, qui, de son temps, avait pris à Dijon un si curieux développement (1). Il était néanmoins passionné pour les antiquités de sa province. Il prit parti dans une discussion qui s'éleva au sujet de Bibracte, que quelques-uns voulaient identifieravec Beaune. Fr.Baudot tenait pour Autun et donna sur ce point de géographie locale une dissertation qu'il adressa à Taisand (2).

Notre Bourguignon s'intéressait aux actualités littéraires. « Pourrai-je, écrit-il au trésorier Moreau, par votre moyen, voir le procès de Furetière et les *Couches de l'Académie françoise* ? Si vous me faites la grâce de m'envoyer ces livres aujourd'hui, je m'engage à vous les renvoyer demain (3). »

Il fait pour sa belle-sœur, supérieure des Carmélites de Beaune, des extraits des poètes latins anciens et modernes, traduits et paraphrasés en français. Il fait des *portraits* de différentes personnes de sa famille et de la société dijonnaise. Il a traduit Catulle et Tibulle, peut-être même s'attaquera-t-il à Properce. S'il entreprend d'habiller à la française ces écrivains, c'est qu'il est charmé de leur agrément, et que le latin est à présent « fort peu en commerce » (4).

De bonne heure, Taisand avait eu de plus hautes ambitions littéraires. Il avait voulu se signaler à l'atten-

(1) Voir l'ouvrage déjà cité, de M. J. Durandeau.

(2) C'est la première des *Lettres en forme de dissertation, sur l'ancienneté de la ville d'Autun* (par Fr. Baudot), Dijon, Jean Ressayre, 1710, in-12. De son côté, Taisand adressa à Baudot, maître des requêtes, une *Lettre sur le pallium*, qui n'a pas été imprimée (La voir à la Bibliothèque de Dijon, Ms. 538, f° 134, suiv.).

(3) Lettre du 8 janvier 1688.

(4) Lettre du 12 juin 1687, à M. de Simony.

tion des jurisconsultes par des travaux d'ordre juridique. Dès l'année 1678, il sondait prudemment ce terrain, où il voulait s'engager. Il avait composé une brève histoire du droit romain, pour laquelle il s'était assuré le patronage de Bossuet. C'est un de ses nombreux cousins, Morelet, chanoine de Nuits, qu'il pria de la faire imprimer à Paris et de lui trouver un éditeur. Cette histoire, lui écrit-il, a été examinée à Dijon. « Mais, comme vous savez qu'on est prévenu à Paris au désavantage de la province, gardez-vous bien surtout de dire qu'elle en vient, car on la condamnerait à Paris d'abord et sans connaissance de cause ; c'est principalement par cette raison, que je n'ai mis à la tête de ce petit ouvrage que les premières lettres de mon nom..... Vous pourrez insinuer au libraire qu'il doit compter pour quelque chose d'être connu par M. de Condom par ce moyen, et peut-être d'acquérir son amitié. Il m'a fait l'honneur de m'écrire deux fois sur cela, et il me marque qu'il reçoit la dédicace de cette histoire avec beaucoup de reconnaissance... » (1).

C'est le libraire H. Josset qui se chargea de lancer l'ouvrage. Taisand lui abandonnait tous ses droits contre un exemplaire relié en maroquin et destiné à M. de Condom, et cinq douzaines d'exemplaires reliés en veau et dorés.

L'éditeur faisait bien quelques difficultés. Tout d'abord, il ne voulait donner que des reliures en parchemin ; mais l'auteur protesta. Une telle reliure, disait-il, est passée de mode (2). « Il serait bon, ajoutait-il, que

(1) Lettre du 2 janvier 1678.

(2) Cependant la Bibliothèque municipale de Dijon possède un exemplaire donné par l'auteur au collège des Jésuites de cette ville et dont la couverture est en parchemin. Un autre exemplaire, également conservé dans cette bibliothèque, est en maroquin et doré.

l'exemplaire particulier qui sera présenté à M. de Condom, fût relié en maroquin rouge du Levant ; cela serait plus honnête. Vous me ferez plaisir d'y engager le libraire et de lui représenter que c'est son honneur aussi bien que le mien, que tout soit comme il faut ».

L'ouvrage parut enfin, avec une dédicace à Bossuet, sous ce titre bien ambitieux pour un si mince volume : *Histoire du Droit romain, où il est traité de son origine, de ses progrès, de sa décadence, de son rétablissement, de sa perfection et de son autorité, et par occasion des Vies en abbrégé des Jurisconsultes anciens et modernes*, par Me P. T., avocat en Parlement. A Paris, chez Hélie Josset, rue St-Jacques, à la Fleur-de-Lys d'or. Avec Privilège du roy. 1678, in-12, de 6 ff. et 107 pages. L'achevé d'imprimer est du 20 mars 1678. Le *Journal des Savants* en rendit compte la même année (229-122 et suiv.) (1).

L'abbé Morelet remit les exemplaires qui leur étaient destinés, à M. de Condom et à son frère, le maître des requêtes. Bossuet fit à l'officieux chanoine le meilleur accueil (2).

Sans doute, le public se montra plus indifférent au succès du livre que M. de Condom, car Taisand resta longtemps sans publier un ouvrage de longue haleine. Il ne donna même pas suite au projet qu'il avait formé d'imprimer un recueil de matières bénéficiales et ecclésiastiques, et il conserva dans ses cartons sa version du

(1) Voir le supplément à la *Bibliothèque latine* de Fabricius, part. 11, éd. de 1722, p. 108.

(2) Lettres du 10 et du 24 avril 1678. — La lettre de remerciement de Bossuet à Taisand, du 24 avril 1678, se trouve dans la *Revue Bossuet* du 25 avril 1903, p. 83.

traité *des Lois* de Cicéron, dont il avait déjà offert la dédicace à Antoine Bossuet (1).

Cependant il ne renonçait pas pour cela à l'étude. Plus tard, il se mit à un *Commentaire de la Coutume de Bourgogne.* « Ces sortes de matières, nous apprend son fils, tout abstraites qu'elles sont, lui étaient si présentes et si claires, qu il entreprit de fournir successivement à l'impression du libraire, qui convint avec mon père sur le premier titre de cette Coutume, qu'il n'avait encore qu'ébauché. Monseigneur le Chancelier, instruit de sa profonde érudition, lui envoya des lettres patentes pour donner au public ce grand ouvrage, qui fut heureusement achevé de toutes manières en moins de cinq années. On doit m'en croire, puisque j'ai relu et corrigé avec feu mon père toutes les feuilles à mesure que l'imprimeur nous les envoyait » (2).

Ce travail considérable porte pour titre : *Coutume générale des pays et duché de Bourgogne, avec le Commentaire de M. Taisand, conseiller du roi, trésorier de France et général des finances en Bourgogne et Bresse, ci-devant avocat au Parlement de Dijon.* Dijon, Jean Ressayre, 1698, in-f° de 10 ff. et 874 pages.

Il est précédé d'une dédicace à Mgr le Prince et de diverses poésies liminaires, en latin et en français, du conseiller J.-B. Milletot, de Baudot, vicomte-mayeur de Dijon et ancien maître des Comptes, d'Ét. Moreau, avocat général en la Chambre des Comptes, du conseiller

(1) A la Bibliothèque de Dijon (Ms. n° 275), se trouve le manuscrit autographe préparé pour l'impression par Dom Cl. Taisand, et provenant de Citeaux : *Traduction nouvelle des trois livres des Lois de Cicéron,* ouvrage posthume de M. Taisand, 1717. (L'approbation du censeur royal est du 9 septembre 1718).

(2) *Vie de M. Taisand, trésorier de France en la Généralité de Bourgogne et Bresse* (par D. Claude Taisand). Dijon, Arnould Jean-Baptiste Augé, 1715, in-4.

Pierre Dumay, auteur du *Vorgille virai*, et du célèbre La Monnoye lui-même (1). Quant aux approbateurs du livre, c'étaient l'avocat général Durand, François-Claude Jeannin substitut du procureur-général, et l'avocat Morisot (2).

Les éloges de personnages si importants ne mirent pourtant pas la *Coutume* de Taisand à l'abri de toute critique. Au grand scandale du fils de l'auteur, le président Bonhier dit qu'un « tel ouvrage avait besoin d'un homme plus consommé dans le barreau, plus versé dans la consultation et qui eût plus approfondi les sources du droit municipal de la province » (3).

P. Taisand avait projeté de donner une seconde édition de ce commentaire, en deux volumes in-folio ; mais il mourut avant d'avoir réalisé son dessein. Son fils avait promis d'en publier du moins le complément sous le titre d'*Observations et maximes, questions et arrêts sur le droit romain, coutumier et français, avec un traité des Décrets et Criées*. Je ne crois pas qu'il ait tenu sa promesse (4).

L'ouvrage qui a fait le plus pour la réputation de Taisand, ne parut qu'après sa mort. Ce sont les *Vies des plus*

(1) Ces lettrés dijonnais sont les principaux auteurs du *Funus Santolinum*. Voir le curieux ouvrage de M. J. Durandeau, p. 141 seq.

(2) Sur cet ouvrage, voir le *Journal des Savants*. 1698 (216-192) ; 1717 (322) et 1750 (175). Voir aussi Berroyer et de Lavrière, *Bibliothèque des Coutumes*.

(3) Dans la préface de l'édition que J. Bouhier a donnée lui-même de cette Coutume.

(4) Il a du moins préparé pour l'impression deux manuscrits aujourd'hui à la Bibliothèque publique de Dijon : *Observations et maximes, questions et arrêts sur le droit romain, coutumier et français*, 1717 (Ms. 305) et *Traité des criées et décrets, servant de supplément sur la Coutume générale du duché de Bourgogne* (1717), avec une approbation du censeur royal du 9 novembre 1718 (Ms. 318). Ces deux manuscrits sont venus du monastère de Cîteaux.

célèbres jurisconsultes. L'auteur avait songé à dédier ce livre au roi lui-même. Ce renseignement nous est fourni par un manuscrit de la Bibliothèque nationale (1), tout entier de la main de Taisand, et qui contient, par ordre alphabétique, des notices sur les jurisconsultes, depuis Accurse jusqu'à G. Budé inclusivement, et qui est précédé d'une dédicace à Louis XIV, datée du 29 septembre 1702. C'est seulement une vingtaine d'années après, que l'ouvrage fut imprimé et dédié au chancelier Daguesseau par les soins de D. Claude Taisand, sous ce titre : *Les Vies des plus célèbres jurisconsultes de toutes les nations, tant anciens que modernes*, etc. Paris, L. Sevestre, 1721, in-4° de 582 pages, avec un portrait gravé de l'auteur (2).

Ces *Vies* sont (au nombre d'environ cinq cents) des notices assez courtes, à l'exception de celle qui est consacrée au célèbre président Favre, père du grammairien Vaugelas et ami de saint François de Sales : celle-ci ne compte pas moins de soixante pages. Les éléments de cette biographie avaient été fournis, en 1698, à Taisand par l'avocat Chesne et la conseillère de la Coste ; aussi est-elle encore aujourd'hui utile à consulter.

Les détails qui précèdent sont pour la plupart tirés d'un recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale de Dijon (n°s 343 à 345) et contenant la copie des lettres les plus importantes que Taisand avait écrites. Malheureusement ce recueil s'arrête au 17 novembre 1688. Aussi les renseignements sur les vingt-sept dernières années de notre auteur sont-ils bien insuffisants.

Nous savons seulement que le 20 juin 1703, en sa qua-

(1) Fr. 14339.

(2) Voir le *Journal des Savants*, année 1721, p. 583 seq. — Nouvelle édition augmentée d'un tiers par M***. Paris, chez Prault père et chez Jacques Nicolas Le Clerc, 1737. in-4.

lité de trésorier de France, il inaugura la tenue des États de Bourgogne sous la présidence de M. le Duc, gouverneur de la province Son discours, au dire de son fils, fut des plus pathétiques.

Décidé à passer dans une pieuse et studieuse retraite ce qui lui restait de temps à vivre, Taisand résigna, en 1706, sa charge à André Taisand, son gendre et aussi son cousin.

Les années suivantes, il publia plusieurs opuscules de dévotion, tels que les *Prières du pécheur pénitent* (Dijon, Defay, 1707, in-12) ; l'*Office de sainte Thérèse en françois* (Dijon, Augé, 1707, in-8), un *Discours académique sur la véritable et la fausse humilité* (Dijon, Augé, 1712, in-4°), *Offices de saint Augustin, sainte Monique, sainte Ursule et ses compagnes*, traduits en français (1) (Dijon, Augé, 1715, in-4°).

Je n'ai point vu ces petits ouvrages, mais, à en juger par leur titre, ils témoignent des pensées sérieuses et chrétiennes qui étaient devenues l'objet habituel des réflexions de Taisand.

Lorsqu'il sentit sa fin prochaine, il demanda à son fils, religieux à Cîteaux, de venir le préparer à paraître devant Dieu. Il lui écrivit les lignes suivantes, le 2 janvier 1715 :

Suivant les offres obligeantes que vous m'avez faites, mon Fils, de venir prendre soin de moi, vous me ferez plaisir de vous rendre le plus tôt que vous pourrez à Dijon, pour m'aider à finir en bon chrétien le peu de temps qui me reste à vivre. Les douleurs presque continuelles que me cause mon oppression de poitrine, ne sauraient qu'abréger mes jours. Venez ici recevoir les dernières preuves de ma

(1) Papillon nous assure que certains amis de l'auteur ont eu beaucoup de part à cette traduction.

tendresse, et assurez-vous que je suis votre père très affectionné.

Pierre Taisand mourut dans sa soixante-douzième année, le 12 mars 1715. Quelques jours auparavant, il avait reçu du roi, en reconnaissance de ses longs et loyaux services, une médaille d'or qui se conserva pieusement dans sa famille. Elle représentait le Dauphin et ses fils avec cette légende : *Felicitas augustae Domus.*

Le défunt fut inhumé en grande pompe au milieu de la nef de l'église Saint-Étienne de Dijon, à l'endroit même où, l'année précédente, avait été enterrée Jeanne Bénigne, sa fille aînée, femme d'André Taisand, morte sans enfants, le 21 juin 1714, à trente-neuf ans (1). Une inscription posée par sa veuve et par son fils rappelait les titres de Taisand et les services qu'il avait rendus.

Dom Claude Taisand, son fils, lui consacra une notice biographique (2) qu'on a reproduite en tête des diverses éditions des *Vies des plus célèbres jurisconsultes* (3). On me saura gré d'y emprunter le portrait de notre écrivain ; ce que nous savons de la vie de P. Taisand nous permet d'assurer que la piété filiale ne l'a pas trop flatté.

« ... Sa physionomie était des plus prévenantes, il était affable, civil, honnête, ennemi déclaré du mensonge, sincère dans les moindres occasions, son jugement était solide et pénétrant, sa mémoire fidèle, n'ayant presque rien oublié de ce qu'il avait appris dans sa première jeunesse. La raison seule lui servait de guide, il jugeait des événements sans

(1) Il laissait une autre fille, Charlotte, religieuse de Sainte-Ursule, à Dijon.

(2) *Vie* (anonyme) *de M. Taisand, trésorier de France en la Généralité de Bourgogne et Bresse*, Dijon, Arnauld Jean-Baptiste Augé, 1715, in-4, de 17 pp. L'Achevé d'imprimer est du 9 décembre 1715.

(3) Voir encore sur lui le *Journal des Savants*, 1716, p. 347 ; les *Nouvelles littéraires de la Haye*, 1716, tome III, 2e partie, p. 395, et le *Journal de Verdun*, mai 1719, p. 317.

prévention et s'y accommodait avec prudence; les projets qu'il formait étaient justes, il les conduisait toujours avec patience et sans bassesse, il en rapportait le succès à Dieu, qu'il remerciait incessamment du bien qui lui arrivait ou du mal qu'il évitait. Il avait une grandeur d'âme qu'il portait au-dessus de sa naissance, agissant de bonne foi et servant sans intérêt ceux qui s'adressaient à lui. Il était charitable et le père des pauvres, leur donnant volontiers l'aumône, surtout aux véritables et abandonnés de la fortune. Peu sensible aux flatteries et au plaisir, jaloux de l'honneur à un point qu'on ne saurait dire, il tenait inviolablement sa parole et ne l'engageait qu'à propos, dans la seule crainte de ne pouvoir y être exact. Il parlait juste, écrivait encore mieux; sa voix était belle et éclatante. Les langues grecque, latine, espagnole, italienne lui étaient familières. Il possédait surtout la jurisprudence civile, canonique et coutumière, la physique, la morale, l'histoire sacrée et profane, les poètes anciens et modernes, le blason, la géographie. Enfin je puis dire, sans le flatter, qu'il était universel. Plusieurs personnes de la première distinction et d'un mérite unanimement reconnu, s'empressaient de le recevoir dans des assemblées qu'ils tenaient régulièrement, où la politesse de sa conversation, le brillant et la délicatesse de ses pensées, la vivacité et la justesse de ses reparties, sa pénétration, sa profonde érudition, lui attiraient l'estime et l'attention de ces habiles et éloquents personnages, qui regrettent encore aujourd'hui la perte qu'ils en ont faite. Sa modestie le faisait autant aimer que la douceur de sa conversation le faisait rechercher. Il avait de grands égards pour ceux en qui il reconnaissait un vrai mérite, et il supportait impatiemment la justice qu'on rendait au sien. Il était sobre, infatigable dans le travail, employant pour l'ordinaire dix ou douze heures chaque jour à l'étude, qu'il n'interrompait qu'avec peine et pour des raisons indispensables. Il aimait tendrement ma mère et sa famille, et il me faisait quelquefois l'honneur de me communiquer ses ouvrages de littérature, qui tous sans contredit achèveront de persuader le lecteur que l'exagération n'a aucune part au portrait que je viens d'ébaucher (1) ».

(1) Le lecteur pourra comparer ce portrait avec celui que P. Taisand avait tracé de lui-même. Voir plus loin, p. 513.

P. Taisand portait d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux perles d'argent, et en pointe d'une rose de même, le chevron sommé d'une trangle d'or surmontée de deux étoiles rayonnantes de même (1).

Après sa mort, ses livres passèrent dans la bibliothèque de l'abbaye de Cîteaux, où son fils Claude avait fait profession. Il en fut de même de ses manuscrits, qui, en quatre-vingts volumes environ, contenaient soit ses propres compositions, soit des extraits des lectures faites par lui pendant quarante ans.

A la Révolution, ce recueil fut enlevé de l'abbaye de Cîteaux. Trois volumes in-4 de lettres écrites par Taisand se trouvent aujourd'hui à la Bibliotèque municipale de Dijon (nos 543 à 545), ainsi que des manuscrits de plusieurs ouvrages inédits énumérés plus haut (nos 275, 305 et 318) et un *Recueil de pièces* (no 538). Le reste de la collection (soixante-dix-huit volumes in-12 portant tous sur le plat de la couverture l'inscription en lettres d'or : *Bibliothèque de Citeaux*) fut acheté à la vente Cayrol par M. Em. Miller. Celui-ci en a tiré (1869) pour le *Correspondant* le texte de quelques lettres adressées à Taisand par Bossuet et Mlle de Scudéry (Voir notre livraison du 15 octobre, p. 425).

La table des matières contenues dans ces manuscrits, a été en partie imprimée par D. Claude Taisand dans la Vie de son père; on la trouve plus détaillée en tête du recueil de Dijon (Ms. 305). Elle atteste la variété des connaissances de P. Taisand. Outre les titres d'ouvrages plus haut mentionnés au cours de cette étude, on y remarque un *Recueil ou dictionnaire des bons mots choisis des anciens et des modernes*; des *Étymologies des mots françois tirés*

(1) J. d'Arbaumont, *Armorial de la Chambre des Comptes de Bourgogne*, Dijon et Paris, 1881, in-8.

du grec; un *Choix de proverbes espagnols traduits et paraphrasés en françois, tirés du livre intitulé Refranes àProverbios castellanos.* On y trouve de plus un grand nombre de pièces sur des sujets sérieux ou plaisants, et d'où, en dépit de la piété de l'auteur, la gauloiserie ne devait pas toujours être absente : *Des Esprits, s'il en revient; de la Beauté; Éloge du cocuage; Si un homme, si une fille doit se marier*; *Dissertation sur les cheveux et les perruques; Cérémonies qui se font à Dijon pour la fête de la sainte Hostie*; *Lettre sur les bateleurs; de l'Infidélité des amants; du Nouement d'aiguillette; des Charivaris; de Ceux qui marchent en dormant; Discours de la Peinture*; etc., etc.

Il me reste à présenter au lecteur des extraits du recueil de Dijon, qui m'ont paru offrir quelque intérêt pour l'histoire littéraire ou pour la connaissance de la société bourguignonne. Je donnerai en premier lieu plusieurs portraits dijonnais, et ensuite des lettres adressées par P. Taisand à Bossuet et à d'autres membres de sa famille, etc.

PORTRAITS DIJONNAIS

PIERRE TAISAND

P[ierre] T[aisand], C[onseiller] d[u] R[oi], T[résorier] g[énéral] d[e] F[rance] à Dijon, a les yeux blancs et doux, la bouche et les lèvres un peu grosses, mais de belle couleur; le nez grand, tirant sur l'aquilin, le front large, le tour du visage ovale ; la physionomie d'un honnête homme, les cheveux châtain clair, le teint blanc et rouge ; de l'embonpoint sans

excès ; les traits grands et hardis, la taille un peu au-dessus de la médiocre, l'air sérieux, mais ne manquant pas d'enjouement lorsqu'on l'anime et qu'il est avec des personnes qui lui plaisent ; il parle bien et il écrit beaucoup mieux qu'il ne parle, il est naturellement doux et honnête, et si quelquefois il sort de ce caractère, c'est parce qu'il sait par sa propre expérience qu'il y a des gens qui abusent de l'honnêteté qu'on a pour eux ; il a de la force et de la délicatesse dans l'esprit ; le jugement bon et la mémoire assez fidèle. Il est bon ami, mais la perfidie de certaines gens avec qui il avait fait une exacte profession d'amitié, l'a attiédi et l'a rendu un peu défiant, de manière que pour l'engager dans un commerce d'amitié, il en faut faire presque toutes les avances ; mais aussi, avec le temps, il s'attache de bonne foi et sans réserve à ceux qu'il connaît pour ses véritables amis, et (sans leur être à charge le moins qu'il peut) il les sert avec toute l'ardeur possible. Il n'est pas intéressé, mais il n'est pas dupe, et il ne choisit pas ses amis en vue de quelque avantage qui lui en pourrait revenir ; mais quand la fortune ou leur mérite les met en état de lui être utiles, et qu'ils ne veulent rien faire pour lui, il ne les aime plus, parce qu'ils ne méritent plus d'être aimés. Il est exact en toutes choses, et il exécute inviolablement ce qu'il promet, à moins que dans la suite il n'ait des raisons essentielles pour changer ; aussi il souffre impatiemment qu'on lui manque de parole sans sujet. La seule raison a plus de pouvoir et fait plus d'effet sur lui qu'aucune sorte d'autorité, de subtilité et d'exemple. Il juge des choses sans prévention. Il est peu sensible au plaisir, et néanmoins il ne rompt guère de parties ; il aime l'honneur beaucoup plus que les plaisirs et que le bien même, aussi il rend la louange avec usure à ceux qui le louent, et il avoue qu'il aime un peu trop l'encens et les témoignages d'une complaisance exacte. Il a de la pénétration, du discernement et de la justice, il a surtout beaucoup d'honneur et de probité ; il est civil et il s'oblige volontiers quand il le peut faire ; il est né avec des sentimens élevés, nobles et un peu fiers, mais la médiocrité de sa fortune rabaisse son courage. Cependant il n'est pas capable de tomber dans les défauts d'une âme basse ; mais il doit s'observer, et s'il a des précautions à prendre avec lui-même, c'est à l'égard des fautes que l'orgueil inspire et que l'amour-propre fait faire. Il n'attaque

point, mais il se défend vigoureusement (1), quelquefois même il pousse les choses un peu trop loin. Il a beaucoup de penchant à rire de ce qui lui paraît ridicule, mais il se retient, parce qu'il a observé que quand on s'est fait une habitude de railler, on ne se contente pas de rire aux dépens de ses ennemis et des personnes indifférentes, mais qu'on n'épargne pas même ses meilleurs amis. Il est fort délicat et fort sensible aux injures qu'il croit avoir reçues; il évite tant qu'il peut les démêlés et les querelles, car quand il s'est brouillé entièrement avec quelqu'un, il a de la peine à revenir, et il ne peut plus vivre avec cette personne dans la même ouverture de cœur comme auparavant. Il se rebute trop facilement; et quand il voit qu'il ne peut obtenir les choses qu'à force de prières et de sollicitations, il prend ses mesures à s'en passer, et il en abandonne la poursuite. Il n'est pourtant pas si facile à se rebuter, qu'il ne s'obstine quelquefois dans les choses qui sont honnêtes et utiles tout ensemble; ordinairement il les amène par ses soins et sa patience à un heureux succcès. Il a de grands égards pour tous ceux qui ont un véritable mérite. Il aime surtout passionnément le beau sexe et il l'honore, mais il est un peu difficile en matière de beauté et de bonne mine. Il s'est autrefois mêlé de jurisprudence, et il en a donné des marques par le *Commentaire* qu'il a fait sur la Coutume de Bourgogne, n'ayant quitté le barreau que par un effet de sa mauvaise santé dans le temps qu'il s'en retira, et même elle n'est encore guère ferme, quelque bon visage qu'il ait depuis quatre ou cinq ans. A présent, après qu'il a satisfait aux fonctions de sa charge, il s'attache principalement à l'étude des belles-lettres, dont il fait son plus grand plaisir. Il s'attache surtout à la lecture des poètes latins et français. Il aime enfin tout ce qui est du goût des honnêtes gens, et il hait tout ce qui sent le dérèglement et la débauche.

Quelque exactitude que j'aie apportée à faire ce portrait, pour le rendre, autant qu'il se peut, semblable à l'original, je

(1) Une lettre du 19 septembre 1688, nous apprend que Taisand avait intenté un procès pour injures à M. Barb [ ]; mais ce différend fut réglé à l'amiable par Joly, le maire de Dijon, « parent et ami particulier » de Taisand.

n'ai pas cru pouvoir éviter les divers sentiments des personnes qui le verront. Mais quoi qu'il arrive et quelque jugement que l'on en porte, je puis dire avec vérité, que si mes ennemis auraient pu me peindre avec des couleurs plus noires, mes amis me peindraient peut-être aussi avec des couleurs plus brillantes et plus avantageuses, de sorte qu'on peut regarder ce tableau comme venant d'une main indifférente, quoiqu'il soit de la mienne, ayant eu la fantaisie de me peindre moi-même après avoir fait les portraits de plusieurs personnes que j'aime et que je considère.

Octobre 1686.

MADAME TAISAND

Portrait de m[a] F[emme].

Madame T[aisand], la Tré[sorière], a le visage ovale et d'un tour agréable et mignon, les yeux petits, bleus et brillants, le nez fort bien fait, aussi l'on convient que c'est le plus beau et le plus délicat de ses traits ; les oreilles d'une beauté sans égale, la bouche un peu grande, les lèvres relevées, mais vermeilles, les cheveux châtains, le teint vif, animé, parfaitement beau et ne changeant presque jamais ; les dents blanches et bien rangées, mais entr'ouvertes et un peu gâtées, du moins celles de derrière, par les maux fréquents qu'elle y a eus ; la gorge belle, la peau fine et d'un blanc à éblouir, les mains bien faites, les bras ronds et fermes ; de l'embonpoint sans excès, la taille au-dessus de la médiocre ; les manières libres et dégagées ; un air de jeunesse qui dure et qui se soutient sans artifice, quoiqu'elle porte peut-être l'onzième enfant, et qu'elle passe trente-cinq ans, de manière qu'elle paraît plus jeune que beaucoup d'autres personnes qui le sont plus qu'elle. La grossesse, qui fait ordinairement un peu de tort aux femmes, augmente, pour ainsi dire, sa bonne mine, et ne diminue point la rondeur de ses joues. Il n'est pas même jusqu'à ses pieds, qu'elle a fort petits, qui n'aient leur beauté particulière. Enfin je puis dire avec vérité, que tout est beau en elle, et que s'il est de plus belles femmes, il en est fort peu qui aient dans le détail autant d'agréments qu'elle, et sans la flatter, ce que son miroir lui montre vaut bien ce qu'elle peut voir ailleurs. Elle a encore cela d'admirable et

qui est assez rare, que si on la regarde de côté, c'est assurément une des plus belles personnes de France.

Les beautés de son âme répondent à peu près à celles de son corps. Elle l'a grande et noble, l'esprit bon, le jugement solide, mais médiocrement de mémoire; elle pense bien, mais faute d'usage, elle a quelquefois de la peine à bien exprimer ses pensées; prenant bien son parti dans les affaires difficiles; ayant de la résolution et de la fermeté ; le cœur naturellement fier et dédaigneux, sans néanmoins manquer de civilité; ne s'opposant point trop aux sentiments d'autrui, mais aussi ne les recevant guère au préjudice des siens. Elle aime ses parents avec tendresse; elle rend sans peine justice au mérite, quelquefois même elle se laisse un peu prévenir, car elle en trouve beaucoup à certaines personnes qui n'en ont que médiocrement. Elle a un certain feu, je veux dire une promptitude, qui l'emporte quelquefois un peu trop loin, mais elle revient sans beaucoup de peine. Elle est charitable, secourante et adroite auprès des malades ; parlant bien quand elle veut, mais se négligeant ordinairement sur le langage, en sorte qu'on peut dire d'elle, qu'elle cache de l'esprit plus qu'elle n'en montre. Sobre, sage, généreuse, discrète, bonne amie; sachant se bien mettre sans affectation, difficile pourtant presque jusqu'à l'excès en fait de modes, n'aimant que ce qui est propre et beau. Elle a bien dansé, mais les grossesses quasi continuelles l'ayant empêchée de danser, luy ont fait perdre en partie l'air de la danse. Elle a peu de voix, mais elle a l'oreille bonne, et elle prend bien le ton ; quand elle veut plaire, on ne peut guère se défendre de l'aimer, mais comme elle se sent d'ailleurs aimable, elle ne s'en tourmente pas. En un mot, si elle avait un peu plus de complaisance et de douceur, surtout dans son domestique, ce serait une femme parfaite.

Hanc utinam faciem nolit mutare senectus !...
Cedite jam Divae...

PROPERT. *Eleg.*, lib. II, *de Cynthiae laudibus*, el. II, v. 15 et 13.

Semper amica mihi, semper et uxor erit (1).

(*Id. Ibid.* paulo infra.).
(Octobre 1686)

(1) PROPERT., *Eleg.*, l. II, VI, v. 42. Le texte original porte *eris*.

(*A suivre*) CH. URBAIN

CHRONIQUE

Archives et bibliothèques. — La première séance de la commission instituée pour étudier les questions relatives à la réorganisation des bibliothèques et des archives, s'est tenue, le 8 novembre dernier, sous la présidence du Ministre de l'Instruction publique.

A cette séance assistaient MM. Cochery, Gabriel Deville, Massé, Beauquier, députés; Léopold Delisle, Dislère, Marcel, Bayet, Aulard, Gabriel Monod, Dejean, Langlois, etc.

Le ministre a indiqué que la Commission devrait d'abord rechercher les moyens de réunir dans les archives, soit nationales soit départementales, les fonds d'archives qui en sont actuellement séparés, afin de rendre la conservation de ces archives et les recherches des savants plus faciles. En ce qui concerne les bibliothèques, il serait utile qu'elle étudiât les moyens de coordonner ces établissements de façon à éviter les doubles emplois et à rendre les travaux plus aisés.

Société des textes français modernes. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la constitution d'une *Société des textes français modernes*. Cette Société, qui, vieille à peine de quelques mois, compte déjà près de trois cents membres, se propose d'offrir au public, sous une forme élégante, des éditions *aussi correctes que possible* d'auteurs français des quatre derniers siècles. Tout en fournissant de la sorte à ceux qui s'occupent d'études philologiques ou littéraires de sérieux instruments de travail, elle a voulu rendre service aux gens de goût, soucieux de fonder leurs impressions esthétiques sur des textes bien établis. Nous ne saurions trop recommander à l'attention de nos lecteurs cette œuvre qui répond à de réels besoins. La cotisation est de dix francs par an : les membres de la Société auront droit à toutes les publications. Pour une somme annuelle de vingt francs, les bibliophiles pourront recevoir ces publications sur papier de Hollande. Ceux de nos lecteurs qui désireraient entrer dans la Société sont priés d'envoyer leur adhésion soit au secrétaire général, M. Edmond Huguet, 30, rue Guilbert, à Caen, soit au secrétaire adjoint, M. Henri Chamard, 58, rue Claude-Bernard, à Paris.

Carême de Bourdaloue. — Notre collaborateur, M. Henri Chérot, a acquis à la vente de la bibliothèque de M. Lantelme, de Grenoble, deux volumes manuscrits contenant le texte des sermons prononcés à Saint-Sulpice par Bourdaloue. C'est le seul recueil de *copiste* du temps de l'illustre prédicateur qui fournisse la date de la prédication. Bourdaloue n'ayant prêché qu'une fois le carême à Saint-Sulpice, nous avons maintenant neuf sermons de lui qui se trouvent datés et ce sont quelques-uns des plus célèbres tels que la passion *Christi virtutem* et le discours pour le jour de Pâques sur le *Surrexit, non est hic.*

Sur la demande de M. l'abbé Levesque, M. Henri Chérot a publié, dans le *Bulletin trimestriel des anciens élèves de Saint-Sulpice,* une description et une analyse du manuscrit qu'il a eu la bonne fortune d'acquérir. Un tirage à part en a été fait sous le titre de *Découverte du Carême de Bourdaloue à Saint-Sulpice en 1678* (Limoges, impr. Pierre Dumont, 1905, in-8 de 32 pp.) M. Henri Cherot y a reproduit en fac-simile les titres des deux tomes du précieux manuscrit et l'exorde du sermon sur la Résurrection.

La trouvaille faite par notre savant collaborateur est des plus intéressantes ; nos lecteurs nous sauront gré de la leur signaler.

Thèse de doctorat sur l'automobilisme. — Nombre de bibliophiles joignent à la passion des livres la passion de l'automobile. Nous croyons donc les intéresser en leur signalant une thèse de doctorat que vient de soutenir, devant la Faculté de droit de Paris, M. André Vicaire. L'*Automobilisme au point de vue économique,* (in-8° de 160 pages) tel en est le titre. Cette thèse, très documentée, outre qu'elle a le mérite d'être absolument neuve, a valu au jeune docteur les félicitations de son jury qui lui a décerné la mention très bien.

En Librairie. — La *Bibliographie de la France,* du 11 novembre 1905, nous apprend que Mme Veuve Émile Bouillon vient de céder sa librairie à M. Honoré Champion, l'éditeur bien connu du quai Voltaire. La réunion de ces deux fonds importants s'est effectuée le 8 novembre dernier.

Le Peintre-Graveur illustré. — Nous apprenons que M. Loys Delteil, aquafortiste distingué et expert en estampes, prépare la publication d'un important ouvrage qui complètera heureusement, pour les XIXe et XXe siècles, les travaux de J.-A. de Bartsch, de Prosper de Baudicour, de Robert-Dumesnil et de Passavant. Le tome Ier doit se composer de quatre fascicules séparés et consacrés à J.-F. Millet, Th. Rousseau, J. Dupré et J.-B. Jongkind, avec notice biographique sur chacun de ces maîtres, le catalogue raisonné de leur œuvre gravé et lithographié ainsi que le fac-simile de toutes les pièces mentionnées. Ce premier volume, orné des portraits de

Millet, Rousseau, Dupré et Jongkind comprendra environ cent trente pages de texte, soixante-quinze fac-similes, et sera tiré à 25 ex. de luxe à 25 francs et 300 ex. sur beau papier à 8 francs. A l'apparition du volume, les prix seront majorés de 10 et 2 francs. On souscrit chez M. Loys Delteil, 22, rue des Bons-Enfants. Les fascicules se vendant séparément, on peut souscrire à un seul aux conditions suivantes : Millet, 5 fr.; Jongkind, 4 fr.; Rousseau, 3 fr. L'ouvrage est annoncé pour paraître le 15 mars 1906.

Elvire et Lamartine. — M. René Doumic a retrouvé, dans les archives du château de Saint-Pont, les lettres adressées à Lamartine par la jeune femme qu'il a chantée sous le nom d'*Elvire*..

C'est là une curieuse découverte littéraire. M. René Doumic vient donc de publier ces lettres à la librairie Hachette en les accompagnant d'un pénétrant commentaire qui fait revivre toutes les émotions d'un épisode romanesque à jamais fameux et met en pleine lumière le portrait de l'héroïne du *Lac* et du *Crucifix*.

Les *Lettres d'Elvire à Lamartine* forment un joli volume in-16, contenant deux fac-similés des autographes conservés à Saint-Point; le texte de ces lettres d'amour, publié aujourd'hui pour la première fois, est l'accompagnement indispensable des *Méditations*.

Scarron et son milieu. — Sous ce titre, M. Émile Magne vient de publier à la librairie du *Mercure de France* un très intéressant volume dans lequel il étudie l'existence du spirituel auteur du *Roman Comique;* M. Émile Magne nous raconte par le menu, en un style imagé, les débauches de la jeunesse de Scarron parmi les cabarets, les théâtres, les foires, les promenades et les ruelles; il nous le montre ensuite abbé et chanoine au Mans, mondain dans les cercles du Marais, malade à Bourbon-l'Archambault, frondeur à l'Hôtel de Troyes. Nous assistons à son mariage et enfin, rue Neuve-Saint-Louis, aux réjouissances et aux misères de son bureau d'esprit. *Scarron et son milieu* satisfera les uns par sa documentation érudite et le caractère romanesque de l'œuvre charmera les autres.

Mémoires inédits de Matthieu Feydeau. — M. Ernest Jovy, dont nous avons publié de très intéressantes notes sur Pascal et dont nous ne tarderons pas à imprimer une autre étude, non moins curieuse, a eu la bonne fortune d'avoir communication d'un ouvrage manuscrit, en deux volumes, intitulé : *Histoire de messire Matthieu Feydeau, prestre, docteur de la maison et société de Sorbonne, curé de Vitry-le-François, diocèse de Chaalons-sur-Marne, et ensuitte théologal de l'église de Beauvais.*

Le premier de ces volumes, qui appartiennent à M. Camille Flye de Sainte-Marie, chef d'escadron en retraite, contient une copie, mise au net, des *Mémoires* de l'abbé Feydeau, se trouvant en partie à la Bibliothèque Mazarine, en partie à la Bibliothèque nationale. Le

second renferme une relation « plus exacte et plus circonstanciée » que celle qu'a faite M. Feydeau lui-même « des troubles arrivés à Vitry, pendant qu'il en était curé ».

M. Ernest Jovy vient de publier ces deux documents inédits qui sont de première importance pour l'histoire générale du jansénisme et son histoire particulière en Champagne et à Vitry. Le titre de l'ouvrage est le suivant : *Les Mémoires inédits de Matthieu Feydeau, curé de Vitry-le-François (25 mai 1669-3 juin 1676), commentés par une relation contemporaine*, Vitry-le-François, typographie J. Denis et Cie, rue Dominé de Verzet, 13, 1905, in-8 de 420 pp., 1 f. n. ch. et 1 f. blanc.

Les amis des études historiques et théologiques ne pourront qu'apprécier cette nouvelle publication de notre érudit collaborateur, professeur au collège de Vitry-le-François et correspondant du ministère de l'Instruction publique, dont la scrupuleuse méthode de travail est bien connue de tous.

Brochures diverses. — Parmi les plus intéressantes brochures dernièrement reçues au *Bulletin du Bibliophile*, nous signalerons : *Les Derniers jours du maréchal Berthier*, par le général Derrécagaix. *Paris, R. Chapelot et Cie*, in-8 de 15 pp. — *Un Seigneur picard pendant la Révolution*, par le comte de Saint-Pol. *Saint-Valery-sur-Somme, impr. Ricard-Leclercq*, in-8 de 10 pp. (tirage à part du « Bulletin mensuel de la Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu » 1905, n° 3). — *Les Amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre au bailli du bailli des baillis*, par Henri Clouzot. Extrait de la « Revue des études rabelaisiennes », 3e année, 2e fasc. *Paris, Honoré Champion*, in-8 de 20 pp.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Catalogue de la Bibliothèque du Musée Thomas Dobrée. Tome premier. Manuscrits, par l'abbé G. Durville. Catalogues du musée Th. Dobrée, rédigés sous la direction de M. P. de Lisle du Dreneue, conservateur.** *Nantes, au musée Thomas Dobrée, rue Jean V*, **1904, in-8, 2 ff., XVI-700 pp.**

Le musée Thomas Dobrée, qu'administre avec tant de compétence son distingué conservateur, M. P. de Lisle du Dreneuc, renferme des collections de plusieurs sortes. Plusieurs catalogues descriptifs de ces richesses, léguées à la ville de Nantes, ont déjà été dressés, plusieurs autres sont sous presse. Le *Bulletin du Bibliophile* a déjà entretenu ses lecteurs du tome II du catalogue de la bibliothèque du musée Thomas Dobrée (imprimés [1re partie]), rédigé par M. Polain ; aujourd'hui, c'est le tome I de ce même catalogue que nous signalons à leur attention.

Ce tome second, dressé avec un soin minutieux par M. l'abbé G. Durville, contient la description très détaillée des manuscrits de cette magnifique collection. Le nombre n'en est pas considérable, mais c'est bien ici le cas de dire que la qualité supplée à la quantité, Vingt-six manuscrits en tout, mais quels manuscrits ! Livres d'heures, missels et pontifical angevins, bibles, cartulaire, sermons, livres de chasse et de médecine, mémoires, etc.. Le plus ancien est une légende des saints, ms. du XIe siècle ; le XIIe siècle est représenté par quatre manuscrits ; le XIIIe, par trois ; le XIVe par un ; le XVe par dix ; le XVIe, par quatre ; le XVIIe, le XVIIIe et le XIXe siècles, chacun par un.

Parmi les plus précieux de ces manuscrits, il convient de citer les

Sermons de saint Bernard en langue romane, une *Bible* ayant appartenu à la « Librairie » du Louvre, au temps de Charles V, les *Vies des femmes célèbres*, d'Antoine Dufour, dédiées à la Reine Anne de Bretagne, et les *Mémoires* de Philippe de Commynes. A côté de ces joyaux, il est d'autres manuscrits qui sont, au point de vue local, d'un intérêt de premier ordre, tels le *Cartulaire de Saint-Serge d'Angers*, deux *Missels*, un *Lectionnaire*, un *Pontifical* angevins et un *Recueil de statuts synodaux du XVe siècle*. Mentionnons aussi le *De arte venandi*, traité de l'empereur Frédéric II, dont on ne connaît, d'après le baron Jerôme Pichon, que deux manuscrits, celui de la Bibliothèque Mazarine et celui qui fait aujourd'hui partie de la collection Dobrée ; et le *Mespris du monde* surtout précieux pour sa reliure que M. l'abbé G. Durville estime être l'œuvre de Le Gascon ou de Florimond Badier.

M. l'abbé Durville donne, en un avant-propos, l'historique sommaire des manuscrits qu'il va décrire ensuite avec un luxe de détails et une scrupuleuse minutie qui lui font le plus grand honneur ; chemin faisant, il regrette que M. Dobrée n'ait pas amené sa collection de manuscrits aussi loin que d'autres de ses collections, toutefois il ne manque pas de reconnaître que, « lorsque le vent souflait aux manuscrits, M. Dobrée en faisait de véritables rafles et des plus beaux ». Lisez l'excellent catalogue de M. l'abbé Durville et vous vous en convaincrez bientôt vous-même. L'auteur explique ensuite la méthode qu'il a adoptée pour ses descriptions ; il a suivi l'ordre chronologique ; cet ordre est cependant un peu troublé à la fin du XVe siècle. « Certains des manuscrits de cette époque, écrit l'érudit ecclésiastique, se trouvent perdus dans des recueils imprimés, nous ne les avons étudiés qu'un peu trop tard pour leur donner leur place naturelle. Il est vrai que la division même par siècle est un peu arbitraire : la fin d'un siècle et le commencement de l'autre se touchent de si près, qu'il est bien possible que tel manuscrit, que nous plaçons au commencement du XVIe siècle, soit des dernières années du siècle précédent ».

Quoi qu'il en soit, c'est un bien intéressant travail que livre aux curieux et aux bibliophiles M. l'abbé Durville, et nous ne pouvons que féliciter M. de Lisle du Dreneuc de s'être attaché un tel collaborateur.

Disons en terminant que plusieurs autres volumes sont en préparation : le catalogue des estampes, confié à M. Loys Delteil, celui des monnaies bretonnes et autres, à M. P. Soullard, numismate nantais, et le tome III du catalogue de la Bibliothèque (tome II des imprimés) qui est l'œuvre du conservateur du Musée lui-même.

GEORGES VICAIRE.

— La Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, par Hippolyte BUFFENOIR. Avec neuf portraits et illustrations. *Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, 219, et 16, rue d'Alger*, 1905, in-8 de VIII-314 pp. et 1 f.

M. Hippolyte Buffenoir a déjà publié, en 1901, chez Calmann Lévy, un volume intitulé : *La Comtesse d'Houdetot, une amie de Jean-Jacques Rousseau*, volume qui a reçu du public lettré l'accueil le plus favorable. L'auteur s'était proposé de satisfaire la curiosité du lecteur en faisant revivre l'une des femmes les plus séduisantes du XVIII[e] siècle, mais il visait aussi plus haut : « Je voulais montrer, écrit-il, par un exemple, comment la bonté et la douceur, l'amitié et l'amour peuvent donner le bonheur, au milieu des vanités du monde et des intrigues de la société. Pouvais-je mieux choisir mon modèle ? M[me] d'Houdetot fut une âme d'élite, un être harmonieux. comme il est bien rare d'en rencontrer. »

Comme il arrive souvent, lorsque l'ouvrage eut fait son apparition, l'auteur apprit que nombre de « documents inexplorés, poésies vainement cherchées, lettres inédites, portraits authentiques, miniatures charmantes, souvenirs multiples se rattachant à l'aimable femme dont il a voulu se constituer l'historien » étaient conservés dans un hôtel parisien et dans un château de Normandie. Il éprouva le désir, tout naturel pour un chercheur, de connaître cette mine précieuse ; et bientôt, grâce à l'obligeance de M. le comte Foy, membre de la Société des Bibliophiles françois, tout dévoué à l'art, aux lettres et à l'histoire, dont la comtesse d'Houdetot est la bisaïeule, il obtint communication des documents tant désirés.

Et voilà comment aujourd'hui, en un élégant volume in-octavo, d'une irréprochable tenue, tant au point de vue de la mise en page que de l'impression, M. Hyppolyte Buffenoir a pu nous donner une suite à son premier ouvrage sur madame d'Houdetot. On ne peut qu'être reconnaissant à M. le comte Foy d'avoir ouvert si libéralement ses archives, puisqu'il fait ainsi profiter le public de documents tout à fait intéressants.

Le nouveau livre de M. Hippolyte Buffenoir se compose de six chapitres qu'il n'est pas inutile de mentionner ici : I. M. ET M[me] DE LALIVE DE BELLEGARDE. Le testament de M. de Bellegarde, ses six enfants, la famille d'Houdetot, M[me] de Vintimille, vers de La Harpe. — II. LA COMTESSE D'HOUDETOT. Correspondance. Poésies inédites. Portrait de M[me] de La Briche, par la comtesse d'Houdetot. Lettres inédites de Diderot, M. de Lalive de la Briche, M[me] Necker, M. Necker

Franklin, Ally de Crèvecœur, M. Le Roy, Gérard, la maréchale de Beauvau. La comtesse d'Houdetot jugée par Mme de Vintimille. Nos portraits de Mme d'Houdetot. — III. LA VICOMTESSE D'HOUDETOT. Poésies. Aperçus philosophiques inédits. — IV. JEAN-JACQUES ROUSSEAU. Dix-huit lettres inédites du philosophe adressées à la comtesse d'Houdetot, avec les réponses de celle-ci (octobre 1757-mars 1758). 1° Fin du séjour de Rousseau à l'Ermitage. 2° Installation à Montlouis. Le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse* copié par Rousseau pour Mme d'Houdetot. — V. SAINT-LAMBERT. Son testament. Jugement de Mme d'Houdetot. Sept lettres inédites de Voltaire adressées à l'auteur des *Saisons*. Vieillesse de Saint-Lambert. — VI. LA COMTESSE D'HOUDETOT A SANNOIS. La maison de Sannois, le salon consacré par une peinture du comte Frédéric d'Houdetot, vers de Delille, récits de Mme de Rémusat. Conclusion.

L'ouvrage de M. Hippolyte Buffenoir, on peut le voir par la table des matières ci-dessus reproduite, outre le charme de sa lecture attrayante, met au jour nombre de documents inédits des auteurs les plus en vue du XVIIIe siècle, très agréablement présentés. Pour donner à cette étude un nouvel attrait, l'auteur a eu soin d'accompagner son texte de plusieurs planches soigneusement exécutées. Voici d'abord la comtesse et le comte d'Houdetot, d'après deux miniatures du temps ; la comtesse d'Houdetot et Mme d'Epinay, d'après un dessin de Carmontelle ; la comtesse d'Houdetot en 1786, d'après un portrait appartenant à Mme de Crèvecœur ; la vicomtesse d'Houdetot, née Perrinet de Faugnes, planche gravée en 1782 ; la comtesse d'Houdetot, d'après une peinture attribuée à Fragonard ; Saint-Lambert, d'après une peinture du temps et un dessin de Carmontelle ; la comtesse d'Houdetot, d'après un portrait peint à l'huile par le comte Frédéric d'Houdetot, son petit-fils, et enfin le salon de la comtesse d'Houdetot à Sannois en 1802, d'après un tableau du même.

Rien n'a été négligé pour faire de ce livre un livre tout à fait digne des bibliophiles ; c'est plaisir de lire ces pages gracieuses et si bien documentées, consacrées à une femme supérieure, qui nous transportent, selon l'expression de l'auteur, au sein d'une époque pleine d'élégance et d'esprit.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc

---

— Catalogue général de la librairie francaise. **Continuation de** l'ouvrage d'Otto Lorenz (période de 1840 à 1885 : 11 volumes) Tome XV ; 2e fascicule (C-K), rédigé par D. JORDELL. *Paris*, *Per Lamm*, in-8.

Prix de souscription aux tomes XVI-XVII, 75 fr. Les fascicules composant ces deux tomes ne se vendent pas séparément.

Publications de luxe

Chez Hachette et Cie :

— Henry-René D'ALLEMAGNE, archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. — **Les Cartes à jouer, du XIVe au XXe siècle. Ouvrage contenant 3.200 reproductions de cartes dont 956 en couleur, 12 planches hors texte coloriées à l'aquarelle, 25 phototypies, 116 enveloppes illustrées pour jeux de cartes et 340 vignettes et vues diverses. 2 vol. in-4 (60 fr. brochés, 70 fr. reliés).**

— **La Collection royale des peintures de S. M. le roi Édouard VII. Palais de Buckingham. 92 reproductions accompagnées d'une notice par M. Lionel CUST, conservateur des collections royales. In-folio.**

L'ouvrage sera complet en deux albums in-folio (1° Palais de Buckingham; 2° Château de Windsor).

Le *Palais de Buckingham* est en vente (275 fr.); le *Château de Windsor* (225 fr.) est annoncé pour paraître au printemps de 1906.

Société normande du livre illustré :

— Chansonnier normand. Préface de Joseph L'Hôpital. Table historique de A. Join-Lambert. Décoration de Ad. Giraldon. Gr. in-8.

Tiré à 125 exemplaires numérotés dont 50 ex. seulement mis dans le commerce ont été acquis par la librairie L. Carteret (150 fr. net.)

Publications diverses

— Henri Sarriau. — Exposition universelle, Paris, 1900. — Le Musée centennal de la céramique (Avec planches). (*Saint-Cloud, imprimerie Belin frères*), gr. in-8.

Non mis dans le commerce.

— Gabriel Sarrazin. — Les grands poètes romantiques de la Pologne. Essais de littérature et d'histoire. Mickiewicz-Slowacki-Krazinski. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— G. Capon et R. Yve-Plessis. — Paris galant au dix-huitième siècle. Fille d'opéra, vendeuse d'amour. Histoire de Mlle Deschamps (1730-1764) racontée d'après des notes de police et des documents inédits. Ouvrage orné de quatre planches en couleurs, d'un plan et de deux fac-simile. *Paris, Plessis*, in-8.

Il a été tiré 530 ex. numérotés, savoir : nos 1 à 10, sur pap. du Japon (*souscrits*); nos 11 à 30, sur pap. de Hollande (25 fr.) et nos 31 à 530. sur « Vellum » anglais (15 fr.)

— Émile Magne. — Scarron et son milieu. — L'adolescence de Scarron. — Le Mans, patrie des chapons. — Le mariage de Scarron. — Au gré des infortunes et des requêtes. — Scarron et la Fronde. — L'hôtel de l'impécuniosité. — La mort de Scarron, *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50.)

— Albert Cim. — Le Livre. Tome II. Historique. *Paris, Ernest Flammarion*, in-18 (5 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. numérotés sur pap. de Hollande (10 fr.).

— René Doumic. — Études sur la littérature française. Cinquième série. — Corneille. — Racine. — Le théâtre de la foire. — Diderot. — Sébastien Mercier. — Mirabeau. — Condorcet. — Laclos. — Trente ans de poésie. — Le Roman contemporain. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Georges Le Cardonnel et Charles Vellay. — La Littérature contemporaine 1905. Opinions des écrivains de ce temps, accompagnées d'un index des noms cités. *Paris, Societé du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Ouvrages sous presse

Chez L. Carteret et Cie :

— Général baron de MARBOT. — Austerlitz! 1805-1905. Aquarelles de Alexandre Lunois gravées en couleurs au repérage par Léon Boisson. Gr. in-8.

Tirage unique à 200 ex. numérotés sur pap. vélin (300 fr.).
Annoncé pour paraître le 2 décembre 1905.

Chez Louis Conard :

— VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, — Akédysséril. Édition illustrée de 16 compositions de Georges Rochegrosse, gravées sur cuivre et reproduites en couleurs par Louis Mortier. Gr. in-8.

Il sera tiré 5 ex. (nos 1 à 5) sur pap. du Japon ancien fort., entièrement décorés de la main de M. Georges Rochegrosse (1.200 fr., *souscrits*); 20 ex. (nos 6 à 25) sur pap. du Japon, avec une aquarelle originale ayant servi à l'illustration du livre et un état d'une composition avec les corrections de M. Rochegrosse (675 fr.); 15 ex. (nos 26 à 40) sur pap. du Japon ancien, avec un état d'une composition portant les corrections de M. Rochegrosse (400 fr.); et 150 ex. (nos 41 à 190), sur pap. vélin (280 fr.).
Annoncé pour paraître le 24 novembre 1905.

TROIS DOCUMENTS INÉDITS

SUR

URBAIN GRANDIER

ET UN DOCUMENT PEU CONNU

SUR

LE CARDINAL DE RICHELIEU

Aux documents déjà si nombreux publiés sur Urbain Grandier (1) nous venons en ajouter quelques autres. Ils proviennent de l'un de ses juges qui a été successivement son intime ami et son ennemi acharné.

Louis Trincant (2), fils de Louis Trincant, procureur

(1) Cf. parmi les ouvrages multiples sur la matière Dr Gabriel Legué, *Documents pour servir à l'histoire médicale des possédées de Loudun* (thèse), Paris, Delahaye, 1874, in-8o ; Dr Gabriel Legué, *Urbain Grandier et les possédées de Loudun*, Paris, Baschet, 1882, in-8, et Charpentier, 1884, in-12 ; Drs Gabriel Legué et Gilles de la Tourette, *Sœur Jeanne des Anges, supérieure des Ursulines de Loudun* (*XVIIe siècle*). Autobiographie... d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque de Tours, Paris, Delahaye, 1886, in-8 ; Tamizey de Larroque, *Un document relatif à Urbain Grandier*, Paris, 1879, in-8 ; Jules Garinet, *Histoire de la magie en France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, Foulon et Cie, 1818, p. 205 et suiv, et aux pièces justificatives, p. 309 et suiv. Il est à remarquer que personne n'a encore eu le courage d'entreprendre la publication complète du procès de Grandier, conservé à la Nationale dans les manuscrits fr. 7618-7619.

(2) Cf. Louis Trincant, procureur du roi au bailliage de Loudun, *Abrégé des antiquités de Loudun et pays du Loudunois (1626)*, manuscrit inédit publié avec une notice et des notes, par Roger Drouault, Loudun, imprimerie Roiffé, 1894. Nous empruntons largement à cette notice de M. Roger Drouault, un jeune érudit qui a appliqué les recherches les plus consciencieuses et la plus minutieuse critique à l'histoire du Poitou et du Périgord.

du roi au bailliage de Loudun, naquit à Loudun en 1571, la même année que Scévole et Louis de Saint-Marthe, fils jumeaux du grand Scévole de Saint-Marthe. Leurs pères étaient liés, et les trois enfants commencèrent ensemble leurs études aux grandes écoles de Loudun, alors dirigées par le savant Pierre Boulenger. Ils allèrent ensuite de compagnie suivre les barreaux de Tours et de Paris où se fixèrent les fils de Scévole. Trincant dut revenir à Loudun où il succéda à son père dans l'office de procureur du roi. Néanmoins l'éloignement n'affaiblit point l'amitié qu'il avait vouée à ses compagnons d'étude, et il entretint avec eux une correspondance fort suivie (1).

Trincant, peu de temps après s'être fixé à Loudun, épousa Françoise Delaville qui le rendit père de plusieurs enfants : Philippe, Louis et François. De Philippe nous parlerons plus loin. Louis entra dans les ordres, et nous le trouvons clerc pourvu de l'Aumônerie de Sammarçolles en 1619, curé à la fois de Notre-Dame du Bas-Nueil et de Saint-Pierre de Curçay, puis, en 1653, chanoine de Sainte-Croix de Loudun (2). Françoise épousa à Loudun, le 18 avril 1644, noble homme Guillaume Rogier.

La charge de procureur du roi au bailliage donnait à Trincant une situation officielle fort élevée parmi la magistrature londunaise. Il prenait rang après l'avocat

(1) « Nez en mesme ville et mesme année, enfans de pères qui ont vescu toute leur vie en une grande amitié, nous avons dès le commencement de nostre puberté demeuré ensemble, faict nos estudes soubz mesmes maistres, suivy le barreau au Parlement de Tours et de Paris, et enfin separez avons toujours entretenu nostre sincère amitié par lettres familières et fréquentes, tellement qu'il y a plus de cinquante et deux ans que nous vivons de la sorte ». (Trincant, *Histoire de la maison de Savonnières*, p. 96).

(2) Archives Nationales, Aumônerie de Sammarçolles, S. 4880. — Cf. l'excellent ouvrage de M. Roger Drouault, *Recherches sur les établissements hospitaliers du Loudunais*, Loudun, Roiffé, 1897 p. 19.

du roi qui lui-même venait immédiatement après le bailli. Aussi l'excellente réputation qu'avait laissée son père qui, pendant plus de trente ans, avait possédé cette même charge, l'intégrité avec laquelle lui-même exerçait ses fonctions, et enfin sa fidélité au parti catholique le firent bientôt considérer comme le chef des habitants de cette religion, et ce fut principalement contre lui que les protestants dirigèrent leurs attaques (1). Le 17 janvier 1611, ayant voulu s'opposer avec le lieutenant criminel Hervé et l'assesseur Chauvet aux entreprises des Réformés qui, poussés par le gouverneur Boisguérin, voulaient se fortifier dans le château, il fut arrêté et emprisonné (2). La même année ses compatriotes le deputèrent à Saumur pour dénoncer aux envoyés royaux la brigue fomentée par Sully pour rendre le collège fondé par Gui Chauvet mi-partie catholique, mi-partie protestant (3). Tous ces services le portèrent aux États généraux de 1614 où il représenta, non sans énergie, parmi les députés du Tiers, les habitants catholiques de Loudun (4).

Le 29 janvier 1623 s'éteignait à Loudun l'un des plus

(1) Louis Trincant publia contre les protestants un ouvrage qui parut à Poitiers en 1628 : *L'Anti-Anglois ou réponse aux prétextes dont les Anglois veulent couvrir l'injustice de leurs armes*, suivi de *Remonstrances à MM. de la Religion prétendue réformée.* Dans la première partie il donne un discours qu'il prononça en sa qualité de procureur du roi lors de l'enregistrement au bailliage de la déclaration de Louis XIII contre M. de Soubise qui, en 1627, avait amené une flotte anglaise pour s'emparer de l'île de Ré ; l'orateur accuse les Anglais d'avoir violé les traités et blâme les protestants d'avoir fait appel aux ennemis de la France pour faire triompher leur religion. Dans la seconde il paraphrase la maxime évangélique sur la soumission due au roi, et reproche aux protestants leur esprit de révolte. — R. Drouault, p. 13.

(2) Dumoustier de la Fond, *Essais sur l'Histoire de la ville de Loudun*, Poitiers, Michel-Vincent Chevrier, 1778, 1re partie, p. 95.

(3) Dumoustier de la Fond, 1re partie, p. 97.

(4) Dumoustier de la Fond, 1re partie, p. 101.

remarquables humanistes de ce temps, Scévole de Saint-Marthe que ses compatriotes avaient honoré dans des jours difficiles du titre de *Père de la patrie*. Il s'était retiré dans sa ville natale en 1618, après une longue et glorieuse carrière. Il y prit plaisir à réunir autour de lui « une véritable cour d'esprit où les lettres, les arts et les sciences étaient commentés avec une grande éloquence et une profonde érudition ». Le renom de cette société brillante attira à Loudun toutes les célébrités qui traversaient le Poitou. L'historien de Thou et le prince de Galles, plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Charles Ier, avaient été au nombre de ces visiteurs. Trincant que de nombreux liens d'affection attachaient à Scévole, était avec Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre du Marché, prêtre élégant et lettré, un des plus assidus à ces réunions. Aussi à la mort de Scévole, ce petit cénacle littéraire auquel présidait l'illustre Loudunais, se reforma-t-il dans la demeure du procureur du roi. Mais ce qui attirait surtout Grandier chez son ami, c'était, raconte-t-on, la présence des deux filles de Trincant, qui, à la mort de leur mère, avaient pris la direction de la maison. Il aurait poursuivi particulièrement de ses assiduités l'aînée, Philippe, qui gagnée par la parole brillante de Grandier, aurait fini par succomber. Le secret de ces relations aurait été vite découvert par les calvinistes, toujours à l'affût des scandales qui pouvaient atteindre leurs ennemis, et bientôt la nouvelle, colportée par toute la ville, arriva aux oreilles de Trincant qui la repoussa comme une calomnie. Au bout de quelques mois, dit-on, le doute ne lui aurait plus été permis : un enfant serait né à Philippe. Trompé indignement, ou tout au moins compromis, par son plus intime ami, Trincant lui aurait juré une haine implacable. Il aurait recherché toutes les occasions

d'assouvir cette haine. Telle aurait été l'origine du rôle joué par Trincant dans les divers procès qui se terminèrent par le supplice d'Urbain Grandier.

Quelque temps après que se furent répandus ces rumeurs désagréables pour sa fille et pour lui-même, Trincant renonça à sa charge et la résigna à Louis Moussault qui dut en retour épouser Philippe (1). Il mourut à Loudun vers 1644 (2), après avoir entièrement consacré ses dernières années à l'étude.

Trincant était, en effet, un homme d'étude. Dreux du Radier attribue même tout simplement à cet amour de l'étude et, en même temps, à l'établissement de son fils Louis, la retraite de Trincant (3). Le procureur du roi était un archéologue passionné (4), un héraldiste exact, un feudiste consommé, un généalogiste habile. Ses travaux et ses recherches lui avaient créé de nombreuses relations. Il s'était en quelque sorte fait l'historiographe de l'illustre famille des du Bellay au service de laquelle il avait été ainsi que son père. Il était souvent l'hôte du château de

(1) 1629 (16 juin), délivrance d'un certificat de publication à Me Louis Moussault, avocat en Parlement, pour épouser Philippe Trincant, fille de Me Louis Trincant, procureur du roi. — Philippe Trincant fut inhumée le 30 novembre 1665 au couvent des Carmes (Archives communales de Loudun, G. G.).

(2) 1644 (18 avril), mariage de noble homme Guillaume Rogier et de Françoise Trincant, fille de feu Louis Trincant. Françoise mourut le 15 mars 1662 (Archives communales de Loudun, G. G.).

(3) Dreux du Radier, *Histoire littéraire du Poitou*, t. III, p. 444.

(4) Apprenant qu'on grattait et badigeonnait l'église de Saint-Cassien (Vienne, arrondissement de Loudun) qui renfermait des peintures curieuses, il n'hésitait pas, malgré son grand âge, à s'y transporter et à les copier. C'est ce qu'il nous apprend dans son *Histoire de Savonnières*. Cf. Roger Drouault, p. 18, et un article du même érudit dans le *Journal de Loudun*, du 26 mai 1889, sur *Saint-Cassien*.

Gizeux (1) où Martin et Charles du Bellay exerçaient la plus large hospitalité.

Il écrivit et publia en leur honneur *l'Histoire généalogique de la maison de Savonnières en Anjou où la plupart des alliances sont représentées avec les blazons des armes* par Louys Trincant, cy-devant procureur du roy au bailliage de Loudun, Poitiers, Thoreault, 1638, 186 pp. in-4° (2). Martin du Bellay, prince d'Yvetot, avait, en effet, épousé Louise de Savonnières, et Charles du Bellay était né de cette union.

Il composa aussi à leur intention *l'Histoire généalogique de la maison du Bellay où les vies des plus illustres personnages de cette maison sont raportées avec les genéalogies des aliances et blazons des armes ; le tout*

(1) Gizeux, canton de Langeais, arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire). « Martin du Bellay qui mourut en 1637, avait fait sa demeure habituelle du château de Gizeux. Il y menait un train digne de sa naissance sans doute, mais au-dessus de sa fortune, quoi qu'elle fût considérable, Tous les gentilshomme des environs étaient bien reçus au château ; et ils tenaient à si grand honneur d'avoir M. et Mme du Bellay pour parrains de leurs enfants qu'ils venaient souvent d'assez loin les faire baptiser à Gizeux (J. Guérin. *Notice historique sur Gizeux et les communes environnantes,* Tours, 1872).

(2) Cf. Roger Drouault, p. 13-14: « Cette histoire, fort bien conduite et justifiée à chaque ligne par l'indication des sources, est divisée en quatre livres dédiés chacun à un membre de cette famille. La première dédicace est adressée à Charles du Bellay, prince d'Yvetot, fils de Louise de Savonnières et de Martin du Bellay, maréchal des camps et armées du roi : « Maintenant, lui dit-il, que je suis détaché des affaires publiques, je n'ay d'études ni de divertissement plus agréable que de continuer à m'employer comme j'ay fait depuis vingt-cinq ans et plus à la recherche de l'antiquité et grandeur de votre illustre maison et de ses alliances, entre lesquelles celle des Savonnières qui est l'une des principalles, m'a esté d'autant plus recommandable que par elle feu mon père et moy sommes entrez au service de feu Monseigneur et de vous ». Le livre II est adressé à messire François de Savonnières, le livre III à Simon de Savonnières, et le dernier à René de Savonnières, conseiller du roi au Parlement.

justiffié tant par l'histoire que par chartes de diverses églises et abbaies, registres du Parlement, titres et autres bonnes preuves insérées à la fin, par Louys Trincant. cy devant procureur du roy ès sièges royaux de Loudun. L'original de cette histoire généalogique, encore inédite, se trouve à la Bibliothèque nationale, et la Bibliothèque d'Angers en possède une copie (1).

Il comptait parmi ses correspondants les érudits les plus remarquables de cette époque, d'Hozier, par exemple, le célèbre généalogiste, et André du Chesne que sans doute il avait connu à Loudun où le savant historien tourangeau avait fait la plus grande partie de ses études sous la direction des Boulenger. Ce savant, pour l'accomplissement de ses vastes travaux, avait su gagner, par l'agrément de son commerce, des auxiliaires dévoués qui, dans chaque province, recueillaient les matériaux que Duchesne lui-même mettait en œuvre. Trincant rédigea pour lui de nombreuses notes sur Loudun et le Loudunais ainsi que sur les pays voisins, Thouars, Mauléon, Bressuire, Moncontour, Mirebeau, et Faye-la-Vineuse, en Touraine, d'où les Trincant étaient originaires. Ces notices se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, dans le volume 67 de la collection Duchesne (2).

Ses amis d'enfance, enfin, Louis et Scévole de Sainte-Marthe qui avaient besoin de renseignements et de mémoires étendus pour leur entreprise de la *Gallia*

(1) Roger Drouault, p. 14 : « Cette généalogie de la famille de Savonnières n'était dans la pensée de Trincant qu'un chapitre de l'histoire de la maison du Bellay qui était déjà composée à cette époque : « Je ferai voir le jour à la vôtre, — disait-il dans sa dédicace à Charles du Bellay, — quand il vous plaira ».

(2) Cf, Roger Drouault, dans son édition de Louis Trincant, *Abrégé des Antiquités de Loudun*, p. 15.

Christiana, s'adressaient souvent à lui. Ils l'ont cité quelquefois, et toujours d'une manière élogieuse, dans cet ouvrage. En terminant la biographie de Jean du Bellay, évêque de Paris, ils s'expriment ainsi : « *Denique vitam composuit Ludovicus Trincant Regius Cognitor Iulioduni apud Pictones in Historia manuscripta huius familiæ quam peculiari libro accurate descripsit, sed eius obitu nondum in lucem prodiit* » (1). La Bibliothèque nationale possède dans le mscr. français 20157 qui provient de Saint-Magloire des lettres de Trincant aux Sainte-Marthe (2) et une notice sur Salmon Macrin qu'il avait probablement composée sur leur demande (3). Le mscr. fr. de cette même Bibliothèque, nouv. acq. 6209, contient une abondante correspondance échangée entre ces érudits. Elle nous a été indiquée par l'illustre M. Léopold Delisle (4). La publier *in extenso* ne serait pas sans intérêt pour l'histoire du Poitou, de la Touraine et de l'Anjou.

C'est dans ce manuscrit et dans la partie de cette correspondance, écrite par Trincant au moment où l'on

(1) *Gallia christiana*, opus fratrum gemellorum Scævolæ et Ludovici Sammarthanorum, Lutetiæ Parisiorum, 1656, t. I, p. 461.

(2) Cf. E. Jovy, *Deux lettres inédites de Louis Trincant*, dans le *Journal de Loudun*, du 12 août 1888.

(3) Cf. E. Jovy, *Un juge d'Urbain Grandier, Louis Trincant, biographe inédit de Salmon Macrin*, Loudun, Roiffé, 1892.

(4) Urbain Grandier avait composé, ainsi que Théophraste Renaudot, un éloge funèbre de Scévole de Sainte-Marthe dont Aubin, l'auteur de *l'Histoire d'Urbain Grandier condamné comme magicien et comme auteur de la possession des Religieuses Ursulines de Loudun*, Amsterdam, 1735, dit : « Cet ouvrage est estimé par les traits d'éloquence dont il est semé ; on n'y trouve pas seulement de l'esprit, mais encore du génie. » Cf. Gabriel Legué, p. 27-28; Léon Feugère, *Essai sur la vie et les ouvrages de Henri Estienne suivi d'une étude sur Scévole de Sainte-Marthe*, Paris, Delalain, 1853, p. 355-356. On trouvera cette oraison funèbre à la suite du *Scævolæ Tumulus*, Lutetiæ, 1630, in-4.

commençait à accuser Urbain Grandier et pendant le procès, que nous avons rencontré les trois lettres suivantes (1). Elles ne portent pas l'année où elles ont été écrites, — Trincant avait l'habitude de ne dater que du jour et du mois, — mais il est facile de voir par les nombreux ouvrages et documents publiés sur le célèbre procès à quel exact moment elles furent adressées aux Sainte-Marthe par le procureur du roi.

*
* *

La première, du 1er novembre 1629, renferme une appréciation générale d'Urbain Grandier.

Messieurs mes cousins, si vous [?] auez [laissé] passer quelques voyages sans nous escrire, maintenant que nous sortons des vacations, je commenceray à vous attaquer et à vous mander de nos nouvelles. Notre juge de la preuosté qui s'estoit fait catolique et depuis retourna à son vomissement, voyant sa mère morte, a fait tout à fait profession de la religion catolique, résolu d'y demeurer. Notre advocat du roy feit le semblable, il y a deux mois. Ces conversions ne se sont pas faictes par le moyen de notre curé dont la vie est si scandaleuse, et la doctrine si mauvaise que Monsieur l'euesque de Poictiers a fait informer contre luy et décrété prise de corps, ce qu'ayant sceu, il s'en est allé et n'a point voulu aller trouver mondit seigneur Evesque qui l'avoit mandé avant que décréter. Depuis huit mois ledit sieur luy avoit donné des advis à diverses fois pour éviter le scandale arrivé le [s] quel [s] il n'a voulu suivre ne se corriger du mal. Tous ses amis d'icy l'ont abandonné et n'y a homme d'honneur en ceste ville qui tienne son parti aussi qu'il n'y a point d'honneur, veu le scandale dont il est plein. On l'accuse de tenir la doctrine de Théophile. Je suis d'autant plus affligé de

(1) L'adresse de ces trois lettres est ainsi libellée : *A Messieurs Messieurs d'Estrepied et de Grelay Sainte-Marthe, advocats au Parlement, à Paris* ». D'autres suscriptions de lettres de Trinçant nous apprennent que les Sainte-Marthe demeuraient : *rue de Sorbonne*.

cela qu'il estoit habile homme comme vous sçauez, et encore parce qu'il a fait l'oraison funèbre de feu Monsieur votre père. Il s'est aussi passé quelque chose entre luy et Monsieur Tibault exempt dont j'ay eu du desplaisir. Scandale sur scandale. C'est une chose estrange et déplorable que de ma congnoissance je n'ay point veu de curez en ceste ville qui n'ayent esté scandaleux. Cependant la religion n'a laissé de florir, en quoi nous avons un grand subject de louer Dieu... et sur ce je vous baiseray humblement les mains d'aussi bon cœur que je suis,

Messieurs,

votre très humble cousin et serviteur,

TRINCANT

Le 1er novembre.

Il y dans cette lettre une bien curieuse allusion à la « doctrine de Théophile ». Théophile, c'est Théophile de Viau, l'un des auteurs publiés, avec Colletet, Boisrobert, Faret et Motin, dans le *Parnasse satirique* où se trouvaient des vers à la fois trop peu religieux et trop peu conformes à la morale. Le 19 août 1623, un arrêt du Parlement (1) avait condamné tout ce libertinage d'esprit et de mœurs. Théophile était condamné à être brûlé vif. Berthelot devait être « pendu et estranglé », Colletet « banny pour neuf ans », Frenicle et les libraires Sommaville, Billaine et Quesnel avaient été condamnés à d'autres peines. Ces condamnations,

(1) Cf. *Arrest de la cour de Parlement par lequel les sieurs Théophile, Berthelot et autres sont déclarez criminels de leze majesté divine pour avoir composé et fait imprimer des vers impies contre l'honneur de Dieu, son Eglise et l'honnêteté publique, avec deffenses à toutes personnes d'avoir ny tenir aucun exemplaires du livre intitulé Parnasse, satirique n'autres œuvres dudit Théophile sur peine d'estre déclarez fauteurs et adherans dudit crime, et punis comme les accusez.* A Paris, chez Antoine Vitray, au collège Saint-Michel, 1623 (8 p. in-12). — Voy. *Œuvres complètes de Théophile*, édition Alleaume, Paris, P. Jannet 1856.

par bonheur, ne furent exécutées qu'en effigie. Par arrêt du 1er septembre 1625, cette sentence fut, pour Théophile, commuée en un bannissement perpétuel. Ces sévérités judiciaires n'empêchèrent pourtant pas le livre de se répandre par de nombreuses éditions (1). Par suite des attaques du P. Garasse contre Théophile dans sa *Doctrine curieuse des beaux esprits*, à cause du retentissement de ce procès et de ces arrêts, à cause même du succès clandestin de ce livre, le poète du *Parnasse satirique* était, aux yeux de Trincant, le type accompli de l'athéisme joint à la débauche. Ajoutons que, pour un catholique fervent tel que le procureur du roi, ce poète était d'autant plus haïssable qu'il était d'origine protestante et qu'il ne s'était converti au catholicisme, que sur la fin de sa vie, qu'après cet arrêt du Parlement et sans doute sous la pression de la nécessité. Peut-être aussi Trincant a-t-il pensé à lui parce qu'en accusant Grandier des mêmes désordres dans les opinions et la conduite, il espérait lui attirer les mêmes châtiments, peut-être encore parce que Théophile ne lui était pas personnellement inconnu. Ce poète trop hardi que Mairet devait appeler le « continuateur de Montaigne », avait fait sa philosophie dans l'Académie protestante de Saumur, et l'on sait la fréquence des relations qui unissaient alors Saumur et Loudun (2).

Jacques de Thibault dont il est ici question, était écuyer, seigneur de Chasseignes, et l'un des deux cents chevau-légers du roi. Il appartenait à la compagnie de

(1) Ces éditions portaient comme titre : *Parnasse des poètes satiriques ou Dernier recueil de vers piquans et gaillards de ce tems*. On peut signaler les éditions de 1625, 1627, 1660, 1668, 1671.

(2) Trincant figure parmi ceux qui rédigèrent le 15 novembre 1616 devant Pierre Aubin, lieutenant civil au bailliage de Loudun, le *Stile et règlement du bailliage de Loudun*, imprimé à Saumur en 1616 par Thomas Portau. — Cf. R. Drouault, p. 12.

M. de Tresmes. Sa famille était originaire de la Bourgogne. Il s'était signalé parmi les adversaires les plus ardents de Grandier. Grandier, furieux de cet acharnement, s'était, un jour, avancé vers lui sur la place Sainte-Croix et lui avait demandé raison des calomnies qu'il avait, disait-il, propagées contre lui. Il le fit sans doute en termes blessants et peu mesurés auxquels Jacques de Thibault répondit en le frappant de sa canne. Grandier courut à Paris, obtint grâce à la protection de son ami, Jean d'Armagnac, ancien gouverneur de Loudun (1), une audience de Louis XIII, et porta plainte contre Jacques de Thibault qu'il assigna à comparaître devant le Parlement. Jacques de Thibault vint à Paris et, au moment où Grandier croyait sa cause gagnée, exhiba un décret de prise de corps délivré par l'évêque de Poitiers. Le Parlement n'avait plus qu'à renvoyer le curé de Loudun devant son évêque. Ce fut le point de départ de démêlés nombreux qui durèrent jusqu'au moment où se répandit le bruit que les Ursulines étaient possédées du diable et où commencèrent les exorcismes.

(1) Cf. A. Barbier, *Jean d'Armagnac et Urbain Grandier*, Poitiers, Blaize, 1888, et une note de M. Grimaud sur l'épitaphe de Jean d'Armagnac qui se trouvait dans l'église de Marcilly-sur-Vienne (Indre-et-Loire), dans le *Journal de Loudun*, 17 août 1890.

(*A suivre*) E. Jovy.

NOTES

SUR

CLAUDE DE TRELLON

A une époque où les oubliés et les dédaignés des siècles passés sont traqués dans les moindres recoins de la littérature, il est curieux que nul encore n'ait tenté de mettre en lumière la figure et l'œuvre bien personnelle de Claude de Trellon (1).

Lui-même comptait sur les générations futures :

« J'éternise ces vers en despit de la mort »

A-t-il dit, et :

« Je suis un grand poète, et vais dressant mes pas,
« Au chemin vertueux de l'immortelle gloire ».

Aujourd'hui, cette fatuité étonne. Mais la vogue extraordinaire des œuvres de Trellon à la fin du XVI[e] siècle pouvait bien l'autoriser à parler ainsi ;

(1) Je ne vois à signaler sur Trellon qu'une notice de l'abbé Goujet au tome XIII de sa « bibliothèque françoise », une vie manuscrite de Colletet copiée par les soins de M. Tricotel avant l'incendie de la bibliothèque du Louvre et que M. Lachèvre vient d'imprimer au tome IV de sa *Bibliographie des recueils collectifs de poësie au XVII[me] siècle*, une mention dans la biographie Michaud, les articles bibliographiques de Brunet et une courte étude de M. de Gourcuff (*Revue de la Renaissance* 1902) dont la première partie seule a paru.

malgré l'imperfection des articles bibliographiques, et la rareté des exemplaires, j'ai en effet pu relever, de 1587 à 1614, vingt-trois éditions partielles ou complètes des œuvres de Trellon, ce qui est un chiffre considérable pour l'époque. Colletet avoue que le premier livre de poésies qui soit tombé entre ses mains fut la *Muse guerrière* : « *Je n'avais pas sept ans, dit-il, que je la savais presque* « *entière par cœur. Après tout, sans faire le fin ni le* « *glorieux, ce fut par la lecture des sonnets de Trellon que* « *je reconnus que le sonnet estoit un petit poëme de quatorze* « *vers, et par la lecture de ses élégies, j'appris qu'il y avait* « *des rimes masculines et féminines dont la suite alternative* « *estoit un grand ornement à nostre langue* ».

Malheureusement, Colletet ne nous donne que de très vagues détails sur sa vie; de même l'abbé Goujet constate que nulle pièce, nul mémoire de l'époque ne font mention de Claude de Trellon.

Dans ces conditions, on conçoit que la biographie de Trellon, même au prix d'un dépouillement attentif de ses œuvres, ne puisse être reconstituée que dans ses grandes lignes.

⁂

Et d'abord, d'où était-il originaire? L'abbé Goujet, sans en être autrement sûr, d'ailleurs, le fait naître à Angoulême, mais Colletet semble plus proche de la vérité lorsqu'il parle de Toulouse. Il est en effet hors de doute que notre poète ait eu de la famille en cette ville, puisqu'à la fin d'un volume (1) d'un certain Gabriel de

(1) Six chants (de vertus) ouvrage françois du sieur de Trelon, conselier du Roy en sa court de Parlement de Thoulouze, (dédiée (sic) à Monseigneur le duc de Joyeuse Pair et admiral de France, etc.). A Paris, chez Guillaume Bichot, rue St-Jacques, à l'enseigne de Bichot, 1587, 1 vol. in-12, preface signée : Gabriel de Trellon. Voir

Trellon qui s'intitule sur le titre : « *Conselier du Roy en sa court de Parlemens de Tholoze* » on trouve un sonnet « à M. de Trellon mon frère », et où, quand bien même la signature « Claude de Trellon » ne suffirait pas à identifier ce personnage avec celui qui nous occupe, on trouve ces vers bien caractéristiques de l'auteur de la *Muse Guerrière :*

« Bien que je sois soldat, si ne vais je quitter
« L'honneur qu'un bel esprit pourrait bien mériter ;
« Qui défend aux guerriers le chemin du Parnasse ? »

Mais les archives de la Haute-Garonne ne possèdent presque rien sur la famille de Trellon ; seuls les registres du Parlement font mention d'un Pierre de Trellon, fils de Gabriel, qui obtint le 8 juillet 1598 l'office de conseiller lai au Parlement et fut reçu en mars 1608 (1). Il ne s'agit donc là que d'un neveu de Claude de Trellon.

Quant à lui, une présomption de plus pour qu'il soit originaire de Toulouse, est que, de ses deux protecteurs, le premier, Anne de Joyeuse, grand amiral de France, était né en cette ville et avait pour père le lieutenant général de la province ; quant à l'autre, Jacques d'Amboise, comte d'Aubijoux, il était fils de Louis d'Amboise, colonel des légionnaires du Languedoc, et gou-

sur G. de Trellon, l'article bibliographique de M. Lachèvre au tome I. de : Bibliographie des recueil collectifs de poésie.

Outre une « Ariane » que M. Lachèvre lui attribue, et dont je n'ai trouvé mention nulle part, il est aussi l'auteur de : Advis sur la présentation de l'édict de sa Majesté contre la damnable coutume des duels. A Paris, chez Robert Fanet, 1604, p. in-8. Dans cet ouvrage, c'est par suite d'une erreur typographique que la dédicace à M. de Verdun est signée *O.* de Trellon. A la fin du discours, le véritable prénom de l'auteur est ainsi rétabli : G[*abriel*] T[*relonius*] *pater* P[*etro* T[*relonio*] *filio dicet salutem.*

(1) Communication de M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne.

verneur de Castres, Laveaux, Pezenas, Albi. Les Trellon étaient d'ailleurs en assez bons termes avec les ducs de Joyeuse, puisque, dans sa préface au duc de Joyeuse, Gabriel de Trellon l'assure que s'il a pris cette hardiesse, c'est « pour avoir cet honneur de vous cognoistre et d'être cogneu de vous presque *dès vostre enfance.....* »

La date de sa naissance soulève maintenant un autre problème : Colletet, sans aucun fondement d'ailleurs, le fait mourir « très aagé » en 1594. Tout au moins d'abord faudrait-il reculer cette date jusqu'en 1597, puisqu'à cette époque paraissait une œuvre inédite de Trellon; mais en admettant soixante et quinze ans comme limite de la vieillesse on devrait reporter sa naissance à 1527, ce qui est évidemment inexact : il a pris en effet le soin de nous dire souvent que la plupart de ses vers datent de son adolescence; voit-on en ce cas un poète publiant pour la *première fois* en 1587 des vers qui datent de 1540 environ? Le fait serait assurément unique d'une telle patience; bien mieux, on s'imagine mal un vieillard de soixante ans prenant part — comme simple soldat d'ailleurs — aux batailles de Coutras, Arques, Ivry, emprisonné à Turin peu de temps avant sa mort, et manifestant jusqu'à son dernier souffle, une ardeur amoureuse peu en harmonie avec son grand âge. On doit donc écarter cette hypothèse comme tout à fait invraisemblable; et pour élucider la question, c'est Trellon lui-même que nous allons interroger.

En effet, dans le petit conte qu'il publia en 1591, « Aventures de Padre Miracle et de l'Amant Fortuné », il nous donne, sous la forme d'une allégorie des plus transparentes, de longs et curieux détails sur son adolescence et celle de son jeune protecteur Jacques d'Aubijoux.

On y voit entre autres que Padre Miracle (entendez

Trellon) connut l'amant Fortuné (entendez Aubijoux), alors que lui Padre, n'était âgé que de quinze ou seize ans. Quelques lignes plus loin, Trellon nous apprend que l'Amant Fortuné partit bientôt pour la cour, sur l'ordre de son père, « commandement qui luy fust très « agréable pour le grand désir qu'il avoit de se faire « voir es lieux où il faut que les grands fassent leur « demeure «; et que, dès son arrivée, il se rendit au siège « de la Fère, en Picardie (1) « encore qu'il n'eust attaînt « l'aage de dix-sept ans ». Ce qui est exact, puisque Jacques d'Aubijoux était était né en 1563, et que le siège de la Fère se place en juin-août 1580.

Trellon serait donc sensiblement du même âge, et c'est entre 1561-1564 qu'il faudrait placer la date de sa naissance. Cela s'accorde d'ailleurs parfaitement avec ce qu'il nous dit de sa jeunesse, sa « verte jeunesse », et les quelques poils blancs qu'il découvre dans ses cheveux en 1595, au lendemain des fatigues de la Ligue.

L'éducation de Trellon, autant qu'on peut en juger par ses œuvres, dut être peu littéraire; d'ailleurs Colletet affirme qu'il n'avait « aucune connaissance de l'ancienne ni peut-être de la moderne poësie », et c'est en effet avec assez de désinvolture que Trellon concède dans une préface « que l'on doit suivre l'exemple de feu M. de Ronsard comme estant le premier qui a rompu la glace pour montrer le chemin », à un moment où la gloire du grand poète était sans bornes. D'ailleurs, dans la famille, on avait des idées fort curieuses pour l'époque, indices de la réaction prochaine contre le pétrarquisme, puisqu'on lit dans la préface du conseiller Trellon :

« *Il n'y a rien de plus vain que penser moyenner une rare*

(1) *Sur ce Siège*, voir V[c] de COLBERT (vol. 29). *Récit du siège de la Fère.*

« louange à ses enfants en leur faisant apprendre tout ce
« petit ramage des escoles qu'on leur fait desgoiser si longtemps
« que la plupart y consacrent la meilleure saisonde leur âage.
« Et peut-on imaginer de plus folles conceptions que la leçon
« de tant de livres mignars, grecs et latins, dont la mollesse
« et lascheté ramollit et relasche tellement les nerfs de nos
« entendements que les voluptés y peuvent imprimer après
« comme dans la cire toutes les figures de leurs passions... »

Claude de Trellon d'ailleurs, semble avoir été peu porté, dans son jeune âge, vers la littérature; en 1579, il s'engagea dans la compagnie de Jean de Lavallette, le futur duc d'Epernon, que Henry III envoyait en Piémont pour traiter avec Philibert de Savoie. Ses premiers débuts dans le métier militaire furent malheureux: un soir, on le mit en sentinelle au beau milieu d'un champs « et luy avoit on dict qu'il falloit mettre une « oreille contre terre pour ouïr de bien loing ». Lui, très consciencieusement était resté deux grandes heures en cette fatigante posture, retenant son souffle et tressaillant au moindre bruit. Au petit jour, énervé par l'attente, et ayant entendu quelque mouvement non loin de lui, il lâcha un coup de pistolet, pensant que ce fut l'ennemi. « Et à ceste allarme, vous n'eussiez rien ouy « dans le village que ces parolles : Baille mon cheval, « baille ma cuirasse, et l'on ne vist jamais gens d'armes « si tost prêts ». La première alerte passée on aperçut de braves paysans qui menaient leurs bêtes à l'abreuvoir. Ce petit incident l'humilia fort; et le lendemain « il leur baisa les mains de la bonne compaignie qu'ils luy avaient faicte tous, et prit la route de Fontainebleau ou le Roy estoit », attiré comme tous les jeunes provinciaux par le mirage de la cour, et espérant sans doute revoir plus vite son cher Amant Fortuné.

Mais la cour italienne et délicatement perverse du der-

nier Valois déplut à Trellon, et son séjour à Paris lui laissa de forts mauvais souvenirs :

« J'avais quinze ou seize ans, alors que mon malheur
« Me fist abandonner le lieu de ma naissance,
« Je m'en vins à la cour n'ayant autre désir
« Que de passer ma vie en plaisir, en liesse..... »

Les mœurs équivoques du roi lui répugnent :

« Elle (la cour) n'a rien si cher qu'un vice que j'abhorre,
« Qui des plus jeunes gens se treuve recherché ».

Et son expérience lui suggère des réflexions d'une franchise un peu rude, sans doute, mais qui dénotent de sa part un certain bon sens :

« Ayez tousjours bien fait, et puis manquez une heure,
« Le reproche tousjours sur le nez vous demeure,
« Celuy qui vous a ry vous parle froidement :
« Si bien que pour garder le crédit qu'on vous donne,
« Il faut que vous n'aimiez ni ne voyez personne ;
« Vivre de la façon, c'est mourir proprement ».

A la suite de Jacques d'Aubijoux qui jouissait à la cour d'une réputation assez légère (1) et méritait bien semble-t-il son surnom d'Amant Fortuné, Trellon se lança dans des aventures amoureuses dont il nous donne tout au long les détails.

On sait par lui que sa dame s'appelait Sylvie, qu'il la connut en 1583 (1), à Orléans (2) et qu'elle était l'épouse

(1) Les pièces satiriques conservées dans les *Journaux de Pierre de l'Estoile*, accollent au nom de d'Aubijoux des épithètes assez malsonnantes.

(2) « Quatre ans sont j'ai passés que je lui fais service ».
(*Muse guerrière*, 1587).

(3) « J'avais perdu l'espoir de revoir Orléans ».
(*Cavalier parfait*, 1614, Sonnet XXXIX).

d'un mari fort vieux (1) et fort jaloux (2). Il paraîtrait aussi que sa réputation n'était pas à l'abri de tout reproche, ou que les Orléanais étaient gens forts médisants (3). Pourtant, elle fut longue à céder; en vain Trellon lui vante t'il sa discrétion (4), en vain soupire t'il daus les bois :

« Mes petits oiselets. que je sens de martire
« Lorsque vostre doux chant vostre doulleur souspire.
« Parce que vous pouvez vous plaindre et non pas moy
« Car si je me plaignais du mal que je supporte,
« Madame qui ne prend plaisir qu'à mon esmoy,
« Lorsque je l'irai voir me fermerait la porte ».

En vain lui prodigue t'il les conseils pour éviter les caresses de son vieux mari (5), en vain lui adresse t'il un charmant sonnet dont la pointe est du tour le plus gaulois :

« Sans la pitié de Dieu, le monde estoit perdu,
« Nous fusmes tous sauvez par le sang répandu,
« A l'exemple de Dieu, soyez donc pitoyable. »

Finalement, et comme il était de règle, la belle Sylvie se laissa attendrir ; mais Trellon ne semble pas avoir joui bien longtemps de sa conquête, qu'il abandonna d'ailleurs assez brusquement :

« Vous n'avez de mon feu, rien eu que la fumée,
« Parce que je craignais de profaner l'amour ».

(1) « Vous estes le printemps, lui la froide sayson ».
(*Muse guerrière,* 1587).

(2) Que pouvez-vous souffrir un mari si jaloux ».
(*C. P. 1614*, S. XVIII).

(3) « Ces sots qui sans propos vont mesdisant de vous
« Dans des pasquins tesmoings de leur lâche courage... »
(*Id.* XXI).

(4) « Quand je sçais le secret de quelque belle dame,
« Je le mets sous les pieds et n'en dis jamais rien ».
(*Id.* XXIII).

(5) « S'il vous veust accoller, tourner lui le visage,
« Faschez-vous contre luy, armez-vous de courroux ».
(*Id.* XVIII).

La rupture eut lieu en 1587, Trellon, dégoûté de la Cour, reprit aussitôt du service et s'engagea dans l'armée du duc de Joyeuse.

*
* *

A ce moment, la France était plus que jamais ravagée par la guerre civile, et le Roi voulait à tout prix en finir avec les Huguenots. Au début de juin, il envoya en Poitou, foyer de la mutinerie, une armée commandée par le duc de Joyeuse, avec ordre de mener les choses rapidement. Le duc, proche parent des Guise par sa femme, avait, dès le début, pris parti pour la Ligue; aussi n'eut-il pas besoin d'encouragements. Après quelques sanglantes escarmouches, prises et reprises de villes, la première partie de la campagne se termina par le massacre de la Motte-Saint-Éloy, où toute la garnison et les ministres protestants furent passés au fil de l'épée. Après quoi, Joyeuse retourna à la Cour rappelé brusquement par la mort de sa belle-sœur, laissant le commandement de ses troupes à Lavardin (1). Il ne tarda pas à le rejoindre.

Son lieutenant essuya une défaite que l'amour-propre du duc ne pouvait tolérer. Aussi, au début de septembre, reprit-il le chemin du Poitou avec des troupes fraîches. A son départ de Paris, les moines ligueurs prêchèrent une nouvelle croisade contre l'hérétique, et le nom du duc de Joyeuse exterminateur des Huguenots, était dans toutes les bouches.

Trellon ne l'accompagna pas dans la première expédition (2).

(1) Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, né en 1551, mort en 1614.

(2) En juin 1587 il publia son premier recueil de vers, la Muse guerrière, dédiée bien entendu à Jacques d'Aubijoux.

Mais lorsque Joyeuse arriva en Poitou, désireux d'en finir au plus vite avec le Roi de Navarre, et réclamant au Roi de nouvelles forces, la compagnie d'Aubijoux, où Trellon servait, se mit alors en marche et arriva à Saint-Aignan non loin de Blois. Trellon lui-même nous apprend que Padre Miracle et l'Amant Fortuné s'en allèrent à Saint-Aignan on se trouvait le Soleil (Henri III) prêt à envoyer des secours à Neptune (Joyeuse). Et rien n'est plus exact. Dès la demande de son beau-frère, le Roi s'était avancé avec son armée jusqu'à cette ville, où son séjour nous est attesté le 16 septembre, par une lettre de Claude de Joyeuse, frère du duc (1).

A la fin du mois, l'armée de secours se dirigea vers la Roche-Chalais où Joyeuse avait établi son quartier général. La première partie du mois d'octobre se passa en escarmouches et reconnaissances. Au cours de l'une d'elles, Trellon perdit son cheval et pour le remplacer il s'adressa au duc :

« Jugez, je vous suppli' si je suis bien en point,
« J'avais un bon cheval ores je n'en ay point,
« Ores que je pensais vous faire bon service,
« Monsieur, donnez m'en un et je seray soldat,
« Vous pouvez s'il vous plaist me faire cest office,
« Autrement je ne puis me trouver au combat. »

Une autre fois, au début d'octobre, Joyeuse qui apparemment avait du temps à perdre, célébra à Tours, en grande pompe, les funérailles du fameux Bussy, jadis son ennemi acharné, assassiné traitreusement en 1579 par Montsoreau. Depuis cette époque, le corps était

(1) « Madame, je vous diray que sy hier au soir quand M. de « Joyeuse arriva j'usse pancé qu'il eut esté icy tant aujourdhuy, je « vous fusse alé baize les mains. Il partira demain d'icy avecques « douze ou quinze compagnies de gendarmes dont la miene en est « une pour s'en retourner en Poitou... » (*B. N.* mss. fds fr. 3392).

resté oublié dans un caveau ignoré ; Joyeuse voulut réparer cette offense à la mémoire d'un si brave gentilhomme et malgré la présence de Montsoreau parmi ses lieutenants, il procéda aussitôt à des funérailles solennelles. Et comme Bussy était cousin de d'Aubijoux Trellon rima une pièce funèbre sur son trépas Mais le temps pressait ; bientôt on eut avis de l'approche du roi de Navarre, et le duc se rendit au devant de lui dans la plaine de Coutras où la bataille eut lieu le 20 octobre.

Elle fut désastreuse pour l'armée catholique ; dès les premiers coups Joyeuse était désarçonné et tué de sang-froid. La panique se mit dans les rangs, et les Huguenots eurent beau jeu. Le petit Saint-Sauveur, tout jeune frère du duc, les comtes de La Suze, d'Aubijoux, de Piennes, de Saint-Sulpice et de Fumel trouvèrent la mort, et Saint-Luc, de Montigny, de Sipierre et de Sanssac, entre autres gentilhommes furent faits prisonniers (1).

(A suivre). PIERRE DE LACRETELLE.

(1) Il parait peu probable qu'en cette campagne Trellon ait eu un grade quelconque. Son nom ne figure pas, en effet, dans l'énumération complète que fait Villegomblain *(Discours du Voiage du sieur de Joyeuse en Poitou*, imprimé à la fin des mémoires, Paris (1650 des principaux guidons, cornettes, capitaines qui prirent part à la bataille. Dailleurs Trellon, dans la *Museguerrière*parue au début de 1587, disait lui même :

« Vraiment je suis archer et fort jeune soldat
« Qui ne scay pas encor ce que c'est qu'une ronde ».

Et encore :

« Je ne suis pas de ceux qui pleins de gloire vaine,
« Veullent avoir soudain le nom de capitaine,
« Je veux faire plus tost d'un soldat le devoir. »

UN COUSIN DE BOSSUET

PIERRE TAISAND, TRÉSORIER DE FRANCE

(Suite)

MADAME DE SIMONY

Portrait de Madame de S[imony], ci-devant conseillère au Parlement de Metz, à présent présidente au même Parlement.

Vous m'ordonnez, Madame, de faire votre portrait. J'y consens pour vous satisfaire, car, à vous dire le vrai, je ne me sens guère propre à m'en bien acquitter; mais je ne puis me défendre de vous obéir. Quoi qu'il en soit, j'aurai toujours le plaisir d'avoir essayé d'en venir à bout, et si je n'y réussis pas, ce me sera une disgrâce commune avec tous ceux qui ont pu faire ou qui feront la même tentative, l'art du peintre, quelque habile qu'il puisse être, ne pouvant atteindre jusqu'à la perfection d'un si charmant original.

Uranie a les yeux bleus, doux et languissants, tous les traits fins et délicats; le nez bien fait; la bouche petite; le visage ovale; le teint beau et éblouissant par son extrême blancheur; la gorge bien taillée; les bras ronds et fermes, si les yeux en peuvent juger; les mains de la plus jolie façon du monde; les cheveux d'un blond cendré; l'air bon, et qui sent sa haute naissance (1);

(1) Mme de Simony était née Jeanne de Pringles, et mariée depuis le 24 juin 1655. Elle devait être de la famille de Jean de Pringles mort à Dijon en 1629, après avoir cédé à son fils sa charge de procureur général à la Chambre des Comptes. Il descendait, dit-on,

la physionomie heureuse; la taille médiocre, mais fine et dégagée ; elle sait se bien mettre, et elle est propre au dernier point, quand elle veut s'en donner la peine ; elle a l'esprit pénétrant et vif, l'abord engageant; fière avec excès dans l'opinion des gens, mais en effet comme il la faut être; parlant avec facilité, écoutant peu, disant de jolies choses, quelquefois distraite, ayant beaucoup de feu et de brillant dans la conversation, interrompant souvent ceux qui parlent. Elle aime la musique et les pièces galantes. Elle a une inclinaison particulière pour les livres dont le style est plaisant et enjoué ; la poésie surtout lui plaît fort. Elle ne joue et ne danse pas, quoiqu'elle sache l'un et l'autre. Le bal ni les grandes assemblées n'ont point de charmes pour elle. La comédie ne lui déplaît pas; la promenade est presque le seul plaisir à quoi elle est sensible. Au reste, elle a de la vertu tout ce qu'on peut en avoir, et l'on ne peut lui rien reprocher, sinon qu'elle vit dans une trop grande retraite, et qu'elle a trop de soin de dérober à la vue du monde les agréments de sa personne et de son esprit.

(Septembre 1669)

Mlle DUBOIS

Belle-sœur de Taisand (1)

Mlle Du B[ois] a le visage rond, et d'un tour admirable; les yeux noirs, grands et doux; le front large et bien proportionné; le nez bien fait; les oreilles d'une jolie façon; la bouche agréable, et les lèvres vermeilles ; les joues extrêmement belles; les cheveux châtains, et en grande quantité; le

d'une noble famille d'Écosse. Un nommé Guillaume de Pringles fut reçu en qualité de greffier des États de Bourgogne, en 1661 (Archives de la Côte-d'Or, C. 3106). Les trois fils de Claude de Simony et de Jeanne de Pringles, Bernard, seigneur de Saint-Michel, Gilbert, seigneur de Saint-Seine, et Guillaume, seigneur de Barraut, vendent, en 1704, une maison sise rue Porte-Fermerot, à Dijon (*Ibid.*, E. 2027).

(1) Ce portrait qui représente une des plus aimables personnes du monde, ne représente pas la moitié de la beauté et des agréments de l'original (*Note de P. Taisand*).

teint du plus beau blanc et du plus beau rouge du monde ; les dents blanches et bien rangées ; la gorge belle ; la peau fine ; les mains fort bien faites ; les bras ronds et fermes ; de l'embonpoint ce qu'il en faut ; la taille un peu au-dessous de la médiocre, mais bien prise et fort dégagée ; les manières aisées et engageantes ; et sur le tout une fleur admirable de jeunesse, et je ne sais quoi de fin, de délicat et de mignon dans toute sa personne, qui charme et qui enchante ; en un mot, par les choses que l'on voit, on devine aisément que ce qu'on ne voit pas, est d'un prix inestimable.

Cette aimable fille ne se distingue pas seulement par les agréments du corps, mais encore par les avantages de l'âme, car elle l'a grande, l'esprit fin, le jugement bon, et la mémoire heureuse. Elle est naturellement un peu fière, mais elle se contraint, et c'est rarement qu'elle en laisse entrevoir quelques légères marques ; et, après tout, un peu de fierté ne sied pas mal quelquefois à une personne qui possède les dons souverains de l'esprit et de la beauté. Elle est d'un tempérament un peu mélancolique, mais sa complaisance et ses réflexions surmontent son tempérament, et quand on sait l'animer, il paraît qu'elle rit de fort bon cœur et toujours de bonne grâce. Pour une jeune, elle a beaucoup de prudence et elle se tire bien d'affaire dans le monde, prenant bien les choses et entendant finement la raillerie. Elle est fort adroite, apprenant les ouvrages les plus difficiles presque d'elle-même et sans le secours des maîtres. Si elle s'en sert quelquefois, ce n'est, à vrai dire, que par bienséance et pour suivre la coutume, car elle pourrait s'en passer aisément. Elle sait mille jolies choses. Sage, honnête, réservée avec les gens qu'elle ne connaît pas, sans réserve avec ses amies ; capable d'un s ecret, parlant peu, mais toujours à propos ; sachant bien les modes et ce qui sied à elle et aux autres ; peignant des fleurs proprement, dansant fort bien ; chantant joliment, du moins ce qu'elle chante, plaît ; fuyant les affaires de cœur, ne voulant que des amis et point d'amants ;. se défendant avec un tour d'esprit qui lui est particulier des galanteries et des douceurs que ses agréments lui attirent ; se contentant d'être fort aimable, sans se trop mettre en peine d'être fort aimée ; ayant une infinité de charmes secrets et de perfections, qu'on sent mieux qu'on ne peut les exprimer. Le

seul défaut qu'on lui connaît, c'est de donner beaucoup d'amour et de n'en savoir point prendre.

Vous ne vous plaindrez pas, Climène,
Que votre portrait soit flatté.
Car bien loin de choquer l'exacte vérité
Et de vous embellir, adorable inhumaine,
Par quelque doux trait emprunté,
Il y parait un peu de dureté ;
Vous-même en conviendrez sans peine.

(5 Octobre 1686).

Aux portraits qui précédent, et dont P. Taisand est l'auteur, je crois devoir joindre les deux suivants, bien que j'ignore à qui il les faut attribuer. Ils font partie d'une collection conservée à la Bibliothèque de la Ville de Dijon (1), à la suite d'un récit de la *Fausse Alarme de Dijon en 1673*; par conséquent ils ne sont pas antérieurs à cette date. Je ne serais pas étonné qu'ils fussent de Taisand lui-même; du moins ils complèteront ce que nous savons, grâce à lui, de la société dijonnaise et de la famille de Bossuet.

M. BOSSUET

Trésorier des États de Bourgogne

M. Bossuet, trésorier général et receveur des États de Bourgogne (2) est un homme capable de tous les emplois et des négociations les plus importantes. Quoiqu'il soit très propre à toutes les choses galantes, il a même ce bonheur et l'avantage que son mérite est universellement connu, d'autant qu'il a tout ce qui attire les cœurs et ce qui les

(1) Ms. n° 455, f^s 293 et 325.
(2) C'est Antoine Bossuet, frère de l'évêque de Meaux.

conserve (1). Il est de plus parfaitement bien fait, il a la taille très belle, la mine fort haute, fort noble et courageuse, l'entretien et l'air infiniment agréables.

Mme LA CONSEILLÈRE BOSSUET (2)

Mes aimables voisines, vous n'avez pas soin, comme vous devriez, de ma réputation. C'est manquer d'affection pour une personne qui en a toujours eu beaucoup pour vous, que de me prier instamment, comme vous avez fait, de faire le portrait de Mme la Conseillère Bossuet. Vous deviez considérer, comme des personnes spirituelles, judicieuses et prudentes que vous êtes, que cette entreprise est trop au-dessus de mes forces pour en sortir avec honneur, puisque la main me tremble quand je considère cet amas des plus belles et des plus nobles qualités qui se puissent trouver ensemble.

Tout ce que je puis faire, est de publier partout que je l'admire aussi bien que ses yeux, lesquels ne sont pas des plus grands, mais des plus brillants. Leurs regards sont fins et pénètrent dans l'âme de ceux qui la regardent. Ils se mêlent aussi d'être tout attirants quand ils sont sur des objets qui ne leur déplaisent pas. Pour sa taille, elle a un air admirablement agréable ; elle a une démarche noble et un port plein de majesté, accompagné d'une vitesse qui ne

(1) Ce trait révèle la main d'un ami. Je ne crois pas que tous les Dijonnais eussent souscrit à cet éloge, même après que la probité d'Antoine Bossuet eut été reconnue juridiquement. Voir plus loin, p. 560, note 1.

(2) J'ignore de quelle Mme Bossuet il s'agit ici. Les traits de cette description s'appliqueraient fort bien à la femme d'Antoine Bossuet ; mais celle-ci s'appelait alors *Mme la Trésorière* et non *Mme la Conseillère* A l'époque où dut être fait ce portrait, il n'y avait plus à Dijon aucun conseiller du nom de Bossuet. Claude Bossuet, l'oncle de l'évêque, était mort en 1642, et sa femme en 1659. Son fils, Etienne, nommé conseiller en 1637, était mort en 1670 ; il est vrai que Claude Savot, sa veuve, sans doute lui survivait et portait le titre de *Conseillère* ; mais dans le portrait qu'on va lire, on remarquera quelques traits qui ne conviennent guère à une veuve ni à une femme d'un âge mûr. Quoi qu'il en soit, les archives municipales de Dijon ont conservé la trace de la Conseillère Bossuet, en 1670, paroisse Saint-Philibert (L. 243, f° 94) et en 1675, rue et paroisse Saint-Jean (L. 175, f° 276).

se voit qu'en elle et qui lui sied extraordinairement. Pour moi, qui ne suis qu'un diseur de médiocres choses, je ne puis parler que très imparfaitement de la douceur et de la grâce qui accompagne toutes ses actions et tous ses discours, quand elle veut dans ses regards joindre à ce qu'elle a reçu de la nature ce que tout lui a appris pour leur conduite. Elle va dans le fond d'un cœur chercher les endroits les plus fortifiés d'être (?) l'empire qu'elle y veut établir. Son humeur est la plus galante, la plus agréable et la plus divertissante du monde. Il n'y a rien de si facile que de se faire l'esprit en sa compagnie, d'autant que le sien est universel. On le connaît d'abord dans la conversation : elle la suit, elle la soutient, elle l'embellit. Au reste, elle ne la choisit pas, elle ne tâche jamais de la faire tomber sur un chapitre particulier : tout lui est bon, car elle a une mémoire si prodigieuse, qu'elle donne du divertissement et de l'utilité sur toutes les matières, parce qu'elle a retenu tout ce qu'elle a lu et tout ce qu'elle a ouï dire. Combien de surprise et d'admiration donne-t-elle quand elle veut faire un récit de quelque chose! Je n'ose parler de son esprit, parce que, à mon sens, ce n'est pas assez de dire que le sien est brillant, vif, éclairé, délicat, incapable de petitesse et rempli des plus héroïques sentiments qu'on puisse avoir. Aussi a-t-elle pris plaisir de le cultiver par la lecture de tous les beaux livres et la fréquentation des grands esprits, ennemis de l'ignorance autant qu'ils sont adorateurs de toutes les bonnes choses, et des belles dames qu'elle prend plaisir d'attirer chez elle avec tous les plus honnêtes gens du royaume, qui s'entretiennent ordinairement de toutes sortes de beaux discours et particulièrement d'amour honnête, d'autant que l'on n'y entend pas mal le langage des soupirs, des caresses, des douceurs, et les mignardises sont d'ordinaire de cette compagnie, avec lesquelles ils folâtrent continuellement pour donner du plaisir à l'assemblée, qui dispose les cœurs à recevoir des contentements extrêmes. Aussi appelle-t-on sa maison le rendez-vous des beaux esprits, des grâces et des plaisirs, où rien ne chagrine que la pensée de la séparation.

LETTRES CHOISIES DE TAISAND (1)

A Mme Bossuet, la Trésorière générale 2)

A Dijon, 2 avril 1665.

Je viens, Madame, de chez Mme D[u] M[ay], croyant que je pourrais avoir l'honneur de vous y rencontrer, pour résoudre avec vous le doute que Mme Beu[verand] proposa hier, et vous dire à ce sujet, que ce fut César, et non pas Alexandre, qui passa par le détroit de Gibraltar, et qui alla plus loin que cet endroit-là, qu'on appelle, comme vous savez, les Colonnes d'Hercule. Si j'eusse eu ce point d'histoire à démêler avec une autre personne que vous, Madame, il ne m'eût pas été plus difficile hier qu'aujourd'hui de vous en dire ma pensée; mais du moment que vous m'eûtes fait connaître que vous aviez pris parti pour Alexandre, je crus ne devoir pas prendre le parti contraire, et même la parfaite idée que j'ai conçue de vous en toute manière, fit que dans ce moment, je doutai si ma mémoire ne me trompait pas quand elle me disait que c'était César. Je voudrais bien pourtant avoir témoigné pour lors à la compagnie que j'étais de votre avis, car j'estime qu'une faute est glorieuse lorsqu'elle peut être commune avec vous. Je ne vois qu'une seule chose qui eût été à craindre pour moi, si j'eusse dit que c'était Alexandre qui avait passé le détroit, c'est qu'il est fort probable que vous saviez parfaitement la vérité de ce trait historique, et que vous eûtes dessein de me mettre à l'épreuve en me faisant l'honneur de me demander ce que j'en pensais. Quoi qu'il en soit, je soumettrai toujours avec plaisir mes sentiments aux vôtres, étant avec beaucoup de respect, Madame, votre...

(1) Sauf indications contraires, ces lettres sont tirées du Ms. 543-545 de la Bibliothèque de Dijon.

(2) Femme d'Antoine Bossuet, frère de l'abbé, et alors trésorier général des Etats de Bourgogne.

A M. Bossuet, Trésorier général des États de Bourgogne.

A Dijon, le 21e octobre 1668.

J'ai appris de M. de Sim[ony] avec bien de la joie que vos affaires commencent d'avoir une meilleure face, et que vous êtes sur le point de tirer raison des gens qui ont prétendu, mal à propos, vous faire injure. J'ai publié, Monsieur mon Cousin, cette bonne nouvelle, comme y prenant un intérêt particulier, et souhaitant avec une extrême passion que le succès en soit heureux. On n'en peut attendre autre chose, tout le monde étant pour vous. On dit même que le roi entre dans vos intérêts, qu'il fait sa propre affaire de la vôtre ; qu'il en a interdit la connaissance à nos juges, et qu'à votre considération, il en veut connaître seul. Cela vous est glorieux et peut vous être fort utile, puisque vous aurez pour juge le plus sage et le plus éclairé de tous les rois. Je ne m'étonne pas, Monsieur, de cet avantage qui vous arrive parmi les traverses de votre fortune, et en vérité il serait bien étrange que le sort d'un si honnête et si galant homme que vous êtes, eût quelque chose de commun avec celui d'un fripon, tel que le nommé de Saul[les], et que vous fussiez enveloppé dans sa ruine. Qu'il périsse, ce misérable, puisqu'il a voulu périr, pourvu que vous n'ayez point de part à son infortune, de même que vous n'en avez eu aucune à sa mauvaise conduite ! Nul ne craint pour vous cette disgrâce. On y remarque trop d'injustice et l'on se promet tout de la bonté de votre affaire et de votre habileté. J'espère, Monsieur mon Cousin, que l'on en verra bientôt des effets. Chacun s'en réjouit déjà par avance et se prépare à vous féliciter d'une chose qu'il se persuade de voir infailliblement arriver, non seulement parce qu'elle est juste, mais aussi parce qu'il la désire ardemment. Jugez de moi, Monsieur mon Cousin, par les autres en cette occasion, et croyez pourtant, je vous prie, que pour ce regard je n'entre en comparaison avec personne, puisque personne n'est plus véritablement que moi, votre etc.

A M. l'Évêque de Condom.

A Dijon, le 30e mars 1670.

Monseigneur, agréez, je vous prie, que je fasse éclater ma joie, et que parmi les applaudissements que vous recevez de

toutes parts touchant le succès de l'affaire de M. votre Frère (1), je ne demeure pas seul dans le silence. J'avoue que je n'ai point encore senti de ravissement pareil à celui que j'eus lorsque j'appris cette bonne nouvelle, excepté toutefois celui que me causa ce degré d'elévation (2) où votre mérite sans égal vous a fait monter. Fasse le Ciel qu'on vous rende toujours aussi bonne justice à l'un et à l'autre! Si mes vœux étaient exaucés, les choses iraient encore plus loin, et par là vous connaîtriez que je suis avec beaucoup d'attachement et de respect, Monseigneur, votre etc.

A M. Bossuet, évêque de Condom, précepteur de Mgr le Dauphin.

A Dijon, le 20 Septembre 1670.

Monseigneur,

Il fallait un aussi grand maître que vous êtes, pour former un prince destiné à la première couronne du monde, car si l'on vous considère du côté de la vertu et de l'érudition, qui sont les qualités nécessaires à un si important emploi, qui est-ce qui en a plus que vous, et n'êtes-vous pas accompli par toutes sortes d'endroits ? Aussi, Monseigneur, je ne doute pas qu'on ne remarque bientôt des effets de ce choix judicieux que le Roy a fait de votre personne, qui seraient sans doute surprenants, si la grandeur de votre mérite était moins connue, et si le Prince qui sera désormais sous votre direction avait de moins heureuses dispositions à tout ce qui est honnête et élevé. Je vous supplie de croire, Monseigneur, que ce haut degré de gloire où toute la France vous envisage

(1) Antoine Bossuet, trésorier des Etats de Bourgogne avait été soupçonné et mis en cause à propos de détournements considérables commis par un de ses employés nommé Dessaules. Le roi venait de proclamer son innocence. Le même jour que Taisand écrivait cette lettre à M. de Condom, il adressait aussi ses félicitations à Antoine Bossuet. Sur toute cette affaire, où l'on avait trouvé moyen de mêler l'abbé Bossuet lui-même, voir E. Jovy, *Etudes et recherches sur J.-B. Bossuet, évêque de Meaux*, Vitry-le-François, 1903, in-8, p. 276-281. M. Jovy certifie sur ce point comme sur d'autres le récit de M. Floquet.

(2) Bossuet avait été nommé évêque de Condom le 8 septembre précédent.

avec allégresse, après vous y avoir conduit par ses souhaits, me cause un extrême ravissement, et que je suis plus véritablement que personne, avec un très grand respect, Monseigneur, Votre, etc.

A Mme Bossuet, Trésorière générale des États de Bourgogne.

A Dijon, ce 3 septembre 1672.

Je m'estime fort heureux, Madame, d'avoir eu l'honneur de vous rendre un petit service, et vous avez extrêmement de bonté de me témoigner tant de reconnaissance pour une chose qui en mérite si peu. Je souhaiterais, Madame, avoir lieu de vous faire mieux connaître l'attachement que j'ai pour vos intérêts; je m'assure que vous demeureriez d'accord qu'il est difficile d'être plus véritablement à vous que j'y suis.

A M. Bossuet, Trésorier général des États de Bourgogne.

A Paris, ce 10 février 1673.

Monsieur mon Cousin, je fus dernièrement comblé d'honneurs par M. de Condom à Saint-Germain. Je n'en suis pas surpris, sachant par ma propre expérience que vous êtes extrêmement honnêtes et bienfaisants. J'ai obligation à Mlle Bossuet (1) de souffrir que j'aille quelquefois lui renouveler les assurances de mon respect...

A M. de Condom.

A Paris, ce 6 juin 1673.

Monseigneur, la lettre que vous eûtes la bonté d'écrire ces jours passés en ma faveur a eu son effet. Sur une telle recommandation que la vôtre, M. le doyen de Saint-Thomas-du-Louvre et M. Thomassin, chanoine de Saint-Honoré, à qui je m'adressai, ne balancèrent pas à m'accorder leur approbation (2). Je suis ravi, Monseigneur, de pouvoir joindre cette obligation à plusieurs autres qui m'engagent à une reconnaissance qui durera autant que ma vie. Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre etc.

(1) C'est Madeleine Bossuet, qui, le 11 avril 1676, devint Mme Foucault.

(2) Voir plus haut, p. 499.

Au même.

A Paris, ce 8 juillet 1673.

Monseigneur,

Bien que je n'aie pas eu en vue d'avoir les prix proposés par MM. de l'Académie française et par M. de Balzac, lorsque j'ai fait de petits discours en prose et en vers sur les sujets qu'ils ont marqués, néanmoins comme il est naturel à ceux qui entreprennent quelque ouvrage, de souhaiter que leur travail ne soit pas absolument méprisable, j'avoue que j'aurais quelque joie que le mien ne fût pas jugé être tout à fait de ce caractère. Je sais, Monseigneur, que personne n'est plus en état que vous de le faire valoir et d'en excuser les défauts. Ce n'est pas que je prétende surprendre la religion d'un juge aussi intègre que vous êtes ; si j'avais une telle pensée, je la regretterais comme étant téméraire et criminelle ; la seule grâce que je vous demande en cette occasion, est que vous ayez la bonté d'examiner ces petites pièces et que vos amis en usent de même à votre considération. Je ne compte pas même que la liberté que je prends de vous désigner dans le discours en prose, doive servir de couverture à mes fautes ; c'est assez pour moi, que vous l'ayez bien voulu souffrir et que vous m'ayez fait l'honneur de me témoigner que cet endroit ne vous déplaisait pas. Je vous demanderai quelque jour la permission de vous présenter un ouvrage de plus longue haleine, lorsque je l'aurai revu et mis en état de n'être pas entièrement indigne de l'honneur de votre protection. Quelques personnes des plus habiles de Paris l'ont vu, et, si j'ose le dire, ils m'ont témoigné en faire quelque estime. Il serait bien heureux s'il pouvait mériter la vôtre, qui est d'un prix infini ; je le regarderais comme mon ouvrage favori et je serais au comble de la joie, s'il me donnait occasion de vous témoigner qu'on ne peut être avec plus de vénération que je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Au même.

A Paris, ce 23 juillet 1673.

Monseigneur, je vous demande pardon si je vous dis que ce n'est pas assez que vous ayez eu la bonté d'agréer que

j'aie l'honneur de vous dédier et de mettre sous votre protection un petit ouvrage. J'ai encore une prière à vous faire là-dessus ; c'est, Monseigneur, que vous me fassiez la grâce de m'indiquer quelqu'un à qui je puisse m'adresser pour en corriger les défauts, puisque ce serait une espèce de monstre dans la nature, si l'on voyait votre nom à la tête d'un livre de rebut, et j'aurais honte d'offrir quelque chose de défectueux à un prélat dont les actions publiques et particulières sont des modèles de perfection. Je vous supplie de ne me pas refuser cette faveur et de me faire la justice de croire que personne n'est avec un plus profond respect...

Au même.

A Paris, ce 27 juillet 1673.

Monseigneur, l'ouvrage que j'ai dessein d'honorer de votre nom, consiste en trois livres des *Lois* de Cicéron (1). Dans le premier, le grand orateur traite de l'origine du droit et fait voir que le véritable droit vient de la nature ; dans le second, il parle des lois divines, et dans le troisième, des lois établies par l'autorité des magistrats et par le consentement des peuples. Un chrétien ne peut à mon sens parler de Dieu avec plus de respect et d'élévation que ce père de l'éloquence. Ces livres n'ont jamais été traduits par du Ryer ni par aucun autre que je sache. Je m'avisai, il y a environ un an, de les mettre en français, pour me rendre l'une et l'autre langue plus familières. Je croirai n'avoir pas perdu mon temps si ce petit travail a le bonheur de ne vous pas déplaire et de trouver de l'appui auprès de vous. A dire vrai, Monseigneur, je me le suis toujours proposé secrètement comme le plus ferme et le plus considérable que je pouvais envisager. Je vous remercie très humblement de l'honneur que vous me faites d'agréer par prévention en ma faveur cette légère marque de la reconnaissance que je dois à vos bontés. J'obéirai ponctuellement à ce qu'il vous plaira de me prescrire là dessus et en toute autre chose, étant avec beaucoup de soumission et de respect...

(1) Cette traduction n'a pas été imprimée. Voir plus haut, p. 502.

(A suivre) CH. URBAIN

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Les Cartes à jouer du XIVe au XXe siècle, par Henry-René D'ALLEMAGNE, archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. Ouvrage contenant 3.200 reproductions de cartes dont 956 en couleur, 12 planches hors texte coloriées à l'aquarelle, 25 phototypies, 116 enveloppes illustrées pour jeux de cartes et 340 vignettes et vues diverses. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain,* MCMVI, 2 vol. in-4 de 1 f., XVI-504 pp. et 2 ff., 640 pp.

M. Henry-René D'Allemagne a fait successivemeut paraître, à la librairie Hachette et Cie, l'*Histoire des jouets, Sports et jeux d'adresse, Récréations et passe-temps* ; ces trois importants ouvrages ont reçu du public l'accueil le plus favorable. Les deux volumes que vient de publier, à la même librairie, notre érudit confrère s'adressent à plusieurs catégories de personnes : aux amateurs de beaux livres, à ceux qui s'intéressent à l'histoire typographique et aux collectionneurs.

Les cartes à jouer ont déjà fait l'objet d'un grand nombre de publications; mais personne encore n'avait osé tenter un pareil travail d'ensemble ; la tâche était lourde et difficile ; il a fallu la patience et la science, la ténacité et l'érudition de M. D'Allemagne pour mener à bien une aussi vaste entreprise ; grâce à lui, nous possédons aujourd'hui une histoire des cartes à jouer que l'on peut consulter en toute confiance, car tous les renseignements qui y sont donnés sont puisés aux sources les plus sûres et les plus authentiques. Imbu de l'enseignement qu'il a reçu à l'École des Chartes, il s'est

fait une règle de u'avancer que des assertions d'une scrupuleuse exactitude et de ne publier que des documents rigoureusement contrôlés. Les actes de l'État-Civil, les registres des Parlements, les livres de bailliages, les rôles d'impositions ont fourni à l'auteur de ce gigantesque travail de nombreuses indications ; et les Archives départementales et municipales lui ont permis de dresser une liste des Cartiers ayant exercé leur industrie en France depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. Cette liste, qui comprend 3.200 noms, est particulièrement précieuse pour les collectionneurs qui, possédant d'anciennes cartes signées, sont ainsi en mesure de savoirexactement, en quelques instants, à quelle époque et à quelle contrée peuvent être attribuées ces pièces.

L'abondance des matières traitées dans ces deux magnifiques tomes est telle qu'il faudrait presque un volume pour en donner une analyse même succincte ; nous devons donc, vu le peu de place dont nous disposons, renoncer à décrire par le menu l'excellent travail de M. D'Allemagne ; mais avant de parler des illustrations dont il est agrémenté, indiquons brièvement au lecteur l'économie de l'ouvrage.

Dans le tome I, l'auteur traite de l'origine et des transformations du jeu de cartes, de leur législation, fabrication et vente, de la passion du jeu et des interprétations diverses des jeux de cartes ainsi que de leur emploi lorsqu'elles sont devenues inutilisables pour le jeu. Le tome II comprend un coup d'œil général sur les corporations ou, vrières en France, la fabrication des cartes à jouer en France corporations des cartes à jouer en France, corporations ouvrières et commerce des cartes dans les villes éditant le patron de Paris : Paris, Bretagne, Rouen, Caen, Troyes, Lille, Arras, etc., etc ; corporations ouvrières et commerce des cartes à jouer dans les villes éditant le portrait de Bourgogne : Dijon, Besançon, Nancy, Strasbourg, Épinal, Metz; fabrication des cartes à jouer au patron de Lyon : corporations ouvrières et commerce des cartes dans les villes éditant les patrons d'Auvergne, du Dauphiné, de Provence, du Languedoc, du Limousin et de celles éditant le portrait de Guyenne. Les corporations ouvrières et le commerce des cartes à jouer en Belgique, et les graveurs en taille-douce font l'objet des deux derniers chapitres. Ce tome II se termine par de nombreuses pièces justificatives, une bibliographie des ouvrages sur les cartes à jouer et plusieurs tables : table analytique, table alphabétique des maîtres cartiers de France et table des planches hors texte.

L'illustration occupe, dans les publications de M. D'Allemagne, une place importante et nous ne pouvons que le louer de l'abondance des reproductions dont il a soin d'accompagner ses textes déjà si intéressants eux-mêmes ; dans le cas présent, l'illustration présente un intérêt tout particulier parce qu'elle met sous les yeux des col·

lectionneurs nombre de jeux de cartes, depuis le fameux jeu de tarots de Charles VI, admirablement reproduit, jusqu'aux cartes les plus modernes. 3,200 cartes reproduites ! C'est là un joli résultat, mais à quelles longues et minutieuses recherches dans les collections publiques et privées de la France et de l'étranger, comme dans la sienne, a dû se livrer l'auteur pour recueillir et grouper une aussi considérable quantité de documents précieux ; car il ne s'est pas contenté de reproduire quelques vieux bois gravés donnés comme modèles par ses prédécesseurs dans l'histoire des cartes ; chaque fois qu'il a pu, c'est-à-dire presque toujours, — n'ayant épargné ni voyage ni peine — il est remonté aux originaux dessinés par d'habiles artistes ; il ne s'est pas borné non plus à donner la représentation d'une ou deux cartes de chaque jeu, il a tenu à reproduire toutes les cartes de figures des plus anciens jeux connus ainsi que plus d'une centaine de vignettes des enveloppes sous lesquelles les marchands livraient leurs cartes au public. Il n'est pas inutile d'ajouter que toutes ces reproductions, d'une absolue fidélité, celles en noir comme celles en couleur, sont exécutées avec le plus grand soin.

M. Henry-René D'Allemagne a attaché son nom à une œuvre durable, qui déjà fait autorité, et les collectionneurs comme les bibliophiles doivent lui être reconnaissants de l'instrument de recherches merveilleux que son infatiguable labeur et sa haute compétence ont mis entre leurs mains.

GEORGES VICAIRE.

— CH. MOREAU-VAUTHIER. — L'Homme et son image. *Hachette et Cie*, gr. in-8 de 2 ff., VIII-349 pp. et 1 f.

M. Charles Moreau-Vauthier, à qui nous devons déjà *Les Portraits de l'enfant*, publiés en 1901, à la librairie Hachette et Cie, vient de donner à ce livre, plein de charme et de grâce, un pendant qui, pour être plus sévère, n'en est pas moins très attrayant.

Est-il, dans l'histoire de l'art, sujet plus noble et plus riche? En représentant la figure humaine, le grand sculpteur et le grand peintre font transparaître à nos yeux, d'une manière bien plus immédiate, bien plus saisissante que le grand écrivain, ce monde intérieur des passions et des sentiments dont la représentation éveille dans notre cœur, plus sûrement qu'aucune description, le frisson sacré de la sympathie.

Du *chancelier Rollin* de Van Eyck aux aristocratiques figures de Van Dyck et aux somptueux et robustes modèles d'un Titien ou d'un Rubens, des *Drapiers* de Rembrandt au *Portrait de M. Bertin*, les physionomies diffèrent, les génies s'affirment, les procédés se modi-

fient; mais ce ne sont pas seulement les individus que nous voyons revivre, c'est surtout la société tout entière qui évolue, et dont l'histoire, dans ses phases successives, se dessine à nos regards avec une précision, un pittoresque, une intensité de vie qui laisse loin derrière elle l'art même des plus parfaits historiens.

M. Moreau-Vauthier, avec une très juste intelligence de son sujet, a perpétuellement soutenu sa fine et délicate analyse des chefs-d'œuvre de l'art d'un large et vivant aperçu de l'histoire même des sociétés et de la transformation des mœurs.

L'auteur a divisé son travail en quatre périodes. « Chacune, écrit-il dans la préface de son beau livre, est désignée par sa manifestation artistique et sociale la plus frappante, la plus significative. Durant l'Antiquité, l'*Athlète* domine comme la personnification humaine à la fois la plus belle et la plus forte. Du moyen âge jusqu'au XVIe siècle commande l'*Homme d'épée.* De la Renaissance jusqu'en 1789 règne l'*Homme de Cour.* De la Révolution jusqu'à nos jours s'agite l'*Homme d'affaires* ».

Le livre que publie la librairie Hachette et Cie, avec tout le luxe qu'elle a accoutumé d'apporter dans ses publications, est illustré de plus de deux cents gravures dans le texte et de douze planches en héliogravure hors texte. C'est un véritable petit musée de portraits que l'on peut visiter sans fatigue et sans quitter son fauteuil. Toutes ces reproductions de tableaux, de pastels, de lithographies, de bronzes et de marbres, exécutées avec un soin infini, comptètent heureusement le texte très intéressant de M. Moreau-Vauthier.

L'*Homme et son image* est, en quelque sorte, la suite naturelle des *Portraits de l'enfant.* Chacun de ces deux ouvrages a son attrait spécial, tous les deux méritent de retenir l'attention et c'est pourquoi je m'empresse, en cette fin d'année, de signaler à nos lecteurs ce nouveau livre de M. Moreau-Vauthier.

G. V.

CHRONIQUE

Bibliothèque Nationale. — M. Victor Pillon-Dufresne, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque Nationale, vient d'être appelé à l'honorariat.

Tous les *clients* de notre grand établissement littéraire s'étaient accoutumés à voir cet excellent fonctionnaire chaque jour à son poste, donnant aux uns d'utiles renseignements pour leurs recherches et aux autres de précieuses indications pour l'usage des catalogues mis à leur disposition. Il emportera dans sa retraite leurs regrets et leur reconnaissance.

Par l'inexorable loi de la limite d'âge, les habitués de la table de la *Réserve* se trouvent aussi privés du concours de M. Richert qui était spécialement attaché à ce service, et qui remplissait ses fonctions avec une bonne volonté et un zèle auxquels il n'est que juste de rendre hommage.

L'Imprimerie à Niort. — M. Henri Clouzot a publié, il y a quinze ans, des *Notes pour servir à l'histoire de l'Imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres*. Notre collaborateur a trouvé, depuis la publication de son intéressant travail, un certain nombre de renseignements qu'il vient de faire paraître, sous le même titre, à Paris, chez Honoré Champion et à Niort chez G. Clouzot. Dans ce supplément (in-8° de 50 pp.) M. Henri Clouzot fait connaître les œuvres qui avaient échappé à sa première enquête et met au jour des documents inédits relatifs à la vie et aux travaux des imprimeurs Niortais et Deux-Sévriens.

Catalogue général de la librairie française. — Signalons la mise en vente du deuxième fascicule du tome XVI du *Catalogue général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz, rédigé par M. D. Jordell. Ce deuxième fascicule contient les articles *Clubs* à *Kystes* de la table des matières des tomes XIV et XV (1891-1899).

Un aide-mémoire précieux. — M. Pierre Schefer vient de publier, à la librairie Delagrave, un ouvrage qui sera fort utile pour les écrivains, poètes, historiens, romanciers, critiques, journalistes,

comme aux orateurs qui préparent leur discours par écrit, avocats, conférenciers, prédicateurs, etc. Ce *Dictionnaire des quatificatifs classés par analogie* a pour but de présenter, autour d'une même idée, des qualificatifs qui soient non pas synonymes mais analogues, c'est-à-dire capables d'en exprimer les variétés et les nuances. L'ouvrage de M. Pierre Schefer évite des recherches mentales parfois longues ; c est un aide-mémoire pratique et qui rendra certainement grand service à plus d'un.

Enquête sur la littérature contemporaine. — MM. Georges Le Cardonnel et Charles Vellay viennent de recueillir dans un volume, publié par la Société du *Mercure de France* et intitulé *La Littérature contemporaine* (1895), les opinions des écrivains les plus divers depuis MM. Anatole France, Maurice Barrès, Huysmans, Paul Hervieu, François Coppée, José Maria de Hérédia, Rémy de Gourmont, Henri de Régnier, Jean Moréas, Paul Adam, etc., etc., jusqu'aux écrivains les plus récents. Plus de cent poètes, romanciers, auteurs dramatiques et critiques y sont interrogés. Les représentants de toutes les écoles anciennes et nouvelles s'y coudoient et quelquefois s'y déchirent dans des conversations que les auteurs se sont efforcés de rendre aussi vivantes que possible.

Ce livre, qui a la valeur d'un document, et qui est terminé par une table des noms cités, intéressera tous ceux qui suivent le mouvement littéraire français.

Céramique. — Parmi les nombreux rapports des Musées Centennaux à l'Exposition universelle internationale de 1900, signalons celui que vient de publier M. Henri Sarriau, rapporteur de la classe 72 (Céramique). Ce rapport de notre ancien collègue de la Bibliothèque de l'Arsenal, collectionneur érudit, forme un joli volume de plus de deux cents pages, orné de nombreuses reproductions.

Annonçons également que M. François Carnot, député de la Côte-d'Or, prépare actuellement, en collaboration avec M. Sarriau, une *Histoire de la verrerie en France* qui, par son développement et par le nombre des illustrations dont elle sera accompagnée, constituera véritablement le premier ouvrage d'ensemble sur cette branche à la fois si importante et si intéressante de notre industrie nationale.

Annales Jean-Jacques Rousseau. — La Société J.-J. Rousseau, qui s'est fondée à Genève en juin 1904, pour développer et coordonner les études relatives au grand écrivain et préparer une édition critique de ses œuvres, vient d'éditer le premier volume des *Annales Jean-Jacques Rousseau*. Cette publication est un recueil de mémoires et de documents ayant trait à l'auteur des *Confessions*. Dans ce tome Ier, qui se présente fort agréablement, on trouvera, après un article de M. Eugène Ritter sur les débuts de la Société, des études de M. Henry

Tronchin sur Rousseau et le docteur Tronchin; de M. Philippe Godet sur Madame de Charrière et Jean-Jacques; de M. Gustave Lanson, sur la condamnation de l'*Émile* et des *Lettres de la Montagne*; de M. Edgar Istel, sur la partition originale de *Pygmalion*; ensuite, parmi les textes et documents, des pages inédites de Jean-Jacques, publiées et annotées par M. Théophile Dufour, le récit d'une visite à Rousseau en 1771; une note sur sa sépulture au Panthéon; le portrait de Mme de Warens et des notes inédites de Voltaire sur la *Profession de foi du vicaire savoyard*. On trouve dans la seconde partie du volume une très utile bibliographie des travaux consacrés à Rousseau ayant paru au cours de l'année 1904. Cette partie débute par une note de M. Josef Kubin sur J.-J. Rousseau dans la littérature tchèque contemporaine. Puis viennent les notes bibliographiques proprement dites, rédigées pour l'Allemagne, par MM. Bernard Bouvier, Lucien Pinvert et Alexis François; pour l'Angleterre, par M. L.-J. Courtois; pour la France, par MM. Eugène Ritter, Théophile Dufour, Lucien Pinvert et Alexis François; pour la Hollande, par Madame Marie Enklaar; pour la Suisse, par MM. Gaspard Vallette et Alexis François; pour la Russie, par un anonyme.

Ventes de livres. — Les 19 et 20 décembre, à 2 heures, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, vente de livres anciens et modernes, livres illustrés du XIXe siècle, ouvrages en grand papier, éditions originales avec envois autographes d'auteurs contemporains, collection de journaux illustrés, bibliographie. (*M. Jules Martin, expert*).

— Le 21 décembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à 2 heures, vente de bons livres modernes (beaux arts, peintures, tapisserie, mobilier, littérature, histoire, etc.), publications modernes de grand luxe, provenant de la succession E. Cronier (*M. E. Jean-Fontaine, expert*).

— Le 22 décembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, à 2 heures, vente d'un choix de très belles reliures romantiques et d'éditions originales de Balzac, Barbey d'Aurevilly, Petrus Borel, Chateaubriand, A. Dumas, A. France, Th. Gautier, V. Hugo, Lamartine, Mérimée, A. de Musset, Sainte-Beuve, Jules Sandeau, A. de Vigny (*M. A. Durel, expert*).

Nécrologie. — Nous enregistrons avec un profond chagrin la mort de notre savant collaborateur, M. Pierre-Henri-Bernard Prost, archiviste-paléographe, inspecteur général des bibliothèques et des archives, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 8 décembre 1905, à l'âge de cinquante-six ans.

Tous ceux qui ont connu Bernard Prost ont pu apprécier les qualités de son cœur comme l'étendue de son érudition. Modeste autant que savant, il était de ceux qui honorent la profession à laquelle ils appartiennent. La droiture de ses sentiments, la loyauté de son carac-

tère, la sûreté de son commerce, sa douceur, sa bienveillance, sa bonté lui avaient créé d'universelles sympathies. La mort prématurée, de Bernard Prost, impitoyablement frappé en pleine activité de travail a douloureusement ému le personnel des bibliothèques et des archives auquel il était si profondément dévoué. Le *Bulletin du bibliophile* s'honorait de le compter au nombre de ses collaborateurs et la mémoire de cet homme de science et de devoir demeurera chère et vivante parmi nous. C'est donc le cœur serré que nous prions Madame Bernard Prost et sa famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sincères regrets et de nos respectueuses condoléances.

Parmi les publications que laisse le regretté défunt, nous citerons : *Notice historique sur les chevaliers du noble jeu de l'arquebuse de la ville de Poligny* (Poligny, Mareschal, 1872, in-8. — Extrait du « Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny) ; *Traité du duel judiciaire. relations de pas d'armes et de tournois, par Olivier de la Marche, Jean de Villiers, seigneur de l'Isle Adam, Hardouin de la Jaille, Antoine de la Salle, etc.* (Paris, Willem, 1872, in-8); *Journal de Guillaume Durand, chirurgien à Poligny de 1610 à 1623* (Paris, Champion, 1883, in-8. — Extrait du « Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny »; *Artistes modernes. Catalogue illustré des œuvres de N. Berchère* (Paris, L. Baschet, 1885, gr. in-8); *Notice sur les anciens vitraux de Saint-Julien (Jura) et incidemment sur ceux de Notre-Dame de Brou (Ain)* (Paris, Champion, 1885, in-4 — N° 1 des « Publications archéologiques de la Société d'émulation du Jura); *Présents d'orfèvrerie offerts aux Rois et Reines de France et aux Souverains étrangers à l'occasion de leur entrée à Paris (1424-1563)*. (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur, 1892, in-8. — Extrait du « Bulletin de la Societé de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France); *Documents sur l'histoire de la reliure, extraits des comptes royaux des XIVe et XVe siècles* (Paris, H. Leclerc et P. Cornuau, 1898, in-8. — Extrait du *Bulletin du Bibliophile*) ; *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477) Tome Ier : Philippe Le Hard* (Paris, Ernest Leroux, 1902, in-8), etc., etc. et de nombreuses plaquettes relatives à la Franche-Comté.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens,
Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie,
Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc;

— Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.— Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXXVII, Tours, par M. Collon, bibliothécaire. Seconde partie, *Paris, Plon-Nourrit et Cie, in-8.*

— Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par Robert de Lasteyrie, membre de l'Institut, avec la collaboration d'Alexandre Vidier, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 1902-1903. *Paris, imprimerie nationale*, in-4.

Frédéric Lachèvre. — Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700, donnant : 1° la description et le contenu des recueils..., etc., etc. Tome quatrième. Supplément (Additions — corrections — tables générales) *Paris, Henri Leclerc*, in-4 (10 fr).

— Nouvelles notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres, par Henri Clouzot. *Paris, H. Champion. Niort, G. Clouzot*, in-8.

— Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. Tome premier. 1905. (Avec un portrait de J.-J. Rousseau d'après Ramsay). *Genève, A. Jullien*, in-8 (10 fr.).

— Théophile Dufour, directeur honoraire des Archives et de la Bibliothèque de Genève. — Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau. Première série. *Genève, A. Julien*, in-8.

Tirage à part des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau.*

— Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le treizième siècle, par Alfred Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, avec une préface de M. E. Levasseur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France et professeur au Conservatoire national des arts et métiers. *Paris et Leipzig, H. Welter*, 2 vol. gr. in-8. (25 fr.)

Publications de luxe

Chez Hachette et Cie :

— Ch. Moreau-Vautier. — L'homme et son image. [200 gra-

vures dans le texte, 12 planches en héliogravure hors texte]. Gr. in-8 (30 fr.)

Publications diverses

— Émile Despax. — La Maison des glycines 1899-1905. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 3 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 3) et 7 ex. sur pap. de Hollande (nos 4 à 10).

— Georges Le Cardonnel et Charles Vellay. — La Littérature contemporaine (1905). Opinions des écrivains de ce temps, accompagnées d'un index des noms cités. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Edmond Huguet, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen. — Les Métaphores et les comparaisons dans l'œuvre de Victor Hugo. — La couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo. *Paris, Hachette et Cie*, in-8.

— Pierre Schefer. — Dictionnaire des qualificatifs classés par analogie. *Paris, Ch. Delagrave*, in-12.

— A. Pachalery. — Anthologie des prosateurs et des poètes français du XIXe siècle, avec des notices et de nombreuses notes grammaticales, littéraires, etc., à l'usage des familles et des classes supérieures des écoles, précédée d'une introduction par M. Émile Faguet, de l'Académie française. I. Prosateurs 1800-1850. *Odessa, et Paris, G. Rousseau*, in-8 carré (3 fr. 50).

— Lucien Pinvert, docteur ès-lettres. — Un romancier suisse. Auguste Bachelin (1830-1890). Extrait de la « Revue de Fribourg », nos de juin et juillet 1905. *Paris, Albert Fontemoing*, in-8.

— E. Jovy. — Une lettre de rémission de 1723. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1904). *Paris, imprimerie nationale*, in-8.

— René Millet. — Notre politique extérieure de 1898 à 1905. Lettre — Préface de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. Onvrage accompagné de trois cartes. *Paris, Félix Juven*, in-8 (5 fr.)

— Tei-San. — Notes sur l'art japonais. La Peinture et la gravure. *Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

— Dr D. G. Dalgado, de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. — Mémoire sur la vie de l'abbé de Faria. Explication de la charmante légende du château d'If dans le roman « Monte-Cristo ». Édition spéciale suivie des documents historiques et littéraires, avec reproduction de deux estampes. *Paris, Henri Jouve*, in-18 (2 fr. 50).

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES PLANCHES

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc*.

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, successeur.



Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 MAI

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz ; G. Vilette, successeur.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Novembre 1905

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . . .	**20** fr.
La demi-page	**12** fr.
Le quart de page . . .	**8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ

(Fondée en 1859)

8, rue Favart, à Paris

Paraît une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris	Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements	— 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

États faisant partie de l'Union postale. Un an, 58 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la Gazette des Beaux-Arts, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste.*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël Charavay, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

Librairie Henri LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et rue d'Alger, 16, Paris.

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

Vient de paraître : **LE TOME IV et dernier**

(Additions et corrections, tables générales)

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils : — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc. ; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table

des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc. etc.

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Cet ouvrage, tiré à 350 exemplaires, dont 300 seulement sont mis dans le commerce, comprend 4 vol. in-4 qui ne se vendent pas séparément.

Le Tome IV (de VIII et 340 p.), donne la description et le dépouillement de plus de 20 recueils de poésies ou mélangés de prose et de vers qui ont été découverts pendant l'impression; les additions et corrections des trois volumes précédents et enfin les tables générales qui sont indispensables pour consulter avec fruit cet ouvrage.

Ces tables générales sont au nombre de quatre :

1° Celle des Recueils (près de 193 avec 252 volumes);

1° Celle des Poètes et de leurs notices bio-bibliographiques (près de 1195);

3° Celle des Poésies (448) et des pièces diverses en prose (16) reproduites dans les notices et dans les appendices;

4° Celle des Pièces en prose (457).

Parmi les notices, nous citerons celles de Béroalde de Verville, de Champflour, de Jacques de La Fons et de Claude de Trellon, des Vies des Poètes français de Guillaume Colletet, reproduites pour la première fois d'après la copie de M. Ed. Tricotel.

Prix : 10 fr.

Les 4 volumes, ensemble : **65 fr.**

Avec cette Bibliographie, qui est l'histoire documentaire de la poésie française au XVII[e] siècle, toute personne s'occupant des poètes dont les œuvres ont paru de 1597 à 1700 dans les recueils collectifs a sous les yeux, en quelques instants, le résultat des recherches auxquelles elle serait obligée de se livrer dans les 193 recueils (comprenant 252 volumes) publiés pendant un siècle.

par l'exquise jeunesse et l'extrême pureté de sa forme. Nous pûmes obtenir de lui douze lithographies, dernières manifestations d'un grand talent que nous regrettons. Elles resteront des plus belles, dans son œuvre lithographique.

Pour les en-tête et culs-de-lampe qui marquent le début et la fin des chapitres, nous les avons demandés à M. de Fonséca, que ses travaux antérieurs au Musée du Louvre ont désigné à l'attention comme un érudit passionné, un fervent de beauté antique. Ses petites lithographies originales complètent, dans l'esprit du texte, l'illustration de ce livre.

Nous espérons que les amateurs des beaux textes, épris de la forme harmonieuse du livre illustré moderne, nous encourageront de leurs souscriptions.

Cette souscription, nous la leur demandons d'autant plus instamment, aujourd'hui que, malgré les énormes frais qu'impose l'établissement d'un livre comme celui-ci, il ne s'agit pas d'un gain personnel. Elle est consacrée d'avance à honorer d'un monument la mémoire d'André Chénier.

Nous avons été témoins de bien des généreuses initiatives pour élever à André Chénier un monument digne de lui. Ces tentatives furent vaines. Leur réalisation représente une dépense considérable; et la pensée nous est venue d'employer les bénéfices d'une édition de luxe à glorifier André Chénier. Cette pensée plut à M. de Heredia. Il pressentit M. Denis Puech. Cet artiste dont l'Institut vient de reconnaître les mérites en les faisant siens, accepta d'exécuter le monument en s'inspirant de sa « Muse de Chénier », qui se trouve au Musée du Luxembourg. Le monument s'élèverait dans quelque endroit ombragé du Bois de Boulogne, où Chénier vint dans les derniers jours de sa vie.

C'est pour réaliser ce rêve de pieuse admiration que nous faisons appel aux biliophiles qui nous aideront, nous en sommes sûrs, à élever cette statue à la gloire des Lettres Françaises.

Le tirage de cette édition se décompose ainsi :

12 Exemplaires imprimés sur Japon impérial, renfermant 3 états de lithographies de Fantin-Latour, et un merveilleux dessin inédit de Fantin-Latour, exécuté pour sa pieuse participation au monument. Ces dessins sont sur même Japon que l'édition.

Ces exemplaires, reliés en maroquin plein gardes soie, avec, encastrée sur le premier plat, une plaquette en argent frappé, de 9 centimètres de hauteur sur 6 de largeur, figurant le projet du monument : La Muse de Chénier par M. Denys Puech.

Le produit de ces 12 exemplaires d'une grande valeur artistique, sera totalement réservé au monument Chénier. Les noms des amateurs qui les auront souscrits seront imprimés sur le faux-titre du livre dans chaque exemplaire.

L'EXEMPLAIRE NET : **2.500** FRANCS

150 exemplaires sur vélin teinté des Papeteries du Marais, supérieurement imprimés par Philippe Renouard, dans une forme classique, en beau caractère Didot ; ils comprendront 3 états, des lithographies de Fantin-Latour et seront reliés en veau raciné, rouge orangé dans la tonalité de certains marbres d'Italie. La plaquette « La Muse de Chénier », frappée en bronze, sera encastrée dans le premier plat du cartonnage.

Le nom de chacun des souscripteurs sera imprimé sur le faux-titre en dehors de la liste générale, publiée lors de l'inauguration du monument.

PRIX DE L'EXEMPLAIRE, NET : **400** FRANCS

Nous demandons aux souscripteurs de nous envoyer leurs souscriptions sans trop tarder, en raison des demandes déjà nombreuses qui nous ont été adressées, et aussi pour nous donner le temps matériel de faire imprimer leurs noms dans l'exemplaire.

CHARLES MEUNIER, relieur d'art,
« MAISON DU LIVRE », 3, rue de la Bienfaisance, Paris.

Nous serons reconnaissants aux Bibliophiles de propager autour d'eux la souscription à cette édition pour nous aider à réaliser l'idée du monument.

Collaborateurs du Bulletin du Bibliophile.

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Deséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la *Société des Bibliophiles françois*, etc.

TÉLÉPHONE 238-65

SOMMAIRE DU 15 JUIN

L'ouvrage de M. D'Allemagne vient combler cette lacune et nous sommes persuadés qu'il trouvera un bon accueil, autant chez les amateurs de beaux livres que chez les collectionneurs, qui auront ainsi un guide sûr leur permettant de s'orienter avec précision dans les curieuses séries des collections de cartes anciennes.

La publication de M. D'Allemagne a un double mérite, elle est bondée d'illustrations et, d'autre part, tous les documents qu'elle contient sont datés avec une scrupuleuse exactitude. On a jusqu'à présent écrit tant d'erreurs sur les époques auxquelles on pouvait attribuer les anciens jeux de cartes connus, qu'il était indispensable qu'un auteur, jouissant d'une certaine autorité dans la matière, pût infliger un démenti catégorique à tous les racontars plus ou moins absurdes qui circulaient sur ce sujet et étaient le plus souvent répétés par tous les auteurs avec une foi véritablement trop aveugle.



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 1. — 15 JANVIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.
1905

SOMMAIRE DU 15 JANVIER

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes, ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

Le Propriétaire-Gérant
H. LECLERC

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,

Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 2. — 15 FÉVRIER

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Bérieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Deséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE

DU XVIe SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, E. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 3. — 15 MARS

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger
1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bourdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 MARS

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,

Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 4. — 15 AVRIL

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 AVRIL

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. O. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron *Jérôme* Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J.-C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 5. — 15 MAI

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger
1905

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,

PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, *etc., etc.*,

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 5. — 15 MAI

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, chanoine général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 236-85

SOMMAIRE DU 15 MAI

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le Bulletin du Bibliophile annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes, ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



N° 6. — 15 JUIN

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.
1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; **Marquis de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Émile Brott**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de [illegible]; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 JUIN

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



N° 7. — 15 JUILLET

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger.
1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berleux**; **Paul Bourdelay**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; **Marquis de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; **Vicomte de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **J. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; **Baron Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Vicomte de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 JUILLET

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. Henri Leclerc.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 31, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON,
PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



Nos 8 et 9. — 15 AOUT — 15 SEPTEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Beraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Bavieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Dacier**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 AOUT et 15 SEPTEMBRE 1905

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. Georges Vicaire, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. Henri Leclerc.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc

Vesoul. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ, G. VILETTE, successeur

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON,

PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE



N° 10. — 15 OCTOBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE 1905

Le Propriétaire-Gérant :

H. Leclerc.

Vendôme. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ. G. VILETTE, successeur.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,

Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

Directeur : Georges Vicaire



N° 11. — 15 NOVEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1905

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE 1905

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Borieux**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, membre de l'Institut, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot**, S. J.; **Marquis de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Deséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Émile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **R. P. Eugène Griselle**, S. J.; **Vicomte de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale; **Frédéric Lachèvre**; **Pierre de Lacretelle**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; **Vicomte de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux Archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**; **Ad. van Bever**; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE 1905

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,

Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire



N° 12. — 15 DÉCEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1905

